

Analyse chrono-culturelle des habitats avec architecture de pierres sèches au Néolithique final en Provence

Volume 3 : Catalogue





Aix-Marseille Université

UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

UMR 7269 Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)

Analyse chrono-culturelle des habitats avec architecture de pierres sèches au Néolithique final en Provence

Volume 3 : Catalogue

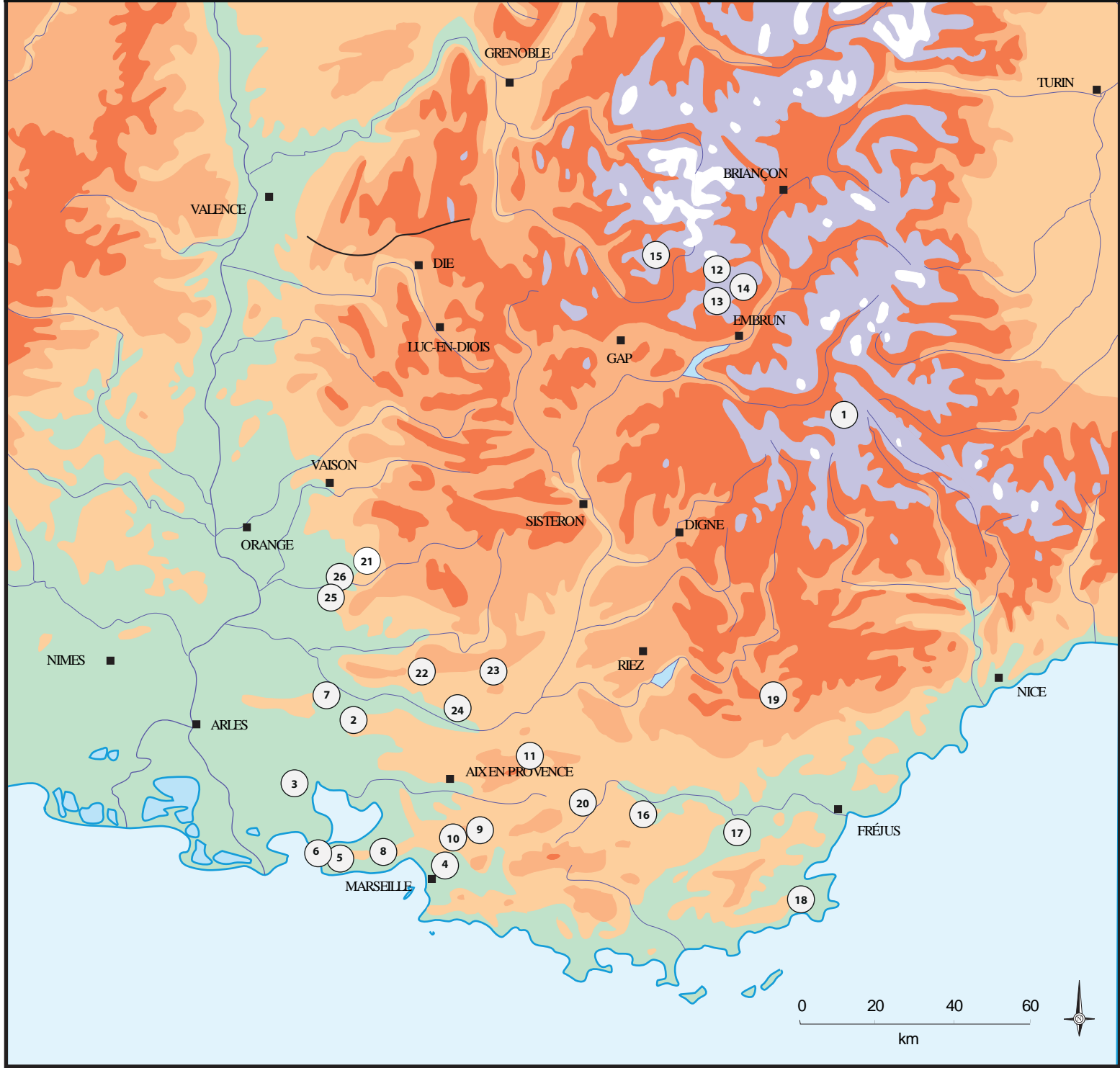
Mémoire de Master 1 Archéologie et Histoire de l'Art
Spécialité Préhistoire

Présenté par Thomas PELMOINE

Sous la direction de Maxence BAILLY
Suivi scientifique assuré par Xavier MARGARIT

Année 2012-2013

Illustration de couverture : Photographie des espaces 3 et 4 du site de Ponteau à Martigues.
Illustration de diverses techniques architecturales réalisées au cours du Néolithique final
(cliché Xavier Margarit 2012)



Alpes de Hautes-Provence 04 ① Lauzanier Sud I - Larche (1 à 4)	⑭ Faravel XIX - Freissinières (170 à 179) 05 ⑮ Lac des Lauzons II - Champoléon (180 à 182)
Bouches-du-Rhône 13 ② Les Barres - Eyguières (5 à 21) ③ Miouvin III - Istres (22 à 32) ④ St Joseph Fontainieu - Marseille (33) ⑤ Le Collet-Redon - Martigues (34 à 61) ⑥ Ponteau - Martigues (62 à 106) ⑦ Les Calades - Orgon (107 à 115) ⑧ Le Camp de Laure - Le Rove (116 à 126) ⑨ La Barre du Pommier - Saint-Savournin (127 à 129) ⑩ Le Col Sainte-Anne - Simiane-Collongue (130 à 132) ⑪ La Citadelle - Vauvenargues (133 à 149)	Var 83 ⑯ Le Plan-Saint-Jean - Brignolles (183 à 188) ⑰ Saint-Lazare - Le Luc-en-Provence (189) ⑱ Station de Maravielle - La Môle (190) ⑲ Blacouas - La Roque-Esclapon (191) ⑳ Chemin d'Aix - Saint-Maximin (192 à 195)
Hautes-Alpes 05 ⑫ Chichin III - Freissinières (150 à 161) ⑬ Faravel VIII d - Freissinières (162 à 169)	Vaucluse 84 ⑳ Abri Perret 2 et 3 - Blauvac (196 à 199) ㉑ Les Fabrys - Bonnieux (200 à 205) ㉒ La Brémone Nord - Buoux (206 à 211) ㉓ Les Lauzières - Lourmarin (212 à 227) ㉔ La Clairière - La Roque-sur-Pernes (228 à 230) ㉕ La Rambaude à Saint-Didier (231)

Alpes de Hautes-Provence

Lauzanier Sud I - Larche (1 à 4)

Nom du site	Lauzanier Sud I
Commune	LARCHE
Département	Alpes de Haute-Provence (04)
Type d'habitat	habitat en plein air sous abri
Altitude	2359 m
Date de fouille	2004-2005

Attribution culturelle	?
Phase selon Cauliez 2011	
Phase selon datation carbone 14 seule	post Horizon 4 1880-1530 BC
Topographie selon Caraglio 2010	Replat

Hypothèse du type de structure	Mur
Forme de la structure	linéaire
Technique de construction	double parement en pierre
Appareillage et type d'assise majoritaire	carreau de chant

Longueur en m	1,81	Largeur en m	0,54	Orientation	est nord-est/ouest sud-ouest
----------------------	------	---------------------	------	--------------------	------------------------------

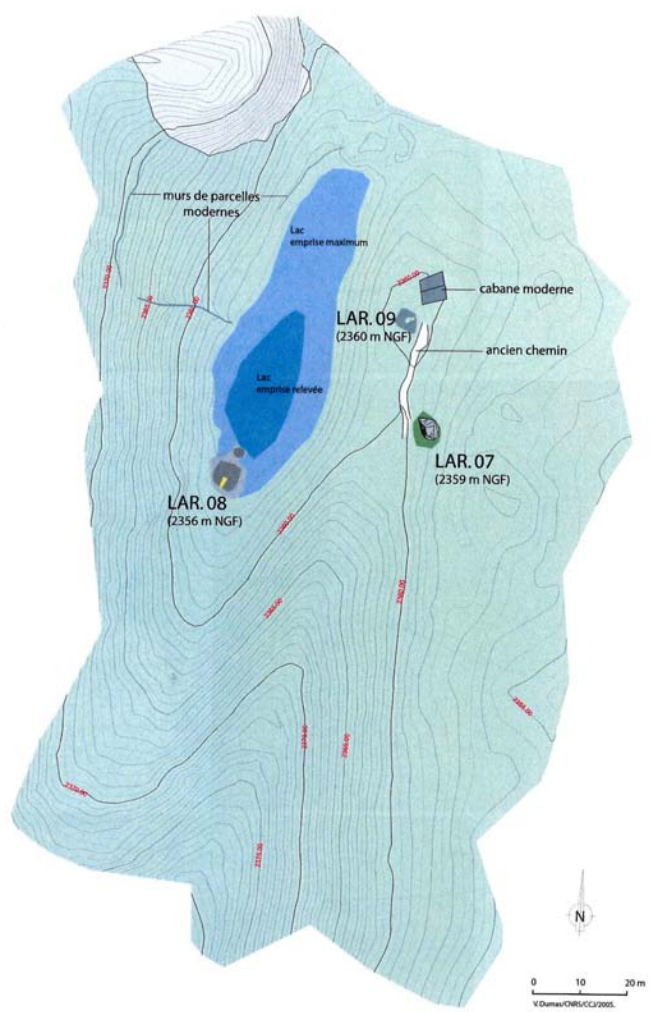
Élévation	2 assises
Péetrographie	schiste
Provenance des pierres	locale

Taille des modules en m	
Parement externe	0,5*0,4
Remplissage interne	

Tranchée de fondation	
Calage	
Jonction	M2

Situation stratigraphique
sur le substrat morainique

Bibliographie utilisée
D. Garcia et F. Mocci 2004; D. Garcia et F. Mocci 2005; F. Mocci et K. Walsh 2008; K. Walsh et Mocci 2010



Situation sur le site

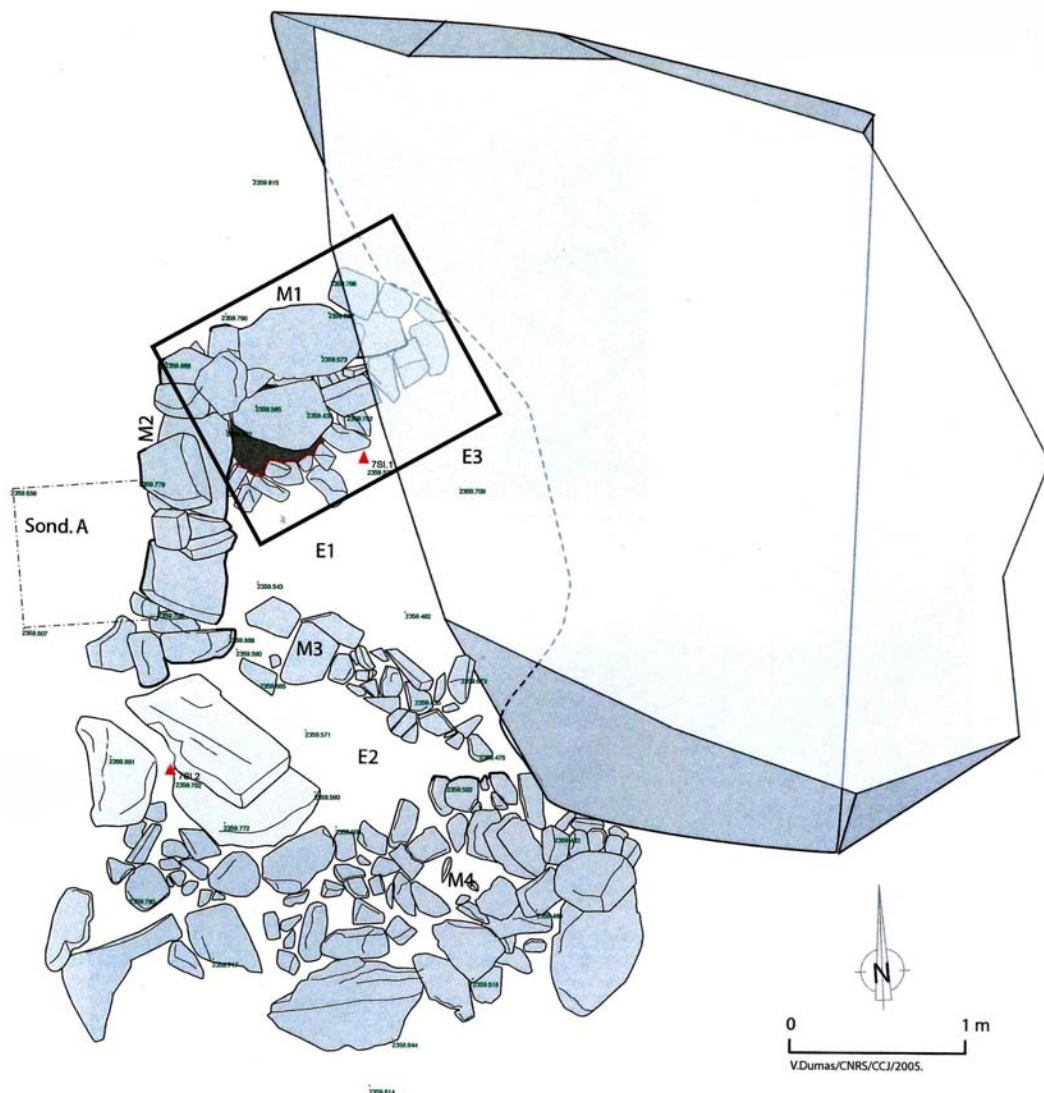
Description

Ce mur, désigné ainsi par F. Mocci, sert à la structuration de deux espaces.

Tout d'abord ce mur, et le grand bloc formant l'abri sous roche, délimitent l'espace E3 de 1,30 m². Il délimite aussi avec le mur M 2 et le mur M 3 l'espace E1 d'une superficie de 3,04 m², qui est considéré comme l'espace domestique.

Ce mur proprement dit, semble être à double parements mais sans remplissage interne. Il utilise des pierres de module assez grandes et moyennes par rapport aux autres structures du site et sont associés plutôt en carreau de chant, bien qu'une grosse dalle constituant le parement externe soit en position de carreau à plat.

On retrouve ici l'assemblage dalles en carreau et de chant/ foyer (relation vue par A. D'Anna sur le site de la Citadelle (Camps-Fabrer 1985, p. 22)). Le fait de retrouver une association connue sur des sites de plateau ou d'éperon peut permettre l'hypothèse d'une même population qui fréquente les même lieux ; celui-ci serait réservé aux pâturages. Les deux doivent donc jouer un rôle.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Garcia et Mocci 2005, DAO Dumas, fig. 14

Nom du site	Lauzanier Sud I
Commune	LARCHE
Département	Alpes de Haute-Provence (04)
Type d'habitat	habitat en plein air sous abri
Altitude	2359 m
Date de fouille	2004-2005

Attribution culturelle	?
Phase selon Cauliez 2011	
Phase selon datation carbone 14 seule	post Horizon 4 1880-1530 BC
Topographie selon Caraglio 2010	Replat

Hypothèse du type de structure	Mur
Forme de la structure	linéaire

Technique de construction	simple parement en pierre
Appareillage et type d'assise majoritaire	carreau de chant

Longueur en m	1,8	Largeur en m	0,48	Orientation	nord-sud
----------------------	-----	---------------------	------	--------------------	----------

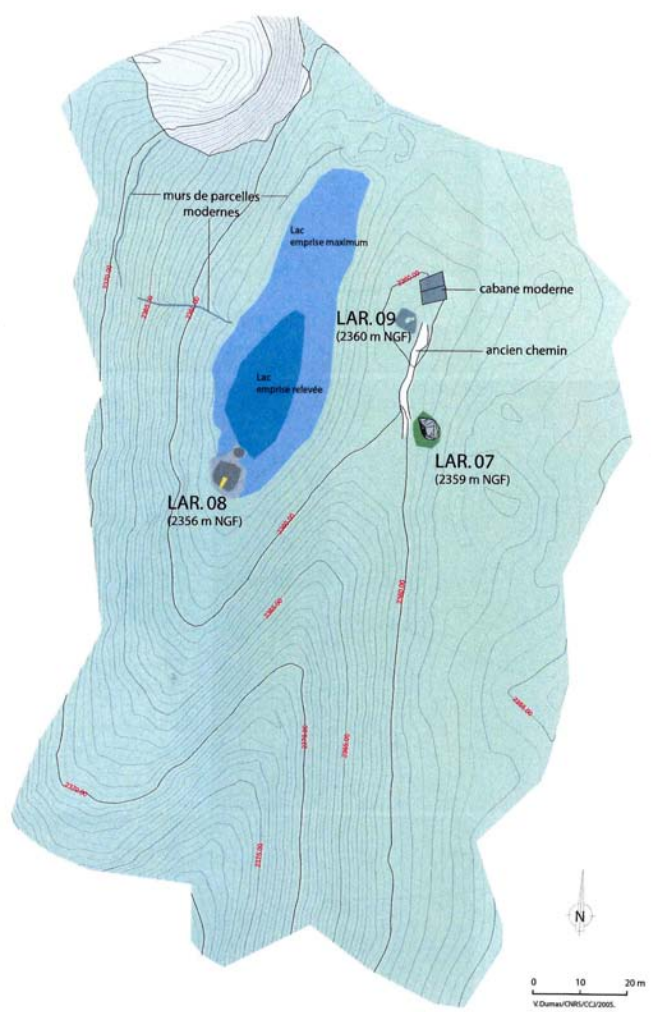
Élévation	2 assises
Péetrographie	schiste
Provenance des pierres	locale

Taille des modules en m	
Parement externe	0,45*0,4
Remplissage interne	

Tranchée de fondation	
Calage	
Jonction	M1, M3?

Situation stratigraphique	
sur le substrat morainique	

Bibliographie utilisée	
D. Garcia et F. Mocci 2004; D. Garcia et F. Mocci 2005; F. Mocci et K. Walsh 2008; K. Walsh et Mocci 2010	



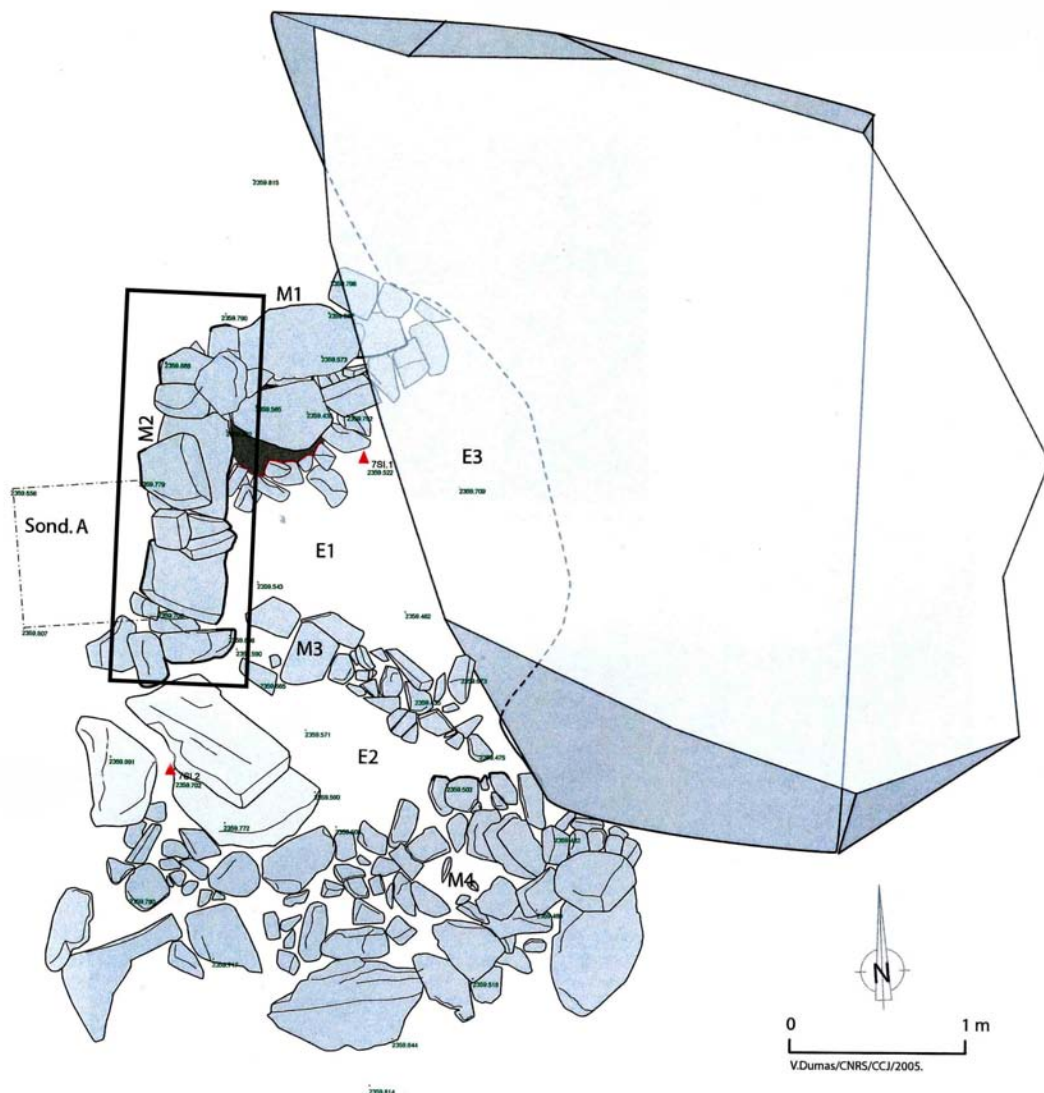
Situation sur le site

Description

Ce mur sert à la structuration de l'espace E1 avec le mur M1 et le mur M3. Comme l'indique l'auteur, il est constitué de blocs de schiste non équarris qui semblent constituer un muret. Il faut noter que les pierres ne sont pas posées complètement à plat pour les dalles du dessus. Elles sont en effet posées en position oblique. Les blocs en position sur le substrat sont informes, et leur module ne permet pas de trancher pour leur position, entre celles de chant et celles à plat. Il en demeure tout de même que leur position est telle qu'une arête proéminente au centre des pierres est en place, et permet de faire une base solide en vue de la pose d'un toit.

Il faut également noter que ce mur possède une boutisse parpaingne au sud. Cette boutisse est composée d'une seule pierre, mais deux autres pierres sont placées contre, à l'est.

Tout ceci pourrait mettre en place une autre structuration, que ce soit une entrée entre M2 et M4 pour l'enclos, ou aménager l'entrée entre M2 et M3. Il faut noter qu'en parallèle, les seuls gros blocs utilisés pour M3, sont ceux proches de M2. Il y a tout de même un fort dénivelé entre les pierres de ces deux murs, le mur M3 émergeant beaucoup moins du sol.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Garcia et Mocci 2005, DAO Dumas, fig. 14

Nom du site	Lauzanier Sud I
Commune	LARCHE
Département	Alpes de Haute-Provence (04)
Type d'habitat	habitat en plein air sous abri
Altitude	2359 m
Date de fouille	2004-2005

Attribution culturelle	?
Phase selon Cauliez 2011	
Phase selon datation carbone 14 seule	post Horizon 4 1880-1530 BC
Topographie selon Caraglio 2010	Replat

Hypothèse du type de structure	Mur
Forme de la structure	linéaire

Technique de construction	double parement en pierre déstructuré
Appareillage et type d'assise majoritaire	carreau à plat

Longueur en m	1,3	Largeur en m	0,45	Orientation	est sud-est/ouest nord-ouest
----------------------	-----	---------------------	------	--------------------	------------------------------

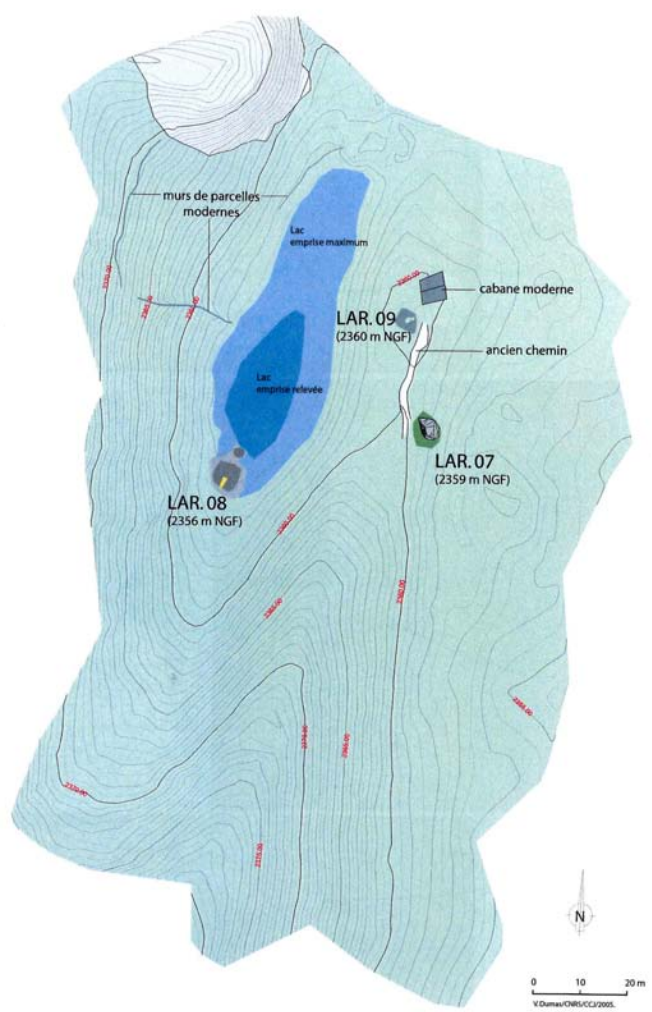
Élévation	1 assise
Péetrographie	schiste
Provenance des pierres	locale

Taille des modules en m	
Parement externe	0,35*0,15
Remplissage interne	0,15*0,08

Tranchée de fondation	
Calage	
Jonction	M2 ?, M4 ?

Situation stratigraphique	sur le substrat morainique
----------------------------------	----------------------------

Bibliographie utilisée	D. Garcia et F. Mocci 2004; D. Garcia et F. Mocci 2005; F. Mocci et K. Walsh 2008; K. Walsh et Mocci 2010
-------------------------------	--

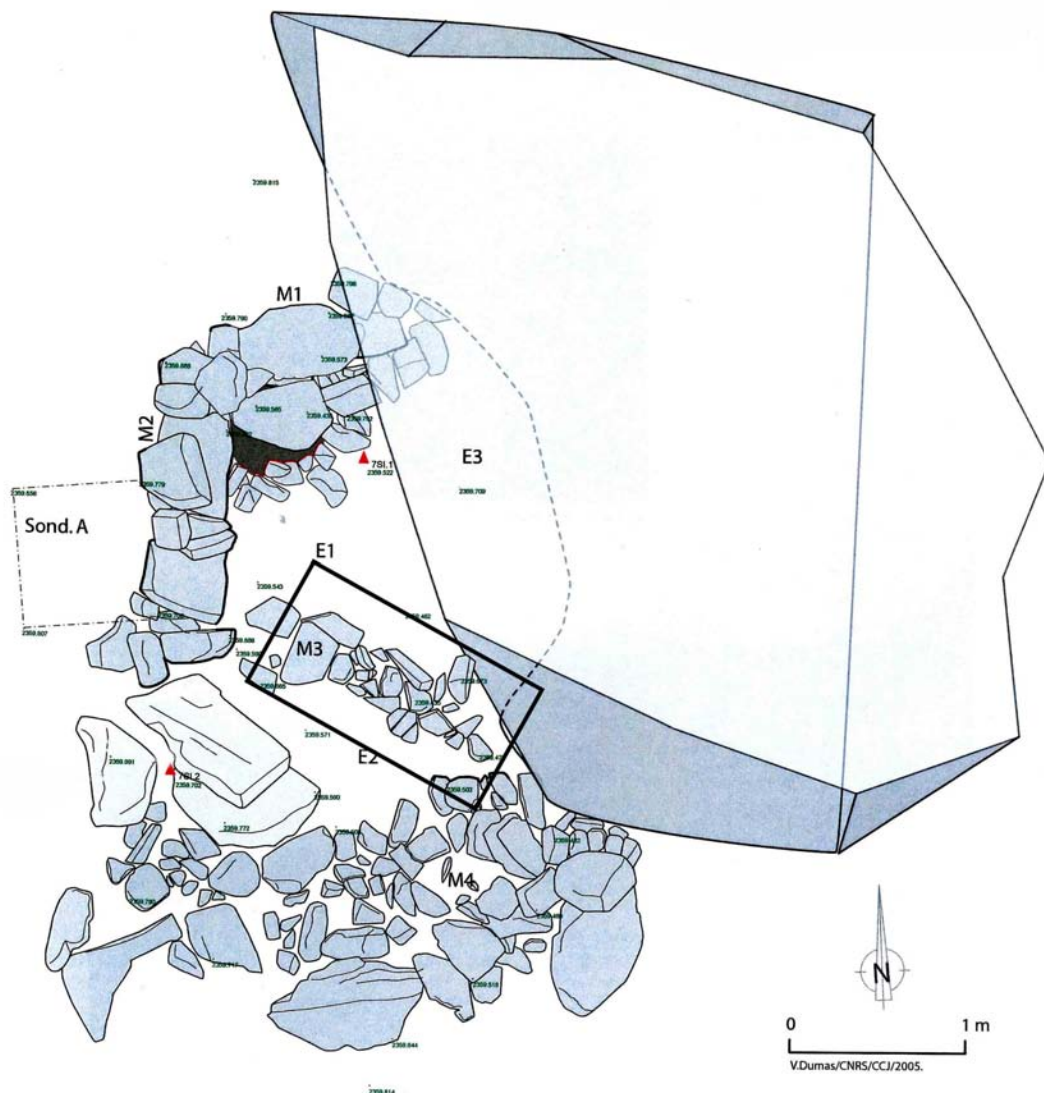


Situation sur le site

Description

Par rapport aux trois autres murs, celui-ci utilise de plus petits blocs pour ses parements. De cette manière, l'agencement s'en ressent. Des blocs assez peu épais sont posés en carreau et un petit remplissage interne est mis en place pour renforcer la structure. La dalle à l'extrémité ouest pourrait être une dalle en position de boutisse parpainge, interrompant ainsi le mur. Les deux petites dalles à plat entre M2 et M3 pourraient être un aménagement pour une entrée.

Ce mur est à double fonction. Il sert à délimiter l'espace E1 au nord, qui est un espace domestique, et l'espace E2, qui est une surface extérieure enclose. Cet espace serait un petit enclos.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Garcia et Mocci 2005, DAO Dumas, fig. 14

N° de la partie de structure	LLS1 M4	N° d'inventaire	4
Nom du site	Lauzanier Sud I	Attribution culturelle	?
Commune	LARCHE		
Département	Alpes de Haute-Provence (04)		
Type d'habitat	habitat en plein air sous abri		
Altitude	2359 m		
Date de fouille	2004-2005		
		Phase selon Cauliez 2011	
		Phase selon datation carbone 14 seule	post Horizon 4 1880-1530 BC
		Topographie selon Caraglio 2010	Replat
Hypothèse du type de structure	Mur ou structure de délimitation		
Forme de la structure	légèrement courbe		
Technique de construction	destructuré		
Appareillage et type d'assise majoritaire	carreau et boutisse à plat ou oblique		

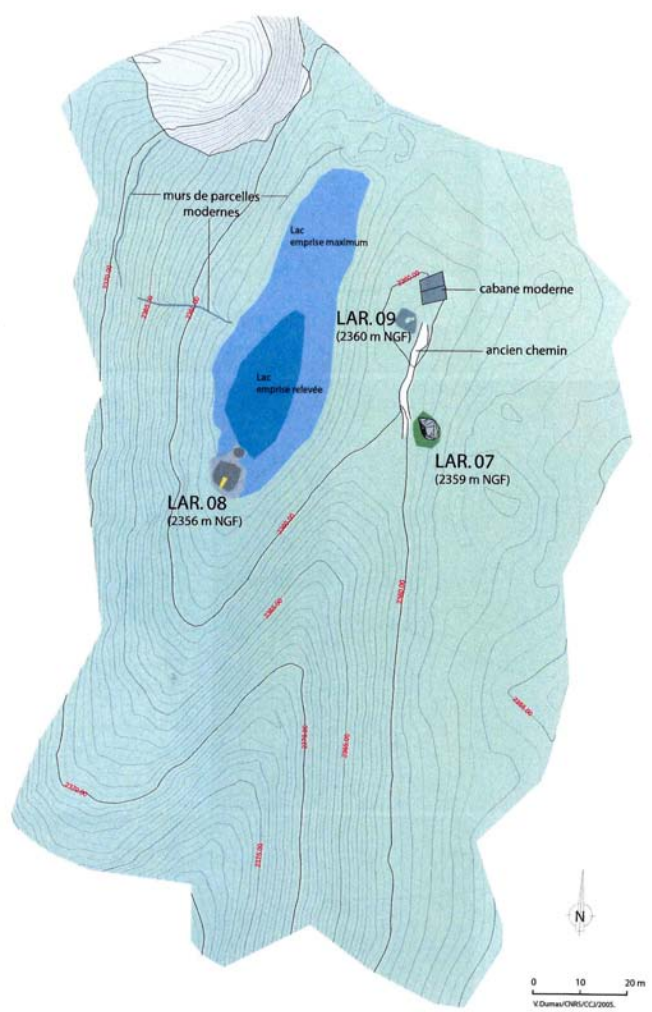
Longueur en m	3,4	Largeur en m	1,25	Orientation	est-ouest
				Élévation	1 assise
				Péetrographie	schiste
				Provenance des pierres	locale

Taille des modules en m	
Parement externe	0,8*0,5
Remplissage interne	0,3*0,15

Tranchée de fondation	
Calage	
Jonction	M3 ?

Situation stratigraphique	
---------------------------	--

Bibliographie utilisée	D. Garcia et F. Mocci 2004; D. Garcia et F. Mocci 2005; F. Mocci et K. Walsh 2008; K. Walsh et Mocci 2010
------------------------	--



Situation sur le site

Bouches-du-Rhône

Les Barres - Eyguières (5 à 21)

Miouvin III - Istres (22 à 32)

St Joseph Fontainieu - Marseille (33)

Le Collet-Redon - Martigues (34 à 61)

Ponteau - Martigues (62 à 106)

Les Calades - Orgon (107 à 115)

Le Camp de Laure - Le Rove (116 à 126)

La Barre du Pommier - Saint-Savournin (127 à 129)

Le Col Sainte-Anne - Simiane-Collongue (130 à 132)

La Citadelle - Vauvenargues (133 à 149)

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3,5

Largeur en m

0,8

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,35*0,15

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

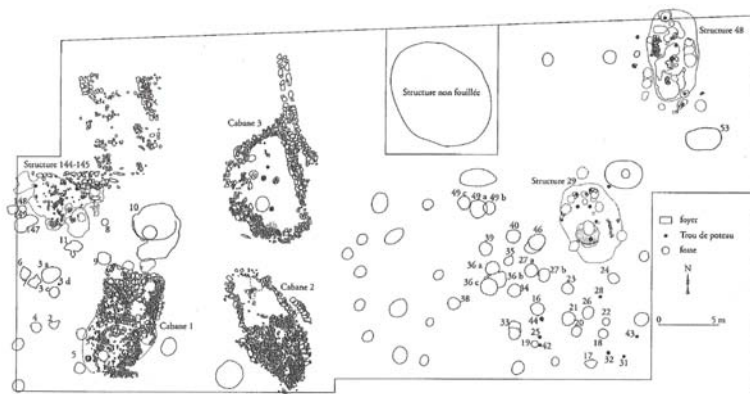
Jonction

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m 2,2

Largeur en m 0,3

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

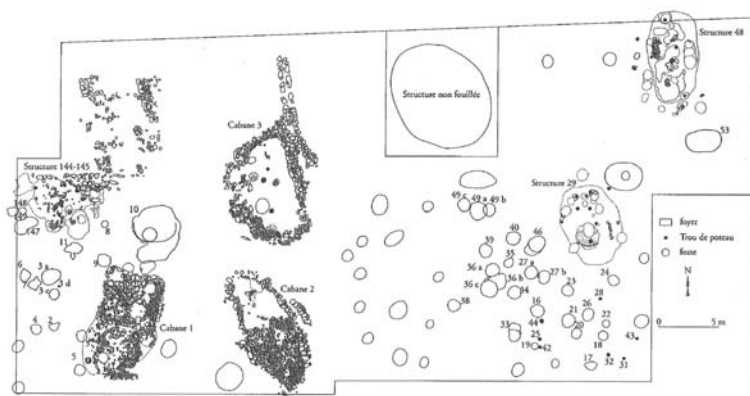
MR1C

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

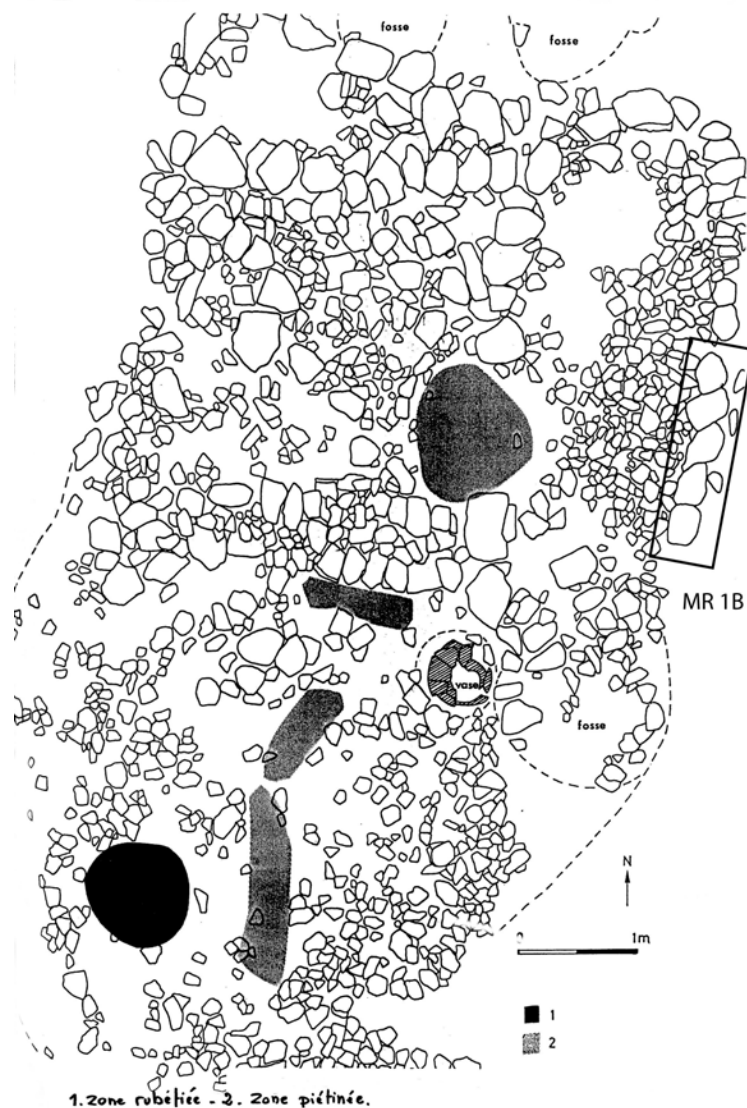
Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Cette partie de mur compose avec MR1C et MR1D une abside au nord-est de l'habitat. Un locus ovalaire a été individualisé à cet endroit.

Comme pour les autres murs externes de cet habitat, le mur est à simple parement. Celui-ci a une assise parpaigne à plat, c'est-à-dire avec des pierres en carreau, avec le grand côté en parement.

Son assemblage semble lié directement avec MR1C, et leur différence dans le mode d'agencement des pierres semble plus provenir d'une contrainte structurelle plutôt que d'une différence de temps entre deux constructions.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1988, fig. 6

Nom du site Les Barres

Commune EYGUIERES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 1,8

Largeur en m 0,2

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,2*0,15

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1B, MR1E?

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

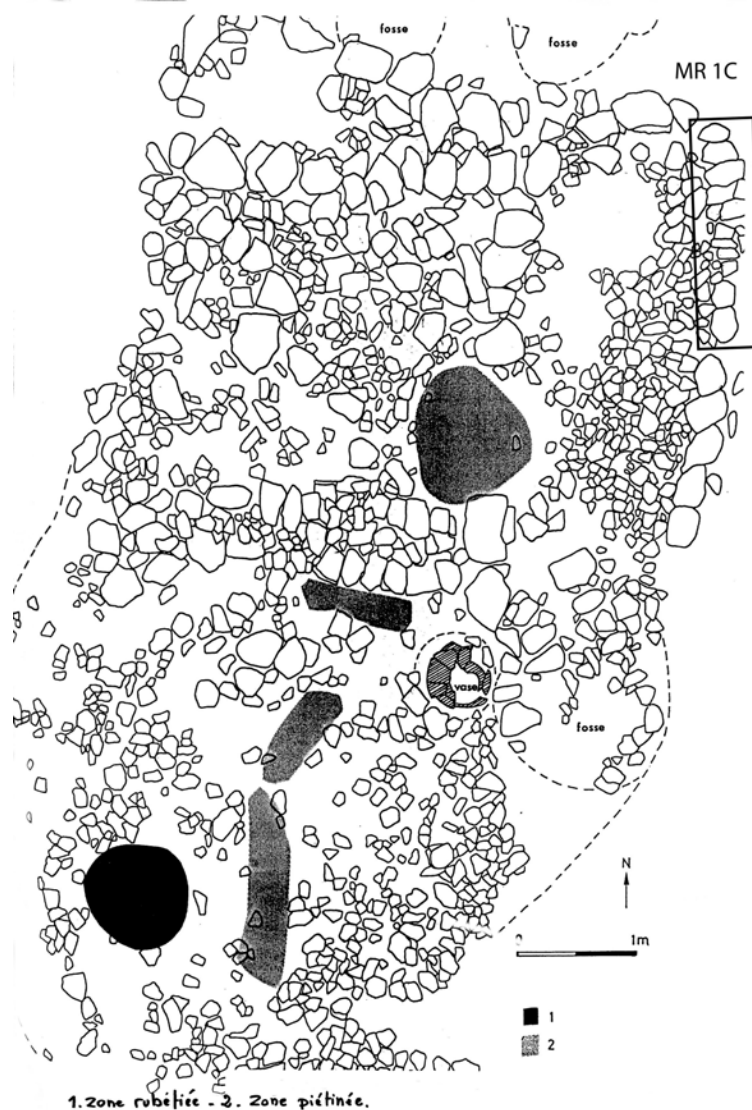
H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
H. Barge-Mahieu 1988;
H. Barge-Mahieu 1989;
H. Barge-Mahieu 1990;
H. Barge 2000;
E. Mahieu 2003; H. Barge 2009

Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Cette partie de mur est elle aussi linéaire et suit la même orientation que la précédente.
Les blocs sont sensiblement plus petits.
Ils sont assisés en boutisse parpaigne à l'inverse du mur précédent.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1988, fig. 6

Nom du site Les Barres

Commune EYGUIERES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m

1,6

Largeur en m

0,3

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

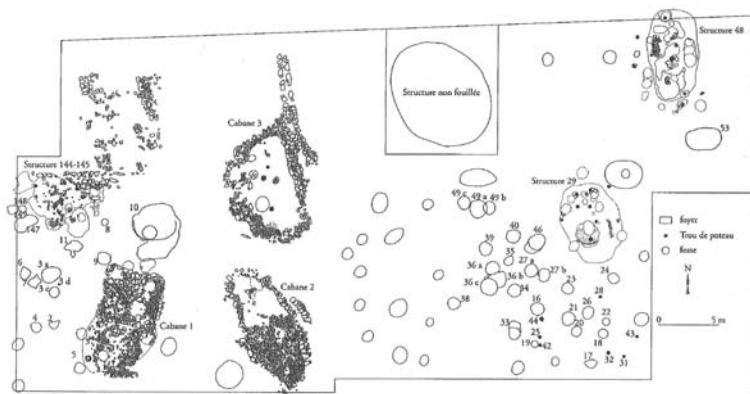
MR1C?; MR1E?, MR1F

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
H. Barge-Mahieu 1988;
H. Barge-Mahieu 1989;
H. Barge-Mahieu 1990;
H. Barge 2000;
E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



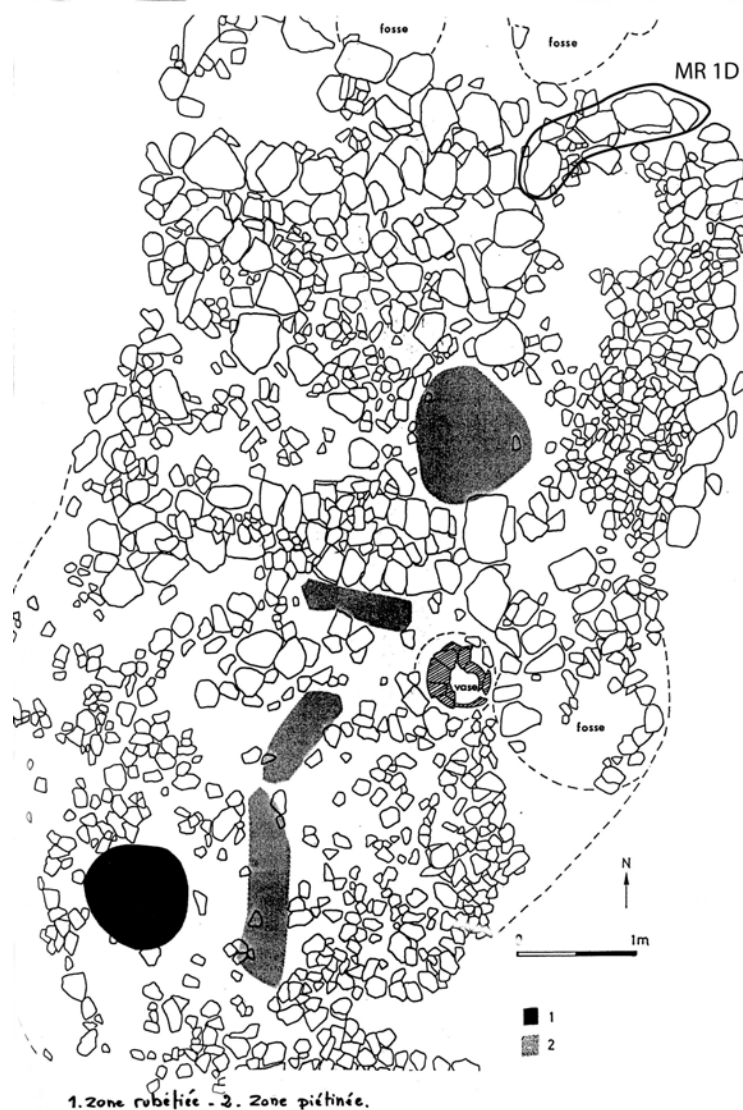
Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Cette partie de mur a plusieurs fonctions. Elle ferme l'habitat au nord-est en formant une abside. Il permet également de relier trois segments différents, qui eux sont rectilignes, MR1C, MR1E et MR1F. D'ailleurs, la dernière dalle à l'extrémité sud-ouest de MR1D pourrait aussi appartenir à MR1E, passant ainsi dans un statut de boutisse. Cette dalle forme la boutisse parpainge de trois murs.

Ce mur est donc construit en assise parpainge, alors que les murs en connexion avec lui sont en boutisse parpainge.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1988, fig. 6

Nom du site Les Barres

Commune EYGUIERES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m

3,1

Largeur en m

0,45

Orientation

est-ouest

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1G, MR1F, MR1D?

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
H. Barge-Mahieu 1988;
H. Barge-Mahieu 1989;
H. Barge-Mahieu 1990;
H. Barge 2000;
E. Mahieu 2003; H. Barge 2009

Situation sur le site

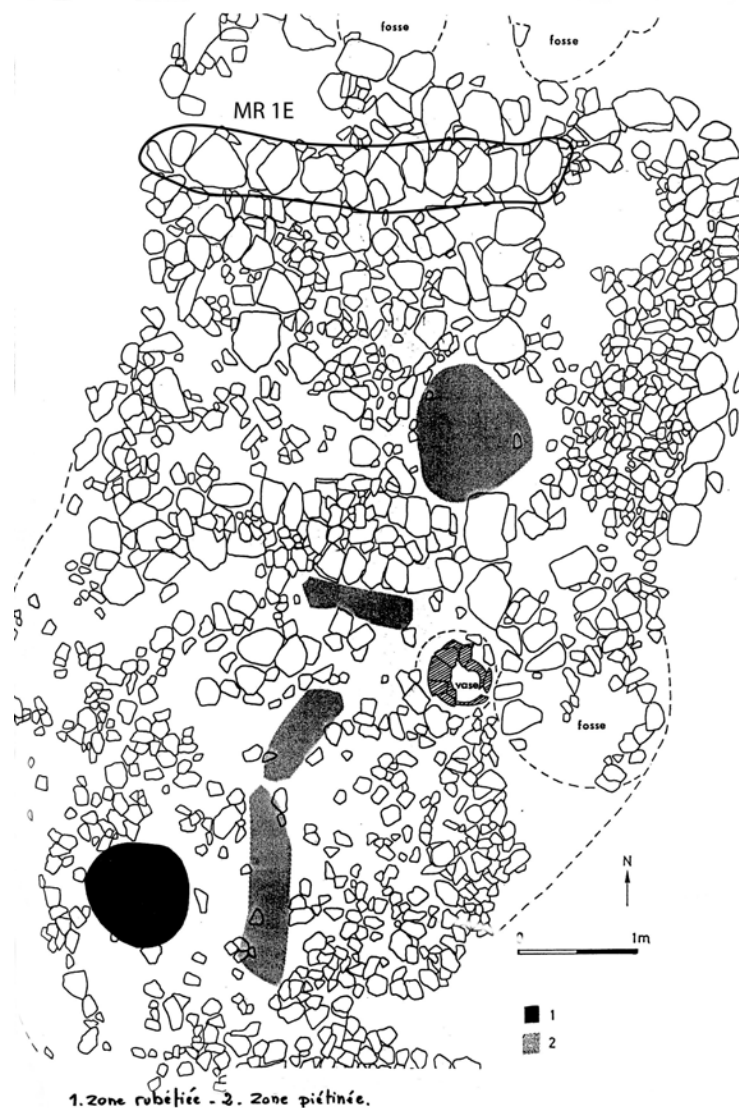
Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Ce mur est orthogonal à MR1F, et parallèle à MR1A. Cette association pourrait être structurelle.

Mais contrairement à MR1A, celui-ci ne possède qu'un seul parement, sur une ou deux assises, qui sont agencées en boutisse parpaigne. Ces boutisses sont quelquefois de chant, mais sont majoritairement à plat.

Ces trois murs délimitent un espace rectangulaire désigné comme locus.



1. Zone rubéfiée - 2. Zone piétinée.

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1988, fig. 6

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 1,5

Largeur en m 0,4

Orientation nord-sud

Élévation 1 à 2 assises

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

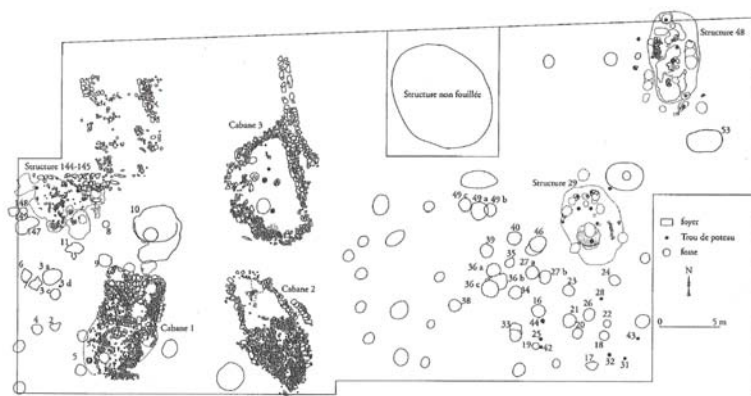
MR1D, MR1E

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

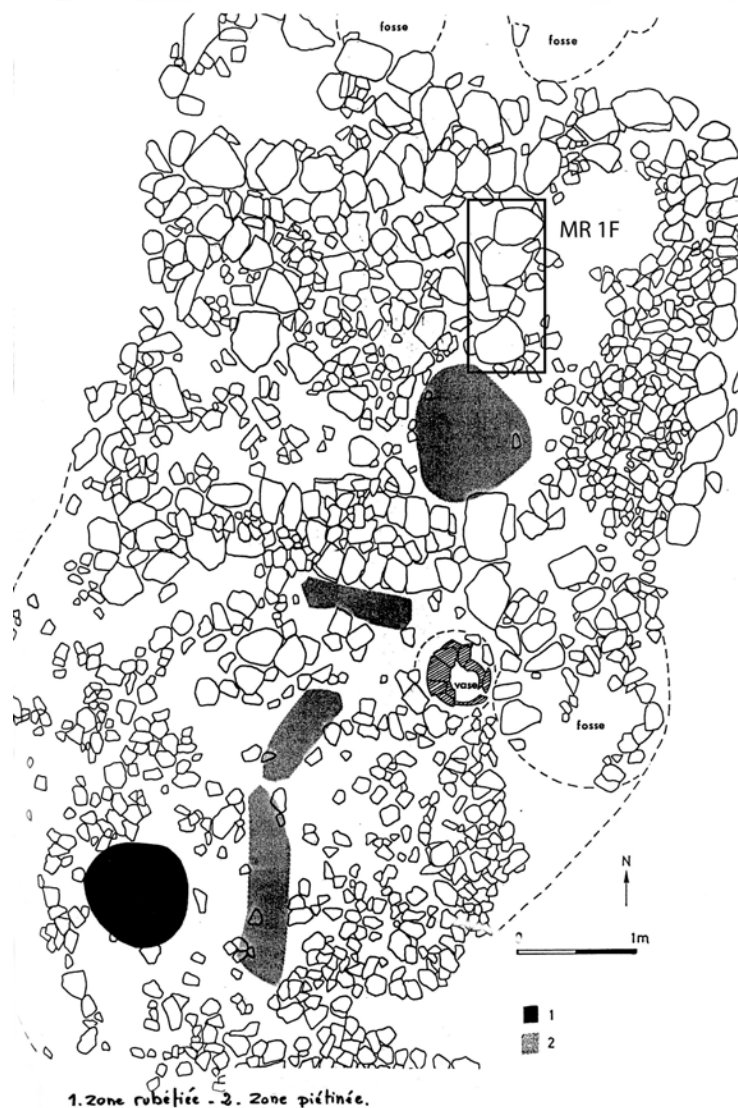
Description

Ce mur semble être utilisé comme cloison à l'ensemble de la structuration nord de l'habitat. Il découpe en deux cet espace : un rectangulaire et un ovalaire.

Le vide de pierre entre MR1F et MR1A correspond à une zone de piétinement, donc sans doute une zone de passage répété.

Son architecture correspond à l'idée que l'on se fait d'une cloison, c'est-à-dire, un mur étroit qui est réalisé en simple parement.

Celui-ci est agencé en boutisse parpaigne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1988, fig. 6

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne de chant

Longueur en m 3,6

Largeur en m 0,3

Orientation est sud-est/ouest nord-ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

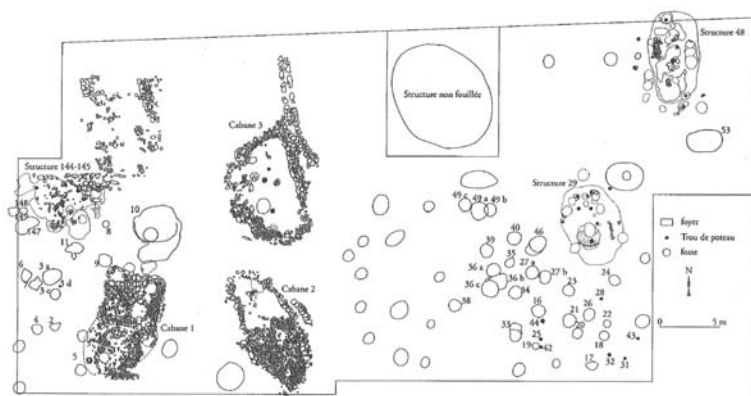
MR1E, MR1D?

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Lahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

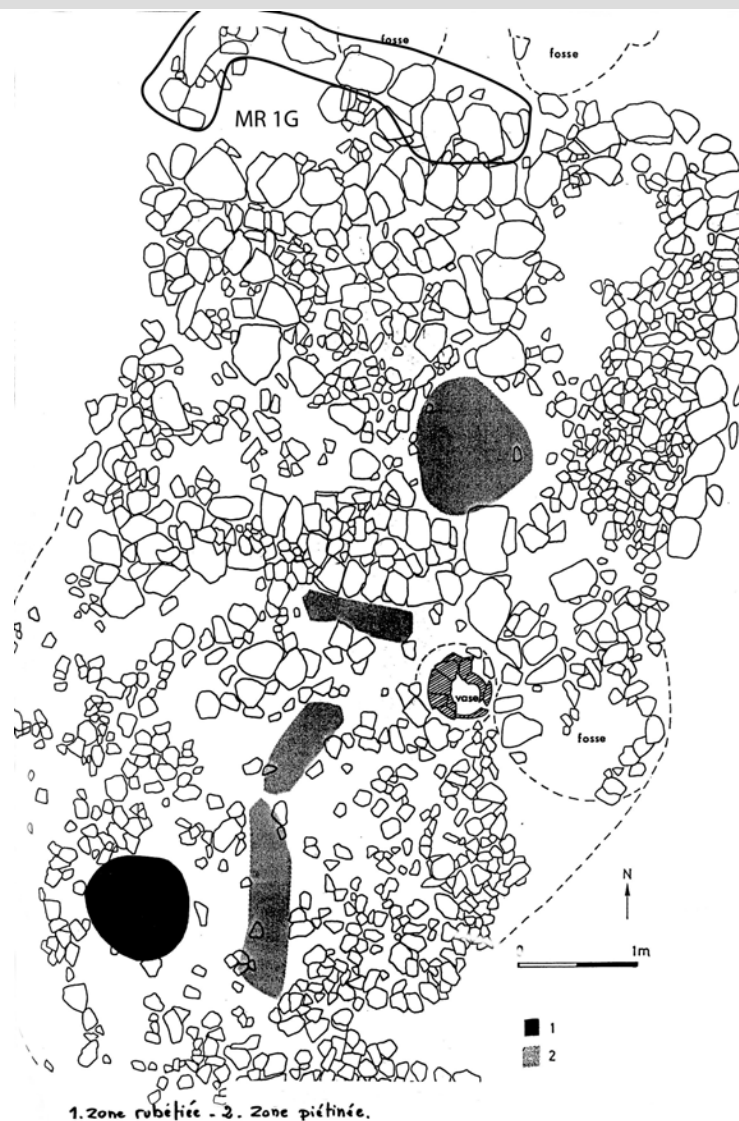
Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Si les murs adjacents avaient une architecture mixte (avec des pierres de chant et à plat, mais tout en ayant toujours une prédominance de pierres à plat), ce mur, a lui une grande majorité de pierres disposées de carreau et de chant.

Il faut également noter que les quelques pierres de l'extrémité est de ce mur sont en boutisse et pourraient former en fin de compte un petit mur appareillé avec MR1E. Dans ce cas, l'aspect circulaire et autonome de ce locus serait renforcé.

Ce mur délimite un espace circulaire avec MR1E ; d'ailleurs, il faut se demander si une entrée ne serait pas aménagée entre ces deux murs à l'ouest, ce qui donnerait à cet espace une fonction autonome par rapport à l'habitat.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1988, fig. 6

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne

Longueur en m 3,6

Largeur en m 0,6

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,45*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

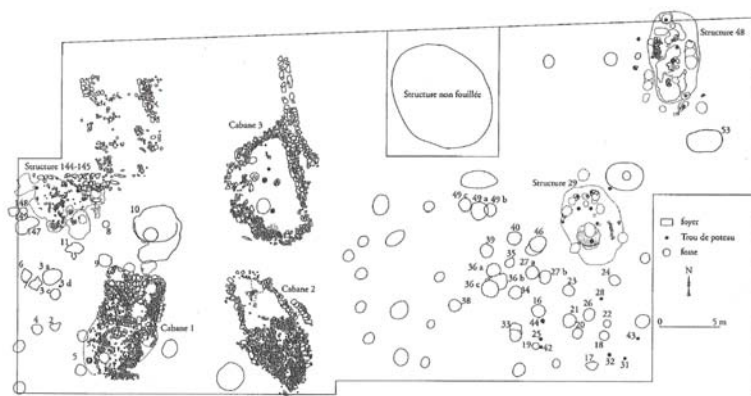
Jonction

Situation stratigraphique

sur le substrat limoneux

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

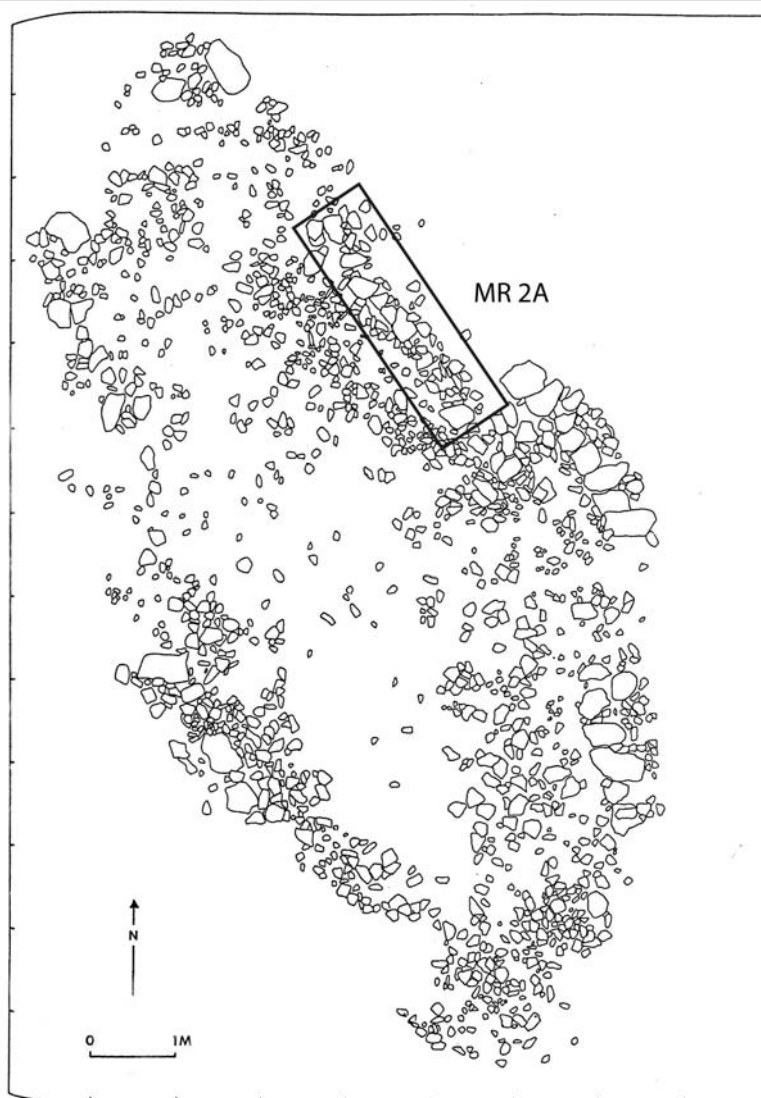
Description

Comme pour la cabane n°1, les fouilleurs ont mis en évidence une cabane qui a été implantée dans un substrat limoneux préalablement creusé. Cette cabane a des murs beaucoup moins bien conservés que ceux de la cabane 1, qui étaient déjà en mauvais état.

Ce mur semble correspondre à un mur en simple parement agencé en boutisse parpaigne. Les photos ne permettent pas de nous renseigner davantage sur cet agencement, et on ne sait pas si les pierres sont de chant, ou à plat.

Dans la partie sud de ce mur, le mur présent laisse un doute sur son simple parement ; quelques pierres sont agencées à l'est, et il pourrait s'agir d'un double parement appareillé.

Pour l'extrémité nord de MR2A, l'architecture semble plus claire. Un mur à double parement appareillé vient se poser orthogonalement, mais celui-ci est relativement court, car il s'arrête sur une fosse creusée à l'intérieur de la cabane.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1990, p. 35, fig. 40

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise majoritaire

Longueur en m 4,7

Largeur en m 0,7

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,25*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

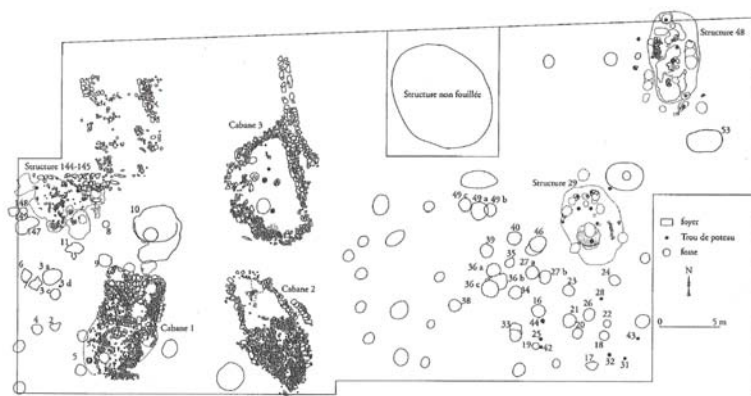
MR2C?

Situation stratigraphique

sur le substrat limoneux

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

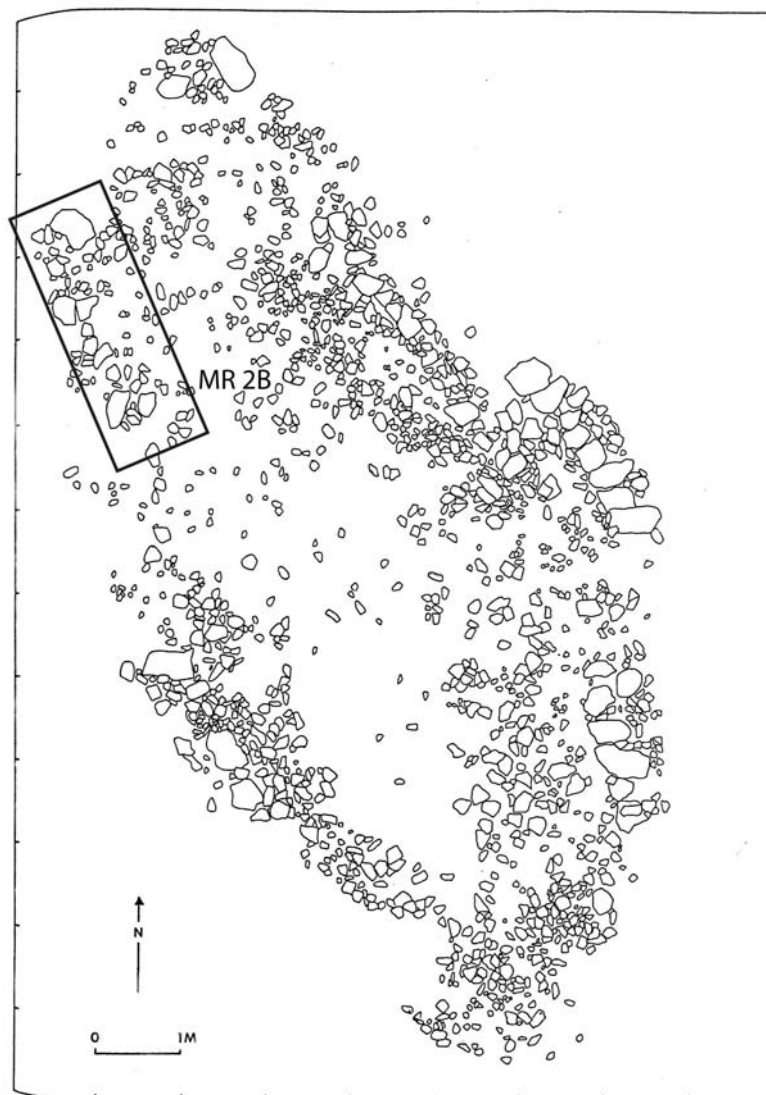
Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Cet amas structuré évoque un mur par sa disposition linéaire et sa forme. Placé dans la zone d'extraction du substrat, il a dû jouer un rôle architectural mais on ne le perçoit plus.

A l'origine, il était peut-être structuré, mais ses blocs plus petits que les autres murs s'entremêlent. Ils ne permettent pas une restitution mentale du système architectural, ni de l'agencement de ses blocs.

Ce mur et le précédent englobent tout de même un espace quasiment vide de pierres, alors que le sud de l'habitat en est recouvert. Il semble y avoir eu dans cette cabane une ségrégation de l'habitat, ou des activités.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1990, p. 35, fig. 40

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m 2,1

Largeur en m 0,4

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,55*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

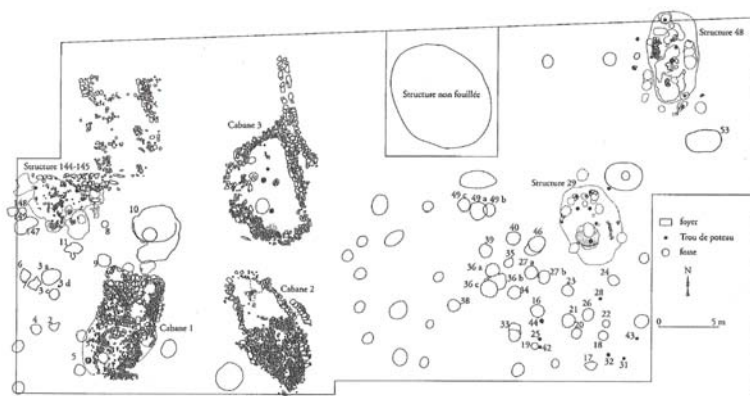
MR2B?

Situation stratigraphique

sur le substrat limoneux

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Lahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

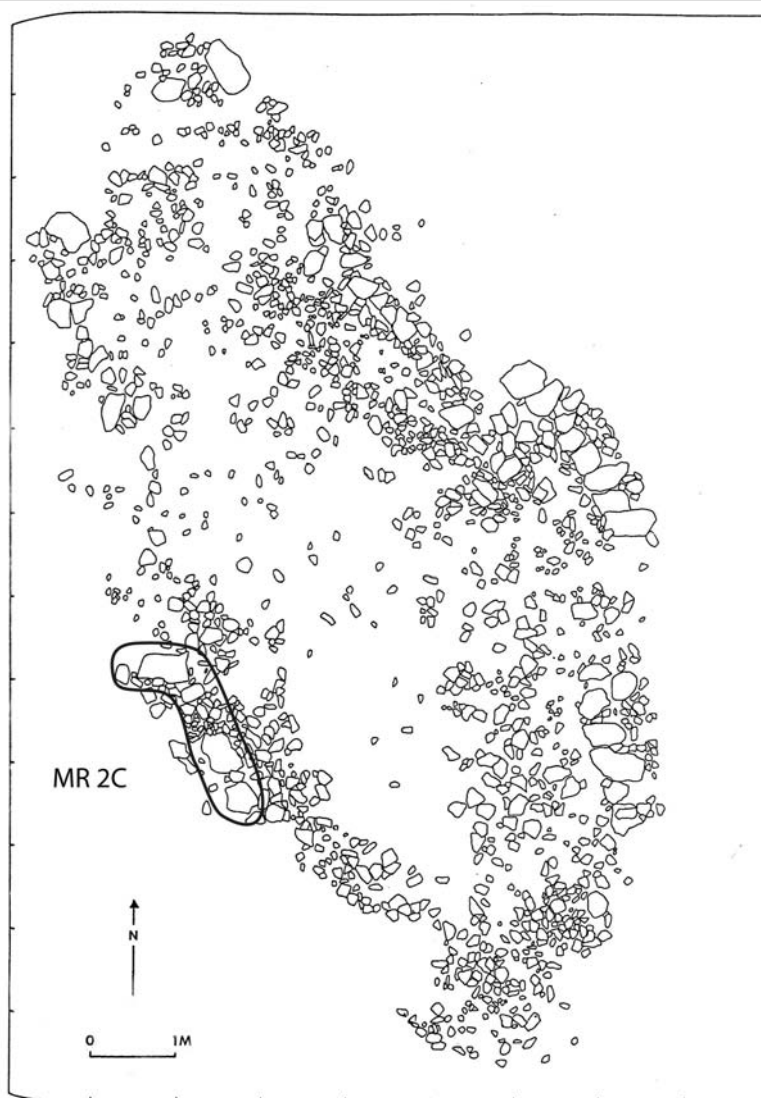
Description

Ce mur est assez identifiable; il arrête un gros amas de pierres correspondant au centre de l'habitat.

Il est agencé en assise parpaing à plat. Son assise est très régulière et permettait sans doute d'élever un mur en terre architecturé dessus, si l'on concède bien sûr que le mur était plus long à l'origine.

Il faut se poser la question également des entrées dans cet habitat. La dernière dalle de ce mur au nord est en position de boutisse et se dirige vers l'ouest, tandis que la dalle à l'extrémité sud de MR2B est elle aussi en boutisse. On pourrait donc avoir ici une entrée de matérialisée, mais l'ensemble entre MR2A et MRD est aussi une entrée probable. Le fait qu'entre ces deux entrées probables, le nombre de pierres soit réduit, rajoute du poids dans cette détermination d'espace de circulation.

Plus au sud de ce mur, on ne retrouve pas de traces de murs architecturés ; il faut se demander si un mur a été déconstruit, ou s'il n'y en a jamais eu. En tout cas, les pierres de petits modules qui couvraient l'intérieur de la cabane forment un angle qui fait songeusement penser à la rencontre de deux murs orthogonaux, l'un linéaire et l'autre courbe.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1990, p. 35, fig. 40

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m

3,1

Largeur en m

0,5

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

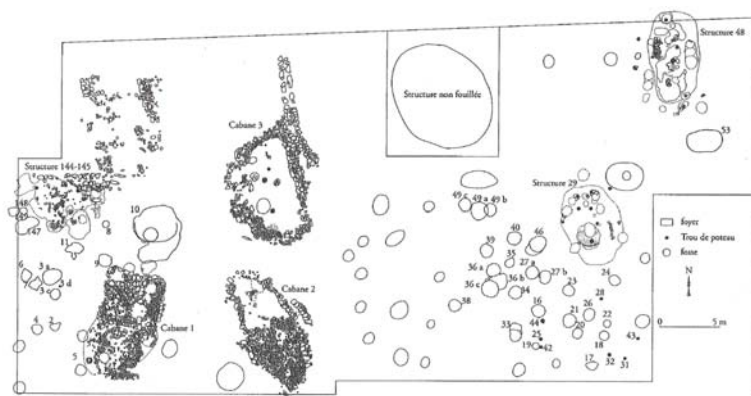
Jonction

Situation stratigraphique

sur le substrat limoneux

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



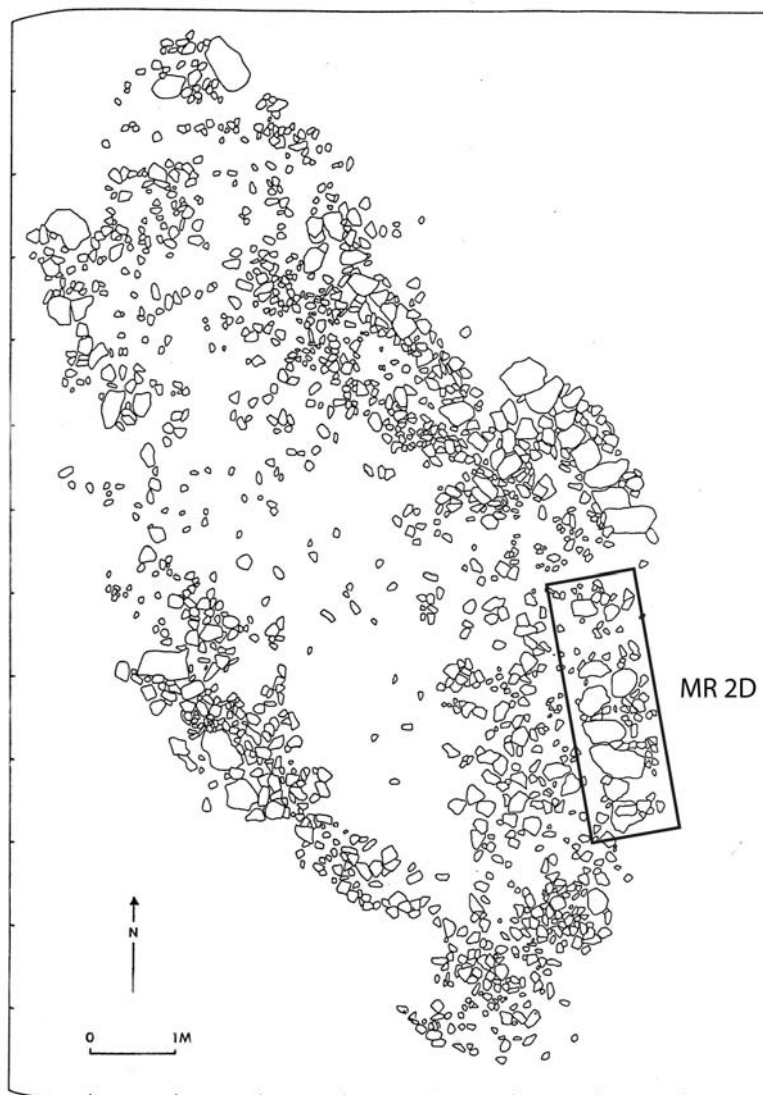
Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Ce mur aura à quelque chose près la même description que le mur MR2A.

En effet, MR2D est également un mur à assise régulière de boutisse parpaigne. Tout comme ce dernier, le doute subsiste quant à son architecture. Il pourrait être potentiellement un mur à double parement appareillé. quelques endroits, on remarque des pierres sur la partie est du parement, et un cailloutis vient également s'y lover.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1990, p. 35, fig. 40

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 2,5

Largeur en m 0,6

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,55*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

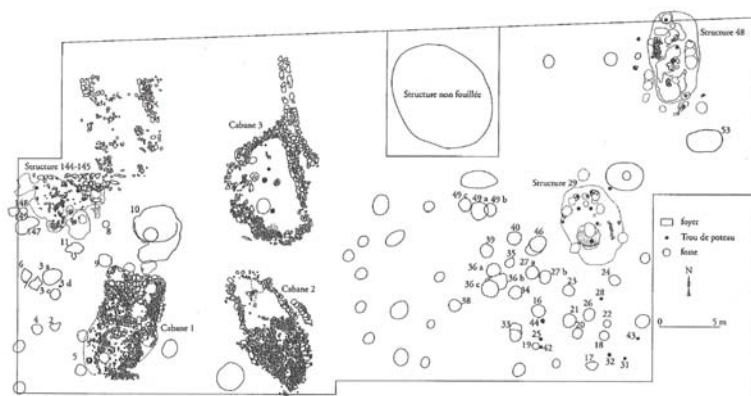
Jonction

Situation stratigraphique

sur le substrat limoneux

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Ce mur semble placé à l'extérieur de la cabane, et c'est celui qui paraît le mieux conservé de l'ensemble.

Les blocs utilisés, agencés en boutisse parpaigne, font part d'une grande maîtrise et d'une grande mise en valeur pour la vue ouest de ce mur. Cette façade et ce mur doivent donc faire partie de la cabane.

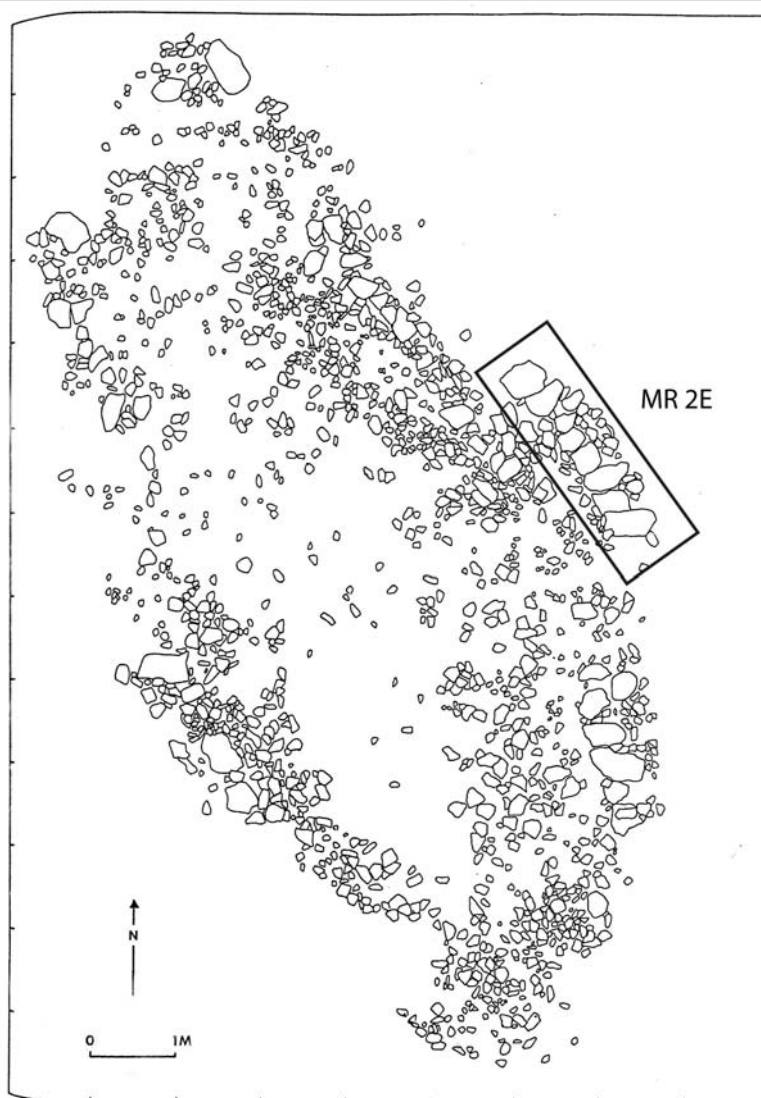
Quel est donc son rôle?

On peut imaginer plusieurs possibilités, parmi lesquelles :

- Un aménagement de l'entrée qui permet de canaliser le passage au sud du mur, et d'entreposer du matériel dans le couloir au nord, entre MR2A et MR2E.

- On peut également imaginer un système de toit, avec la pente qui tomberait sur cet ensemble bien structuré. Le cailloutis à l'est pourrait peut-être être causé par l'eau du ruissellement.

Mais celles-ci ne sont vraiment que deux hypothèses parmi tant d'autres.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1990, p. 35, fig. 40

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne

Longueur en m 4,5

Largeur en m 0,3

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

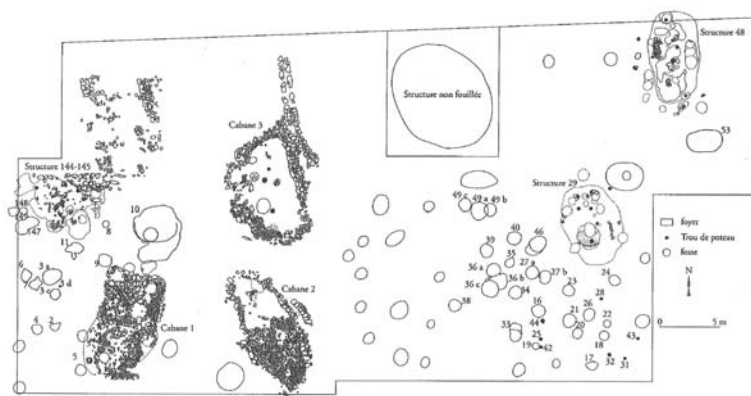
MR3B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

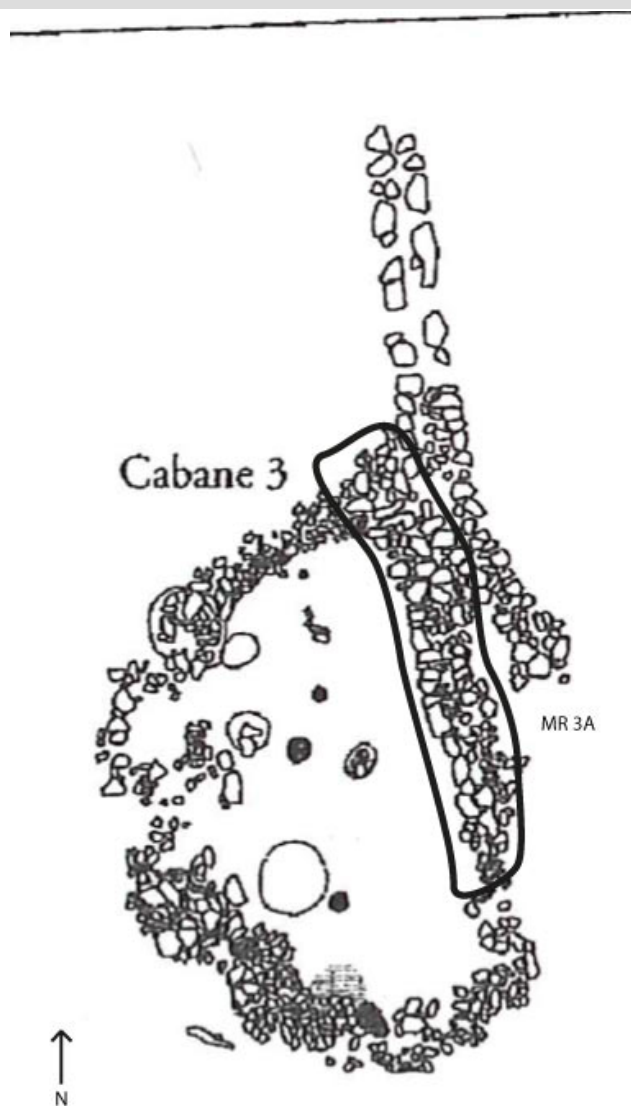
Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Pour cette cabane, la documentation est très lacunaire. Mis à part le fait que cette cabane fasse 9 m sur 6, on ne sait presque rien. On n'a trouvé dans les rapports de fouilles et dans les publications aucune photo ni relevé pierre à pierre. Nous pouvons nous faire une idée générale de l'architecture dans des documentations avec plans globaux du site (Barge 2000, p.130).

La taille de l'image ne permet pas d'extrapoler sur l'architecture.

Le sud-ouest de ce mur est un simple parement en boutisse, donc un mur en boutisse parpaigne, qui devient rapidement un amas déstructuré plus large vers le nord. C'est peut-être un double parement qui rejoint MR3B.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 2000, p. 130, fig. 2

Nom du site Les Barres

Commune EYGUIERES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

Parement ouest : carreau. Parement est : boutisse déstructurée

Longueur en m 10

Largeur en m 1

Orientation nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

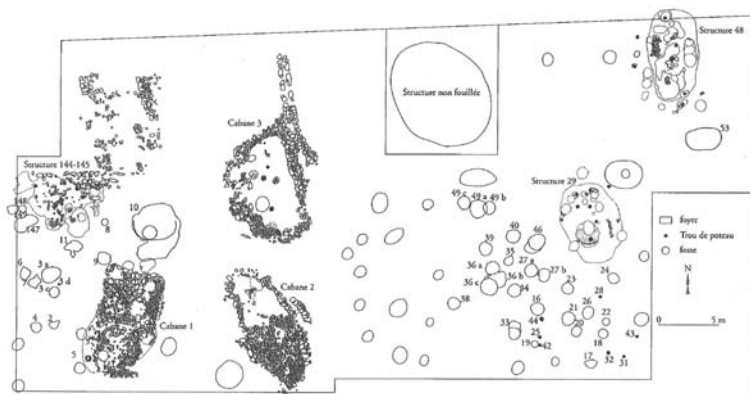
MR3A, MR4

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
H. Barge-Mahieu 1988;
H. Barge-Mahieu 1989;
H. Barge-Mahieu 1990;
H. Barge 2000;
E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

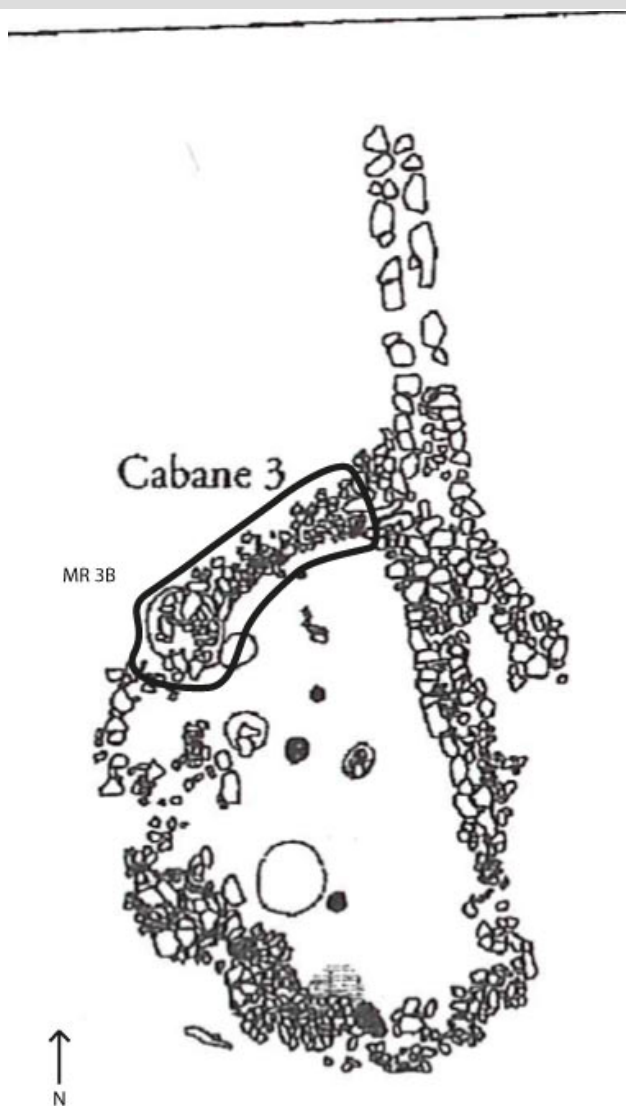
Ce mur semble être conservé inégalement selon ses parements et selon l'endroit sélectionné du mur.

Le parement est, semble avoir subi des destructions et son parement en boutisse pourrait être à l'origine en carreau.

En face, le parement ouest est quant à lui beaucoup plus structuré, il témoigne d'un mur assisé en carreau.

Il faut également noter que c'est l'un des seuls murs de cabane sur ce site qui est vraiment un double parement.

L'aménagement du nord de ce mur semble différent, les parements sont plus mixtes, passant plus souvent du carreau à la boutisse. Il laisse moins de place à un remplissage interne, et il paraît presque appareillé.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 2000, p. 130, fig. 2

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure courbe

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise majoritaire

destrutturé

Longueur en m

7,5

Largeur en m

1,7

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

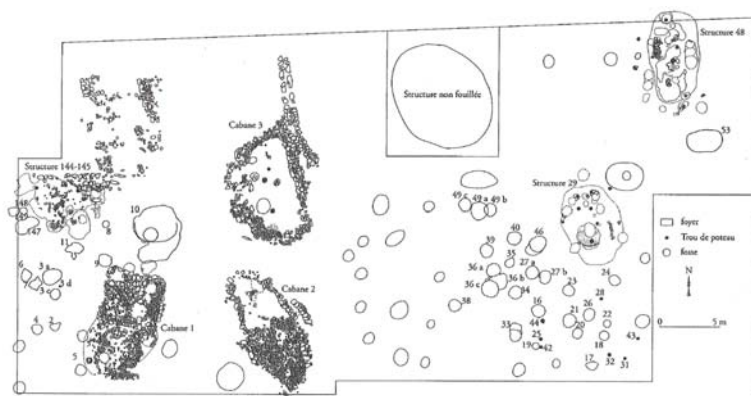
MR3B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Lahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

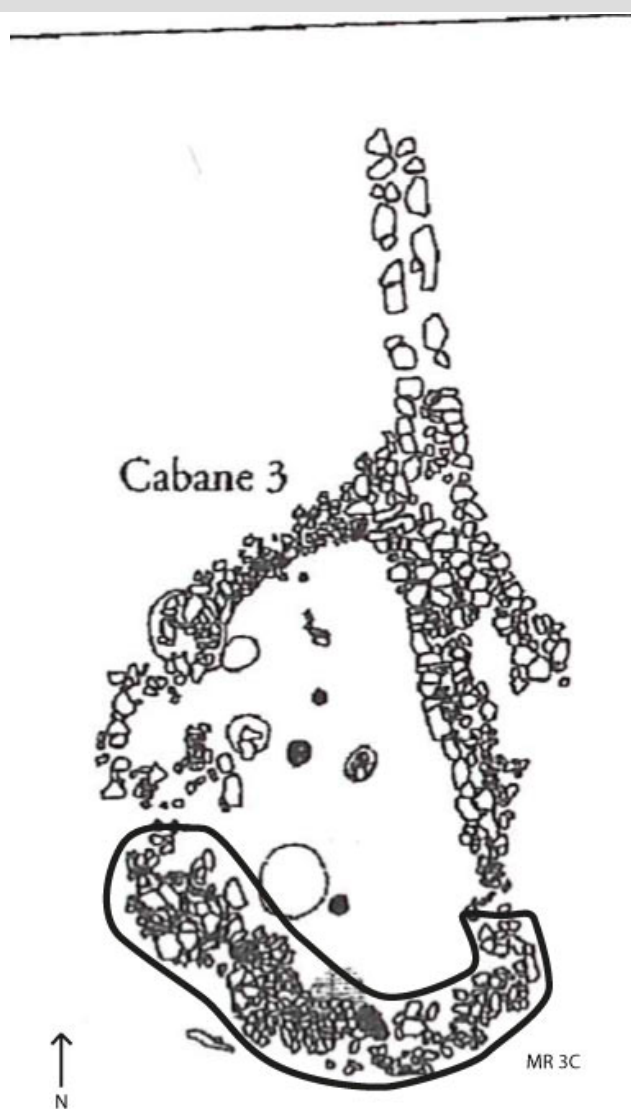
Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Tout comme les deux autres cabanes, des parties de ces habitations ne possèdent plus de murs, ou alors des murs en négatifs évidents, ou des parties de structures déstructurés qui ne dénotent plus d'organisation évidente.

C'est ce dernier cas auquel on a affaire avec ce mur.

Le mur ne semble pas avoir de parement externe, on a l'impression d'un amas de blocs qui sont limités dans l'espace et qui forment un mur. Cette partie semble bien être celle d'un mur, car des structures en creux et en élévations paraissent prendre place contre son supposé parement interne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 2000, p. 130, fig. 2

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse

Longueur en m 10

Largeur en m 1

Orientation nord-sud

Élévation

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

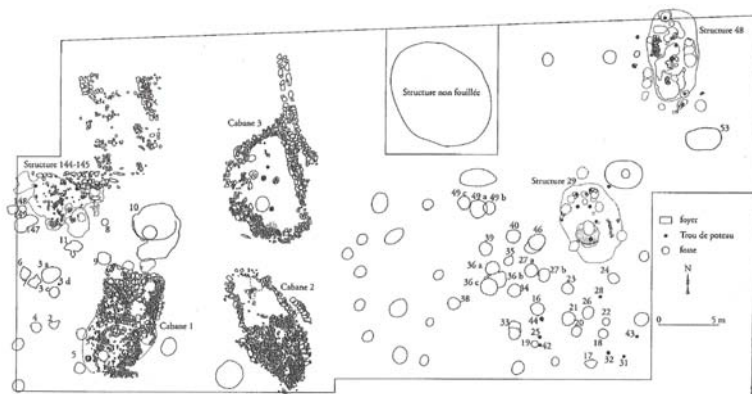
MR3B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu, A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

Ce mur ne semble pas appartenir à une cabane.

La structure est légèrement différente des autres. La structure est à peine courbe dans sa moitié sud, et linéaire dans sa partie nord.

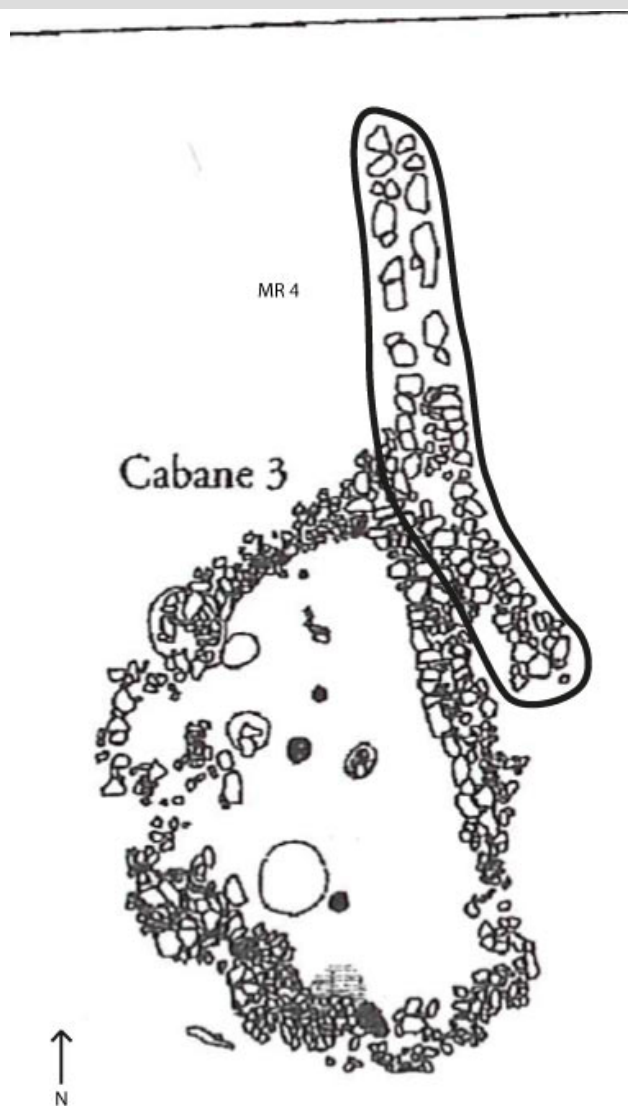
L'architecture de ce mur est celle d'un mur à double parement assisé en boutisse avec remplissage interne pour les trois-quart sud. Le nord du mur possède quelques dalles en carreau qui pourraient montrer un changement d'architecture.

Il pourrait segmenter un espace, ou être une structure de délimitation.

On ne retrouve un tel type de mur que plus à l'ouest, mais orienté est-ouest.

Si ce mur est bien une structure de délimitation, alors l'habitat serait des deux côtés, car deux structures fouillées et une non fouillée sont à l'est. Les deux premières ne sont pas des cabanes, même si elles possèdent une architecture sur poteaux porteurs, mais ce sont des zones d'activités.

Le mur pourrait jouer le rôle de ségrégation entre l'espace habitable et l'espace d'activité?



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 2000, p. 130, fig. 2

Nom du site Les Barres
 Commune EYGUIERES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1988-1991

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze associé à du Campaniforme style 2
 Campaniforme style 3
 Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau

Longueur en m

8

Largeur en m

1

Orientation

est-ouest

Élévation

Pétrographie

molasse calcaire

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

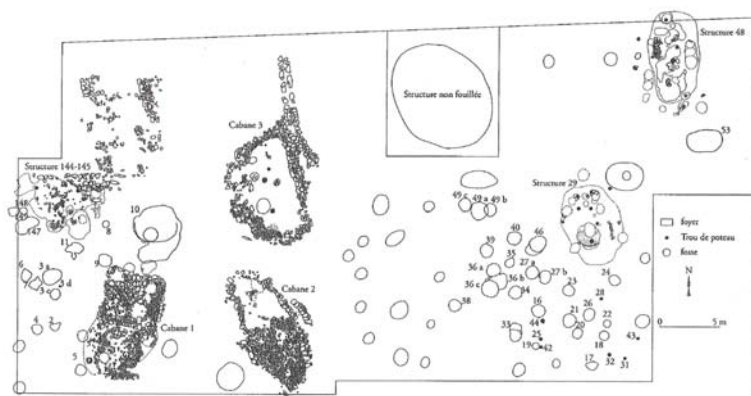
Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

H. Barge-Mahieu et A. Faure 1988;
 H. Barge-Mahieu 1988;
 H. Barge-Mahieu 1989;
 H. Barge-Mahieu 1990;
 H. Barge 2000;
 E. Mahieu 2003; H. Barge 2009



Situation sur le site

Barge 2000, p. 130, fig. 2

Description

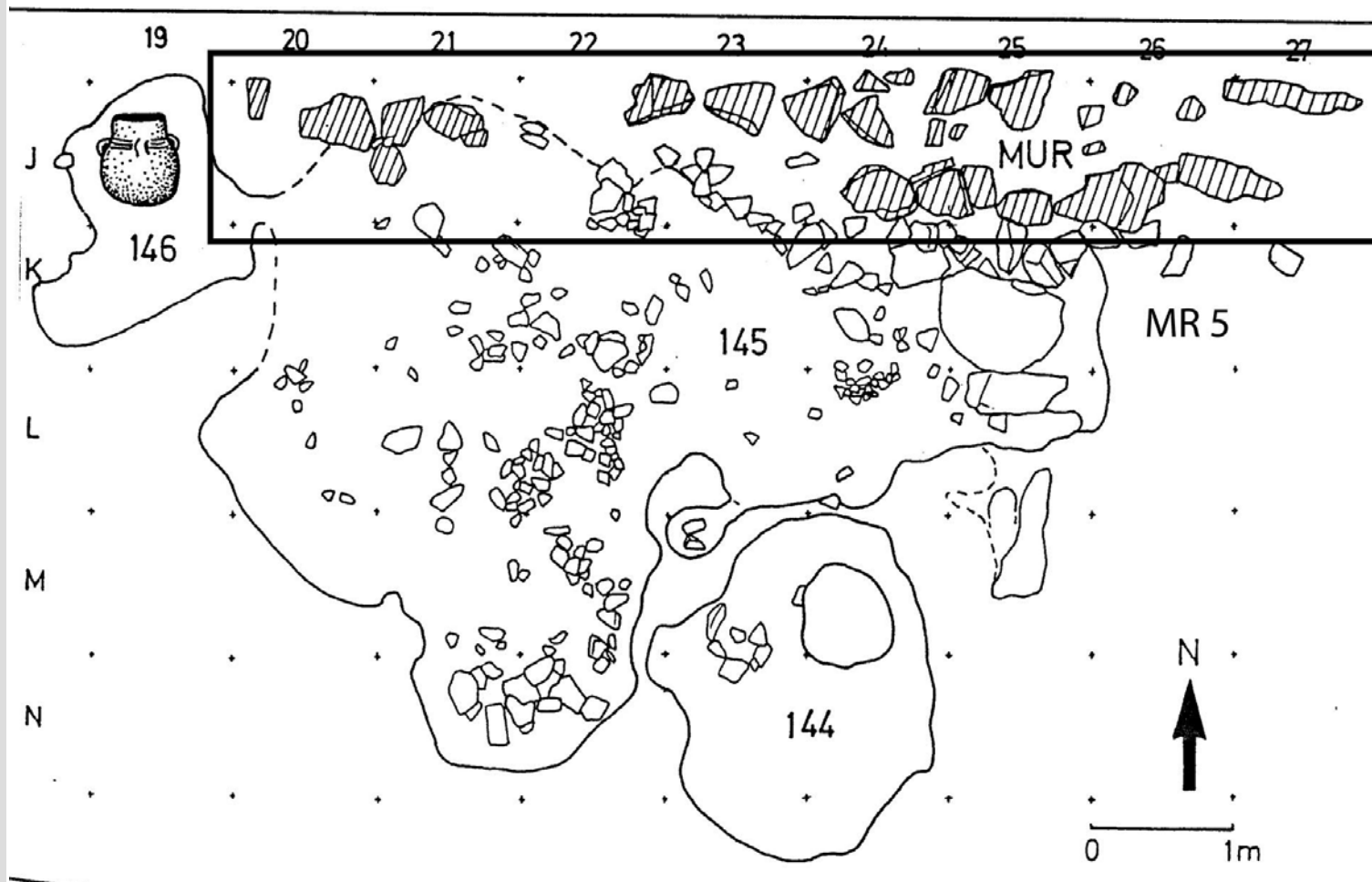
Ce mur linéaire a été découvert en 1987 et semble limiter divers espaces.

Il paraît avoir un rôle architectural, car des trous de poteaux ont été retrouvés non loin de lui. Son architecture est différente des murs de cabanes.

Celui-ci est un mur à double parement majoritairement appareillé en carreau avec un remplissage interne de pierres et de terre.

Les auteurs mentionnent d'autres murs entre celui-ci et la cabane 3 mais les informations sont trop éparses pour en faire une analyse. Tous ces murs permettent de dire que l'on a là des ensembles architecturaux des plus complexes et des plus documentés en architecture de pierre pour le Néolithique final de Provence.

Son mobilier de diverses cultures, et ses habitations similaires à celles des Calades à Orgon, c'est-à-dire de forme ovale, font penser aux structures du Fontbousse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1990, p. 31, fig. 37

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

13

Largeur en m

1,6

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

2 assises

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,3

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1B, MR2A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Description

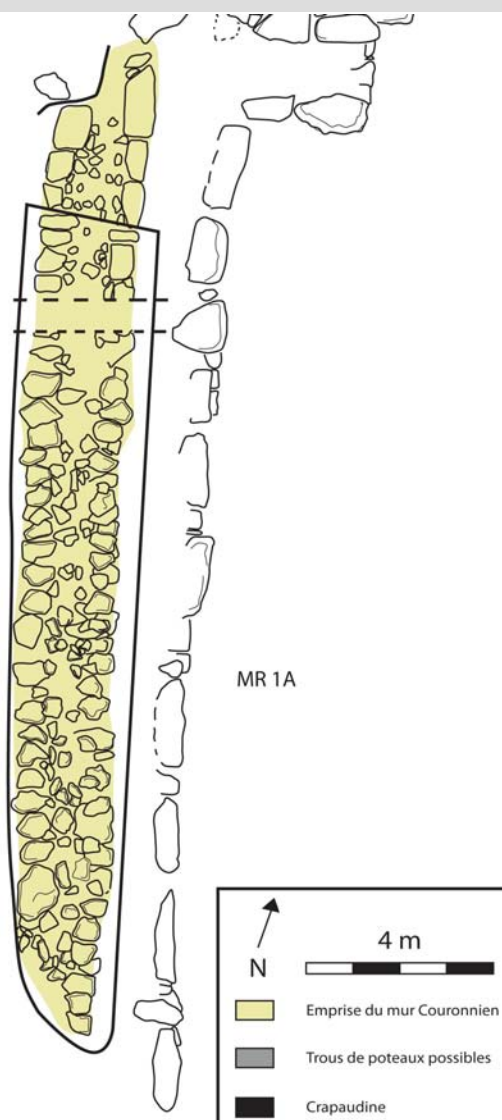
La structure est plus longue que ce que les fouilleurs ont pu mettre au jour, soit 80 m de structure de délimitation. Il ne sera décrit ici que ce qui a été fouillé et publié, c'est à dire le centre de l'enceinte.

L'entité qui est désignée ici comme MR1 est considérée d'après les fouilles comme le mur construit lors de la deuxième phase d'implantation couronnienne du site, qui met fin à un habitat ouvert. Nous avons donc un mur Couronnien.

Ce mur MR 1A est construit en boutisse et assisé à priori sur deux rangs de dalles. On remarque une homogénéité dans la taille des modules de parements utilisés, même s'ils ne sont pas tout à fait normés.

Le mur qui vient s'implanter secondairement et qui est sans doute construit par les Campaniforme de style 4 se sert du parement est du mur Couronnien comme parement ouest de leur mur.

MR1A a un remplissage interne de plus petits blocs qui sont uniquement à plat.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

2,8

Largeur en m

1,6

Orientation

nord-sud

Élévation

2 assises

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,35

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1A, MR2A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

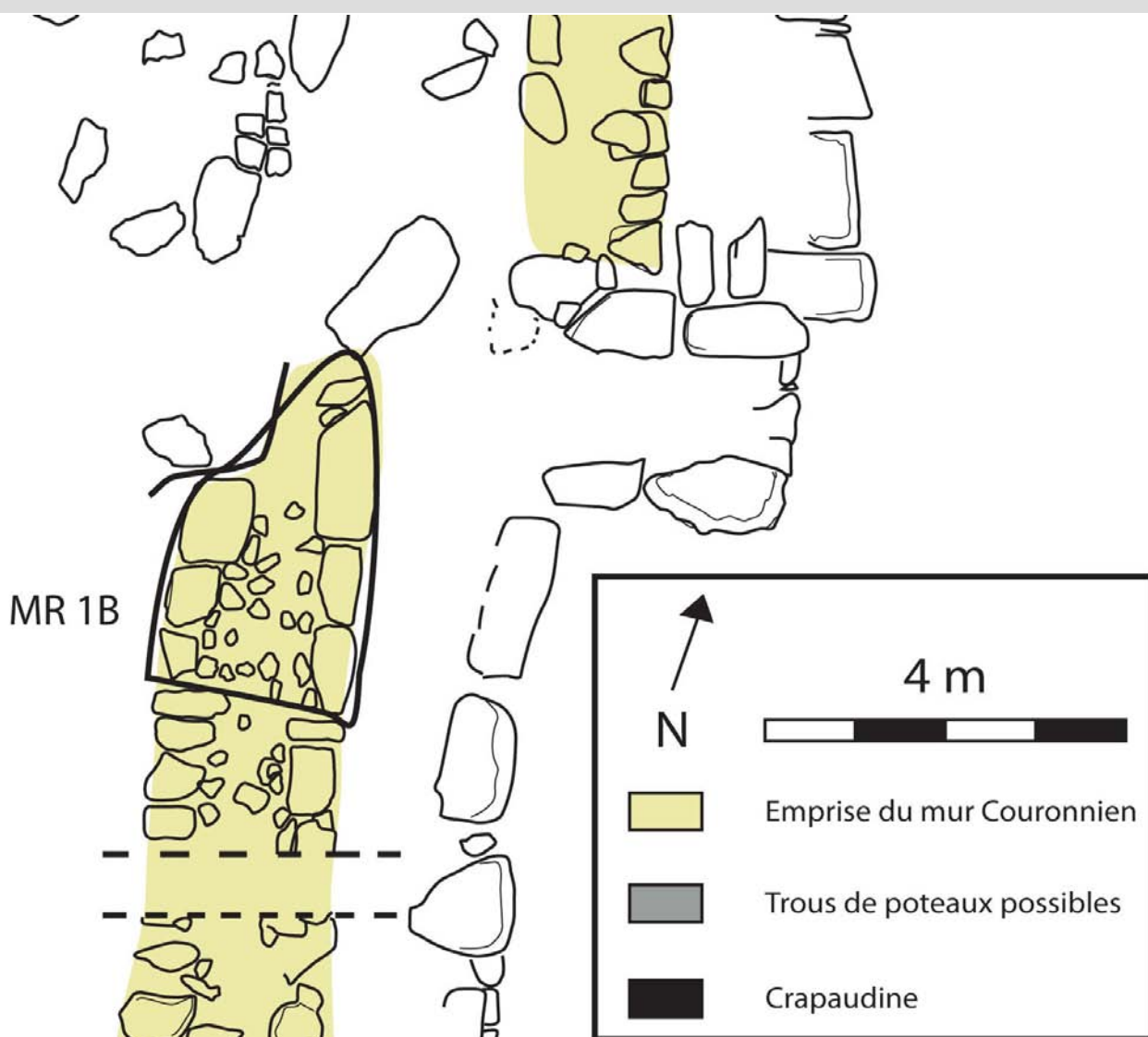
D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette partie de mur est probablement la fin du mur constitué par MR1A et MR1B. En effet, MR1C et MR1D sont décalés de deux mètres vers l'est et ne sont donc pas alignés avec celui-ci. Il est possible qu'une entrée ait été placée entre MR1B et MR1C, bien que les deux crapaudines, dans le carré F11, puissent aussi matérialiser une autre porte.

MR1B est légèrement différent de MR1A. Il est constitué de deux parement avec remplissage interne, mais ses parements externes sont faits en carreau, alors que MR1A était construit en boutisse. La construction est donc légèrement différente à cet endroit, et il faut se demander si ce changement d'architecture est dû aux couronniers ou aux campaniformes.

Une dalle est placée obliquement par rapport au parement est de ce mur dans le carré E4, et, pourrait témoigner d'une volonté de raccord avec l'ensemble, décalé de deux mètres à l'est.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

1,3

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

2 assises

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR5A, MR2B, MR3A?

Situation stratigraphique

sur le substrat et Us sédimentaire Couronnienne première phase

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

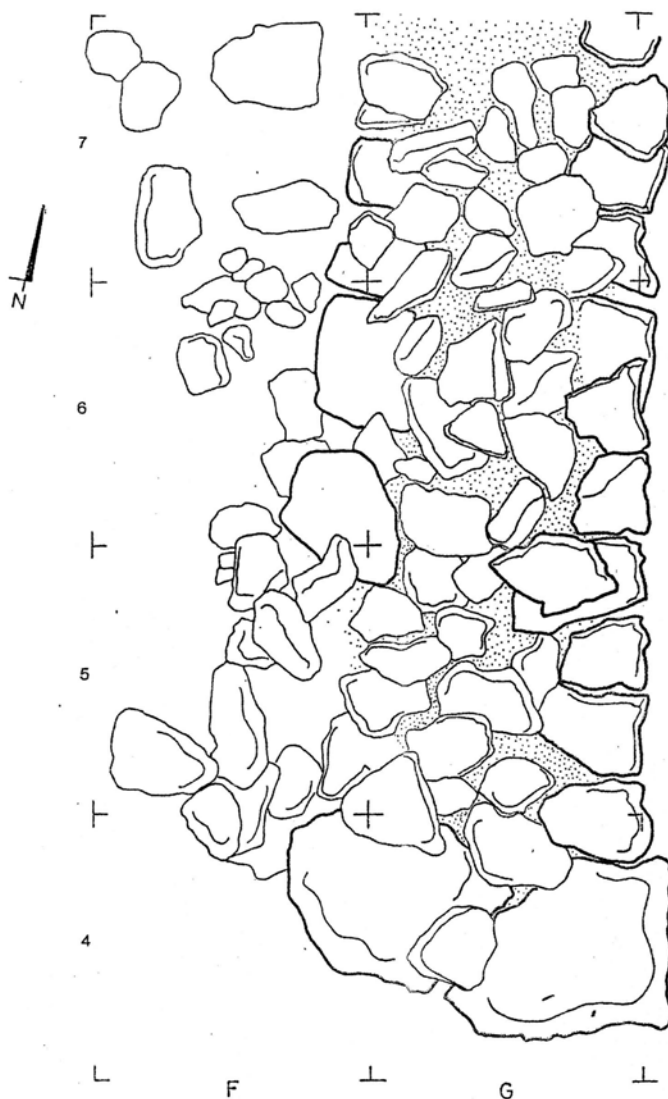
Description

Cette partie de mur est donc décalée de deux mètres vers l'est par rapport aux précédents segments.

Elle est plus renseignée que d'autres, car elle a été fouillée et un plan précis a été réalisé et publié. Le mur est construit de la même manière que MR1A : un double parement aménagé en boutisse avec remplissage interne.

Par contre, à la différence des deux parties présentées précédemment, ce segment possède des modules de plus petites tailles.

On remarque également dans la coupe publiée, qui passe à l'interface des carrés 7-8 au niveau du mur, que ce mur Couronnien est au centre d'un double parement constitué par MR2B et MR3A. On note également que la couche couronnienne passe sous les deux parements du mur Campaniforme. La différence chronologique entre les deux murs est prouvée à cet endroit.



Vue de la partie de la structure décrite

Camps-Fabrer et D'Anna 1985, fig. 4

N° de la partie de structure

IMV3 MR1D

N° d'inventaire

25

Nom du site

Miouvin III

Commune

ISTRES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

108,3 m

Date de fouille

1973-1985

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du
Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre sèche avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

1

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

2 assises

Pétrographie

calcaire coquillier du
VindebonienProvenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,25

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques
et pluridécimétriquesTranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR2C, MR3B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans
originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette partie est l'extrémité nord de l'entité appelée MR1.

Elle semble avoir subi quelques réaménagements, car elle n'est pas assisée tout du long comme le reste du mur Couronnien. Si sa partie ouest témoigne d'un mur Couronnien typique pour ce site, avec agencement de pierres en boutisses, sa partie ouest est très différente.

Mis à part dans les carrés H18 et H19 où l'on retrouve des dalles en boutisses, le reste de ce parement montre des grandes dalles placées en carreau. Celles-ci font penser au mur postérieur. D'ailleurs cette idée est renforcée par le fait que le parement ouest du mur MR2C est dans l'alignement direct du parement est de MR1D.

L'aménagement au nord de MR1D, immédiatement à sa fin, témoigne du souci de reprise des derniers constructeurs des édifices anciens.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre sèche avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

15,9

Largeur en m

1,8

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1,4*0,5

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1A, MR1B, MR5B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

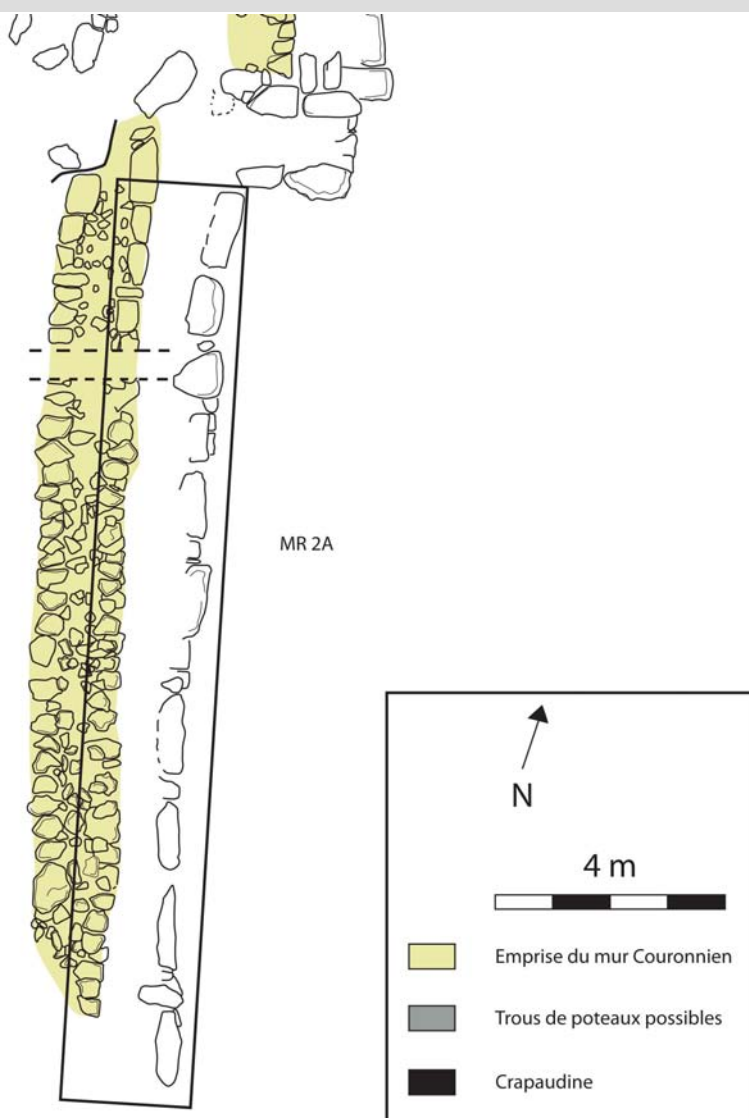
Description

L'implantation des murs postérieurs à ceux Couronnien témoignent de mises en œuvre très différentes tout le long de cette structure de délimitation.

Pour cette partie, comme pour le reste du parement externe de la structure de délimitation (sauf MR2B), les dalles sont disposées en carreau de chant, immédiatement posées au-dessus de leur lieu d'extraction, pas dans le lit d'extraction, mais sur le substrat encore en place juste au-dessus (Camps-Fabrer et al. 1985).

Ce parement est témoin d'aménagements de grandes dalles en carreau, avec quelques petites dalles en boutisse entre ces grandes dalles. Le parement ouest de cette partie ne semble jamais avoir été construit dans la phase postérieure. En effet, il est probable qu'ils aient réutilisé le parement est du mur Couronnien MR1A et MR1B.

Entre ce parement est de dalles en carreau et ce parement est du mur Couronnien, ils ont placé un remplissage de petits blocs et de pierrailles.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

5,6

Largeur en m

1,8

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1*0,7

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR5A, MR1C, MR2C

Situation stratigraphique

sur US sédimentaire Couronnienne

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

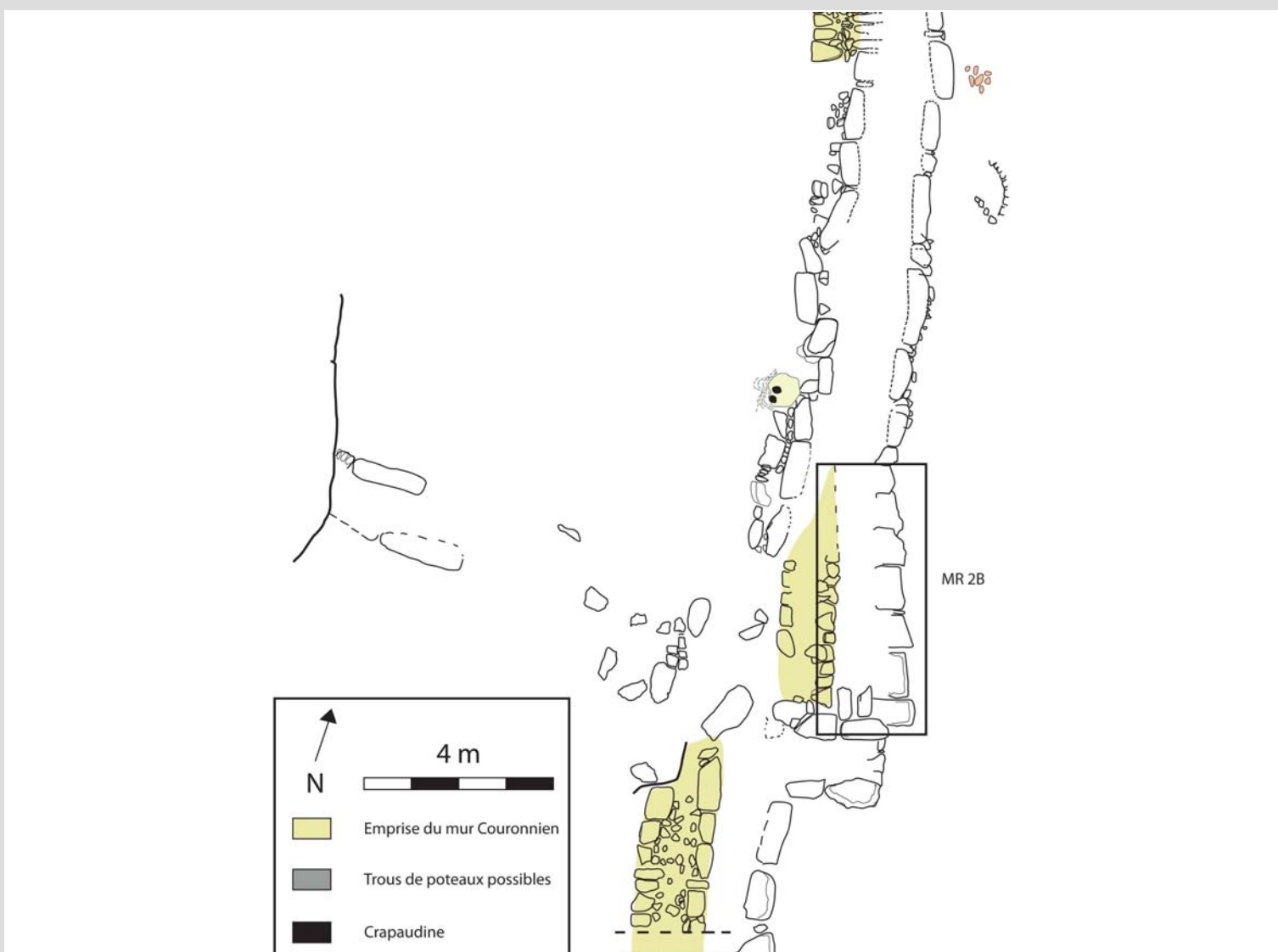
Description

Cette partie de mur est placée immédiatement après l'aménagement de la porte MR5.

Tout comme la partie précédente, le parement ouest de ce mur est constitué par le parement est du mur Couronnien qui est aménagé en boutisse.

Curieusement sur cette partie, on trouve un écho dans l'architecture du mur construit postérieurement. En effet, celui-ci est également construit en boutisse mais avec des blocs de modules propres à l'enceinte récente.

Ce mur a la chance d'être renseigné par une coupe stratigraphique (H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985) qui montre que ce mur n'est pas installé sur le substrat, mais sur une faible US sédimentaire, contrairement au reste du parement externe implanté sur le substrat.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

13,3

Largeur en m

2,7

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1,5*0,5

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR2B, MR3A, MR1D, MR3B, MR2D

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

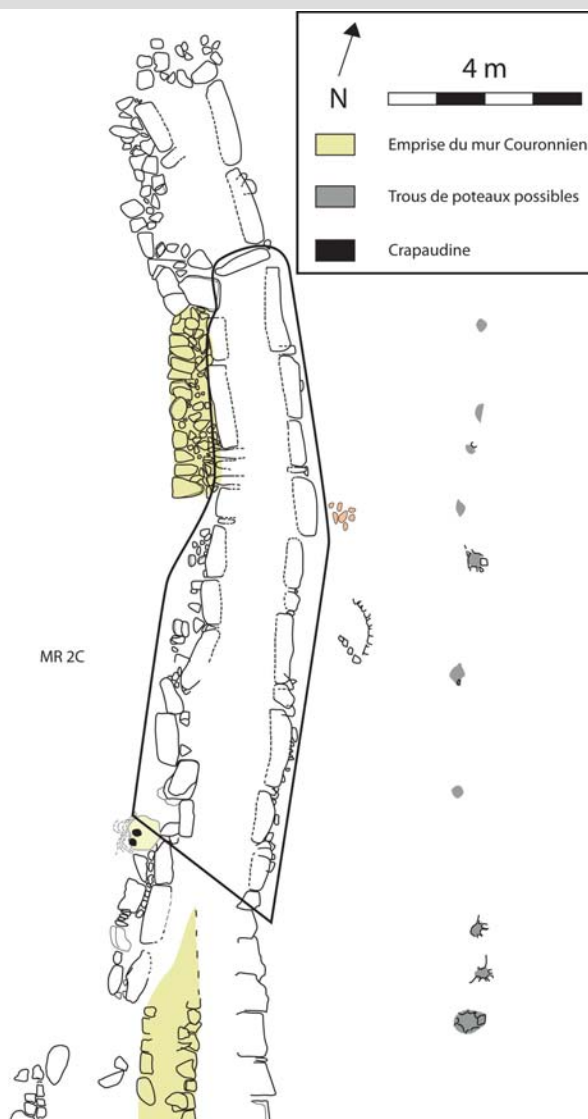
D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette partie de mur n'est composée que de blocs de la seconde construction, il n'y a pas de vestiges visibles de la construction linéaire couronnienne dans cette zone.

Le parement externe, donc le parement est, est très bien construit, selon la technique rappelée pour MR2A (Camps-Fabrer et al. 1985).

C'est donc une construction en carreau de chant. On retrouve cette même construction pour le parement ouest, mais l'assemblage est plus hésitant. L'assemblage du parement ouest est plus désordonnée et moins rectiligne que son homologue parallèle. Ceci est peut-être dû au fait qu'il y avait probablement dans cette zone le mur Couronnien, qui semble avoir été déconstruit. Mais les petites pierres que l'on retrouve à l'ouest de ce parement en FG 14 à 17 laisse penser au remplissage interne de ce mur plus ancien. Il est donc possible que la construction récente ait dû jouer avec ces contraintes.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

3,9

Largeur en m

2

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1,6*0,5

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR2C, MR3B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

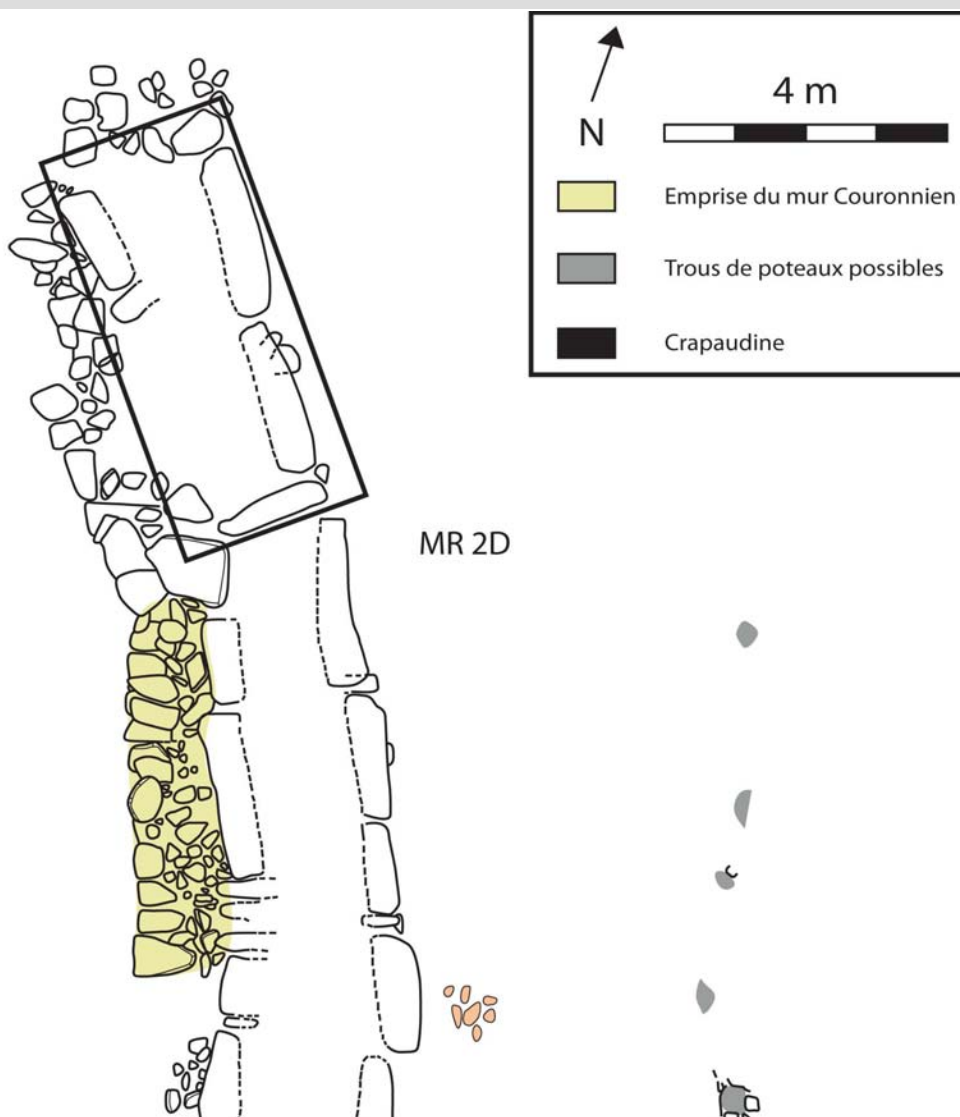
Description

Cette partie de mur est quelque peu lacunaire.

Pour le parement est, on retrouve le même schéma que pour le reste de la structure de délimitation avec deux dalles en carreau et de chant.

Pour le parement ouest, les traces de construction sont moins lisibles ; on remarque tout de même dans le carré G26 une dalle en carreau de chant parallèle au parement précédent.

Il faut également noter que cette partie est coupée de la précédente par une grande dalle disposée en boutisse et qui fait la jonction entre l'aménagement au nord de MR1D, ce qui semble correspondre à la partie MR3B.



Vue de la partie de la structure décrite

N° de la partie de structure

IMV3 MR3A

N° d'inventaire

30

Nom du site

Miouvin III

Commune

ISTRES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

108,3 m

Date de fouille

1973-1985

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du
Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

3,5

Largeur en m

1,1

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire coquillier du
VindebonienProvenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,4

Remplissage interne

centimétriques et
décimétriquesTranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR1C?, MR2C, MR2B?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans
originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Les deux parties de mur MR3A et MR3B sont compliquées à analyser, car elles semblent avoir des implantations qui divergent légèrement des murs couronniers et campaniformes.

Cette partie de mur utilise des blocs plus petits que ceux de la grosse structure de délimitation, mais plus grands que le mur Couronnien. Le mur utilise des blocs en carreau et de chant, et sa largeur est plus mince que les autres structures.

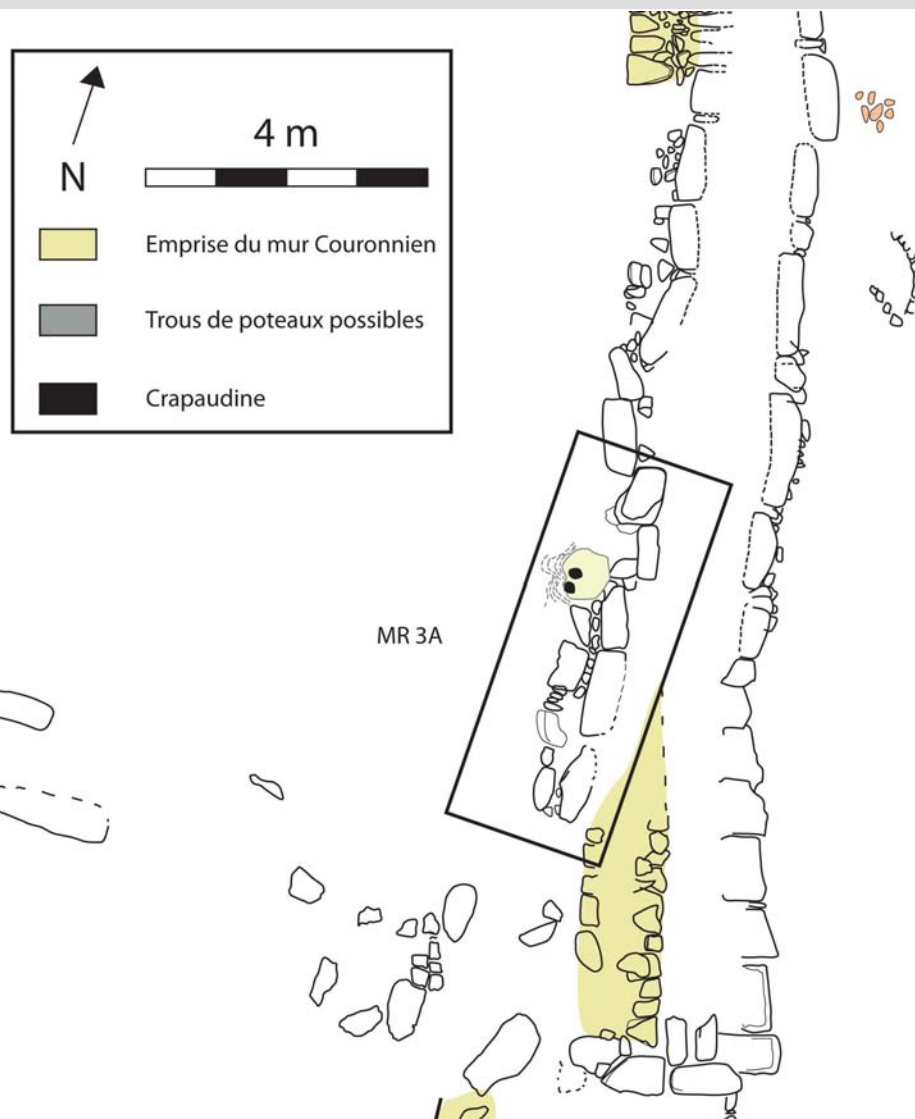
Il faut s'interroger sur la fonction de cette partie, qui a une architecture unique sur les parties fouillées. Le remplissage interne utilise des pierrailles, et les crapaudines du carré F11 sont au débouché de ce mur.

Il faut se demander alors de quelle période est ce mur.

Sa technique a l'air plus utilisée sur ce site par le dernier aménagement, et sa trajectoire semble recouper MR1C, partie du mur couronnien. Ce mur est probablement plus récent.

Celui-ci arrive également en position orthogonale par rapport à MR4 en laissant un vide de 1,5 mètres. Si l'on considère l'entrée aménagée dans la structure MR5, il pourrait former une entrée en chicane avec ces deux ensembles et structurer un habitat à l'intérieur.

A noter que la cabane sur poteau porteur découverte est à l'extérieur de l'enceinte.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site

Miouvin III

Commune

ISTRES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

108,3 m

Date de fouille

1973-1985

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du
Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

4,5

Largeur en m

1,1

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

calcaire coquillier du
VindebonienProvenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

centimétriques et
décimétriquesTranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR2D, MR1D, MR2C

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans
originaux ; mise au net Pelmoine 2013

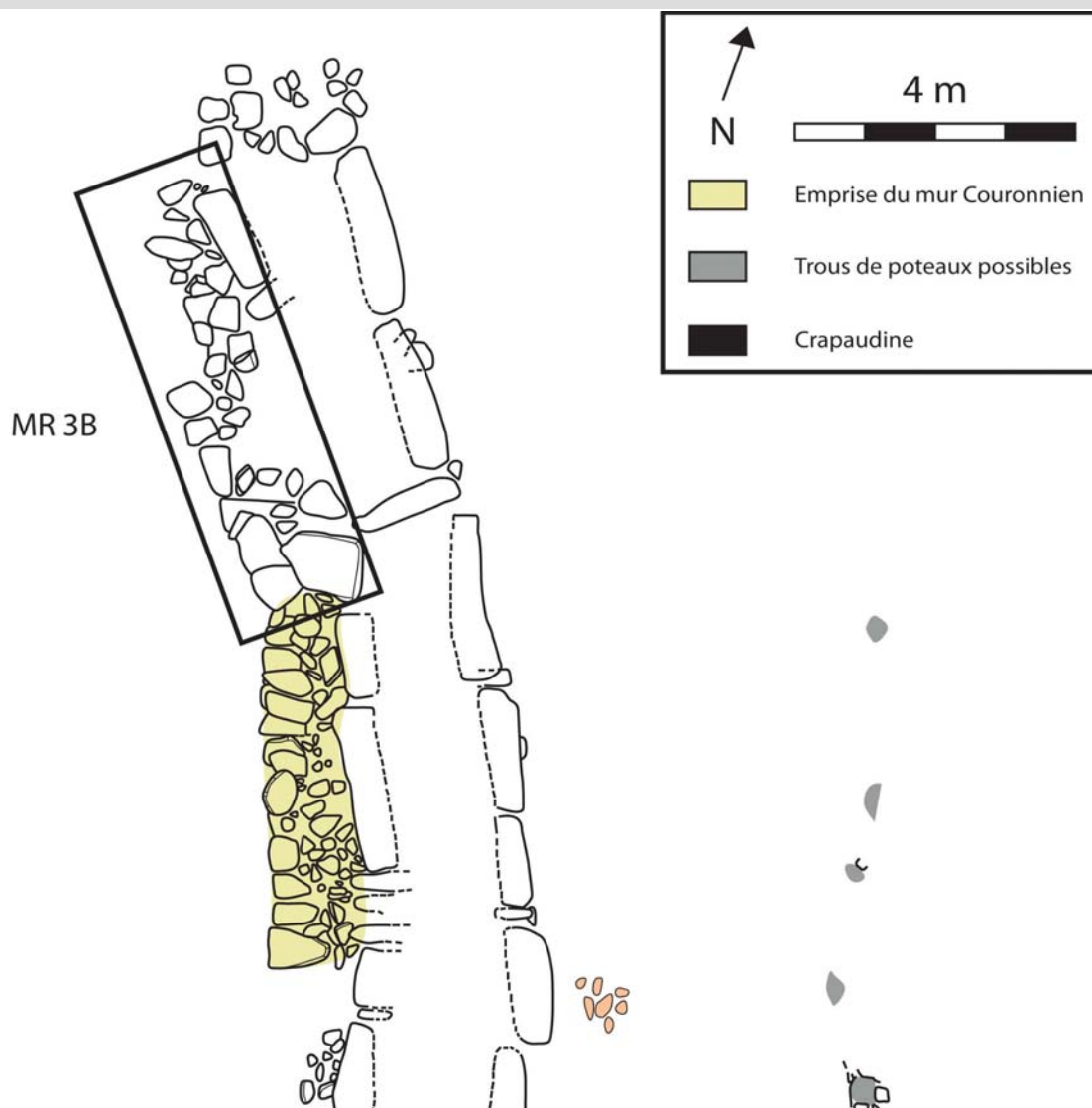
Description

Cette partie de mur semble correspondre à un mur à double parement en pierre avec remplissage interne, mais son apparence donne un état déstructuré.

La plupart des blocs utilisés en parement semblent l'être en boutisse.

Sa taille de module et son type de construction ressemble beaucoup au mur Couronnien.

Il est dommage de remarquer que cette partie de mur n'est pas différenciée dans les rapports de fouilles et dans les publications ; il n'est donc pas individualisé ni rattaché à la phase Couronnienne ou Campaniforme.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Miouvin III
Commune	ISTRES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	108,3 m
Date de fouille	1973-1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (1 et 2)
Néolithique final Couronnien (3) associé à du Campaniforme style 3 (?)
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

8,6

Largeur en m

1,7

Orientation

est-ouest

Élévation

1 à 2 assises

Péetrographie

calcaire coquillier du Vindebonien

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1,5*0,5

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1985;
H. Camps-Fabrer et al. 1985;
H. Camps-Fabrer, A. D'Anna 1989



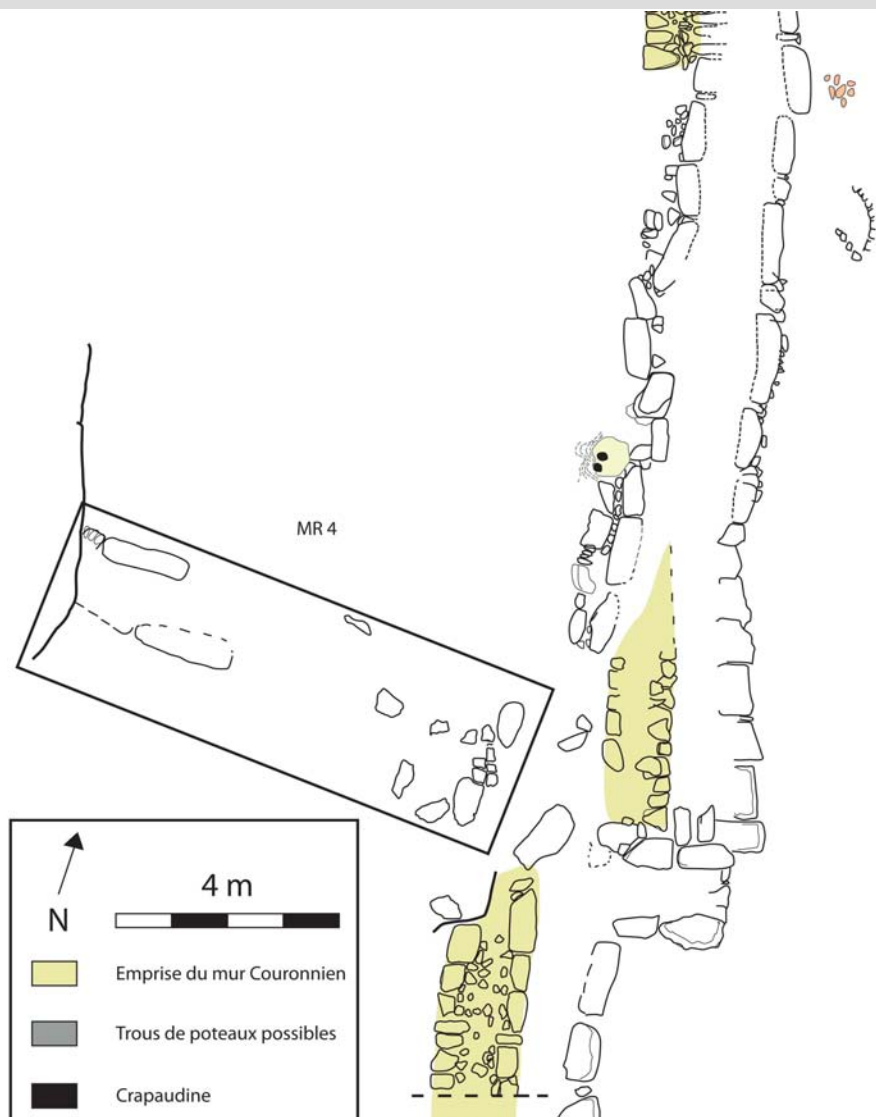
Situation sur le site

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette entité considérée comme un mur nous apparaît sur les plans comme très déstructuré. Néanmoins les quelques blocs restitués montrent de grands blocs, comparables à ceux du parement externe de la structure de délimitation, agencés en carreau de chant. On a donc l'impression de retrouver le même mode de construction que MR2C.

Ce mur est considéré par les auteurs comme un mur structurant l'espace interne du sommet, et coupant ainsi l'habitat en deux.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Camps-Fabrer et D'Anna 1985 et plans originaux ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site St Joseph Fontainieu

Commune MARSEILLE

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 187 m

Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure

Technique de construction

double parement en pierre?

Appareillage et type d'assise majoritaire

Longueur en m

Largeur en m

1,1

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

plusieurs assises

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,2*0,1

Remplissage interne

Tranchée de fondation

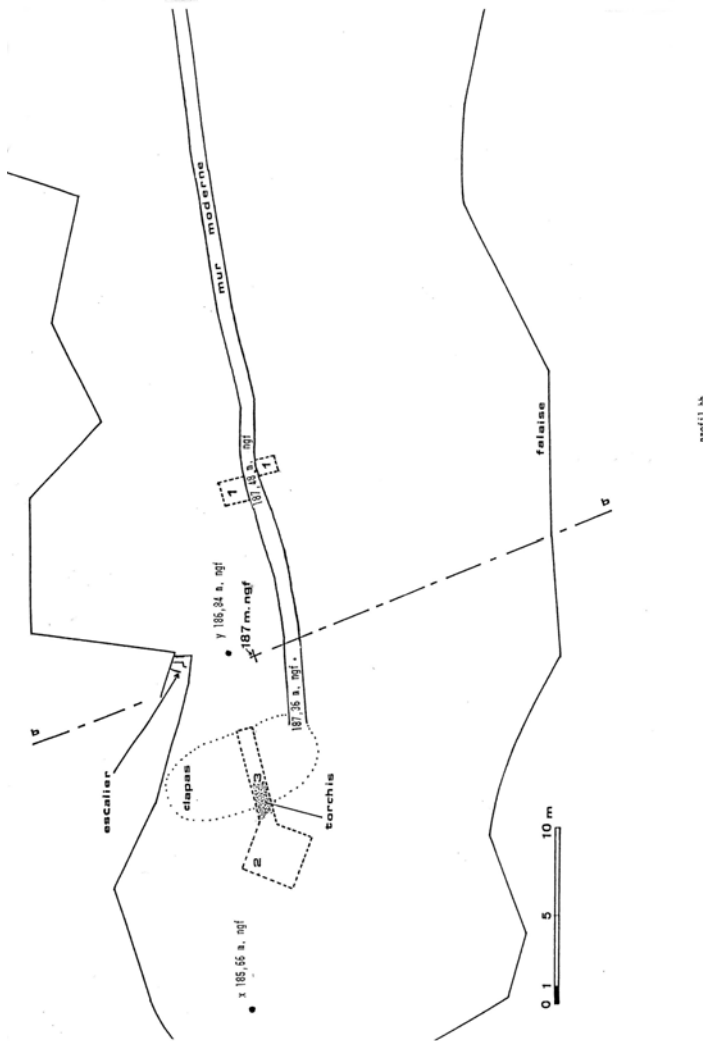
Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

G. Onorati 1971;
G. Marchesi 1987

Situation sur le site

Marchesi 1987

Description

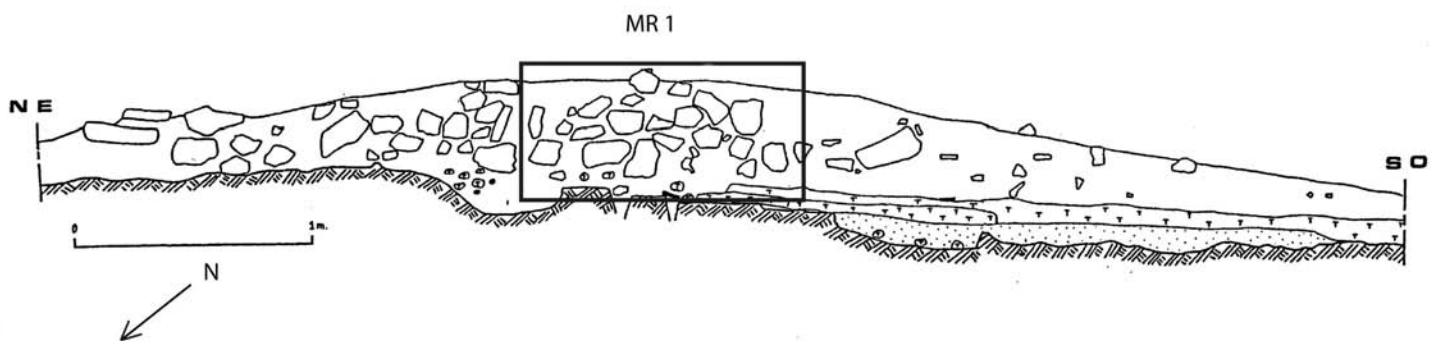
Cette ou ces structures ont été peu renseignées lors des fouilles.

Il s'est avéré qu'en déconstruisant en partie le clapas, les archéologues n'avaient rien trouvé, mais quand ils ont fait un sondage dans le clapas, ils ont trouvé une zone étendue de torchis et peut-être un mur.

Dans la coupe fournie dans le rapport de 1987, on aperçoit au nord-est de la nappe de torchis brûlé et effondré, un amas de blocs. Mais on remarque qu'une partie du torchis est sous les blocs, il faut donc en conclure que la construction du mur est consécutive à celle en torchis ; ou que le mur était moins large et beaucoup plus haut et que le parement est tombé sur le torchis. Les blocs sont placés dans la coupe comme si le haut du mur aurait glissé vers le sud-ouest, ce qui appuierait cette idée.

En regardant plus attentivement la coupe, on remarque qu'un autre assemblage de blocs est placé immédiatement au nord-est, c'est sans doute un autre mur.

A noter qu'il n'y a pas de nord sur le plan original



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Marchesi 1987

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

Parement ouest : boutisse à plat. Parement est : carreau à plat

Longueur en m 11

Largeur en m 1,4

Orientation nord/sud

Élévation 2 assises

Pétrographie

98% de calcaire miocène et
2% de calcaire crétaqué

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

35*35 et 45*15

Remplissage interne

centimétriques et
pluricentimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

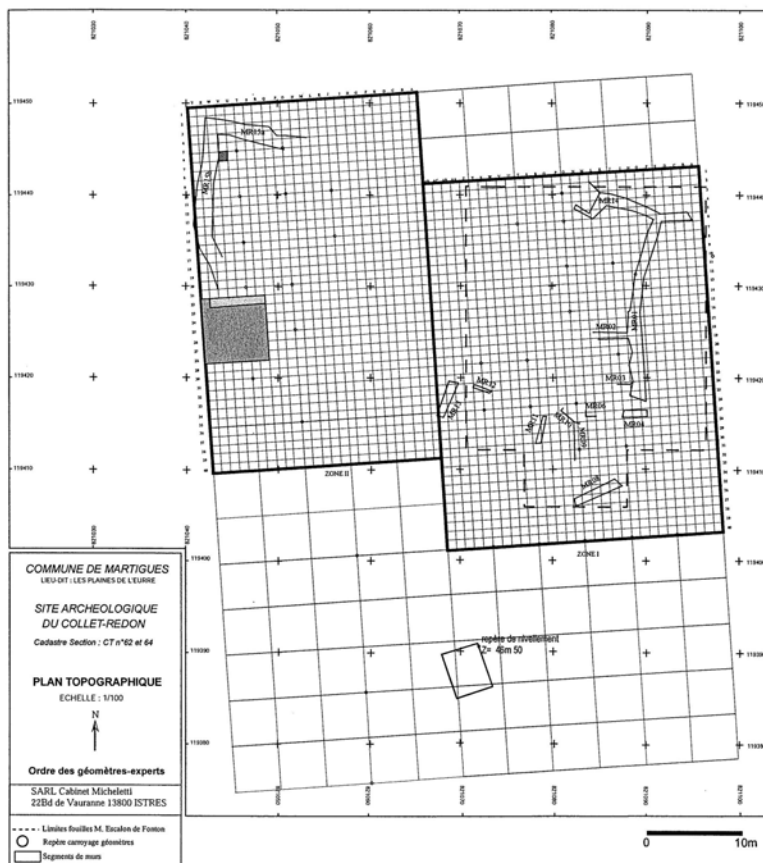
MR 1B en H14; MR 3 en I 24;
MR 2 en I 18-19; MR 1C en I-H

Situation stratigraphique

sur le substrat miocène burdigalien et sur un
niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003;
Durrenmath et al. 2010



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

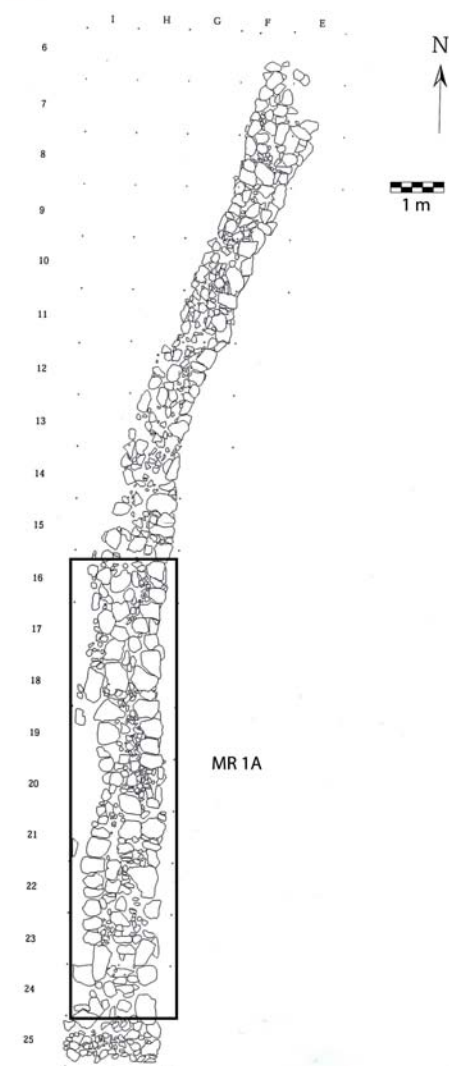
Description

L'appareillage de ce mur est sur deux à trois assises.

L'élévation est formée avec des moellons disposés en boutisse et quelques éléments en carreau.

Cette partie et la suivante sont subdivisés par les auteurs.

Mais une autre subdivision est possible au sud pour les deux derniers mètres de parement. Le substrat n'est pas le même, l'architecture du parement externe change et le mur tend vers un plus grand écartement.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 127, fig. 63

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

côté ouest : déstructuré, carreau de chant. Côté est : boutisse à plat et de chant

Longueur en m

7

Largeur en m

0,95

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

63% de calcaire miocène et
37% de calcaire crétacé

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

50* 30; 45*40; 25*20

Remplissage interne

centimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

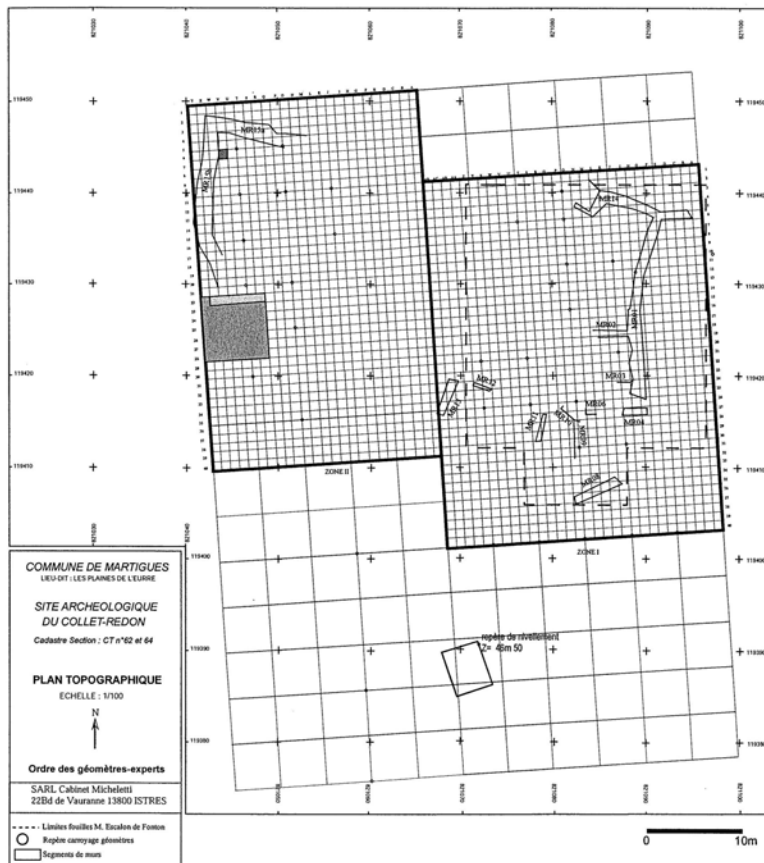
MR 1A en H 14; MR 14B

Situation stratigraphique

sur le substrat crétacé Valanginien et sur niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003;
Durrenmath et al. 2010



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

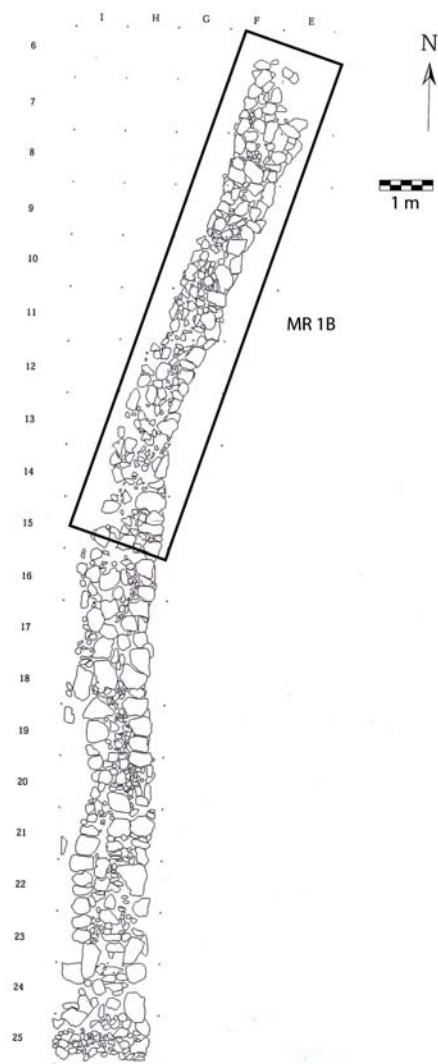
Description

Le calcaire Urgonien est utilisé à 45% dans le parement est, et à 30% dans le parement ouest. Le parement est a donc subi une préférence pétrographique pour sa structure.

Les blocs utilisés dans ce parement sont plus petits et possèdent un plus grand nombre de blocs aménagés en carreau.

La marche à l'est taillée à l'aplomb du mur, ne l'est plus à côté de ce mur.

L'orientation est différente de la partie précédente.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 127, fig. 63

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

2

Orientation

nord/sud

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

50*30

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

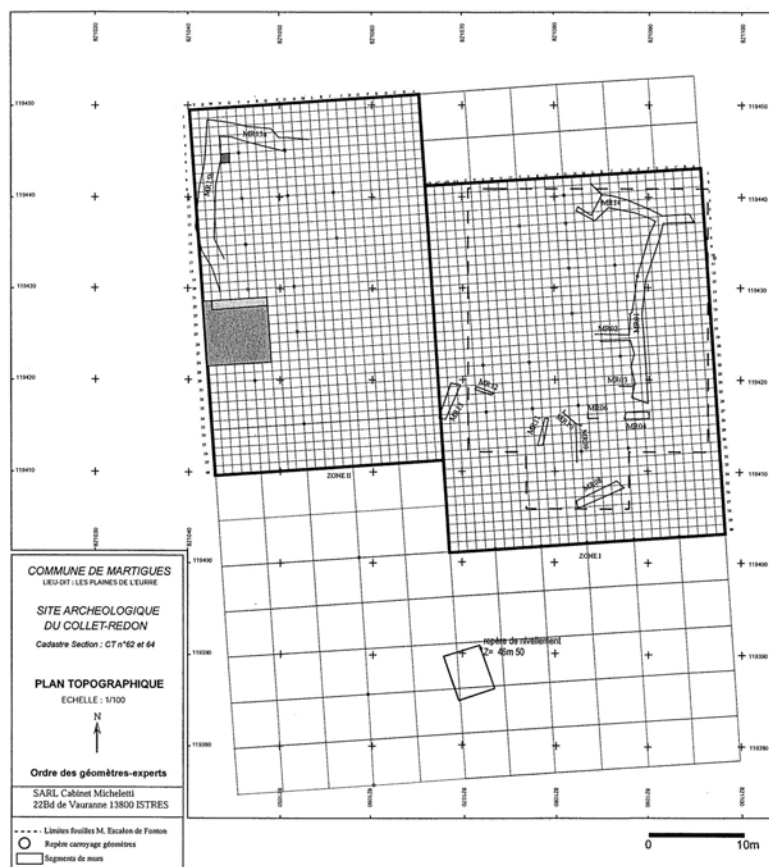
MR 1A en I-H 23

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003;
Durrenmath et al. 2010



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

Description

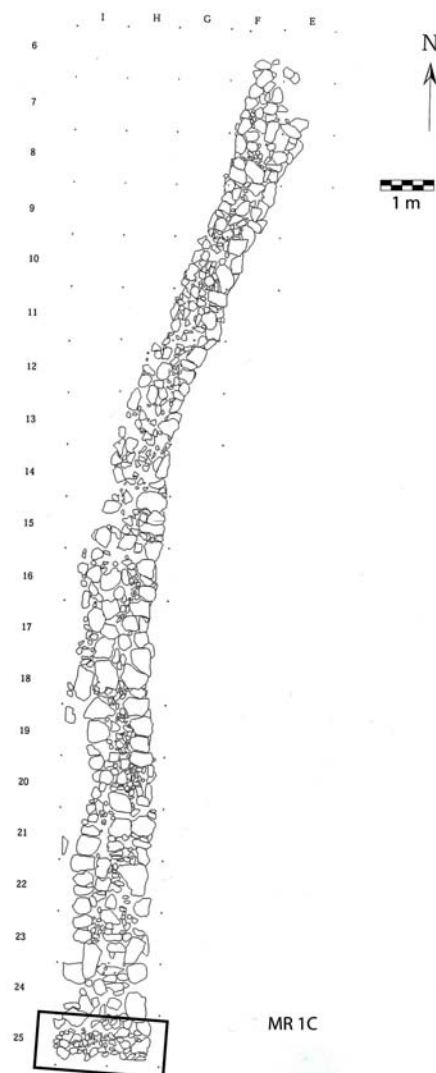
C'est la partie sud du mur 1.

Il n'a pas été subdivisé par l'auteur.

Je le subdivise moi-même du fait que le substrat n'est pas le même à cet endroit comme le montre les publications : le parement est différent, mis à part le parement est qui pourrait toujours faire partie de l'habitation 1.

Mais le parement s'élargit, passant de 1,5 m à 2 m, et le mode d'assemblage n'est pas le même.

Il est à noter un élément qui ne se voit pas sur le dessin : une pierre est disposée dans l'angle sud-est (qui est au coin du mur), et avec une forme triangulaire. Le choix de la pierre n'est pas anodin et caractéristique de l'aménagement d'une fin de mur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 127, fig. 63

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne ?

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 4,2

Largeur en m 1

Orientation est/ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire urgonien majoritaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe plus de 0,10 m

Remplissage interne centimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

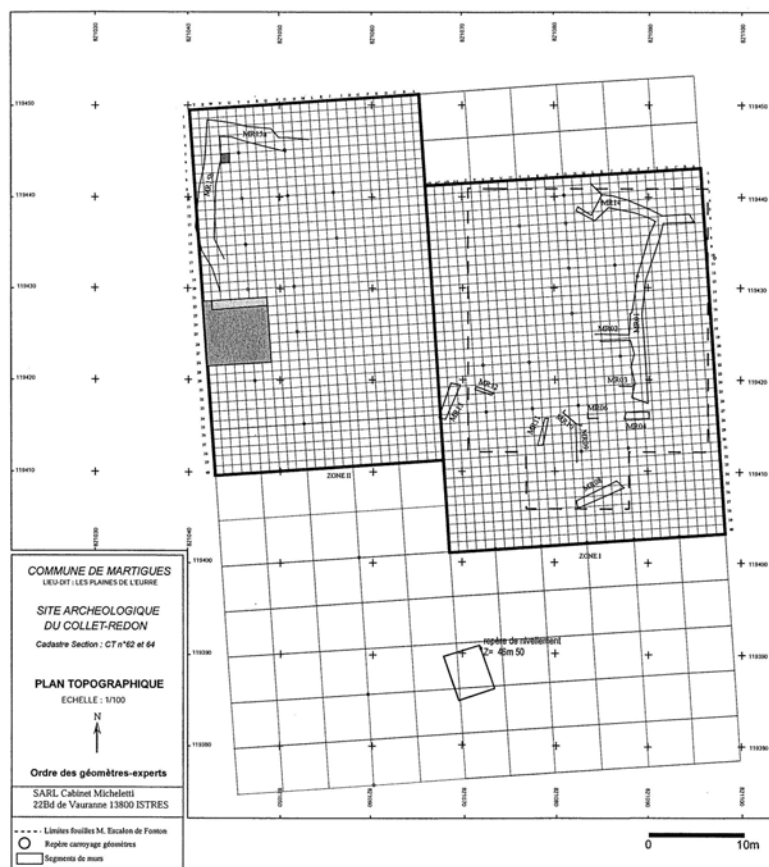
MR 1A en I 18-19

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003

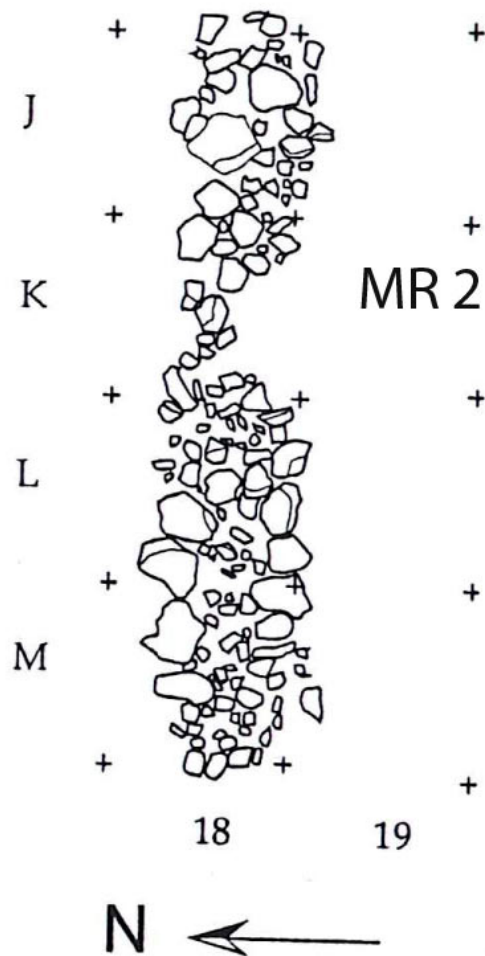


- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

Le parement est reconnaissable seulement dans les carrés M-L 18; le reste du mur est confondu dans un amas de pierrailles centimétriques appartenant au bâchage instauré par Escalon de Fonton. Le double parement semble appareillé par endroit grâce au blocage.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 144

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 1,6

Largeur en m 1,1

Orientation est/ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire urgonien majoritaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe plus de 0,10 m

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

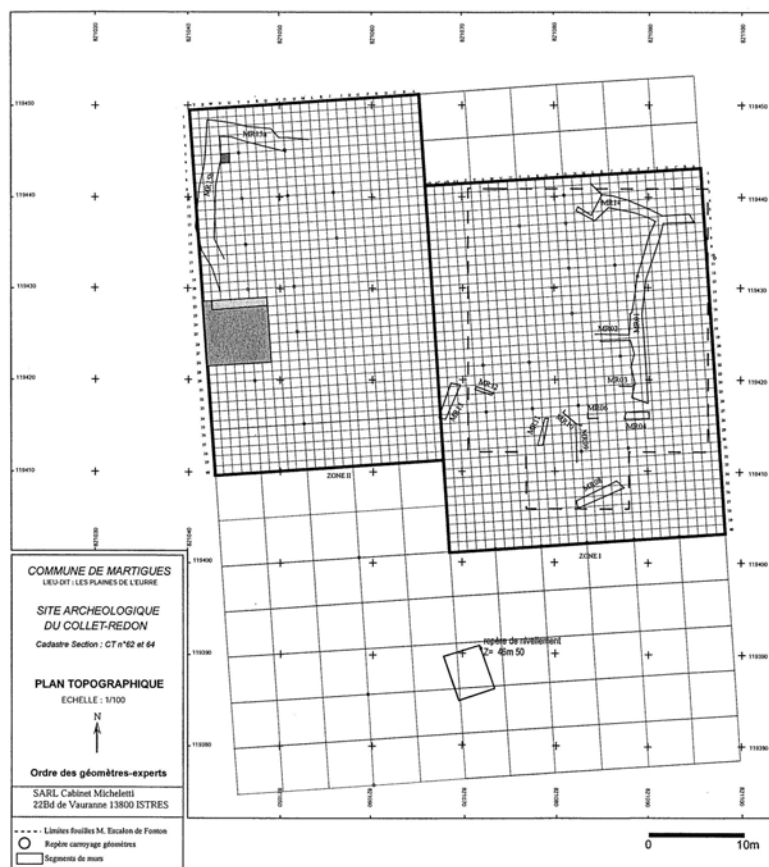
MR 1A en I 24

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

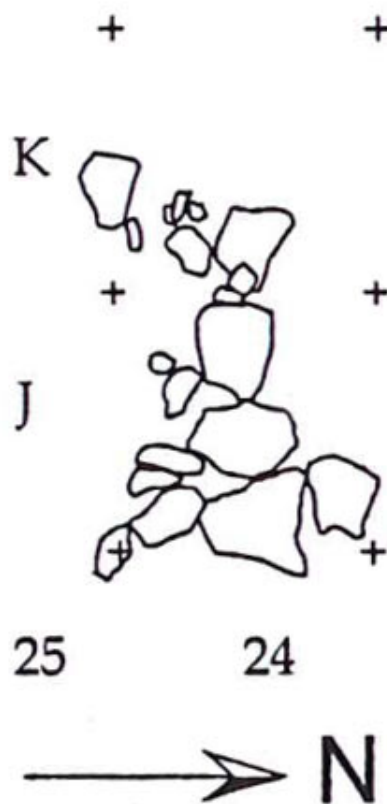
Situation sur le site

Description

Il se présente comme un parement simple mais il pourrait avoir été plus complexe. Sa déstructuration ne permet pas d'en savoir davantage, mais il est homogène dans le parement restant.

Il fait fortement penser à un mur à double parement, dont le parement sud aurait disparu.

Mais dans le doute, il sera convenu comme un mur à simple parement et donc avec blocs disposés en parpaing à plat.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 144

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 3

Largeur en m 1,2

Orientation est/ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire urgonien majoritaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe plus de 0,10 m

Remplissage interne décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

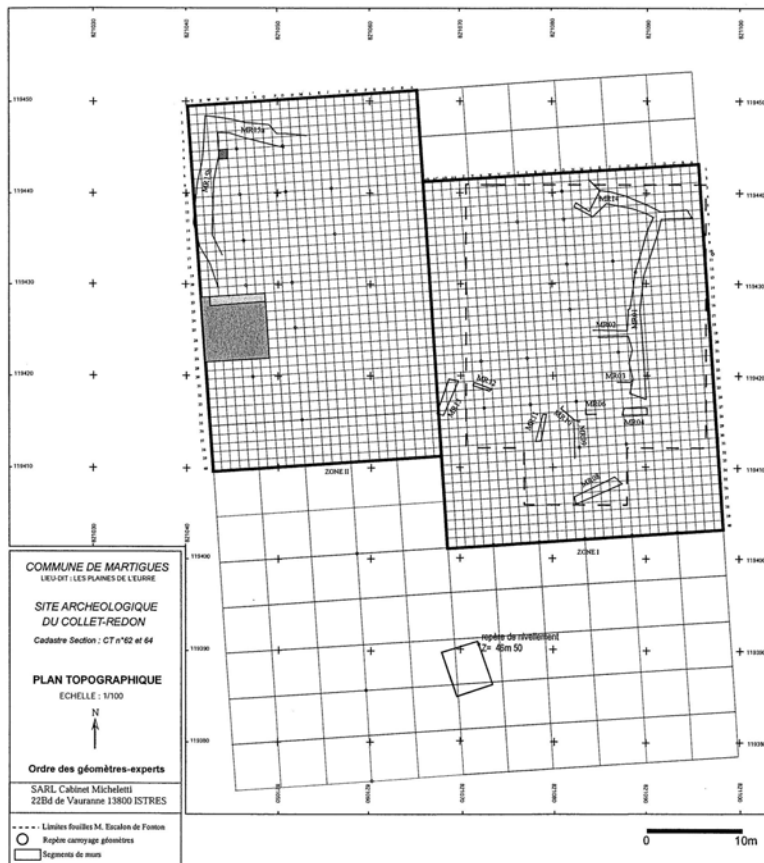
aucune

Situation stratigraphique

sur un épais niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

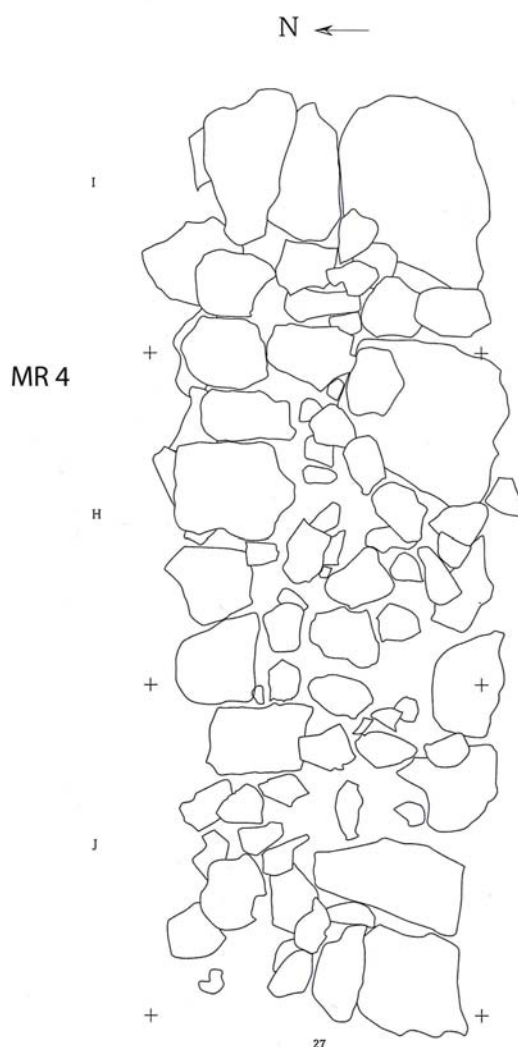
Description

La structure est bien conservée dans son emprise au sol.

Certains blocs sont peut-être fractionnés, mais ce n'est pas vérifié.

Le parement est majoritairement fait en boutisse, même si les deux grands blocs à l'extrémité est sont probablement en carreau à plat.

Il faut noter que l'extrémité est est constitué par trois dalles disposées à plat qui regroupées forment une boutisse parpaing à ce mur, le clôturant.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 128, fig. 64

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m 1,2

Largeur en m 0,2

Orientation

nord/sud

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

pluridécimétrique

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

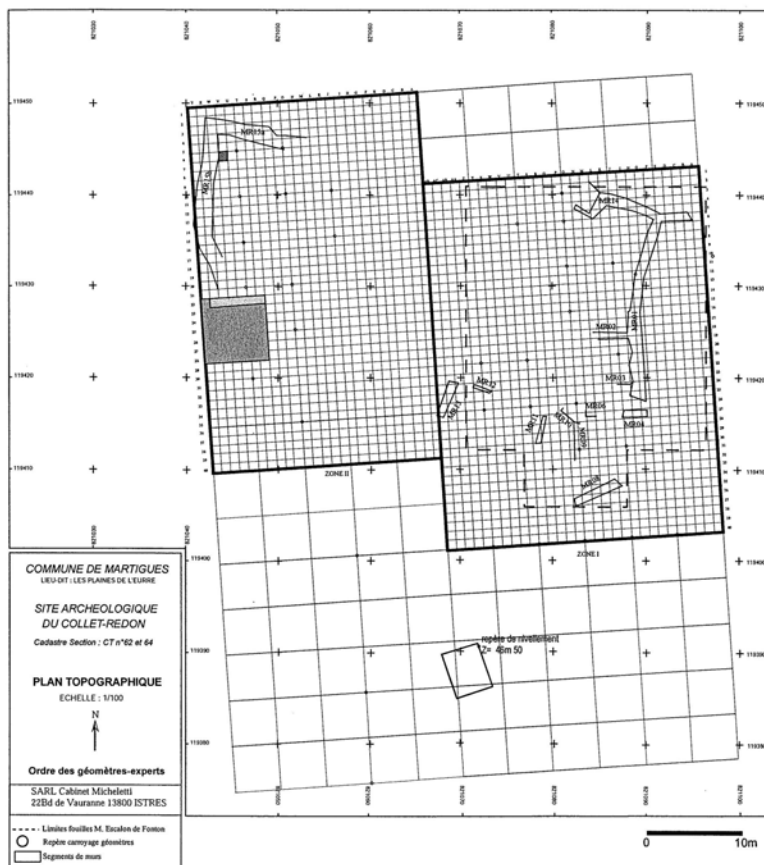
aucune

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

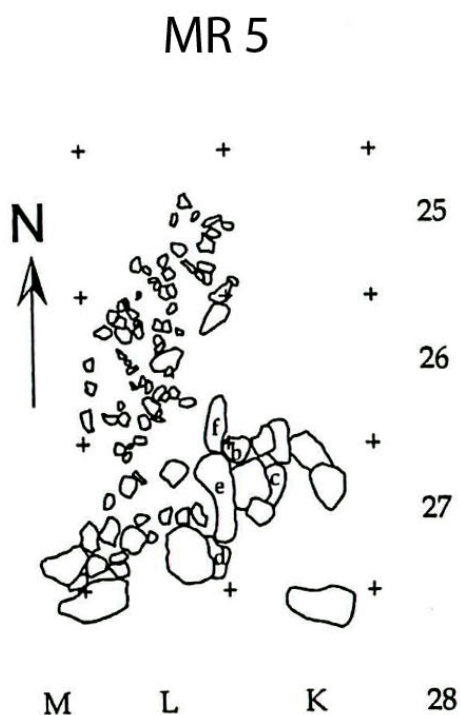
Situation sur le site

Description

L'ensemble est déstructuré, il ne subsiste seulement que 3 blocs alignés en carreau.

Contre ces dalles sont disposées des meules et d'autres blocs. Il est possible que ces trois dalles aient formé un parement ou un blocage d'un ancien mur.

Un amas épais de pierres centimétriques pourrait résulter de la déconstruction du mur pour former une nouvelle voie de passage.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 145

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 1,2

Largeur en m 0,6

Orientation est/ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire urgonien majoritaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,50*0,30; 0,40*0,30

Remplissage interne décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

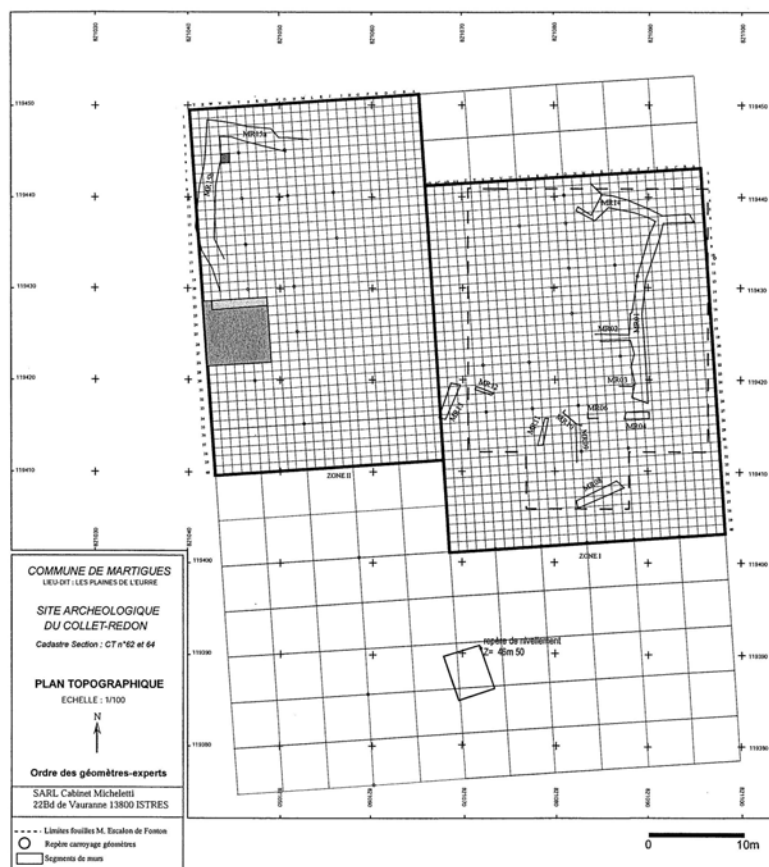
aucune

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

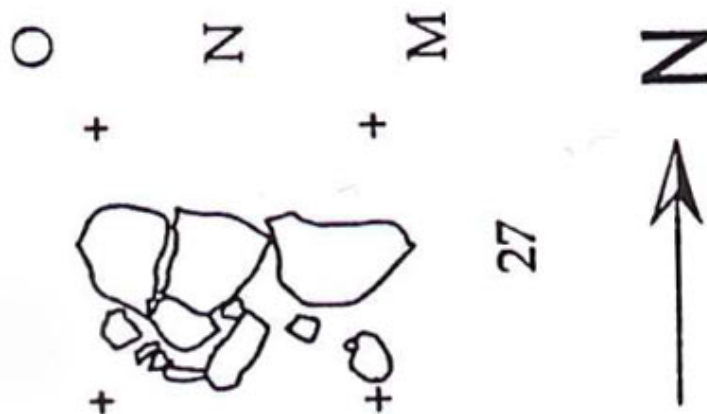
Description

C. Gilabert et G. Durrenmath la décrivent comme trois blocs alignés, associés à des cailloux pluridécimétriques.

La structure en l'état me fait penser à un mur à double parement en boutisse ou plus précisément d'un mur appareillé dont le parement sud aurait disparu, ne conservant que le parement nord et une partie du remplissage.

En l'état, le simple parement est quand même moins hypothétique, et la détermination d'un mur en boutisse parpaing à plat moins énigmatique.

MR 6



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 145

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure anguleux

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,8

Largeur en m 0,8

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

décimétrique

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

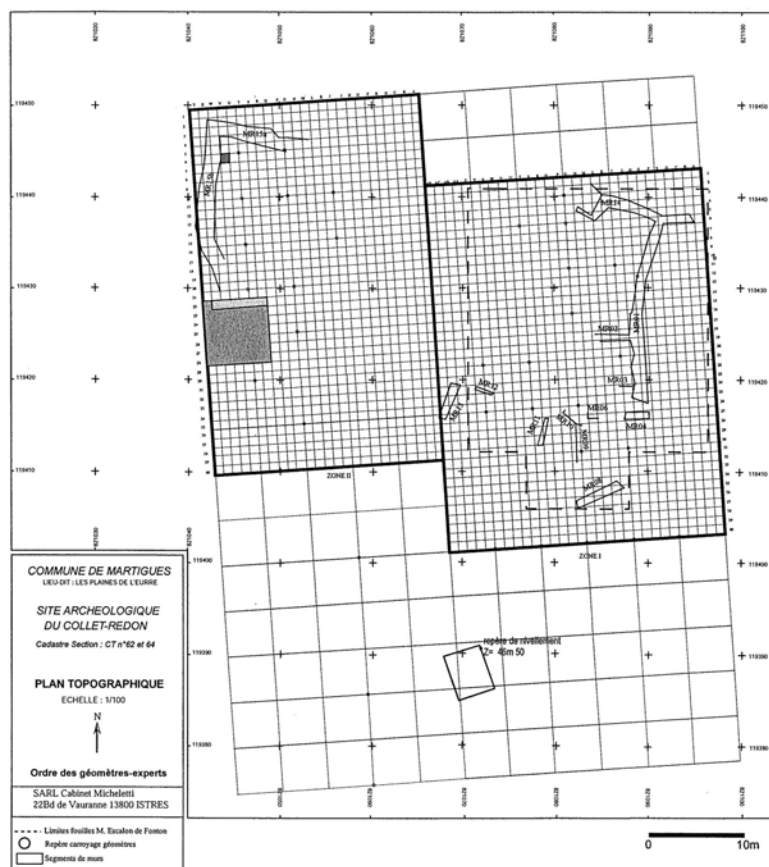
MR 8A en K30

Situation stratigraphique

sur un épais niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

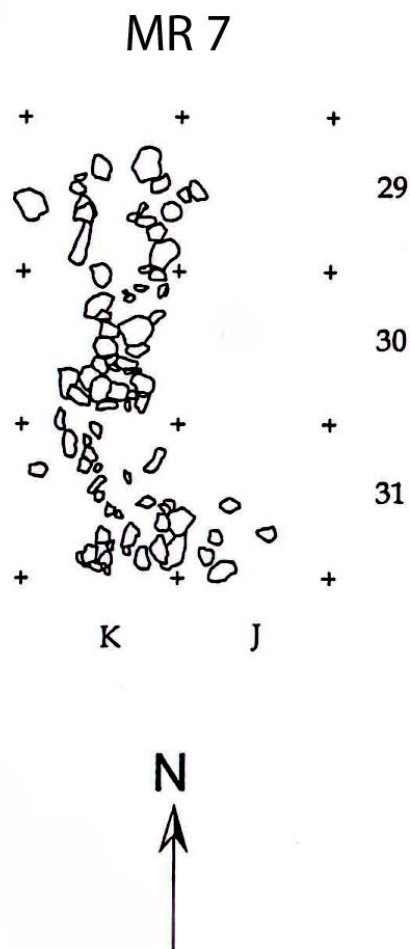
Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

Description

Le mur apparaît totalement détruit dans l'ensemble ; seul le carré K 30 recueille un mur qui semble appareillé et mentionné par l'auteur.

Le sud du mur change d'orientation et de taille de module ; il relie le mur MR 08. Ce tronçon rectiligne s'appelle dorénavant MR 08 A



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 145

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure discontinue

Technique de construction

destrucuré

Appareillage et type d'assise majoritaire

indéterminé à plat

Longueur en m 2,5

Largeur en m 1,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

décimétrique

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

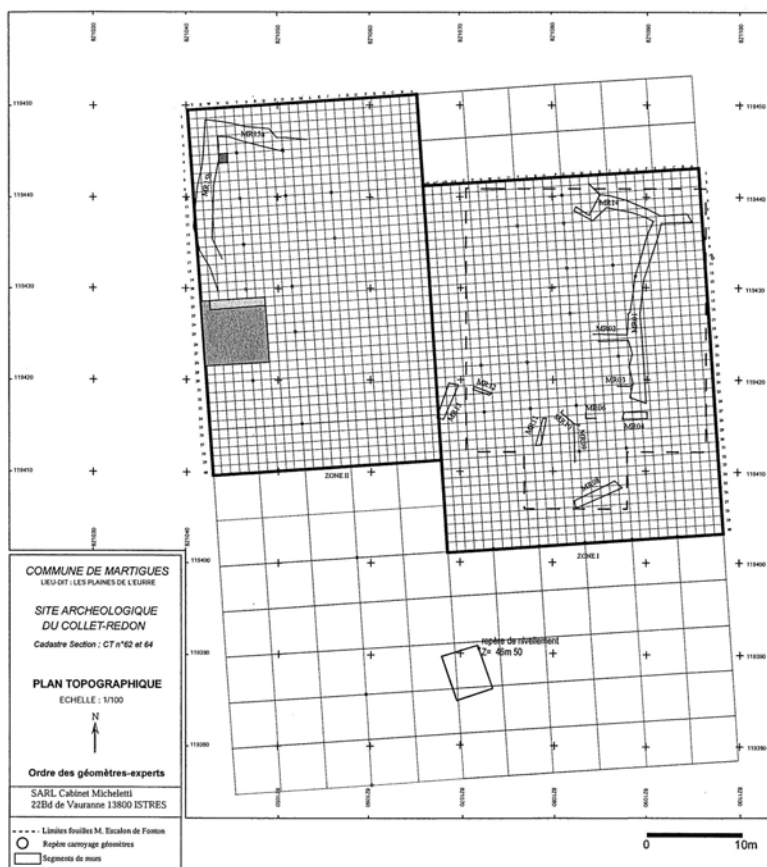
MR 7 en K30; MR 8B en K-J
31

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

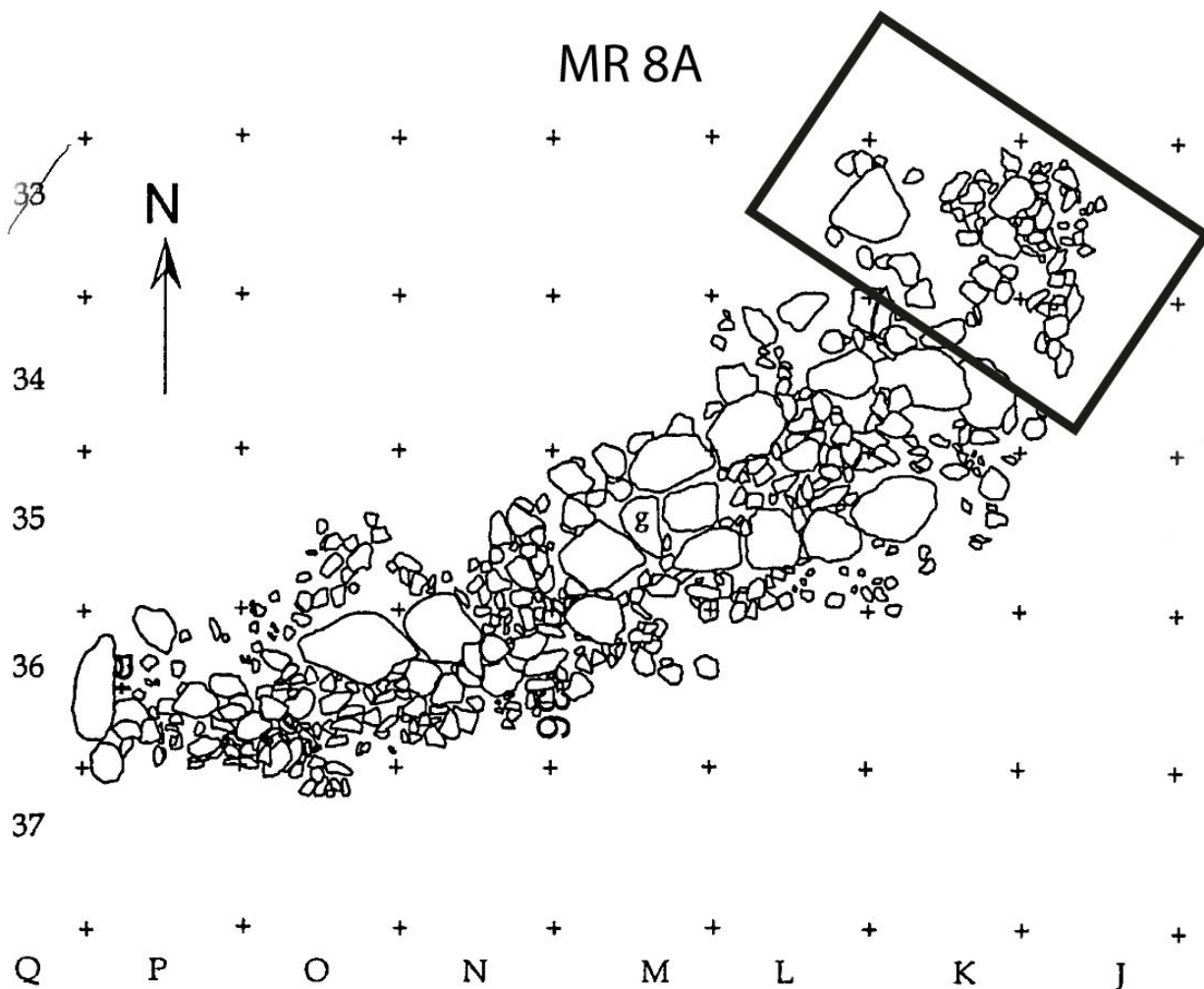
Situation sur le site

Description

C'est une partie de mur au nord d'un mur structuré.

Elle ne suit pas la même orientation et les auteurs n'en donnent pas d'explication, mis à part le fait que les blocs viendraient de la structure précédemment citée.

Il est plus probable que ces amas de pierres, soient le continuum de la partie sud du mur MR 07. Ils relient la partie nord de MR 07 bien structurée et la partie centrale de MR 08 encore en élévation.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 146

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat et boutisse occidentale de chant

Longueur en m 3

Largeur en m 1

Orientation est/ouest

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5 * 0,5

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

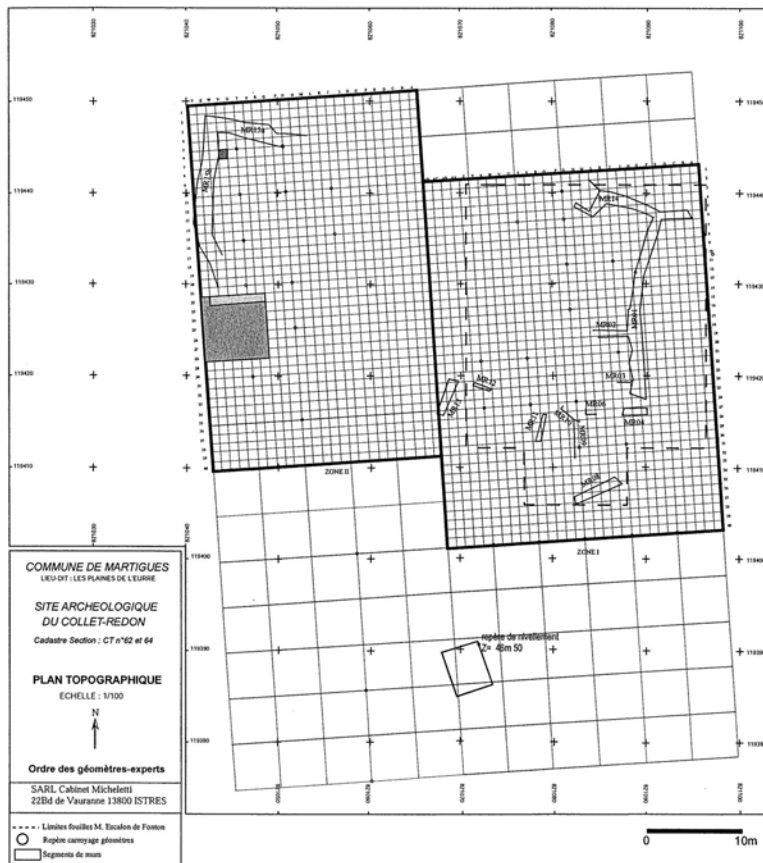
MR 8A en K-J 31; MR 8C en M33

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



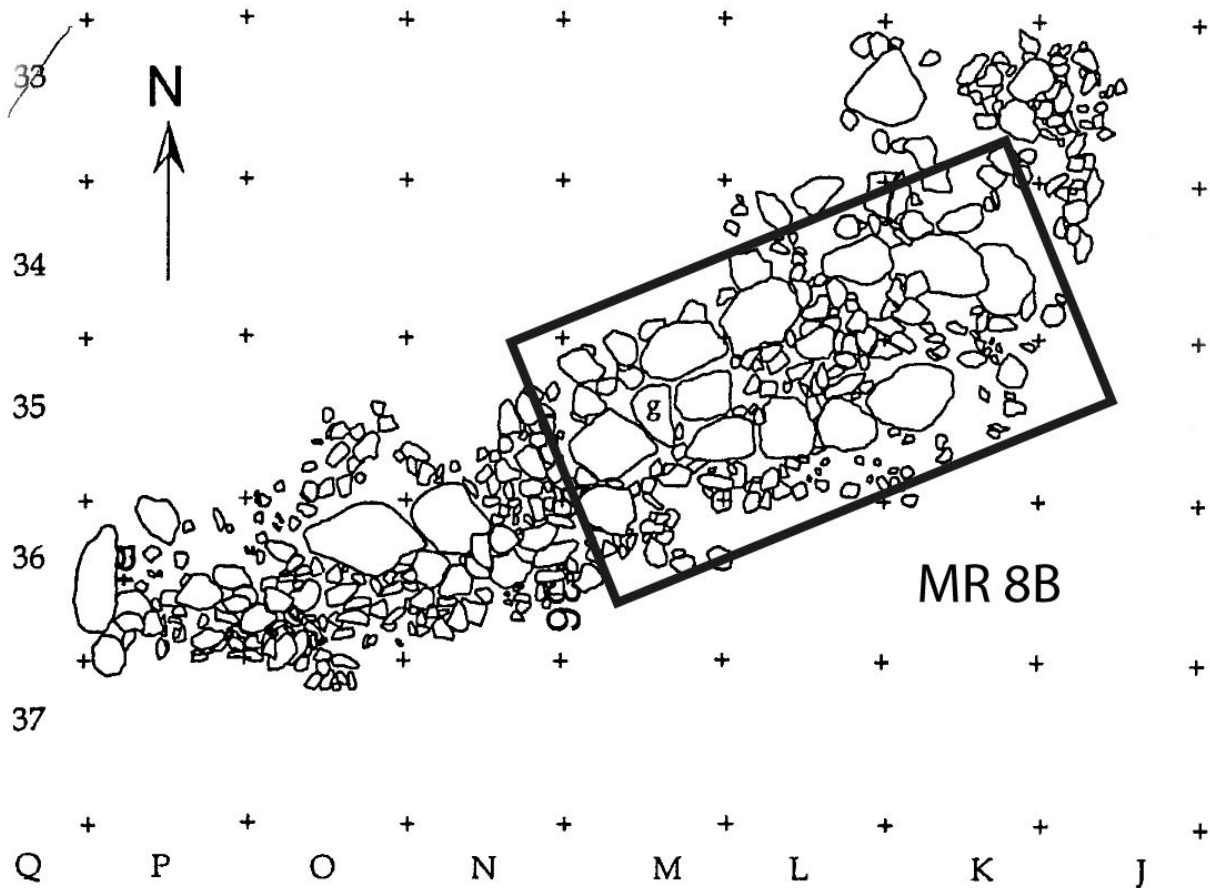
- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

C'est un mur à double parement avec remplissage interne.

Tous les blocs sont en boutisse à plat, sauf la boutisse occidentale qui est disposée de chant, et qui a pu être parpainge à un moment.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 146

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre destructuré

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 3

Largeur en m 1

Orientation est/ouest

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,7*0,4; pluridécimétrique

Remplissage interne centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

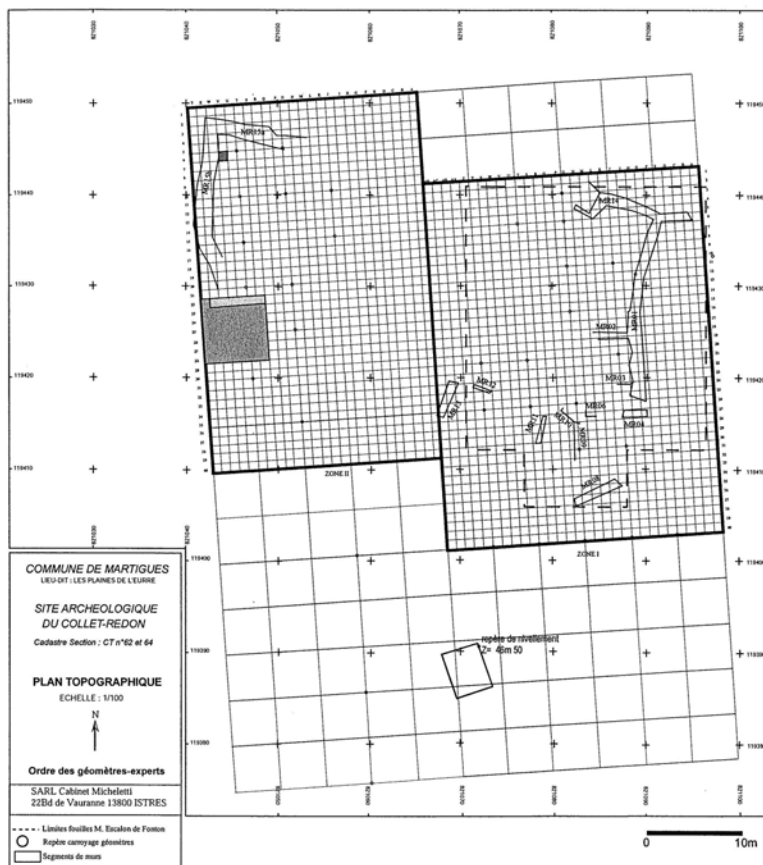
MR 8B en M33

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

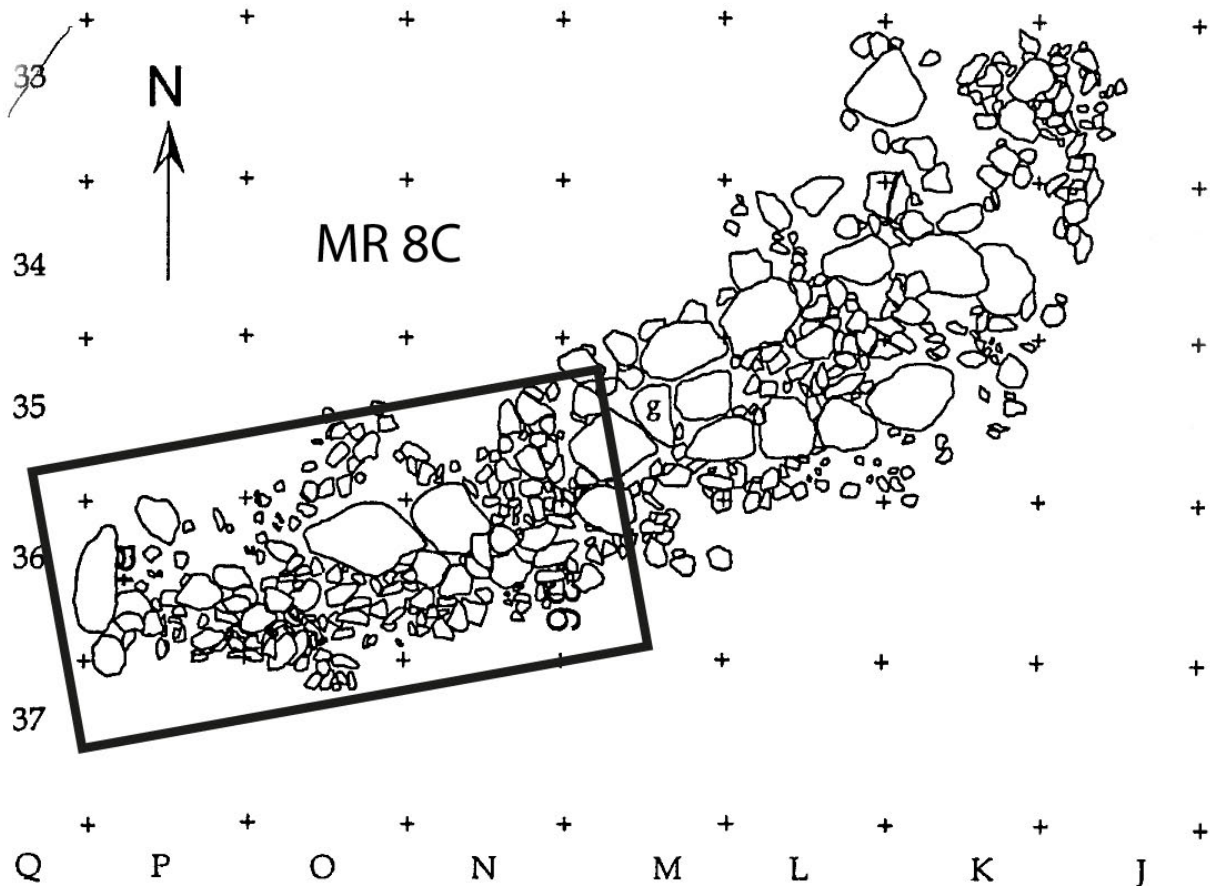
Description

C'est un mur à double parement appareillé.

Une structure linéaire est visible au milieu de l'amas de pierres.

Tout comme le mur MR 8B, un cailloutis est présent au sud du mur. Un parement externe pourrait avoir été placé au nord de cette partie du mur, attribuant le cailloutis nord à un remplissage interne.

La pierre à l'extrémité ouest placée en boutisse va dans le sens de cette hypothèse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 146

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

parement est : boutisse à plat. Parement ouest : carreau de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

09

Orientation

nord/sud

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,25*0,40

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

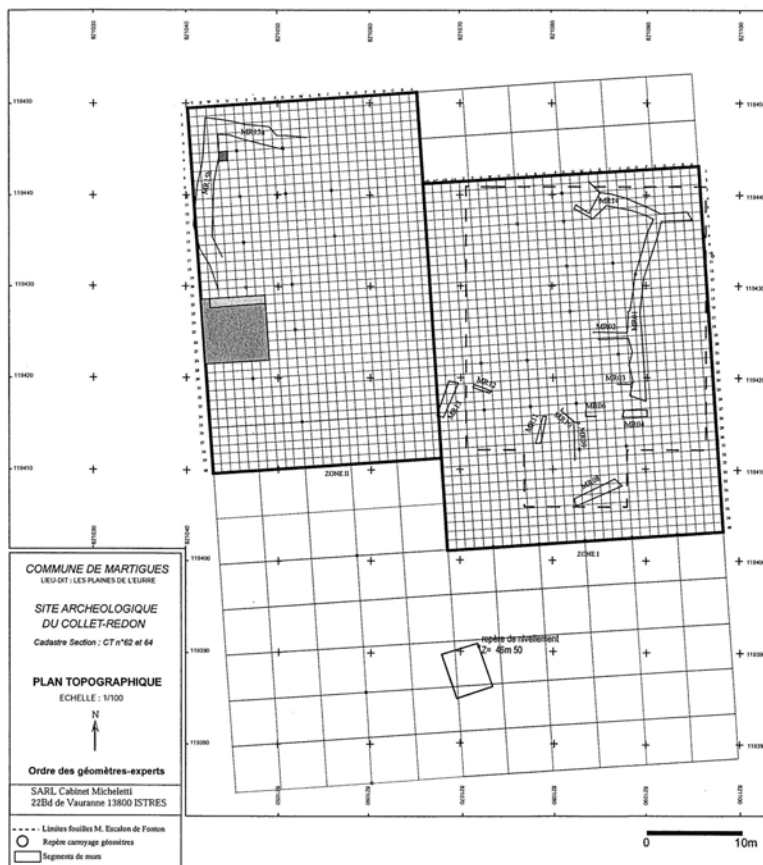
MR 10 en P27; MR 9B en Q 29
-30

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

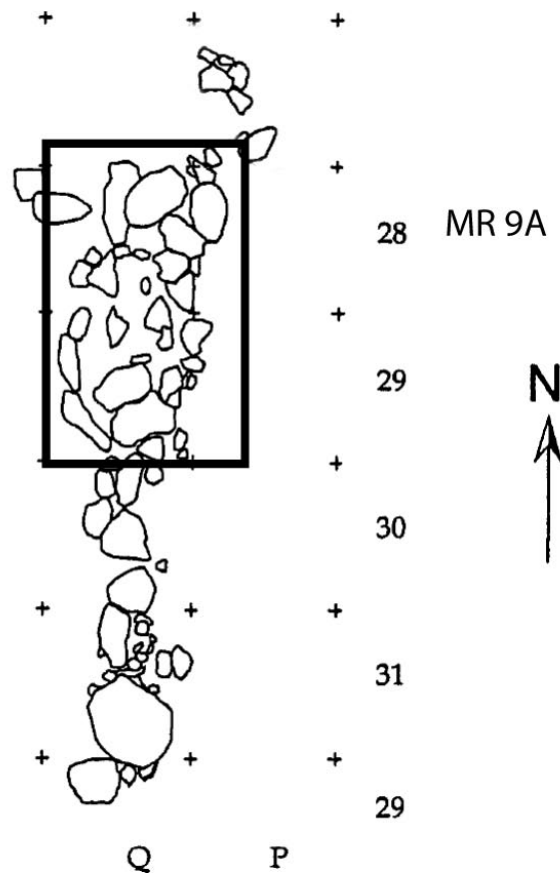
Situation sur le site

Description

Cette partie correspond au segment nord du mur MR 9, dans les carrés Q 28-29.

Celle-ci est la plus large et la plus construite du mur.

Les quelques pierres dessinées au nord-est de ce mur appartiennent au mur MR 10. Une pierre disposée en boutisse parpaigne vient bloquer l'extrémité sud du mur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 146

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m 2,2

Largeur en m 0,7

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,5; pluridécimétriques

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

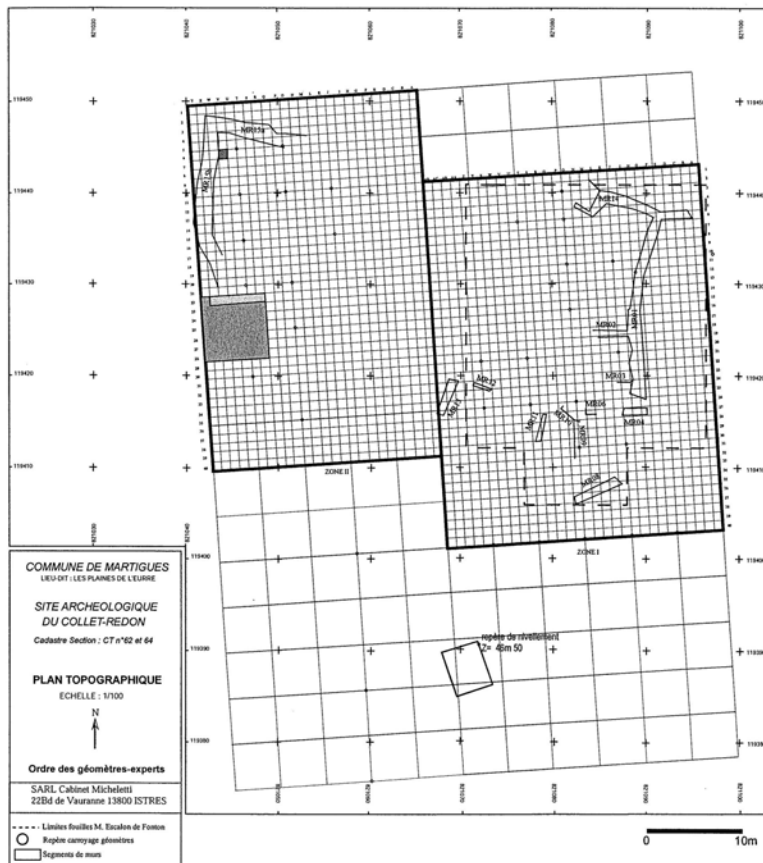
MR 9A en Q 29-30

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

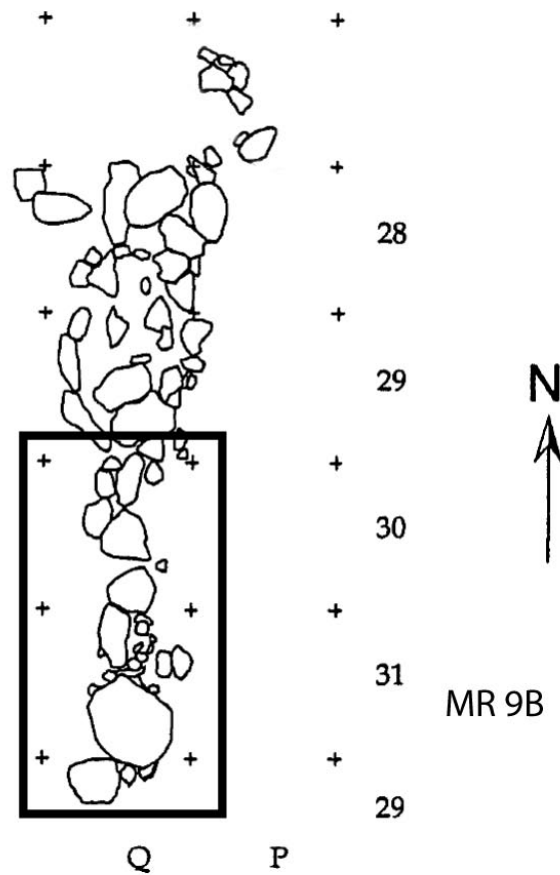
Situation sur le site

Description

C'est le segment sud du mur MR 9.

Celui-ci ne possède qu'un seul parement. Il se distingue donc du nord du mur MR9 par sa structure, mais pas par la taille des modules.

Il peut s'agir de la même construction ; ce serait alors un choix stratégique dans l'organisation de l'habitat.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 146

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

destrucuré

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau et boutisse à plat et de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

0,6

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

décimétrique

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

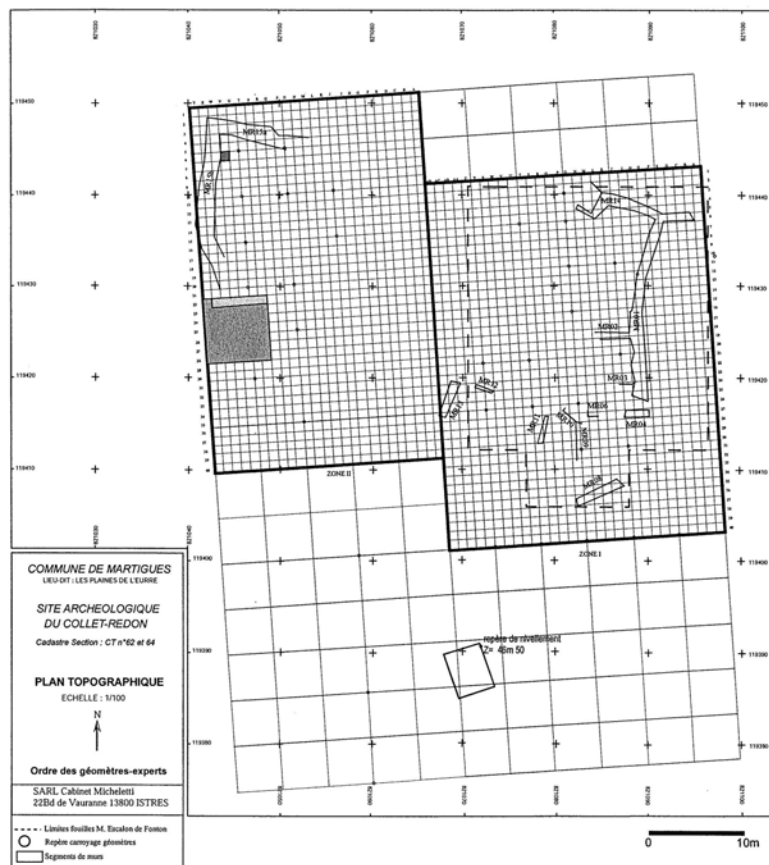
MR 9A en P 27

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



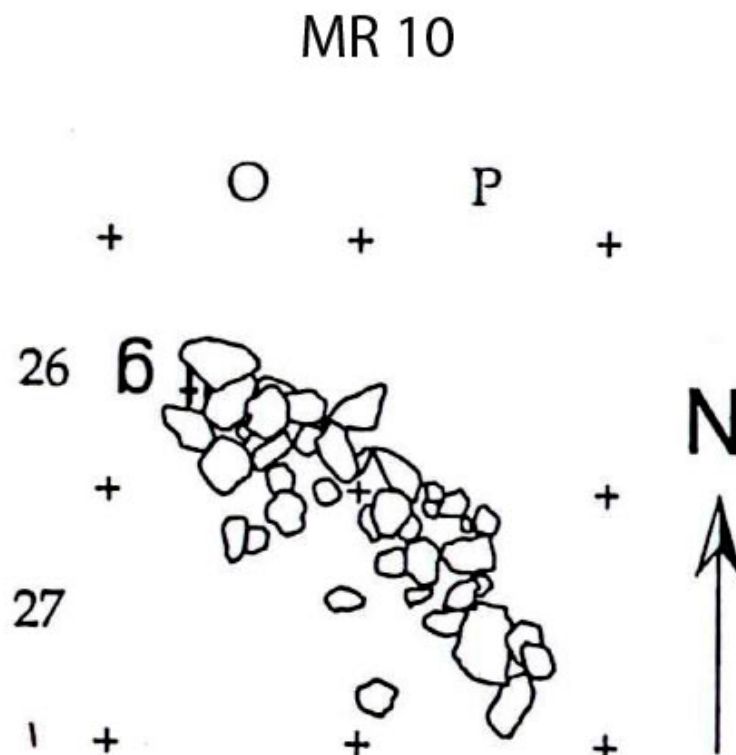
- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

La partie sud du parement est représentée en partie dans le dessin du mur MR 9.

Ce mur est en petit appareil sans structure apparente, en tout cas sans corrélation avec le reste du site.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 147

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m 3

Largeur en m 0,8

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,40*0,60

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

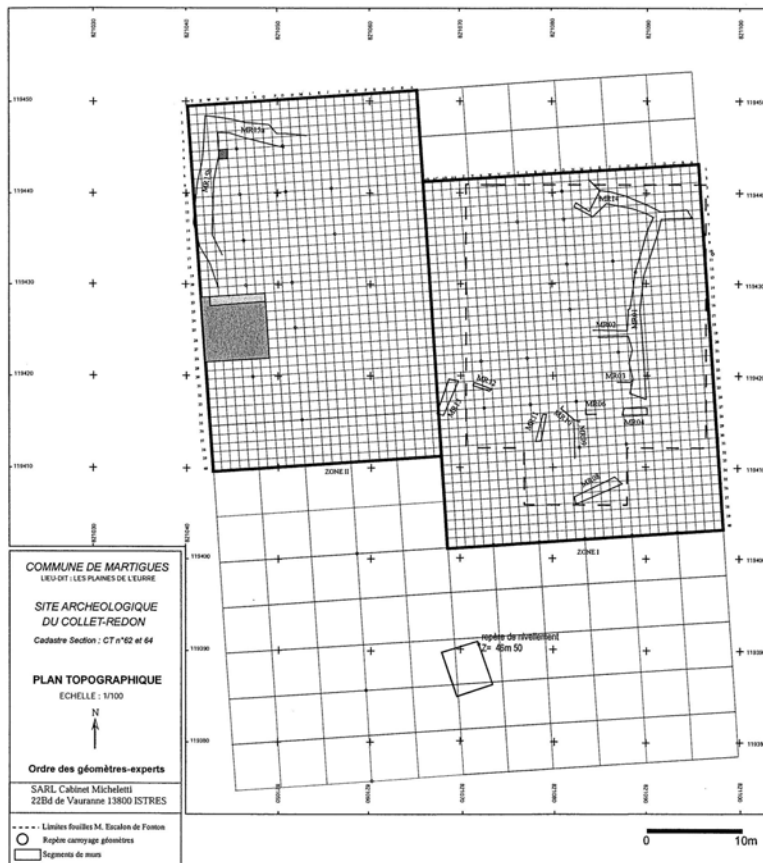
aucune

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

2

Largeur en m

0,4

Orientation

est/ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire urgonien majoritaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,8

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

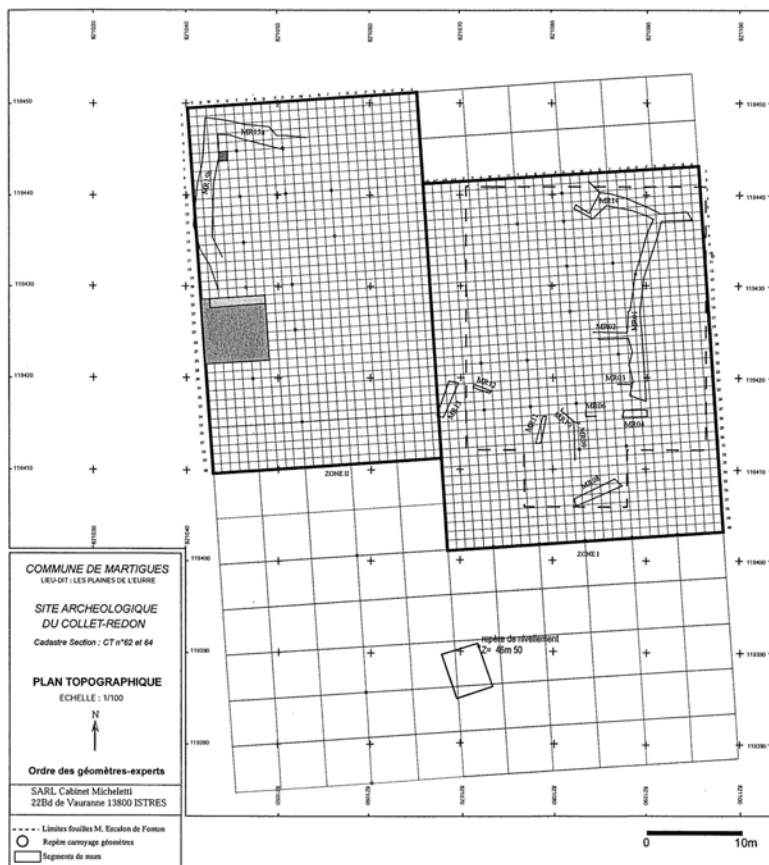
aucune

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



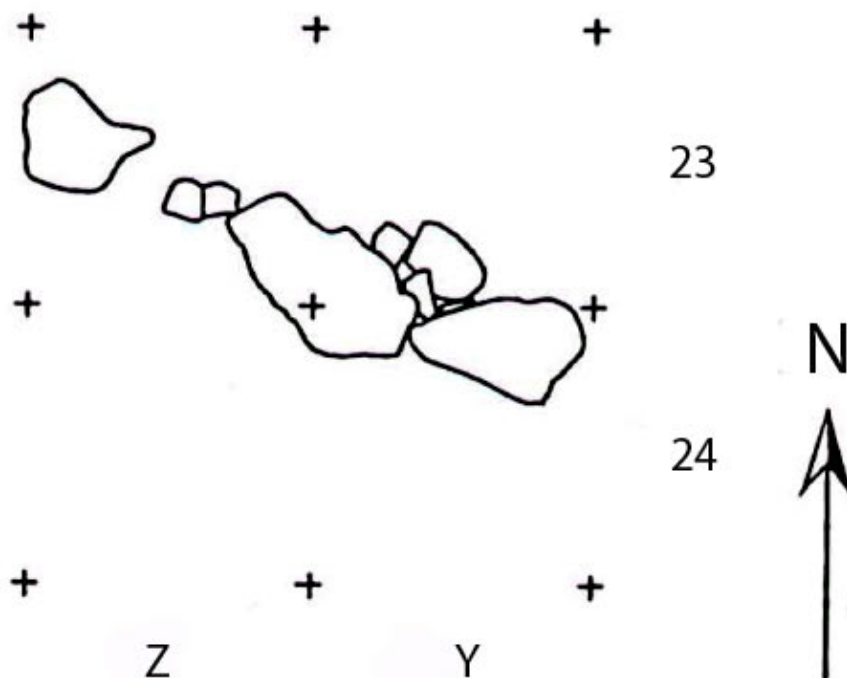
- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

L'architecture de ce mur ressemble beaucoup à celle du mur MR 11.
Il ne reste sur le site que 3 dalles disposées en assise parpainge à plat qui ne permettent guère d'extrapoler sur cette structure.

MR 12



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 147 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-1983

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 4,4

Largeur en m 1

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 2 assises

Pétrographie

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

pluridécimétrique

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

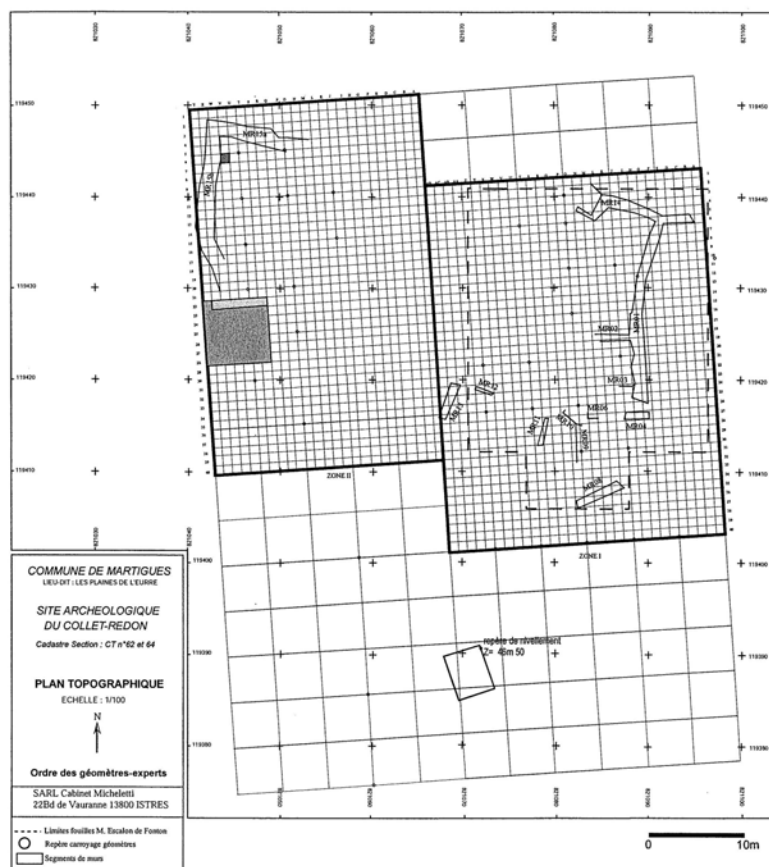
aucune

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

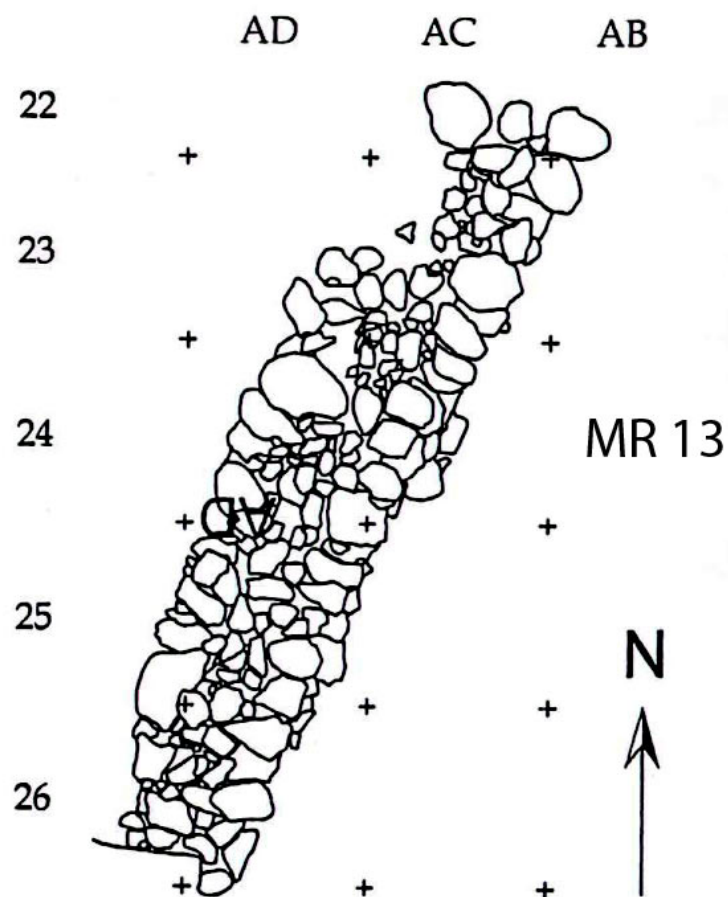
Situation sur le site

Description

C'est le mur qui semble le mieux appareillé et conservé, mis à part le mur MR 1.

La première assise semble disposée en carreau à plat et la seconde est en boutisse à plat.

Ce type de construction doit permettre de surélever une structure relativement lourde, solide et pérenne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 147

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m 2,2

Largeur en m 0,5

Orientation

est/ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

plus de 0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

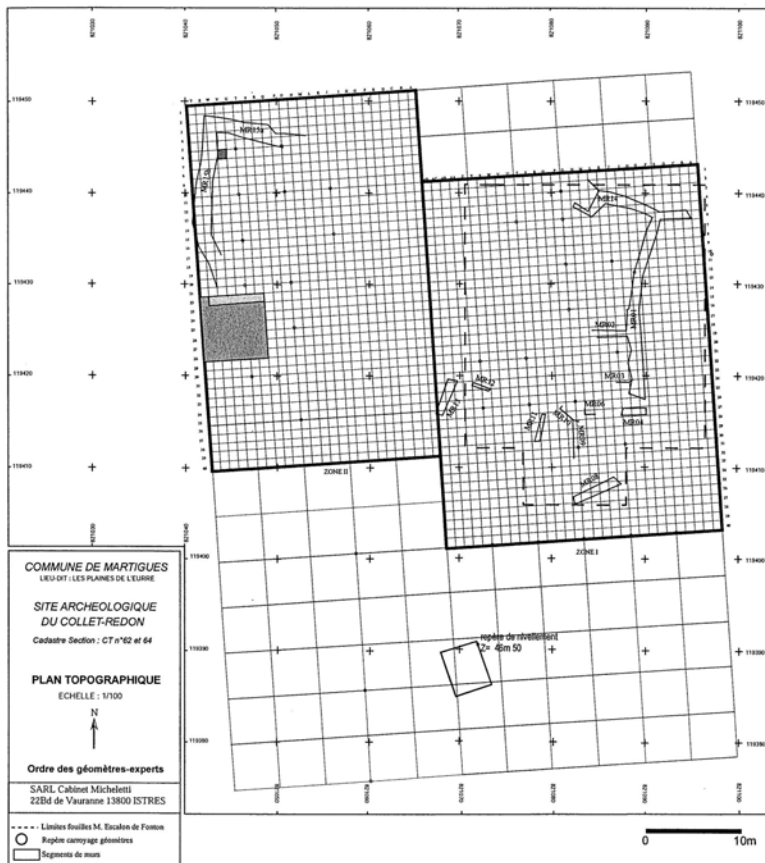
MR 14 B en C-D 6

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



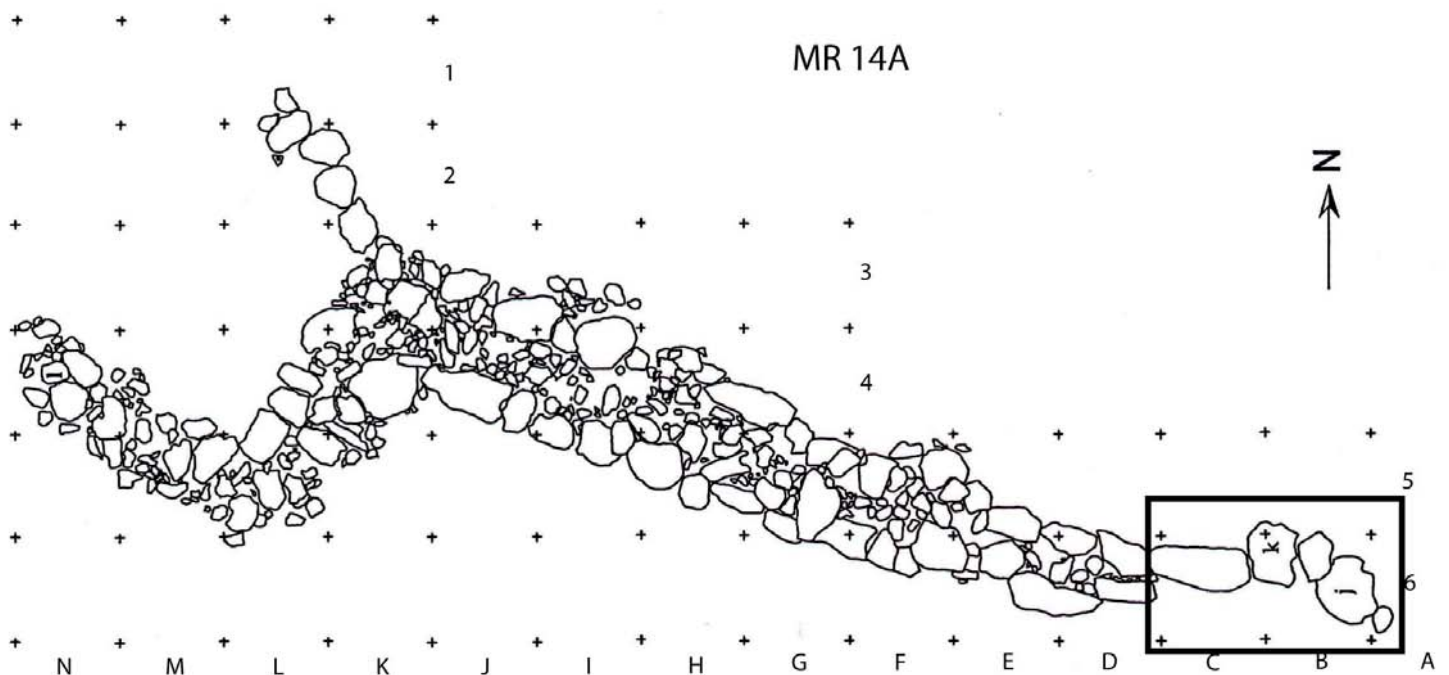
Situation sur le site

Description

C'est un mur à parement simple dans le prolongement de tout le reste du mur MR 14 qui est en majorité à double parement.

Cette disposition différente a-t-elle une fonction distincte ou utilitaire?

Sa position au nord en face de l'habitation 1 joue-t-elle un rôle?



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

0,8

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

plus de 0,4

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

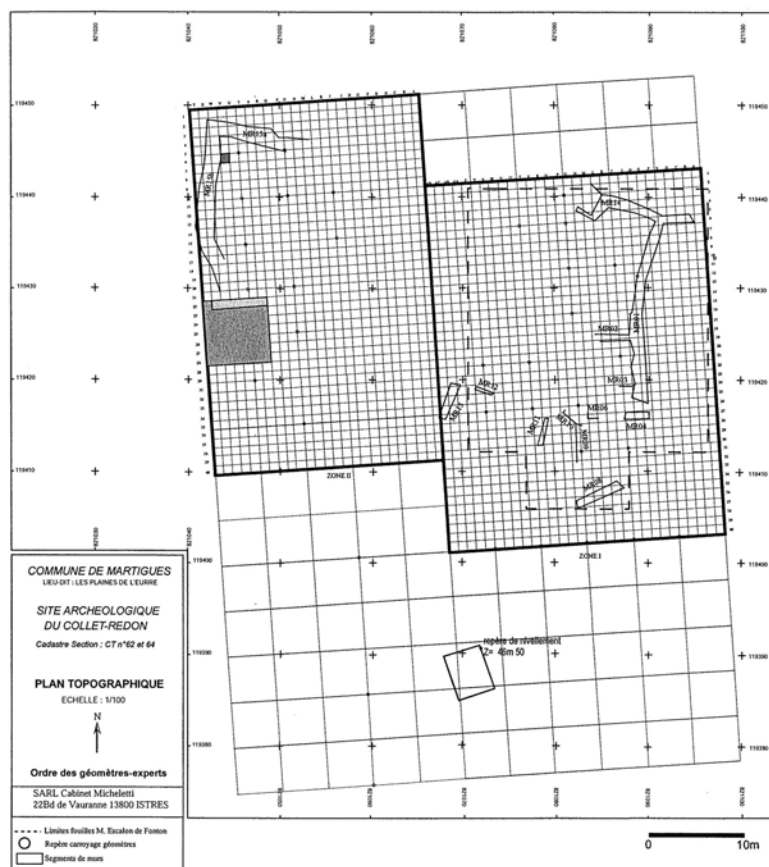
MR 14 A en C-D 6; MR 14 C en E-F 5-6; MR 1B en E-F 6

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

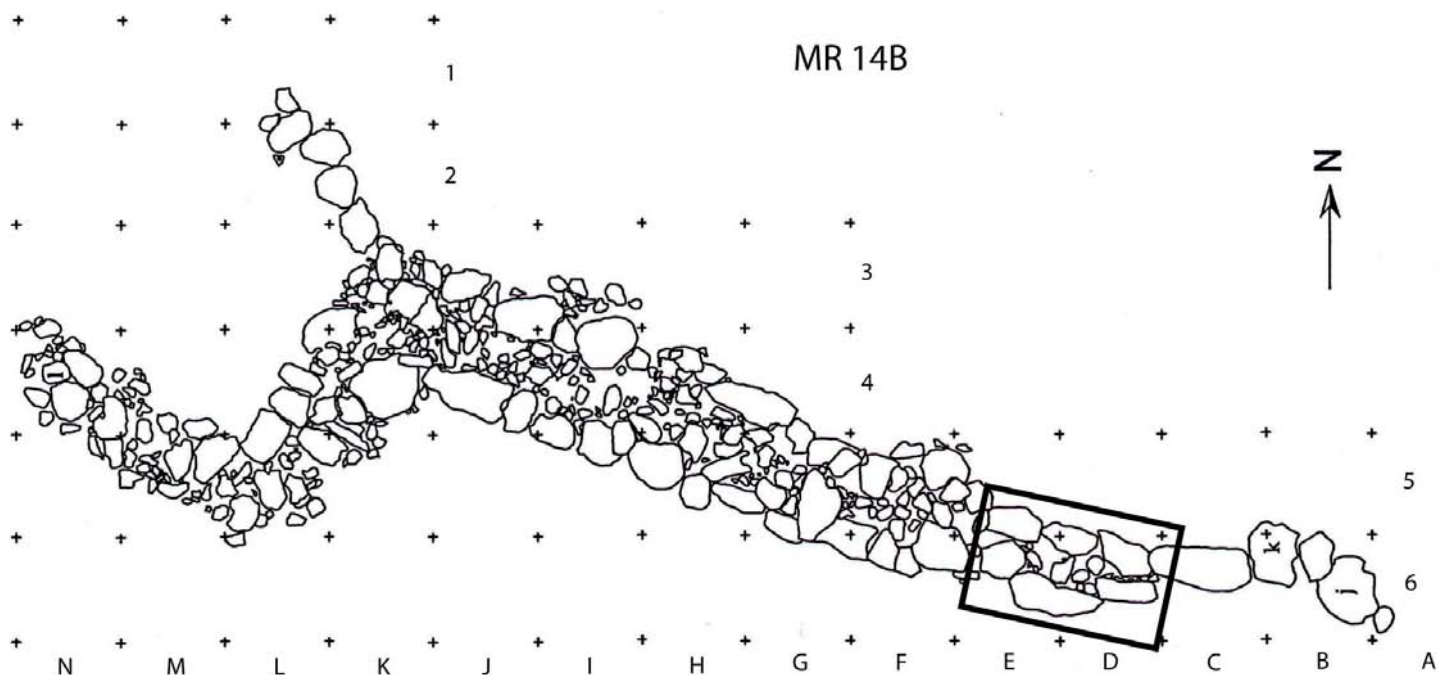
C'est un mur à double parement différent de ce que les auteurs appellent "segment 3" dans leur description.

A partir du carré F6, le mur s'élargit, laisse plus de place à un remplissage interne, bien que le parement externe ne change pas de taille de module.

Une particularité est à noter dans le parement au niveau de l'interaction avec le mur MR1B. Le parement du mur MR14B se décale vers le nord, mais une dalle en carreau n'est pas représentée sur les dessins, à cause de sa position plus basse que ses voisines et démontre la continuation de ce mur. Le mur 1 semble prendre appui sur le mur MR14, voire passer dessus. De plus, deux grosses dalles prennent appui dans le carré E-F 6 contre le parement nord.

Est-ce un choix architectural?

S'il s'avérait que le mur MR1 passait au-dessus de MR14, alors il serait postérieur. A la base de ce mur a été retrouvé du mobilier Couronnien bien défini. Donc le mur MR14, même s'il est possible qu'il fasse partie d'une enceinte, n'appartiendrait pas à la même construction que la structure de délimitation Campaniforme de l'horizon 4.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 5,5

Largeur en m 1,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

plus de 0,4

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

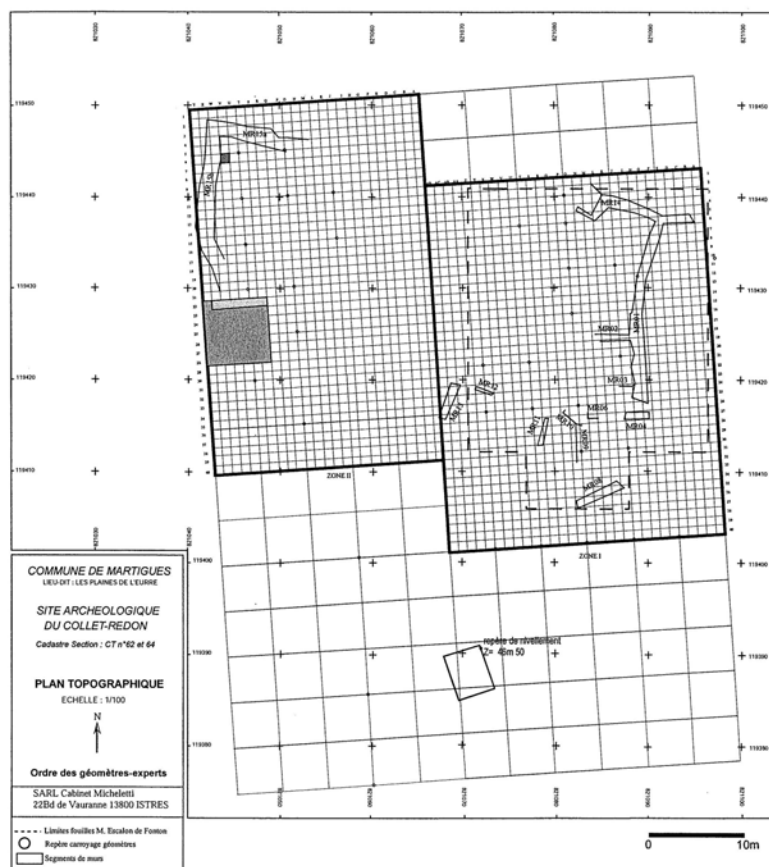
MR 14B en E-F 5-6; MR 1B en E-F 6;
MR 14D en K3; MR 14E en K3

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



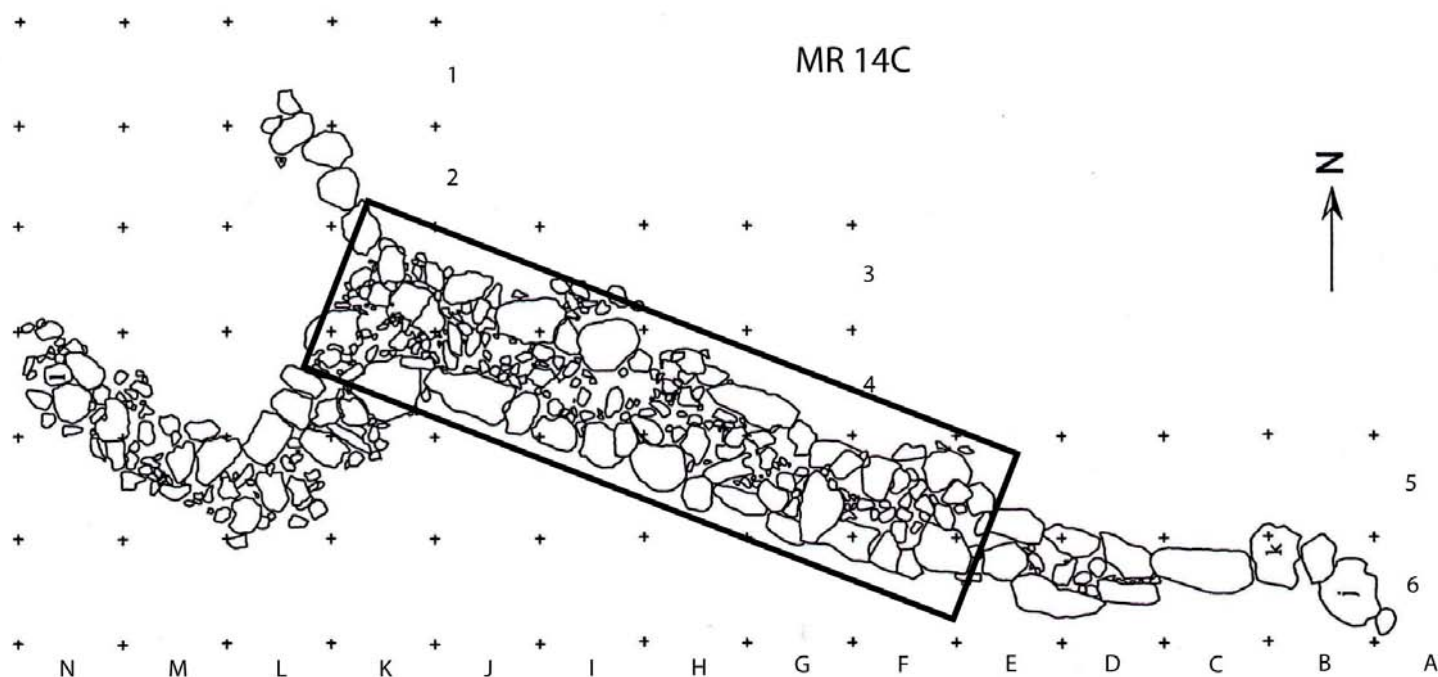
- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

Cette partie correspond à un mur à double parement et est le segment le plus large de la structure MR14. Cette épaisseur de la structure est peut-être une volonté de pérenniser celle-ci à un endroit où au nord de la structure un fort changement de pente est apprécié.

On retrouve ce même effet au niveau E-F 5-6 qu'avec le mur MR 14B.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 1,8

Largeur en m 0,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

plus de 0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

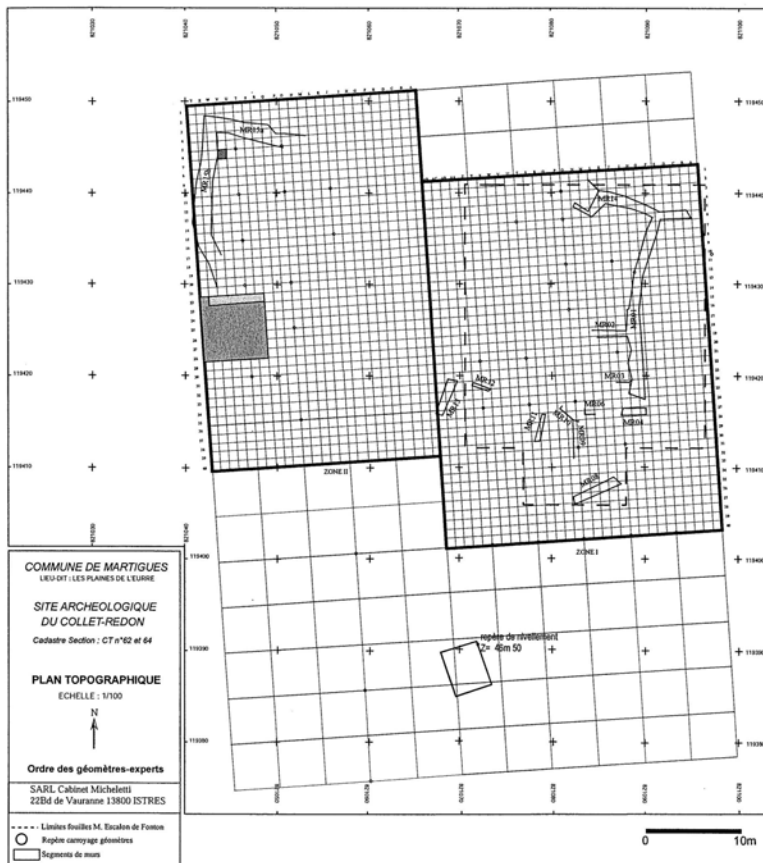
MR 14C en K3

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

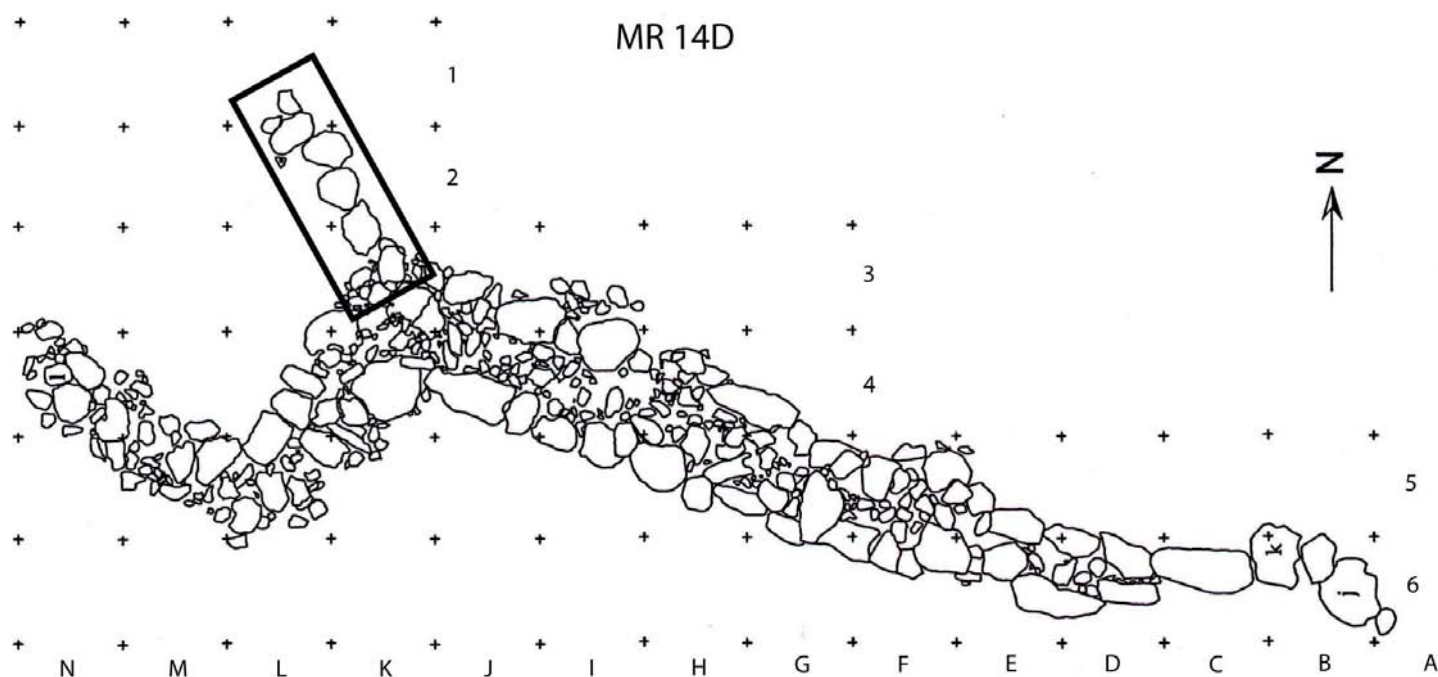
C'est un mur simple à un seul parement dans le prolongement de MR14.

Les pierres sont simplement accolées, rendant à la structure un caractère non résistant.

La partie sud-est de ce mur vient se poser contre et sur MR 14C.

Par conséquent, celui-ci ne peut avoir été construit qu'après le mur MR14C, vu qu'il s'appuie contre.

Sa structuration, même lâche, correspond à une boutisse parpaigne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,5

Largeur en m 0,8

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

plus de 0,4

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

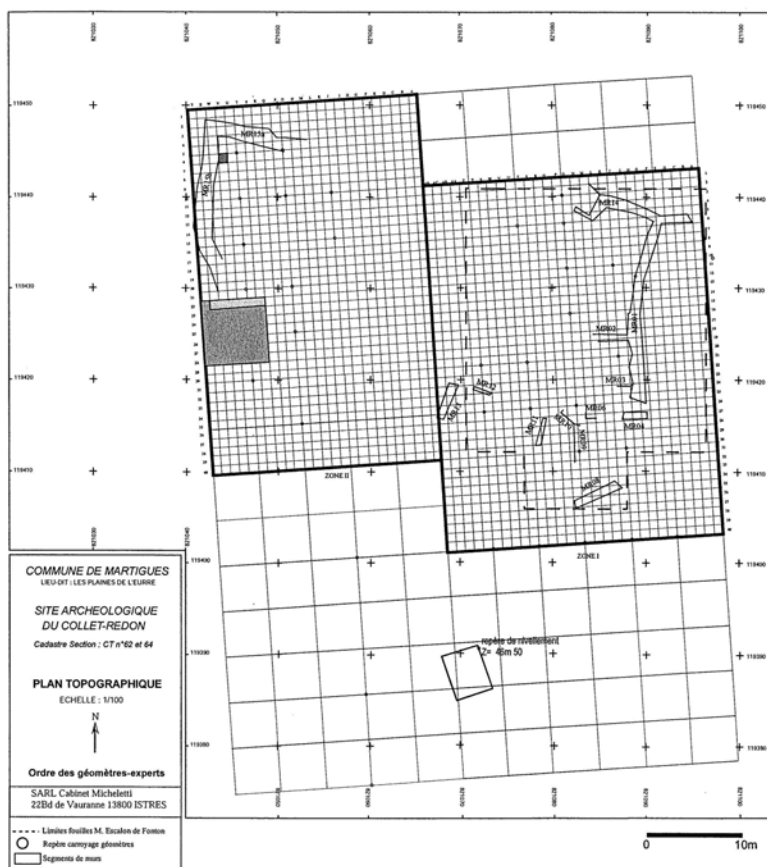
MR 14C en K4; MR 14F en L5

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

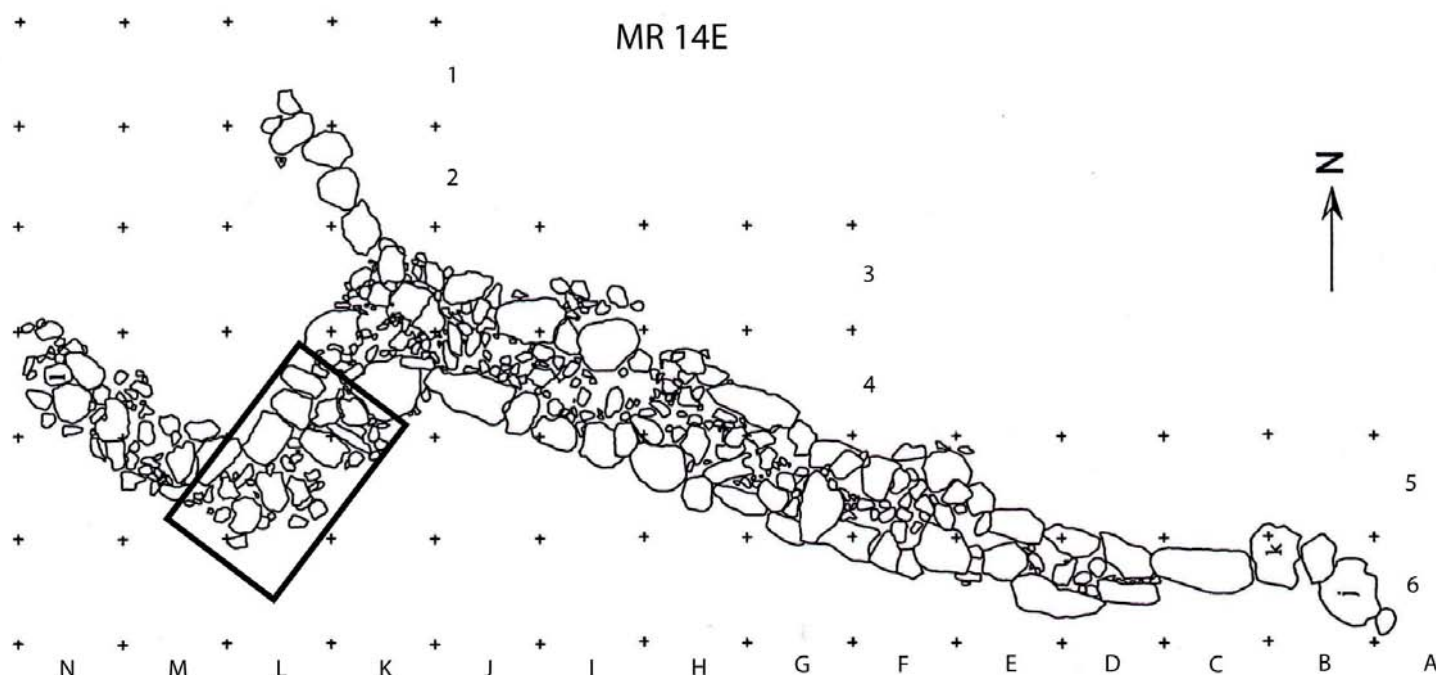
Situation sur le site

Description

Cette partie correspond à un mur à double parement suivant l'angle obtus du mur MR14C dans son extrémité ouest. La largeur du mur s'amenuise à cet endroit, puis encore plus en s'éloignant de cette structure.

Le parement sud-est semble avoir disparu en partie.

La disposition du parement externe montre un changement net avec le mur MR14C qui était à carreau et qui est ici dans de plus petits modules disposés en boutisse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

destructuré

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

2

Largeur en m

0,8

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

décimétrique et

Remplissage interne

pluridécimétrique et
décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

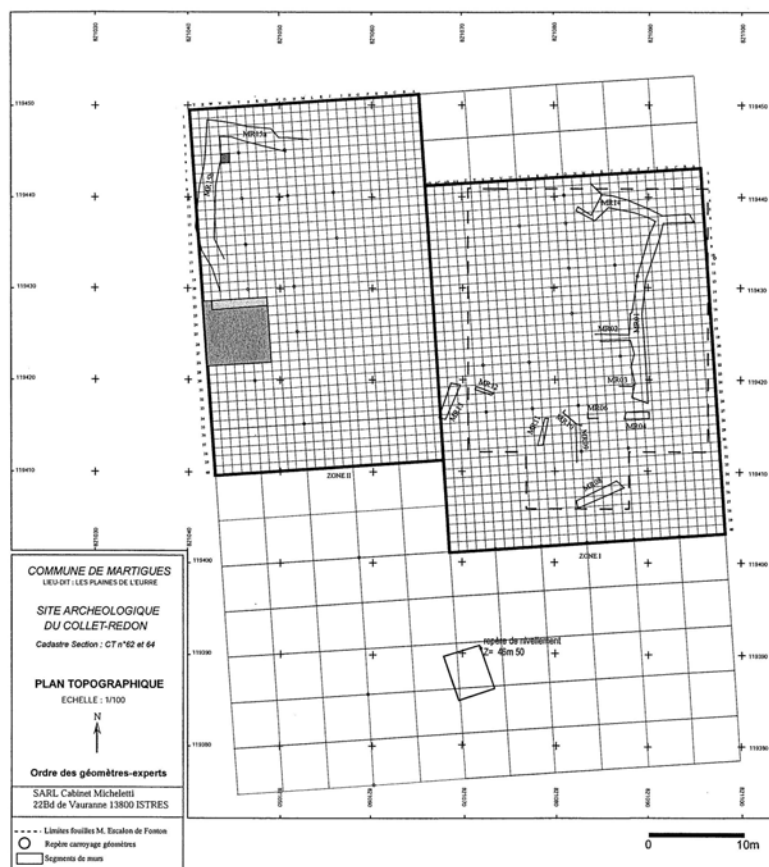
MR 14E en L5

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003



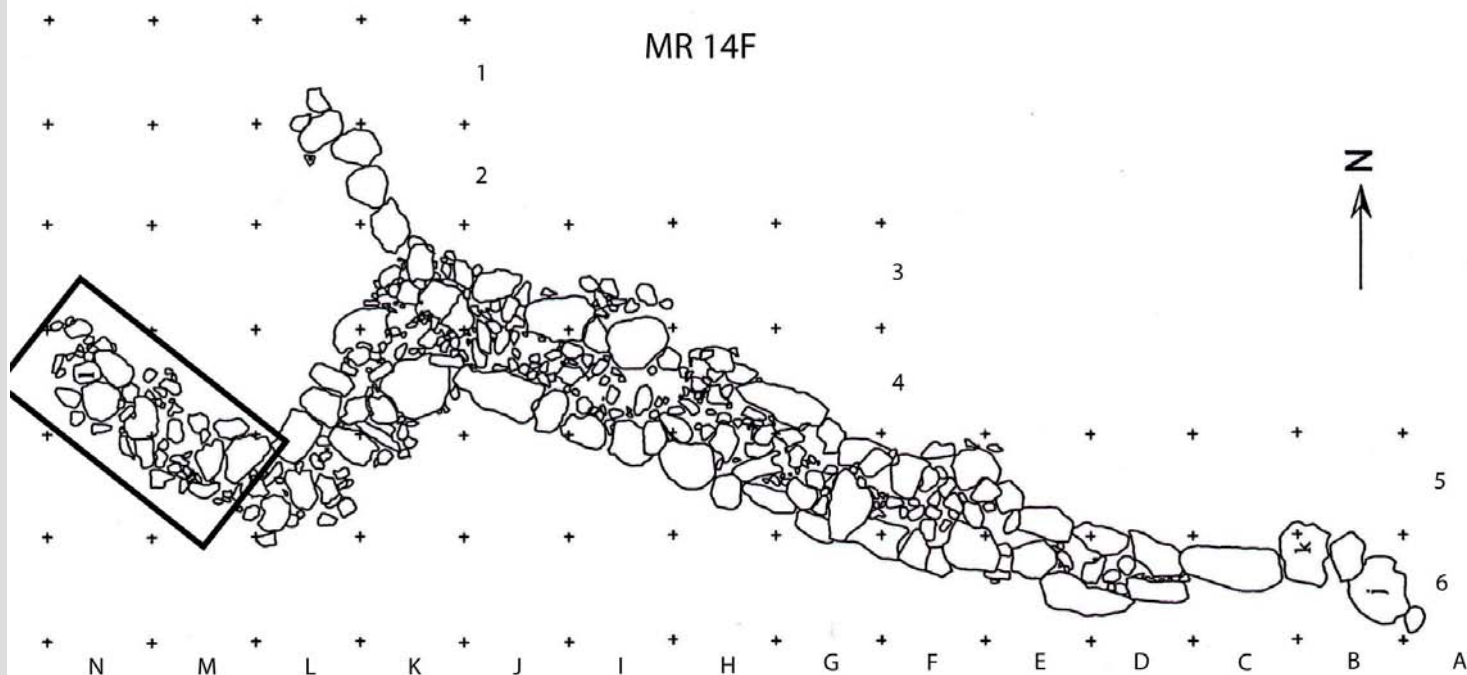
- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

Ce mur, comme le mentionnent les auteurs, ne semble pas avoir de parement externe, et le fort nombre de pierres restantes correspondent à la taille et la disposition d'un parement interne pour le mur MR 14C. Au niveau du carré L5, il y a une forte rupture dans le dessin, et également en visuel.

Sur le site, on observe tout de même que le parement paraît passer sur le mur MR14E en partie. Ce mur serait donc construit postérieurement.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148 ; remise au net Pelmoine 2013

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-2004

Attribution
culturelleNéolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m 12

Largeur en m 1,7

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,5 à 1,8

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

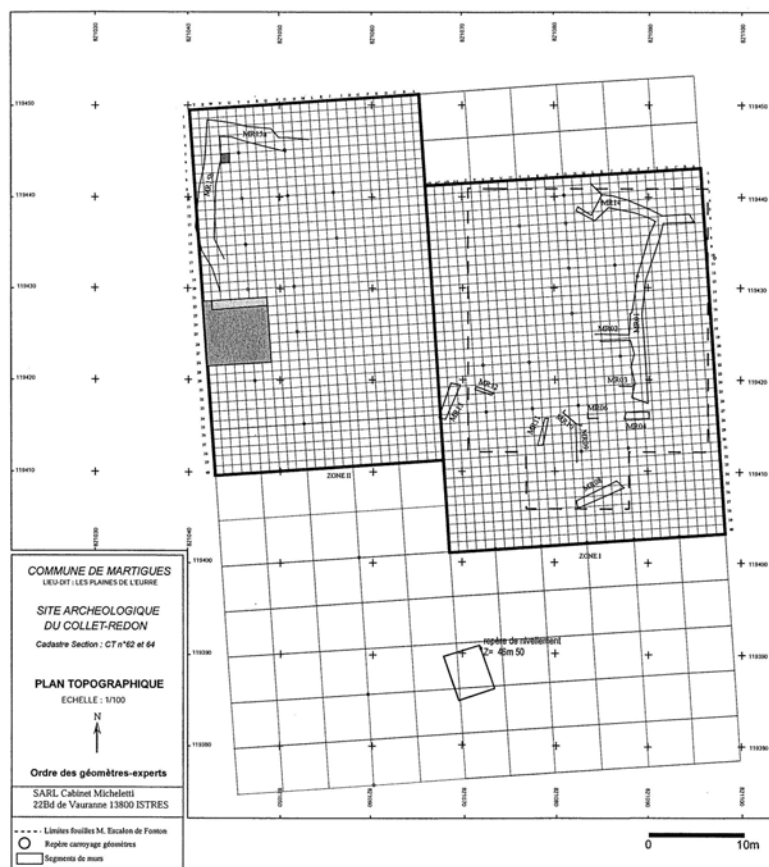
Jonction

MR 15B en W 2-3

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003;
Durrenmath et Cauliez 2004

- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

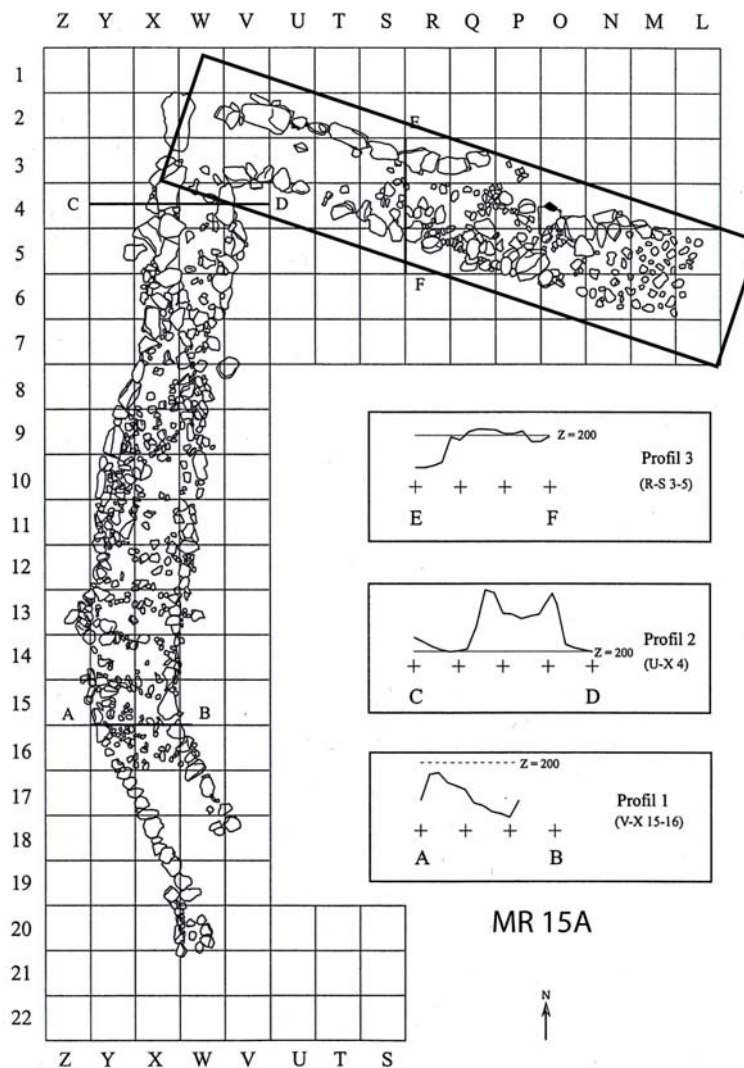
Description

Cette partie correspond au segment nord de l'enceinte du Bronze ancien barbelé. Cette datation est corrélée par une coupe présentée en 2004 (Durrenmath et Cauliez 2004, p. 23)

C'est une structure à double parement à dalles en carreau majoritairement. Les dalles sont sur le côté externe, alors que le parement interne au site est plus souvent en boutisse et carreau à plat.

Ceci est fort visible au niveau de la jonction avec le mur MR15B.

Le remplissage est fait de blocs et de terre.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 180, fig. 84

Nom du site Le Collet Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m 14

Largeur en m 2

Orientation sud/nord

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,3 à 1,8

Remplissage interne décimétrique et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

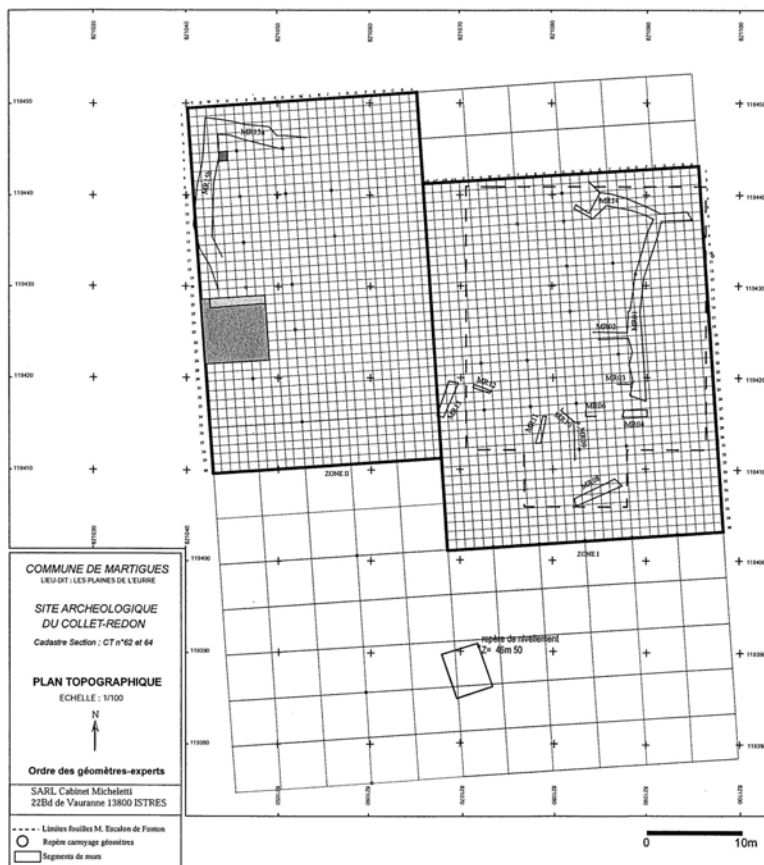
MR 15A en W 2-3; MR 15C en Y-X 15

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003;
Durrenmath et Cauliez 2004



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

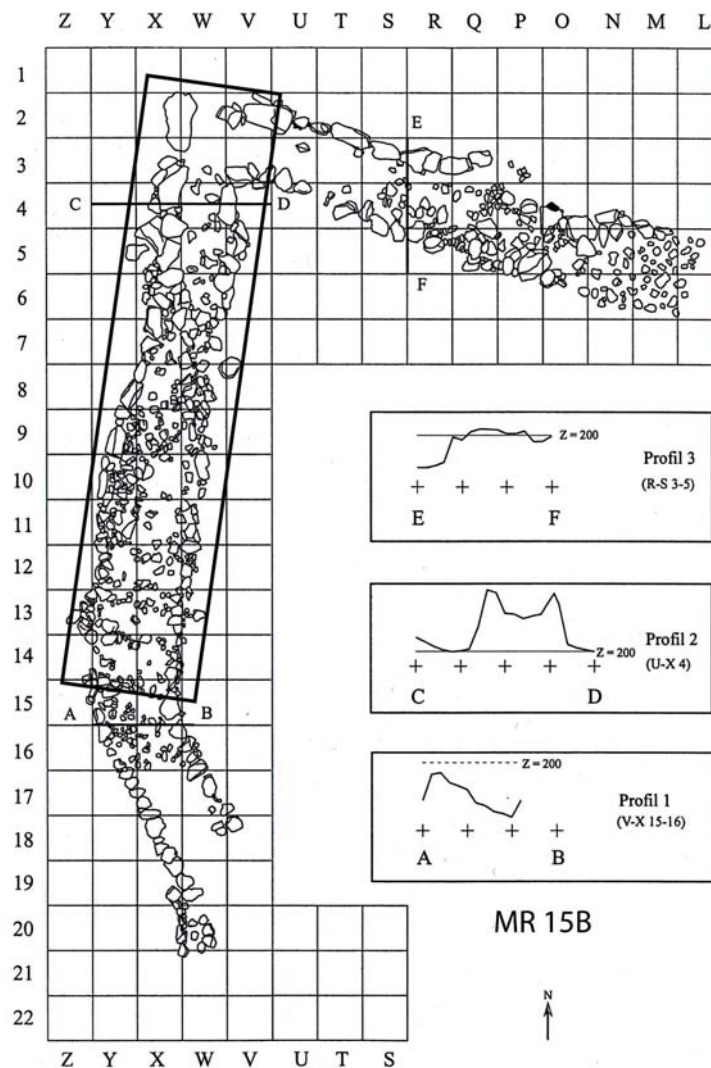
Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

Description

Ce mur est le segment formant l'angle du mur MR 15.

Les modules sont légèrement moins grands que le mur MR15A qui eux sont en lien avec celui-ci.

Les deux murs sont contemporains semble-t-il, et le segment MR15C en fait également partie.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 180, fig. 84

Nom du site Le Collet-Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 1960-2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

5

Largeur en m

1,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,3

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

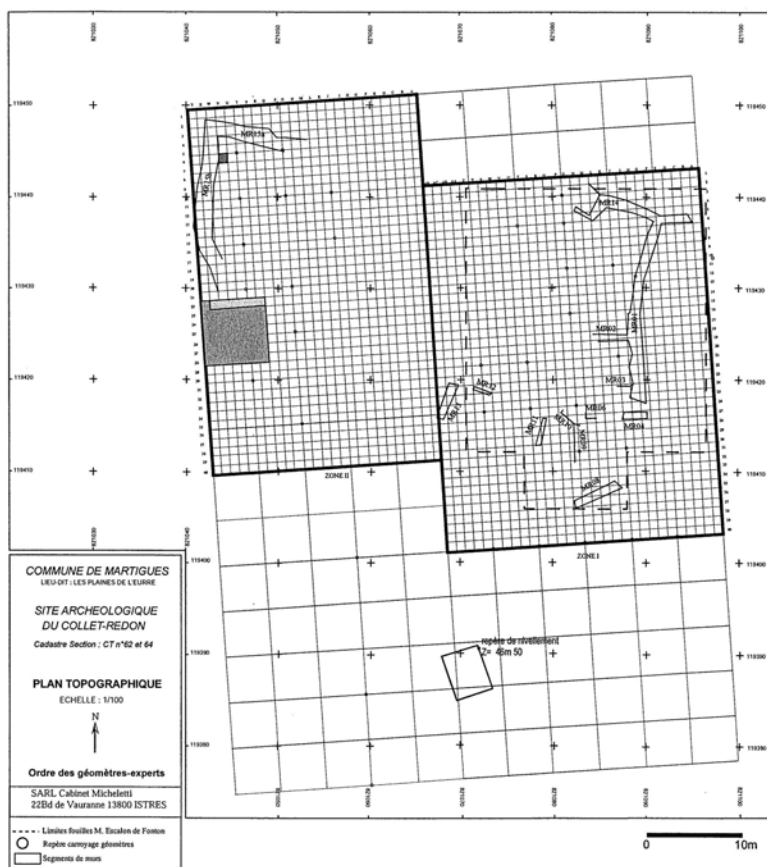
MR 15B en Y-X 15

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et al. 2003;
Durrenmath et Cauliez 2004



- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

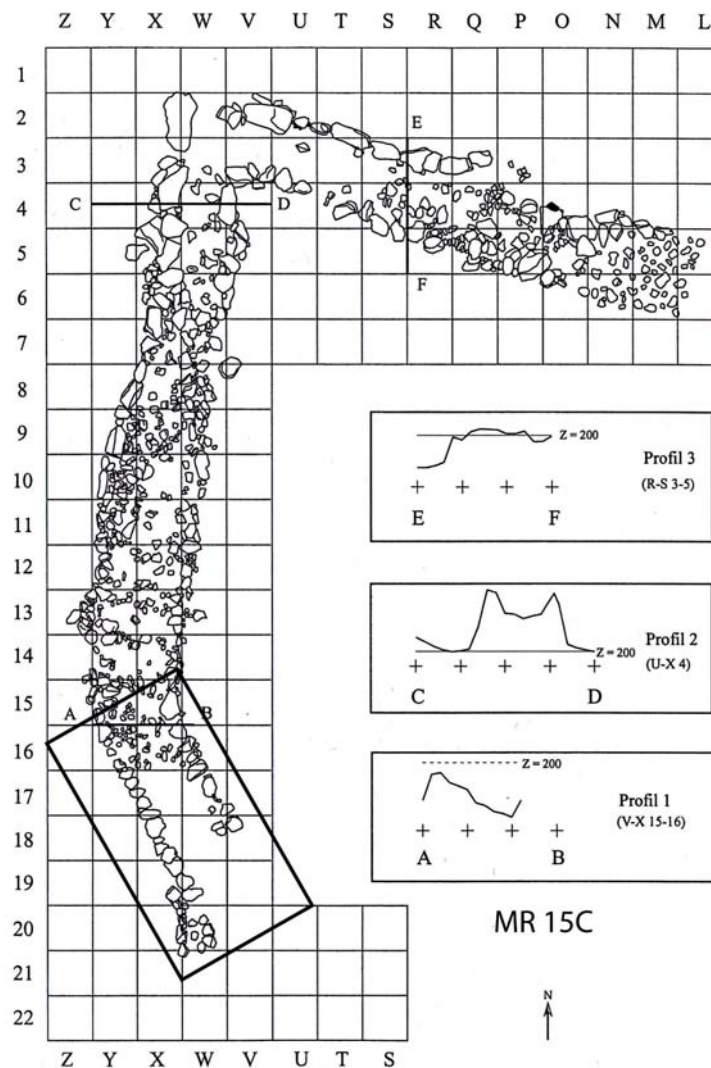
Situation sur le site

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 19, fig. 4

Description

Ceci est le dernier segment du mur MR15 que j'ai moi-même individualisé, du fait de son changement d'orientation manifeste, et de son parement externe moins grand dans ses modules, mais beaucoup plus régulier dans son aménagement.

Ce segment change d'appareillage et passe en boutisse et non plus en carreau. Il est possible qu'un mur de type habitation, au moins pour une partie, soit placé à l'extrémité sud de l'enceinte, dans les carrés WX-20-19



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Durrenmath et Cauliez 2003, p. 180, fig. 84

Nom du site Le Collet-Redon-La Couronne

Commune MARTIGUES

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 50 m

Date de fouille 2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 1 et 2.
Campaniforme style 3
Age du Bronze ancien barbelé/ Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Etage collinéen

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

1,4

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

2 assises

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3 ; 0,3*0,3

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

oui

Jonction

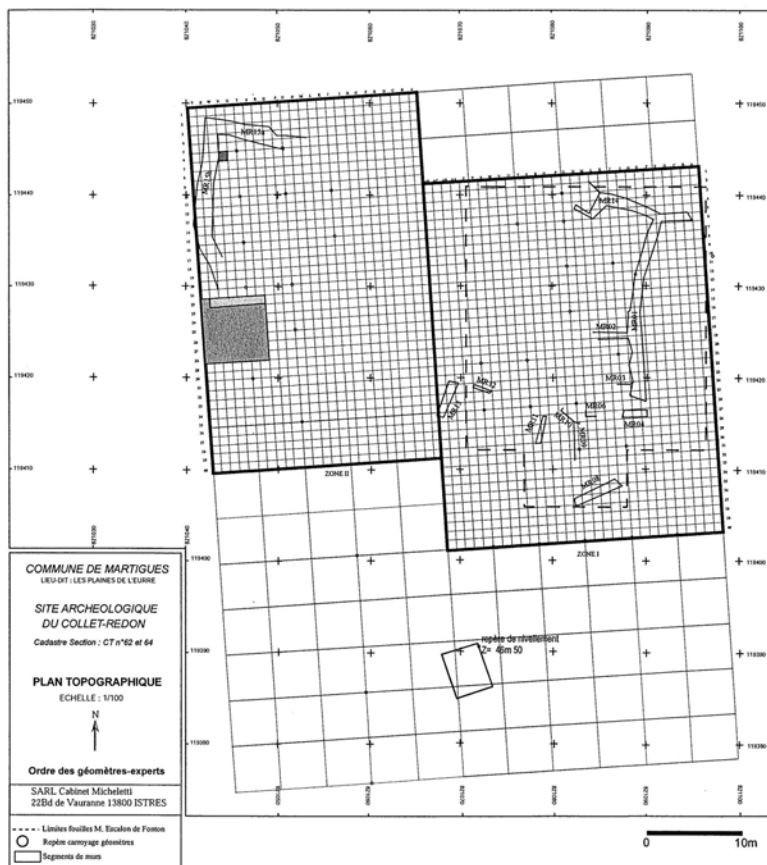
aucune

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Durrenmath et Cauliez 2004

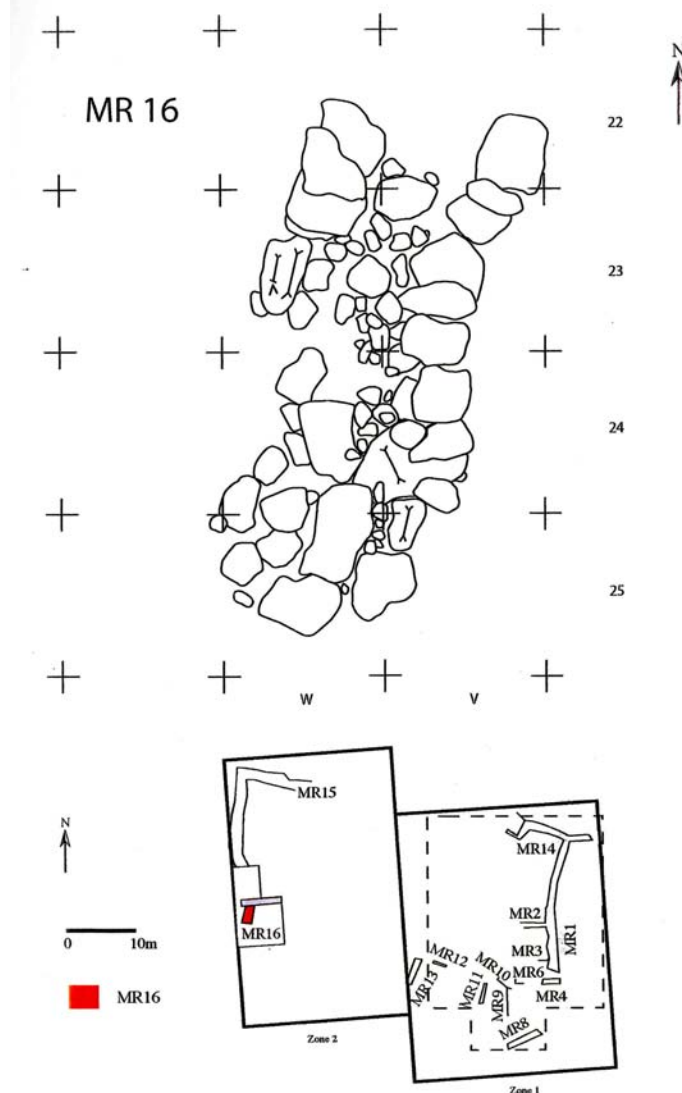


- sondage (I) 1999
- zone de fouille 2002
- sondage (II)

Situation sur le site

Description

C'est le seul mur qui n'a vraisemblablement pas été fouillé par Escalon de Fonton. Il semble donc avoir une chronologie plus fiable du fait de sa fouille récente, et du travail de l'équipe habituée à ce genre de problématique. Il a donc été fouillé durant la campagne 2004. Son type d'architecture rappelle les murs MR4 et MR13.



Vue de la partie de la structure décrite

Durrenmath et Cauliez 2004, p. 30, fig. 15

Nom du site Ponteau
Commune MARTIGUES
Département Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat Habitat de plein air
Altitude 38,5 m
Date de fouille 1998-2005

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule**Topographie selon Caraglio 2010**

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur**Forme de la structure** linéaire**Technique de construction**

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

Carreau de chant

Longueur en m

3

Largeur en m

1

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire en molasse

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m**Parement externe**

0,7*0,4

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

non

Calage

oui?

Jonction

ST 07, MR 01B

Situation stratigraphique

sur US 62, contre US 41

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1998, 1999, 2000, 2002, 2005



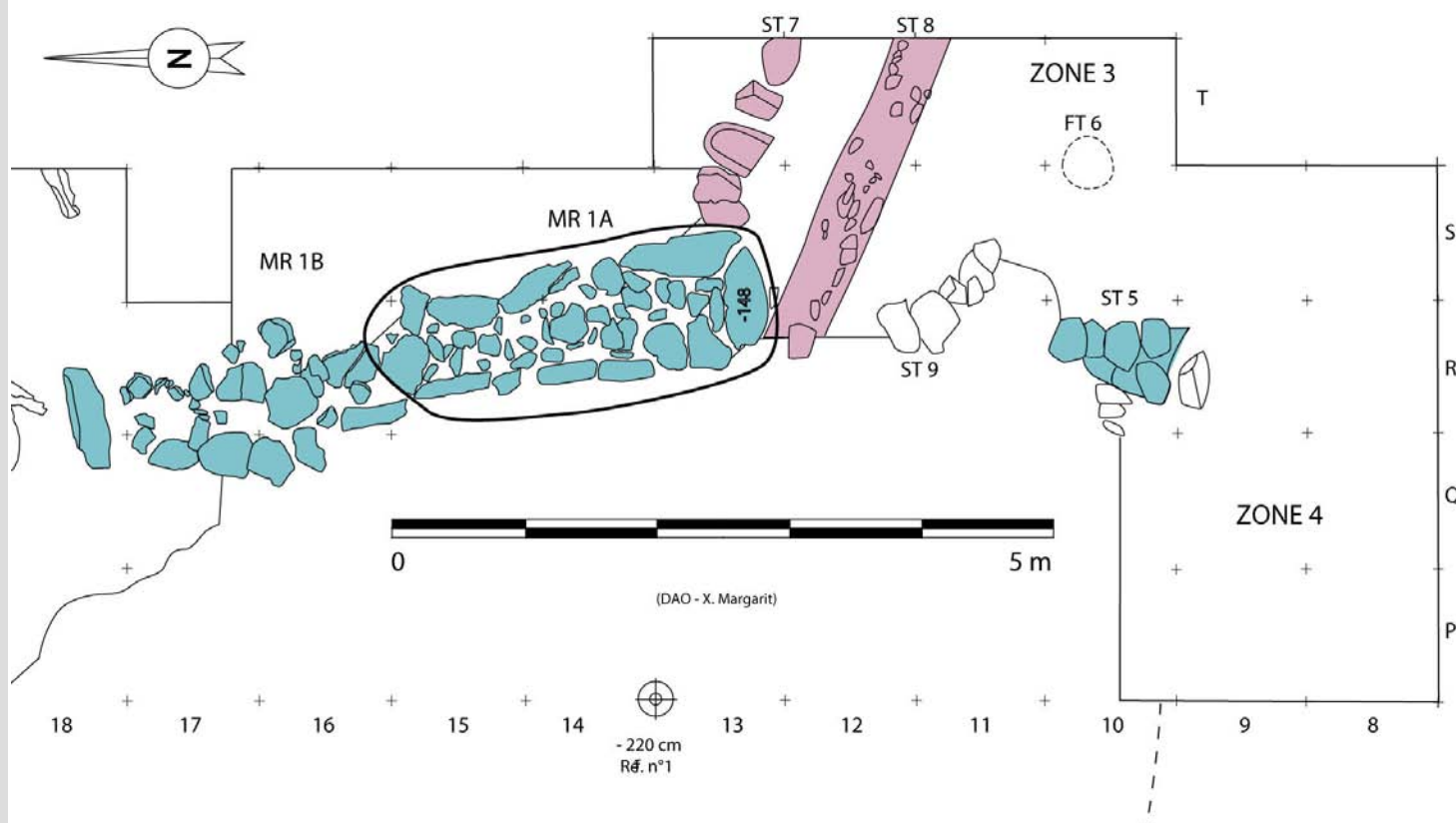
Situation sur le site

Description

C'est un mur à double parement constitué de dalles et moellons disposés en carreaux.

L'extrémité sud se termine par une boutisse parpainge, c'est ce qui constitue l'arrêt du mur, ou un élément qui le renforce.

Le mur MR01 est l'un des seuls murs du Néolithique final à avoir été fouillé, que ce soit à l'extérieur de son parement ou à l'intérieur de celui-ci. Il en résulte une meilleure compréhension de l'implantation et de la vie physique et fonctionnelle de ce mur.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, DAO Margarit, p. 38, fig. 12 ; changement d'échelle Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1998-2005

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat et boutisse parpaingne au nord

Longueur en m

2,5

Largeur en m

0,7

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire en molasse

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,5*0,3

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

non

Calage

Jonction

MR 01A

Situation stratigraphique

sur US 62, contre US 41

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1998, 1999, 2000, 2002, 2005



Situation sur le site

Description

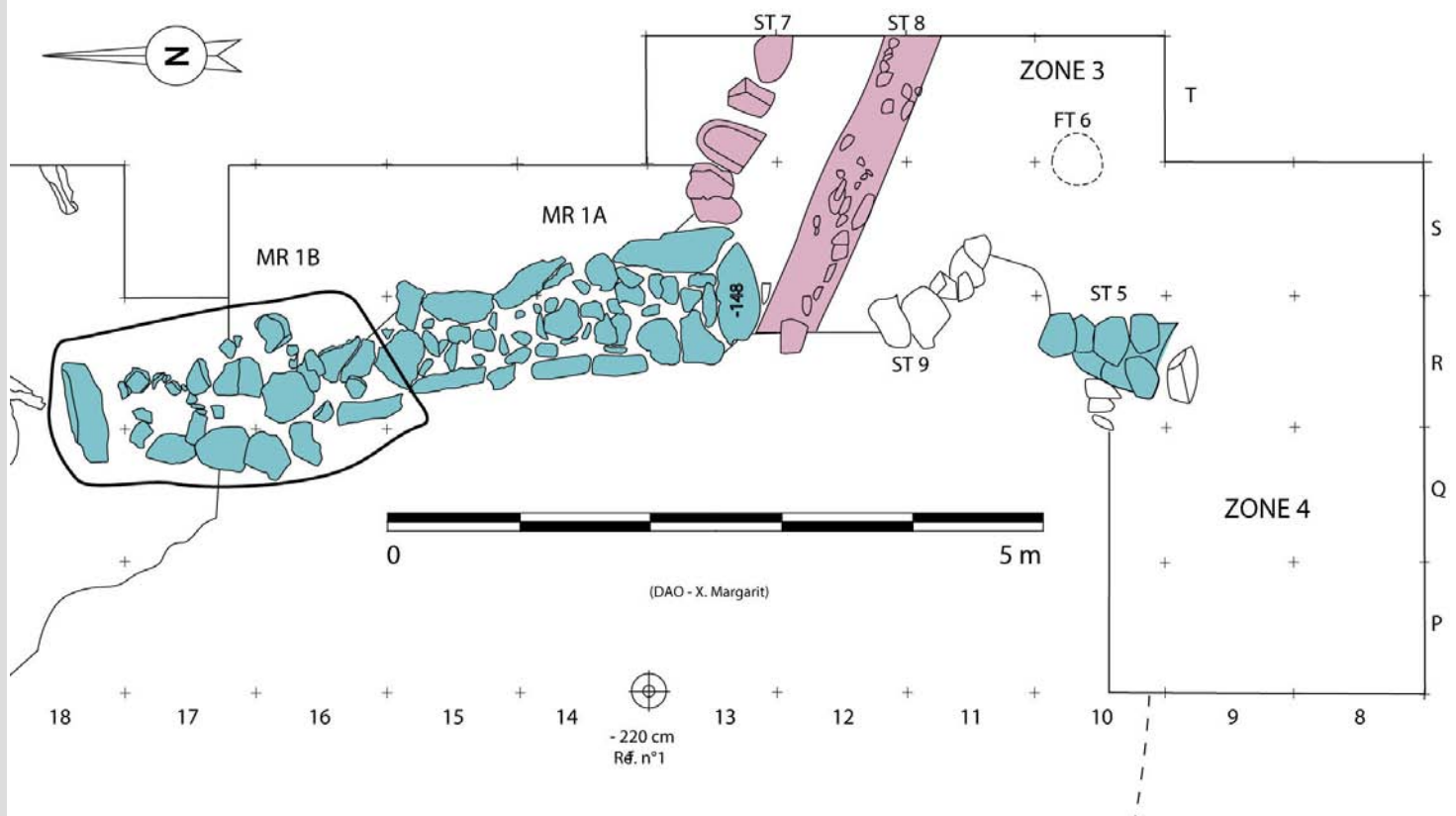
Il est possible que ce mur soit le même et dans le prolongement du mur MR 01A, par son orientation, sa matière et la taille des modules.

Mais il se distingue de plusieurs manières :

On remarque que la largeur du mur diminue au niveau du carré R16, avec des dalles qui sont encore en carreau et de chant.

Par contre, le reste du mur est détriqué et les dalles sont à plat. Seule reste en place une boutisse parpaigne qui doit terminer la fin du mur au nord.

Cet état pourrait faire écho à la déstructuration du mur à un moment de l'occupation, peut-être pour en faire un chemin de passage.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, DAO Margarit, p. 38, fig. 12 ; changement d'échelle Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1998, 2008, 2009

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing de chant

Longueur en m

3

Largeur en m

0,4

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,5

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 152

Situation stratigraphique

contre US 5 remaniée, et en partie sur le substrat

Bibliographie utilisée

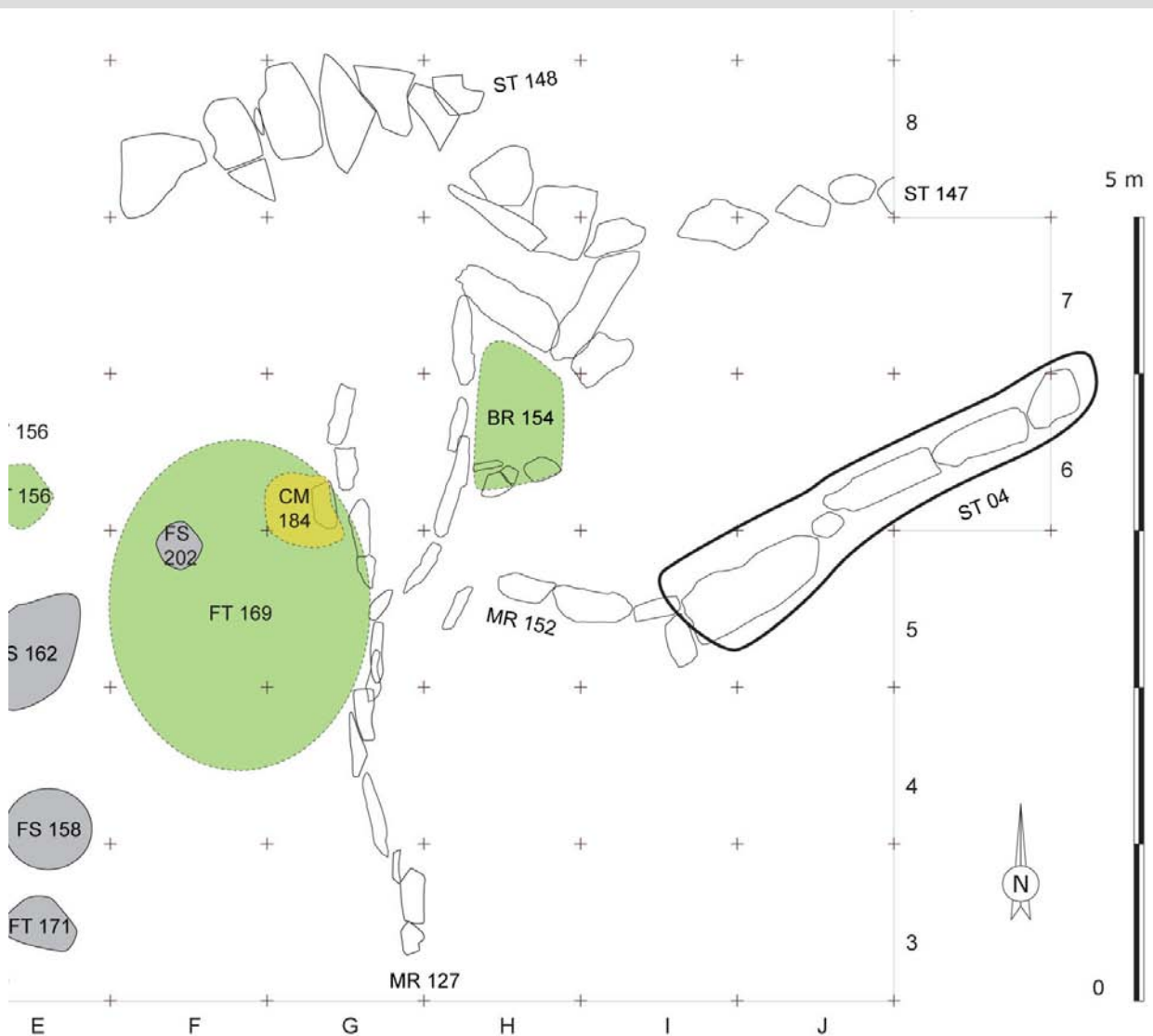
Margarit et al. 1998, 2002, 2008



Situation sur le site

Description

Cette partie consiste en 3 dalles posées de chant et alignées dans le secteur XV et dans le sondage 2. La fouille s'est aussi engagée contre, à partir de 2010, dans les carrés JK6, mais l'interruption des fouilles ne permet pas de savoir si son extrémité orientale est connue.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1999-2002

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Palteau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m

1,7

Largeur en m

0,5

Orientation

ouest nord-ouest/est sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

non

Calage

non

Jonction

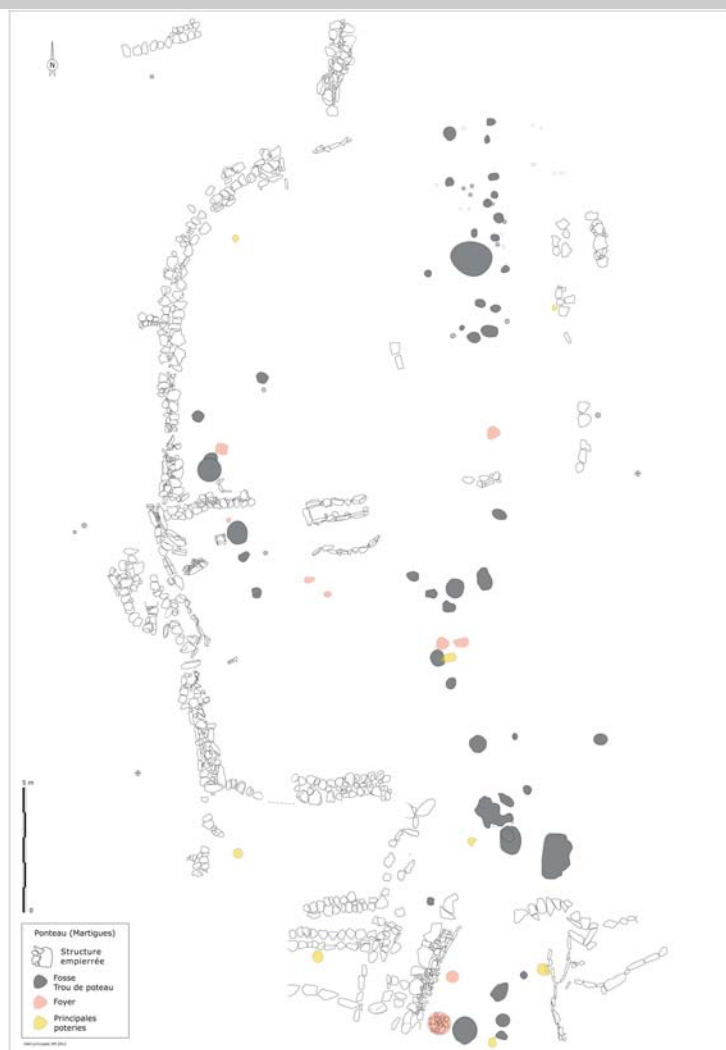
MR 01A, MR 122?

Situation stratigraphique

contre US 39, base sur US 41

Bibliographie utilisée

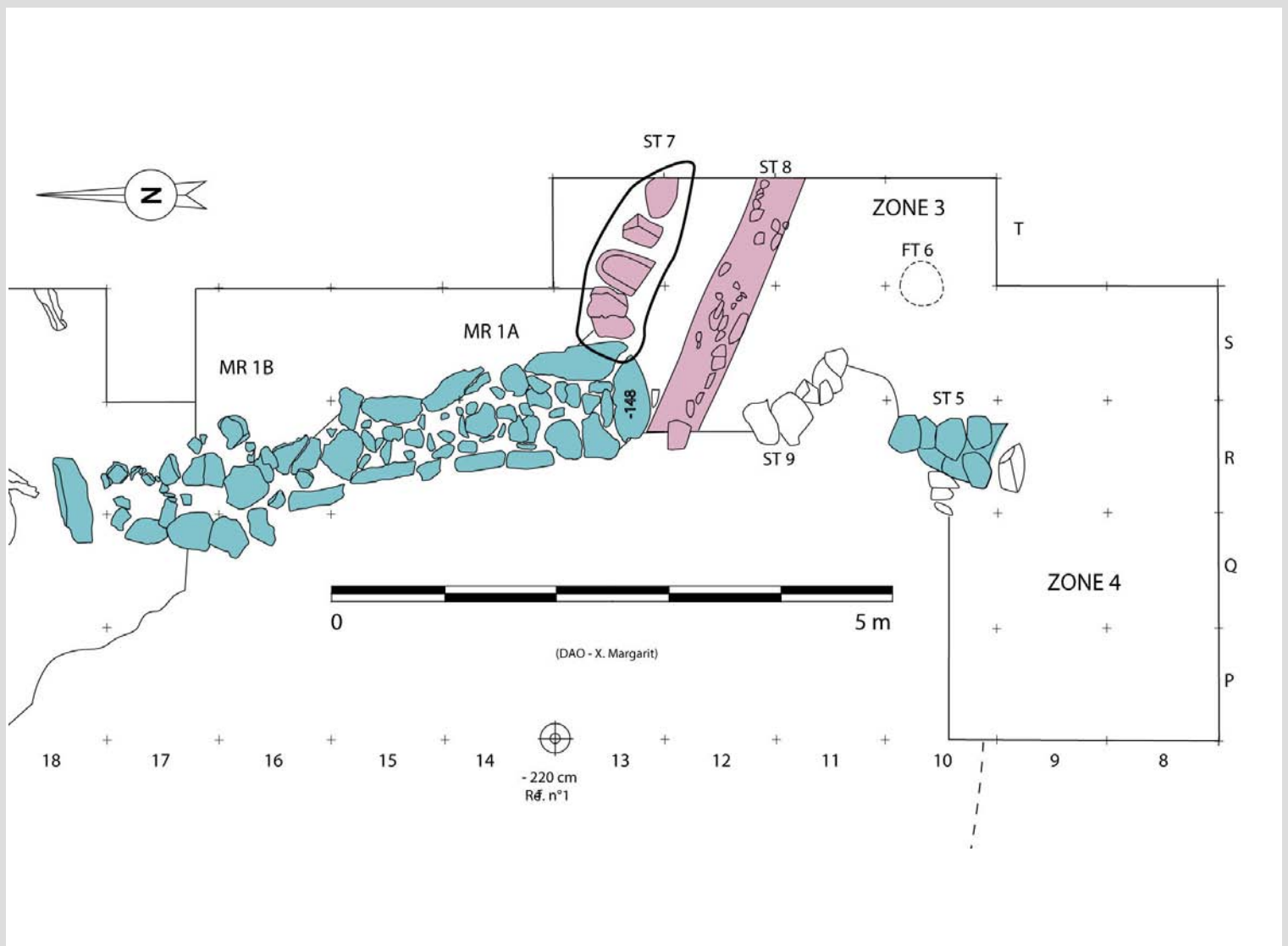
Margarit et al. 2002



Situation sur le site

Description

Cette structure est problématique à Ponteau. Lors de sa découverte, elle a été mise en relation avec un caniveau historique qui lui était parallèle. Aujourd'hui, ce caniveau n'existe plus dans les hypothèses, mais il s'agit d'ornières historiques qui traversent le site dans le sens de la largeur. Cette structure était datée d'après cette ornière. Il faut donc en réviser la stratigraphie. Celle-ci est également ambiguë car la majorité de la puissance sédimentaire contre ce mur est l'US 39 remanié, qui est historique. Seule la base du mur s'insère dans l'US 41 Néolithique. L'absence de tranchée de fondation fait qu'il est fort probable que cette structure soit Néolithique dans sa phase d'implantation. Cette hypothèse est également corroborée par le fait que cette structure s'appuie contre l'un des murs les mieux structurés du site, MR 01A. Il faut également noter le réemploi d'une stèle dans cet alignement, qui perd ici toute sa fonction initiale.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, DAO Margarit, p. 38, fig. 12 ; chngement d'échelle Pelmoine 2013

N° de la partie de structure

MPG MR10

N° d'inventaire

66

Nom du site

Ponteau

Commune

MARTIGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

38,5 m

Date de fouille

1999-2002

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3,
évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style
4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

3

Largeur en m

1

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,5*0,3

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

non

Calage

oui

Jonction

ST 38, ST 15

Situation stratigraphique

remplit par US 57, US 162 et 112 contre, US
180 dessous

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2000, 2001, 2002



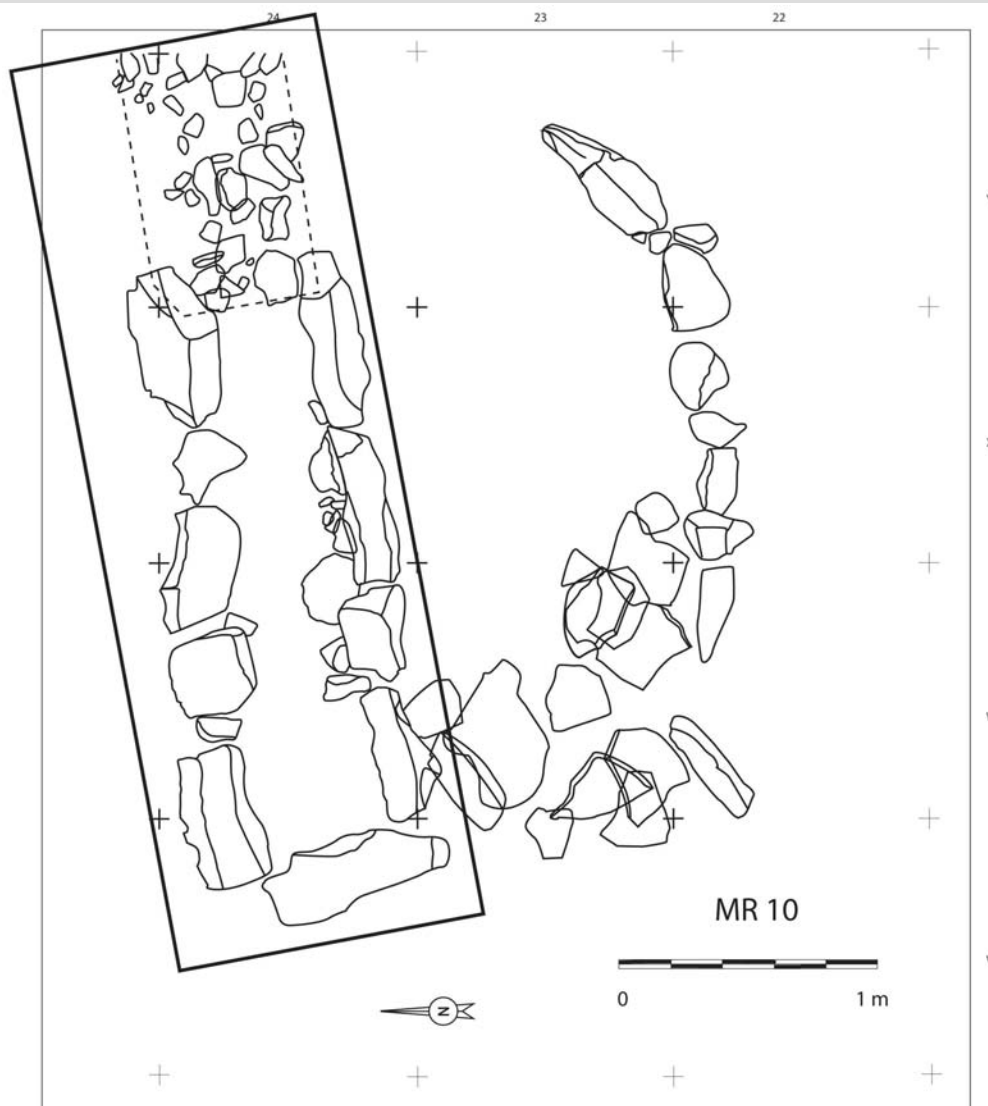
Situation sur le site

Description

C'est un mur à double parement très bien structuré, avec un remplissage de pierres pluridécimétriques empilées.

L'état actuel montre la dégradation du mur, car l'extrémité est a perdu ses deux dalles de parement externe.

Il est également possible qu'une dalle soit aussi positionnée plus à l'ouest de cette structure (Margarit et al. 2001).



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, p. 71, fig. 42

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1999-2002

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

0,7

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,5*0,4

Remplissage interne

pluricentimétriques et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 12B, MR 16

Situation stratigraphique

contre US 50

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2002

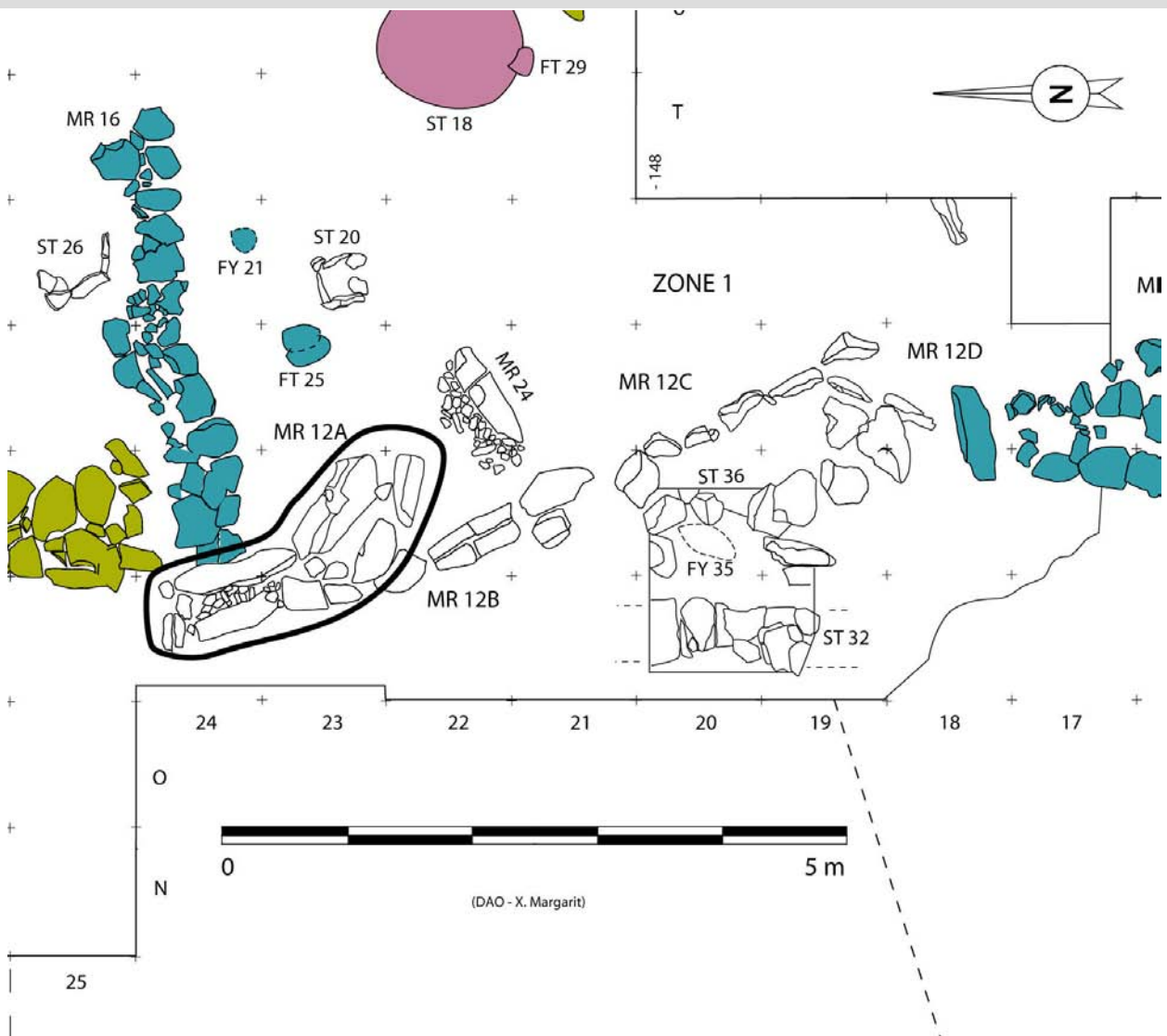


Situation sur le site

Description

C'est un mur à double parement courbe à très gros modules.

Il est fort possible que ce mur ait été à l'origine beaucoup plus grand et que son état actuel soit tronqué.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, DAO Margarit, p. 38, fig. 12 ; chngement d'échelle Pelmoine 2013

N° de la partie de structure

MPG MR12B

N° d'inventaire

68

Nom du site

Ponteau

Commune

MARTIGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

38,5 m

Date de fouille

1999-2002

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3,
évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style
4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

2,5

Largeur en m

0,4

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR 12A,

Situation stratigraphique

contre US 50

Bibliographie utilisée

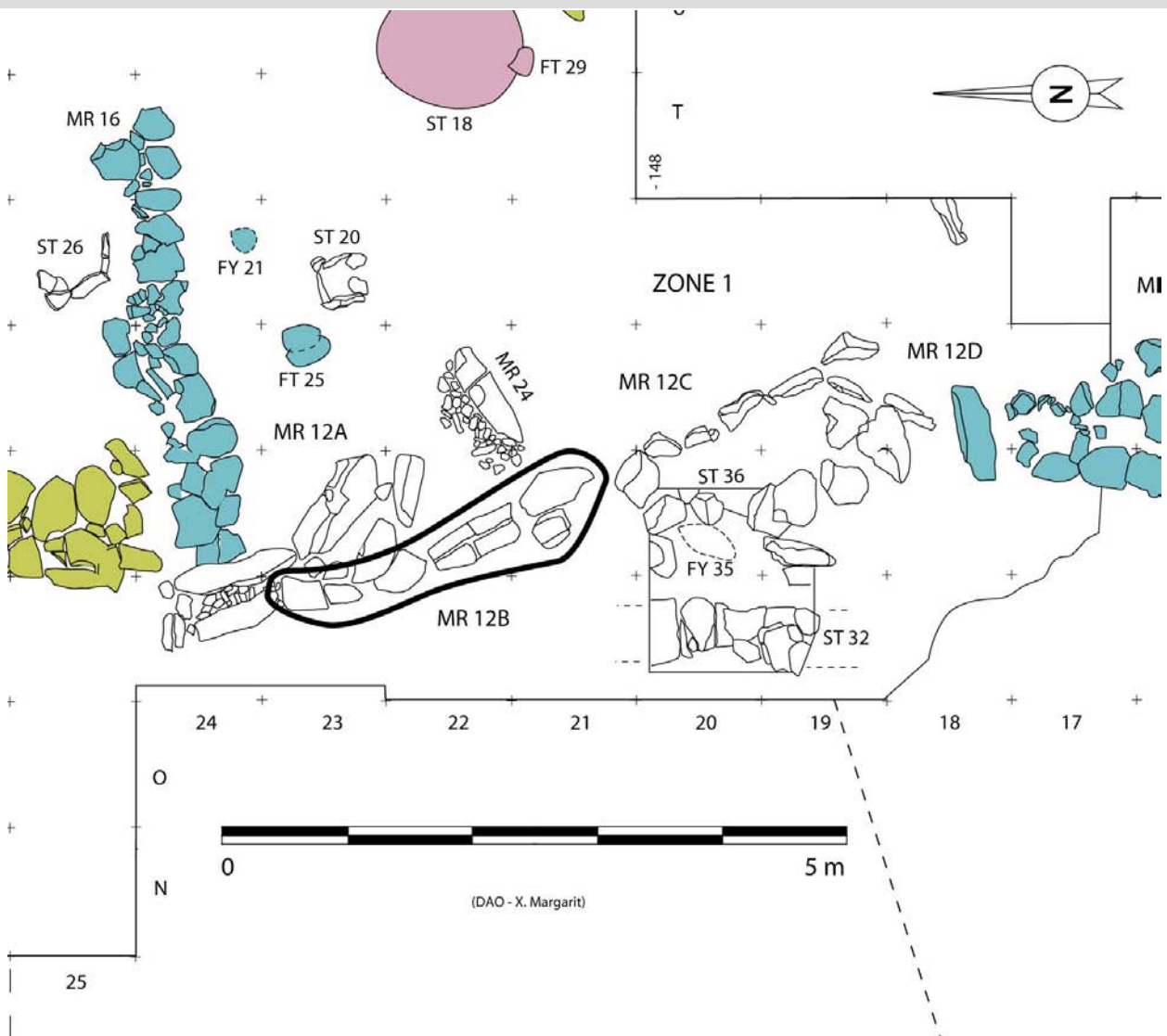
Margarit et al. 1999, 2002



Situation sur le site

Description

Ce mur est un simple parement constitué de pierres à plat. Il fonctionne peut-être avec la structure ST12A qui lui est en partie aligné. Il est possible qu'il fonctionne également avec MR24. La structure ST 36 pourrait être la continuité de ce mur, mais on pourrait aussi y voir une zone de passage entre les deux, voire une entrée.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1999-2002

Attribution culturelle	Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
	Campaniforme style 3
Phase selon Cauliez 2011	Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
	Style Couronnien temps 1 et 2
Phase selon datation carbone 14 seule	Horizon 2 et 4
Topographie selon Caraglio 2010	Plateau

Hypothèse du type de structure **Mur**

Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction **simple parement en pierre**

Appareillage et type d'assise majoritaire **assise parpaing à plat et de chant**

Longueur en m **2,5** Largeur en m **0,3** Orientation **nord nord-ouest/sud sud-est**

Élévation **1 assise**

Péetrographie **calcaire**

Provenance des pierres **locale**

Taille des modules en m

Parement externe **0,6*0,2**

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction **MR 12D, ST 36?**

Situation stratigraphique

contre US 50

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2002



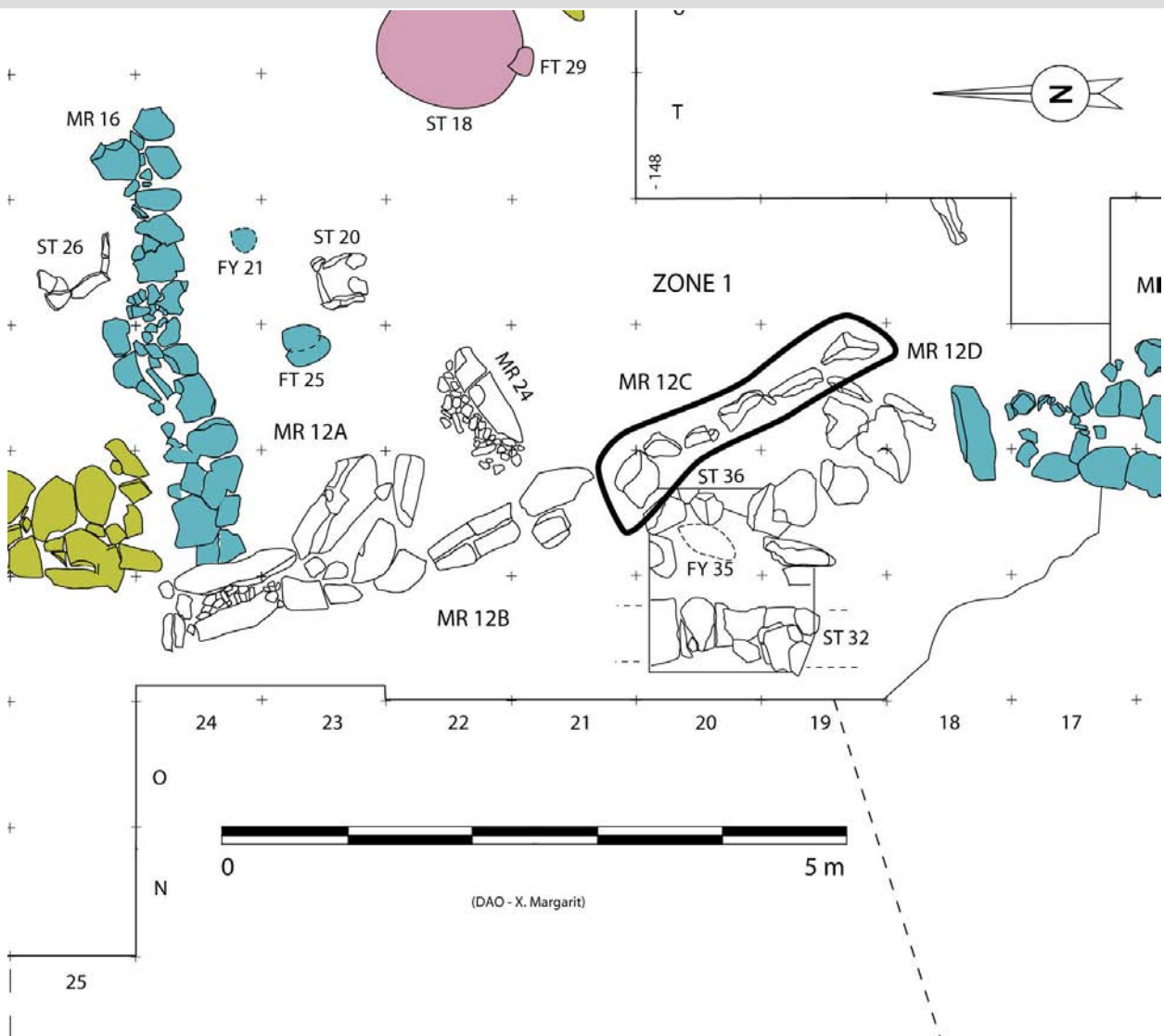
Situation sur le site

Description

C'est la troisième partie du mur MR 12 qui est individualisée.

Ce segment est dans le prolongement direct de MR 12B, mais est individualisé par un vide entre les deux.

Ce segment est composé de cinq pierres de chant et d'une à plat. D'ailleurs celle-ci s'éloigne vers l'ouest par rapport à l'ensemble de la structure, et sa position de chant permettrait d'avoir une structure linéaire complète entre MR 12B et MR 12C, obtenant une structure linéaire de 5m de long.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, DAO Margarit, p. 38, fig. 12 ; chngement d'échelle Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1999-2002

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

1,2

Largeur en m

0,3

Orientation

nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 12C, ST 36B, ST 01B?

Situation stratigraphique

contre US 50

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2002

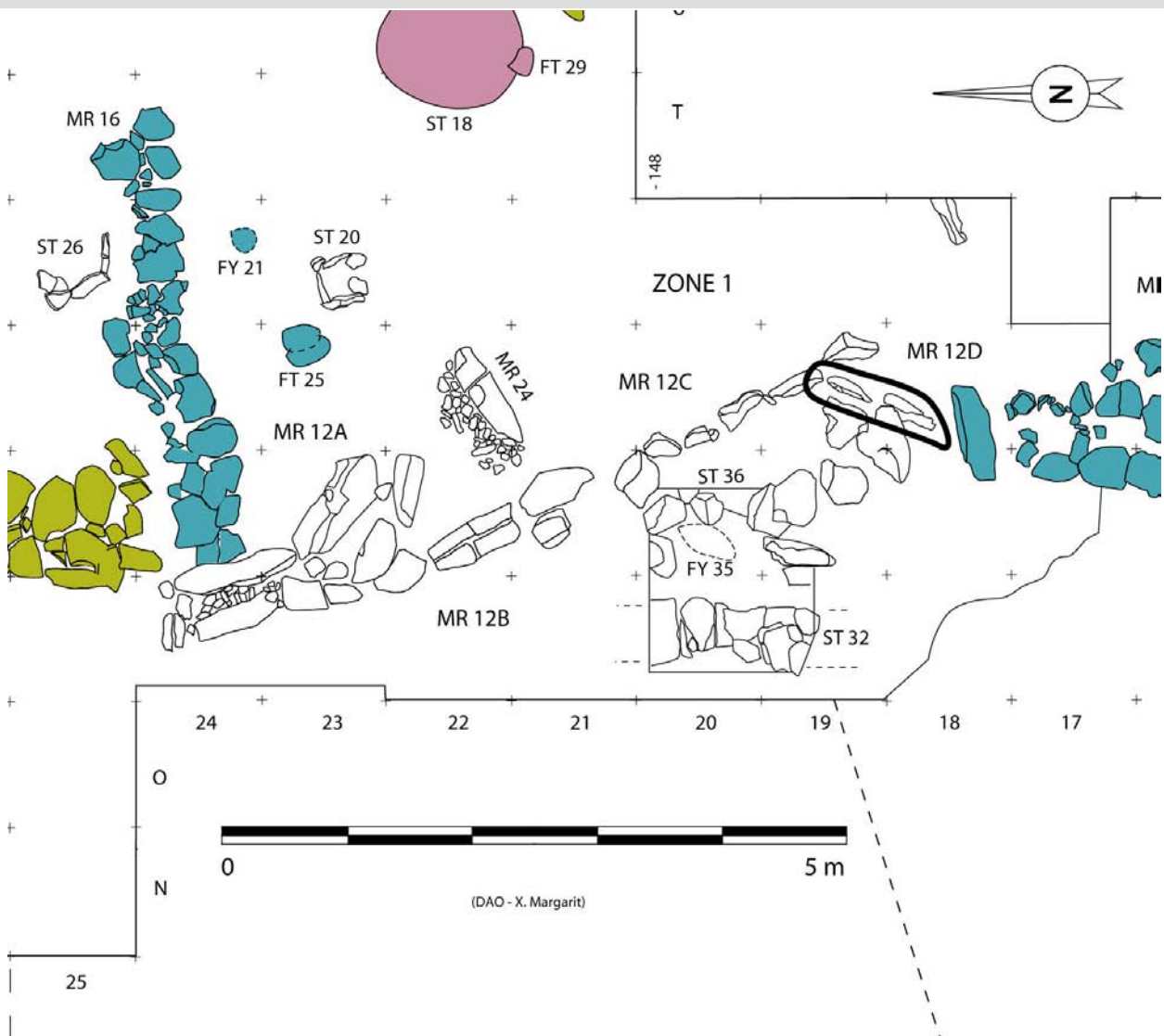


Situation sur le site

Description

C'est le dernier tronçon de la structuration MR12.

Il se distingue du reste par son orientation, mais pas par son module, ni par son type d'assise. Comme MR12C, celui-ci est à cette extrémité en position d'assise parpainge de chant. Cette particularité physique de l'orientation de la structure à cet endroit peut s'expliquer dans un type construction se raccordant à MR 01B.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, DAO Margarit, p. 38, fig. 12 ; chngement d'échelle Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1999

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

0,4

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,4*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

oui

Calage

oui

Jonction

ST 38. MR 10?

Situation stratigraphique

sur le substrat et US 181, contre US 102, 77, 36, 1.

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2001, 2002



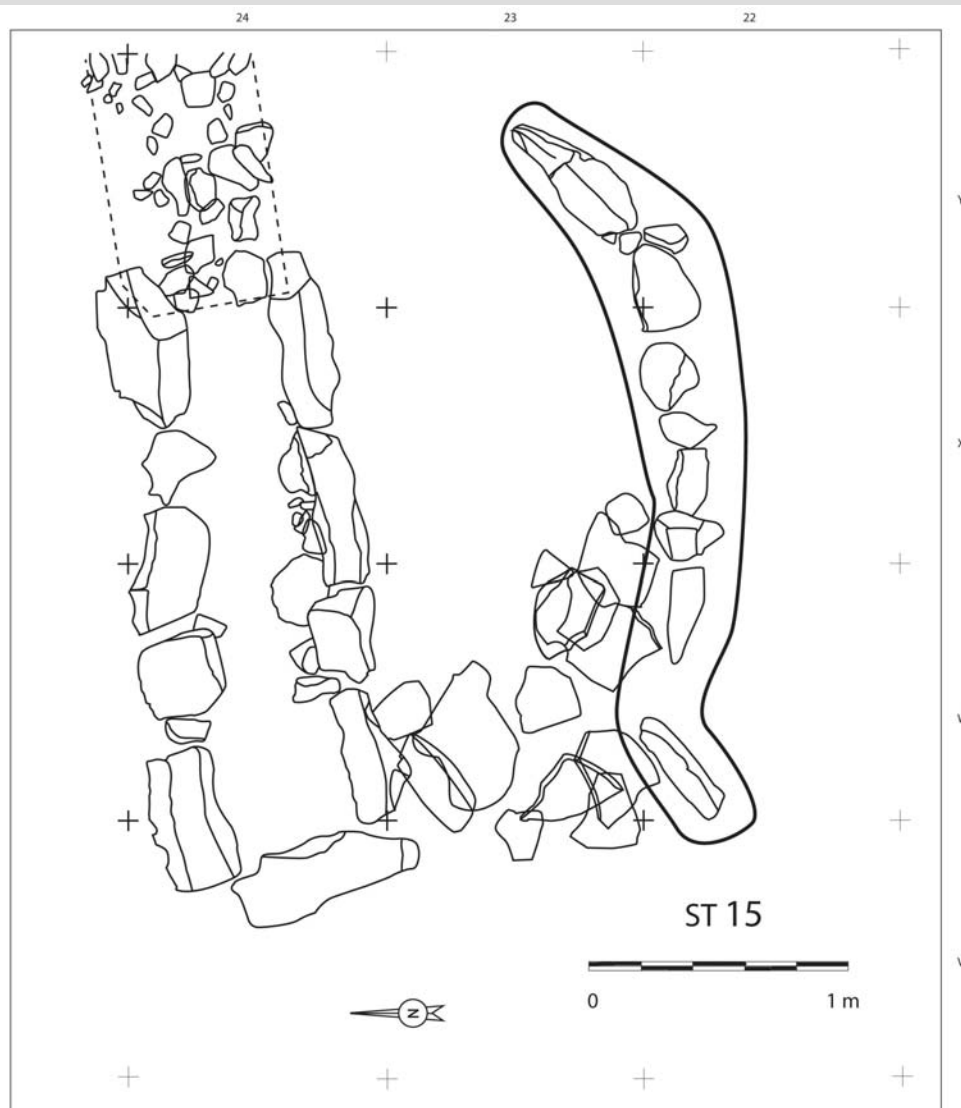
Situation sur le site

Description

C'est une structure courbe parallèle à la structure à double parement MR 10.

Il est possible que les deux murs aient fonctionné ensemble.

La possibilité d'un double parement et d'un remplissage interne qui aurait disparu n'est pas totalement infondé quand l'on voit l'extrémité est de ce mur.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2002, p.71, fig. 42

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	1999-2000

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3,5

Largeur en m

0,6

Orientation

est-ouest

Élévation

2 assises

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 12A,

Situation stratigraphique

Contre US 50

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2000

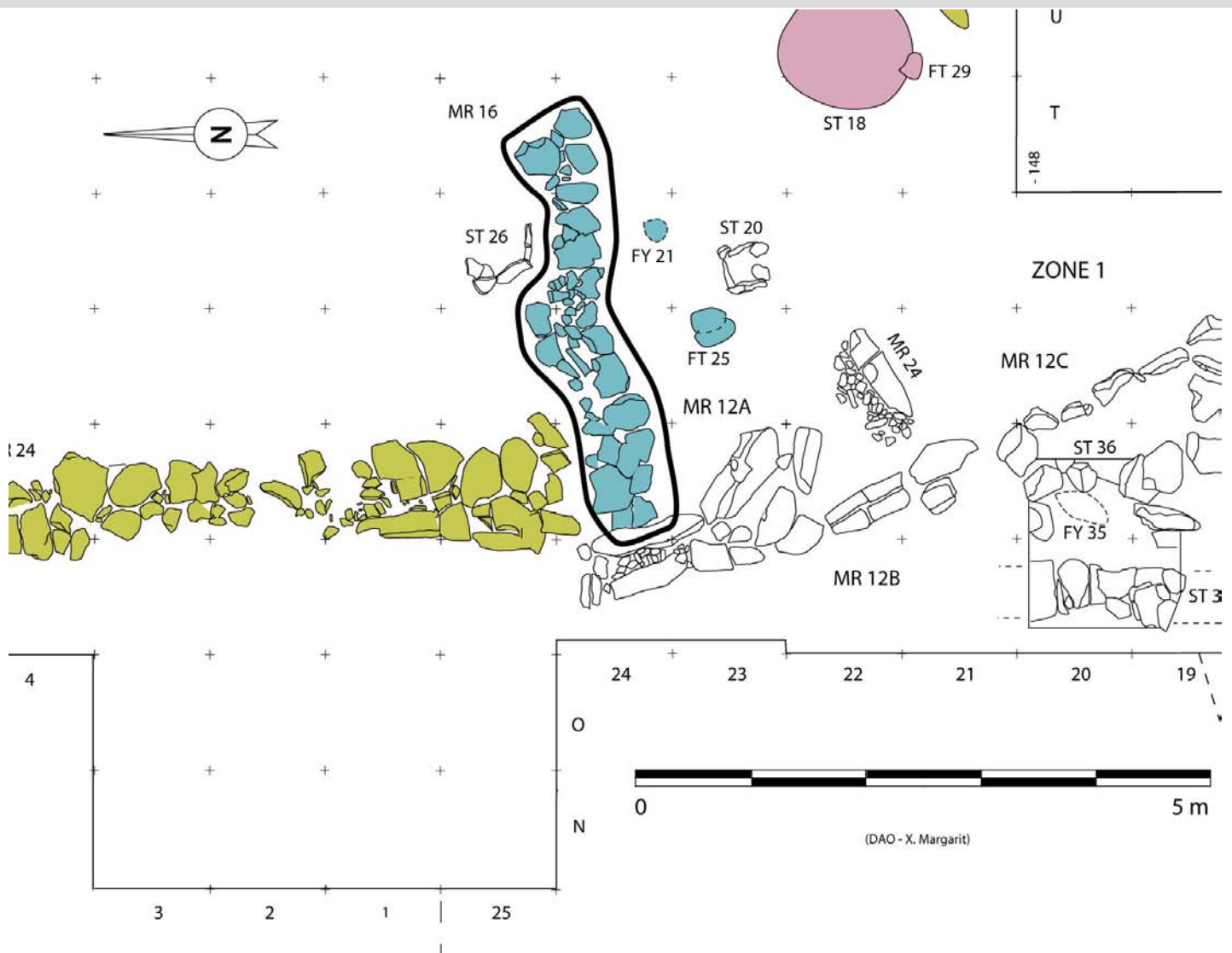


Situation sur le site

Description

C'est un mur appareillé pratiquement sans remplissage interne, les deux parements se touchant sur toute la longueur.

Cette structure anguleuse a sans doute à un moment donné, fonctionné avec MR 12A. Sa structure courbe pouvait amener une structure portante jusqu'à la structure ST 20 qui formerait une entité parallèle au mur MR 16.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2000

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

1

Largeur en m

0,9

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,3

Remplissage interne

centimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

ST 12B

Situation stratigraphique

Contre US 50

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 1999, 2000, 2002



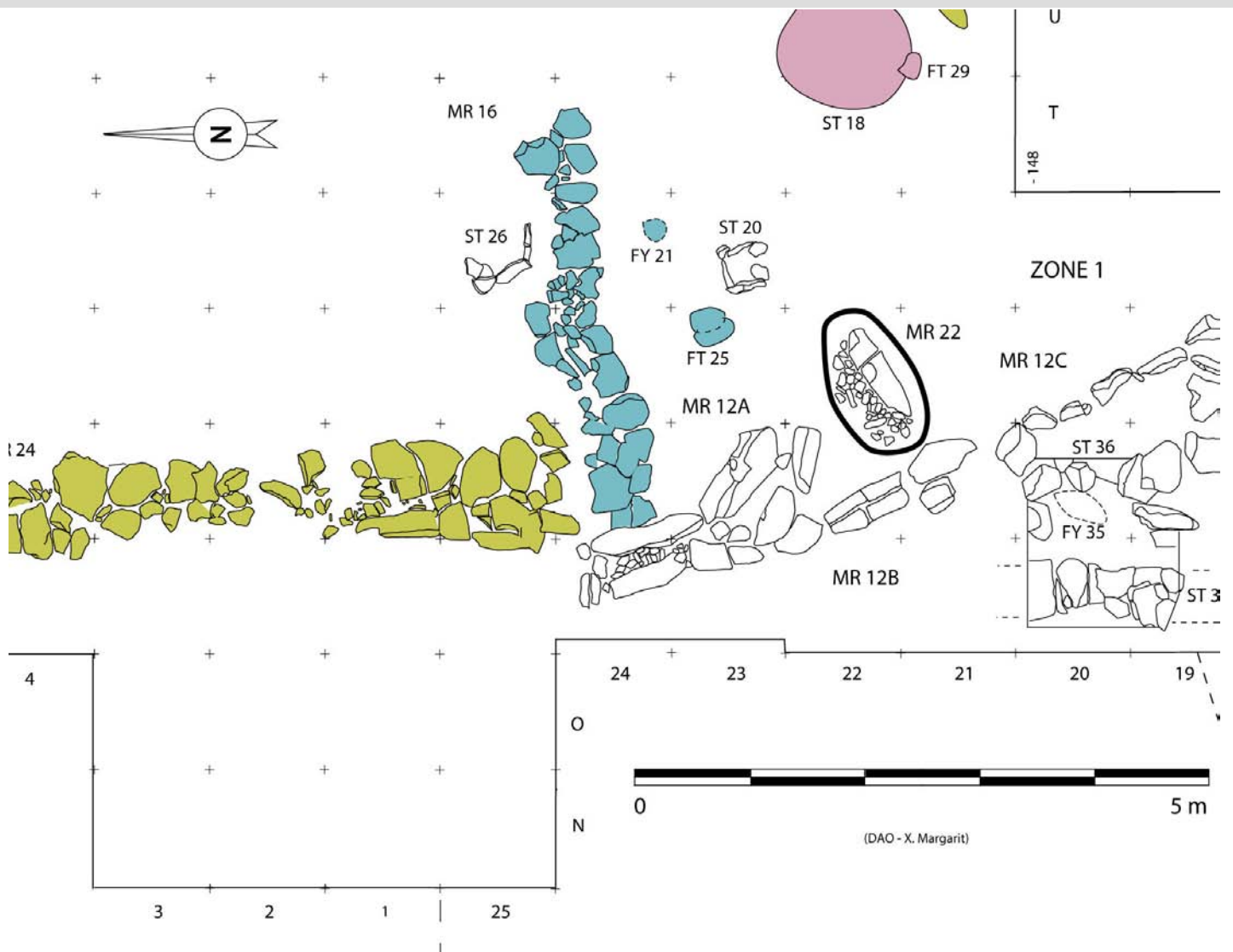
Situation sur le site

Description

De ce mur il ne reste qu'une seule dalle posée de chant et un cailloutis décimétrique qui ferait penser à un remplissage interne.

Son module pour la dalle rappelle le mur MR 12, le mur MR 1 et le mur MR 10.

De ce constat, nous postulons donc pour un ancien double parement avec remplissage interne.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2000-2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant à l'ouest, boutisse à plat à l'est

Longueur en m

2

Largeur en m

1

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 12A?, MR 16

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002, 2004, 2006, 2008, 2009



Situation sur le site

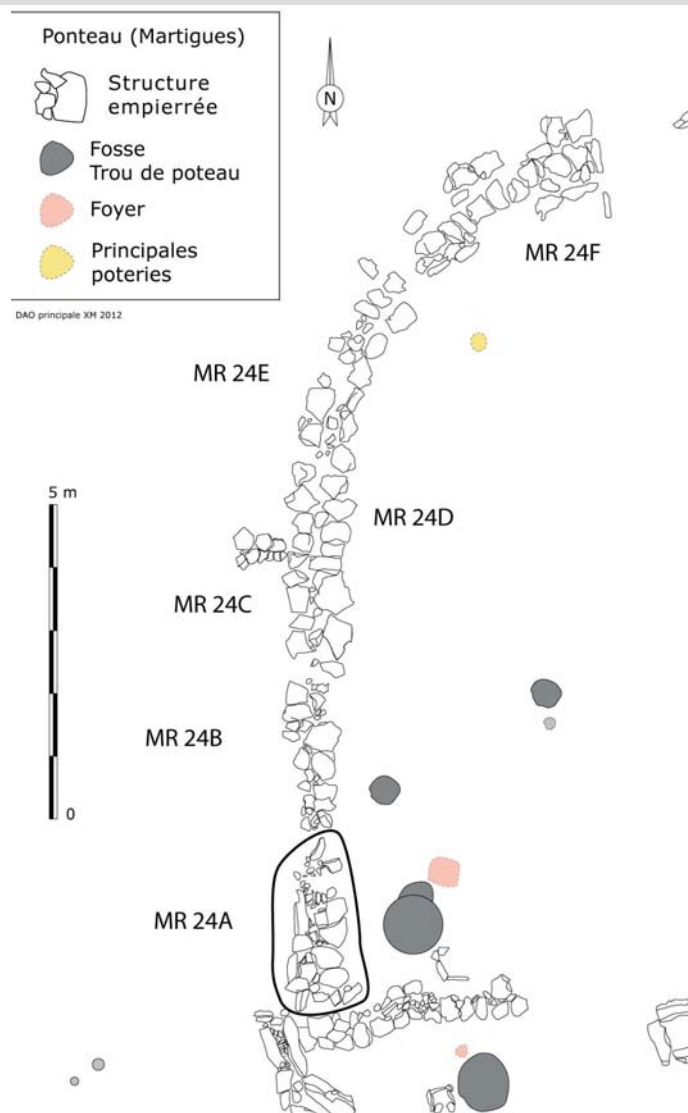
Description

La partie sud de l'entité MR 24 est particulière sur plusieurs points.

Son parement ouest est disposé de chant alors que son parement est est à plat.

L'extrémité sud de ce mur est fermé par trois dalles posées sur leurs plus petites faces. Celles-ci forment à trois une boutisse parpaigne.

Mais on dénote une dalle du parement ouest qui continue vers le sud.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site **Ponteau**
 Commune **MARTIGUES**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **38,5 m**
 Date de fouille **2000-2004**

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure **Structure de délimitation**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à platLongueur en m **2,2**Largeur en m **0,9**Orientation **nord-sud**Élévation **1 assise**Pétrographie **calcaire**Provenance des pierres **locale**

Taille des modules en m

Parement externe **0,5*0,3**

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002, 2004, 2006, 2008, 2009



Situation sur le site

Description

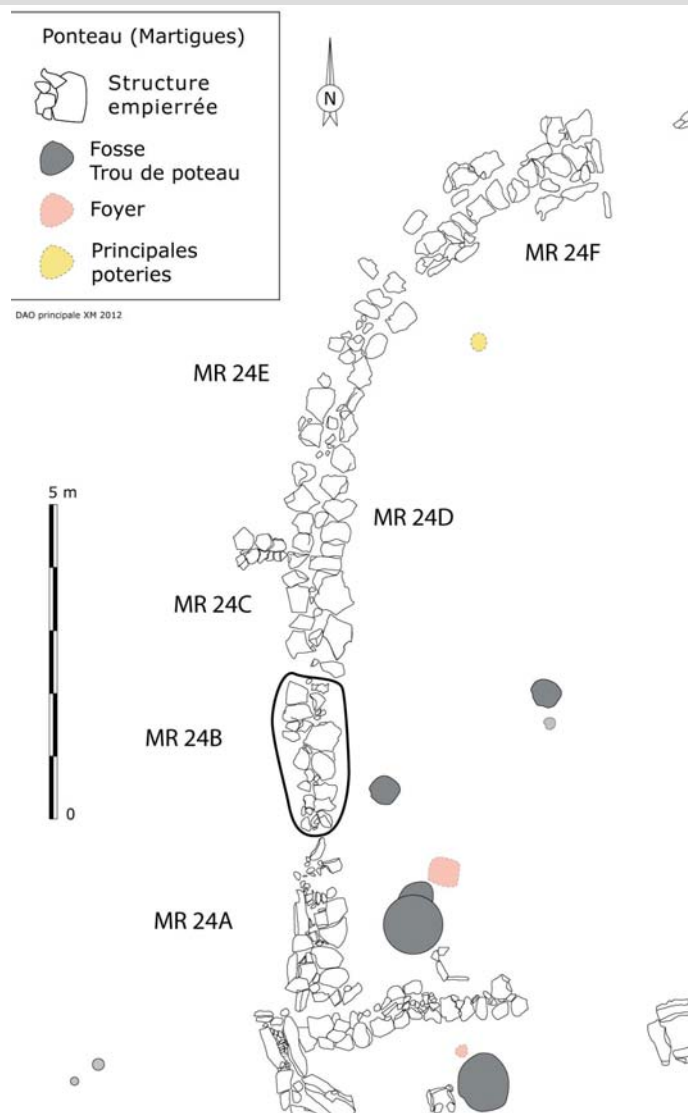
C'est la partie du mur MR24 qui correspond aux carrés Q 2-4.

Cette partie n'est reliée à aucune des autres.

Son type de parement ressemble tout de même à la partie MR 24C.

Son parement ouest semble avoir été détruit.

L'hypothèse d'un rattachement primitif avec MR24A n'est pas à exclure car un cailloutis décimétrique, qui devait être placé entre les parements, est encore en place, et constituerait le négatif de l'ancien mur.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Ponteau
Commune MARTIGUES
Département Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat Habitat de plein air
Altitude 38,5 m
Date de fouille 2000-2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation**Forme de la structure** linéaire**Technique de construction**

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 1,5**Largeur en m** 1**Orientation** nord-sud**Élévation** 1 assise**Péetrographie** calcaire**Provenance des pierres** locale**Taille des modules en m****Parement externe** 0,5*0,4**Remplissage interne****Tranchée de fondation****Calage****Jonction**

MR 24D

Situation stratigraphique**Bibliographie utilisée**

Margarit et al. 2002, 2004, 2006, 2008, 2009



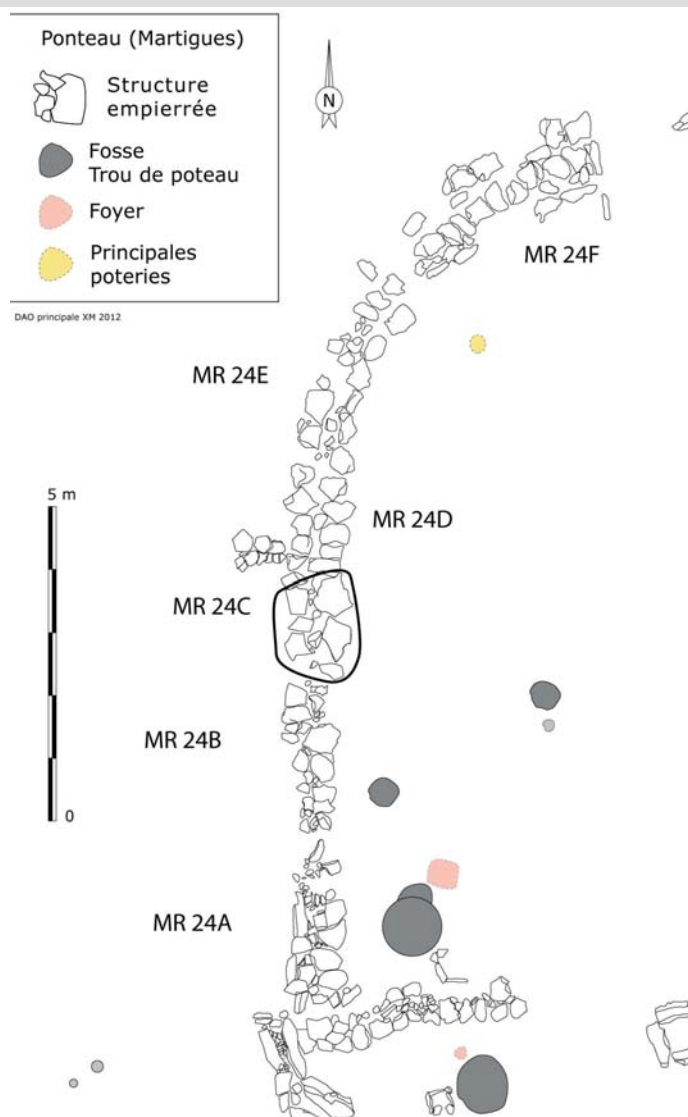
Situation sur le site

Description

C'est la partie du mur MR24 qui est placée dans les carrés Q 5-6.

Elle se distingue des autres tronçons proches par son appareillage en carreau à plat de plus fort module que le mur MR24 B, et par un appareillage différent de MR24D. Son appareillage est fortement analogue à MR24E.

Il est à noter que ce tronçon se termine au sud par une dalle de chant, qui pourrait marquer la fin de ce mur.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Ponteau
Commune MARTIGUES
Département Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat Habitat de plein air
Altitude 38,5 m
Date de fouille 2000-2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation**Forme de la structure** linéaire**Technique de construction**

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,7**Largeur en m** 0,8**Orientation** nord-sud**Élévation** 1 assise**Péetrographie** calcaire**Provenance des pierres** locale**Taille des modules en m****Parement externe** 0,4*0,2**Remplissage interne****Tranchée de fondation****Calage****Jonction**

MR 24C, MR 24E ?, ST 28

Situation stratigraphique**Bibliographie utilisée**

Margarit et al. 2002, 2004, 2006, 2008, 2009



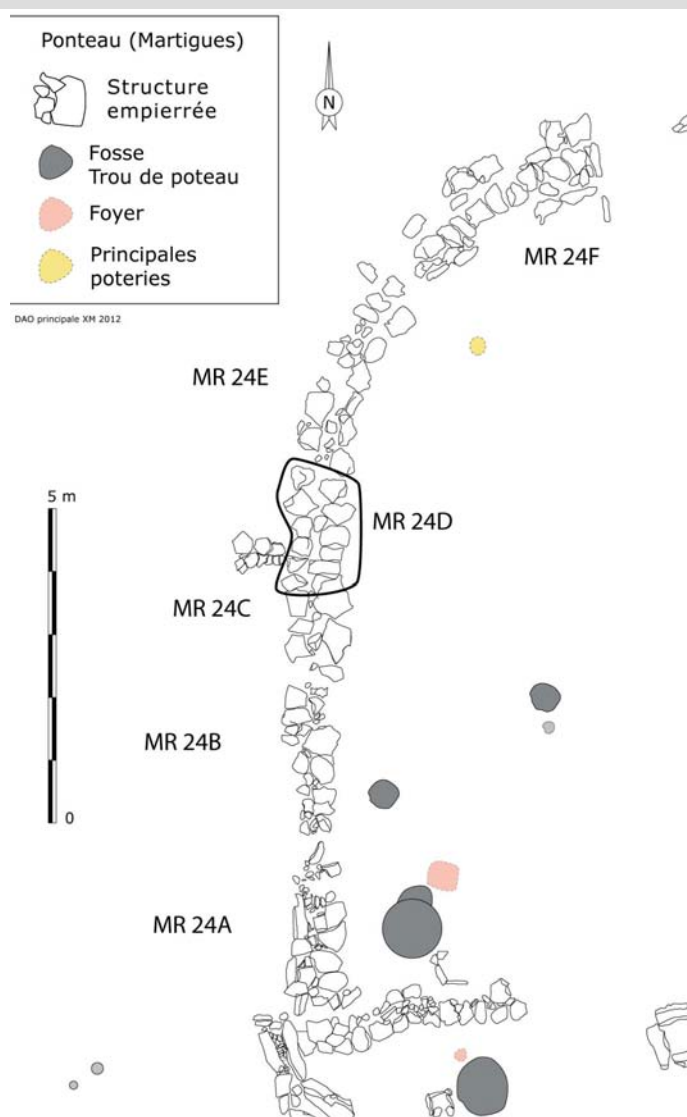
Situation sur le site

Description

C'est la partie du mur MR 24 qui est placée dans les carrés Q 6-8.

C'est le seul tronçon du mur MR 24 qui est appareillé en boutisse.

Ce choix architectural pourrait être lié au fait qu'un mur est accolé perpendiculairement à l'ouest de ce segment.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site **Ponteau**
 Commune **MARTIGUES**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **38,5 m**
 Date de fouille **2000-2004**

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure **Structure de délimitation**Forme de la structure **courbe**

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

Partie nord-ouest en carreau et boutisse à plat. Partie sud-est en carreau à platLongueur en m **3,5**Largeur en m **1**Orientation **nord nord-est/sud sud-ouest**Élévation **1 assise**Péetrographie **calcaire**Provenance des pierres **locale**

Taille des modules en m

Parement externe **0,5*0,3**

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 24 D?, MR 24F?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

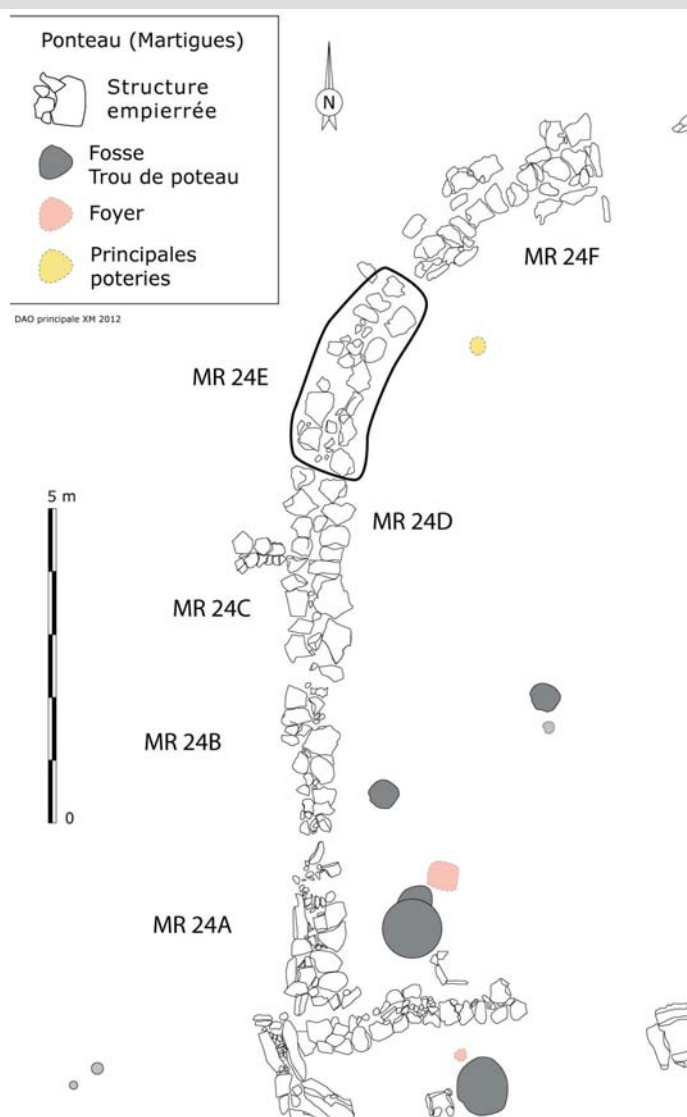
Margarit et al. 2002, 2004, 2006, 2008, 2009**Situation sur le site**

Description

C'est la partie du mur MR 24 qui subit une inflexion vers l'est ; cette inflexion est courbe et progressive.

Ce segment est séparé de MR 24D et MR 24F par un léger vide de blocs. Sa technique d'appareillage est aussi distincte.

On dénote sur ce segment un très léger ajout de blocs entre les dalles en parement pour boucher les interstices.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2002-2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

partie nord en carreau à plat, partie sud en carreau de chant

Longueur en m

3

Largeur en m

1,2

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 24E?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002, 2004, 2006, 2008, 2009



Situation sur le site

Description

C'est l'extrémité nord du mur MR 24 qui se termine par trois blocs en boutisse à l'extrémité nord-est.

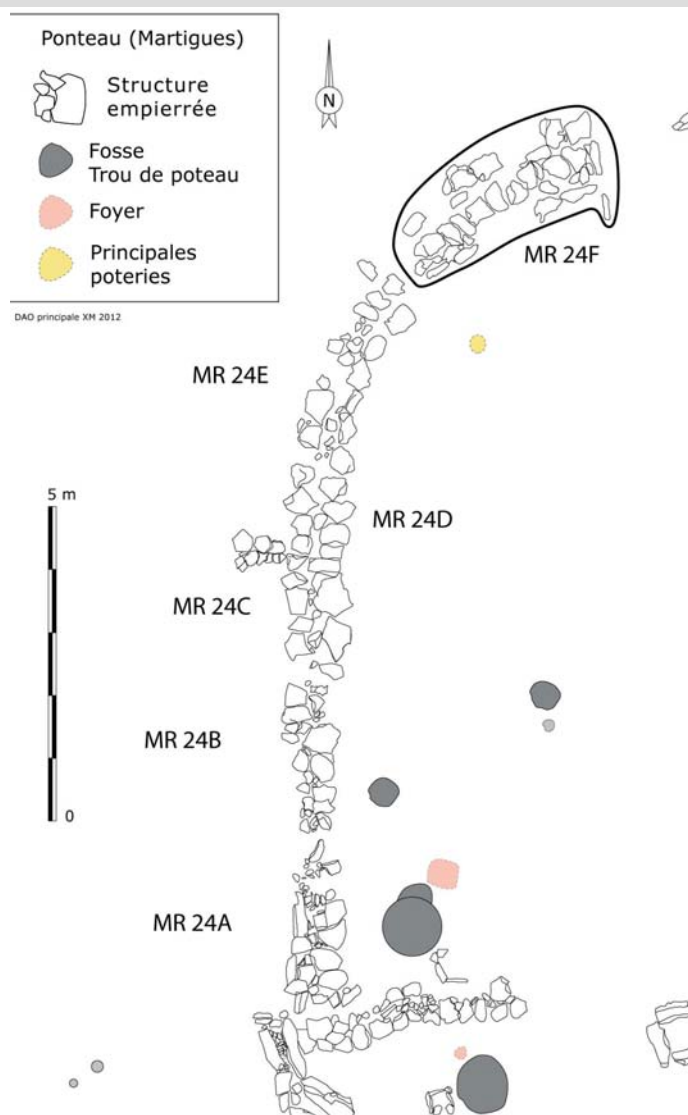
Ce segment est particulier pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, on remarque que les blocs sont placés de chant à l'intérieur du site, alors que sur une autre partie du mur, c'est la partie externe qui est de chant.

Il est tout de même possible que le parement externe ait aussi été de chant dans une position originelle, mais il a été découvert à plat.

Cela donne donc à ce tronçon une structure plus large que les autres, surtout parce que le remplissage interne est fait de blocs pluridécimétriques appareillés.

On pourrait presque parler ici d'appareil triple.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2002

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat au sud, carreau à plat au nord

Longueur en m

1

Largeur en m

0,4

Orientation

est-ouest

Élévation

plusieurs?

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,4; 0,15*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 24

Situation stratigraphique

contre US 126, 134

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002



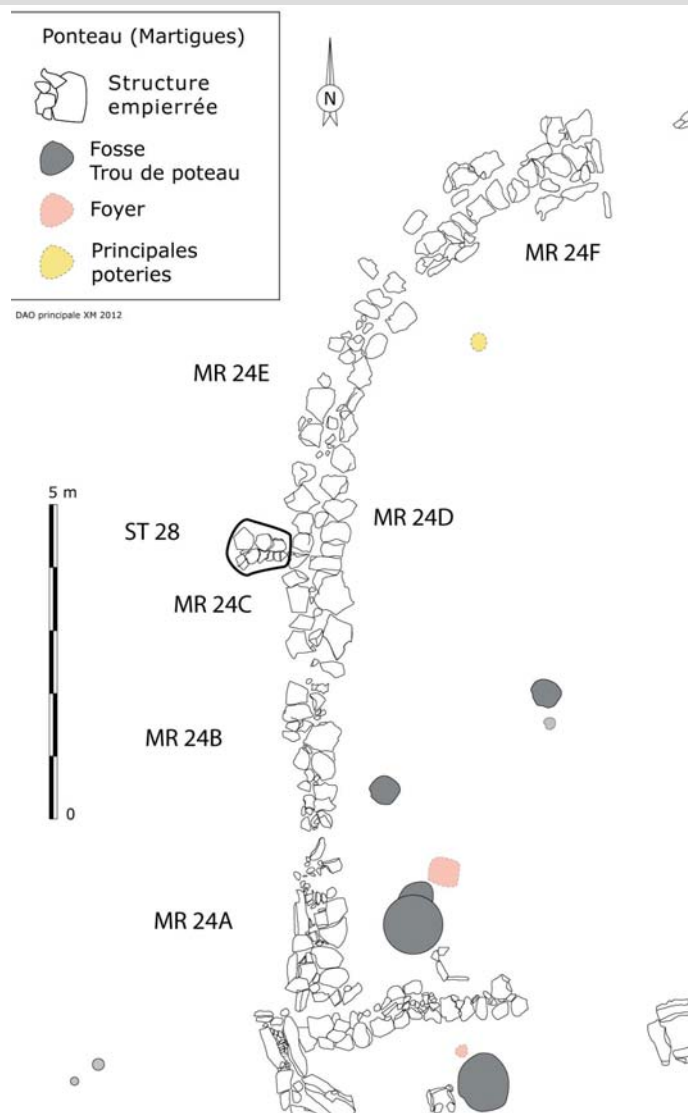
Situation sur le site

Description

C'est un mur appareillé de faible dimension et posé contre MR24D. Cette jonction correspond à une différence d'appareillage.

Il est possible que ce ne soit qu'une simple coïncidence, car la stratigraphie sédimentaire du site concourt pour que le mur MR24 soit de la phase 3 et la structure ST28 soit de la phase 4.

Un remaniement est tout de même possible.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2002

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

1,3

Largeur en m

0,5

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

ST 105?

Situation stratigraphique

US 152, 153

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002

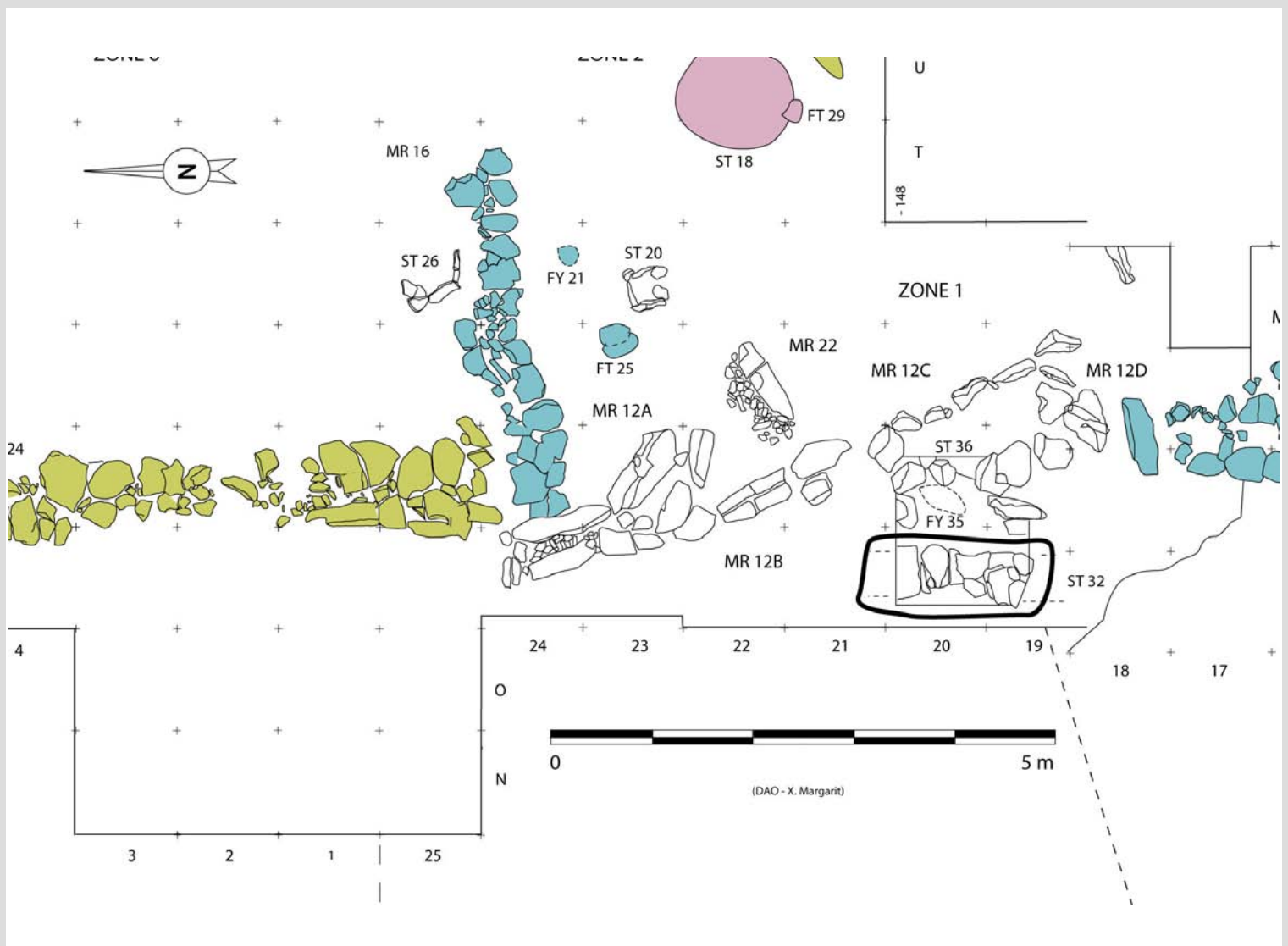


Situation sur le site

Description

Cette structure a été trouvée dans le sondage PQ 20, et dans la fouille du secteur 12, interrompue en 2007 ; ce qui n'a pas permis de connaître ces extrémités sud ou nord.

Ce dispositif est parallèle à MR36A mais ne lui semble pas contemporain, du moins dans sa phase d'implantation. Car ST 32 a été construit bien après, implanté sur un niveau stratigraphique qui est beaucoup plus haut.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site

Ponteau

Commune

MARTIGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

38,5 m

Date de fouille

2002

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3,
évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style
4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

0,7

Largeur en m

0,4

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Pérogaphie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR 12C?

Situation stratigraphique

contre ou sur US 160

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002



Situation sur le site

Description

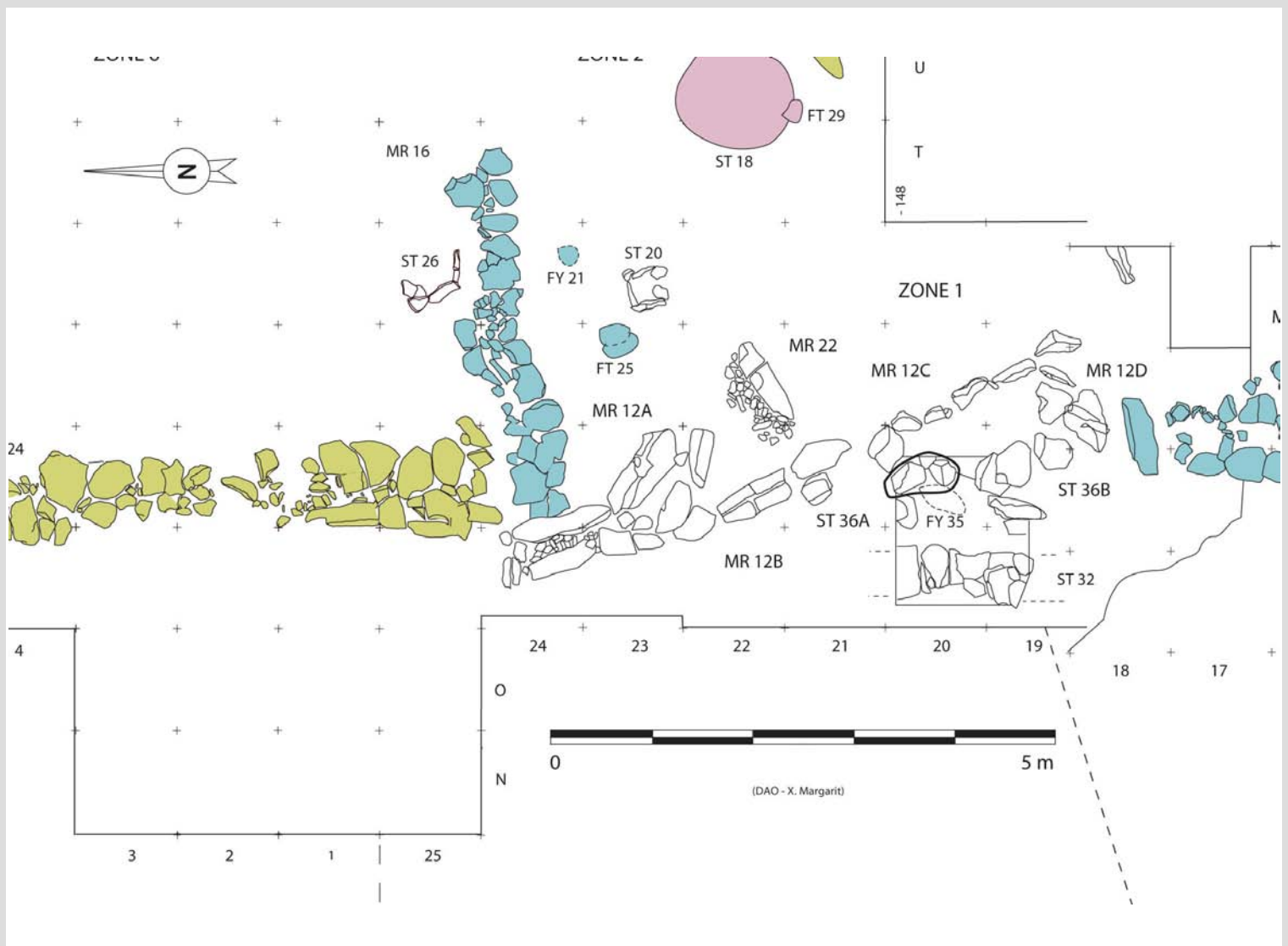
Ce segment de mur appartient au sondage PQ 19-20.

Il se trouve au fond du sondage et donc se distingue de tous les murs qui sont en connexion sur les plans.

Il se distingue également de ST 36B qui lui est en haut du sondage et visible encore plus loin en surface dans une zone non fouillée.

ST 36A n'est donc qu'une partie d'un mur, peut être plus long. Mais les fouilles n'ont pas été entreprises de ce côté.

Le secteur étant arrêté par ses difficultés stratigraphiques et structurantes, il faut noter qu'un foyer déstructuré a été trouvé contre les parements de cette structure.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

1,5

Largeur en m

0,5

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 12D, MR 01B?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2002

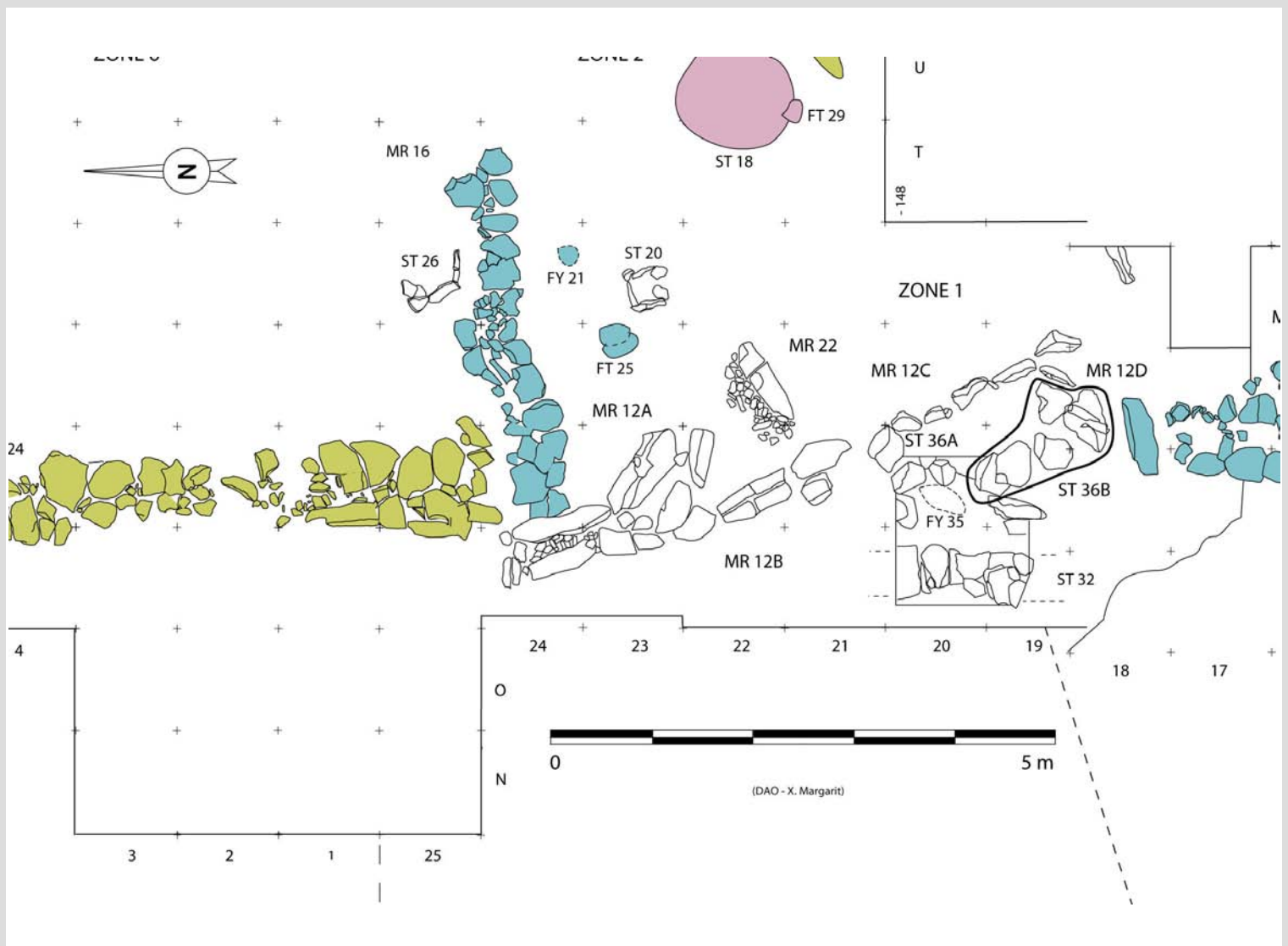


Situation sur le site

Description

L'auteur fait mention de 4 dalles disposées de chant orientées nord-sud dans un sondage pour ce mur. Je le distingue par rapport au segment ST 36A qui lui est en fond de sondage, au plus profond de la stratigraphie.

Ce mur semble être sur un niveau sédimentaire peu épais, voire sur le substrat même.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site **Ponteau**
 Commune **MARTIGUES**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **38,5 m**
 Date de fouille **2004-2006**

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

1

Largeur en m

0,3

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sous US 191, contre US 301 et 312

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2004, Margarit et al. 2006



Situation sur le site

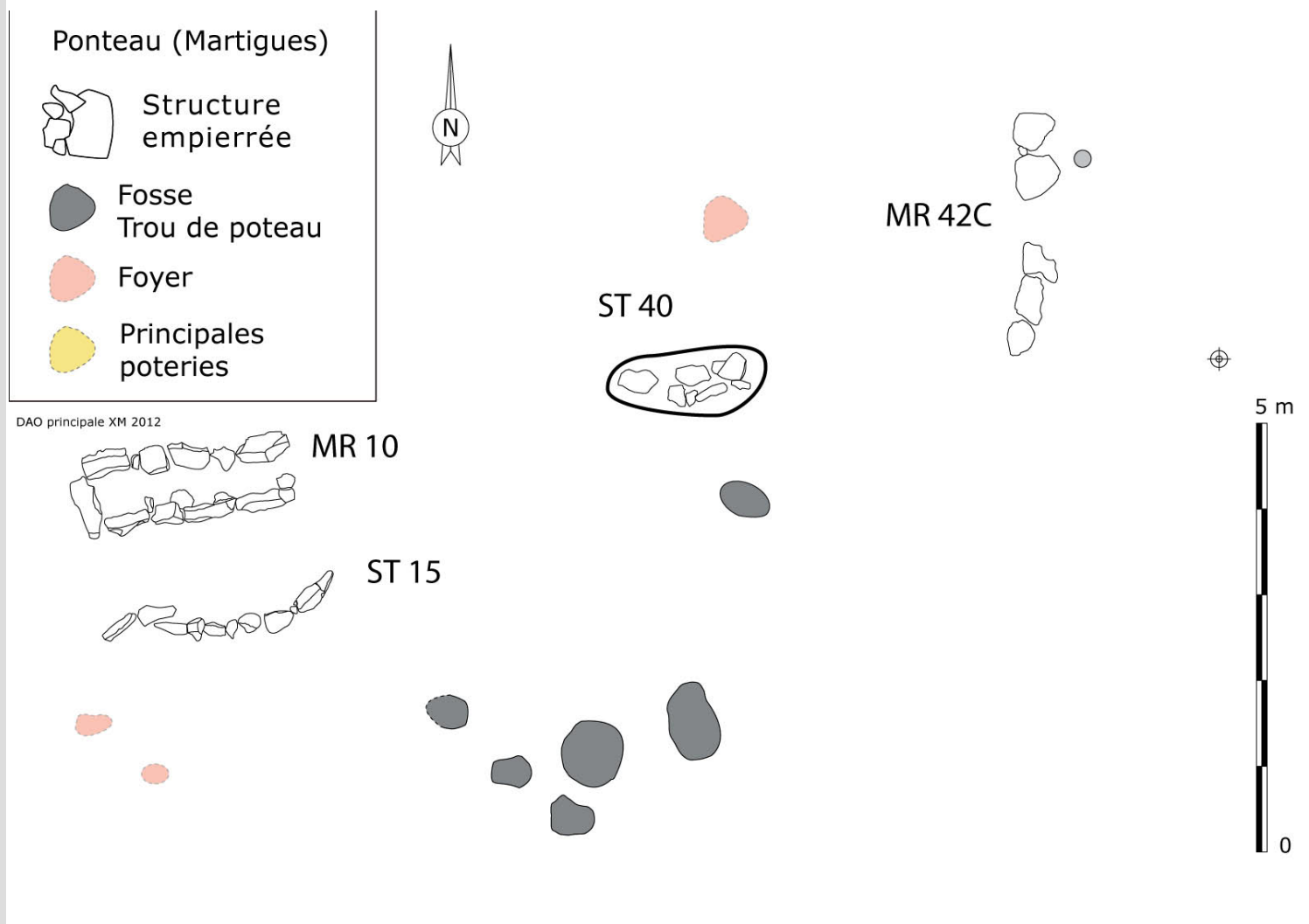
Description

Ce mur apparaît déconstruit.

Il est positionné sur une marche du substrat, en position dominante.

Quatre modules sont posés de chant et alignés ; un cinquième semble faire partie de la même structure, car aligné sur l'affleurement du substrat, malgré sa position à plat.

L'hypothèse d'un mur est renforcée par l'idée de son placement, car celui-ci est disposé dans le prolongement de MR10, trois mètres plus loin.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 1,5

Largeur en m 0,7

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 42B?

Situation stratigraphique

contre US 189a, sur US 215

Bibliographie utilisée

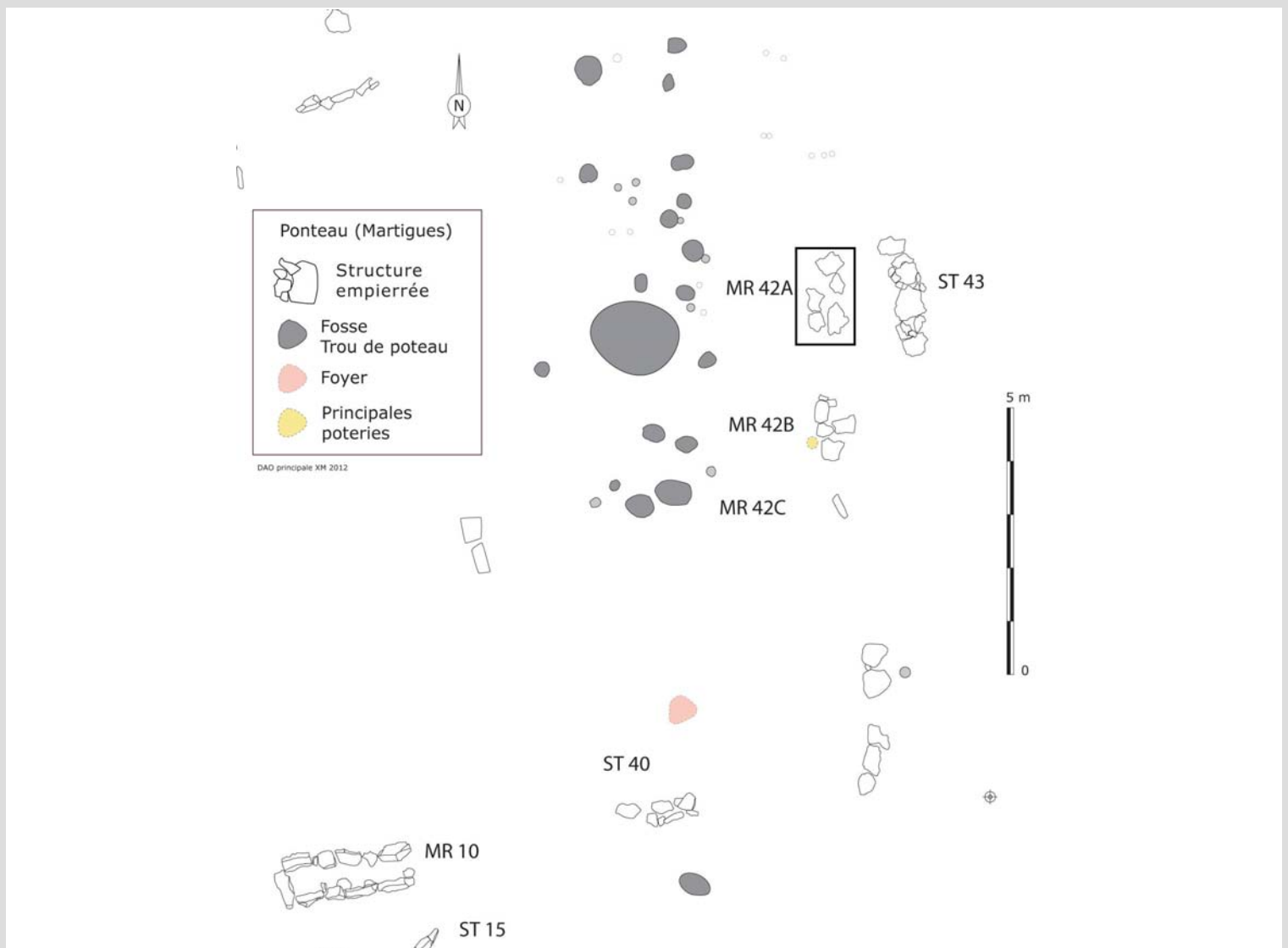
Margarit et al. 2004, Margarit et al. 2006



Situation sur le site

Description

Ce tronçon pourrait faire partie de la même structuration que MR 42 B et MR 42C. Il a par exemple le même type d'appareillage que MR 42B, qui est disposé à seulement un mètre. Tous les blocs sont extrêmement érodés, et la stratigraphie a une faible puissance sédimentaire. Un niveau stratigraphique néolithique est tout de même positionné contre les blocs.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

1

Largeur en m

0,7

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 42A?

Situation stratigraphique

contre US 189a, sur US 215

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2004;
Margarit et al. 2006

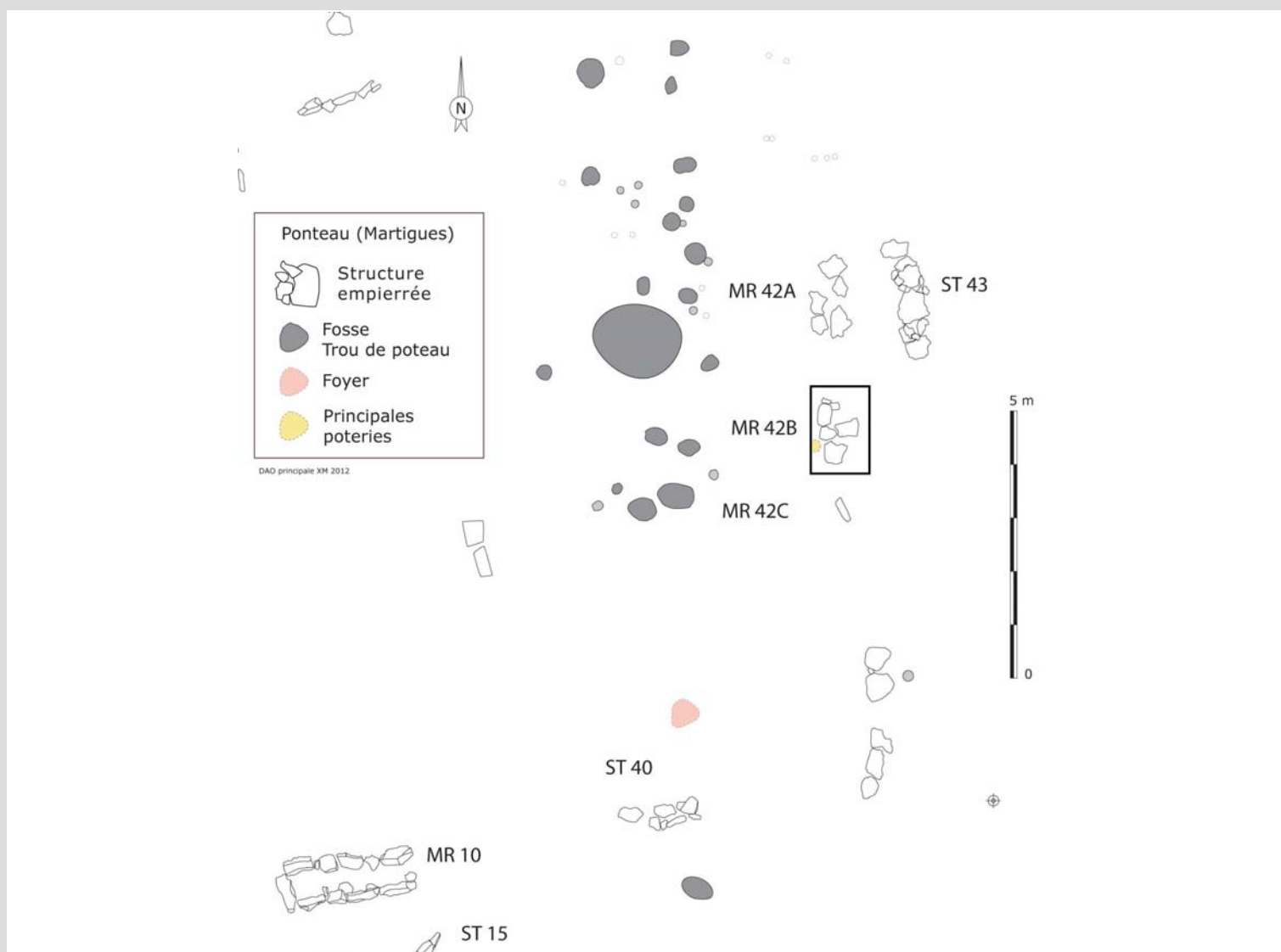


Situation sur le site

Description

Ce segment pourrait faire partie du même ensemble que MR42A.

Selon les auteurs, le bloc en carreau de chant MR42C pourrait appartenir à ce même ensemble.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing de chant

Longueur en m

0,5

Largeur en m

0,2

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

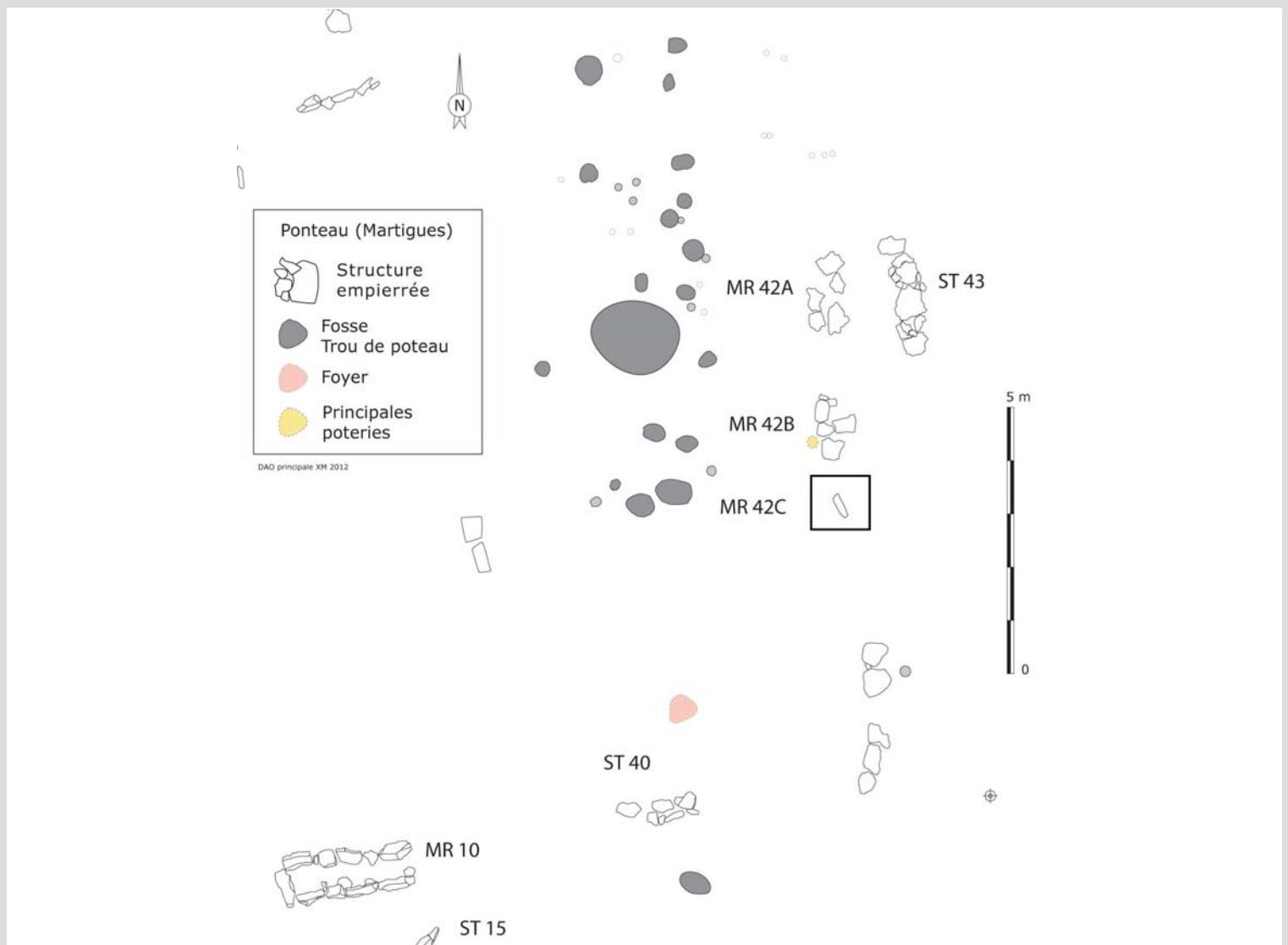
Margarit et al. 2004, Margarit et al. 2006



Situation sur le site

Description

Ce mur (?) est composé d'une seule dalle, mais est dans l'alignement du reste du mur MR 42, déjà composé de deux segments ceux-ci étant à double parement à plat. Il s'agit de la même structure selon les auteurs.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

2,5

Largeur en m

0,7

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Pérogaphie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,5

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

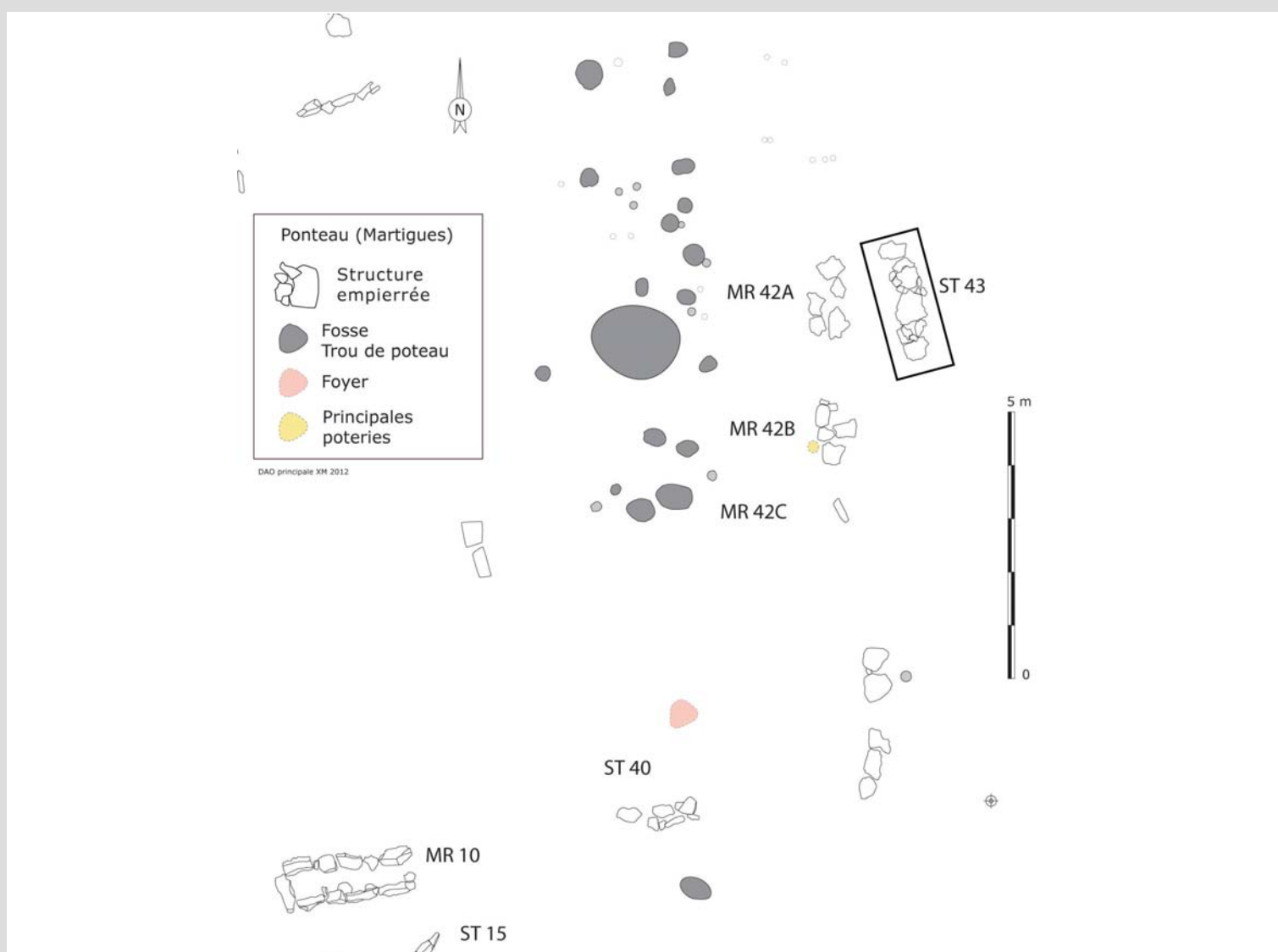
Margarit et al. 2004, Margarit et al. 2006



Situation sur le site

Description

C'est un mur du même type que la structure ST 15, mais celle-ci a une assise parpaigne régulière à plat. On pourrait avoir la même chose selon les différentes hypothèses pour la structure ST 148 en zone 14.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2004

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

1,7

Largeur en m

0,25

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

aucune

Situation stratigraphique

sous US 189, contre US 246

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2004, 2006



Situation sur le site

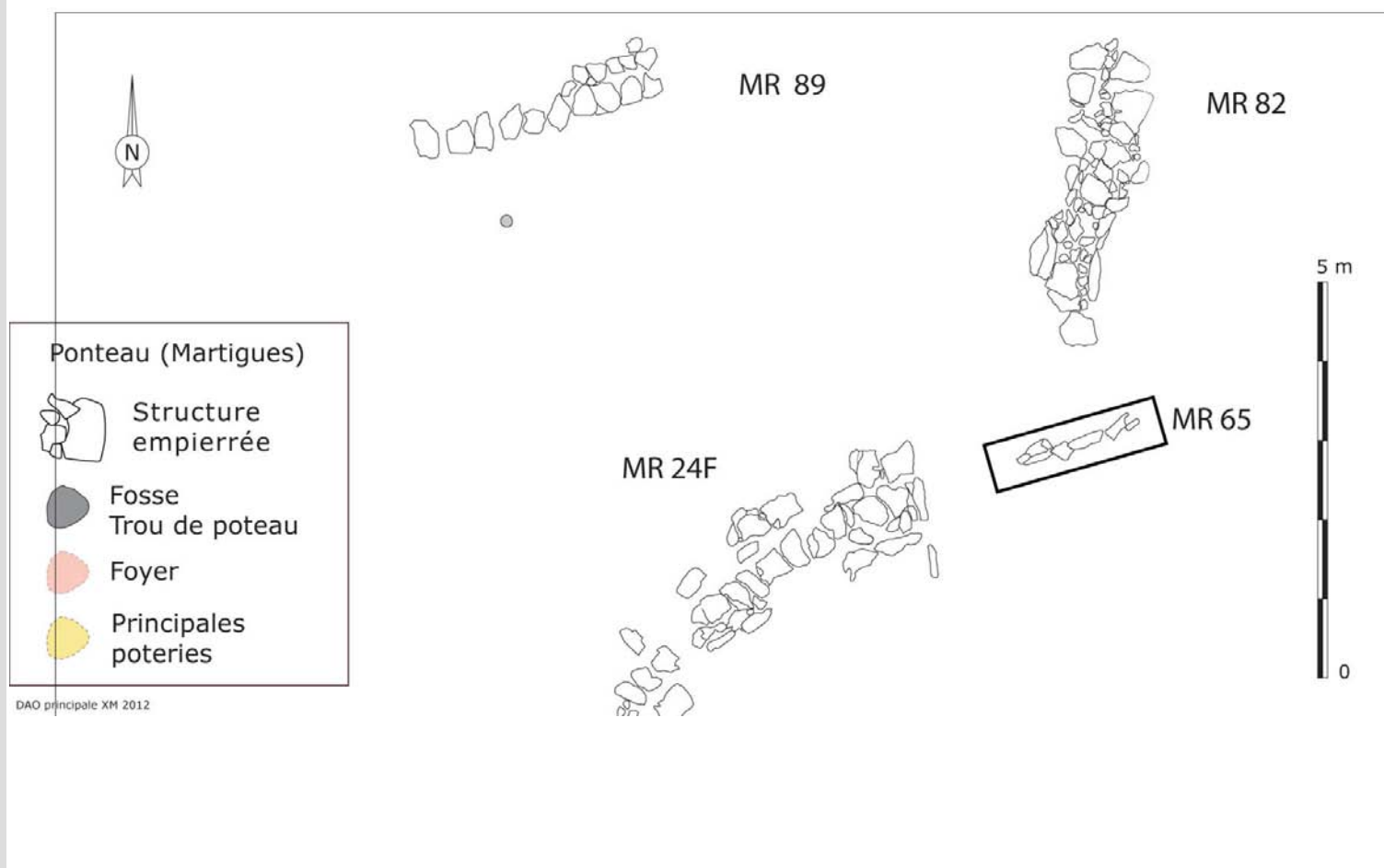
Description

C'est un mur à simple parement avec des dalles disposées en carreau, donc c'est une assise parpaigne disposée de chant.

Cette structure devait fonctionner avec le mur MR24F.

Ces deux murs forment une entrée, visible dans les US sédimentaires. En effet, l'US 246 à cailloutis dense vient se poser contre ces deux entités et passe dans cet intervalle.

Cette même US et l'US 263 montrent une limite dans le prolongement est du mur MR 65. Il est donc possible que ce mur ait été beaucoup plus long à l'origine, passant de 2 à 4 mètres.



Vue de la partie de la structure décrite

N° de la partie de structure

MPG MR82

N° d'inventaire

90

Nom du site

Ponteau

Commune

MARTIGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

38,5 m

Date de fouille

2005

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3,
évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style
4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

3,5

Largeur en m

1

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

aucune

Situation stratigraphique

sous US 246, 247, 240, repose sur US 263

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2005, 2006



Situation sur le site

Description

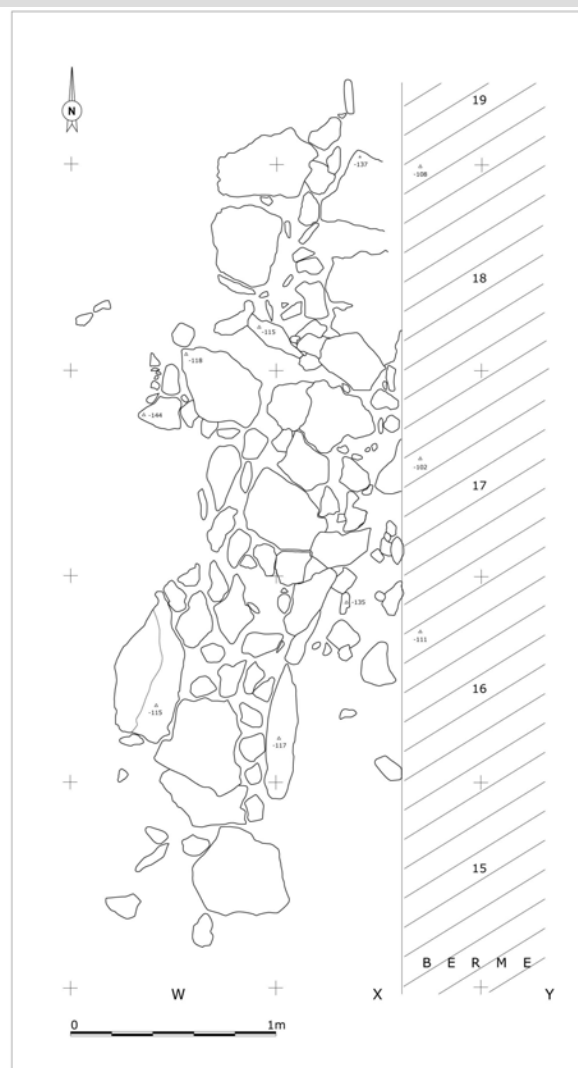
Ce mur est à l'extrémité nord du site, délimité par la carrière de calcaire. Il est placé à l'extérieur de ce qui serait l'enceinte ou la clôture pour la stabulation.

Il montre une assise extrêmement solide avec un mur à double parement de dalles posées de chant, et avec un remplissage interne constitué de blocs et de dalles à plat.

Il pourrait constituer avec le mur MR89 un phénomène structurant à l'extérieur de l'espace bâti qui a été considéré.

Dans une perspective d'élevage, il pourrait s'agir d'une structure permettant de canaliser les animaux pour les faire entrer dans le site. Son état actuel est quand même fortement déstructuré. Une boutisse parpaigne au sud qui aurait basculée de sa position de chant à plat serait un indice.

On peut également penser à une structure portante, les murs à double parement de cette taille permettant d'élever des structures sans doute assez importantes.



28

Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2005, DAO Margarit, p. 28, fig. 12

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2006

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

0,8

Orientation

est-ouest

Élévation

1 à 2 assises

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

aucune

Situation stratigraphique

sous US 277, 279, contre US 289

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2006



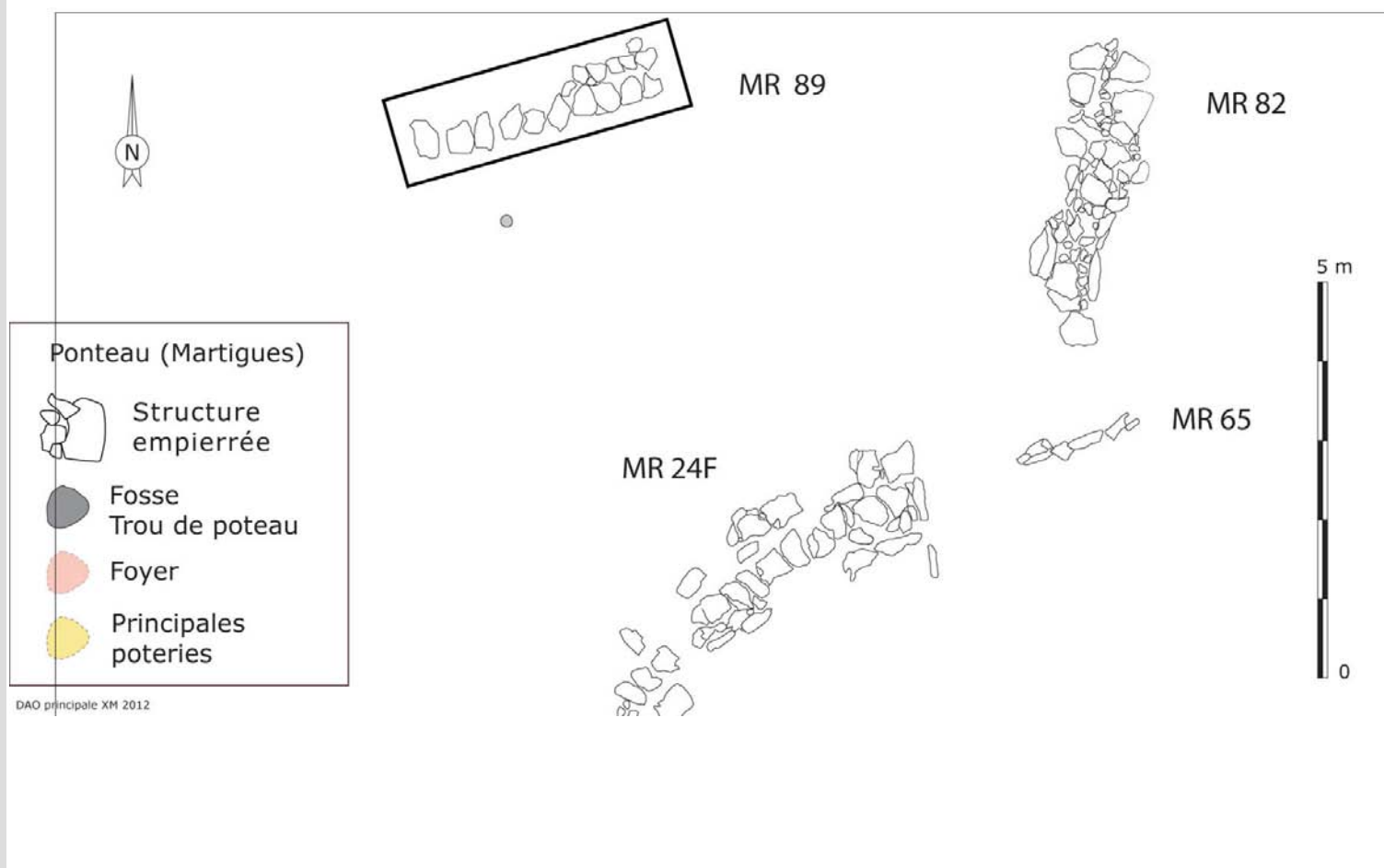
Situation sur le site

Description

Ce mur a été fouillé dans une position de mur hors enceinte, et structure peut-être un espace extérieur avec MR 82.

Son appareillage rappelle d'ailleurs la structure de délimitation MR 24, mais ces blocs ne sont pas de même dimension.

Le fait que ce mur soit Néolithique n'est pas totalement avéré par la stratigraphie.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2007

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

0,5

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Pédrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,5

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

aucune

Situation stratigraphique

contre US 328, 333, sur le substrat.

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2007



Situation sur le site

Description

Ce mur est un simple parement de carreaux disposés à plat, avec des assises régulières. On retrouve des échos de cette structuration dans la structure ST43, au nord de celle-ci. Cette structure pourrait être associée à MR 42 par son orientation.

Au sud de celle-ci, le substrat forme une marche et pourrait structurer la fin d'un solin avec cet alignement.

Un dallage, supposé à l'ouest de cette structure, pourrait concourir à l'aménagement d'un espace.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2007

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

1,5

Largeur en m

0,5

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

plusieurs assises

Pétrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

ST 32?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2007



Situation sur le site

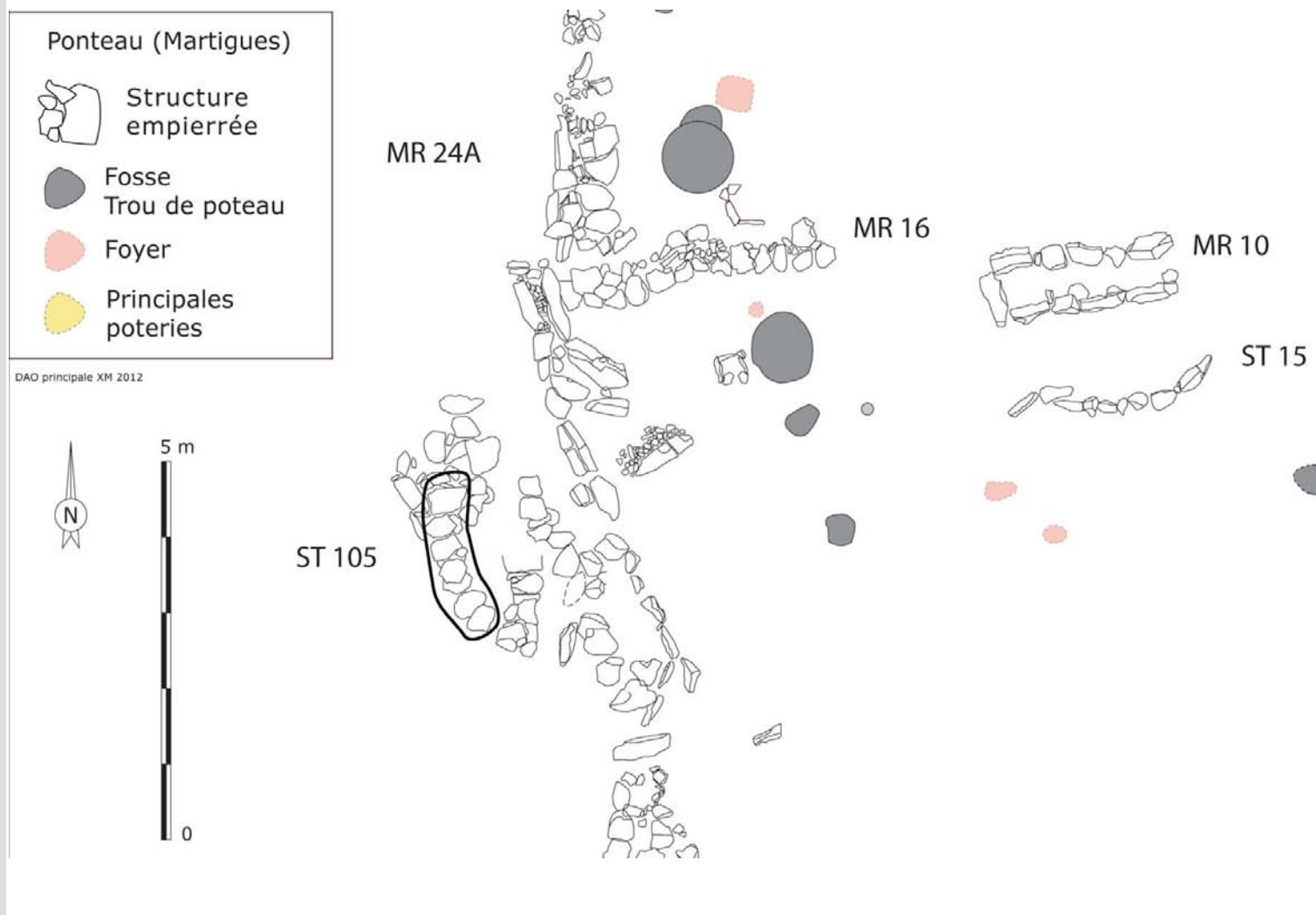
Description

Ce mur à simple structuration de pierres sèches à plat a été individualisé dans la fouille difficile de 2007 du secteur 12.

Cette structure semble se prolonger jusqu'au sondage PQ-20 et paraît passer au-dessus de la structure ST32.

Elle est parallèle à ST106 et MR12. Il faut noter que le trou de poteau TP115 est dans le prolongement de cette structure et dans celle d'un alignement perpendiculaire à MR12.

Tout ceci pourrait constituer un espace qui est à ce jour incompris.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2007

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

1,5

Largeur en m

0,5

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

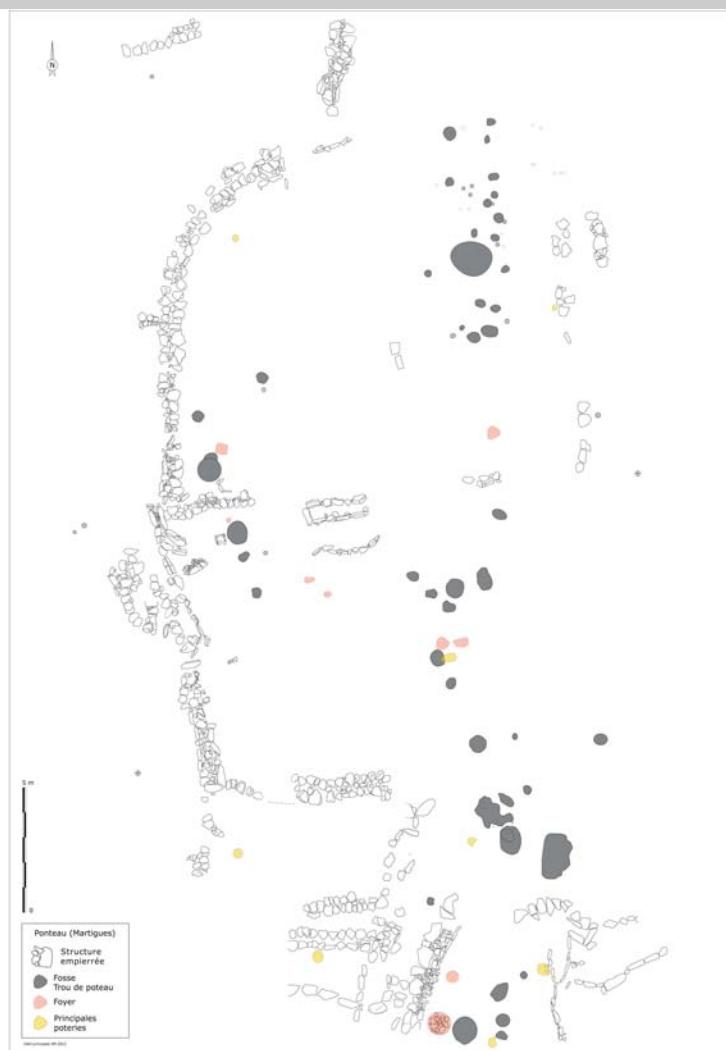
Jonction

aucune

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2007



Situation sur le site

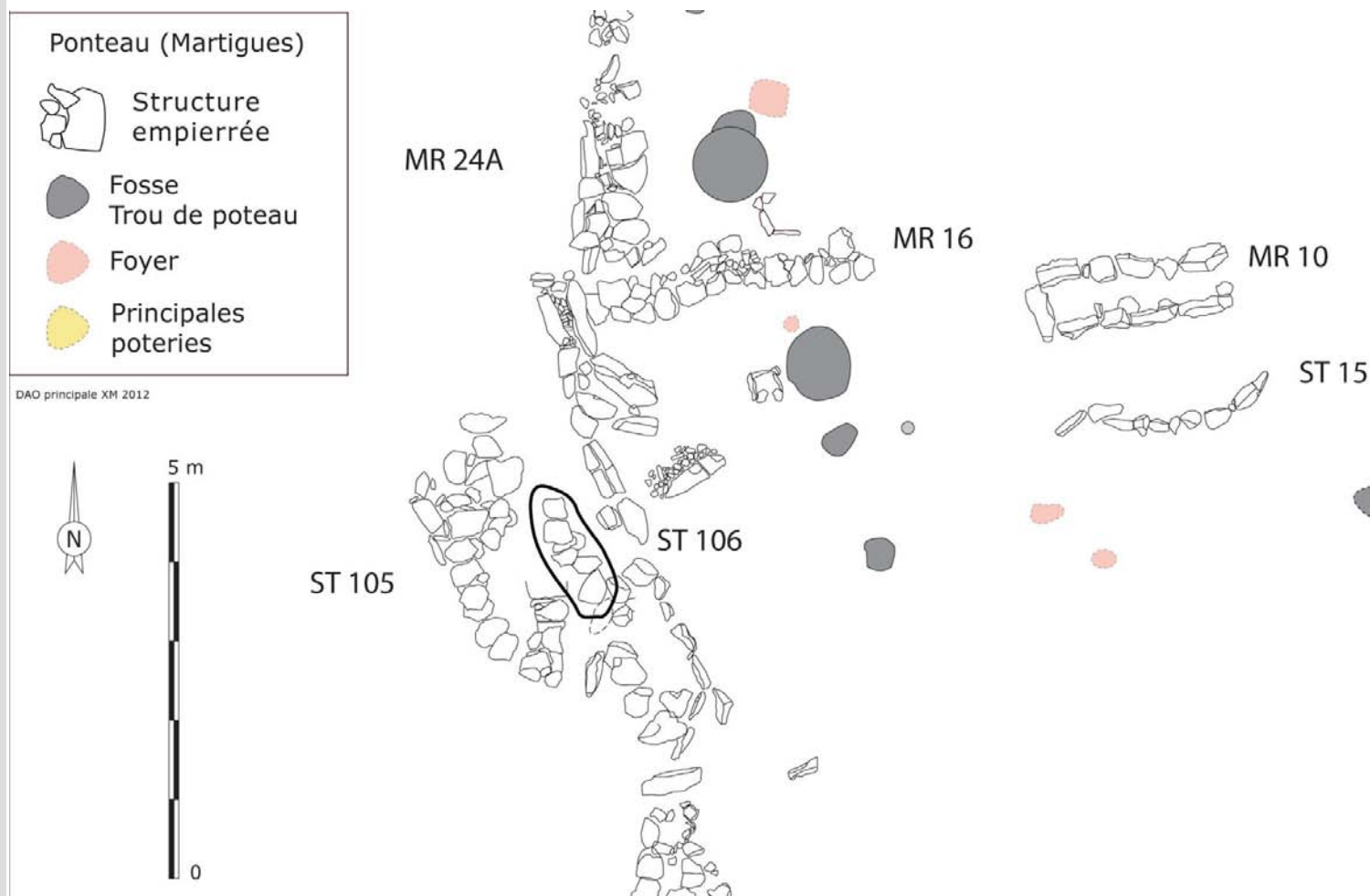
Description

Cet alignement à plat est parallèle à MR12 et à ST105.

Sur les plans, le mur restitué représente 1,5 m de long, mais lorsque l'on regarde les photos, malgré l'enchevêtrement des pierres, on peut remarquer qu'il y a de fortes chances pour que ce parement longe entièrement ST12 jusqu'au carré O 24 (Margarit et al. 2007, fig. 36 et 37).

Il serait donc possible d'y voir un aménagement identique aux structures MR123 et 172 qui sont parallèles, et qui pourraient être destinées à former un ambitus.

Dans ce cas, on remarque également que ST 106 a un léger pendage vers l'ouest. Il est possible que ce parement ait été à l'origine le parement ouest de ST12B qui serait tombé vers l'ouest, et formerait ainsi un mur à double parement.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2008, 2009

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

1

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sur US 51, colmaté par US 41, colmatage et recouvrement US 1 et 39

Bibliographie utilisée

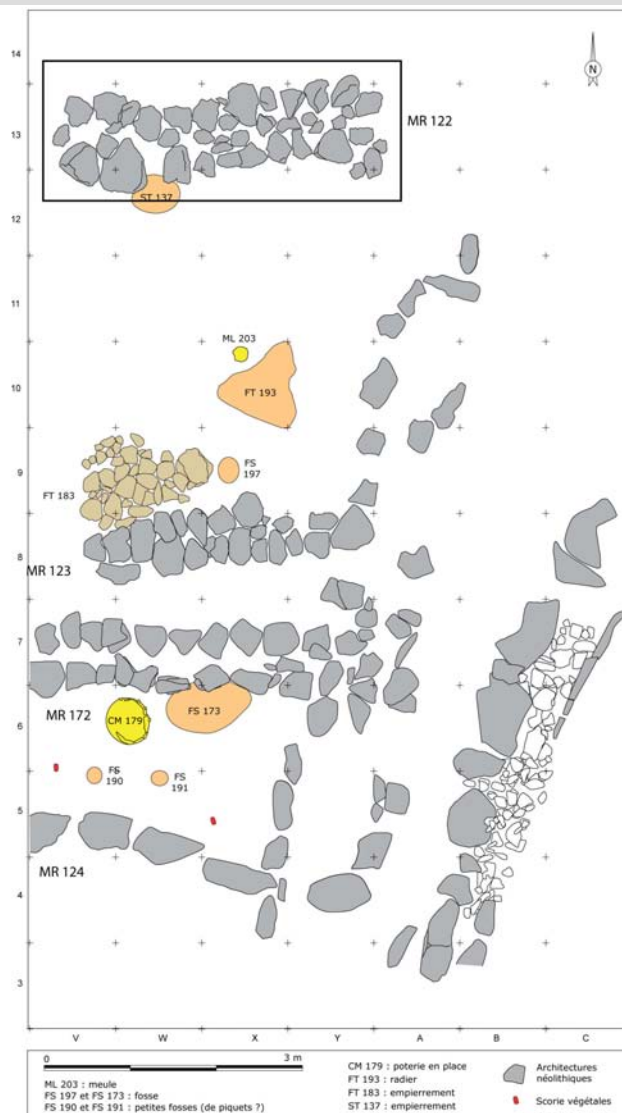
Margarit et al. 2008, 2009, 2012



Situation sur le site

Description

C'est un mur à double parement de blocs disposés à plat et pour la plupart jointif.
Le centre du mur possède un remplissage interne qui agrandit la largeur de ce mur.
Ce dernier n'est pas totalement linéaire ou droit et a donc un profil assez anguleux, mais il reste parallèle aux autres murs de la zone.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, Relevé Orgeval et Pelmoine, DAO Castin et Margarit, p. 93, fig. 127 ;
modification Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2008, 2009

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

0,7

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

colmaté par US 187c et 328, contre US 461, sur US 394

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2008, 2009, 2012

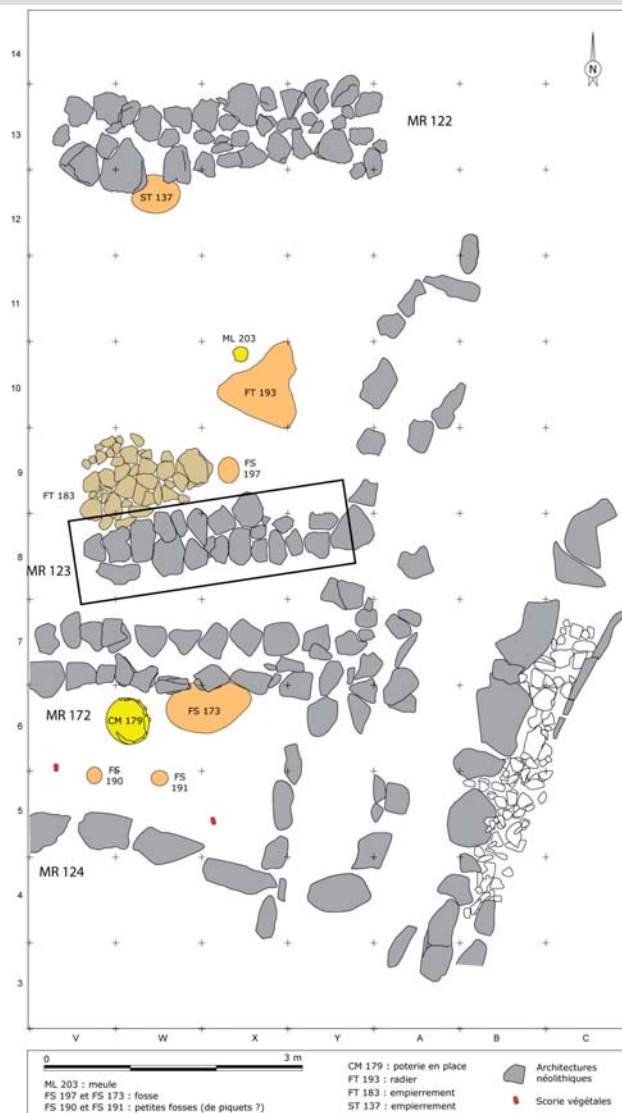


Situation sur le site

Description

C'est un mur à double parement de blocs, disposés de façon à être joints, pour former une structure uniforme.

Contrairement aux autres murs de la zone, il ne parcourt pas l'intégralité de la zone. Il est moins grand, et il n'est pas forcément parallèle aux autres, avec une orientation légèrement différente.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, Relevé Orgeval et Pelmoine, DAO Castin et Margarit, p. 93, fig. 127 ;
 modification Pelmoine 2013

Nom du site Ponteau
Commune MARTIGUES
Département Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat Habitat de plein air
Altitude 38,5 m
Date de fouille 2008, 2009, 2012

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule**Topographie selon Caraglio 2010**

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur**Forme de la structure** courbe**Technique de construction**

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne à plat et de chant

Longueur en m

4

Largeur en m

0,5

Orientation

ouest nord-ouest/est sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m**Parement externe**

0,5*0,7*0,4

Remplissage interne**Tranchée de fondation****Calage****Jonction**

MR 177, MR 128?

Situation stratigraphique

colmaté par US 187c et 328, contre US 451

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2008, 2009, 2012

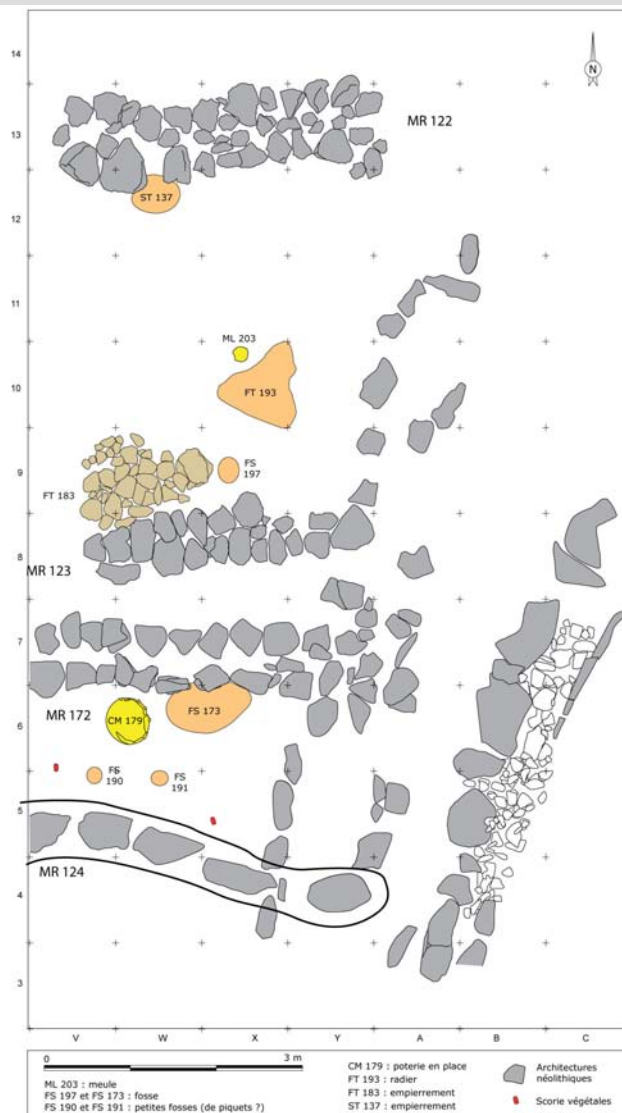


Situation sur le site

Description

Ce mur est à simple parement à assise parpaing de chant et à plat. Il se distingue donc des autres murs de la zone qui sont à double parement appareillés de dalles disposées en boutisses.

Deux des blocs de ce mur sont en carreau, alors que trois autres sont à plat. Il faudrait peut-être y voir une différence soit dans l'aménagement d'une partie de l'habitat, soit dans le réaménagement.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, Relevé Orgeval et Pelmoine, DAO Castin et Margarit, p. 93, fig. 127 ;
 modification Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2008, 2009, 2011

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

5

Largeur en m

0,8

Orientation

nord-sud

Élévation

plusieurs assises

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4*0,3

Remplissage interne

pluricentimétriques et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 152 ? MR 148 ?

Situation stratigraphique

sous US 411, contre US 390, 413, 421, remplissage US 388

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2008, 2009, 2011, 2012



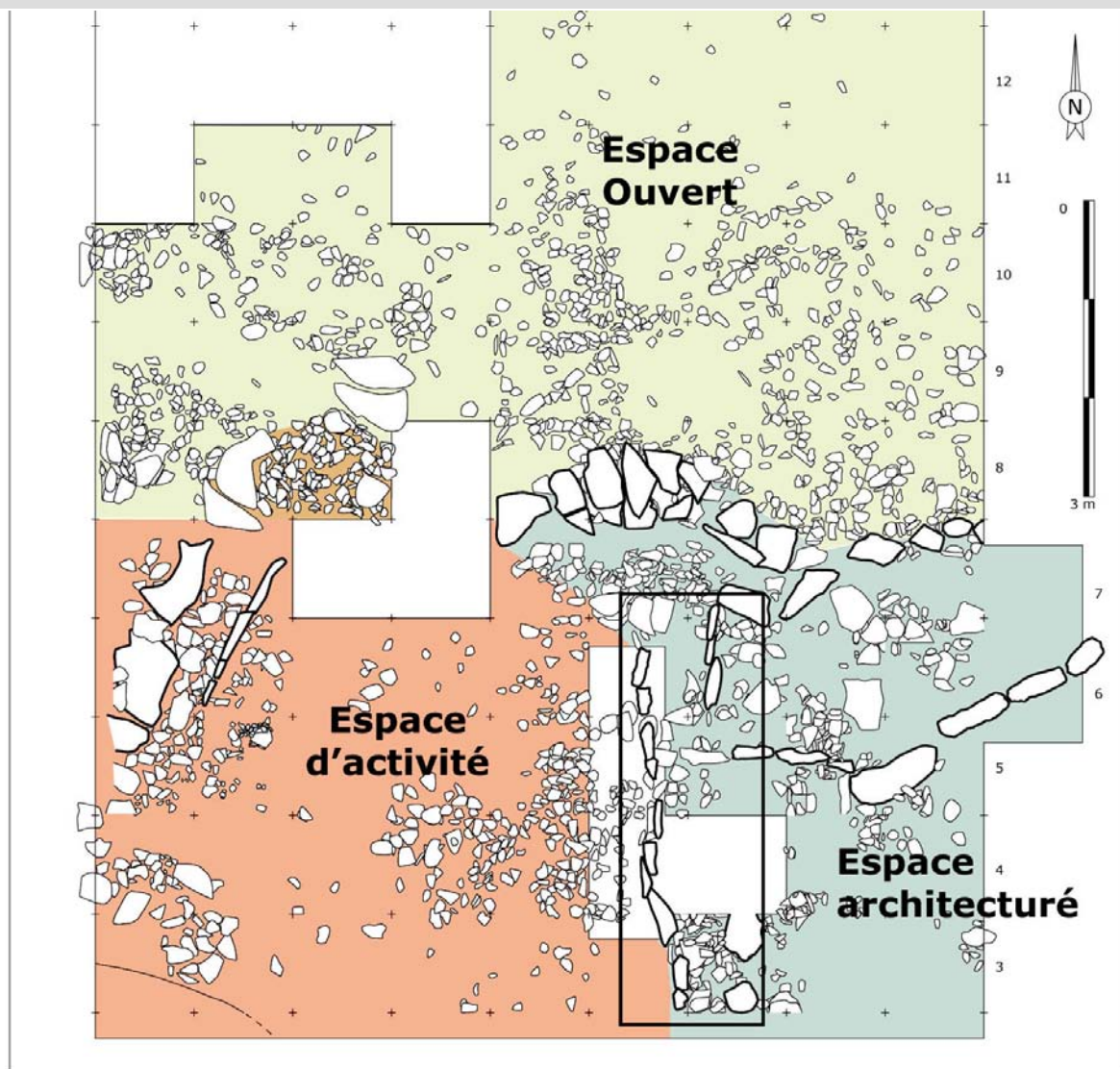
Situation sur le site

Description

Ce mur est l'un des éléments structurant de la zone 14, et se trouve être le mur servant de division entre l'aire d'activité et l'aire architecturée.

Il répond par sa structure au mur MR128 qui lui est presque parallèle.

Il pourrait avec ce dernier et le mur MR148 former l'espace de l'aire d'activité.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2008, 2009, 2011, 2012

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

6

Largeur en m

1

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,15*0,3 ; 0,9*0,6*0,3

Remplissage interne

pluricentimétriques et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 124 ?

Situation stratigraphique

contre US 390, sur US 424, comblement US 460 et 458

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2008, 2009, 2011, 2012



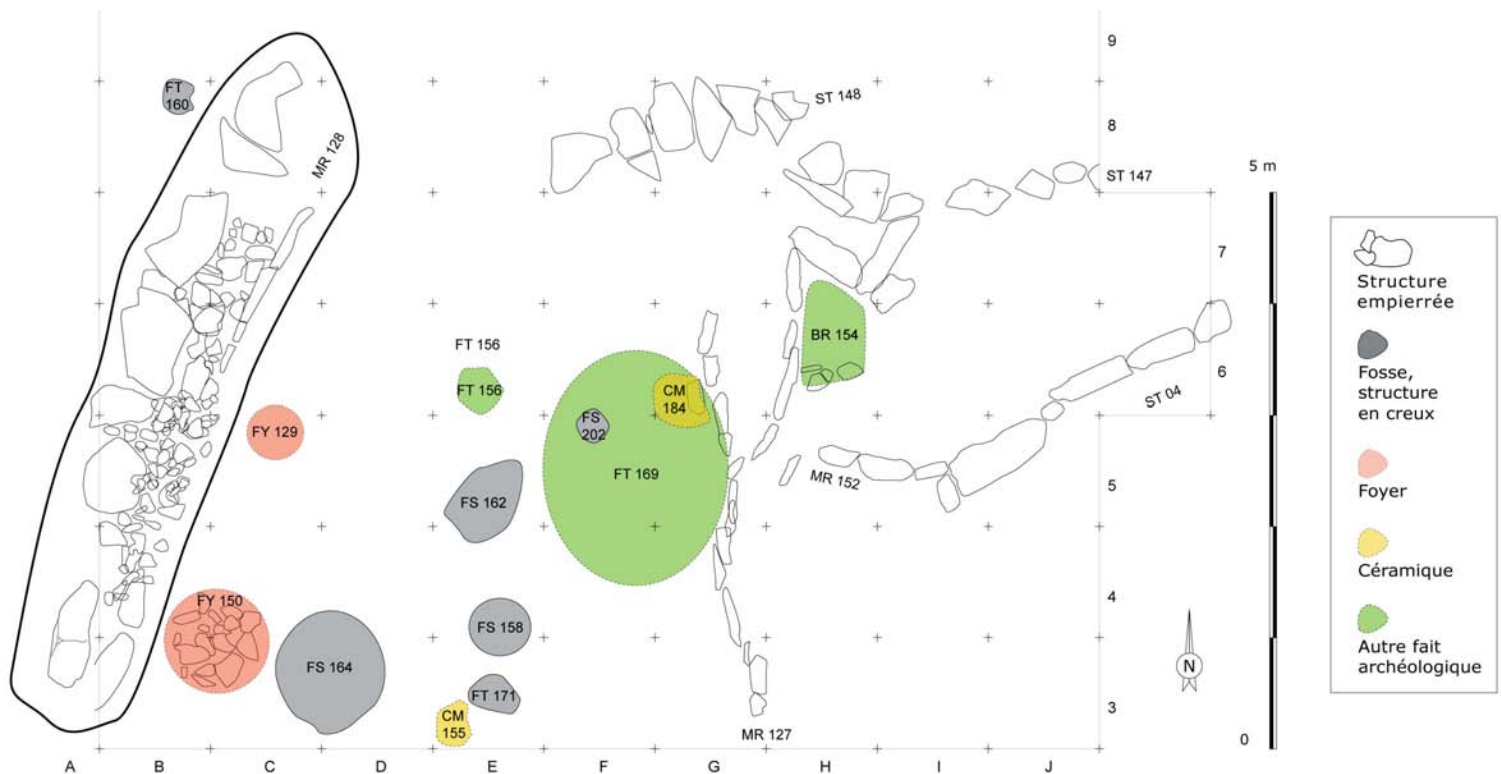
Situation sur le site

Description

Compte tenu de la fouille, ce mur est contemporain en utilisation du mur MR127 et donc circonscrit une zone appelée aire d'activité par l'auteur.

Ce mur à double parement est particulier, comme peut l'être le mur MR148 : l'un de ses parements utilise des modules beaucoup plus grands que l'autre parement.

Cette différence montre une volonté architecturale, fonctionnelle ou visuelle qu'il faudrait pour ce stade de l'architecture comprendre, pour la mise en valeur de cet espace d'activité.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, DAO Margarit, p. 50, fig. 50 ; modification et mise à l'échelle Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2010, 2011

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaing à plat

Longueur en m

1,5

Largeur en m

0,5

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,5

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

ST 148 ?

Situation stratigraphique

Au sud US 413 contre,
au nord US 394 contre

Bibliographie utilisée

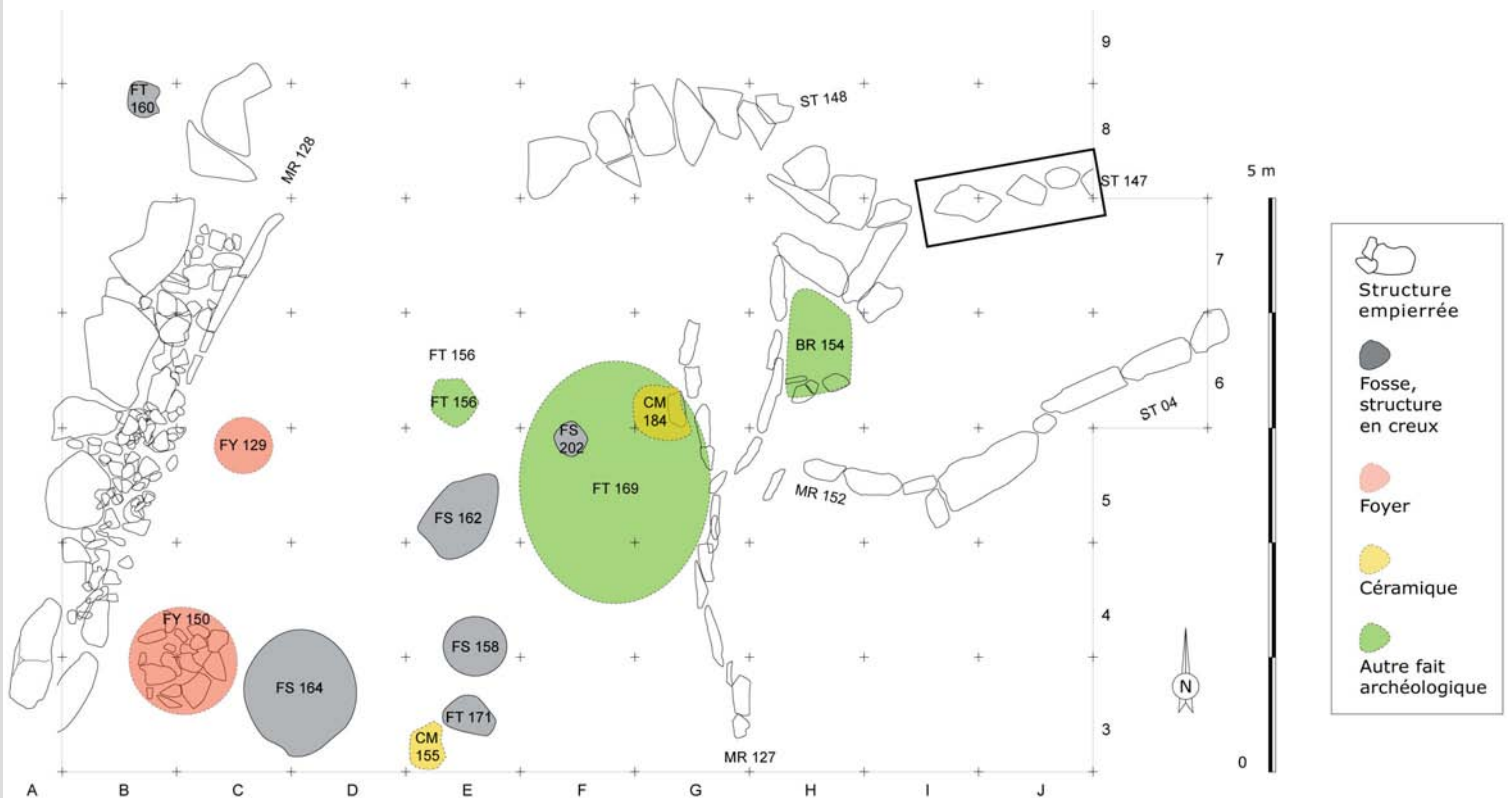
Margarit et al. 2010, 2011, 2012



Situation sur le site

Description

Cette structure est confinée dans les carrés IJ 8 mais peut se prolonger vers l'est sous la berme.
Elle est parallèle à la structure MR04 qui a le même mode de fonctionnement, avec un seul parement et donc pourrait circonscrire le même espace.
Une voie de passage pourrait être possible entre cette structure et la structure MR148.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2010, 2011

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant ?

Longueur en m

3,5

Largeur en m

1

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,4

Remplissage interne

pluricentimétriques et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

ST 147 ?

Situation stratigraphique

US 394 contre

Bibliographie utilisée

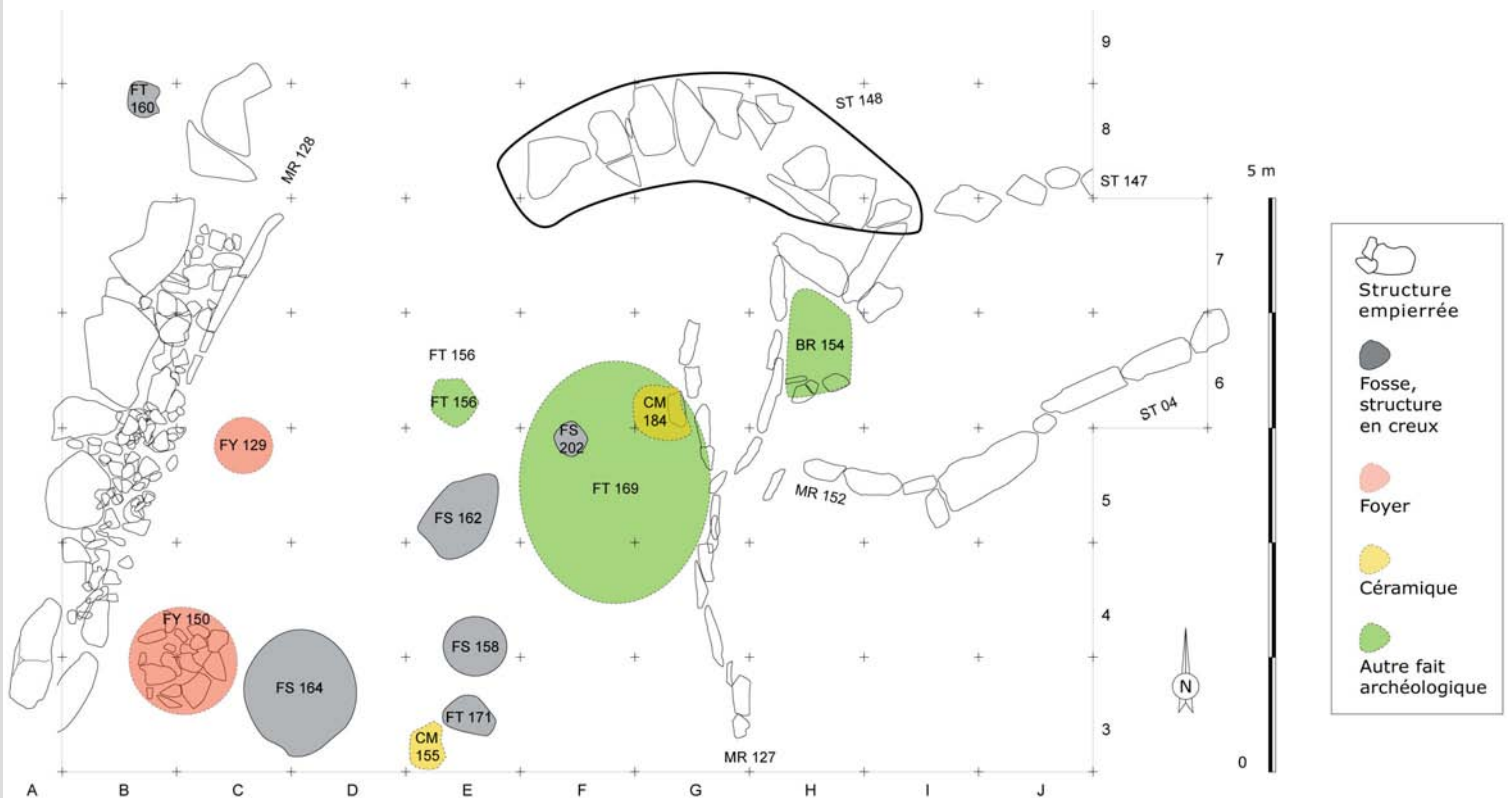
Margarit et al. 2010, 2011, 2012



Situation sur le site

Description

La structure 148 est interprétée comme un alignement de blocs calcaires jointifs disposés à plat. Mais il est fortement possible que ces pierres aient basculé, et que le mur soit à l'origine un mur à double parement de dalles avec remplissage interne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, DAO Margarit, p. 50, fig. 50 ; modification et mise à l'échelle Pelmoine 2013

Nom du site **Ponteau**
 Commune **MARTIGUES**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **38,5 m**
 Date de fouille **2011**

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m **1,3**Largeur en m **0,3**Orientation **est-ouest**Élévation **1 assise**Pétrographie **calcaire**Provenance des pierres **locale**

Taille des modules en m

Parement externe **0,5*0,2**

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 127 ?

Situation stratigraphique

sous US 411, contre US 415, 418, 421, sur US 414

Bibliographie utilisée

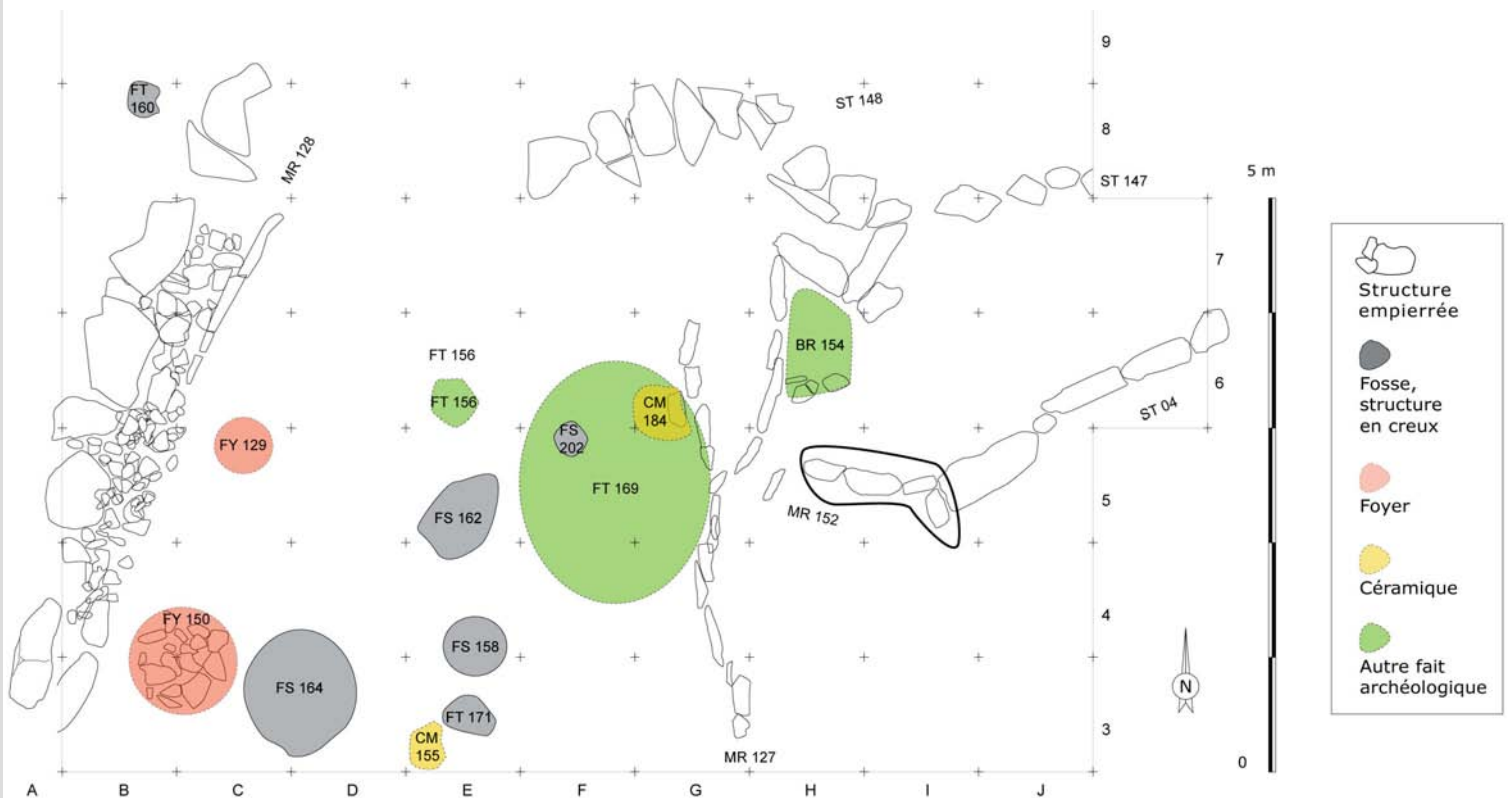
Margarit et al. 2011



Situation sur le site

Description

Cette structure à simple parement et formant une assise parpainge de chant est interprétée par l'auteur comme une cloison. Il l'interprète de cette manière car la sédimentation n'est pas toujours la même de chaque côté. Il existe des US sédimentaires différentes d'un côté à l'autre, avec des niveaux différents.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, DAO Margarit, p. 50, fig. 50 ; modification et mise à l'échelle Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2012

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

parement nord : boutisse à plat. Parement sud : carreau à plat

Longueur en m

3,5

Largeur en m

0,7

Orientation

est-ouest

Élévation

1 à 2 assises

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

décimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 204?

Situation stratigraphique

sous US 364, contre US 451

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2012



Situation sur le site

Description

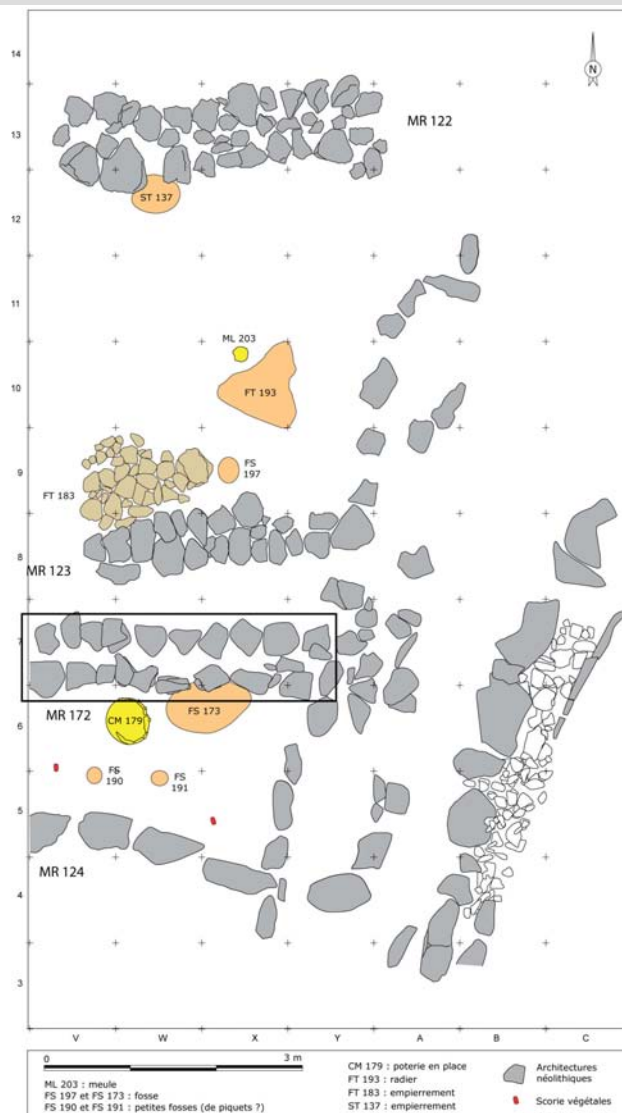
Ce mur à double parement appareillé n'a pas été décrit par l'auteur.

Son parement nord et son parement sud sont différents dans leur mode d'implantation.

Le parement sud est en carreau à plat quasiment sur toute sa longueur et le parement nord est en boutisse.

Des pierres décimétriques comblent le faible espace entre ces deux parements.

Sa position stratigraphique plus basse par rapport aux autres murs pourrait faire de lui un mur avec une utilisation différente, ou alors implanté à une période différente.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, Relevé Orgeval et Pelmoine, DAO Castin et Margarit, p. 93, fig. 127 ;
modification Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2012

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat?

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

est-ouest

Élévation

2 assises

Pétrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 122 ?

Situation stratigraphique

sous US 364, dans 393

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2012



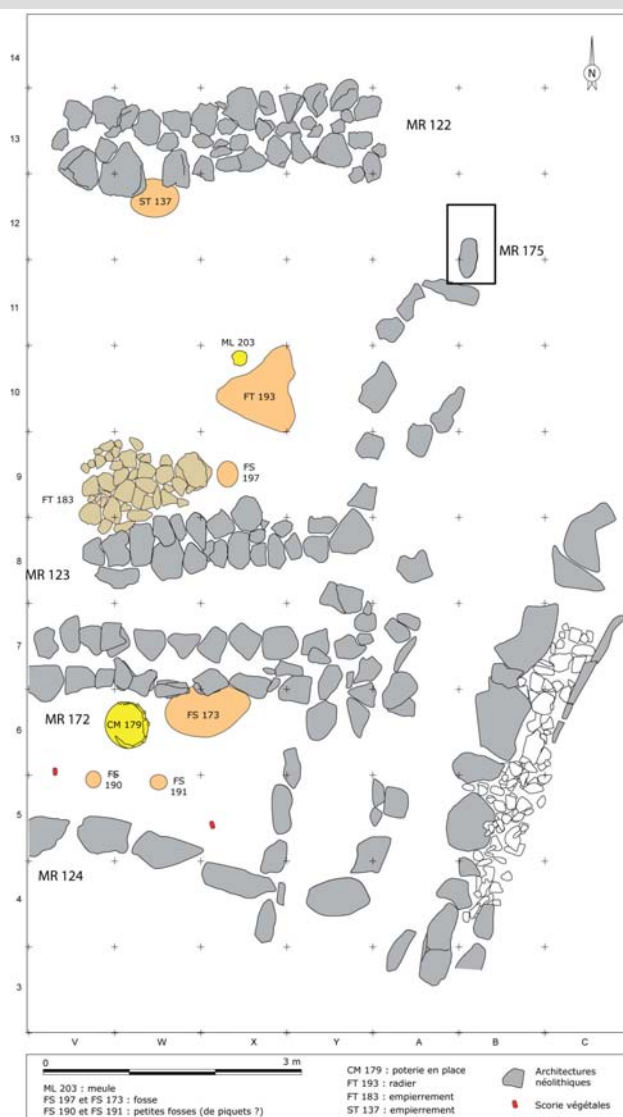
Situation sur le site

Description

Cette structure prend en compte 3 dalles posées à plat, dont deux l'une sur l'autre, et visibles toutes les trois dans la coupe de la berme entre la zone 13 et la zone 14.

Elles pourraient constituer l'extrémité orientale du mur appareillé MR122.

Le bloc disposé en carreau et au contact de ce mur est par contre original par sa structure ; son module est très différent de ce mur, et sa fonction n'est pas encore perçue dans cet espace.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, Relevé Orgeval et Pelmoine, DAO Castin et Margarit, p. 93, fig. 127 ;
modification Pelmoine 2013

Nom du site	Ponteau
Commune	MARTIGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	38,5 m
Date de fouille	2012

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
Campaniforme style 3
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

2,2

Largeur en m

0,25

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 124 ?

Situation stratigraphique

colmaté par US 442 et 451, sur US 454

Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2012

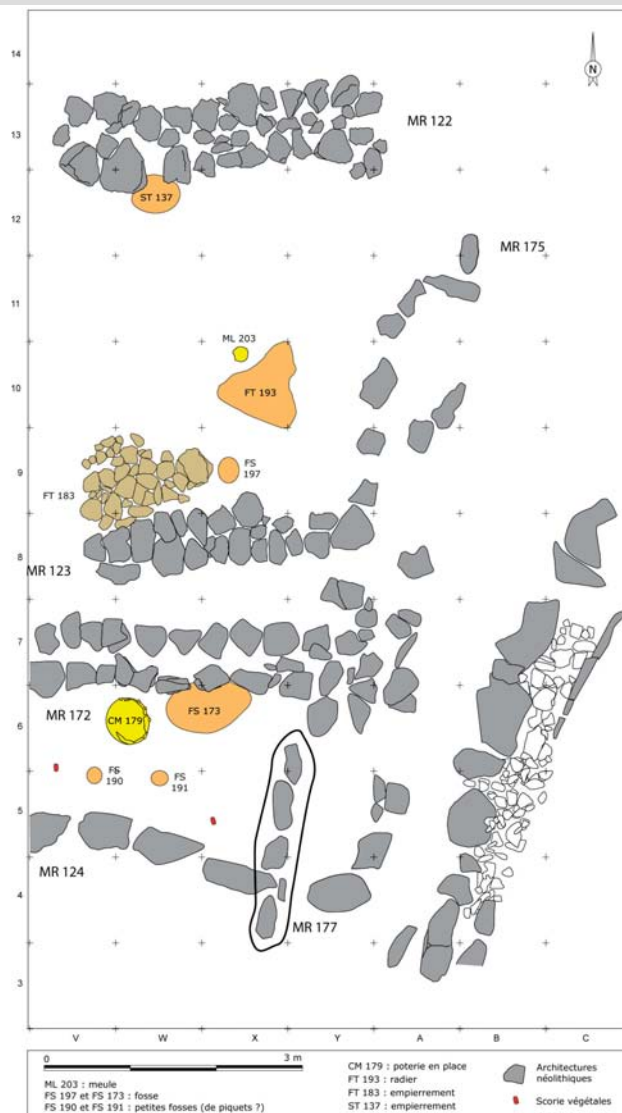


Situation sur le site

Description

C'est un mur à simple parement coupant deux espaces avec architecture plus résistante et il est interprété comme une cloison par les auteurs.

Ce mur pourrait aussi être l'extrémité orientale de la pièce. Si le passage entre le mur MR 172 et celui-ci n'était pas avéré, on pourrait comprendre la réutilisation d'une pierre de module différente qui semble correspondre à un autre ensemble au nord du mur MR177, et qui pourrait être réutilisée dans ce mur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Margarit et al. 2012, Relevé Orgeval et Pelmoine, DAO Castin et Margarit, p. 93, fig. 127 ;
modification Pelmoine 2013

Nom du site **Ponteau**
 Commune **MARTIGUES**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **38,5 m**
 Date de fouille **2009**

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien phase 2, phase 3, évolué phase 4
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style Couronnien temps 1 et 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de fondation

oui

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

contre et sous US 2029, sous US 2025

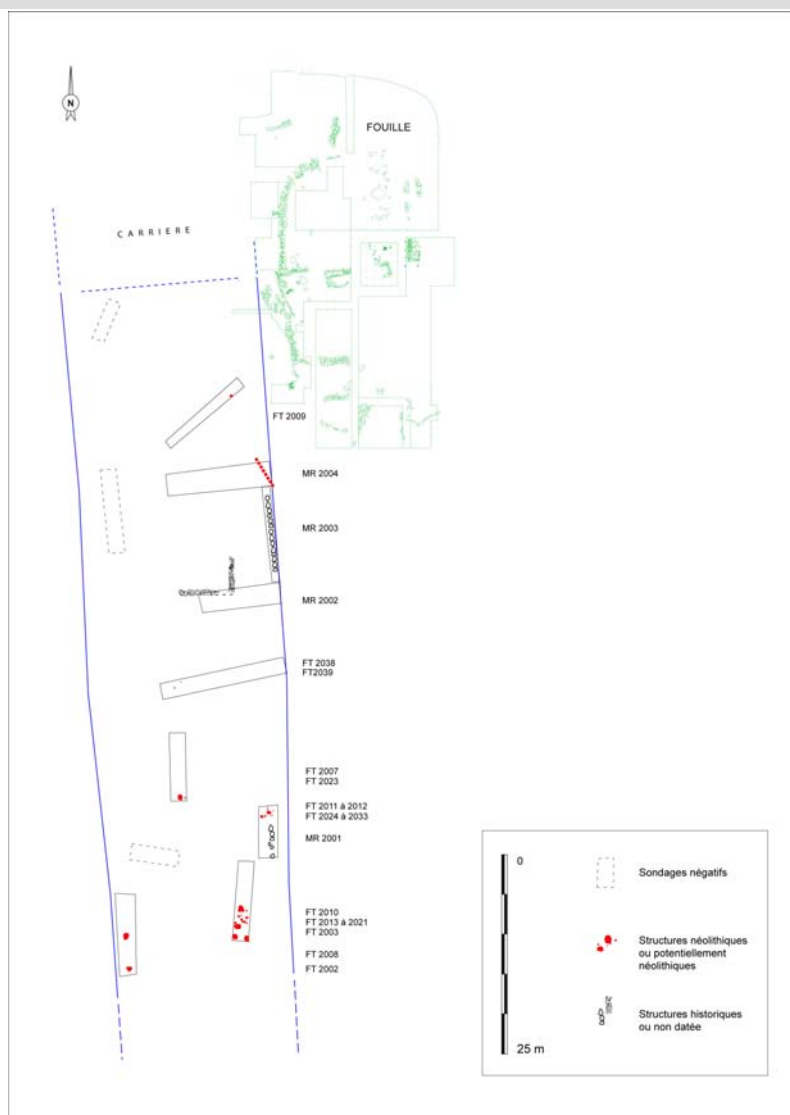
Bibliographie utilisée

Margarit et al. 2009**Situation sur le site**

Description

Ce mur a été fouillé sur une faible partie. Il est situé sous un mur à deux assises de pierres de taille qui est historique dans le sondage S25 fouillé en 2009.

Le mur Néolithique est l'un des rares à posséder une tranchée de fondation. Il n'est visible pour le moment que sur son profil ouest et donc sur un seul parement.



Vue de la partie de la structure décrite

Margarit et al. 2009, p. 111, fig. 84b

Nom du site **Les Calades 1**
 Commune **ORGON**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **220 m**
 Date de fouille **1981-1983**

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

ReplatHypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

double parement en pierre appareillé avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse et carreau de chantLongueur en m **4,5**Largeur en m **0,6**

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

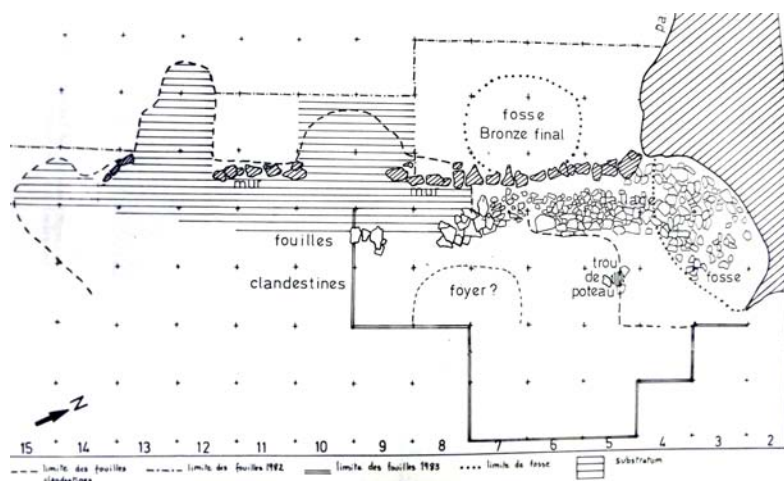
Jonction

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1981;
H. Barge 1982;
H. Barge 1983;
H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

Barge 1983, p. 17, fig. 4

Description

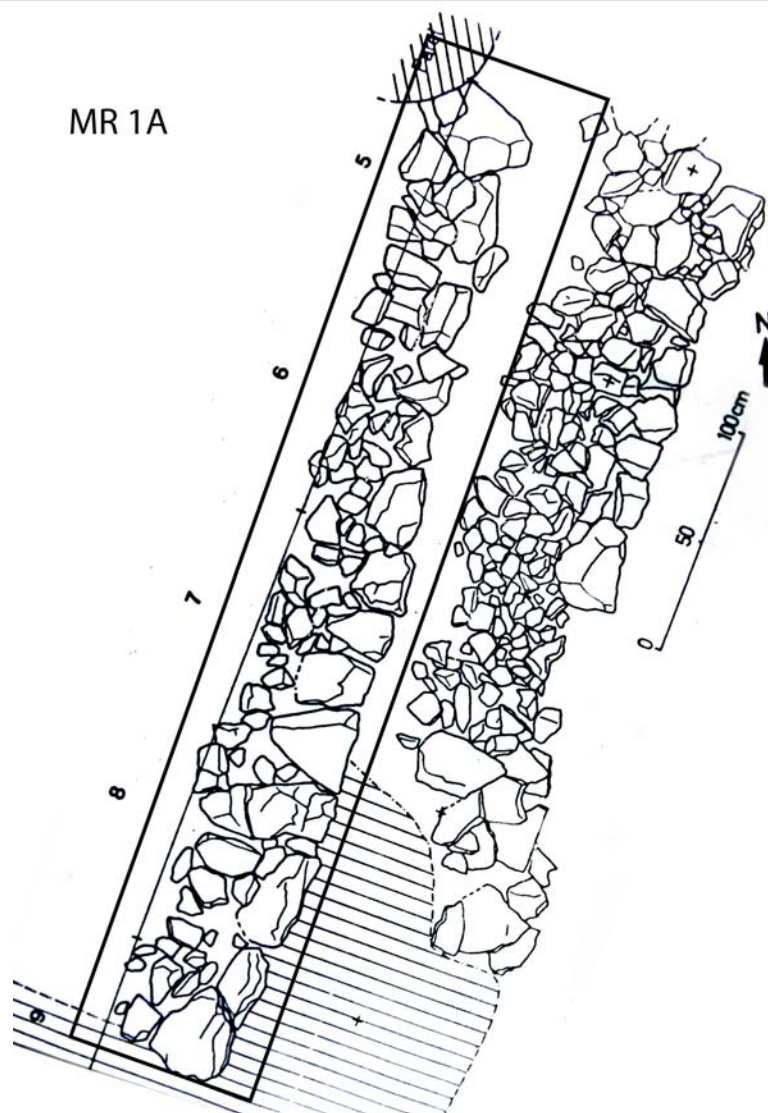
Cette partie de mur est la plus longue partie du mur MR1 de la cabane déstructurée.

Cette cabane est la plus haute placée des deux, et la plus détruite. Des fouilles clandestines ont, en effet, détruit l'intérieur de la cabane qui est placé sous une paroi rocheuse.

L'espace entre MR1A et MR1B délimite hypothétiquement une entrée.

Ce mur a deux parements totalement différents. Le parement est utilise de gros blocs, tandis que le parement ouest utilise de plus petits blocs, légèrement plus gros que le remplissage.

Mais à quelques endroits, carré 5 et 8, le parement ouest a la même taille de module que le parement est. H. Barge l'avait décrit comme un mur à simple parement, mais les photos et les plans les plus récents témoignent davantage pour un mur à double parement. Les blocs souvent en boutisse et liés parement à parement, malgré de nombreux blocs en carreau, et le faible remplissage permettent de faire l'hypothèse d'un mur à double parement appareillé.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1983

Nom du site Les Calades 1
 Commune ORGON
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 220 m
 Date de fouille 1981-1983

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2

Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau

Longueur en m 1,6

Largeur en m 0,25

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

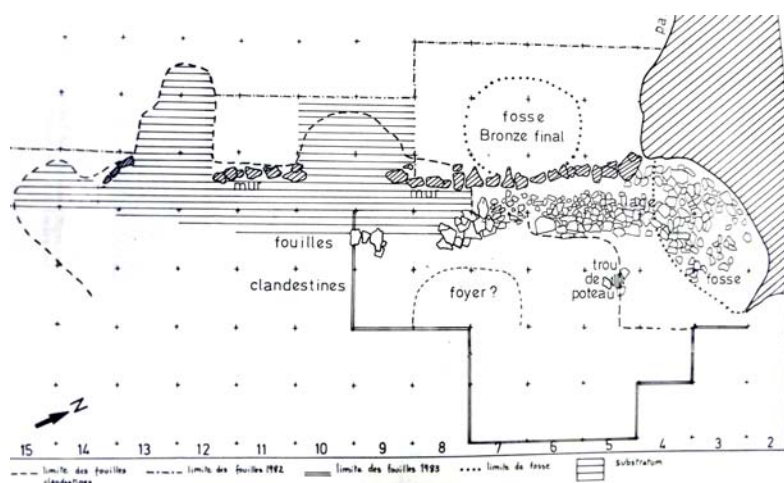
Jonction

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1981;
 H. Barge 1982;
 H. Barge 1983;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

Barge 1983, p. 17, fig. 4

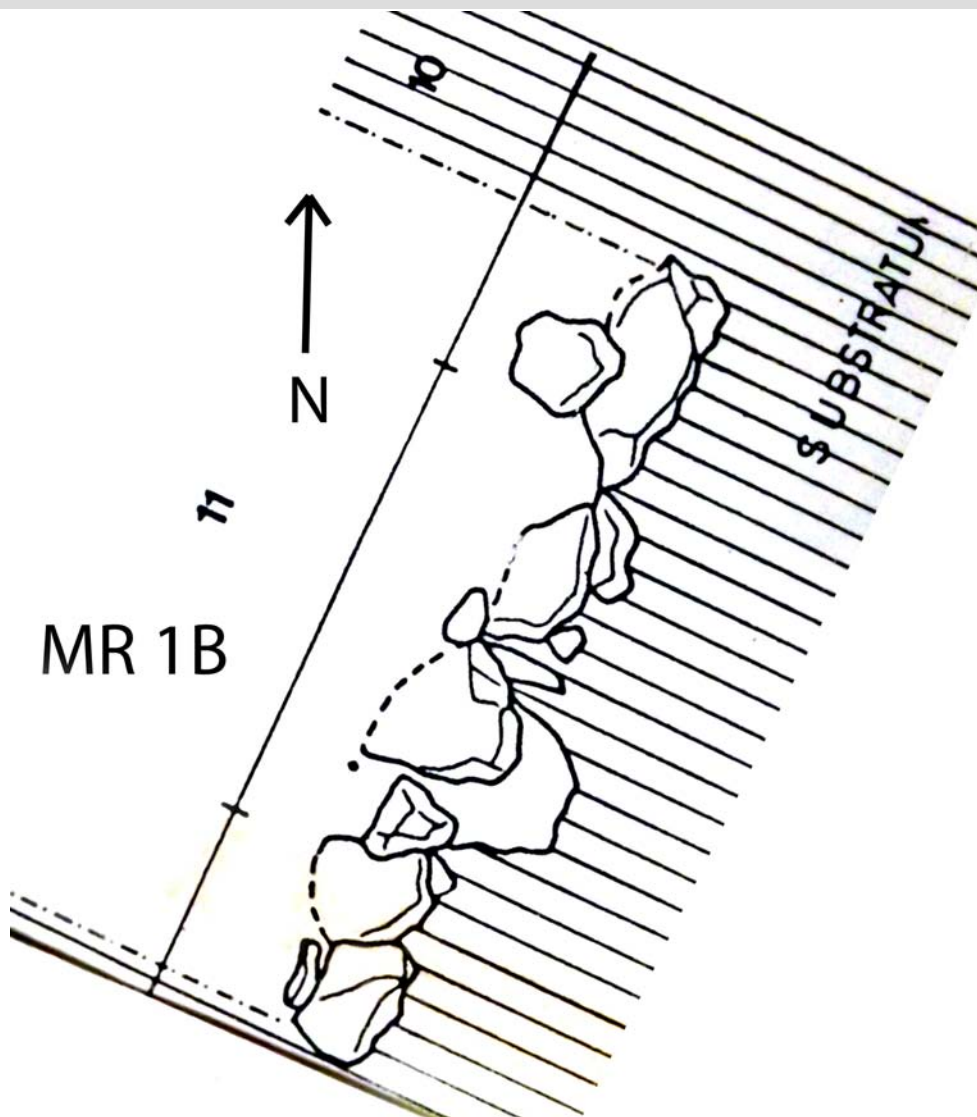
Description

Cette partie de mur possède la même orientation que MR1A, et l'espace entre les deux forme une entrée hypothétique.

Cette partie de mur est beaucoup moins longue, et n'est pas construite de la même manière. Alors que MR1A avait une architecture décrite comme un mur à double parement en pierre appareillé avec faible remplissage interne, MR1B ressemble davantage à un mur à simple parement.

En effet on peut voir que quelquefois, le mur dépasse l'emprise du simple parement, mais c'est sans doute la seconde assise qui est dessinée.

H. Barge mentionne plusieurs fois que l'habitation devait se trouver également à l'extérieur de la cabane, malgré le dallage interne, et que ce mobilier a dû dévaler la pente. Il est possible que le parement extérieur soit lui aussi tombé.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1983

Nom du site **Les Calades 2**
 Commune **ORGON**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **220 m**
 Date de fouille **1984-1987**

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
 Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisseLongueur en m **2,8**Largeur en m **0,8**

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

plusieurs assises

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,25*0,2

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

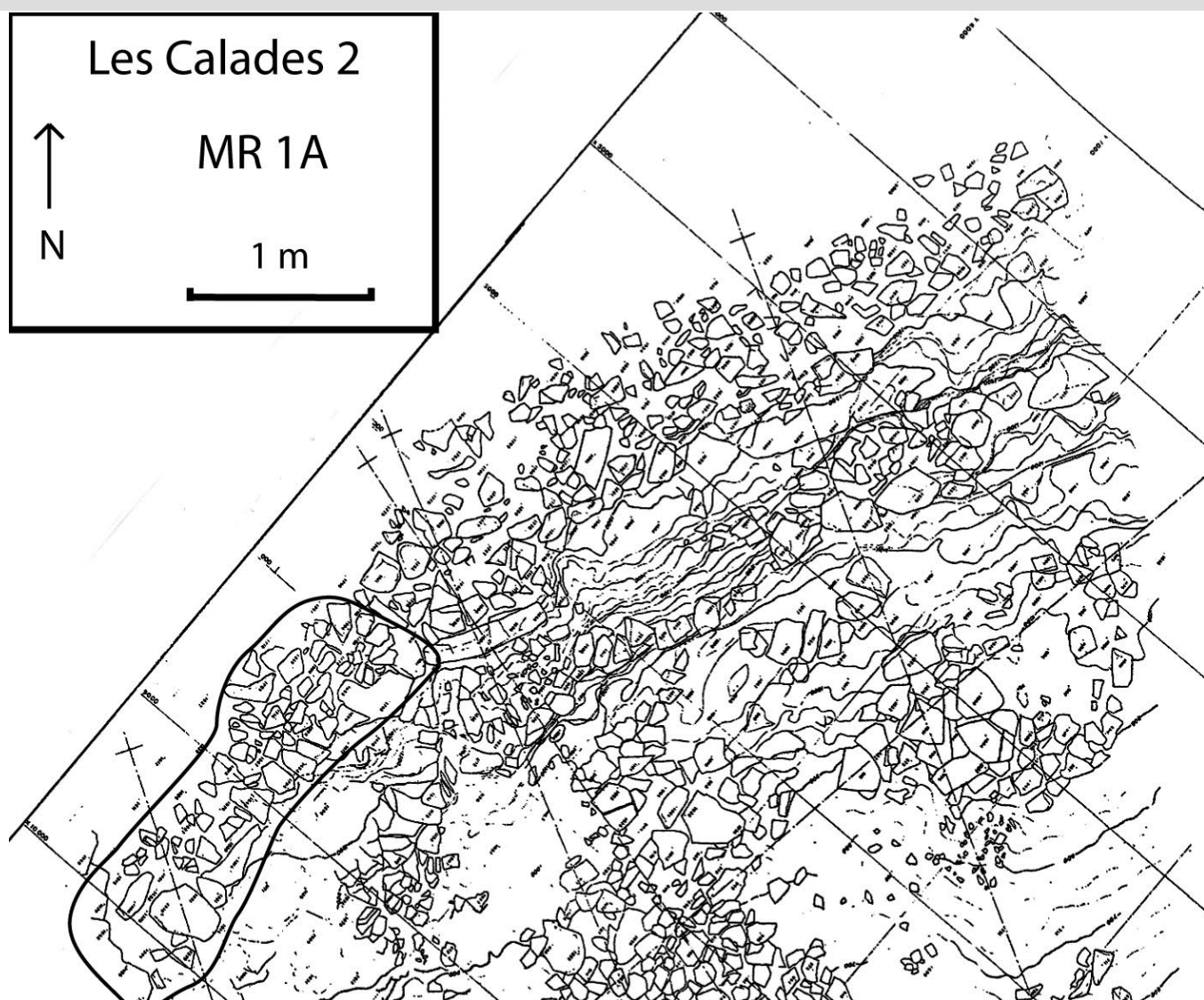
D'après Barge 1987, fig. 3

Description

Les murs de cette habitation sont difficiles à définir, car les rapports de fouilles et les publications ne possèdent que des photos et un relevé photogramétrique. C'est grâce à ce relevé que l'on peut se permettre de trouver les alignements dont H. Barge parle.

Ce mur MR1A correspond à la partie placée entre le substrat à l'ouest, et s'arrête dans sa partie est avec une grande dalle en carreau qui appartient à MR1B. L'arrêt est brutal car symbolisé par deux dalles qui sont en boutisse sur toute la largeur du mur, et semblent en carreau au moins pour celles au centre du mur.

MR1A est donc décrit comme un double parement, mais on peut presque l'appeler un double parement fictif. Car si son parement sud est bien là et aménagé en boutisse, et que son remplissage interne de pierres et de terre est aussi là, il n'y a pas vraiment de parement nord. En effet, le niveau de remplissage décroît lentement jusqu'à retrouver la pente naturelle du substrat. Le parement nord est donc le substrat sur cette partie.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site Les Calades 2
 Commune ORGON
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 220 m
 Date de fouille 1984-1987

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
 Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m 1,5

Largeur en m 1

Orientation est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation plusieurs assises

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe Parement sud : 1*0,3.

Remplissage interne décimétrique et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1A, MR2, MR3A?

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

D'après Barge 1987, fig. 3

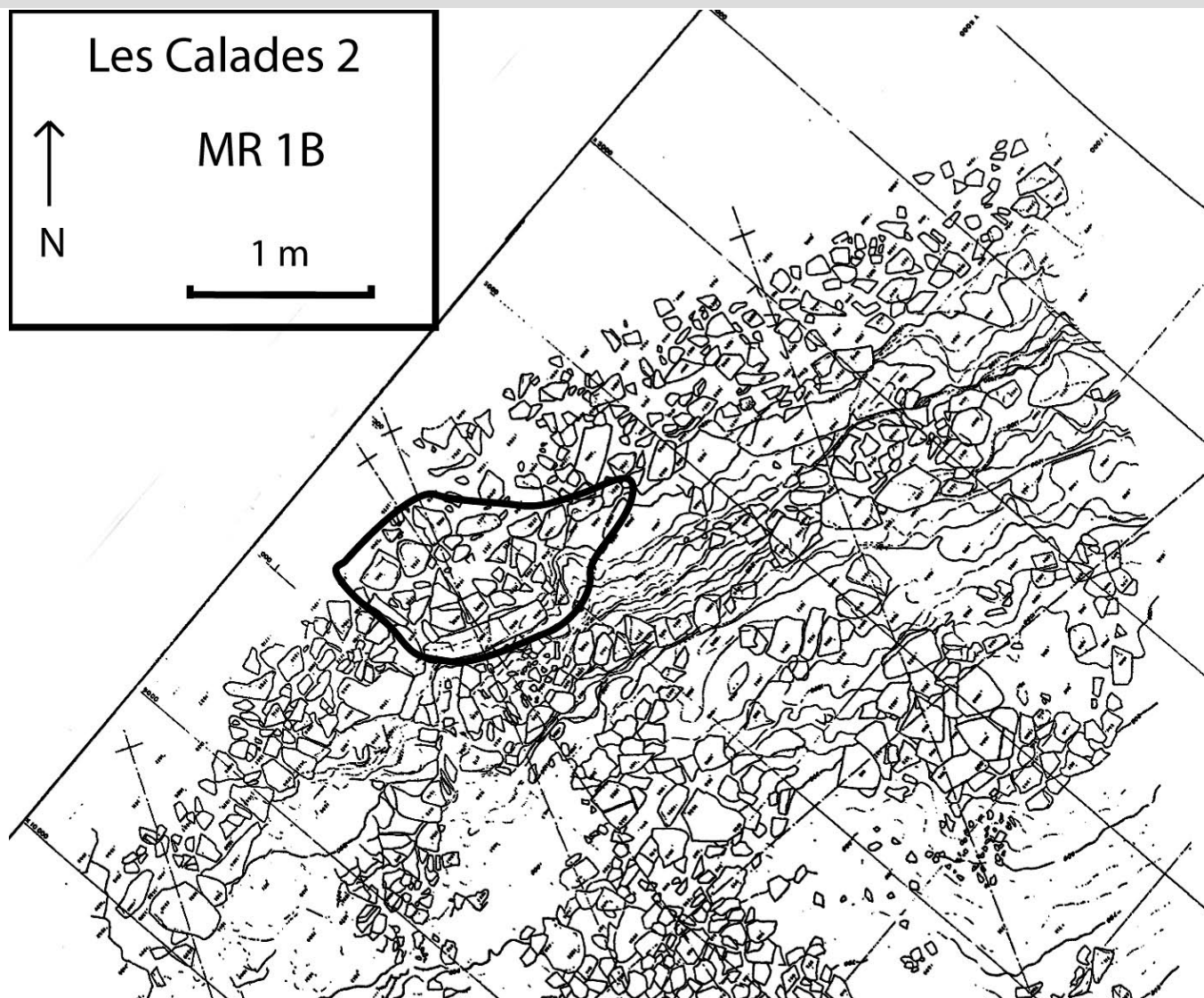
Description

Cette partie vient se placer obliquement par rapport au précédent mur.

Il pourrait s'agir d'une construction fonctionnant avec l'ensemble MR3, qui d'après H. Barge pouvait être daté d'une autre époque que MR1 et MR2.

MR1B est donc positionné obliquement dans le mur, son parement sud est constitué d'une seule dalle en carreau, alors que son parement nord semble être le parement sud du mur MR2 également aménagé en carreau. Le mur est bloqué à l'ouest par les deux dalles en boutisse citées dans la description de MR1A. Le mur n'est par contre pas bloqué à l'est et le remplissage interne semble sortir vers le sud, aucune dalle ne jouent ici le rôle de boutisse parpaigne.

L'effet, sur les photos avec vues zénithales des murs MR1A et MR1B, semble montrer que les derniers blocs de MR1A, passeraient au-dessus de MR1B, ce qui pourrait témoigner d'une divergence chronologique dans l'architecture, et qui serait à vérifier.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site Les Calades 2
 Commune ORGON
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 220 m
 Date de fouille 1984-1987

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2

Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau

Longueur en m 6,3

Largeur en m 1,2

Orientation est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation plusieurs assises

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,15

Remplissage interne centimétriques, décimétriques et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

D'après Barge 1987, fig. 3

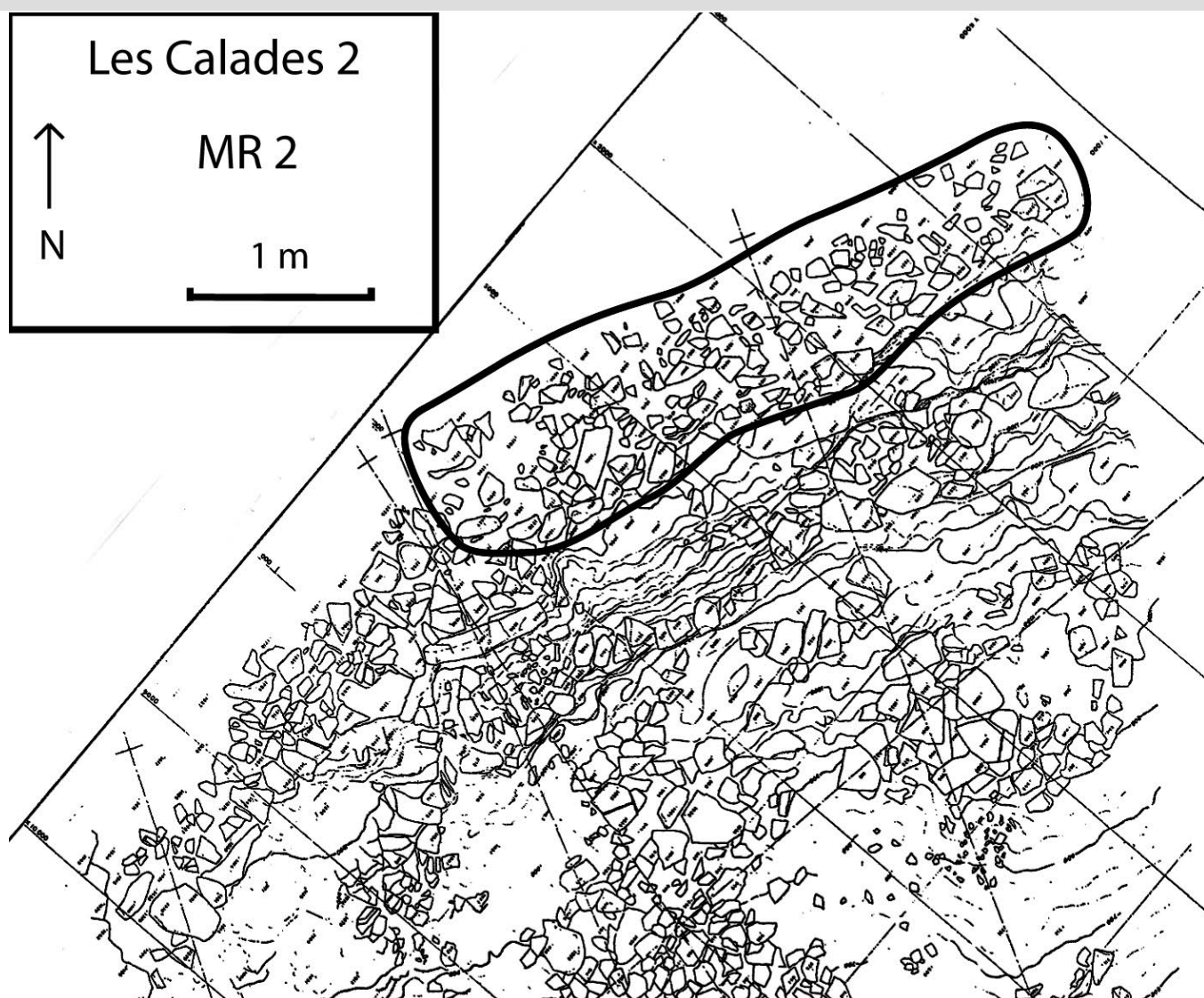
Description

Ce mur est le plus long par son homogénéité de ce côté de l'habitation.

Son architecture est proche de MR1A précédemment cité, de par le fait que son parement nord semble factice.

Son parement sud est en carreau, son remplissage interne est fait de pierres et blocs de diverses modules, et son parement nord est inexistant, si ce n'est par le substrat.

Le mur passe de 1,2 m de large à l'ouest à 0,6 m à son extrémité orientale ce qui est considéré comme l'espace où était placée l'entrée dans les publications d'Hélène Barge.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site **Les Calades 2**
 Commune **ORGON**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **220 m**
 Date de fouille **1984-1987**

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
 Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **légèrement courbe**

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m **1,5**Largeur en m **0,25**Orientation **est nord-est/ouest sud-ouest**Élévation **1 assise**

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe **0,25*0,15**

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR1B?, MR3B?

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



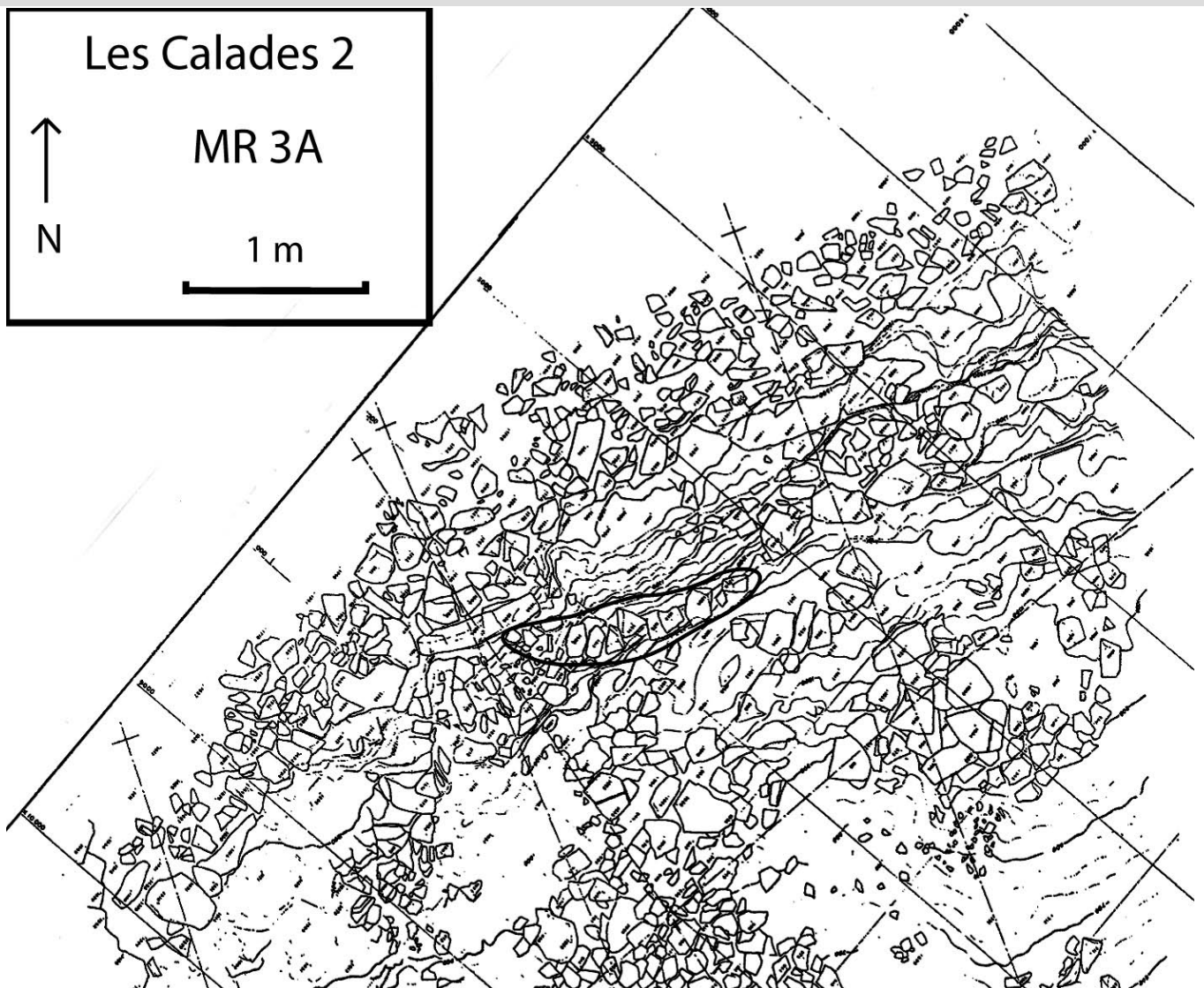
Situation sur le site

D'après Barge 1987, fig. 3

Description

Cette partie de mur est interprétée par l'auteur comme possiblement plus ancienne que le reste de la cabane (H. Barge 1985).

Elle pense que ce sont les restes d'une ancienne cabane qui aurait été agrandie. Ce mur témoigne d'une architecture que l'on retrouve juste dans la partie MR3B. Il s'agit d'un agencement en boutisse parpaigne à plat, qui décrit une légère courbe en s'éloignant de MR1B.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site **Les Calades 2**
 Commune **ORGON**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **220 m**
 Date de fouille **1984-1987**

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
 Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

3

Largeur en m

0,35

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,45*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR3A?

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

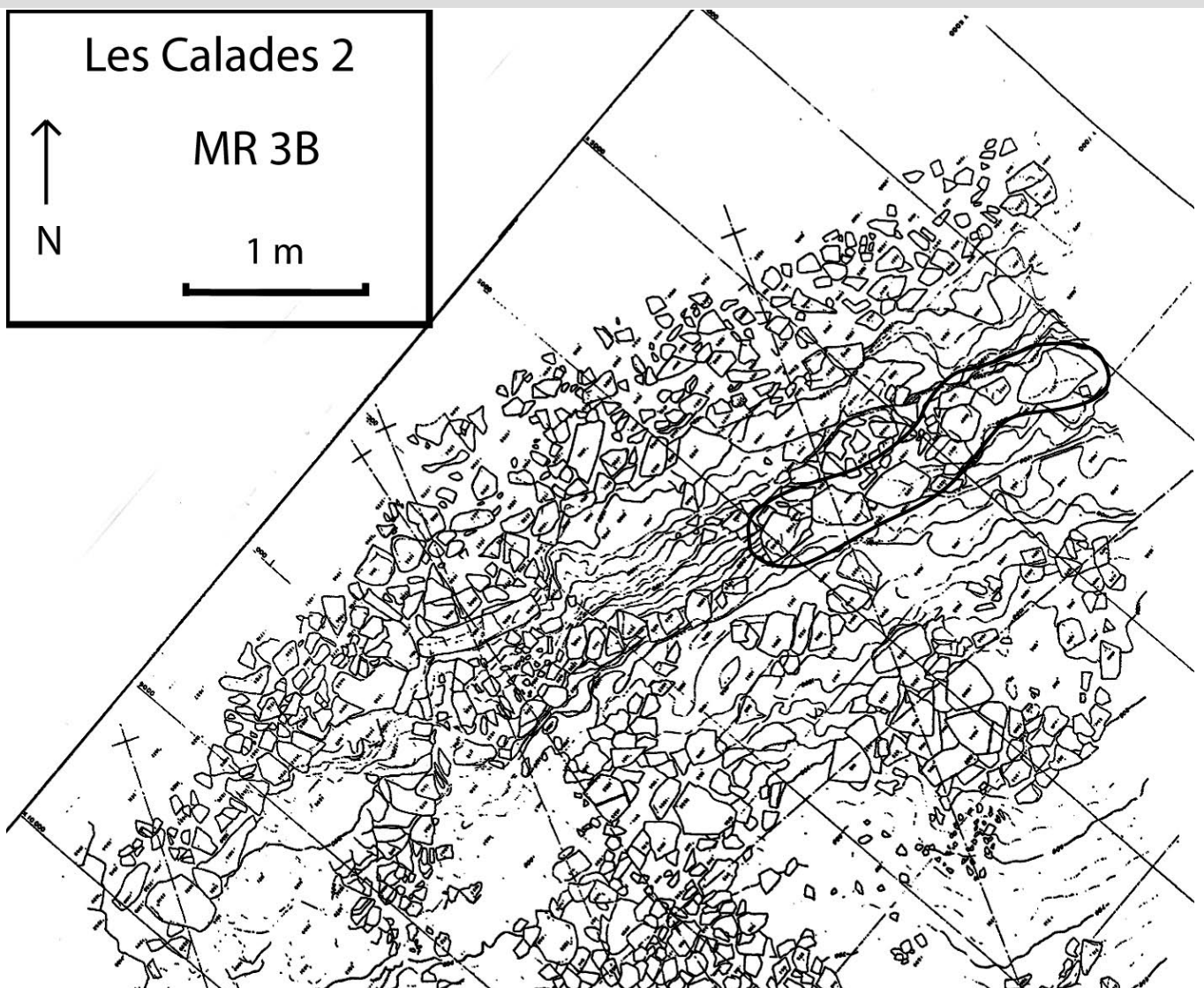
D'après Barge 1987, fig. 3

Description

Cette deuxième partie du mur MR3 témoigne une nouvelle fois de cette architecture particulière au site des Calades 2. Encore une fois, un seul parement est utilisé, mais cette fois ci les dalles sont disposées en carreau, et forment donc une assise parpainge de chant.

Elle se différencie ainsi de la partie précédente, mais aussi par le fait que ses modules sont plus volumineux.

On remarque également qu'un amas de pierrailles semble se placer entre MR3B et MR2. Il serait donc également possible que ces deux ensembles soient aussi contemporains, et pas forcément d'époques différentes.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site **Les Calades 2**
 Commune **ORGON**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **220 m**
 Date de fouille **1984-1987**

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
 Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure **Mur ou structure de délimitation**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise majoritaire

destructuréLongueur en m **4,5**Largeur en m **1,8**Orientation **est nord-est/ouest sud-ouest**Élévation **plusieurs assises**

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

décimétrique et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR4B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

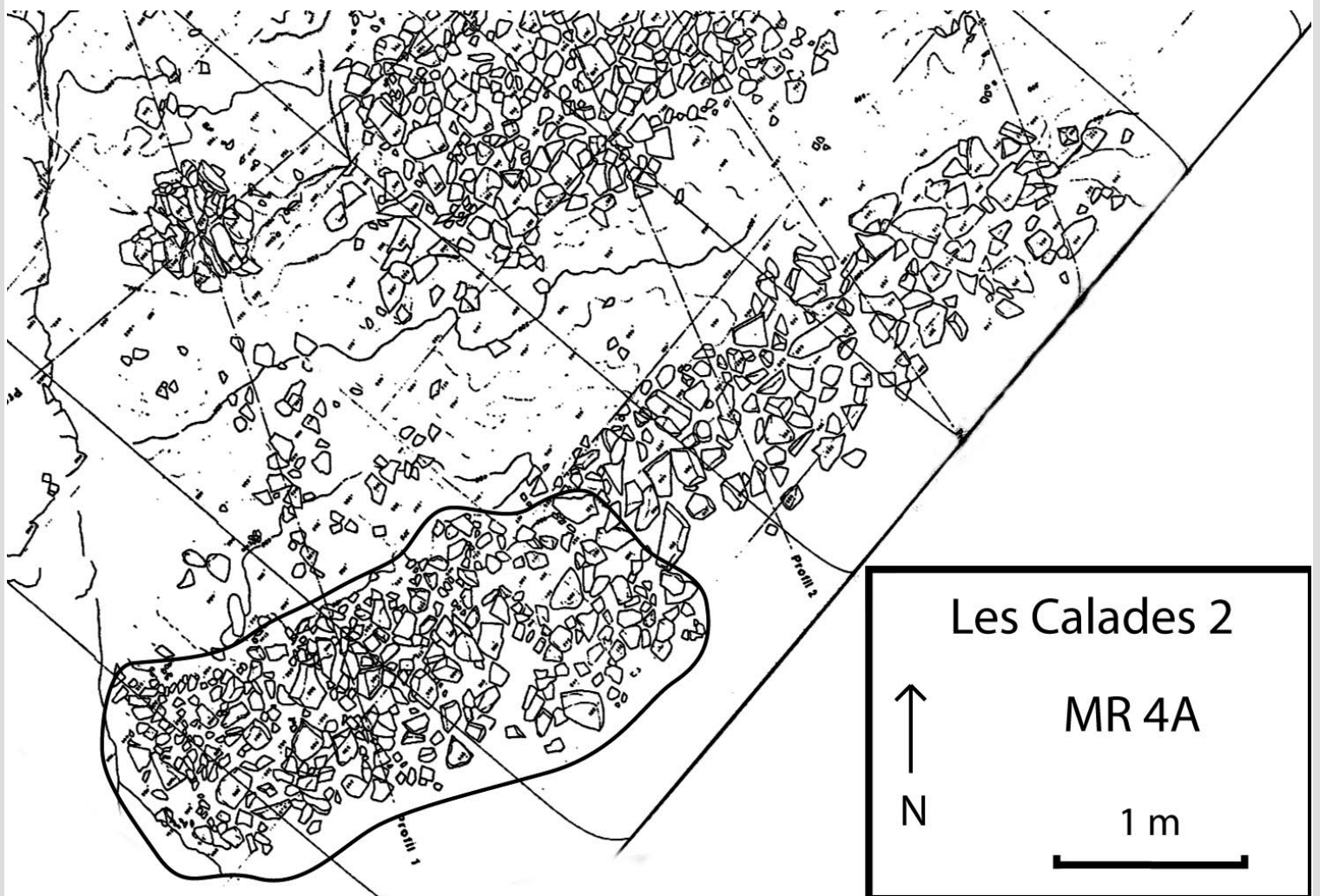
D'après Barge 1987, fig. 3

Description

Ce mur est construit différemment comme le dit H. Barge Mahieu en 1987 aux actes de la table-ronde de Lattes et d'Aix-en-Provence.

Elle le décrit comme un amas de pierres et de terre qui constitue un blocage parallèle au mur de blocs. Pour elle, il s'agit d'un comblement pour limiter la cabane et régulariser la pente du sol en formant une sorte de restanque.

Je n'irais pas contre sa description et son interprétation, les photos témoignant peu sur le fait que ce mur ait pu être porteur. Un mur de délimitation de l'habitat semble plus indiqué, surtout que l'on ne remarque aucune sorte de techniques de construction manifeste.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site **Les Calades 2**
 Commune **ORGON**
 Département **Bouches-du-Rhône (13)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **220 m**
 Date de fouille **1984-1987**

Attribution culturelle

Néolithique final associé à du Campaniforme style 1 et 2
 Style Fontbouisse temps 3

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure **Mur ou structure de délimitation**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise majoritaire

destructuréLongueur en m **4,7**Largeur en m **1,4**Orientation **est nord-est/ouest sud-ouest**Élévation **plusieurs assises**

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

décimétrique et pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR4A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

H. Barge 1984;
 H. Barge 1985;
 H. Barge 1986;
 H. Barge 1987;
 H. Barge-Mahieu 1987



Situation sur le site

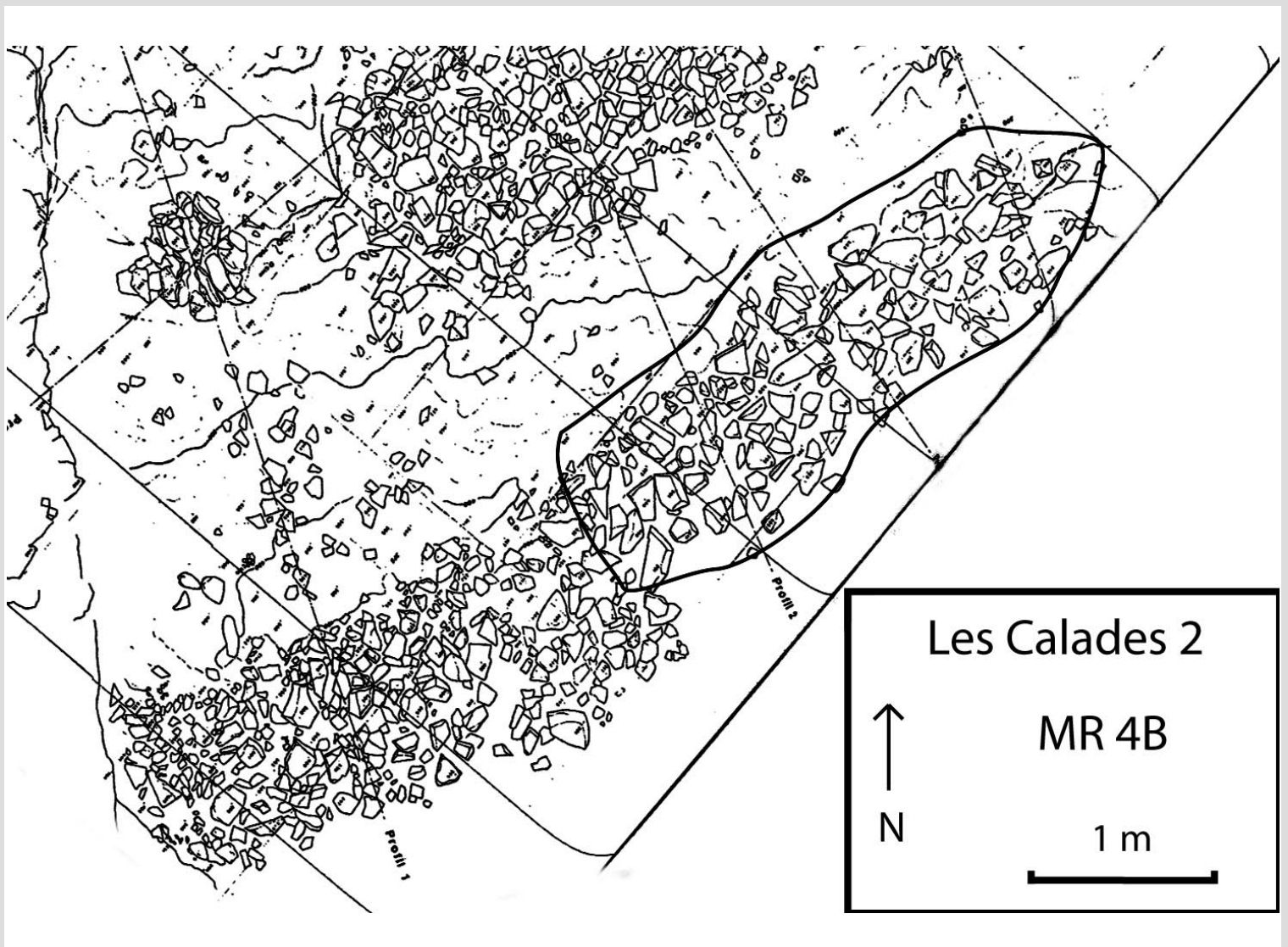
D'après Barge 1987, fig. 3

Description

Pour cette partie de mur, on reconduit la description et l'analyse donnée par H. Barge Mahieu en 1987, et répété dans la description de la partie MR4A.

Cette partie diffère de la précédente par le fait que sa largeur diminue fortement à la liaison entre ces deux parties. Au niveau de cette liaison, on remarque un aménagement fait plutôt avec des blocs plus volumineux que le reste de l'ensemble.

On remarque également que MR4B possède des blocs un peu plus volumineux en moyenne et que certains pourraient traduire une tentative de construction normée car certains blocs sont en carreau. Sur les photos on voit également que le mur devient de moins en moins haut en allant vers le nord-est.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Barge 1987, fig. 3 ; remise au net Pelmoine

Nom du site
 Commune
 Département
 Type d'habitat
 Altitude
 Date de fouille

Attribution culturelle

Campaniforme style 4
 Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011 Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010Hypothèse du type de structure Forme de la structure

Technique de construction

Appareillage et type d'assise
majoritaireLongueur en m Largeur en m Orientation Élévation Pétrographie Provenance des
pierres

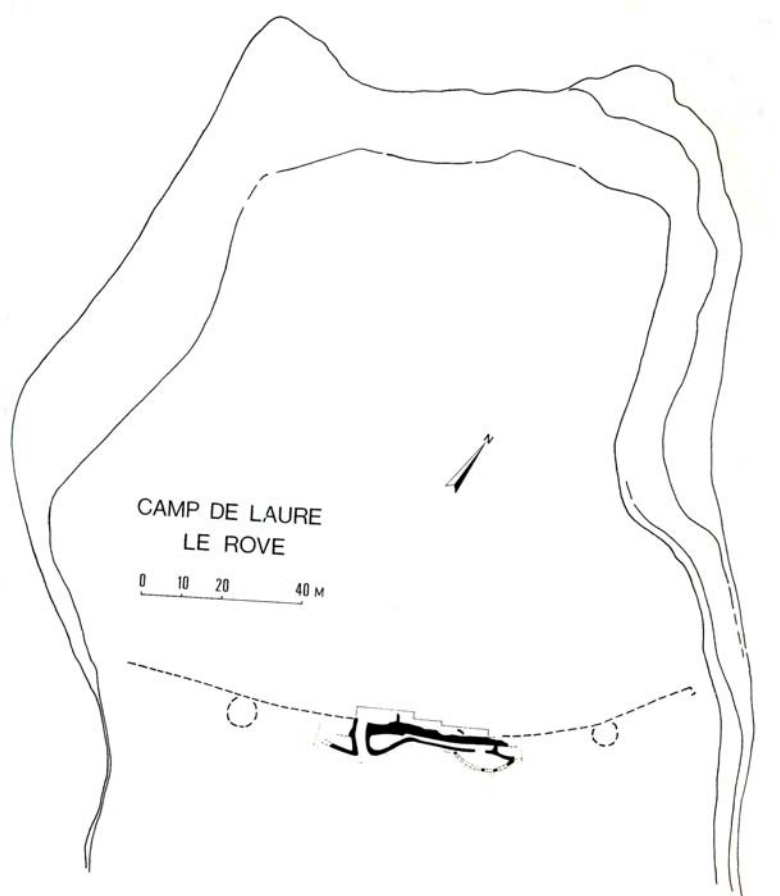
Taille des modules en m

Parement externe Remplissage interne Tranchée de
fondation Calage Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
 J. Courtin 1975;
 J. Courtin 1976;
 Camps-Fabrer et al. 1985



Situation sur le site

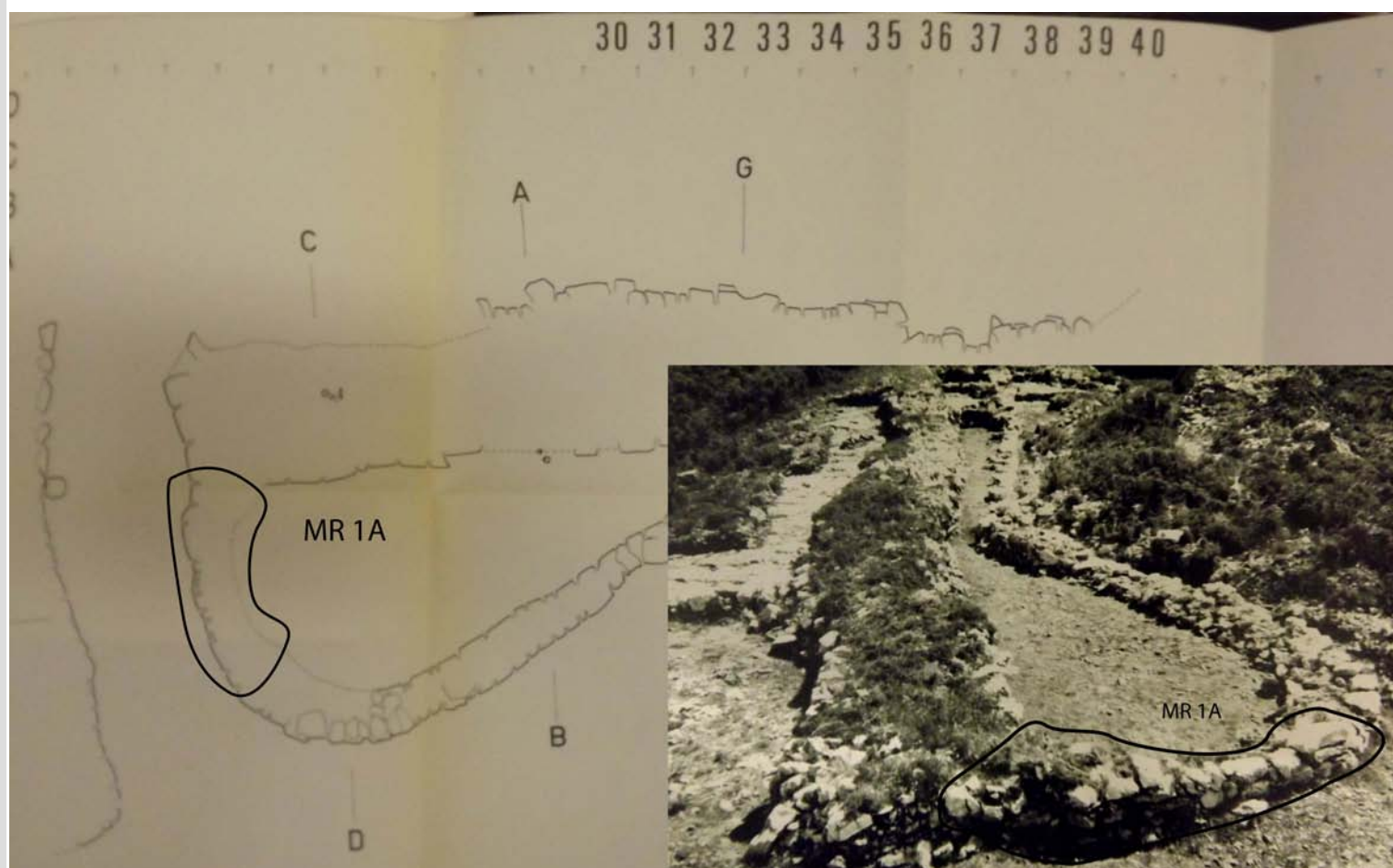
Courtin, 1976

Description

Tous les murs de ce site seront imprécisément détaillés pour plusieurs raisons. Tout d'abord, mis à part un plan, où figurent quelques pierres, aucun plan du site n'existe. On doit se faire une idée de l'organisation du site d'après le plan général et quelques photographies.

Je ne détaillerai que les murs qui sont sortis des fouilles les structures du reste de l'éperon ne seront pas mentionnées.

Cette première partie de mur a la chance d'être renseignée par un plan approximatif et une photographie. On remarque donc qu'à cet endroit, à l'entrée de l'enceinte, le mur considéré comme mur de courtine devant, se rétrécit et ne contient plus qu'un parement. On a donc affaire à un mur assemblé en boutisse parpaingne à plat sur plusieurs assises. Il comporte plus d'assises vers le grand mur, appelé rempart, que vers le mur considéré comme courtine.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1975, 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site Le Camp de Laure

Commune LE ROVE

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1971, 1975, 1976

Attribution
culturelleCampaniforme style 4
Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor." 4

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 11

Largeur en m 1

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation plus de 2 assises

Pétrographie calcaire urgonien

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

centimétriques et
décimétriquesTranchée de
fondation

Calage

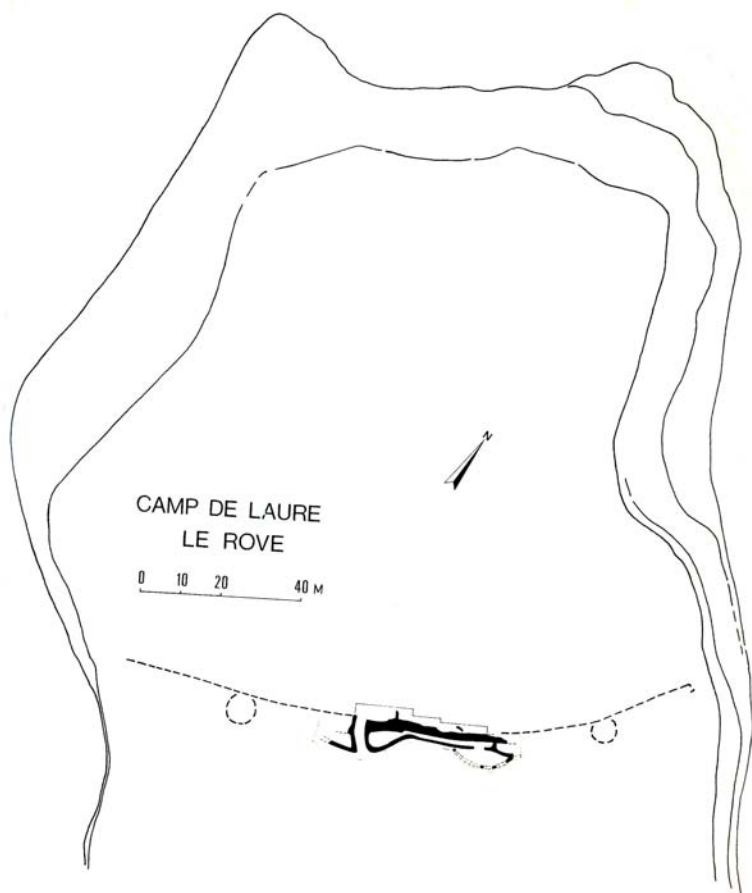
Jonction

MR1A, MR1C

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971
; J. Courtin 1975;
J. Courtin 1976;
Camps-Fabrer et al. 1985

Situation sur le site

Courtin, 1976

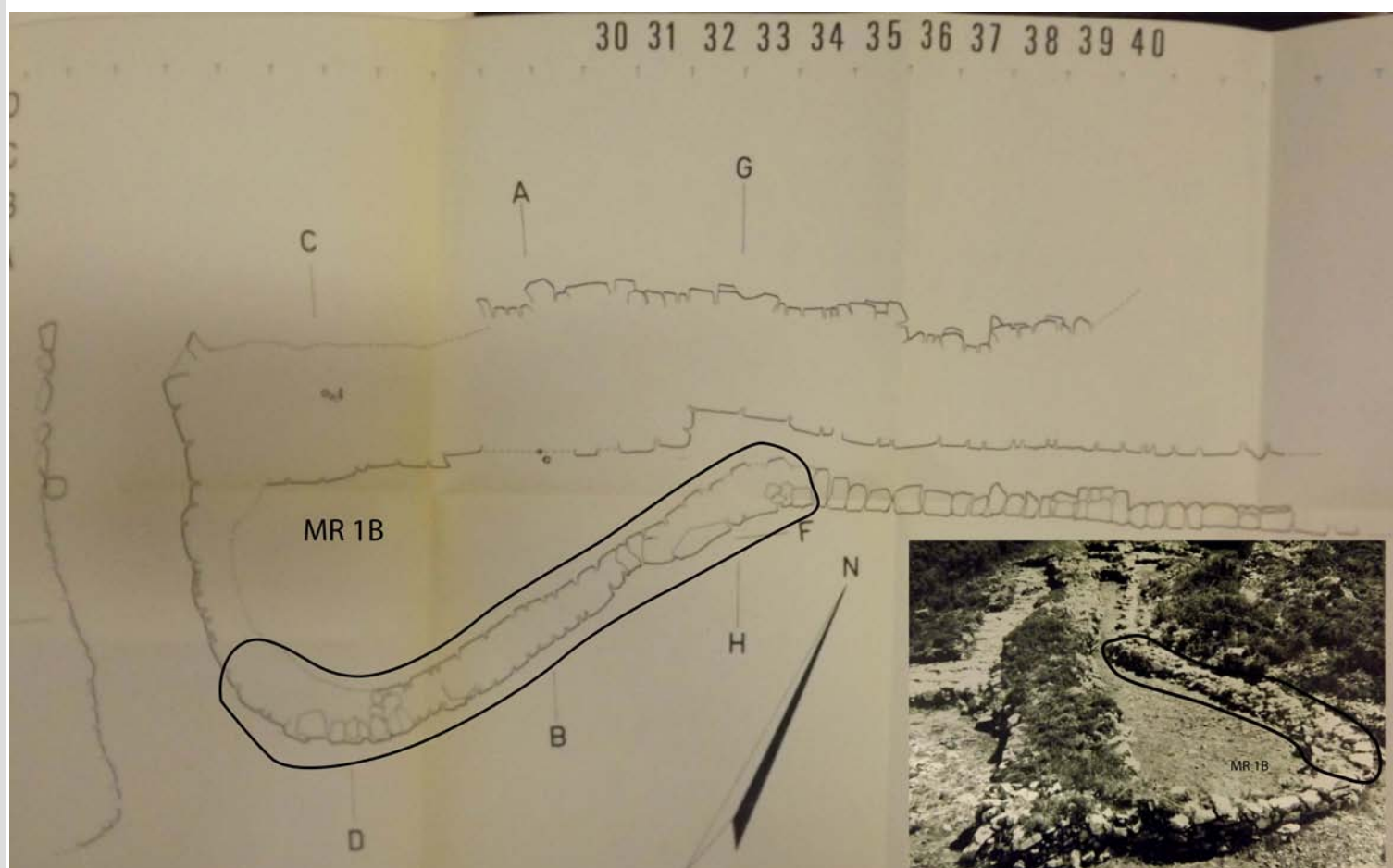
Description

Cette partie du mur MR1, mur de courtine, est la partie qui subit une légère inflexion et qui est donc courbe. Il rejoint deux parties qui elles sont rectilignes (MR1A, MR1C) et qui ne possèdent donc qu'un seul parement *a priori*.

Ce mur est légèrement plus élevé que le précédent, et semble composé d'un double parement aménagé en boutisse à plat.

Il délimite un espace allongé et assez large que Jean Courtin considérait comme un bastion défendant l'entrée.

Il faut mentionner le fait que Courtin a basé sa réflexion sur un site qui pour lui a une fonction défensive et militaire certaine.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1975, 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site Le Camp de Laure

Commune LE ROVE

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1971, 1975, 1976

Attribution
culturelleCampaniforme style 4
Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor" 4

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m

17

Largeur en m

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

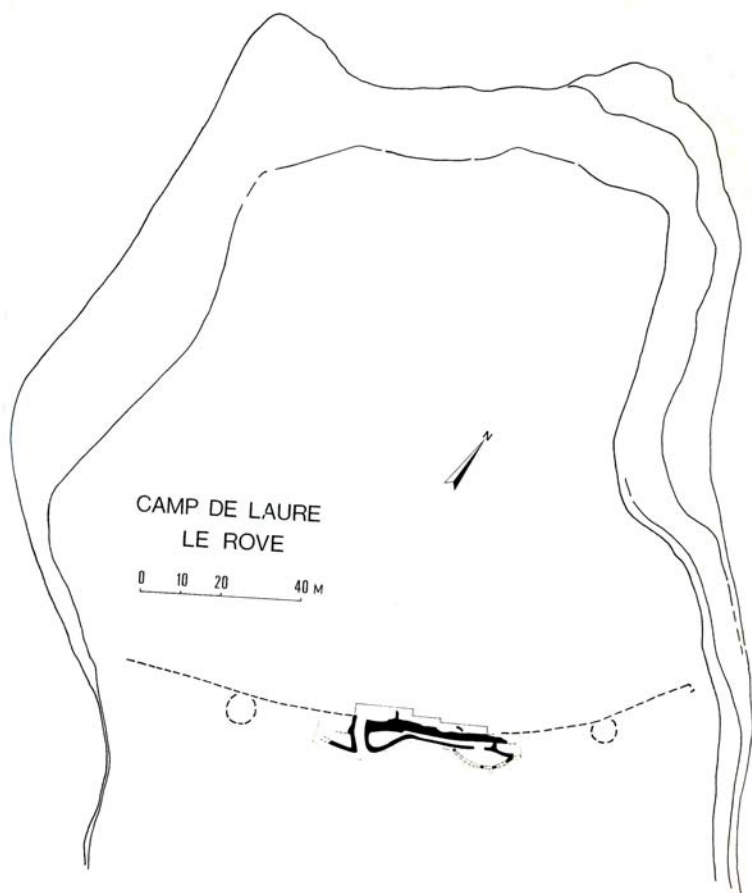
Jonction

MR1B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
J. Courtin 1975;
J. Courtin 1976;
Camps-Fabrer et al. 1985

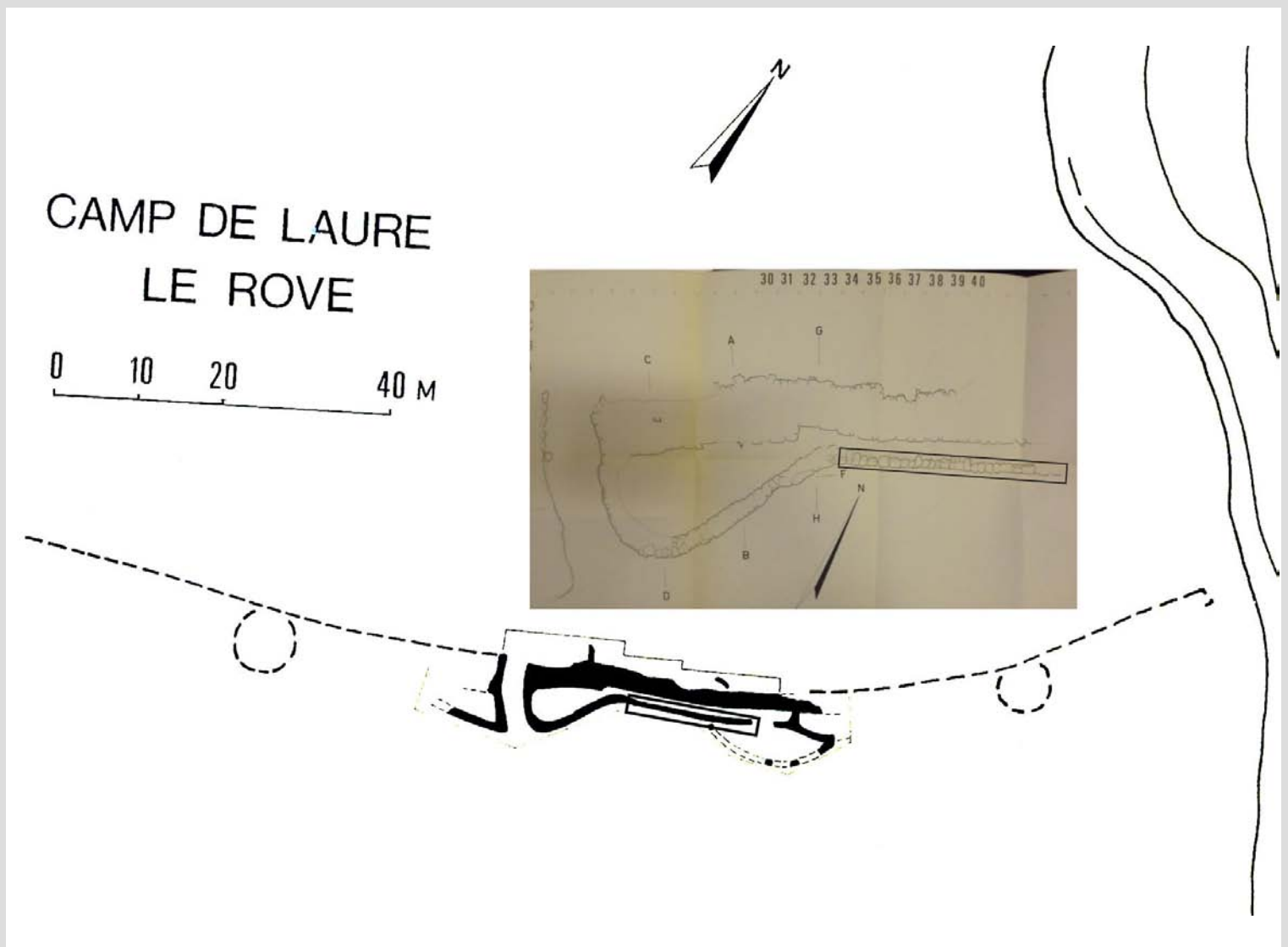
Situation sur le site

Courtin, 1976

Description

Cette partie de mur n'est renseignée que par une photographie prise de loin, et est révélée sur sa partie ouest par une partie du plan.

Dans cette partie, le mur est plutôt construit en boutisse parpaigne à plat, mais quelques blocs sont en carreau, dont les trois derniers représentés à l'est. Il est donc possible qu'au centre de la structure, le mur change de forme et passe donc à un simple parement de pierre aménagé en assise parpaigne à plat. C'est ce mur et MR2 qui sont censés délimiter le chemin de courtine.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1975, 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site
 Commune
 Département
 Type d'habitat
 Altitude
 Date de fouille

Attribution culturelle

Campaniforme style 4
 Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor" 4
 Eperon

Hypothèse du type de structure Forme de la structure Technique de construction Appareillage et type d'assise majoritaire Longueur en m Largeur en m Orientation Élévation Péetrographie Provenance des pierres

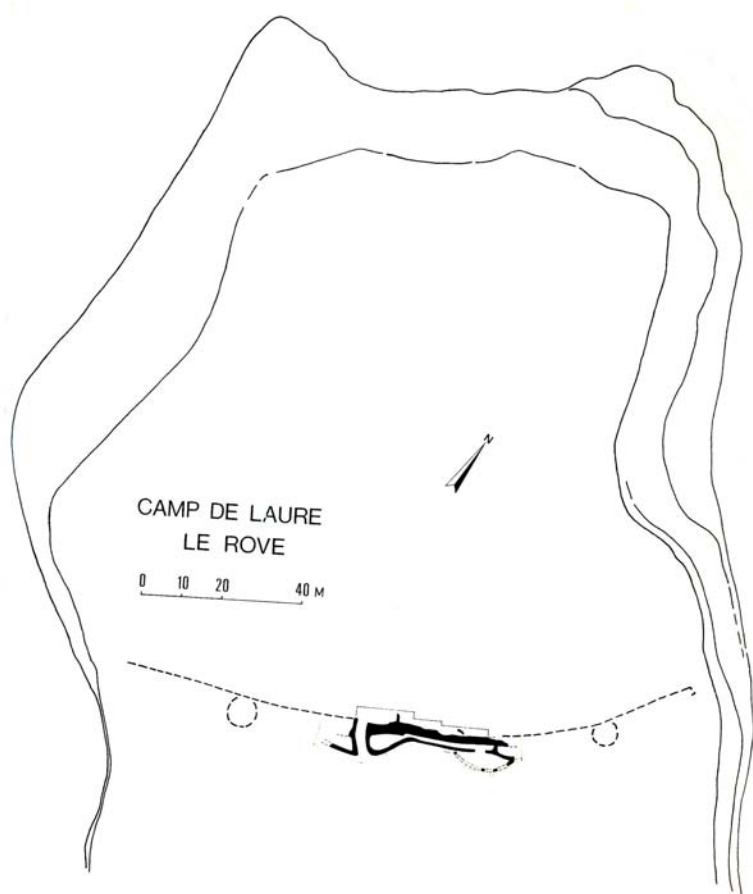
Taille des modules en m

Parement externe Remplissage interne Tranchée de fondation Calage Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
 J. Courtin 1975;
 J. Courtin 1976;
 Camps-Fabrer et al. 1985



Situation sur le site

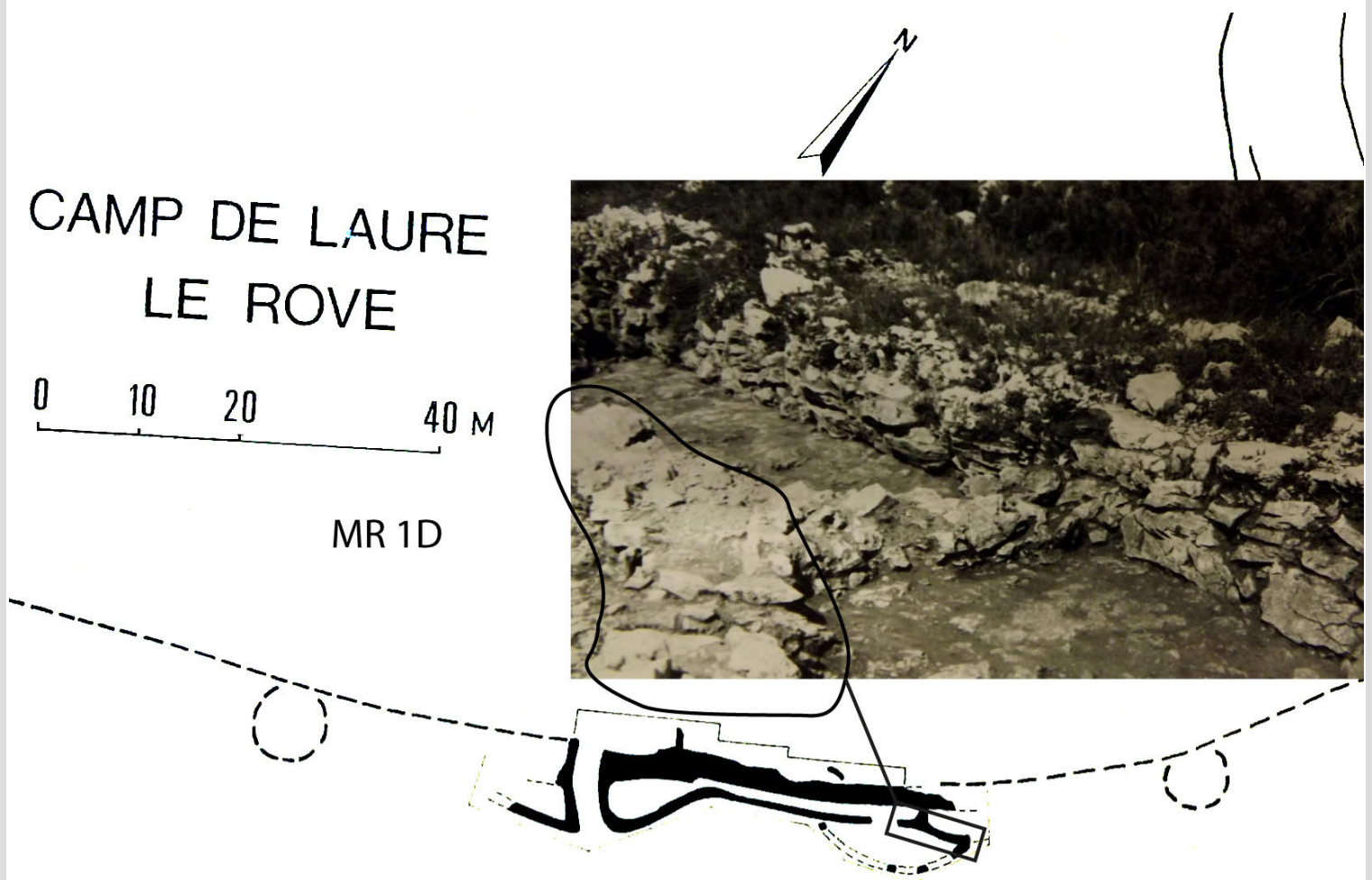
Courtin, 1976

Description

Ce mur n'est visible que sur une photographie de mauvaise qualité prise du sud-est.
L'appareil est de taille moyenne ; la construction semble à double parement en boutisse avec faible remplissage interne.

Le mur est peu large comme le reste de la structure MR1.

Ce mur structure sans doute à la fois pour Courtin le chemin de courtine et la tour 2.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site Le Camp de Laure

Commune LE ROVE

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1971, 1975, 1976

Attribution
culturelleCampaniforme style 4
Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor" 4

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

4 à 5 assises

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques
et pluridécimétriqueTranchée de
fondation

Calage

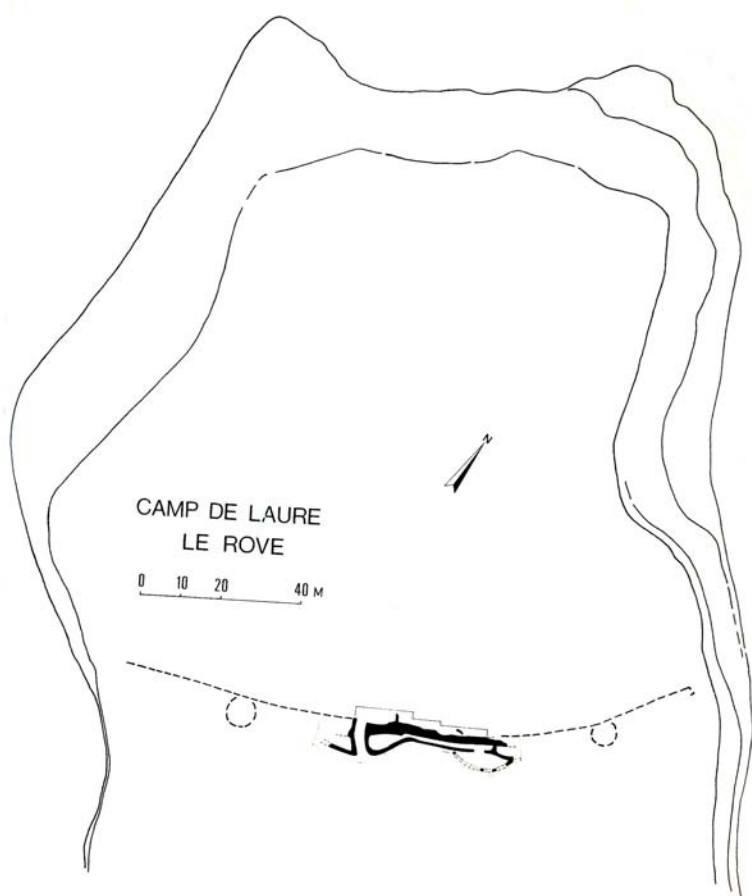
Jonction

MR1A, MR3, MR4

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
J. Courtin 1975;
J. Courtin 1976;
Camps-Fabrer et al. 1985

Situation sur le site

Courtin, 1976

Description

Ce grand mur est considéré comme le mur formant le rempart du site.

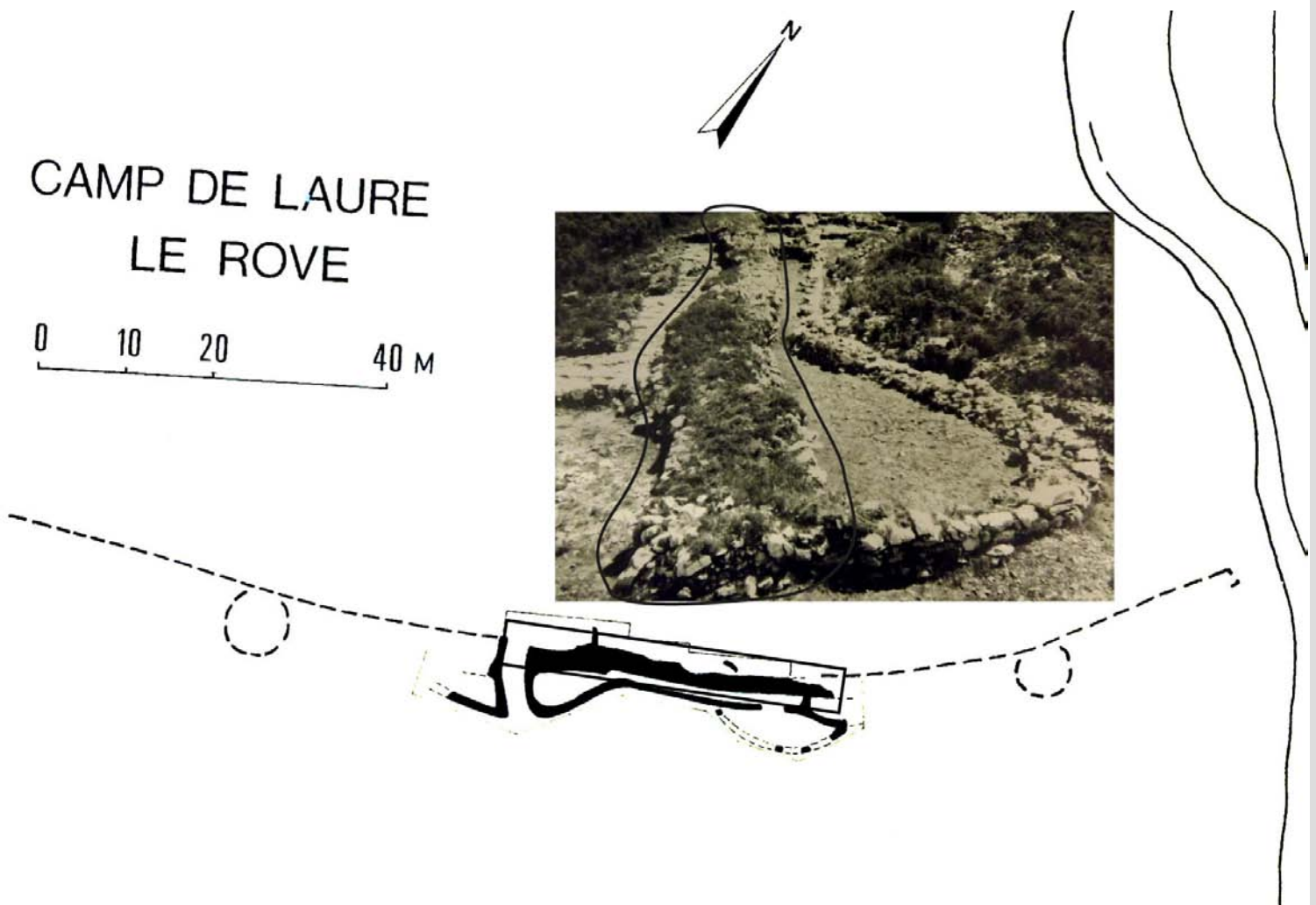
Il est linéaire et mesure plus de 2 m de large.

Il est peu renseigné sur l'ensemble de sa longueur. Sur le seul plan donné dans le rapport de fouilles de 1975, qui ne donne que le profil extérieur des pierres de ce mur, on remarque que le mur présente deux parements irréguliers.

Les parements ne sont pas tout à fait linéaires, et plutôt que d'un seul mur, il pourrait s'agir de nombreux segments.

D'ailleurs les photographies du nord-est du site montreraient un appareillage en carreau à plat utilisant des blocs plus grands.

L'absence de plan ne permet pas d'en dire beaucoup plus, ce qui est dommage pour un site considéré comme Campaniforme style 4 et de la première phase du Bronze ancien, et qui pourrait donc nous informer sur les dernières architectures utilisées dans la Préhistoire récente.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site
 Commune
 Département
 Type d'habitat
 Altitude
 Date de fouille

Attribution culturelle

Campaniforme style 4
 Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011 Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010Hypothèse du type de structure Forme de la structure Technique de construction Appareillage et type d'assise
majoritaireLongueur en m Largeur en m

Orientation

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

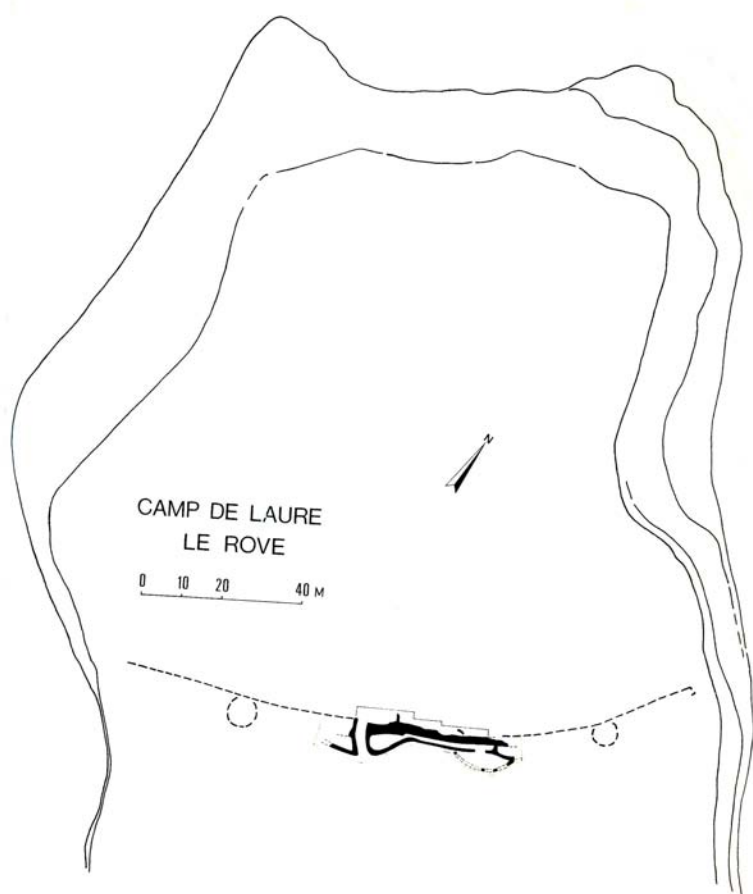
Parement externe Remplissage interne Tranchée de
fondation Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
 J. Courtin 1975;
 J. Courtin 1976;
 Camps-Fabrer et al. 1985



Situation sur le site

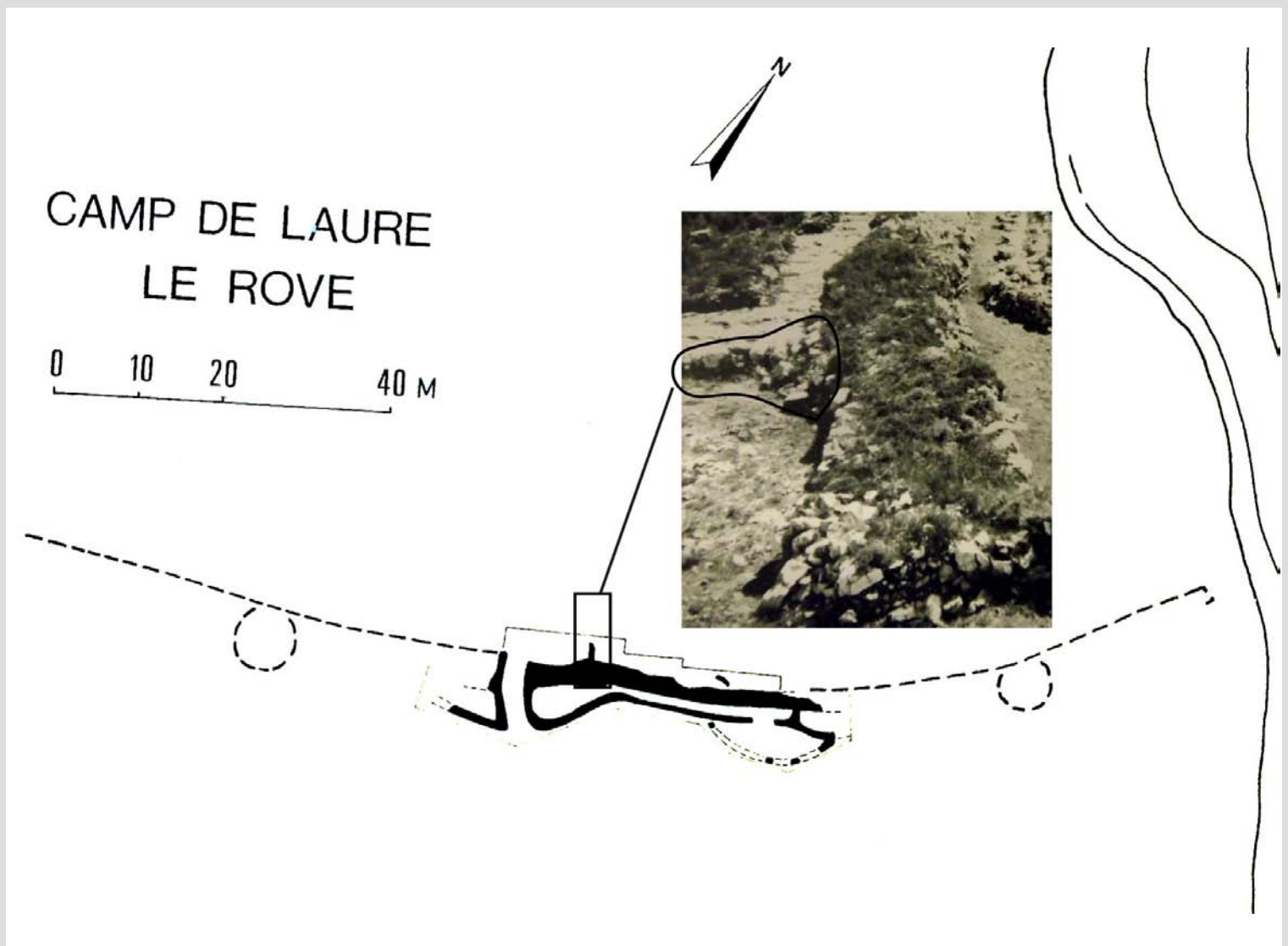
Courtin, 1976

Description

Ce mur n'est renseigné que par une photographie, prise de l'ouest du mur, et d'une hauteur peu élevée. Par conséquent, on ne voit pas vraiment si ce mur contient un ou deux parements. On remarque juste qu'il est appareillé en boutisse disposées à plat.

Le nombre d'assises est décroissant en allant vers le nord-ouest où s'arrête le mur à un maximum de 3 à 4 mètres du mur MR2.

Le mur MR3 semble prendre appui sur MR2 ; il serait donc ainsi postérieur à la structure de délimitation et structurerait ainsi l'espace interne de l'enceinte.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site
 Commune
 Département
 Type d'habitat
 Altitude
 Date de fouille

Attribution culturelle

Campaniforme style 4
 Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011 Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010Hypothèse du type de structure Forme de la structure

Technique de construction

Appareillage et type d'assise
majoritaireLongueur en m Largeur en m

Orientation

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

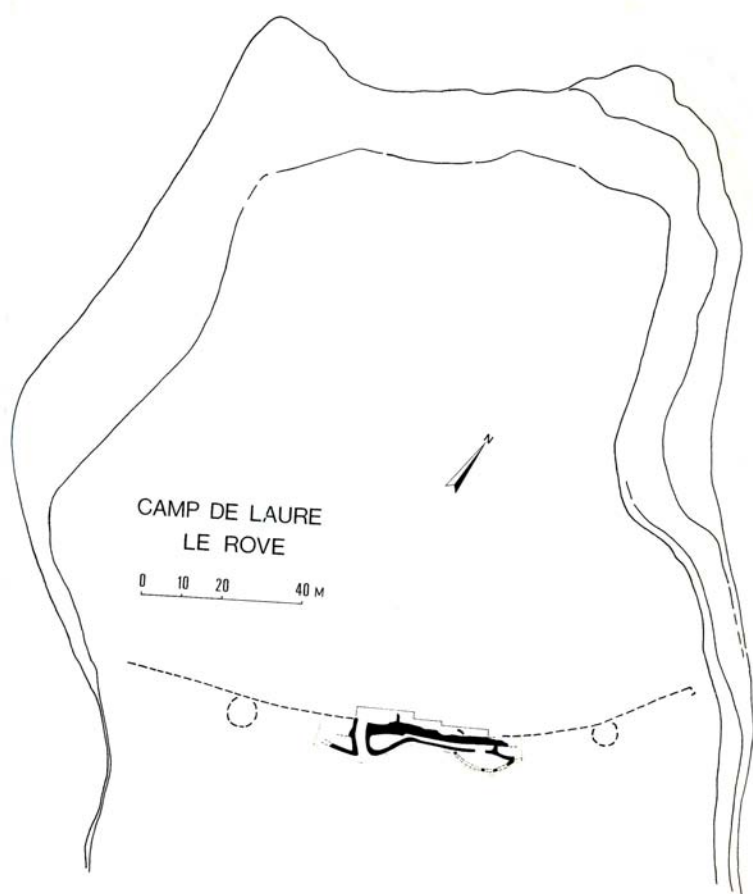
Tranchée de
fondation Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
 J. Courtin 1975;
 J. Courtin 1976;
 Camps-Fabrer et al. 1985



Situation sur le site

Courtin, 1976

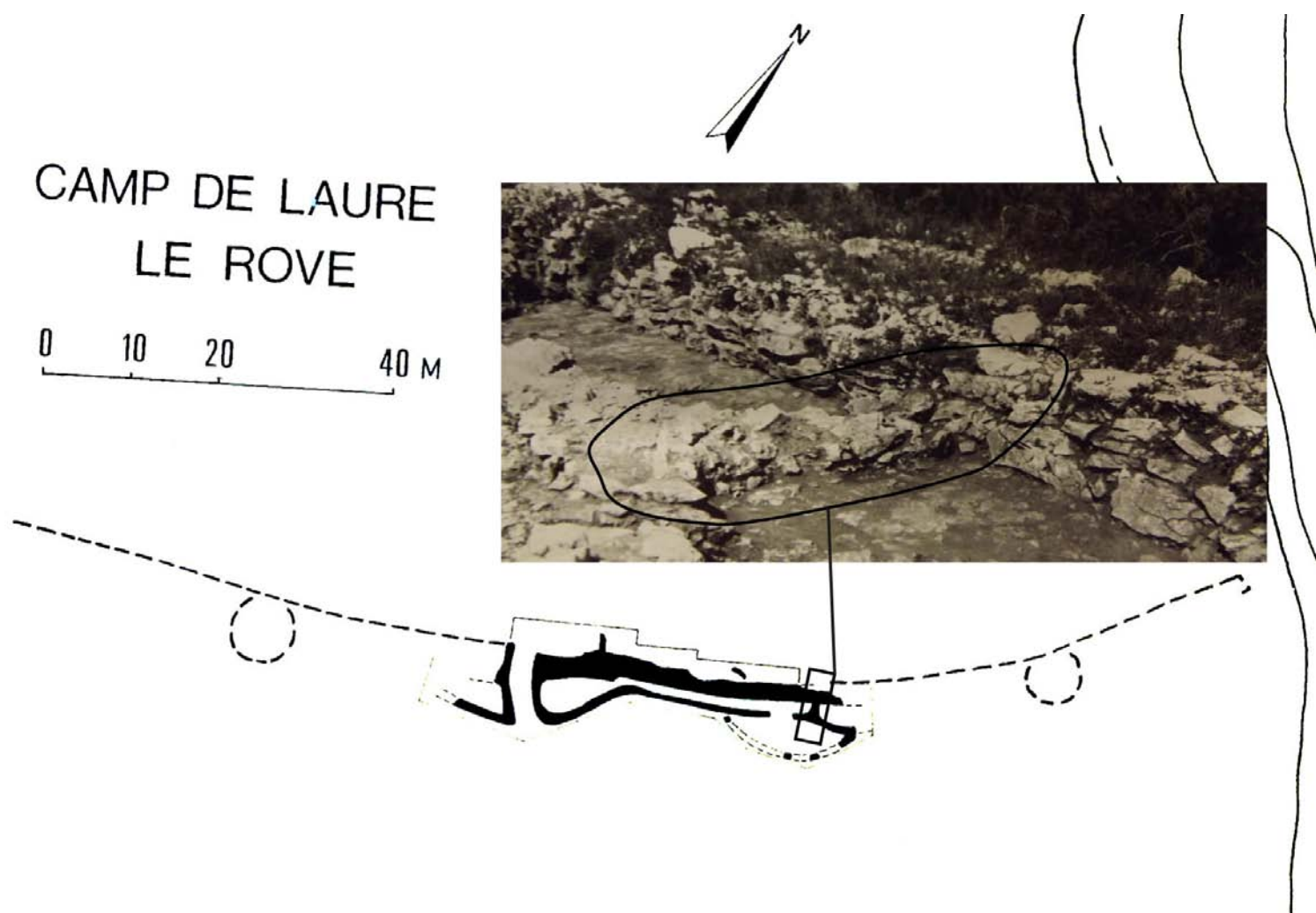
Description

Ce mur est visible sur une seule photographie (J. Courtin 1976). Il ne semble pas avoir une structuration bien circonscrite.

On remarque beaucoup de terre dans l'ensemble architectural et dans le parement externe.

Les blocs visibles dans ce parement sont de petites tailles, et largement plus petits que ceux composant le mur MR2, qu'il croise orthogonalement.

MR4 semble s'appuyer sur MR2 et former une structuration interne à la tour 2 ou au chemin de ronde.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site
Le Camp de LaureCommune
LE ROVEDépartement
Bouches-du-Rhône (13)Type d'habitat
Habitat de plein airAltitude
140 mDate de fouille
1971, 1975, 1976Attribution
culturelleCampaniforme style 4
Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor." 4

Eperon

Hypothèse du type de structure
Structure de délimitationForme de la structure
linéaire

Technique de construction

Appareillage et type d'assise
majoritaire

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

nord-sud

Élévation

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

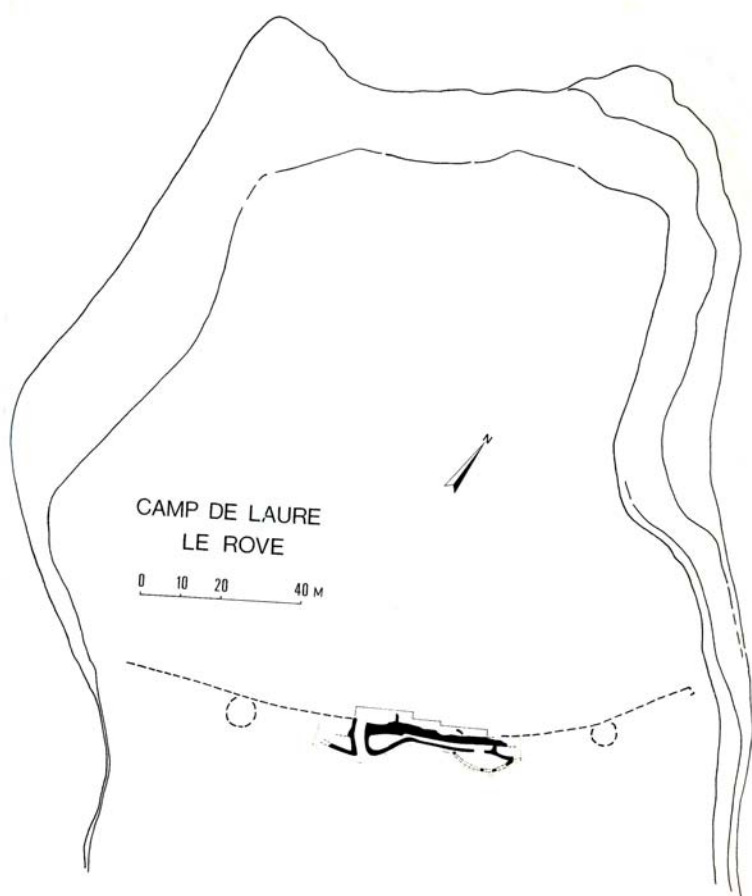
Calage

Jonction

MR1D

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

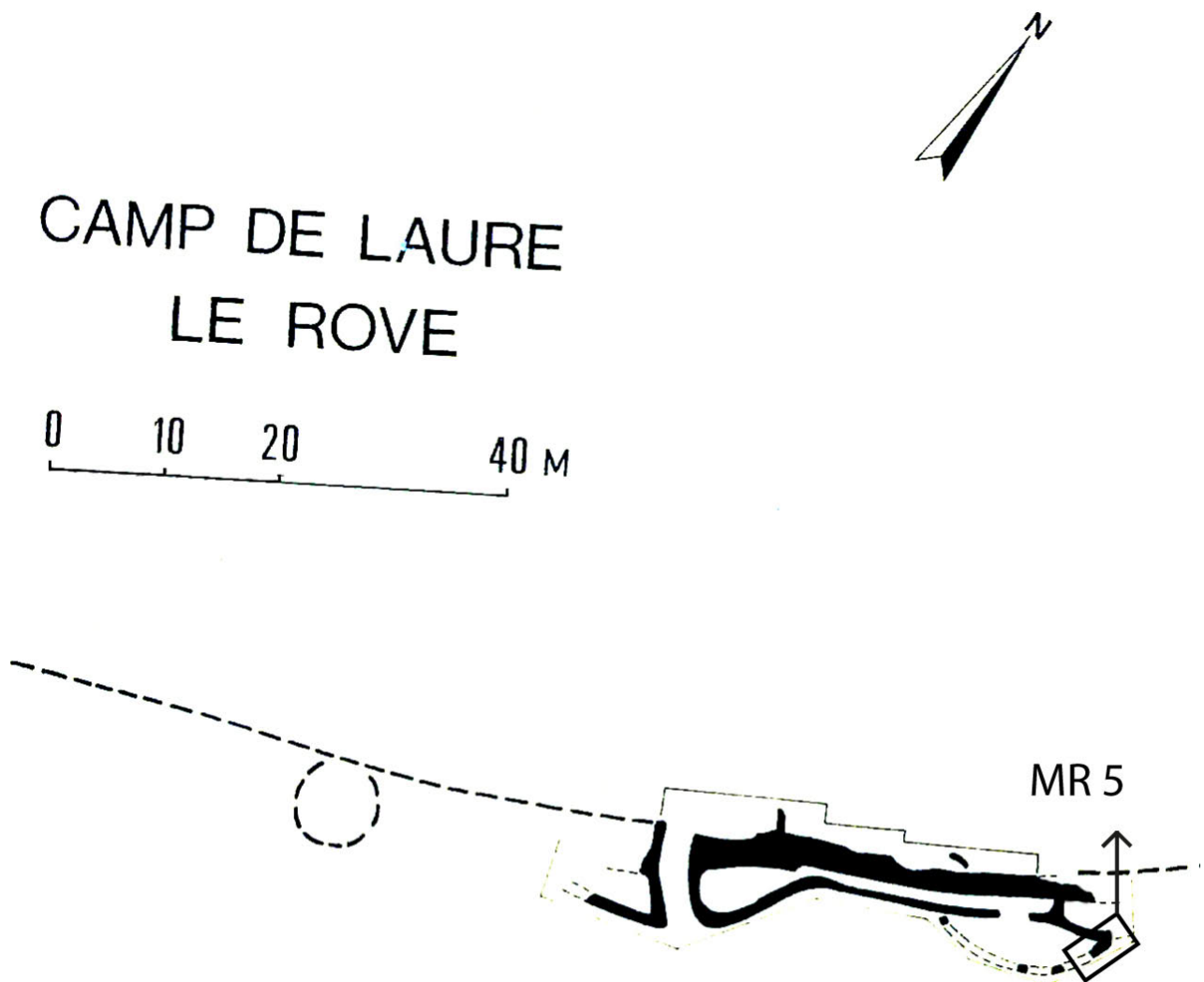
J. Courtin 1971;
J. Courtin 1975;
J. Courtin 1976;
Camps-Fabrer et al. 1985

Situation sur le site

Courtin, 1976

Description

Ce mur n'est visible sur aucune photographie, ni sur aucun plan. Il n'est donc pas facile de donner des informations autres que la pétrographie qui est la même partout sur le site, ou l'orientation qui nous est donnée par le plan général.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site Le Camp de Laure

Commune LE ROVE

Département Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 140 m

Date de fouille 1971, 1975, 1976

Attribution
culturelle

Campaniforme style 4
Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Topographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor" 4

Eperon

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

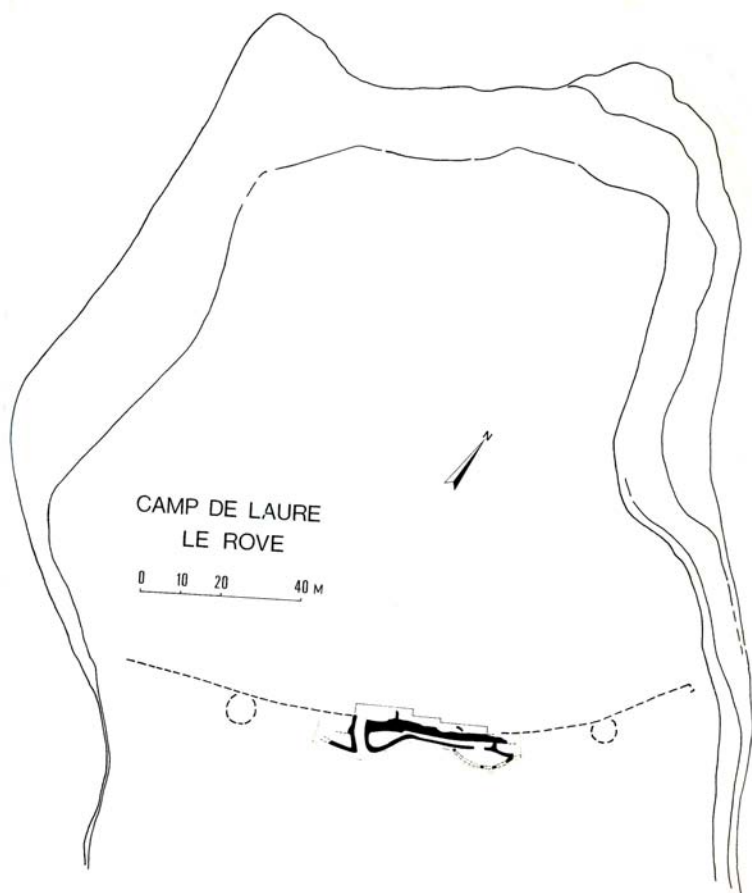
MR8

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
J. Courtin 1975;
J. Courtin 1976;
Camps-Fabrer et al. 1985



Situation sur le site

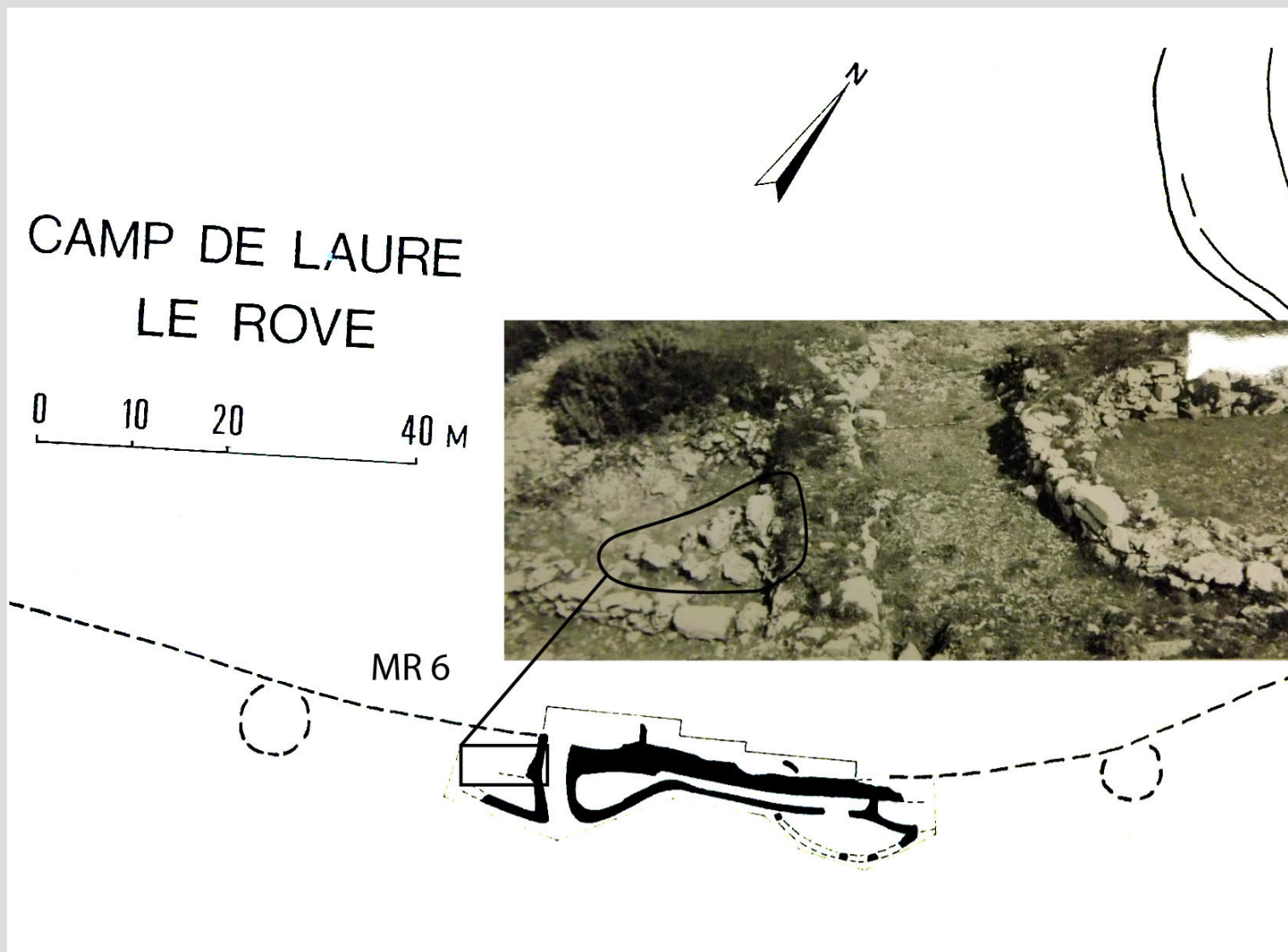
Courtin, 1976

Description

Ce mur est visible sur une photographie (J. Courtin 1976) et ne permet pas de voir son interaction avec MR8 par le fait que la flore a repris le dessus sur ce dernier.

MR6 est donc un mur qui pourrait jouer un rôle de segmentarisation entre chemin de ronde et bastion dans la logique défensive de Courtin.

Ce mur est construit en boutisse, et comme les autres petits murs, le nombre d'assises diminue plus on s'éloigne du raccord avec le mur précédent (ici MR8).



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site
Le Camp de LaureCommune
LE ROVEDépartement
Bouches-du-Rhône (13)Type d'habitat
Habitat de plein airAltitude
140 mDate de fouille
1971, 1975, 1976Attribution
culturelleCampaniforme style 4
Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor." 4

Eperon

Hypothèse du type de structure
Structure de délimitationForme de la structure
linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

est-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

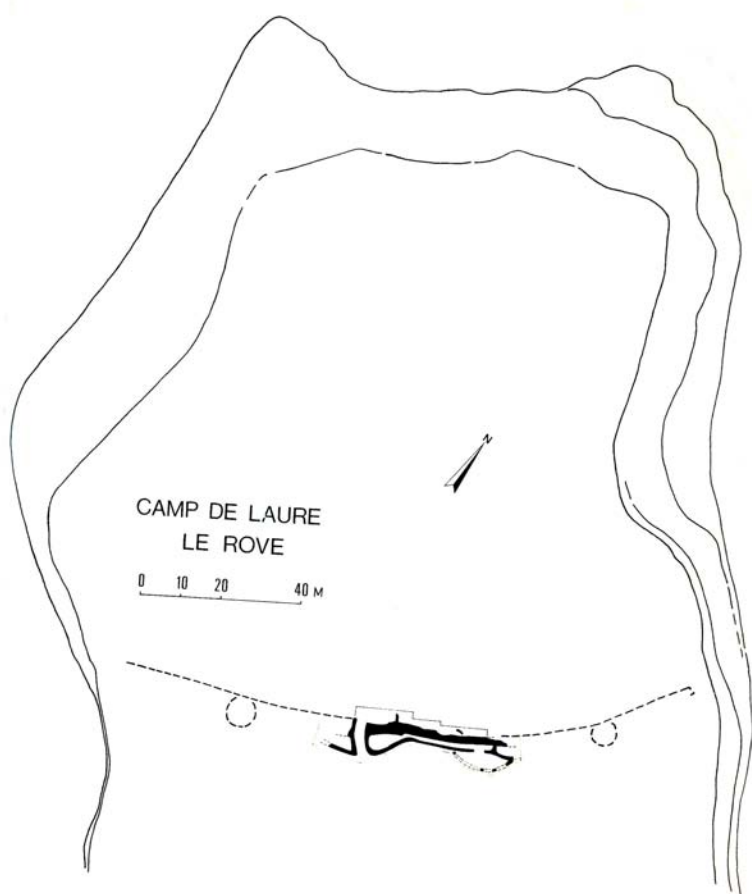
Jonction

MR8

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
J. Courtin 1975;
J. Courtin 1976;
Camps-Fabrer et al. 1985

Situation sur le site

Courtin, 1976

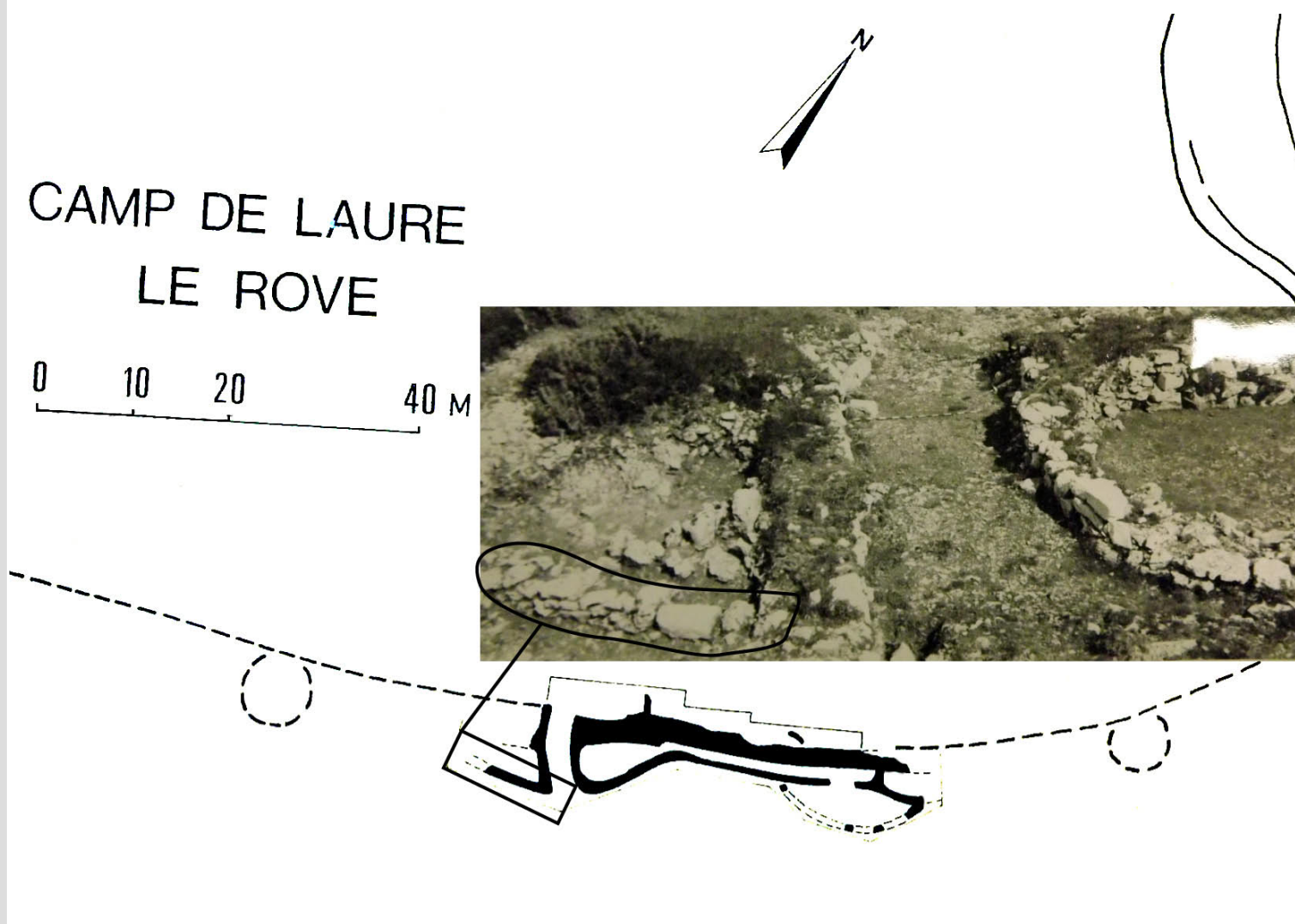
Description

Ce mur est visible sur la même photographie que le précédent.

Son architecture est loin d'être homogène ; les blocs et pierres en carreau dominant, mais la taille des modules est très disparate.

Le niveau de l'assise est le même que celui de MR6, qui possiblement allait joindre MR7.

De ce côté, l'enceinte semble beaucoup plus déstructurée ; si le mur d'enceinte continu bien de ce côté.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site Le Camp de Laure
 Commune LE ROVE
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 140 m
 Date de fouille 1971, 1975, 1976

Attribution culturelle

Campaniforme style 4
 Bronze ancien de type du camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4 et post "Hor." 4

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

centimétriques et
décimétriquesTranchée de
fondation

Calage

Jonction

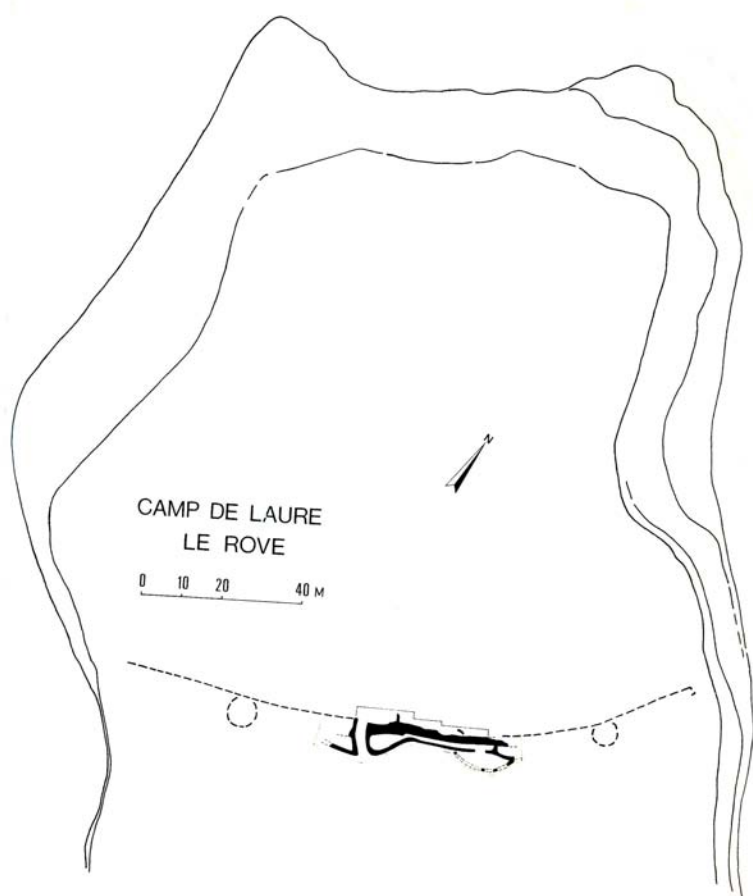
MR6, MR7

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

J. Courtin 1971;
 J. Courtin 1975;
 J. Courtin 1976;
 Camps-Fabrer et al. 1985



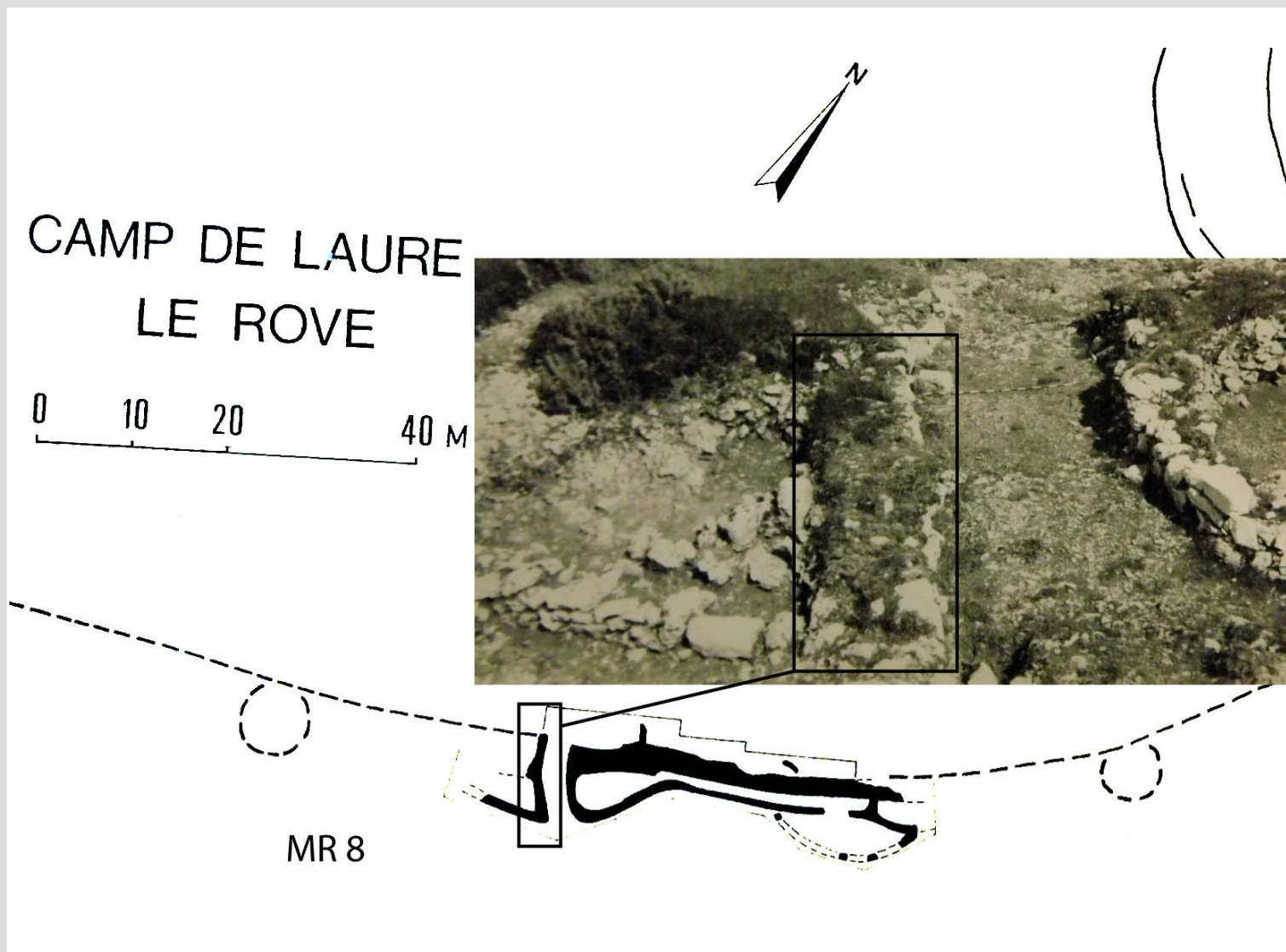
Situation sur le site

Courtin, 1976

Description

Ce mur constitue avec MR1A l'entrée de l'enceinte. Il forme le mur oriental du bastion ouest. Ce mur est un peu plus large que son homologue parallèle. Il semble à double parement malgré la végétation qui le cache. Les dalles ont l'air en carreau alors que les autres murs sont surtout en boutisse.

L'entrée ainsi délimitée fait plus de 2 m de large, et est assez grande selon Courtin pour faire passer des chevaux avec un char, ce qui pouvait faciliter le transport.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Courtin 1976 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site La Barre du Pommier
 Commune SAINT-SAVOURNIN
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat habitat de plein air
 Altitude 600 m
 Date de fouille 1982

Attribution culturelle

Néolithique final/Chalcolithique

possible Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

8

Largeur en m

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

5 assises (fondation) +

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1*0,6 (fond.);0,6*0,4 (élev.)

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

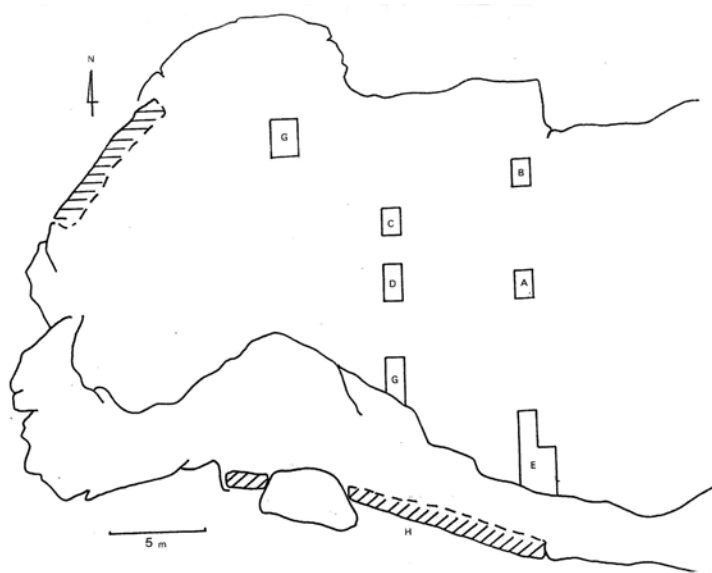
oui

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
 J. Courtin, A. D'Anna 1984



Situation sur le site

D'Anna 1982, fig. 3

Description

Ce mur comme les autres du site n'est pas renseigné par des relevés pierre à pierre ou en plan. Il faut donc se contenter des photographies et des descriptions des auteurs.

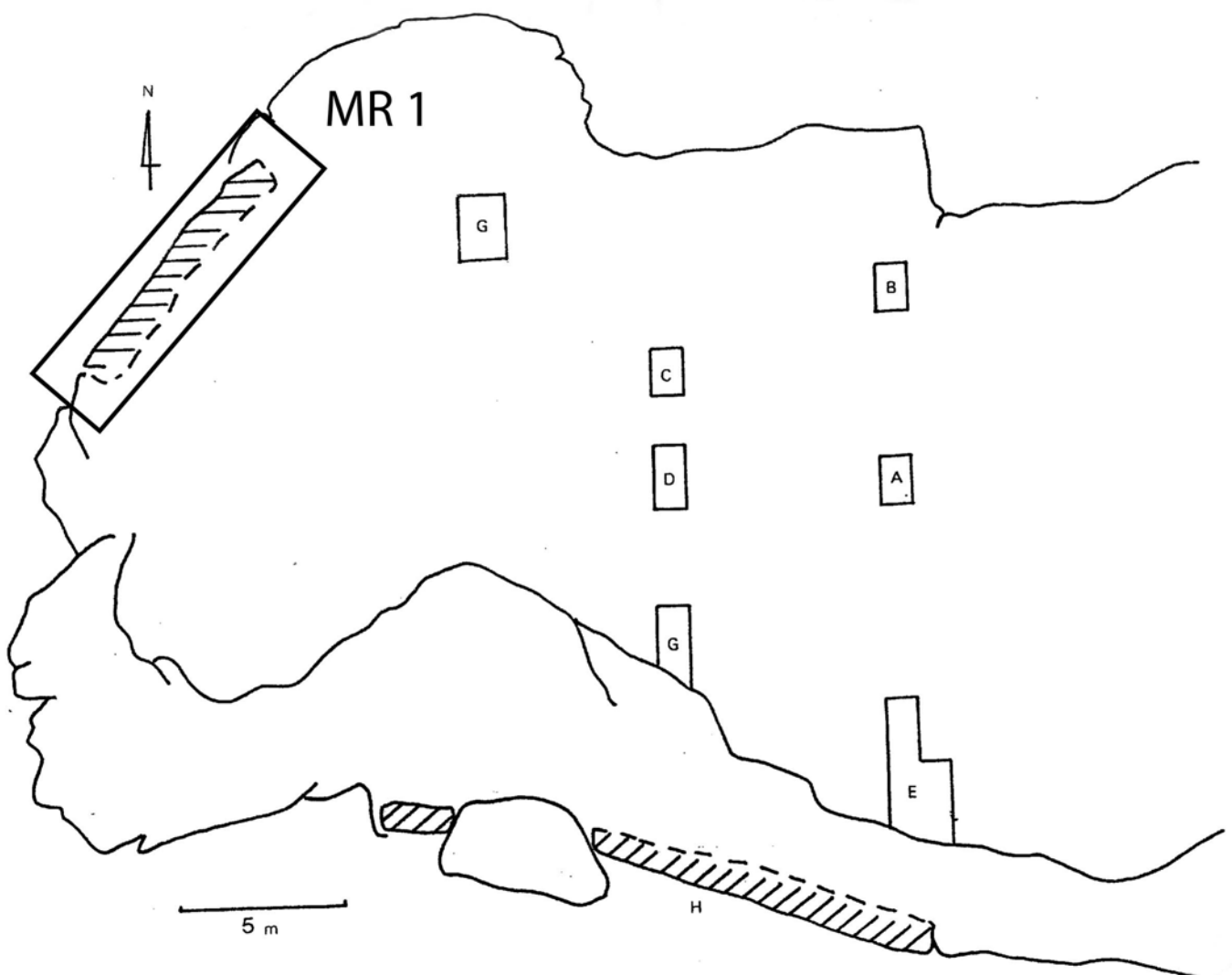
Il est désigné comme le mur ouest et semble être un barrage qui relie deux pitons rocheux.

Sa hauteur actuelle est de 2 m mais il devait faire plus de 3 m.

Les blocs de la base sont très importants, deux fois plus gros que ceux des assises supérieures. Que ce soit les fondations ou les assises supérieures, l'auteur décrit l'agencement des pierres comme disposées en carreau de chant (panneresse pour l'auteur).

Les blocs utilisés sont irréguliers.

L'arrière du mur est renforcé par de la pierraille et un cailloutis régulier (Courtin et D'Anna 1984).



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1982, fig. 3

Nom du site La Barre du Pommier
 Commune SAINT-SAVOURNIN
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat habitat de plein air
 Altitude 600 m
 Date de fouille 1982

Attribution culturelle

Néolithique final/Chalcolithique

possible Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m 10

Largeur en m

Orientation

est sud-est/ouest nord-ouest

Élévation

3 assises

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1*0,5 et 0,6*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

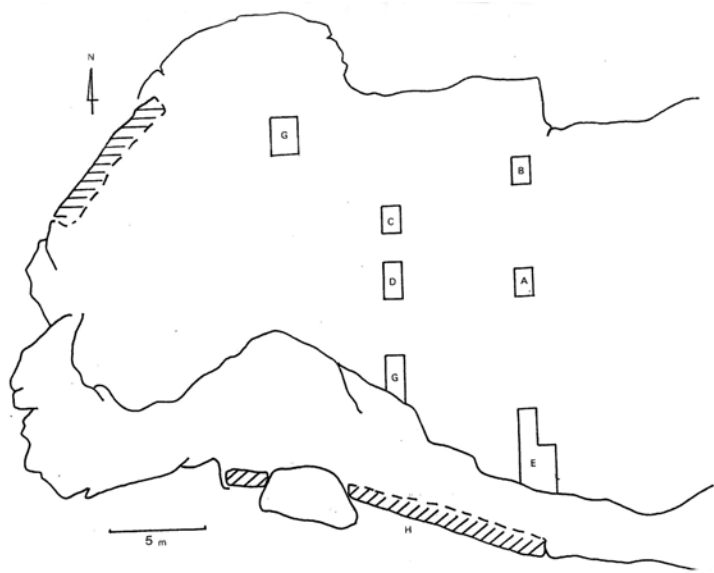
Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sur le rocher

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
J. Courtin, A. D'Anna 1984

Situation sur le site

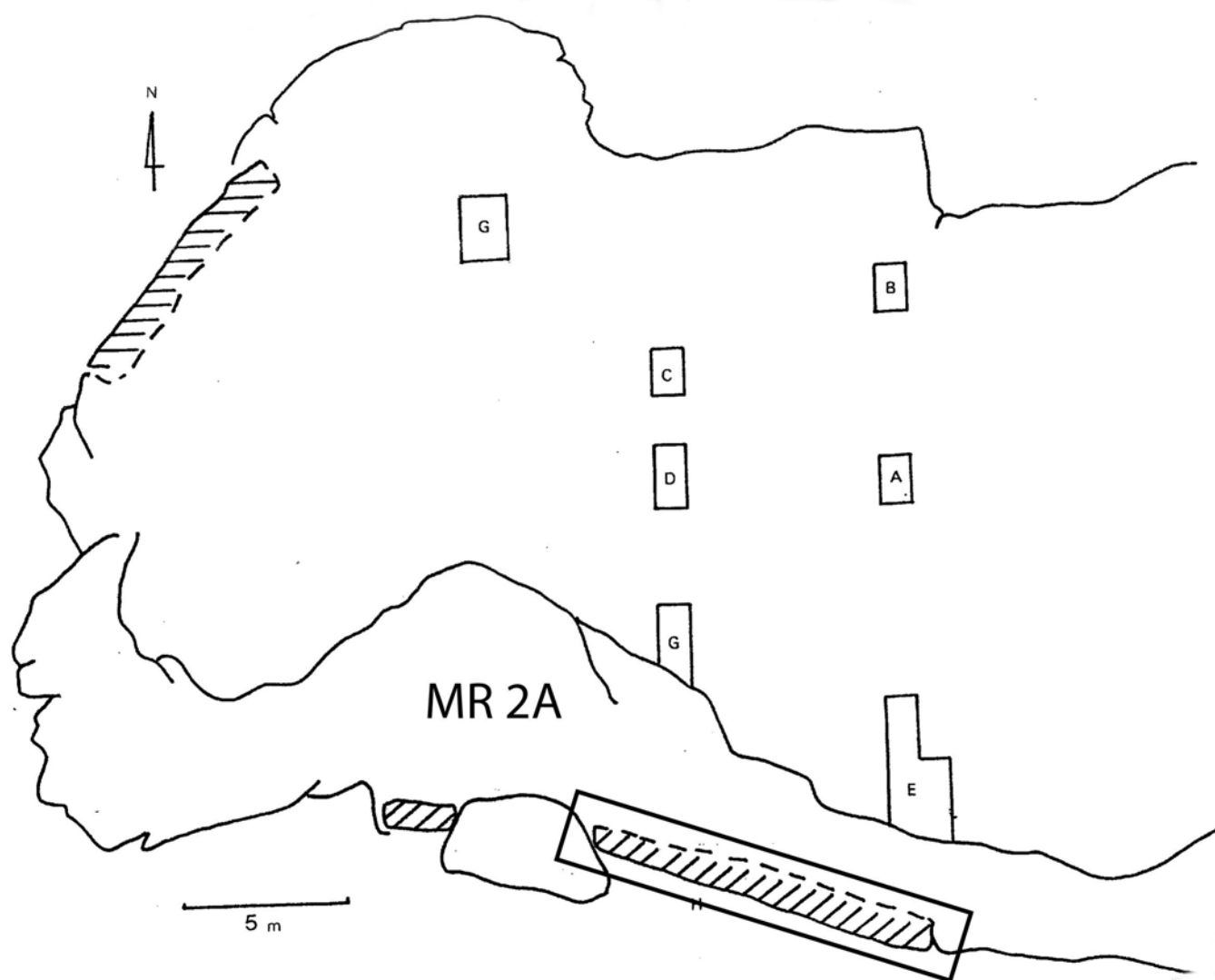
D'Anna 1982, fig. 3

Description

Cette partie de mur est légèrement plus grande que le mur précédent. Cependant, le mur est plus bas : 80 cm conservés en élévation.

Il possède la même configuration dans l'implantation et le mode de construction que le mur précédent, c'est-à-dire, un seul parement construit en carreau de chant, utilisant des blocs de même taille.

La contemporanéité des 3 murs par leur technique et leur fonction de barrage semble acquis. Leur datation par le mobilier trouvé dans des couches remaniées, mobilier Néolithique final/Bronze ancien (Courtin et D'Anna 1984), correspond aux autres implantations sur des sites escarpés avec volonté de bloquer un accès.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1982, fig. 3

Nom du site La Barre du Pommier
 Commune SAINT-SAVOURNIN
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat habitat de plein air
 Altitude 600 m
 Date de fouille 1982

Attribution culturelle

Néolithique final/Chalcolithique

possible Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Eperon

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

2

Largeur en m

Orientation

est sud-est/ouest nord-ouest

Élévation

3 assises

Pétrographie

calcaire urgonien

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1*0,5 et 0,6*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

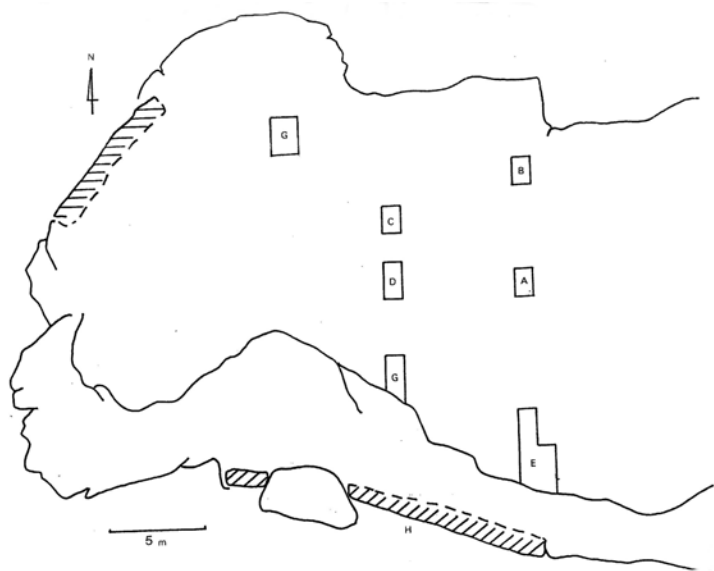
Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sur le rocher

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
J. Courtin, A. D'Anna 1984

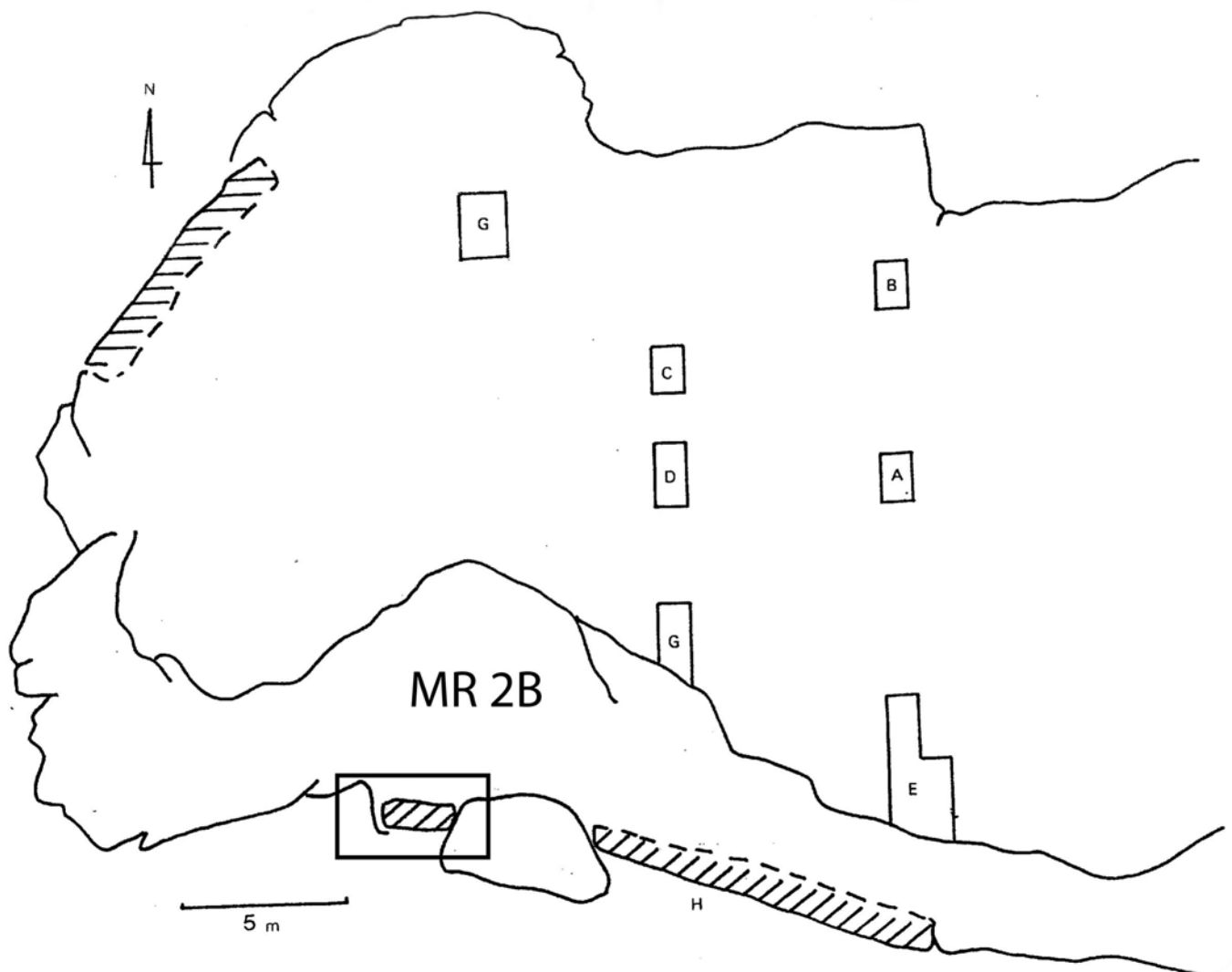
Situation sur le site

D'Anna 1982, fig. 3

Description

Cette partie de mur est la plus réduite du site. Elle relie un piton rocheux et un rocher. Ce dernier fait quasiment partie intégrante du mur MR2, les deux parties ayant le même mode de construction et s'appuyant sur lui.

Les auteurs proposent de caractériser ce site vraiment particulier par sa configuration et ces datations particulières en Provence (de "place forte naturelle" ou "d'habitat perché sur piton" (Courtin et D'Anna 1984)).



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1982, fig. 3

Nom du site	Le Col Sainte-Anne
Commune	SIMIANE-COLLONGUE
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	679 m
Date de fouille	1985-1987, 1993

Attribution culturelle

Néolithique final
Campaniforme style 1,2, 3, 4
Bronze ancien de type Camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Horizon 3, 4, post "Hor." 4

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

4,5

Largeur en m

0,5

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,5

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR2

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

A. Müller 1985; A.Müller 1987; A. Müller 1993;
J.-P. Bocquenet 1995;
J.-P. Bocquenet, O. Lemerrier, A. Müller
1998;
J.-P Bocquenet, A. Müller 1999



Situation sur le site

Description

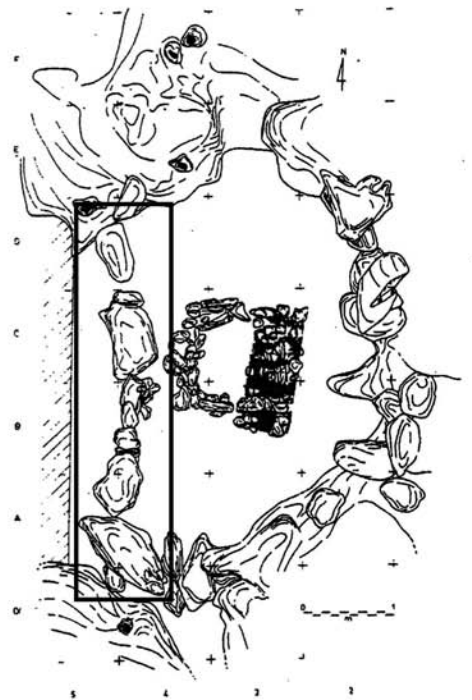
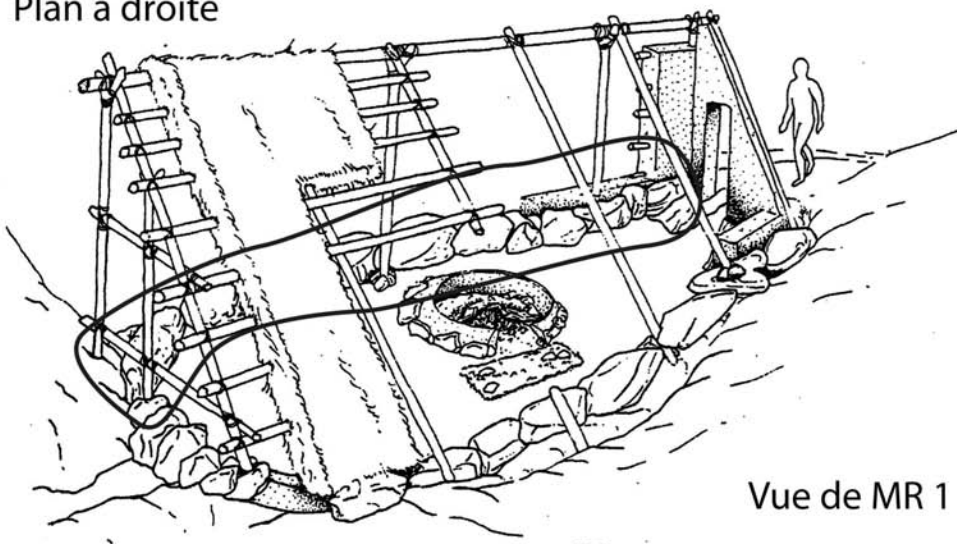
Ce mur fait partie d'un ensemble plus ou moins bien conservé et surtout bien étudié. Ce site a eu la chance de servir comme sujet de maîtrise à J.-P. Bocquenet en 1991 sous la responsabilité de Jean Guilaine.

Malgré la disparité des pierres, il a réussi à remettre en place les fondations en pierre, à interpréter une structure sur poteaux avec torchis et toit à double pente. L'entrée a même été creusée dans le rocher au nord. C'est l'une des analyses les plus complètes du corpus.

Ce mur MR1 est le mur ouest de l'habitat, le mieux conservé. Il est construit sur le substrat, et est le seul mur qui ne repose pas sur le rocher. Il relie deux rochers où sont creusés des trous de poteaux. Ce mur utilise des blocs de taille moyenne et grande, disposés en carreau sur un seul parement, et forment donc une assise parpaigne.

L'assise qui est également visible sur une photographie montre une assise régulière où il semble aisé de développer une architecture en pierre portante.

Col Sainte-Anne
Terasse 11
Restitution à gauche -
Plan à droite



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Bocquenet 1995, p. 50, fig. 2 ; 1995, p. 54, fig. 3 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site	Le Col Sainte-Anne
Commune	SIMIANE-COLLONGUE
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	679 m
Date de fouille	1985-1987, 1993

Attribution culturelle

Néolithique final
Campaniforme style 1,2, 3, 4
Bronze ancien de type Camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Horizon 3, 4, post "Hor." 4

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m

1,7

Largeur en m

0,9

Orientation

est sud-est/ouest nord-ouest

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR1

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

A. Müller 1985; A.Müller 1987; A. Müller 1993;
J.-P. Bocquenet 1995;
J.-P. Bocquenet, O. Lemerrier, A. Müller
1998;
J.-P Bocquenet, A. Müller 1999



Situation sur le site

Description

Ce mur est le mur sud de la cabane.

Il utilise le seul bloc de MR1 qui était disposé en boutisse dans son parement.

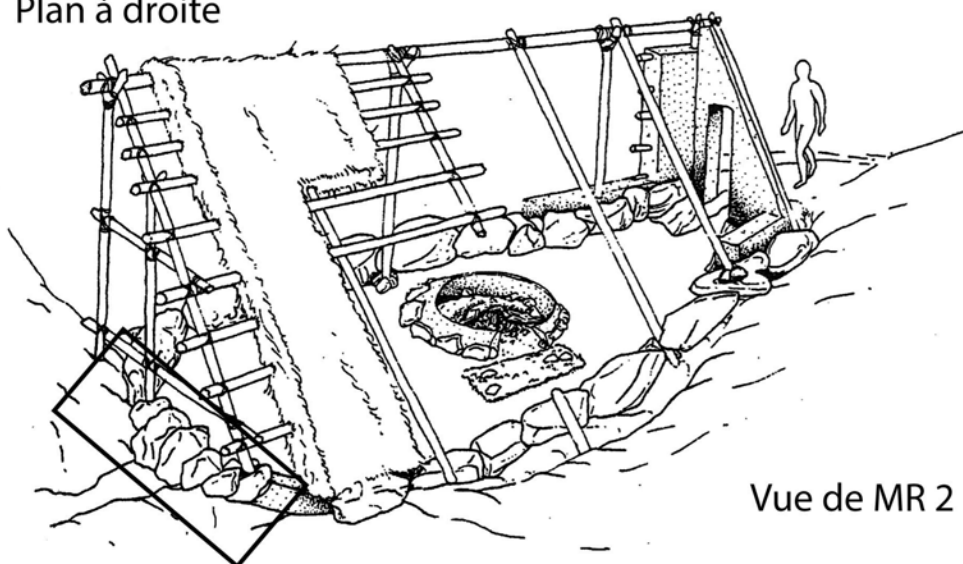
La construction n'est pas très visible sur les plans, mais une construction en parement simple assisé en boutisse parpaigne semble être la bonne hypothèse.

La restitution proposée (J.-P. Bocquet 1995) montre plus de blocs, et ceux-ci sont disposés en boutisse parpaigne, tous en boutisse.

Ce mur a aussi une autre fonction que son statut de mur porteur. En effet il bloque aussi le passage au sud, où une entrée est formée entre deux rochers.

Les analyses sédimentaires montrent bien que l'entrée est au nord et non au sud.

Col Sainte-Anne
Terasse 11
Restitution à gauche -
Plan à droite



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Bocquet 1995, p. 50, fig. 2 ; 1995, p. 54, fig. 3 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site Le Col Sainte-Anne
 Commune SIMIANE-COLLONGUE
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 679 m
 Date de fouille 1985-1987, 1993

Attribution culturelle

Néolithique final
 Campaniforme style 1,2, 3, 4
 Bronze ancien de type Camp de Laure

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3, 4, post "Hor." 4
 Sommet

Hypothèse du type de structure Mur
 Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

assise parpaigne à plat

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m

4

Largeur en m

0,7

Orientation

nord-sud

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,3

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

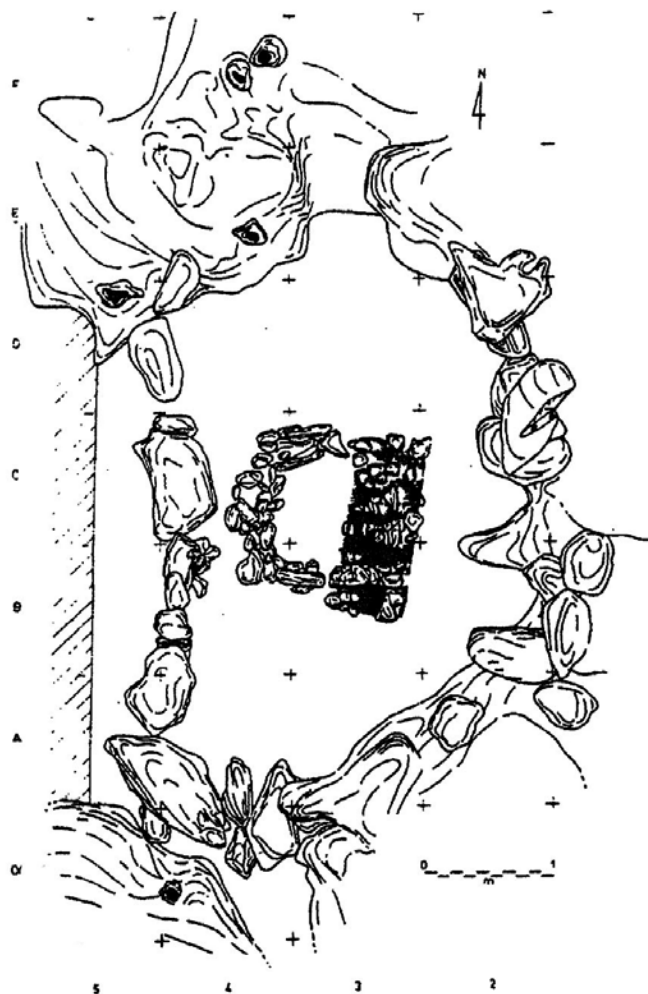
Jonction

Situation stratigraphique

sur le rocher

Bibliographie utilisée

A. Müller 1985; A.Müller 1987;
 A. Müller 1993;
 J.-P. Bocquenet 1995;
 J.-P. Bocquenet, O. Lemerrier, A. Müller
 1998;
 J.-P Bocquenet, A. Müller 1999



Situation sur le site

Bocquenet 1995, p. 50, fig. 2

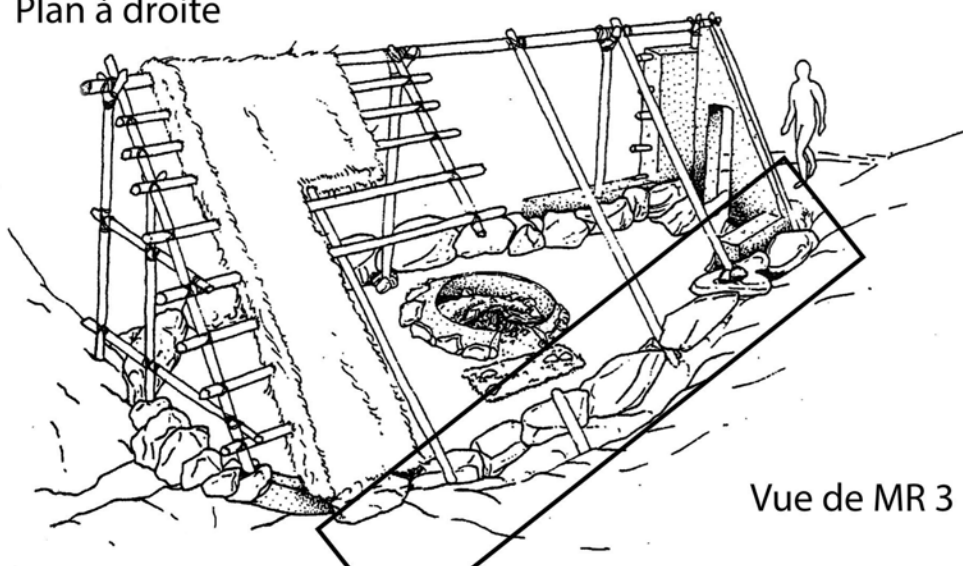
Description

Ce dernier mur est positionné en hauteur sur le rocher ; la hauteur d'assise n'est donc pas la même que pour le mur MR1.

Ce mur ne possède qu'une assise ; sa trajectoire est légèrement courbe, contrairement aux deux autres murs.

Sur les structures présentées dans les rapports et dans les publications, il est difficile de faire la différence entre le rocher et les blocs. Par contre la restitution des rochers hypothétiques a été ajoutée. Il semblerait que ce mur soit en carreau et de chant. Ceci nous donnerait un mur en assise parpaing de chant, comme son homologue parallèle, ce qui semble logique pour construire une cabane.

Col Sainte-Anne
Terasse 11
Restitution à gauche -
Plan à droite



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Bocquet 1995, p. 50, fig. 2 ; 1995, p. 54, fig. 3 ; mise en forme Pelmoine 2013

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1978-1984

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

parement interne : carreau à plat; parement externe : boutisse à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

1,8

Orientation

est-ouest

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,45*0,25*0,2

Remplissage interne

0,4*0,2

Tranchée de fondation

Calage

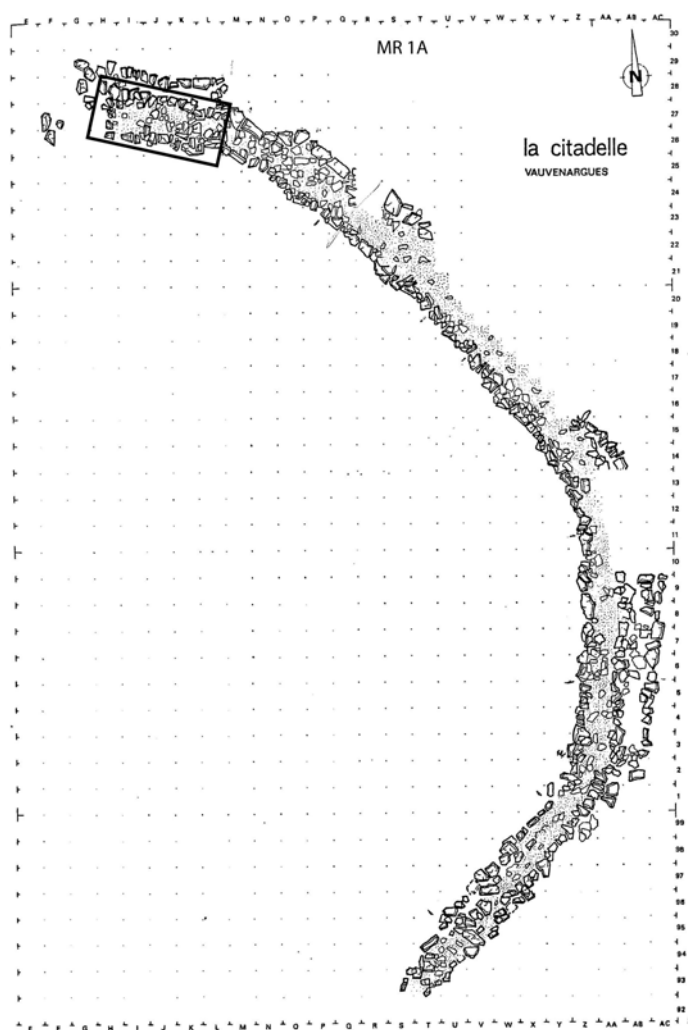
Jonction

MR 2, MR 1B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1981;
 Camps-Fabrer et al. 1984;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

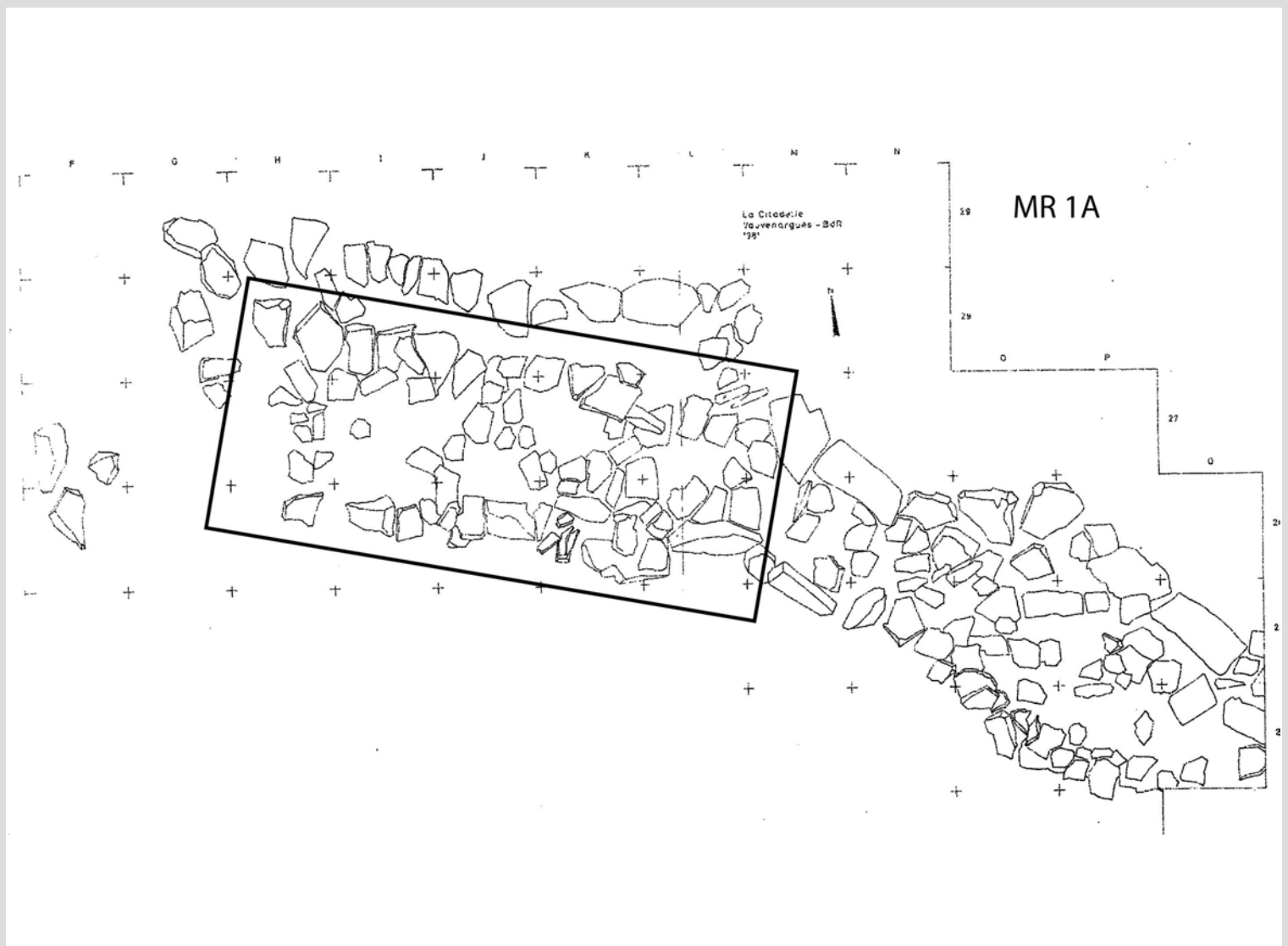
Description

Ce premier segment est la portion nord-ouest de l'enceinte Néolithique final. Elle ne bloque pas entièrement le plateau et laisse un espace à ce niveau avant la falaise.

A cet endroit, le parement interne et le parement externe sont différents. Alors que le parement interne est en carreau à plat, le parement interne est composé de boutisse à plat.

Le parement externe répond directement par ce moyen à l'agencement de l'autre double parement à l'extérieur du tracé de l'enceinte, qui est interprété par l'auteur comme un renforcement de la structure au niveau où la pente est la plus forte.

L'agencement obtenu ici peut, peut-être, être envisagé selon le dénivelé.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1981

Nom du site

La Citadelle

Commune

VAUVENARGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

723 m

Date de fouille

1978-1984

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une
transition entre le style Couronnien et le
style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

1,9

Largeur en m

1,5

Orientation

est-ouest

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,4

Remplissage interne

0,4*0,2

Tranchée de
fondation

Calage

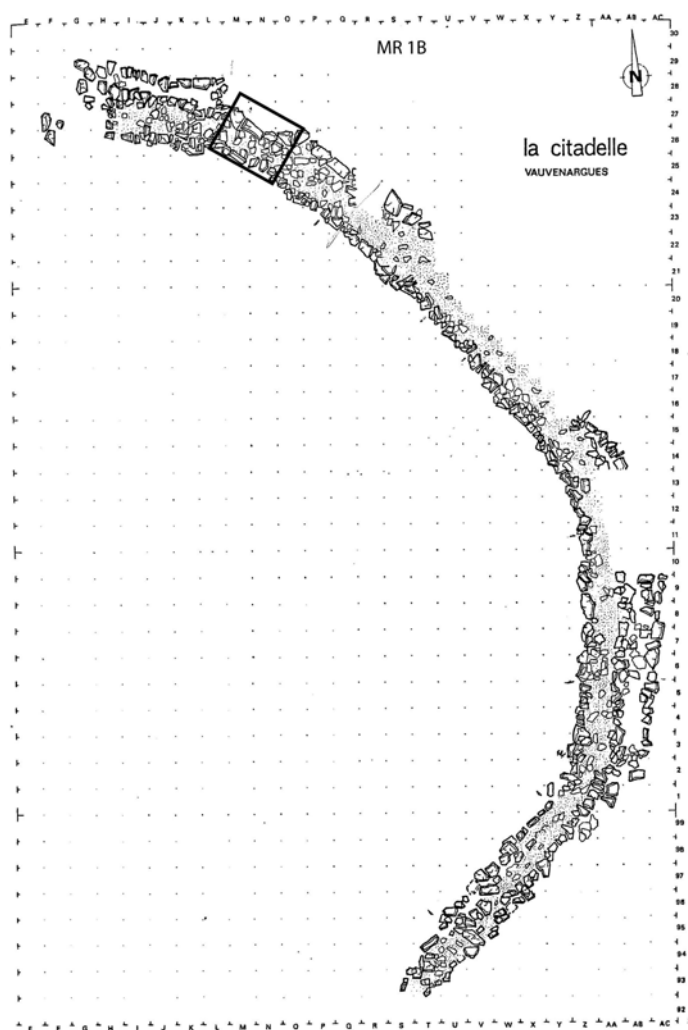
Jonction

MR 1A, MR 1C

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1981;
Camps-Fabrer et al. 1984;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



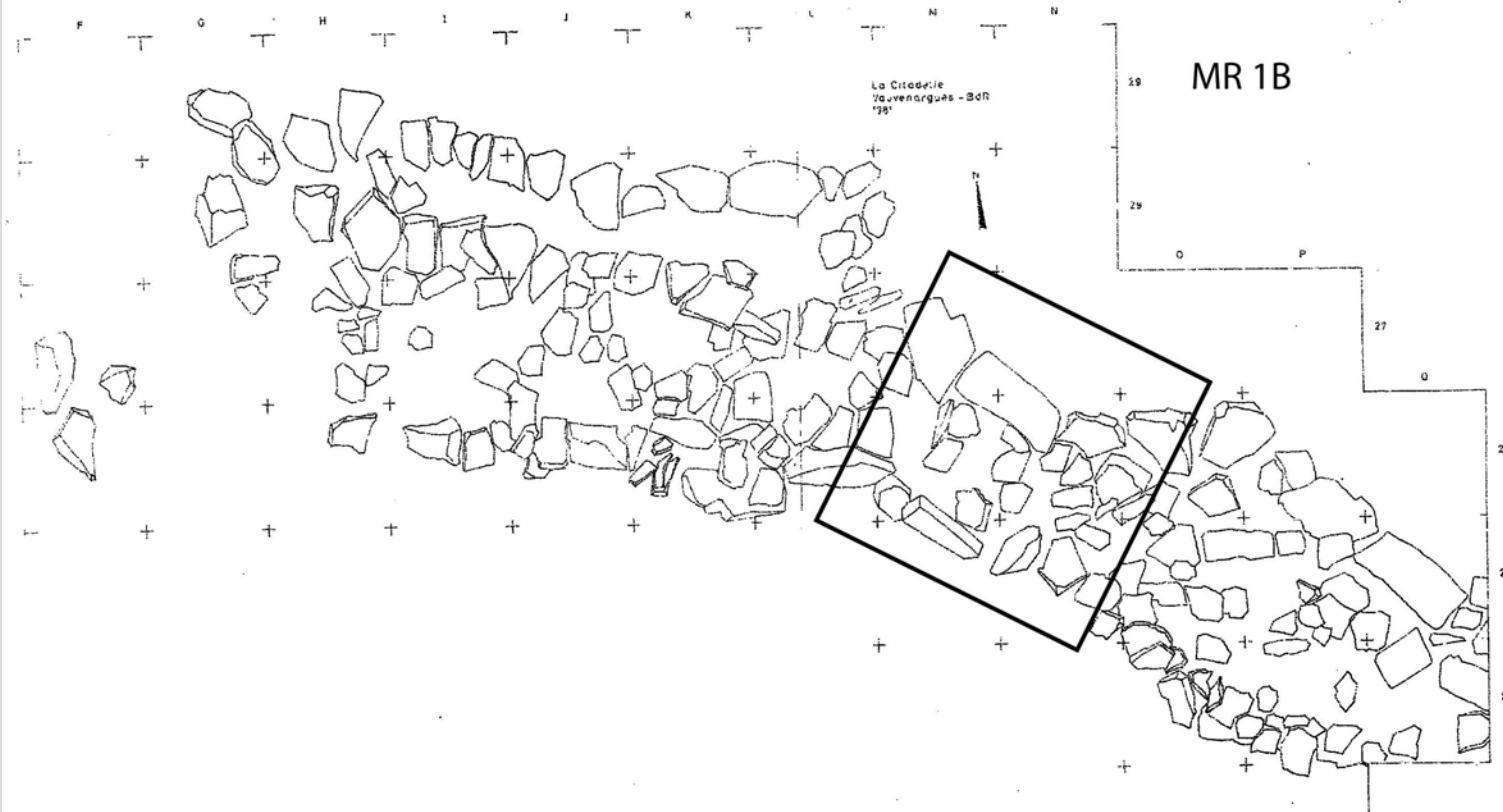
Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Ce segment se distingue du précédent par son agencement, ses modules et la taille de l'édifice. Sur ce faible segment, le mur diminue légèrement d'épaisseur. Les modules utilisés sont ceux de grosses dalles. Le remplissage interne reste le même dans son module et son agencement. Les dalles semblent être disposées en carreau de chant, mais ceci est à confirmer sur le terrain.

Cette structuration est peut-être due au fait que MR2 s'arrête à cet endroit, laissant la structure de délimitation sans renfort extérieur. Ceci est peut-être un choix, dû au dénivelé ou à une structure. En tout cas, le type d'agencement se distingue largement du reste du mur de délimitation. Ce segment subit une légère incurvation par rapport au précédent.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1981

Nom du site

La Citadelle

Commune

VAUVENARGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

723 m

Date de fouille

1978-1984

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une
transition entre le style Couronnien et le
style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement interne : boutine à plat; parement externe : carreau à plat

Longueur en m

3,6

Largeur en m

2,2

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2 et 0,8*0,5 (parement

Remplissage interne

0,4*0,2

Tranchée de
fondation

Calage

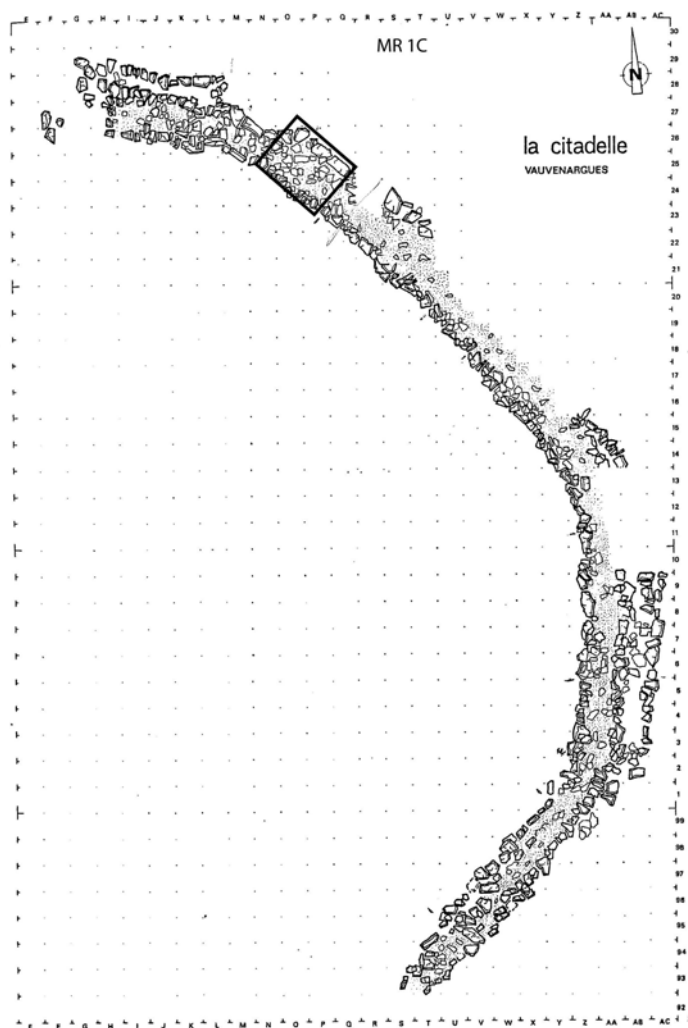
Jonction

MR 1B, MR 1D

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
Camps-Fabrer et al. 1984;
A. D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

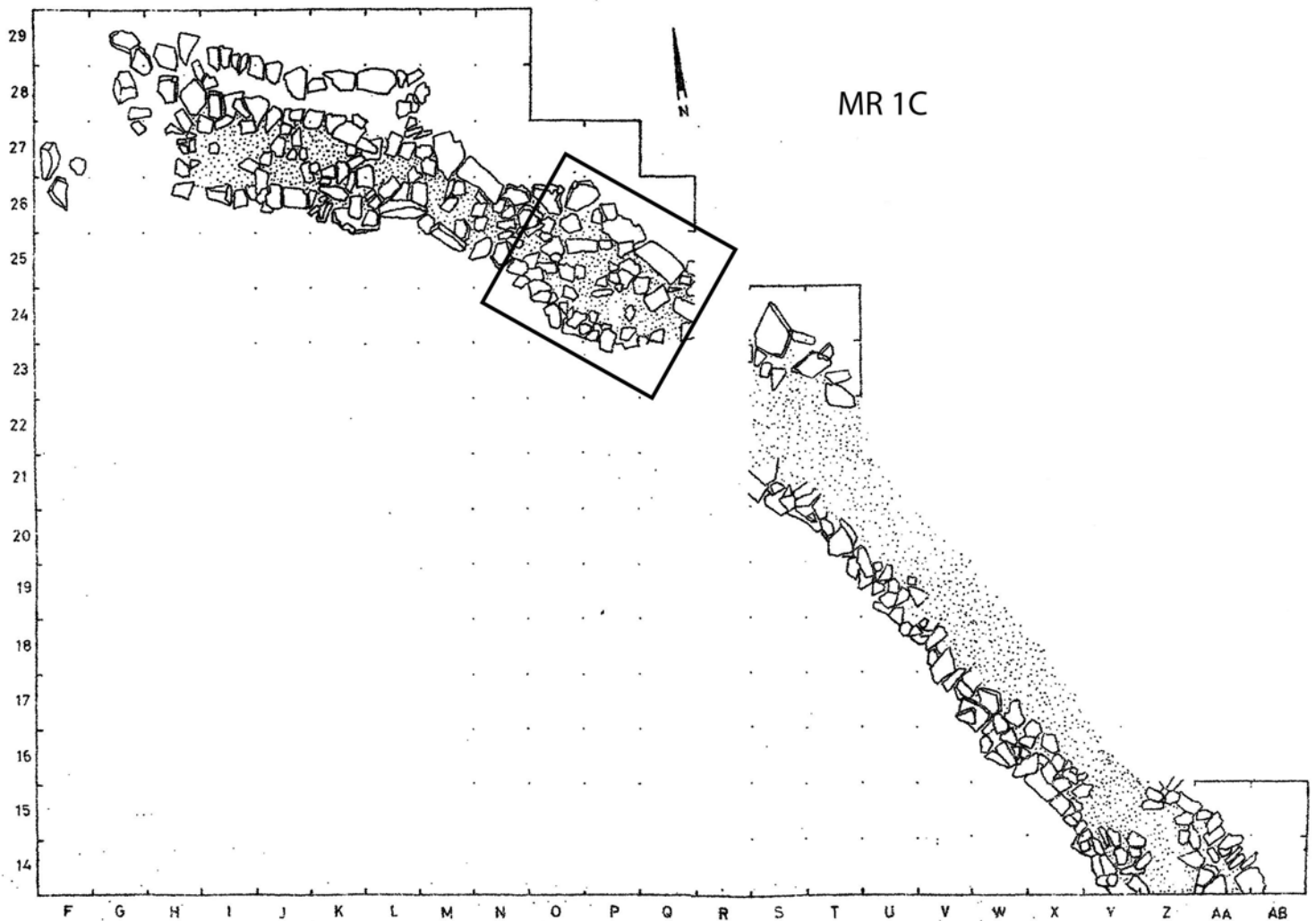
D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Cette structuration est fortement différenciée dans son parement interne par rapport au segment précédent.

En effet, l'appareillage interne semble être constitué de petits modules en boutisse, qui sont de tailles comparables aux blocs du remplissage interne. Par contre, le parement externe utilise la même taille de blocs que le segment MR1B, confortant l'hypothèse d'une structuration particulière par rapport à la pente et au fait qu'il n'y a pas de renforcement externe.

Il faut aussi noter que c'est sur ce segment que la structure de délimitation s'élargit nettement.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1982

Nom du site

La Citadelle

Commune

VAUVENARGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

723 m

Date de fouille

1978-1984

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une
transition entre le style Couronnien et le
style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

5,5

Largeur en m

2,8

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4

Remplissage interne

0,4*0,2

Tranchée de
fondation

Calage

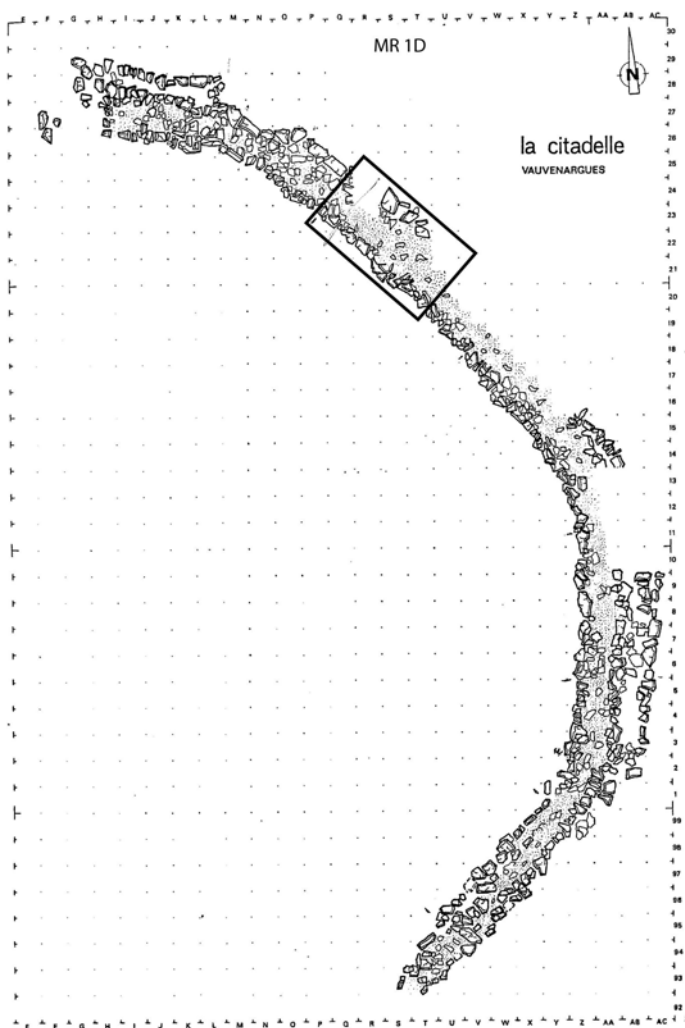
Jonction

MR 1C, MR 1E

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1984;
Camps-Fabrer et al. 1984.
A. D'Anna 1985.
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

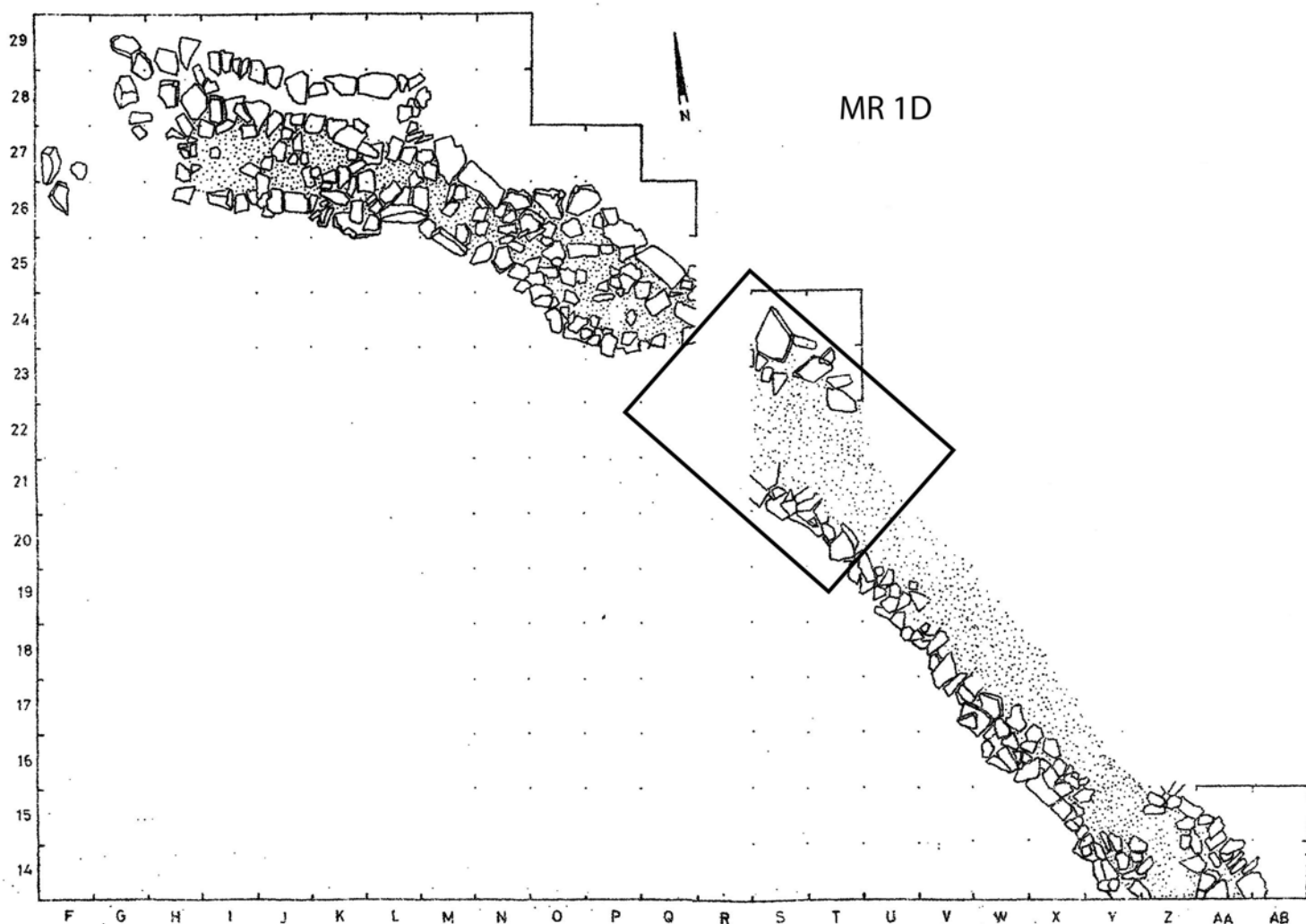
Une partie de cette section a été dégagée tardivement en 1984.

Les modules du parement interne prennent la même taille que ceux du parement externe, ceux qu'il avait sur les deux segments précédents.

Le mur s'élargit une nouvelle fois à ce niveau alors que le mur garde la même orientation.

Lors de la fouille tardive de ce mur, il a été confirmé que les dalles en carreaux, placés contre le parement interne, servaient à homogénéiser la température des foyers que l'on mettait contre.

Sur les plans, on pourrait penser que le parement interne aurait un léger retrait vers l'intérieur du site, mais ceci est donc juste dû aux dalles de chants posées contre ce parement interne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1982

Nom du site	La Citadelle
Commune	VAUVENARGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	723 m
Date de fouille	1978-1984

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 2,4

Largeur en m + de 1

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,25

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

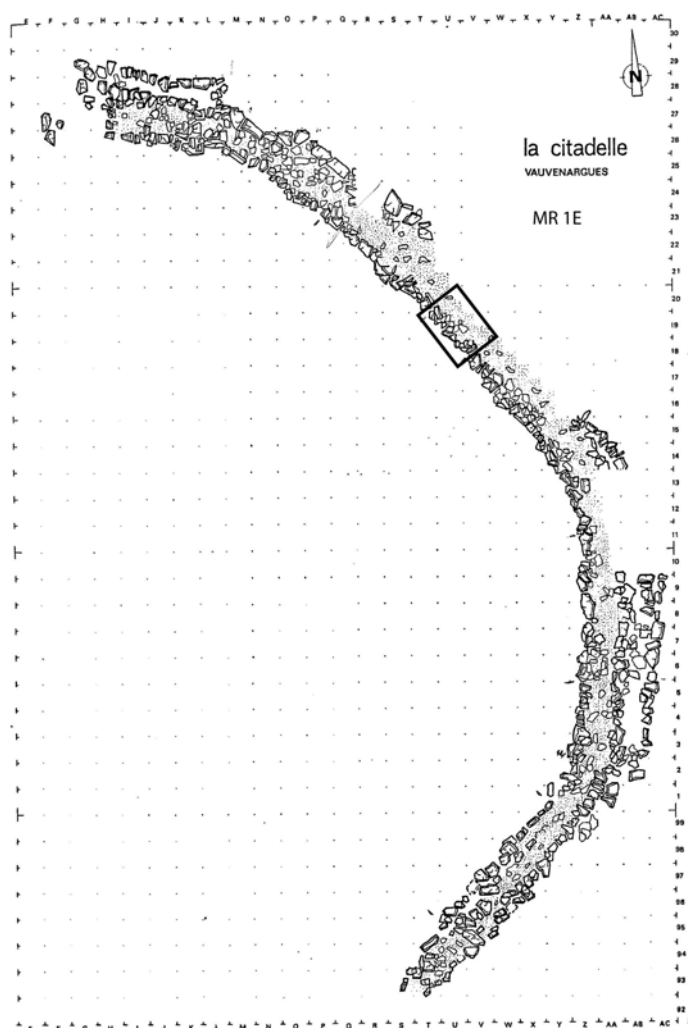
Jonction

MR 1D, MR 1F

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
Camps-Fabrer et al. 1984;
A. D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

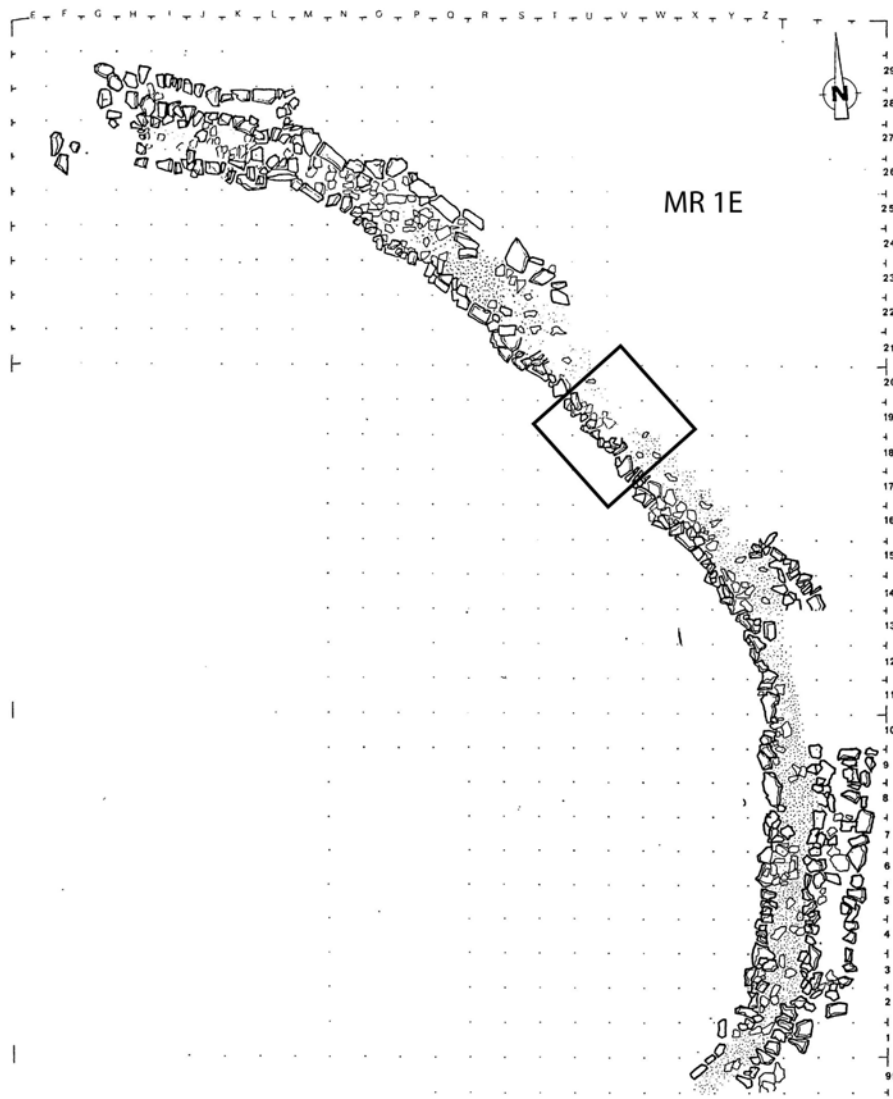
Description

Cette section du mur de délimitation n'a pas été fouillée entièrement.

A des fins de conservation, André D'Anna, responsable d'opération, a fait le choix de ne pas fouiller le parement externe et le remplissage sur tout le centre de l'enceinte.

On ne peut donc dissocier des segments qu'à partir du parement interne.

Celui-ci se distingue du segment précédent et du segment suivant par un assemblage majoritaire en boutisse de petits modules, deux à trois fois plus petits que les autres segments accolés.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1984, fig. 4

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1978-1984

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 8

Largeur en m 1,8

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

03*0,2

Tranchée de fondation

Calage

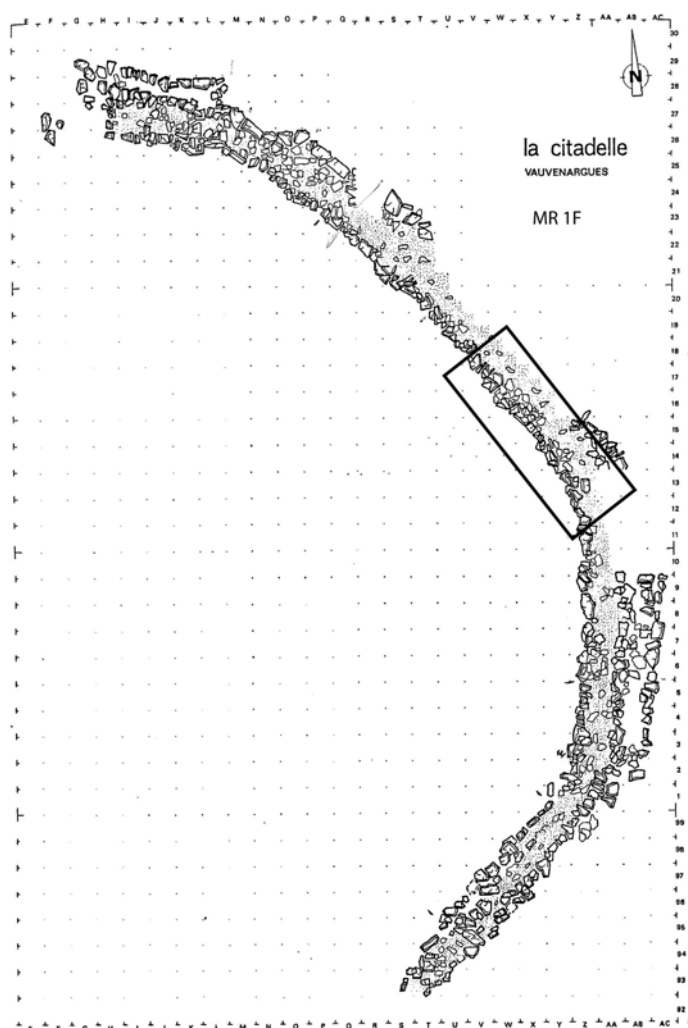
Jonction

MR 1G, MR 3A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1984;
 Camps-Fabrer et al. 1984;
 A. D'Anna 1985;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

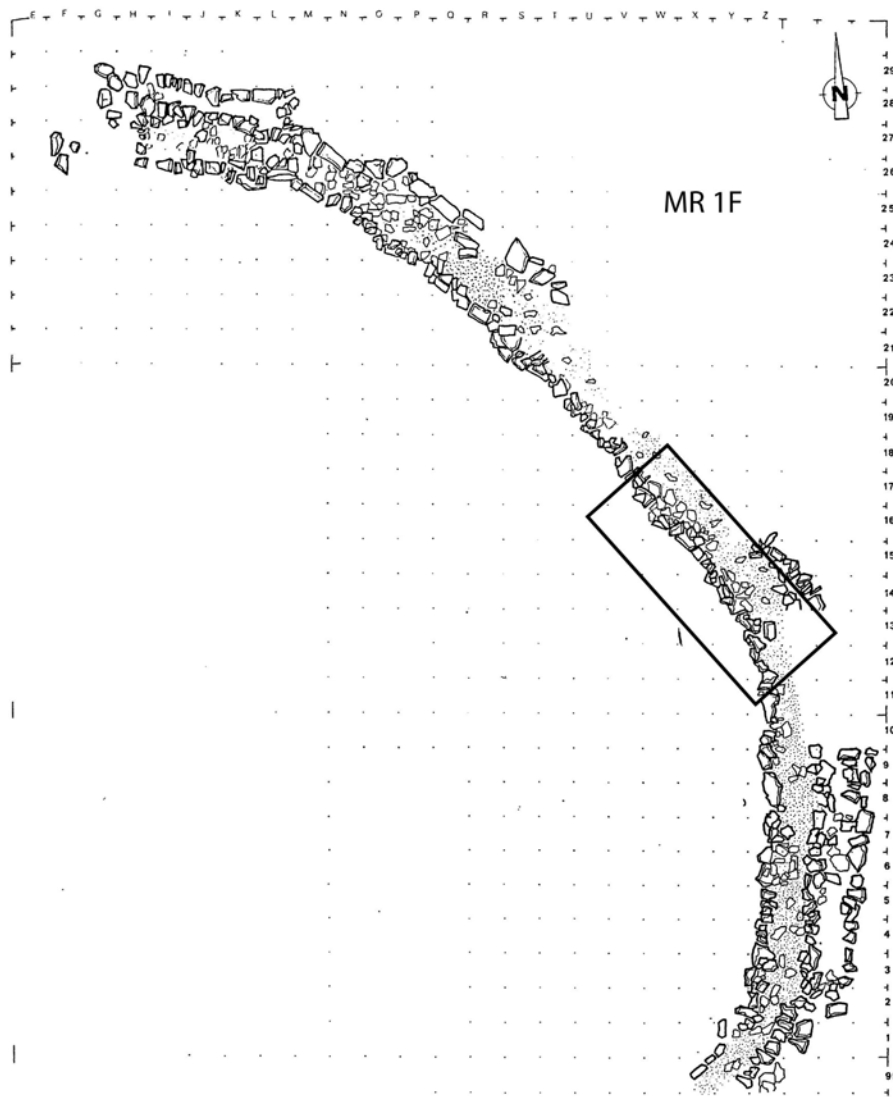
Cette section n'est pas fouillée sur tout le long de son parement externe.

Il se démarque de la partie du précédent par un assemblage qui passe en carreau à plat et des modules qui sont légèrement plus grands.

3m² ont été fouillés pour vérifier l'emprise du parement externe et du remplissage interne et confirmer sa présence.

On note même un renforcement externe à cette structure MR 3A, qui comme MR 2 semble fonctionner en double parement à l'extérieur de la structure de délimitation.

Le peu de blocs retrouvés sur la partie externe du mur d'enceinte ne permet pas de clarifier le mode d'assemblage. Il n'est pas sûr que, comme sur la partie MR 2 et MR 1A, ces deux tronçons s'assemblent majoritairement en boutisse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1984, fig. 4

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1978-1984

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 5,5

Largeur en m 1,8

Orientation nord-sud

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,5

Remplissage interne

0,3*0,2

Tranchée de fondation

Calage

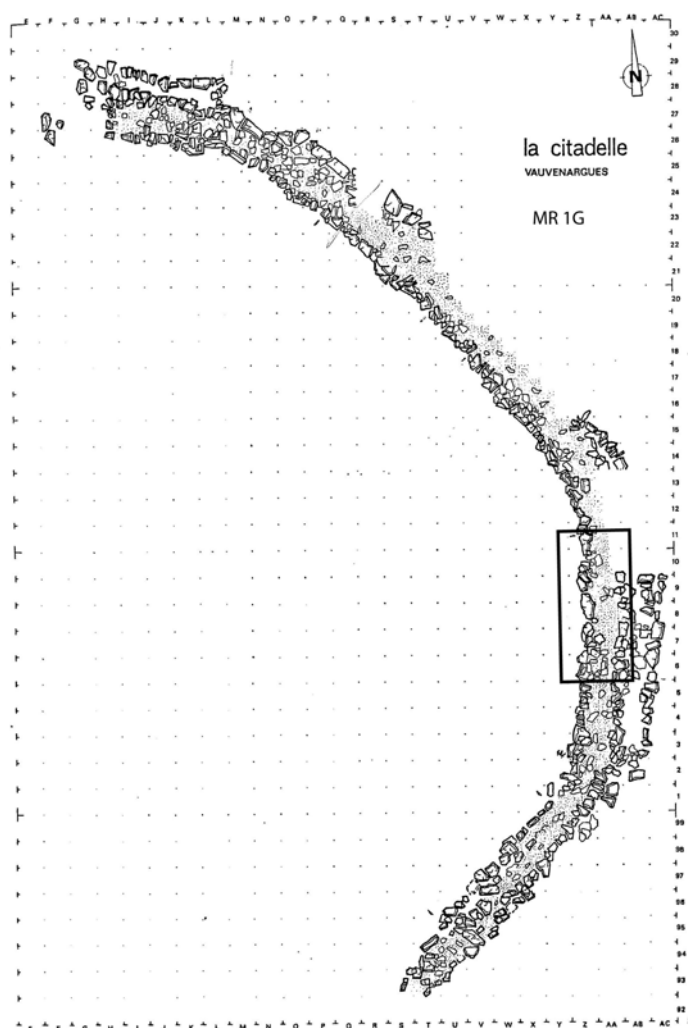
Jonction

MR 1E, MR 3B, MR 1H, MR 3C

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1984;
 Camps-Fabrer et al. 1984;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

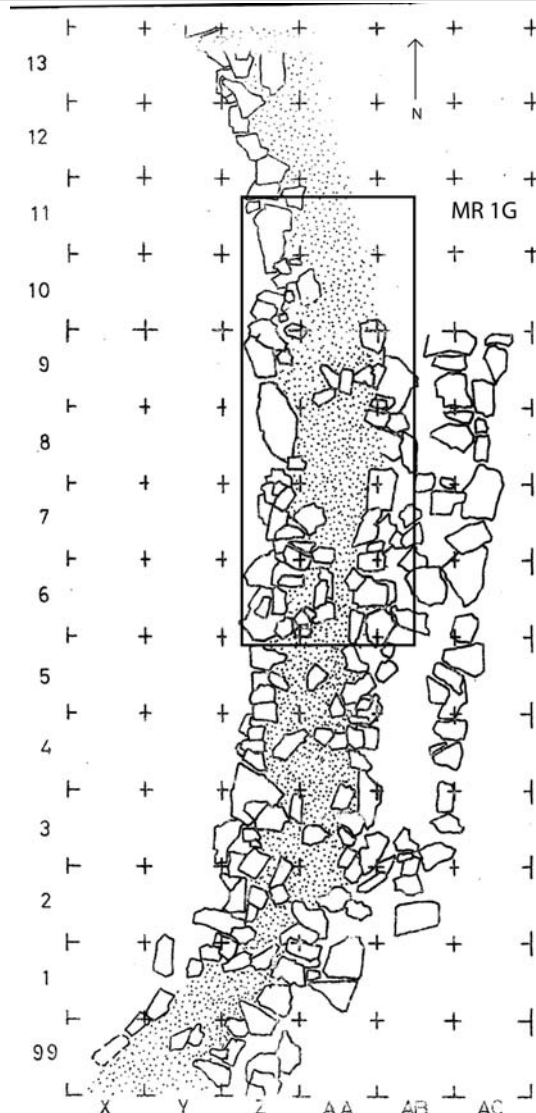
D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Cette partie du mur garde strictement la même largeur de structure que la section précédente, mais se distingue par des modules en moyenne beaucoup plus importants, mais qui sont disposés de la même manière.

Là encore, nous réfléchissons et faisons des hypothèses d'après des données incomplètes car 6 m² à l'extérieur de l'enceinte ne sont pas fouillés. On ne connaît pas non plus le parement et le renfort externes sur une longue distance.

Sur la section connue, on note tout de même que le parement externe et le parement interne sont appareillés de la même façon. On ne peut pas en dire autant du renfort extérieur sur toute sa longueur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1983, fig. 4

Nom du site

La Citadelle

Commune

VAUVENARGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

723 m

Date de fouille

1978-1984

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une
transition entre le style Couronnien et le
style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3,2

Largeur en m

2

Orientation

nord-sud

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

0,2*0,15

Tranchée de
fondation

Calage

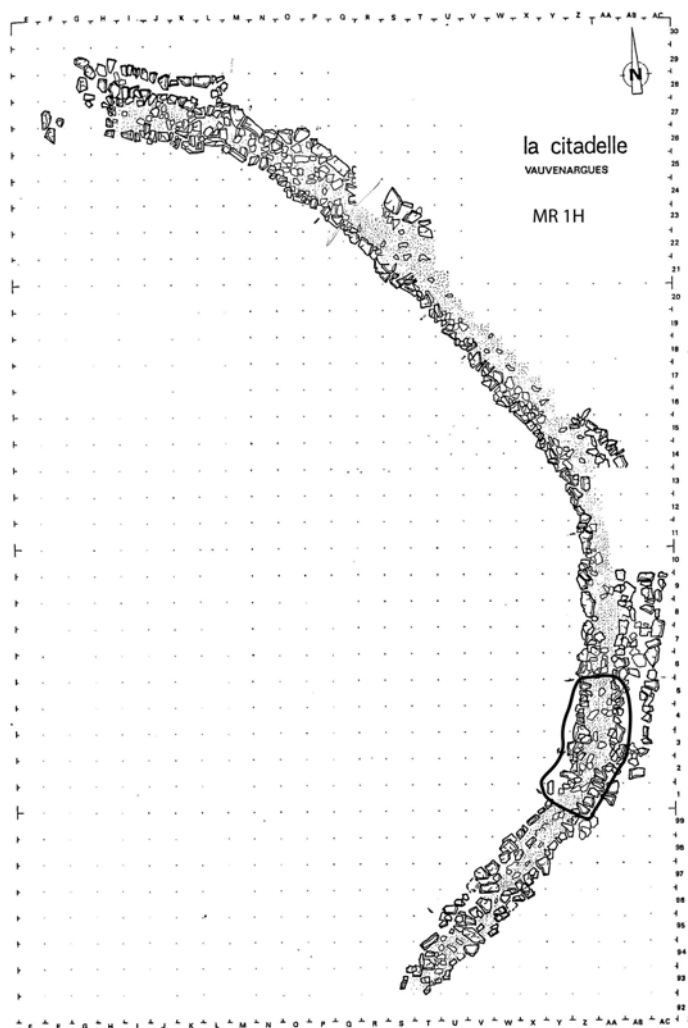
Jonction

MR 1G, MR 1I, MR 3C, MR 3B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1984;
Camps-Fabrer et al. 1984;
A. D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

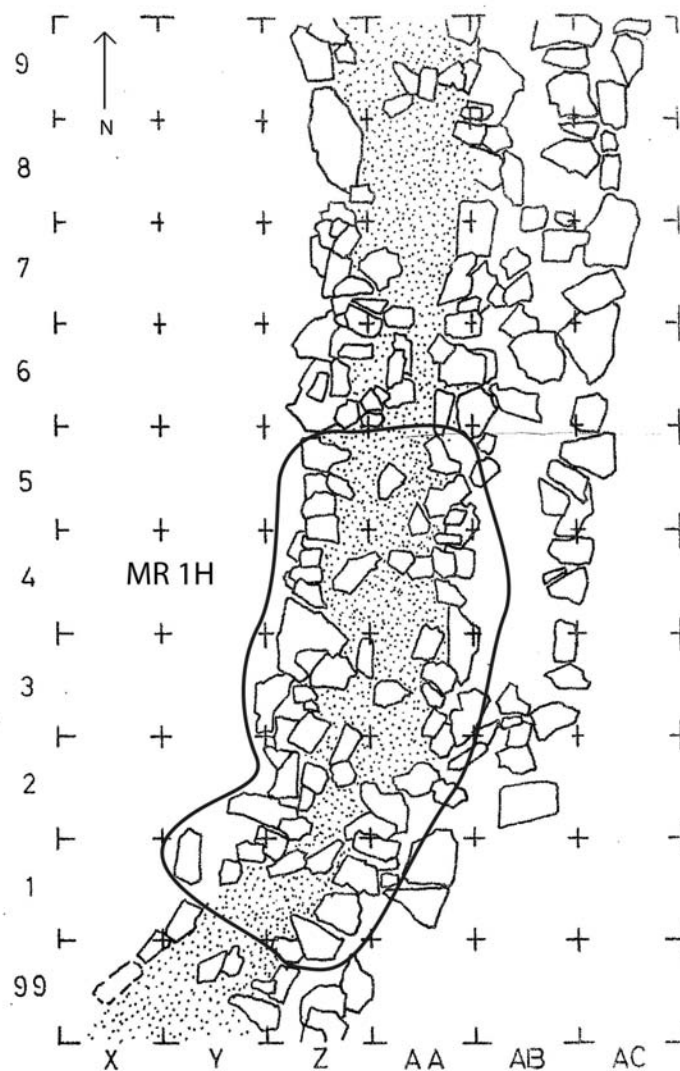
Description

Cette partie est légèrement déstructurée et possède des modules assez petits par rapport au reste de la structure de délimitation.

Comme le segment précédent, celui-ci a un rajout externe, sans doute un renfort.

La majorité de cette section est appareillée en boutisse à plat.

On note donc que pour l'ensemble de la structure de délimitation, lorsqu'il y a rajout externe d'une structure qui hypothétiquement renforce le mur, le parement externe du mur principal est appareillé en boutisse. Cela doit donc être un choix opéré par les hommes du Néolithique sur ce site.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1982, fig. 5

Nom du site

La Citadelle

Commune

VAUVENARGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

723 m

Date de fouille

1985

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une
transition entre le style Couronnien et le
style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement externe : boutisse à plat; parements internes : carreau à plat

Longueur en m

7

Largeur en m

1,5

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

?

Tranchée de
fondation

Calage

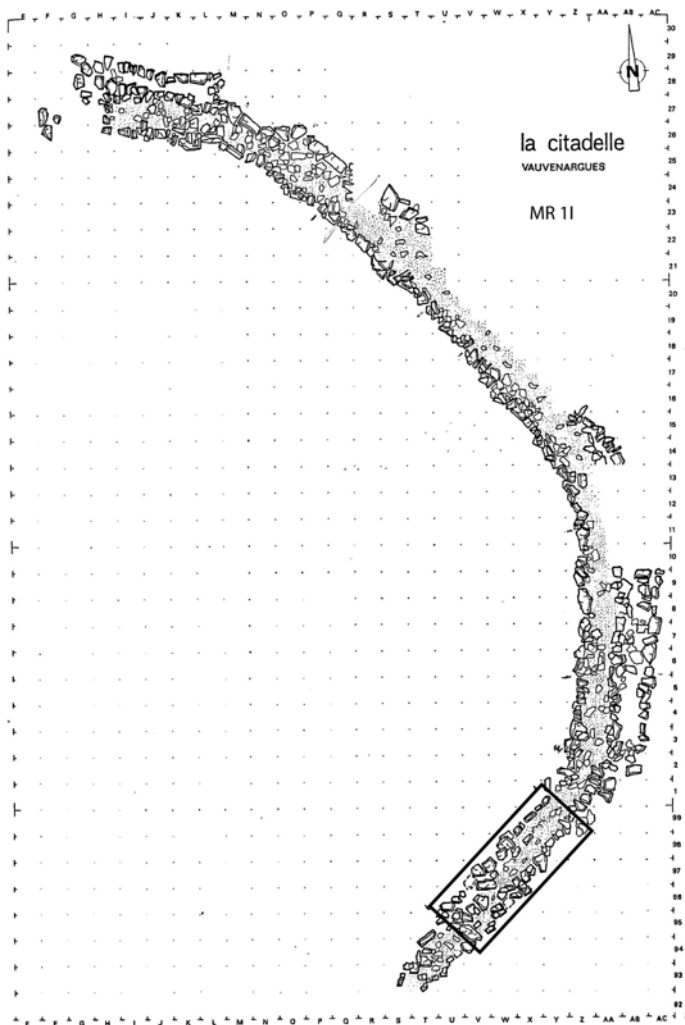
Jonction

MR 1H, MR 3C, MR 1J

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Camps-Fabrer et al. 1984;
A. D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985

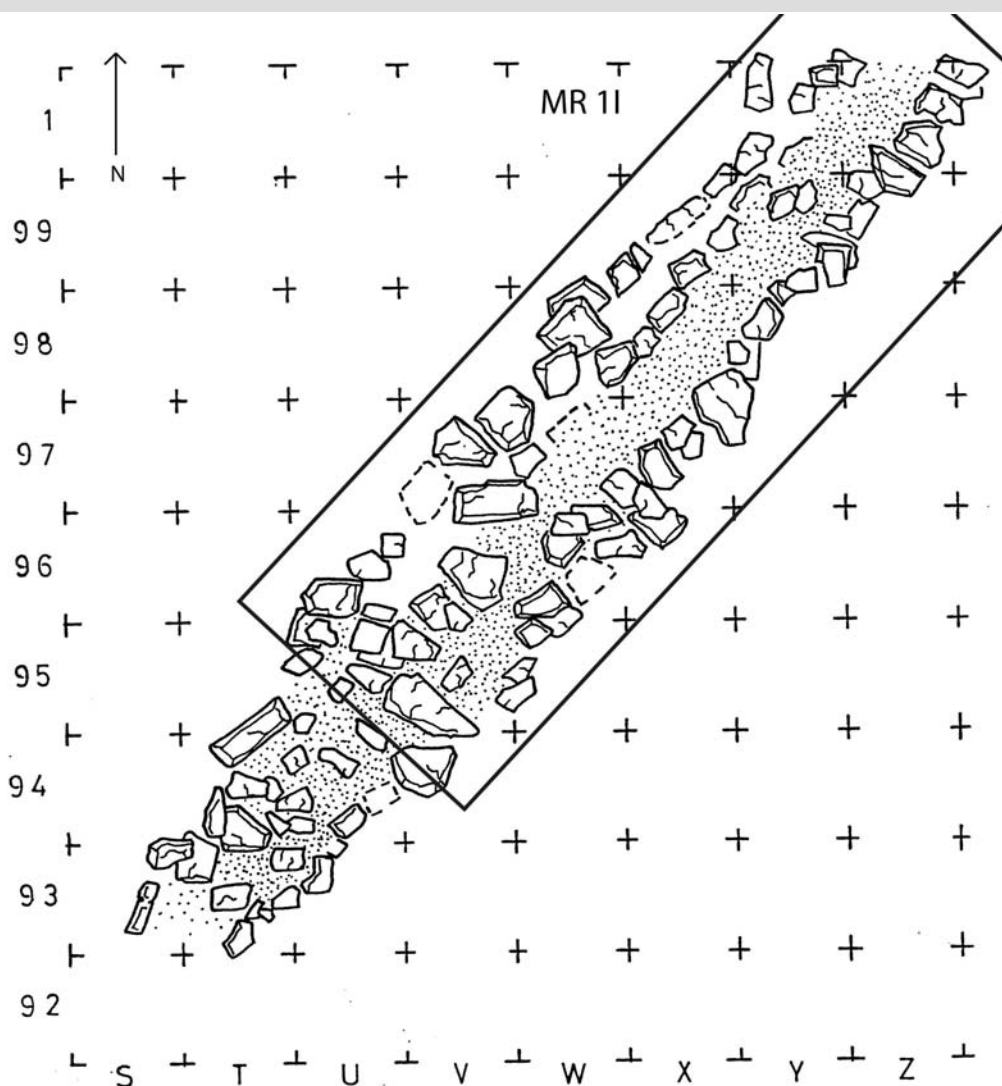


Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Cette partie de mur a été dégagée tardivement, lors de la dernière année de fouille, lorsque qu'André D'Anna a vérifié le sud du mur. Il s'est avéré que le mur continuait en changeant de direction radicalement, partant en oblique par rapport au dernier fragment fouillé précédemment. Ce fragment de mur est remarquable car, même s'il est construit comme le reste du mur selon la technique du double parement avec remplissage interne, il faut noter sur toute la longueur intérieure de ce segment un rajout de dalles disposées en carreau devant le mur. Elles ne forment pas un parement en lui-même mais sont plaquées dessus, conférant localement une épaisseur de 2 m.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1985, fig. 5

Nom du site	La Citadelle
Commune	VAUVENARGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	723 m
Date de fouille	1985

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

1,2

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,35*0,2

Remplissage interne

0,2*0,15

Tranchée de
fondation

Calage

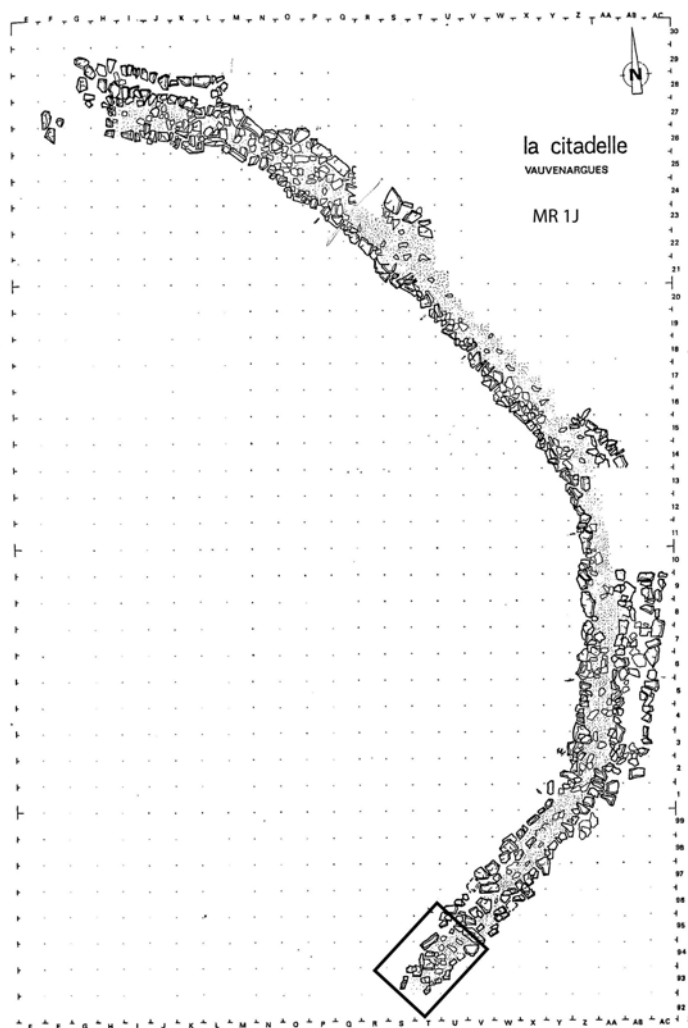
Jonction

MR 11

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

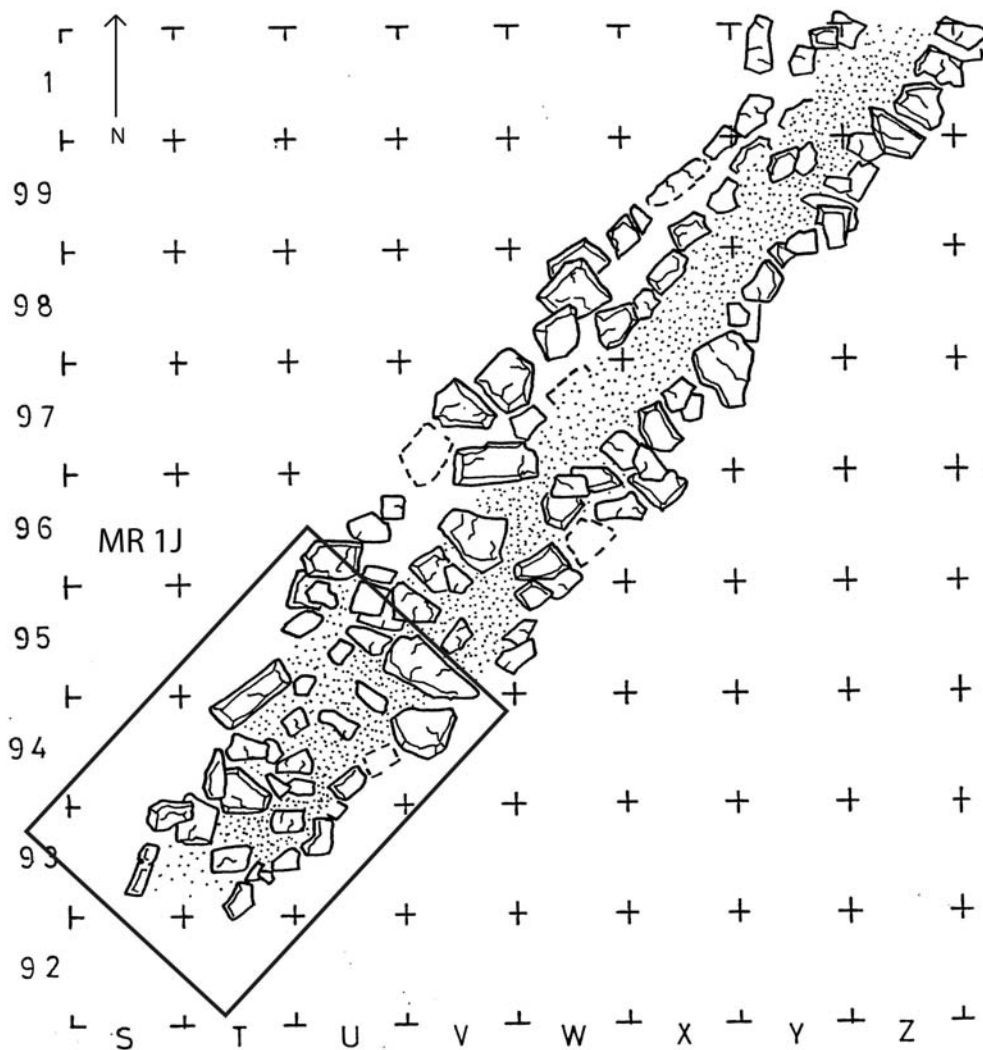
Ce petit fragment de mur est l'extrémité sud du mur.

Il est largement détroustré, comme mentionné par l'auteur.

Il est fortement possible que le mur originel soit 1 à 2 m plus long vers le sud-ouest.

Il est possible que cette partie et la précédente ait servi à porter une palissade, car de fortes branches carbonisées ont été retrouvées.

Le mur garde la même épaisseur et la même orientation que le segment précédent, mais par contre, il ne dispose pas d'un placage interne de dalles de chant disposées en carreau.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1985, fig. 5

Nom du site	La Citadelle
Commune	VAUVENARGUES
Département	Bouches-du-Rhône (13)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	723 m
Date de fouille	1981

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011	Horizon 2 et 3
Phase selon datation carbone 14 seule	
Topographie selon Caraglio 2010	Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

destructuré, carreau à plat

Longueur en m 1,8

Largeur en m 1,3

Orientation est-ouest

Élévation

Péetrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

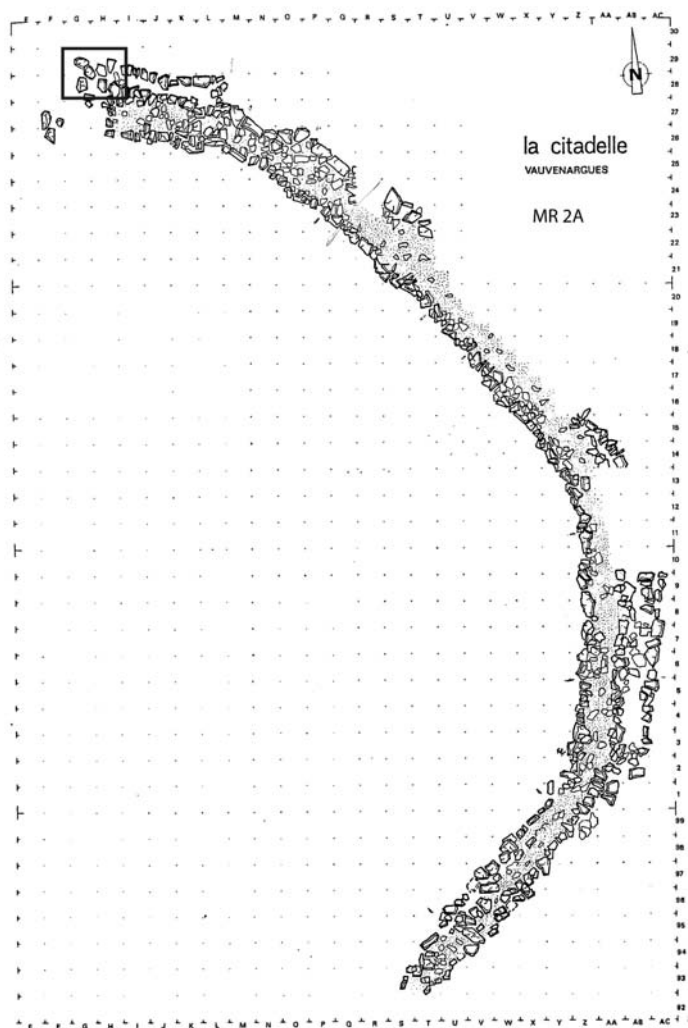
Jonction

MR1A, MR 2B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
Camps-Fabrer et al. 1984;
A. D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

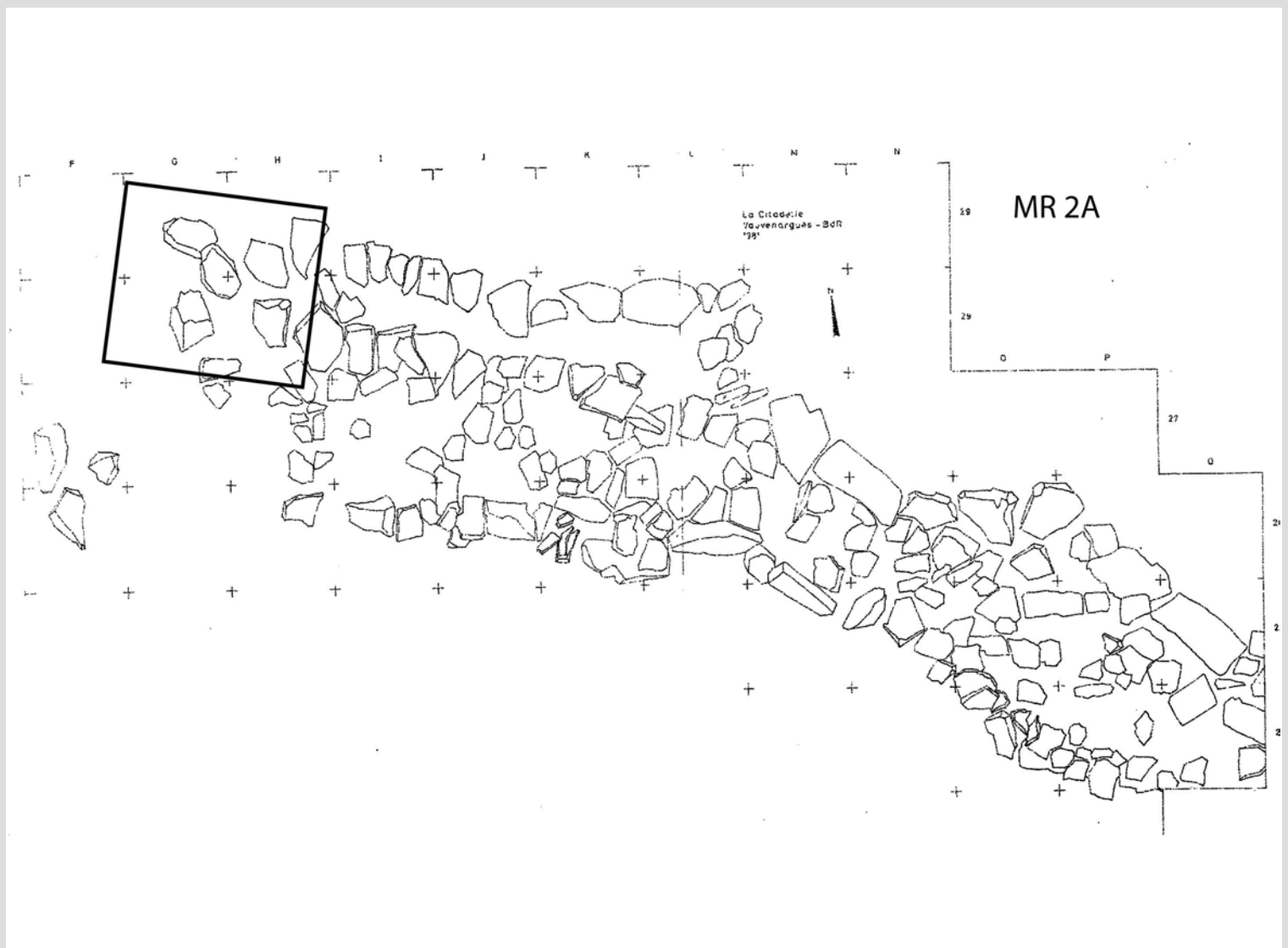
D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Ce mur est l'extrémité nord-est du mur de délimitation.

Il correspond à un mur déstructuré, mis au jour en 1982 et considéré comme un troisième parement. Ce segment de mur, contrairement au reste de la structure, va plus loin à l'est que le reste du mur MR 1. Il ne consiste pas en trois parements.

L'état montré sur les plans ne permet pas de garantir un mode de construction, car ce segment semble avoir été détruit intentionnellement, ou de sa position en bout d'enceinte l'a fragilisé.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1981

Nom du site

La Citadelle

Commune

VAUVENARGUES

Département

Bouches-du-Rhône (13)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

723 m

Date de fouille

1981

Attribution
culturelle

Néolithique final Couronnien
Style avec attribution préliminaire à une
transition entre le style Couronnien et le
style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

2,2

Largeur en m

1,2

Orientation

est-ouest

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

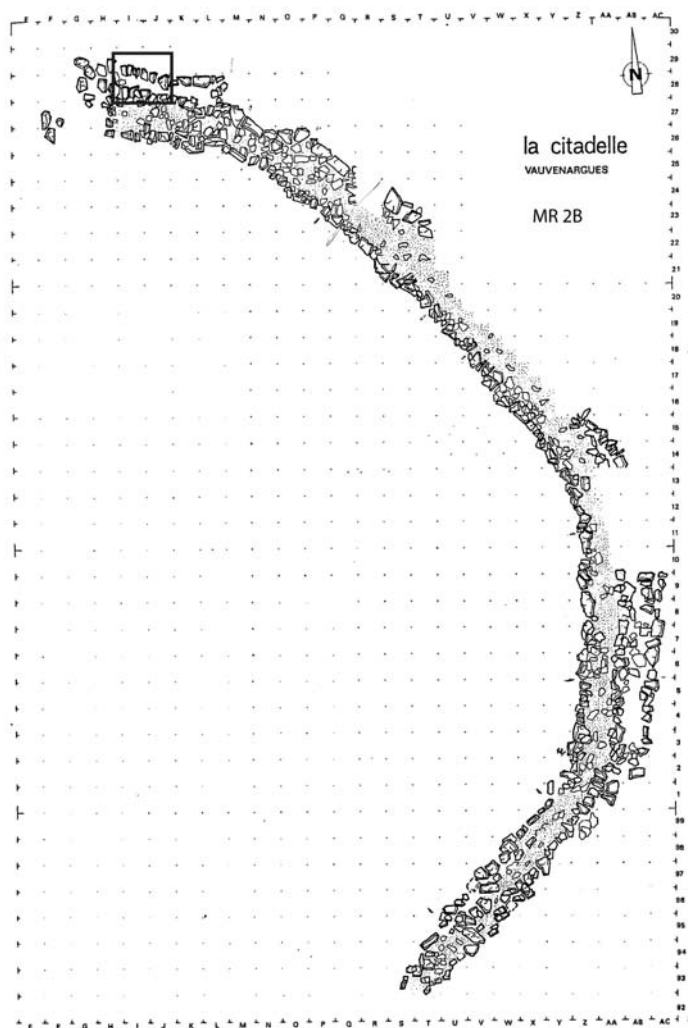
Jonction

MR 1A, MR 2A, MR 2B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
Camps-Fabrer et al. 1984;
A. D'Anna 1985;
Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Ceci est le troisième parement mis au jour en 1982.

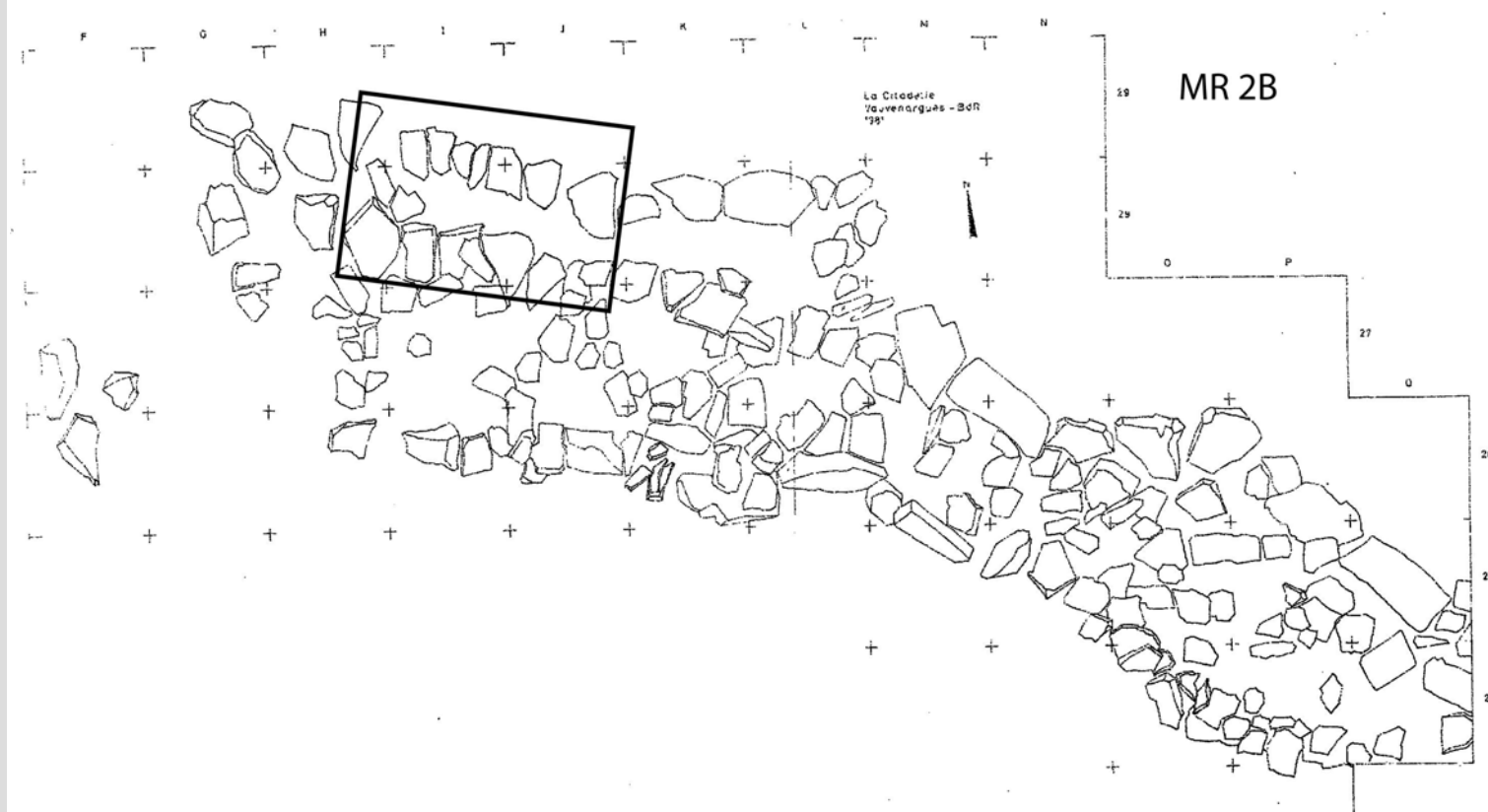
Il n'est pas anodin de noter, que celui-ci a l'air de fonctionner avec le parement nord de MR 1A, plutôt qu'avec le parement sud et le parement nord ensemble.

En effet, le parement sud de MR 1A est construit en carreau *a priori*, alors que le parement nord est construit ici en boutisse.

Sur les segments 2A, 2B, et 2C, le type de parement est le même que le parement nord de MR1A. Il faut donc en conclure que, soit les deux parements nord ont été construits en même temps, soit que le parement nord de MR1A a été défragmenté et réagencé pour installer l'entité MR 2.

C'est pour cela que le parement nord de MR 1A et le parement sud de MR 2 sont les mêmes, car ce parement a une double fonction.

Par contre, la différence est nette entre les deux tronçons : MR 1A est un double parement de pierres sèches avec remplissage interne et MR 2 est lui un double parement de pierres sèches sans remplissage interne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1981

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1981

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

2

Largeur en m

1,3

Orientation

est-ouest

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

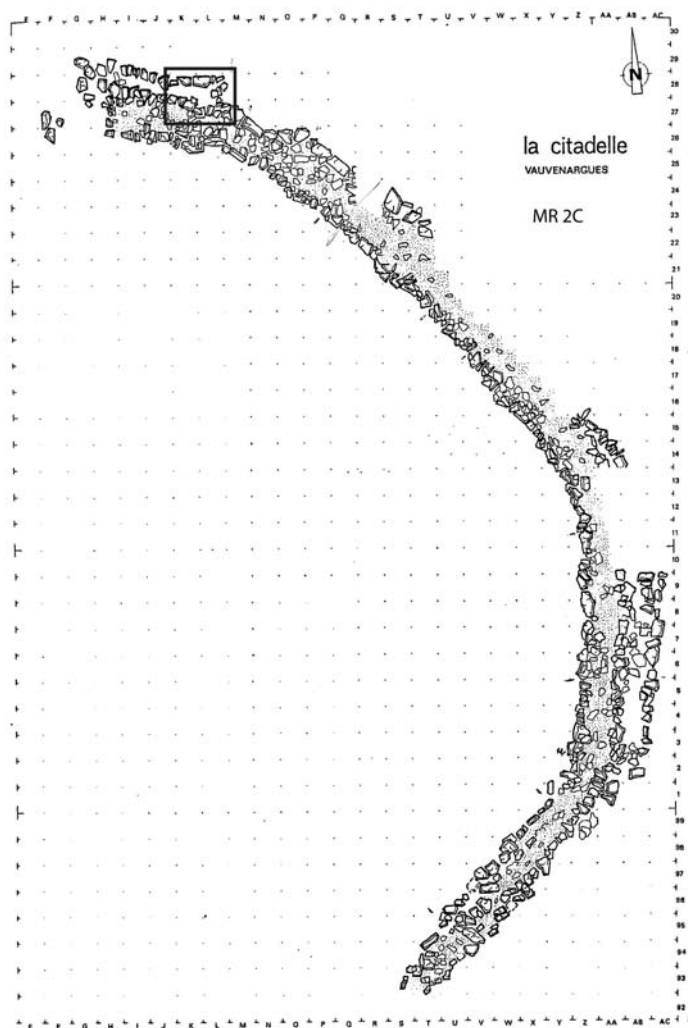
Jonction

MR 1A, MR 1B, MR 2B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
 Camps-Fabrer et al. 1984;
 A. D'Anna 1985;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

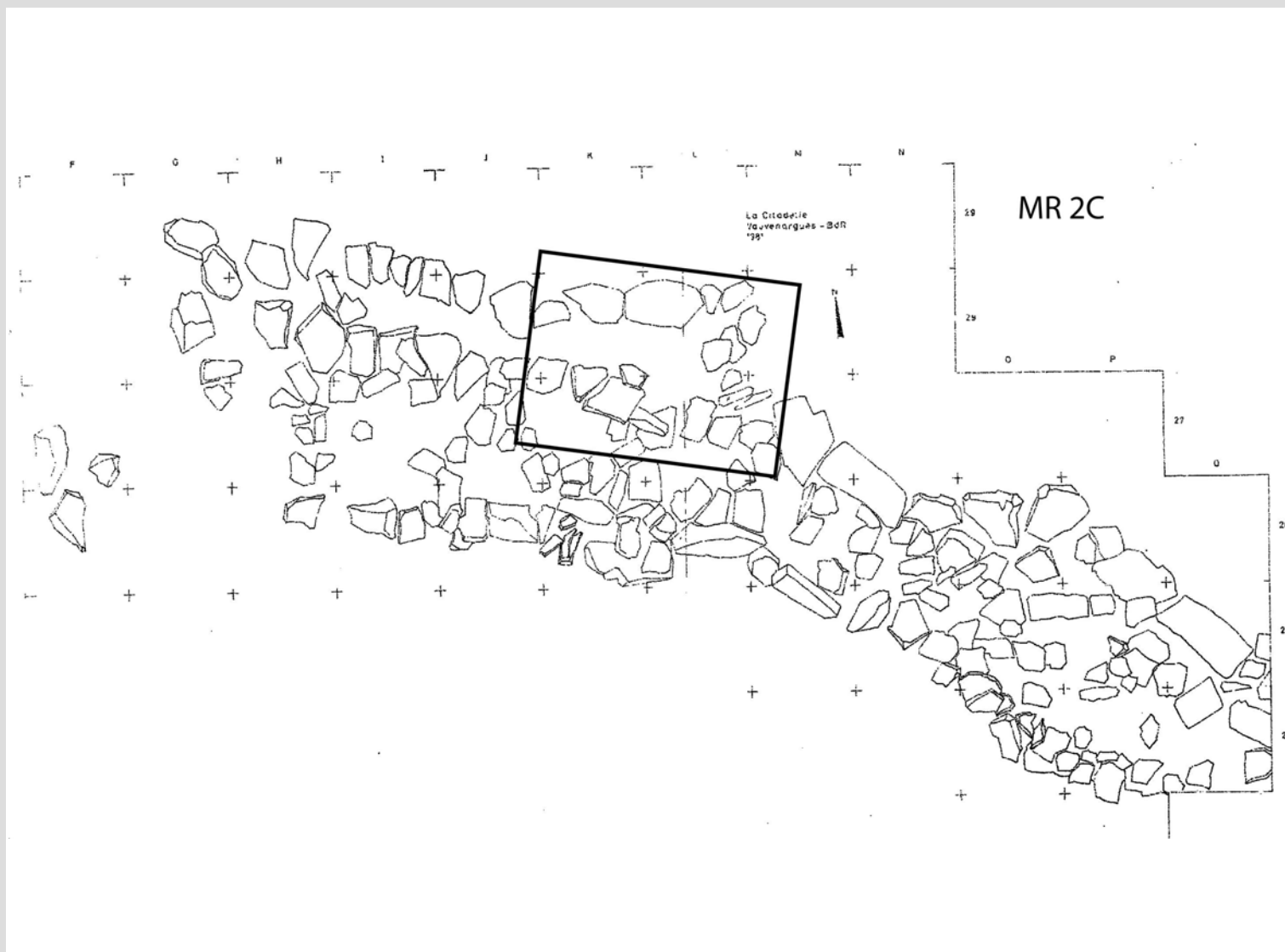
Ce segment fait toujours partie du troisième parement mis au jour en 1982 et qui est interprété comme une structuration pour éviter que l'enceinte dévale la pente.

Ce dernier tronçon est l'extrémité est et semble structuré en carreau à la différence du segment précédent qui l'était en boutisse.

Ces modules sont également plus consistants en taille.

On remarque également que si le parement nord est axé sur tout le long de MR2 et reste droit, on voit que le parement sud de MR2C s'incline légèrement vers le sud-est. Ce segment passe ainsi de 1,2 m de large à l'ouest à 1,5 m de large à l'est.

Ce segment possède également à son extrémité ouest des petits blocs servant de boutisse parpaing assemblées pour fermer ce mur avant que le mur de délimitation proprement dit s'incline vers le sud-est avec MR1B.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1981

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1980

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 2,7

Largeur en m 1,1

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,15

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

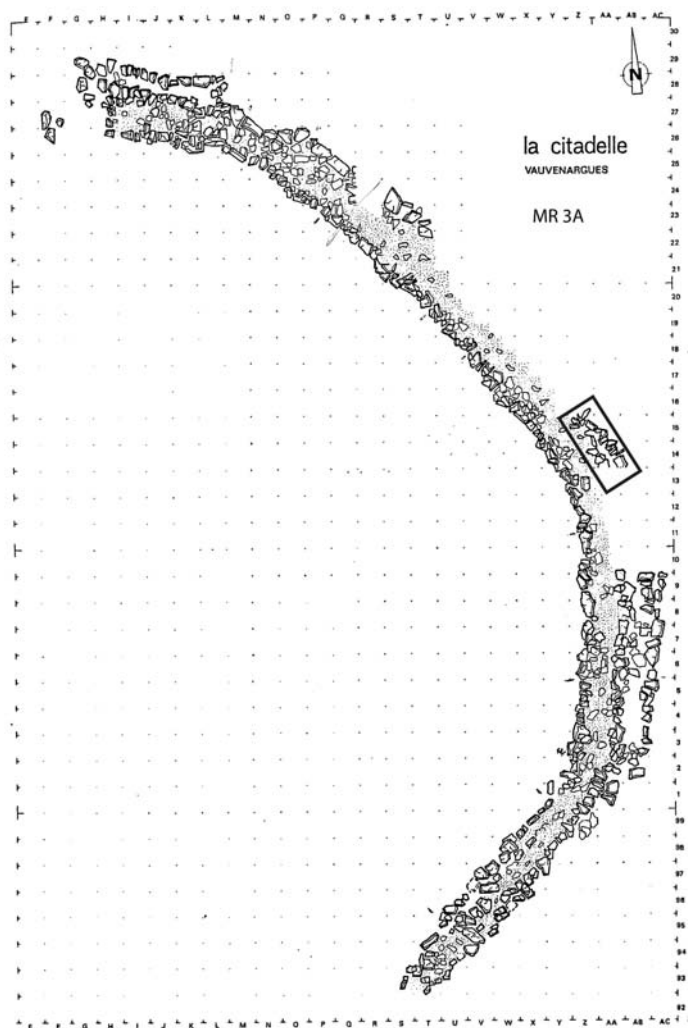
Jonction

MR 1F

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1980;
 A. D'Anna 1984;
 A. D'Anna 1985;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985

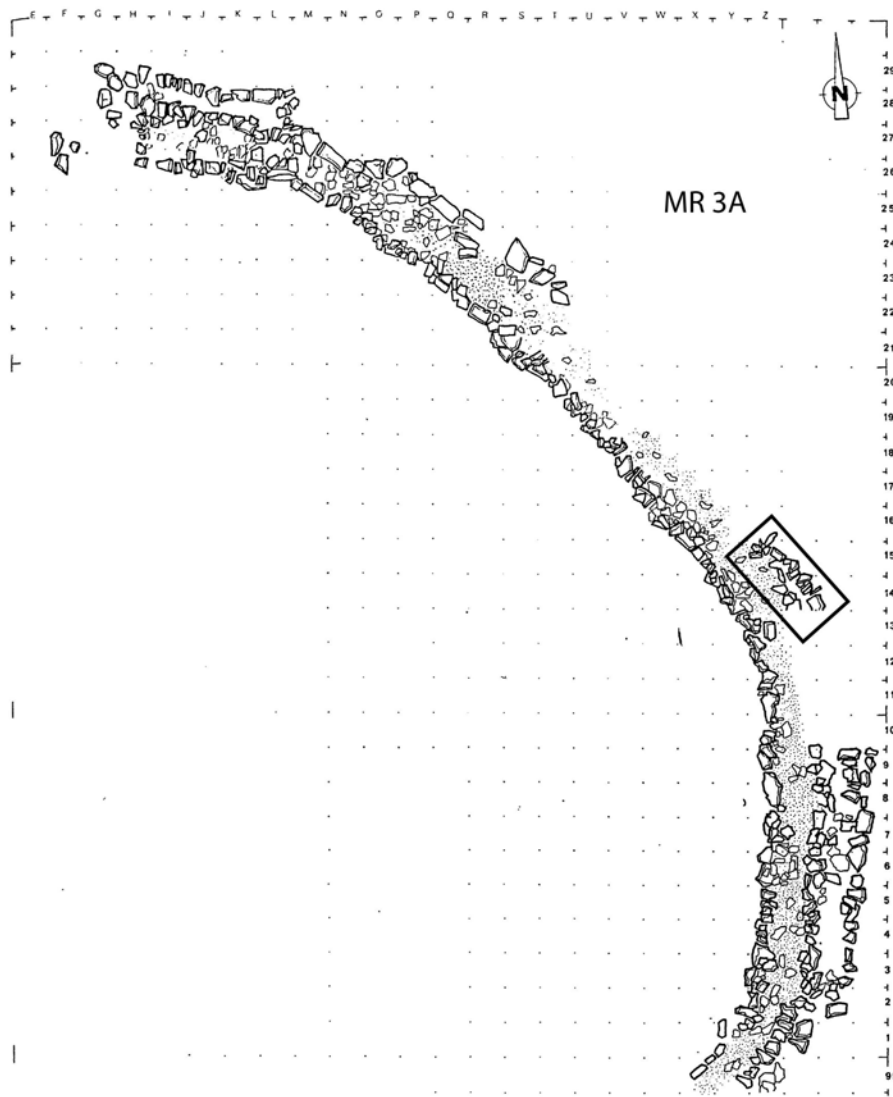


Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Description

Ce parement est le troisième parement mis au jour en 1980 au centre de l'enceinte, côté extérieur. Il était prévu de chercher le côté externe de l'enceinte, et ils ont découvert en même temps ce troisième parement. Il semble d'ailleurs débiter à cet endroit, dans le carré Z15. En effet à cet endroit, les deux parements sont rejoints grâce à une dalle disposée en carreau (dalle A). Tout le côté sud-est est donc en double parement sans remplissage interne ; la largeur du mur est faible, et son étendue n'est pas délimitée car une berme des carrés 10 à 13 a été gardée. On ne peut donc pas savoir si ce segment est vraiment la partie nord des segments MR 3B et MR 3C, mais l'élargissement et le type de structuration semblent correspondre. Par contre, les cinq pierres disposées au nord-ouest posent problème. Est-ce le parement externe de l'enceinte qui s'élargit à cet endroit ou également un troisième parement qui se met en place? L'arrêt des fouilles dans ce secteur également n'apporte pas plus de réponse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1984, fig. 4

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

1,8

Orientation

nord-sud

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

0,25*0,25

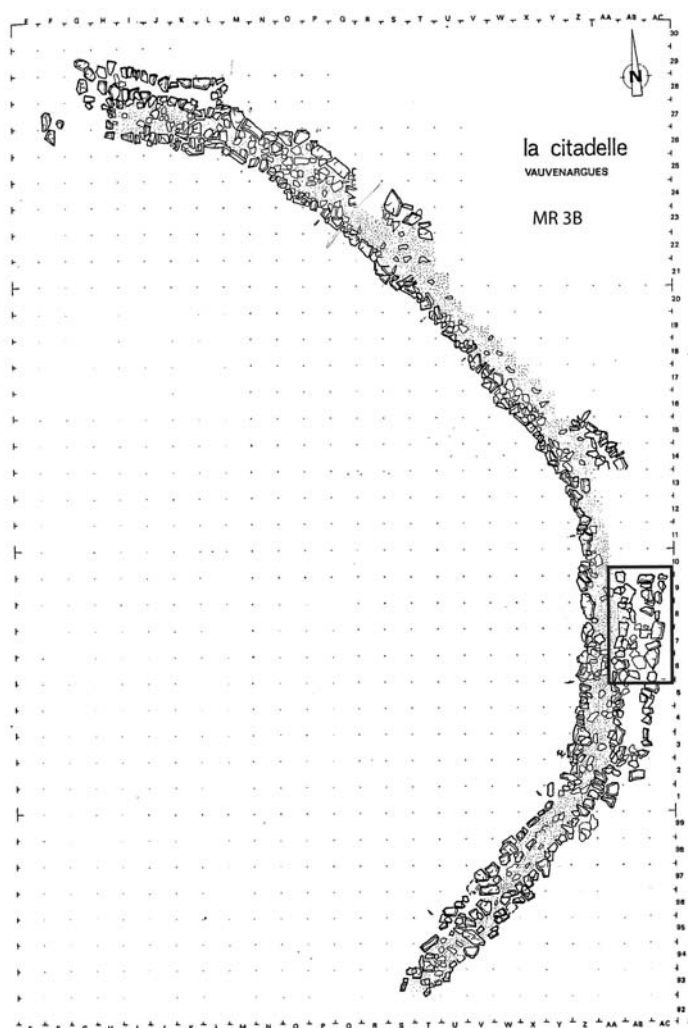
Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR 1G, MR 1H, MR 3C

Situation stratigraphique



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

Bibliographie utilisée

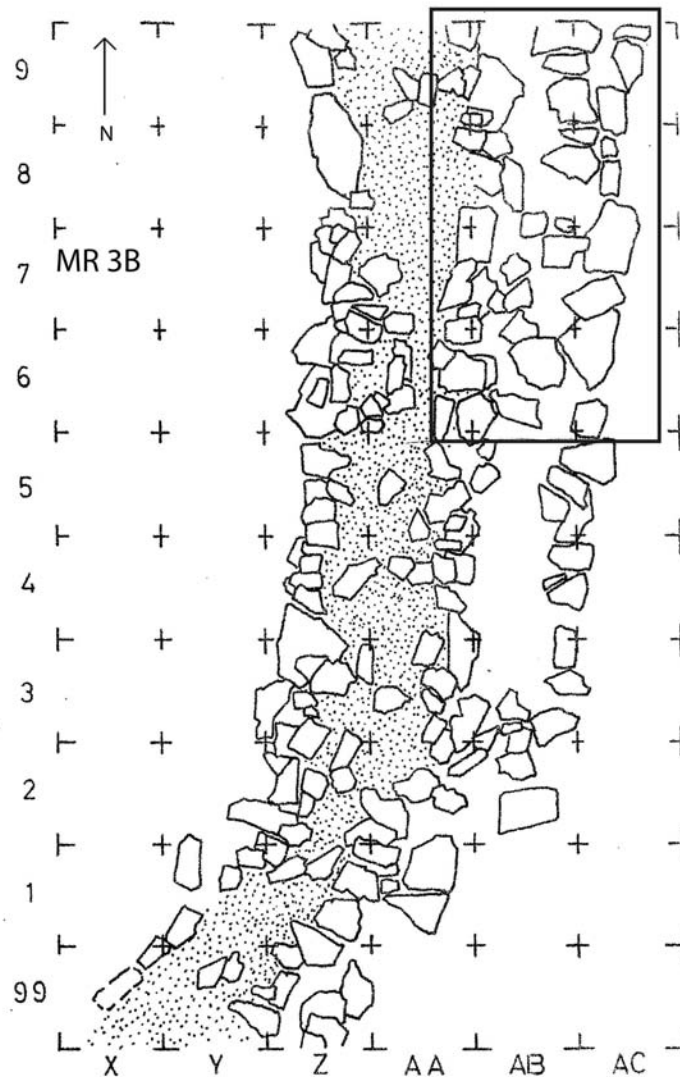
A. D'Anna 1982;
 A. D'Anna 1984;
 Camps-Fabrer et al. 1984
 A. D'Anna 1985
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985

Description

Ce mur prend en compte une nouvelle fois le troisième parement externe, qui doit servir de canaliseur à la forte pente en contrebas.

Ce segment est le seul semble-t-il de MR 3, qui ait un remplissage interne sur les plans. Le remplissage est fait de gros blocs de la même taille que les parements, et pourrait donc faire partie du parement originel, qui serait détruit.

Il faut noter que les blocs du parement externe sont plus gros que ceux de l'enceinte en moyenne. Ce segment est aussi étrange sur son extrémité nord, du côté du parement externe. On remarque que ce parement externe devient double, presque appareillé sur les trois premiers blocs, et les deux derniers s'élargissent. On a peut-être là un quatrième parement, ou alors un renforcement volontaire du parement externe.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1983, fig. 4

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 3,25

Largeur en m 1,5

Orientation nord-sud

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

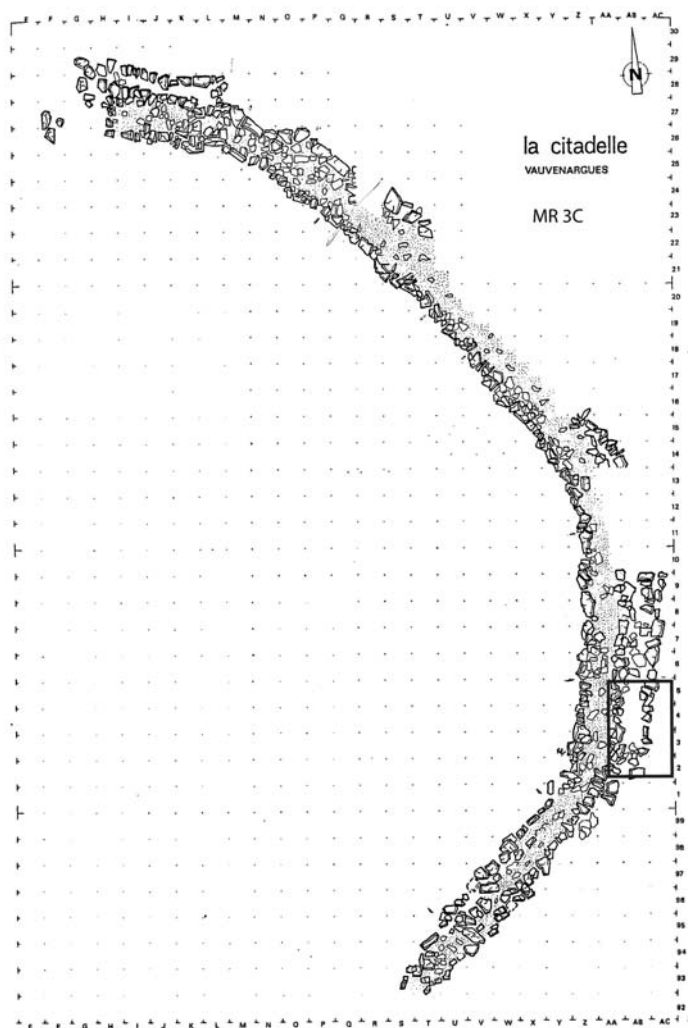
Jonction

MR 1G, MR 1H, MR 3B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
 A. D'Anna 1984;
 Camps-Fabrer et al. 1984;
 A. D'Anna 1985;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

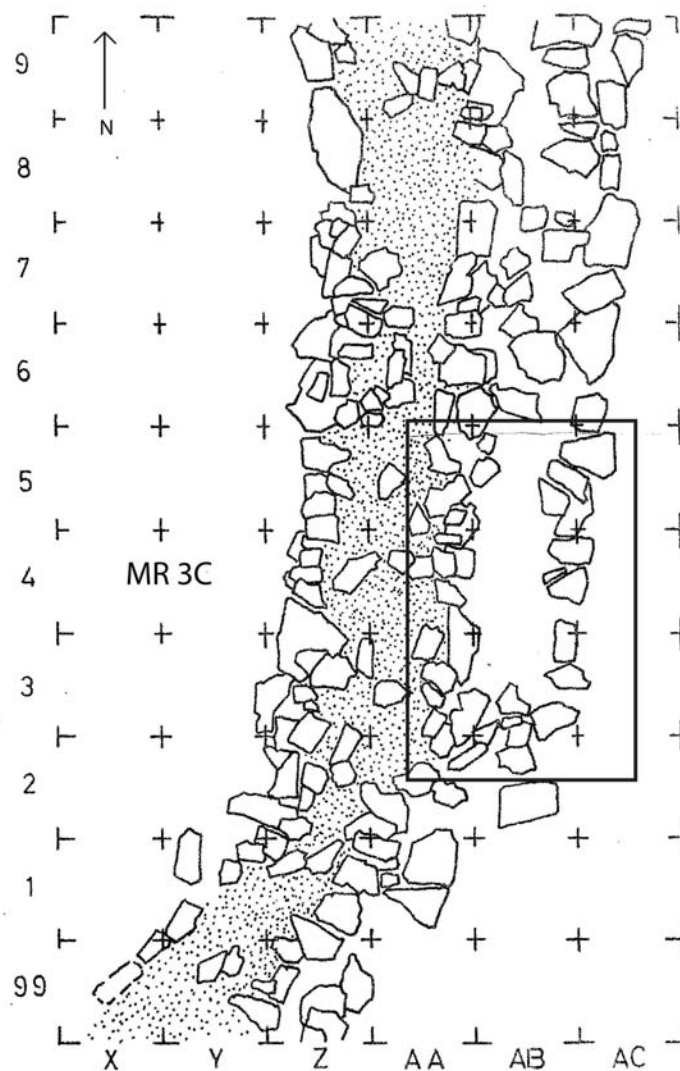
Description

Avec ce segment on retrouve la configuration normale du troisième parement, c'est-à-dire que le double parement retrouve une ossature sans remplissage interne.

Il se distingue également du fragment précédent par son organisation qui est en boutisse et non plus en carreau.

Par contre il reprend bien la largeur de ce dernier.

Tout comme le segment 2C, celui-ci se termine par plusieurs plus petits blocs qui arrêtent le mur et jouent un rôle de boutisse parpaigne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1983, fig. 4

Nom du site La Citadelle
 Commune VAUVENARGUES
 Département Bouches-du-Rhône (13)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 723 m
 Date de fouille 1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien
 Style avec attribution préliminaire à une transition entre le style Couronnien et le style Plan-Saint-Jean

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 3

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

0,5

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

calcaire Kimméridgien
(jurassique)

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,35

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

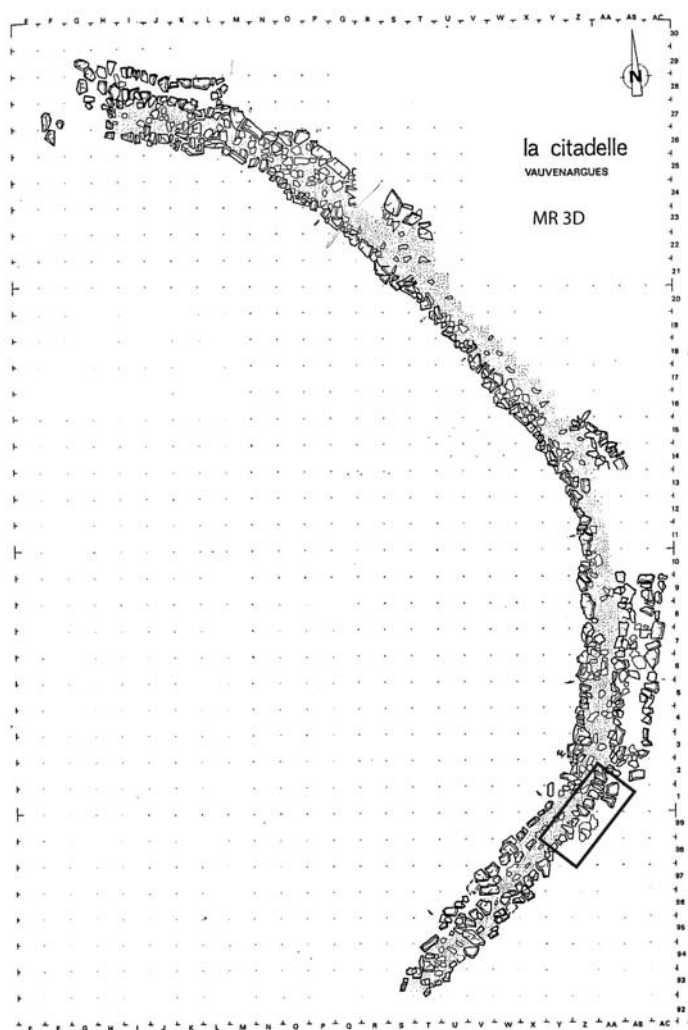
Jonction

MR 1H, MR 3C, MR 1I

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

A. D'Anna 1982;
 A. D'Anna 1984;
 Camps-Fabrer et al. 1984;
 A. D'Anna 1985;
 Camps-Fabrer et D'Anna 1985



Situation sur le site

D'après D'Anna 1985, fig. 4

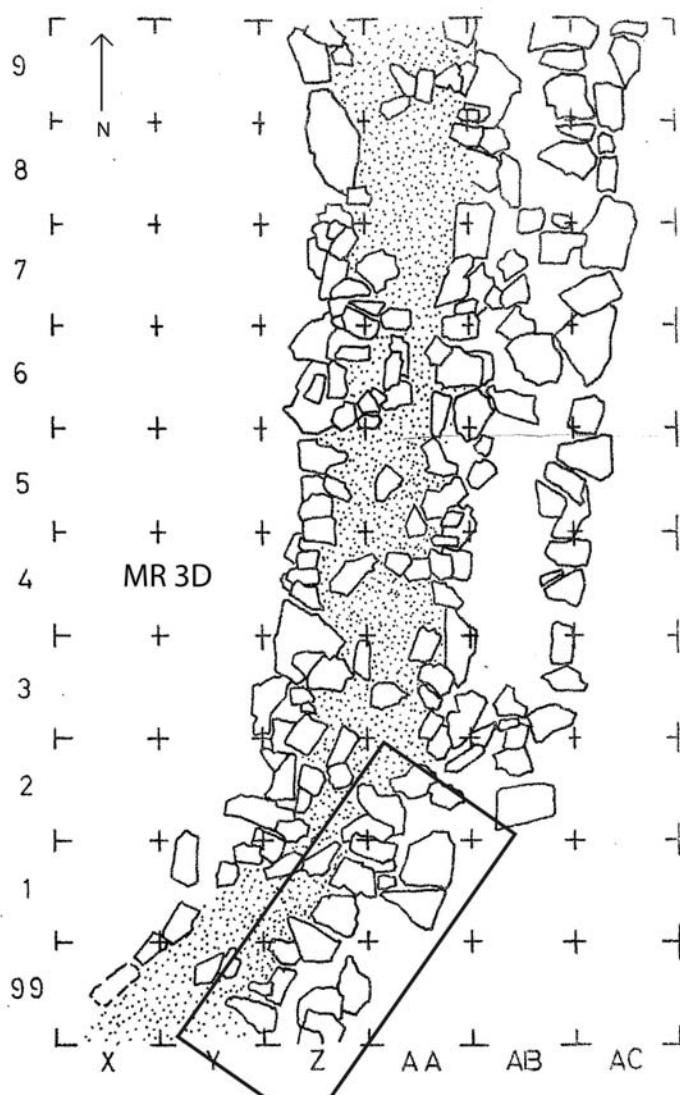
Description

Ce segment est particulier par rapport au reste de la structure, mais je choisis de le ranger dans le parement MR3 car il semble avoir le même rôle.

Il est positionné à l'extérieur de l'enceinte et semble contenir par endroit celui-ci.

Il est disposé en trois segments de 1, 2 et 4 blocs. Les blocs sont volumineux et semblent agir avec l'enceinte. En effet, les 4 blocs dans le carré Z99 agissent sur l'enceinte, car celle-ci concède un léger retour vers l'intérieur.

On peut donc se poser légitimement la question : qui a été construit en premier? Le mur d'enceinte ou ces 4 blocs-ci? En tout cas, comme le reste de la structure 3, il semble disposer à contenir l'enceinte par rapport à la pente, même si celui-ci est beaucoup moins large et ne semble pas à double parement.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna 1983, fig. 4

Hautes-Alpes

Chichin III - Freissinières (150 à 161)

Faravel VIIIId - Freissinières (162 à 169)

Faravel XIX - Freissinières (170 à 179)

Lac des Lauzons II - Champoléon (180 à 182)

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 3,6

Largeur en m 0,4

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 à 2 assises

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

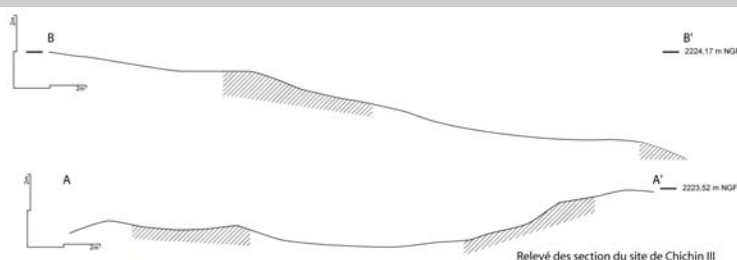
Jonction

MR2

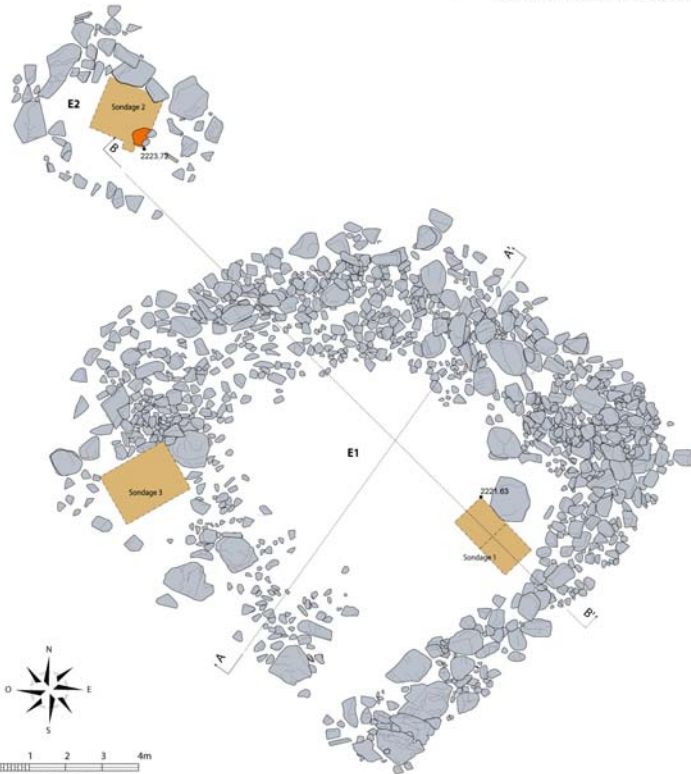
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

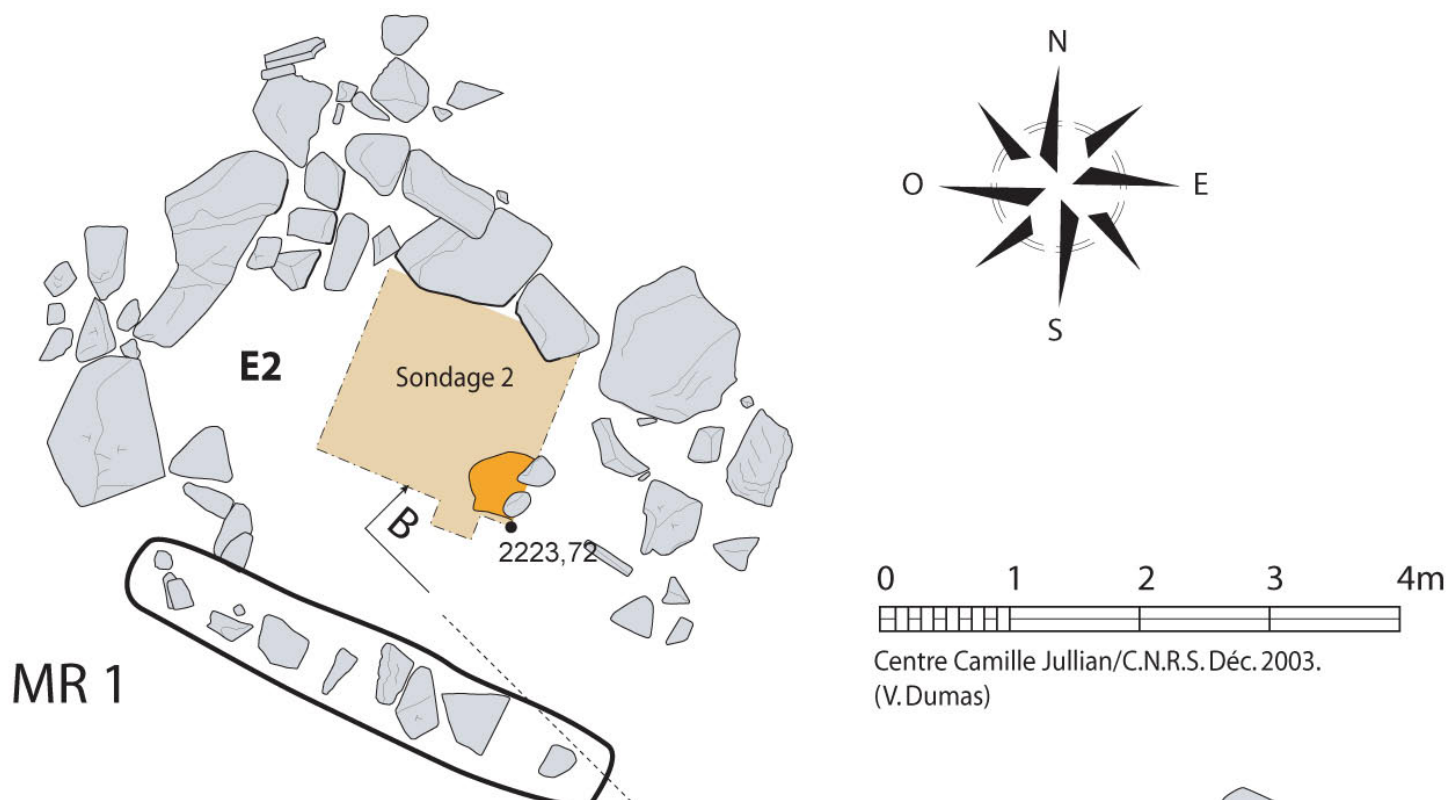
Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Description

Cette cabane rectangulaire est implantée sur un petit replat, en position dominante par rapport à l'enclos. Les datations carbone 14 calibrées peuvent affirmer la contemporanéité des deux ensembles. Ce mur correspond à la cabane datée entre 2580 et 2340 av. n. è. , tandis que l'enclos est daté entre 2460 et 2200 av. n. è.

Le mur sud-ouest de la cabane rectangulaire est peu documenté. Cela est dû au fait qu'un simple sondage a eu lieu dans cette structure, et que l'emprise du sédiment est telle que l'on voit juste quelques pierres émerger.

Ce mur est peu large et semble peu résistant comparé aux trois autres murs de la cabane, malgré son appareillage en boutisse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m 3,7

Largeur en m 0,9

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation 1 à 2 assises

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 1,1*0,9

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

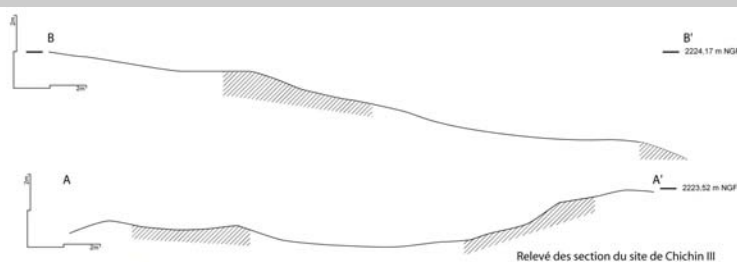
Jonction

MR1, MR3

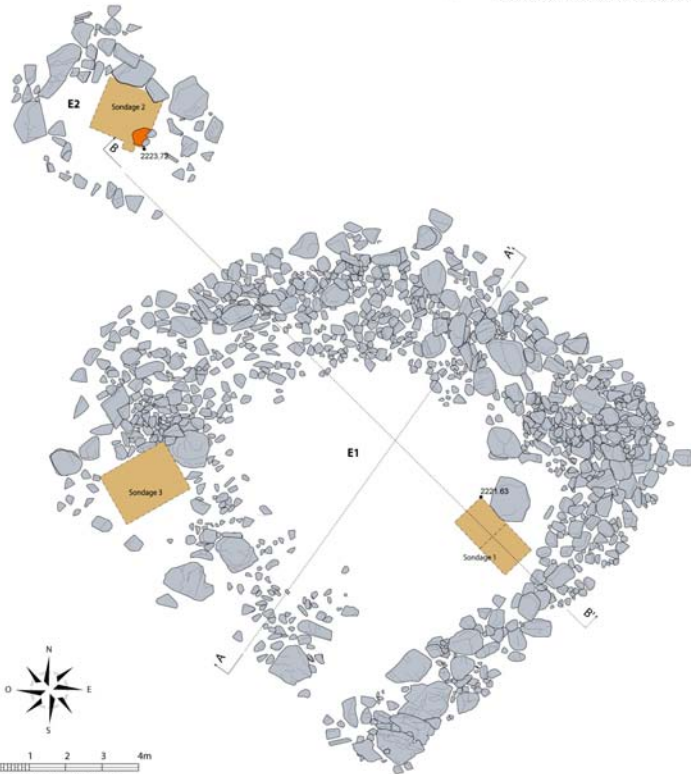
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III



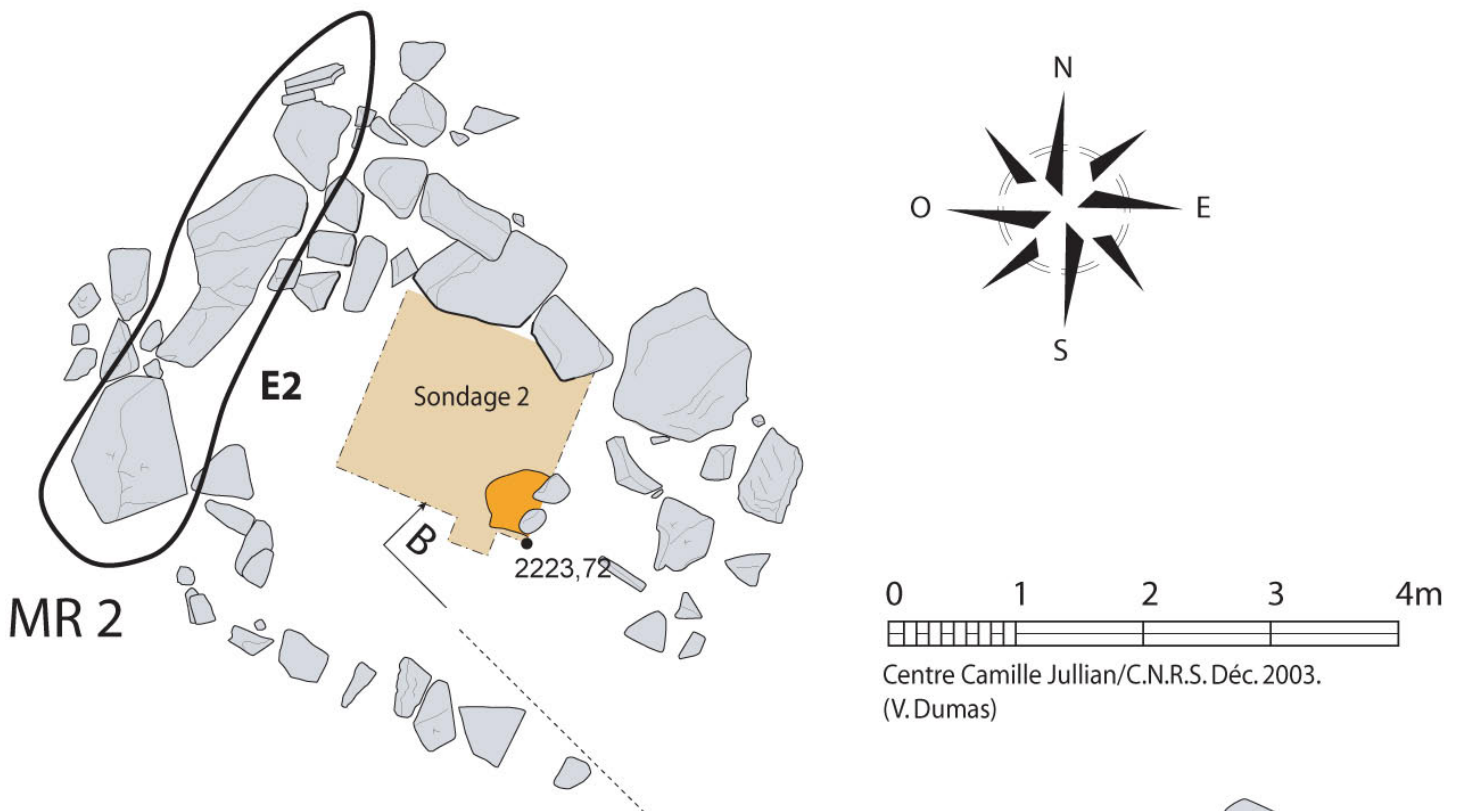
Situation sur le site

Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Description

Ce mur n'est composé que de trois grands blocs, en position oblique ou de chant, et disposés en carreau. De part et d'autre de ce mur, on retrouve quelques petits amoncellements de pierres, peut-être résidus d'une architecture plus complexe pour le bas de la fondation.

L'absence de fouille ou de sondage sur ce parement ne renseigne pas sur son implantation stratigraphique, et donc la contemporanéité de l'ensemble des murs de la cabane n'est pas prouvée.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIÈRES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 4,0

Largeur en m 0,8

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 à 2 assises

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,5

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

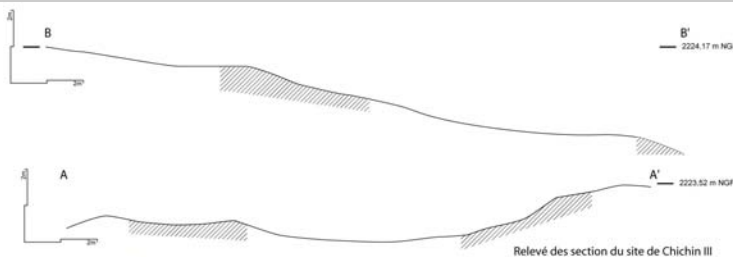
MR2, MR4

Situation stratigraphique

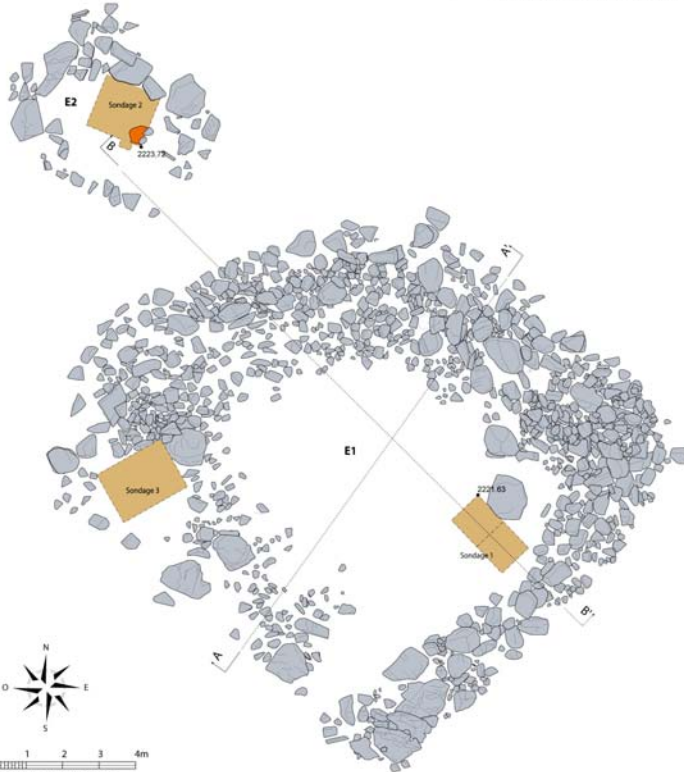
sur le substrat

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

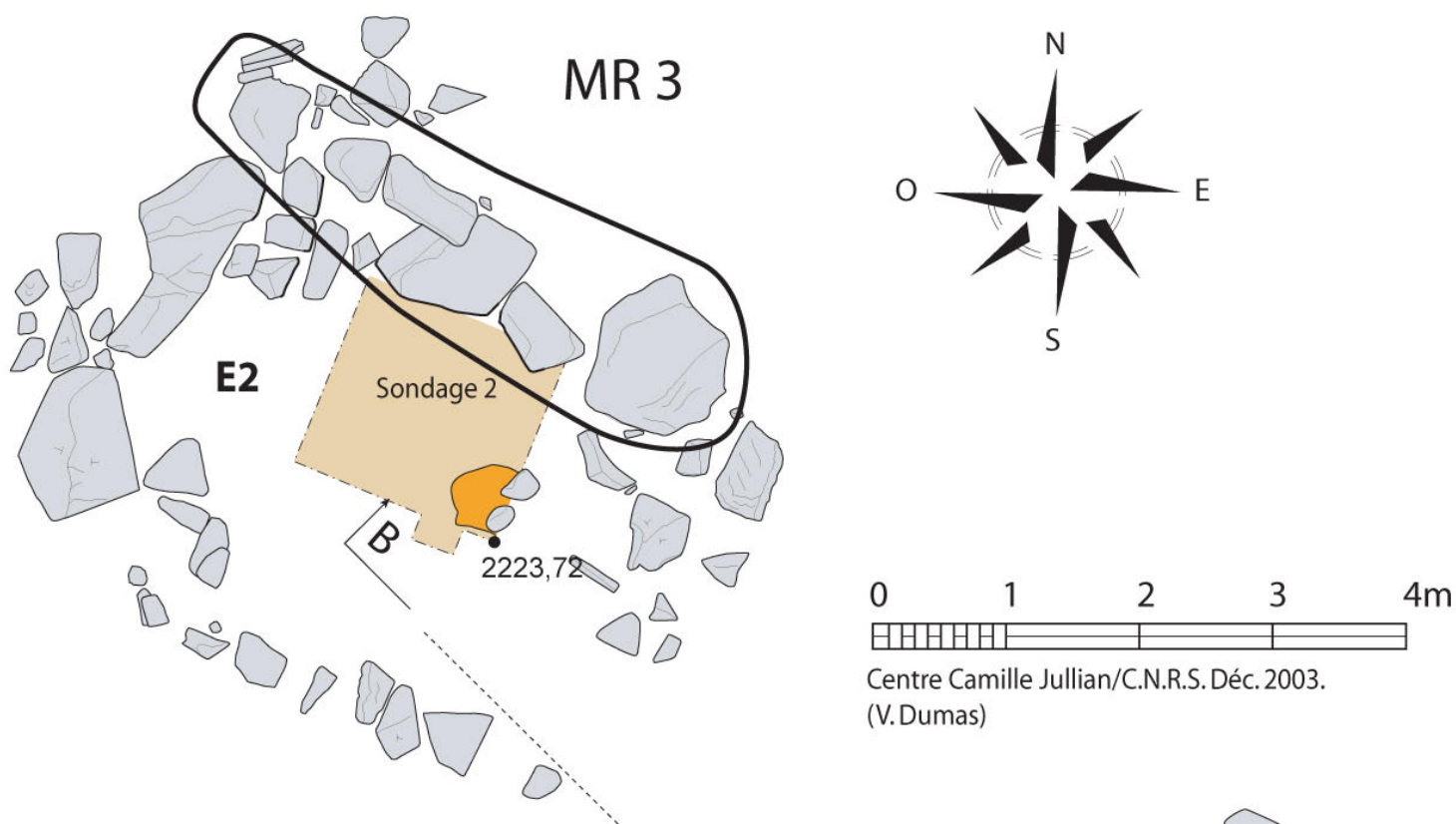
Description

Ce mur de cabane est une nouvelle fois assemblé sur un simple parement. La construction est surtout en boutisse, mais les blocs en carreaux sont quand même bien présents.

Deux choix hypothétiques se posent à nous dans cette structuration. Soit ce mur est bien présent sur toute la longueur décrite, soit il n'est présent que sur l'ampleur du sondage 2 et sur le bloc au nord-est. Dans ce cas-là, le mur n'excéderait pas trois blocs, et les pierres adjacentes appartiendraient aux murs MR2 et MR4.

Ce mur est le seul renseigné sur le nombre d'assises et l'implantation stratigraphique, car c'est le seul bénéficiant du sondage.

Un foyer est de nouveau trouvé en place dans cette cabane, comme on en retrouve un dans toutes les cabanes de sites d'alpages. Mais contrairement à d'autres sites, celui-ci ne semble pas disposé contre un mur, ou sinon MR4 est beaucoup plus large dans le bas de sa fondation.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

destructuré

Appareillage et type d'assise
majoritaire

?

Longueur en m 2,6

Largeur en m 1,6

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,4

Remplissage interne

décimétrique et
pluridécimétriqueTranchée de
fondation

Calage

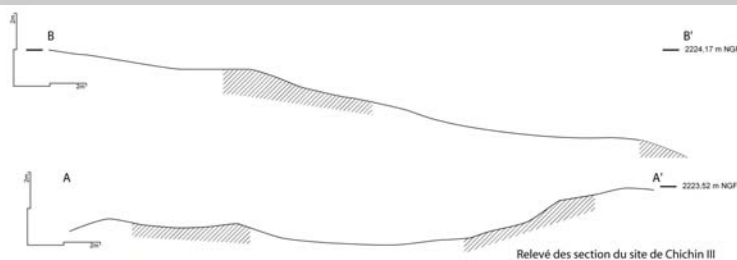
Jonction

MR3

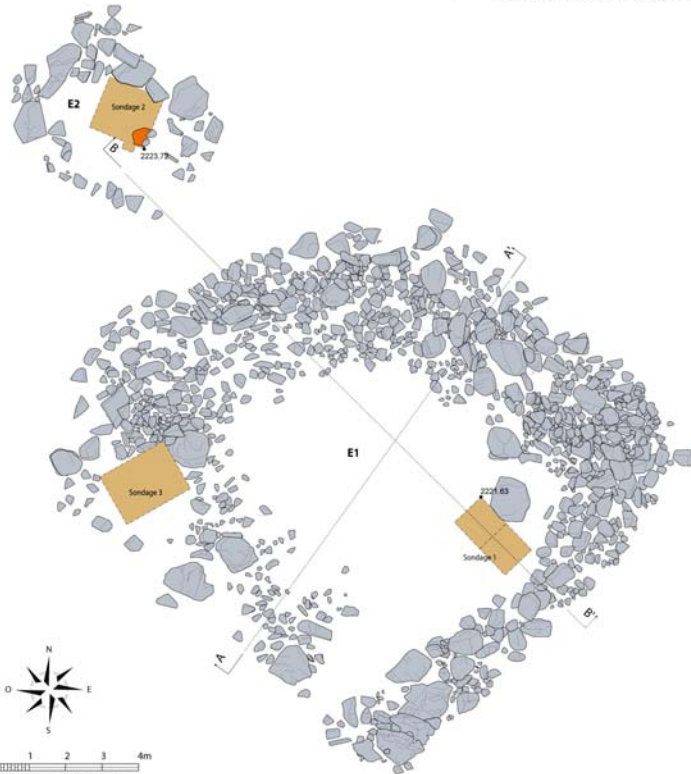
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III



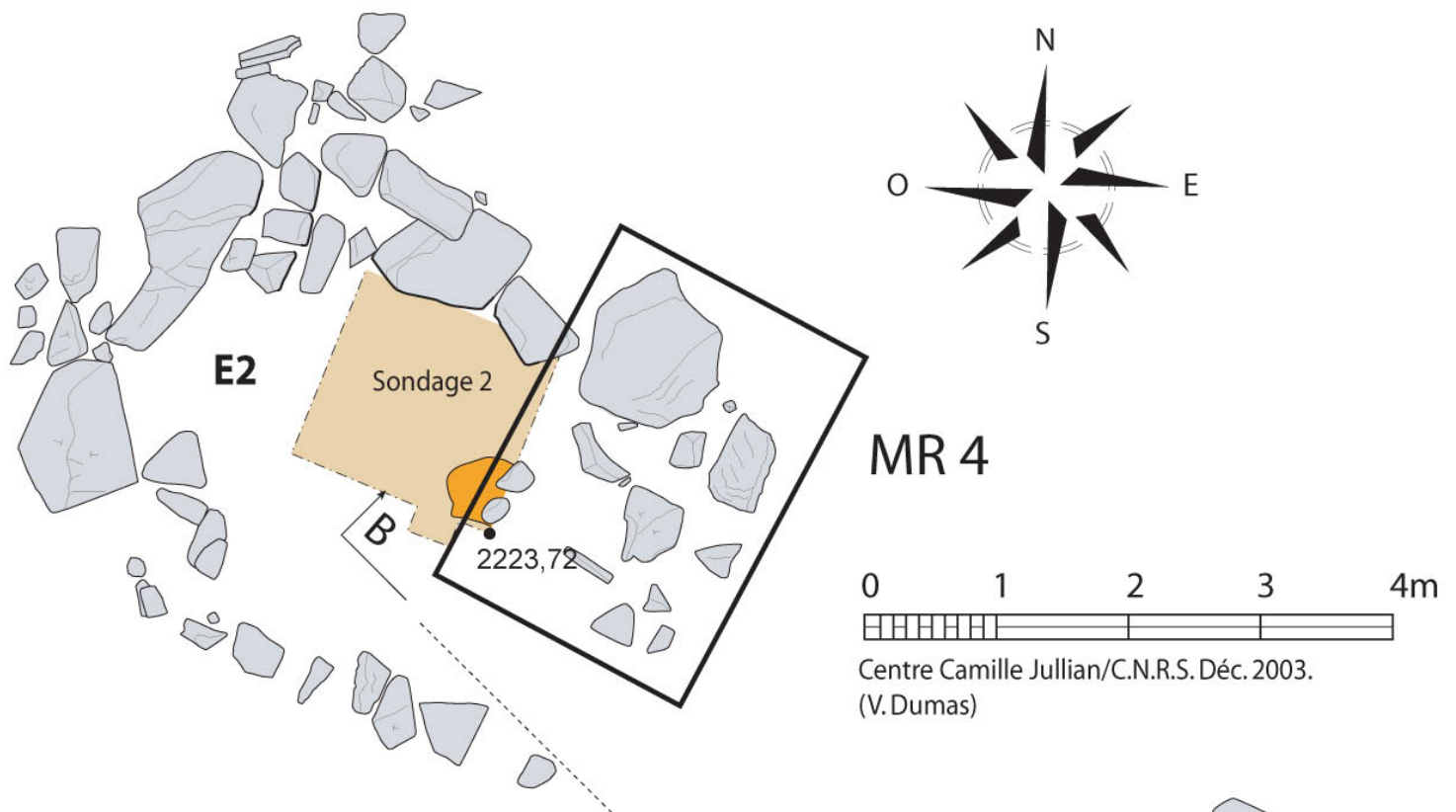
Situation sur le site

Description

Ce dernier mur de la cabane nous apparaît fort déstructuré sur les plans, mais étant non fouillé, il est fort possible qu'il soit en fait comme MR2 ou MR3.

On retrouve peu de gros blocs comme dans ses deux derniers, mais tout comme MR1, de petits blocs sont plus souvent utilisés.

Les quelques pierres visibles semblent montrer *a priori* un mur plus large que les autres et peut-être pas en simple parement. Il faut également parler du fait que MR4 et MR1 ne se rejoignent pas, et que l'entrée doit donc être placée entre les deux.



0 1 2 3 4m

Centre Camille Jullian/C.N.R.S. Déc. 2003.
(V. Dumas)

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

destructuré

Appareillage et type d'assise
majoritaire

?

Longueur en m

9

Largeur en m

3,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

plusieurs assises

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1,2*1 et 0,4*0,2

Remplissage interne

décimétrique et
pluridécimétriqueTranchée de
fondation

Calage

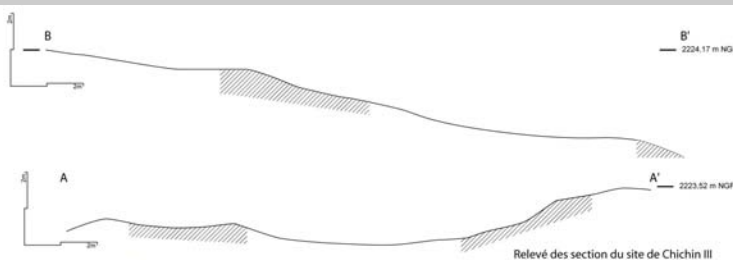
Jonction

MR 6

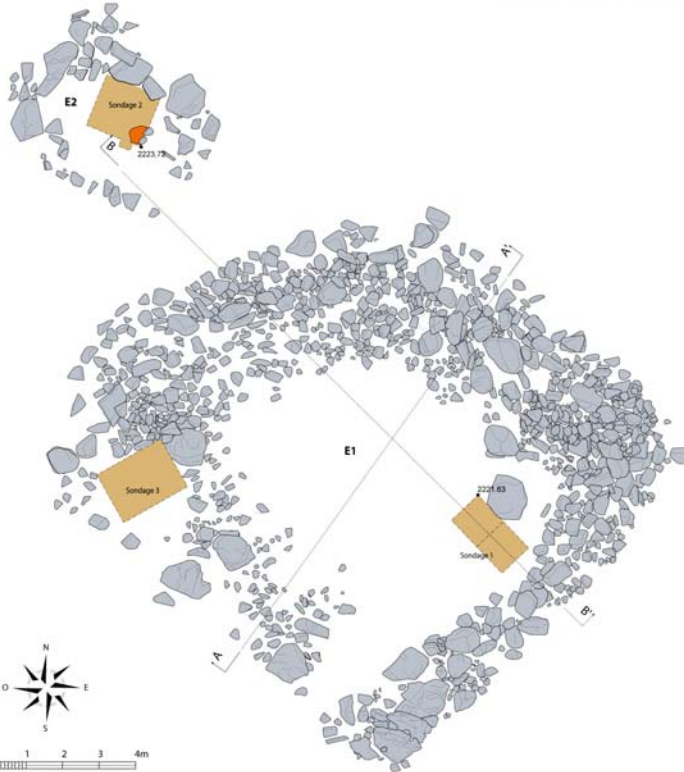
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III

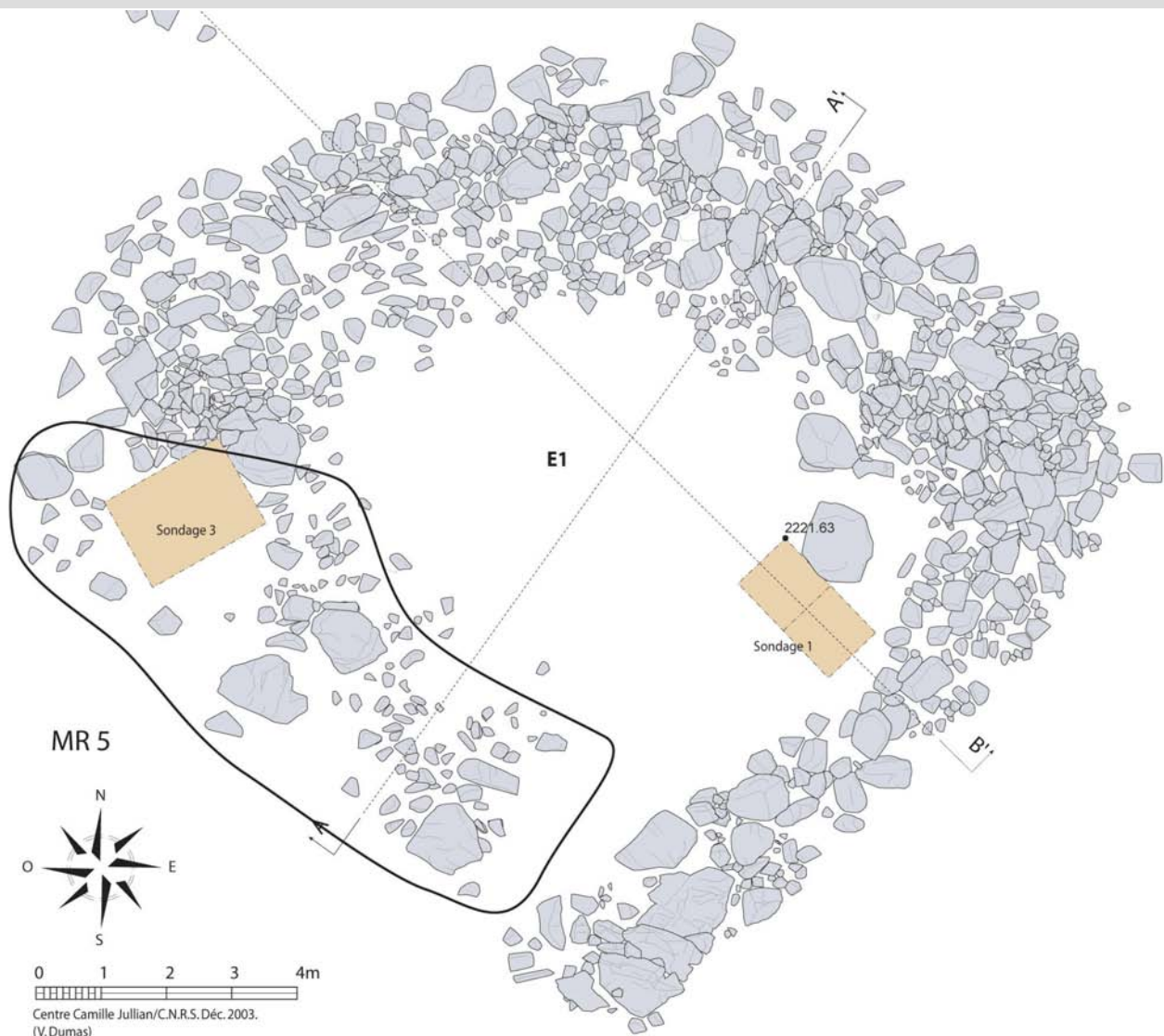


Situation sur le site

Description

Ce mur déstructuré est celui qui ferme l'enclos vers le sud-ouest.

Celui-ci contient de très grands blocs et des beaucoup plus petits, sans grande structuration évidente. Les pierres placées à l'extérieur semblent être plutôt disposées en carreau.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

3,2

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

plusieurs assises

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,8

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

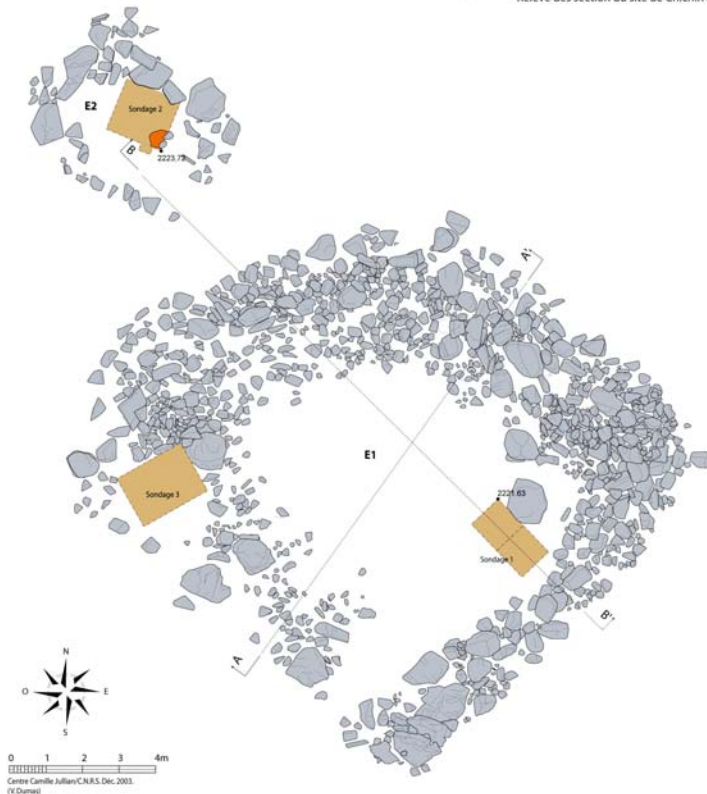
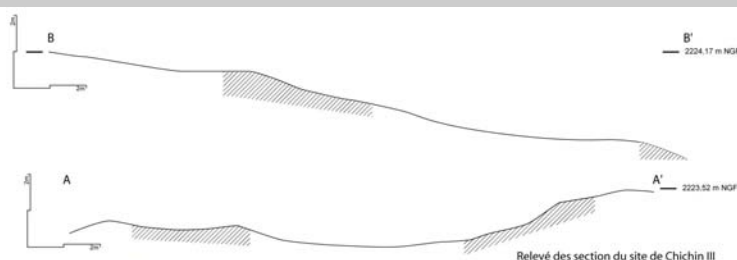
Jonction

MR5, MR7

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



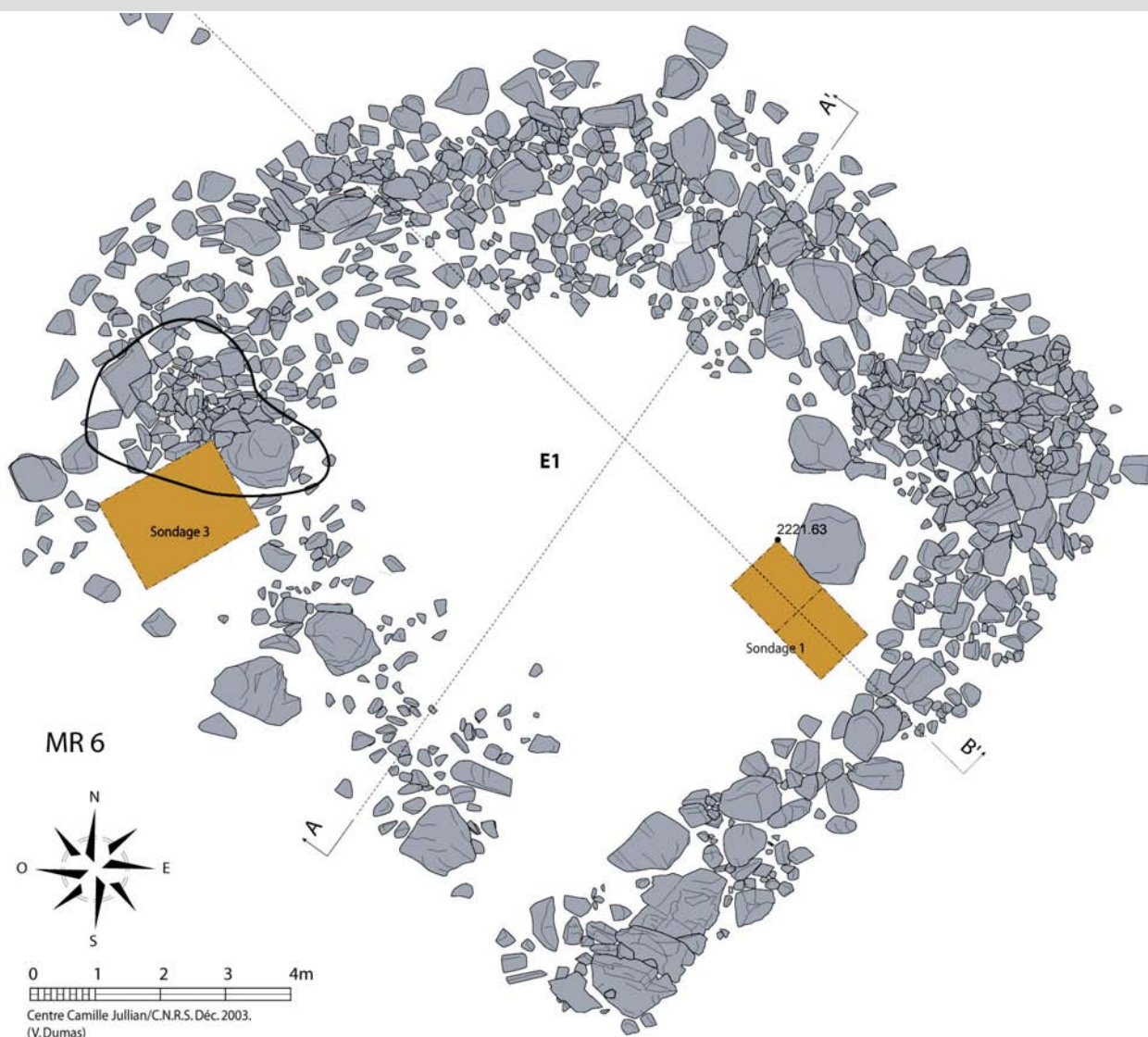
Situation sur le site

Description

Ce mur semble avoir une structuration et se met en place de manière perpendiculaire au précédent. On perçoit très bien un alignement de 5 dalles pour la partie ouest du mur, le parement interne restant quant à lui plus mystérieux.

Les blocs utilisés à l'ouest sont presque aussi larges que longs, donc ne permettent pas de choisir entre le carreau et la boutisse. Mais les quelques dalles, qui ont une forme plus rectangulaire, sont soit en carreau soit en position oblique.

Le gros bloc à l'extrémité nord-est du sondage 3 doit participer au parement interne de l'enclos. Le gros amas de petites pierres entre ces gros blocs décrivant les deux parements doit faire partie du remplissage interne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure anguleux

destructuré

Technique de construction

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m

7

Largeur en m

1,5

Orientation

est-ouest

Élévation

plusieurs assises

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,2

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

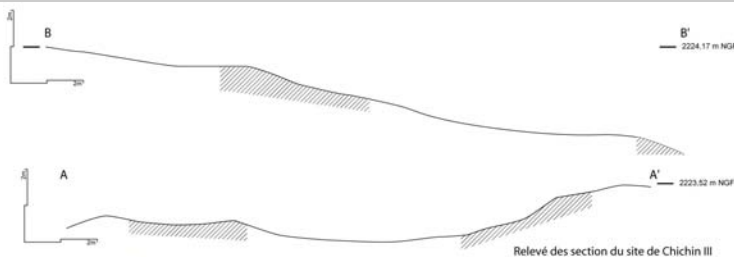
Jonction

MR6, MR8A, MR8B

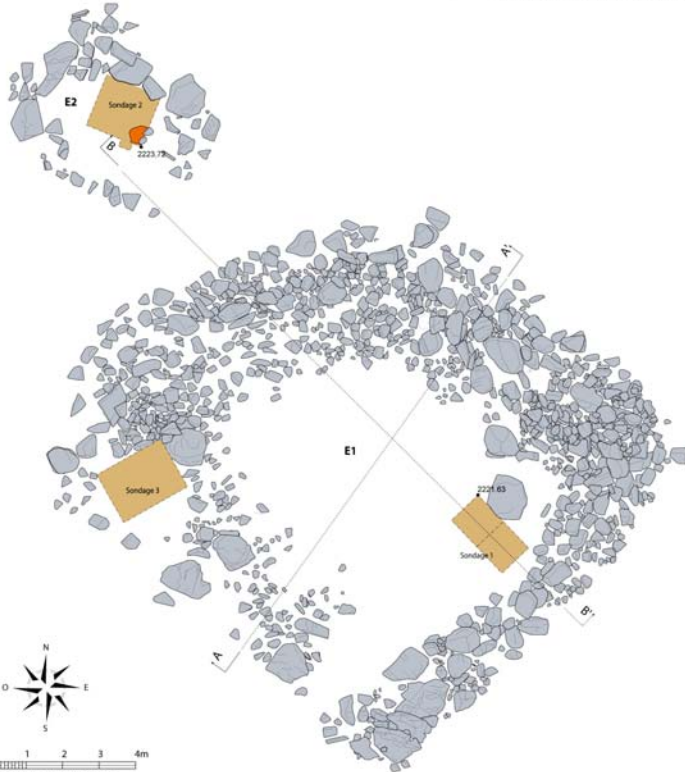
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocchi 2002;
 K. Walsh, F. Mocchi 2003



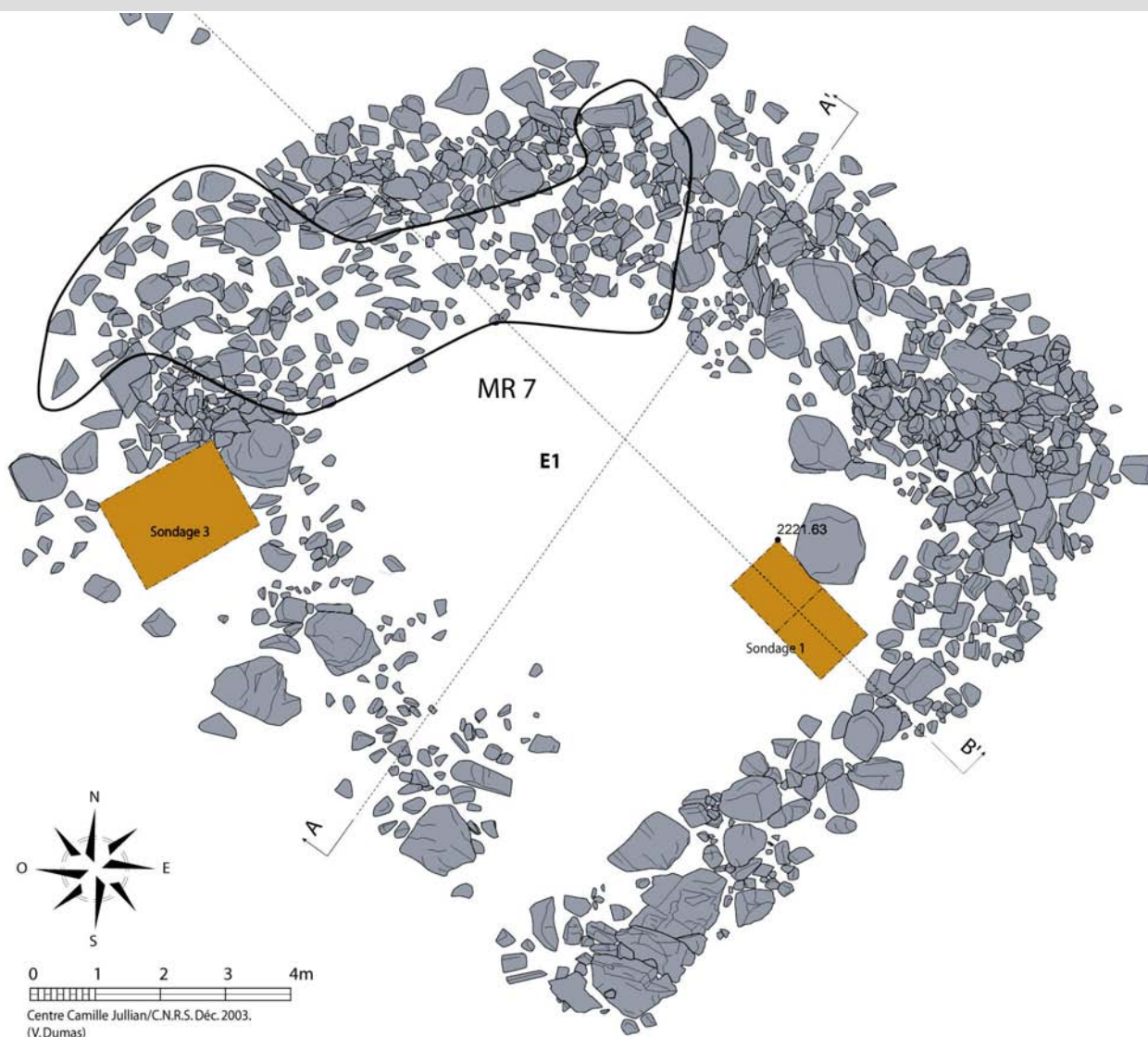
Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

Description

Ce mur ou cette partie de mur correspond à une partie de la structure qui semble plus lâche, où les pierres sont moins proches les unes des autres, ce qui donne une apparence déstructurée. Sur la portion de ce mur qui est à l'extérieur, celle proche de la cabane, on remarque que le parement est en carreau de chant, mais on ne retrouve pas cette même structuration pour le parement interne. Comme le mur précédent, on ne semble pas avoir porté de grand soin pour l'intérieur de l'enclos. Le tracé de cette structure est très anguleux, produisant deux grandes courbes. Si l'on regarde dans le détail, on peut voir quelques structurations dans le mur. Par exemple un effet de scission paraît au centre du mur, la courbe s'arrêtant brusquement, et le mur repartant dans un autre sens de façon linéaire. On pourrait également voir une autre structuration vers le nord-est, comme un double parement sans remplissage qui se terminerait par une dalle en boutisse parpaigne.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

Parement sud : carreau. Parement nord : boutisse

Longueur en m 4,7

Largeur en m 1,5

Orientation est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation plusieurs assises

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,4

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

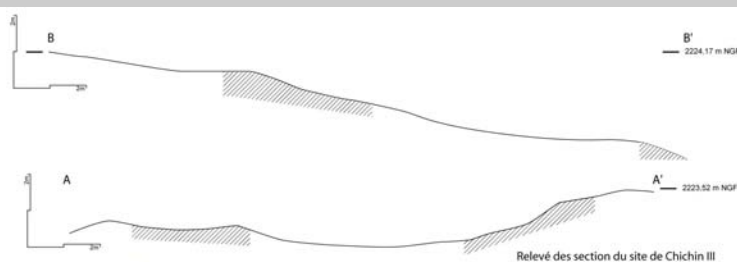
Jonction

MR 7

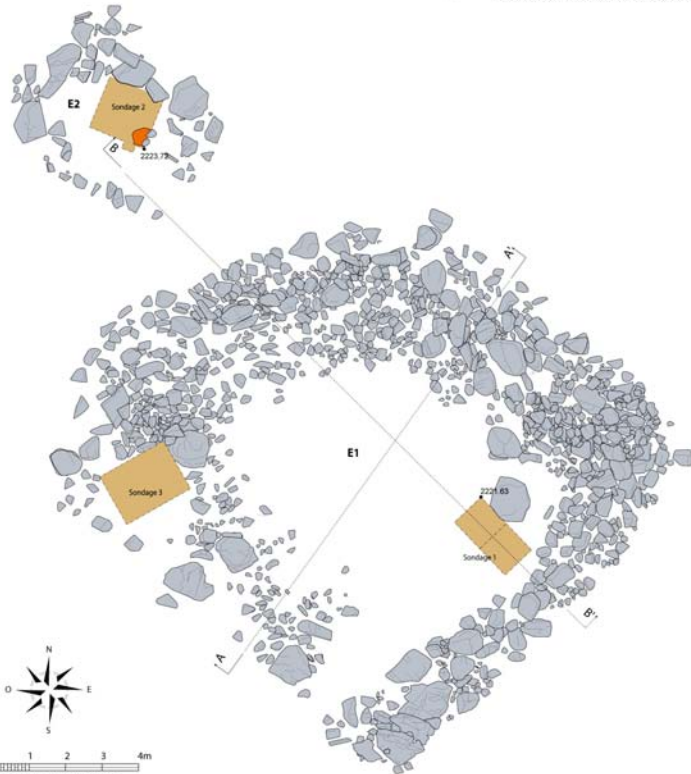
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III



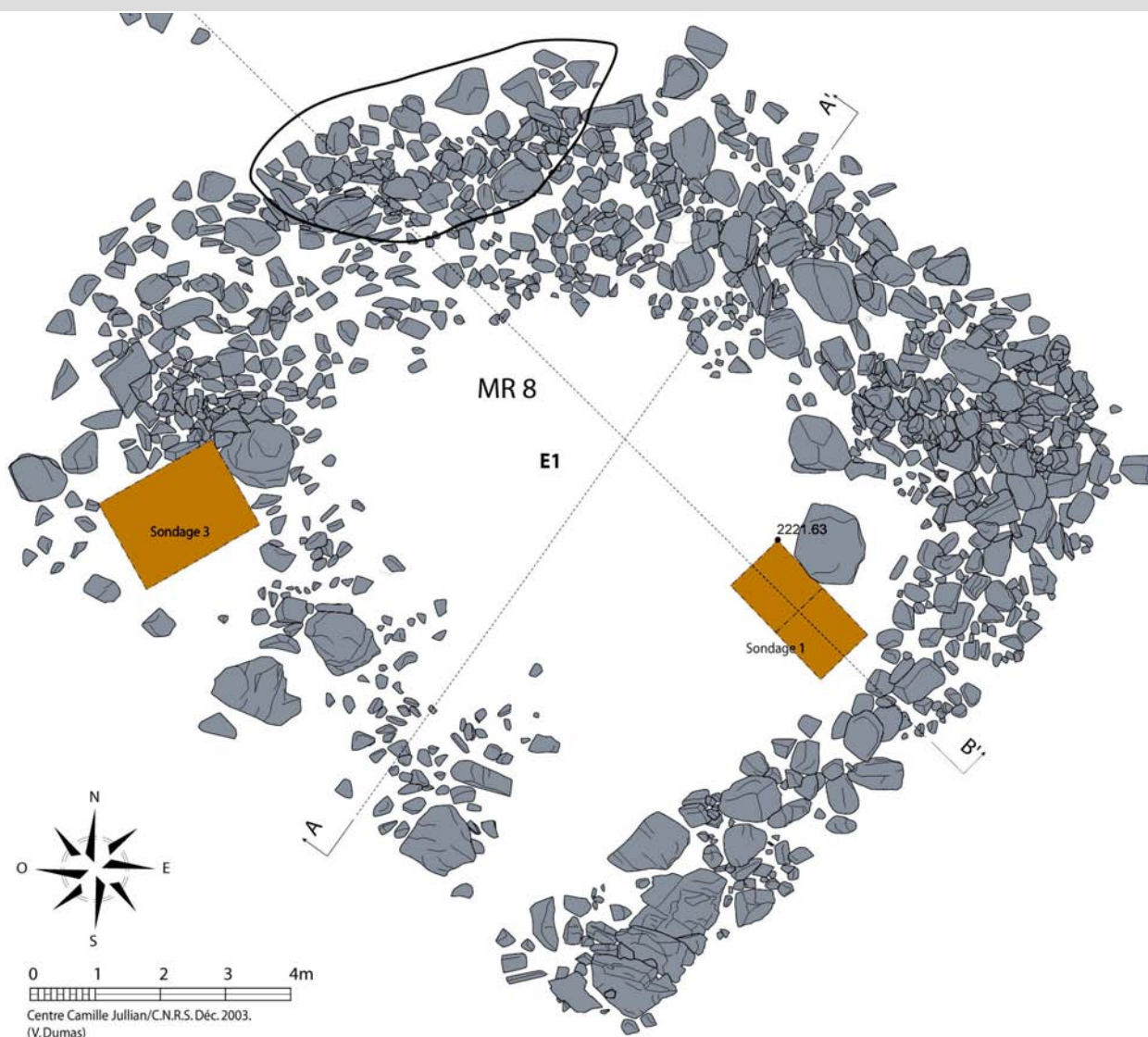
Situation sur le site

Description

La forme de cette structure est déterminée d'une part, par la forme de MR7 et d'autre part, par la forme externe de l'enclos, qui est assez régulière. Cette structure a donc une forme de demi-ellipse.

Le parement nord semble plutôt en boutisse et reste linéaire, alors que le parement sud est courbe et est majoritairement en carreau, au contact de MR7.

Le remplissage à cet endroit est plus conséquent que celui de MR7. Ceci est peut-être dû au fait que MR7, sur toute sa longueur est construit sur un terrain relativement en planimétrie, alors que le mur décrit ici à une forte pente vers le nord, très visible sur la courbe de niveau.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

triple parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

9

Largeur en m

4

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

plusieurs assises

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,5

Remplissage interne

décimétrique et
pluridécimétriqueTranchée de
fondation

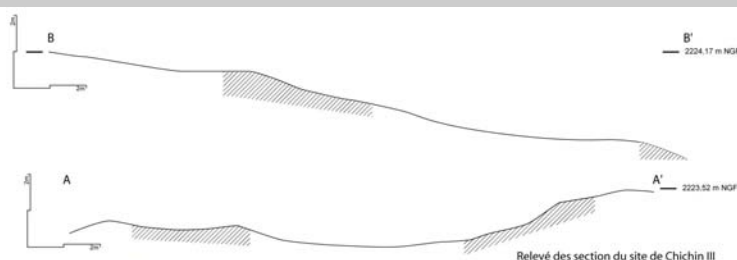
Calage

Jonction

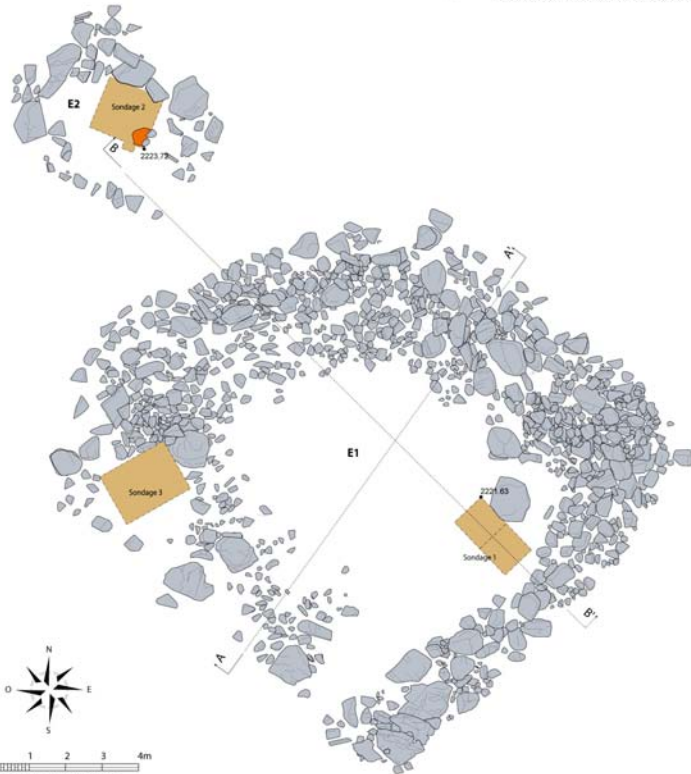
MR7, MR10

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocchi 2002;
K. Walsh, F. Mocchi 2003

Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

Description

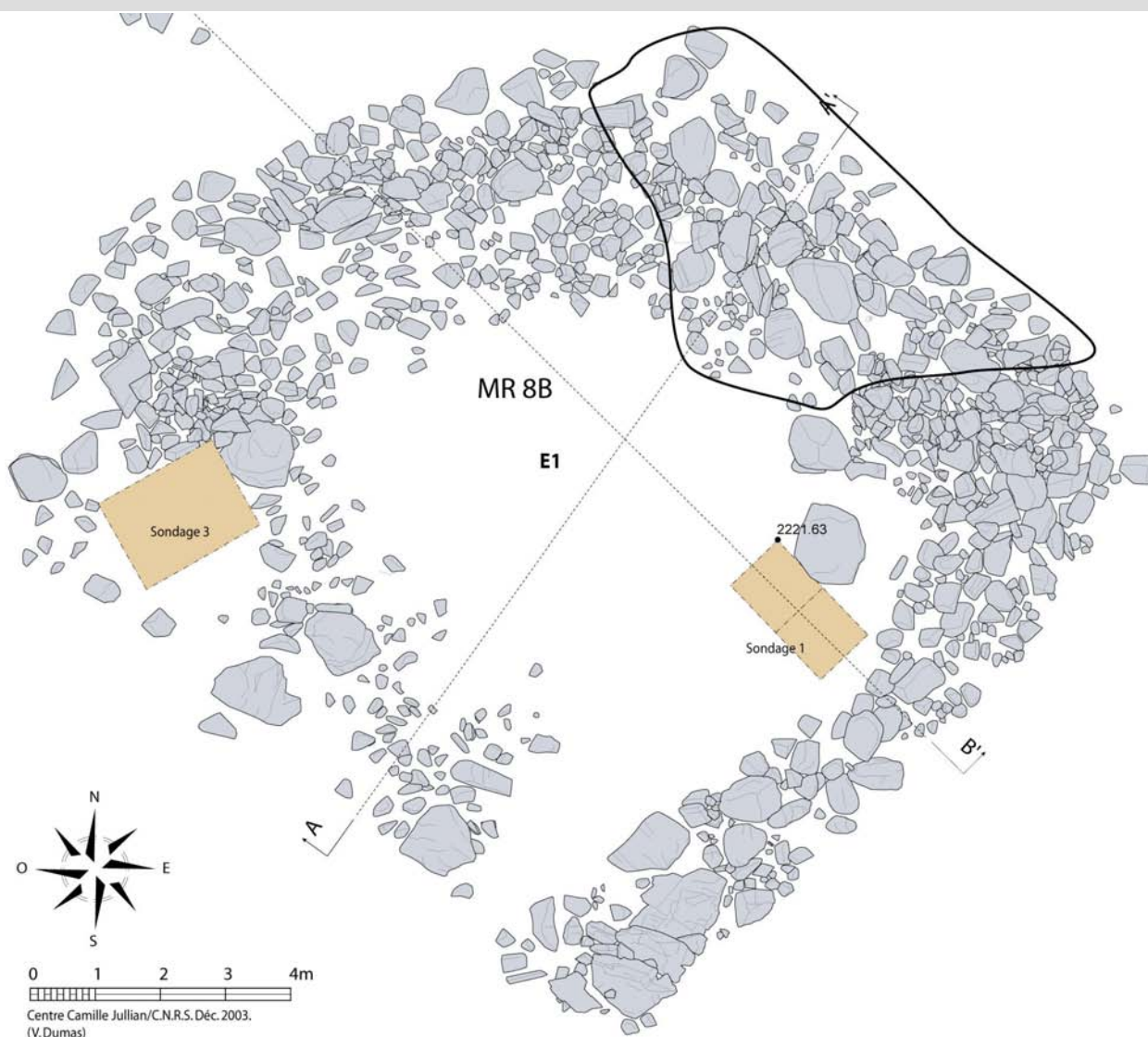
Cette structure est assez étrange, d'où le vocabulaire de triple parement, alors que ce n'est pas un triple parement pur. En toute logique, un triple parement n'utilise pas de remplissage interne, mais ici, on remarque trois alignements de gros blocs, qui ne sont pas forcément parallèles, et qui ont entre eux des pierres plus petites jouant sans doute le rôle de remplissage interne.

Les deux grands blocs à l'extérieur de l'enclos, le plus au nord, doivent servir de boutisse occidentale au mur.

Le parement nord n'est pas vraiment matérialisé par des pierres, mais par la forme de la structure.

Par contre on remarque fort bien l'alignement de dalles au centre ; le second part de cet ensemble et se détache vers le sud-ouest.

L'extrémité orientale de ce mur est également fortement matérialisée. On a l'apparition de beaucoup plus de blocs, de moyens modules ; le segment suivant (MR9A), change d'angle radicalement avec ce mur et une ligne de pierres, peut-être un mur en simple parement (MR10), se place entre ces deux segments.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement ouest : boutisse à plat. Parement est : carreau

Longueur en m 4,5

Largeur en m 1,1

Orientation nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation plusieurs assises

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,6*0,4

Remplissage interne centimétriques et
décimétriquesTranchée de
fondation

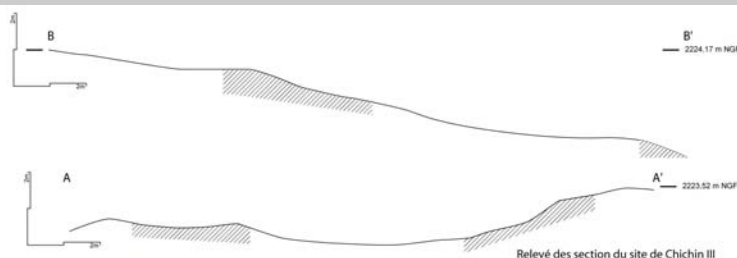
Calage

Jonction

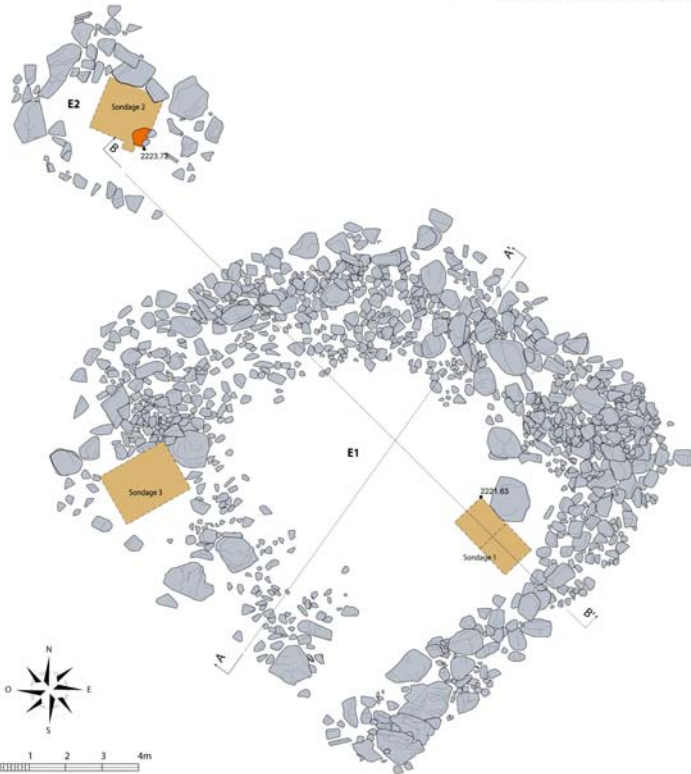
MR10, MR9B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocchi 2002;
K. Walsh, F. Mocchi 2003

Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

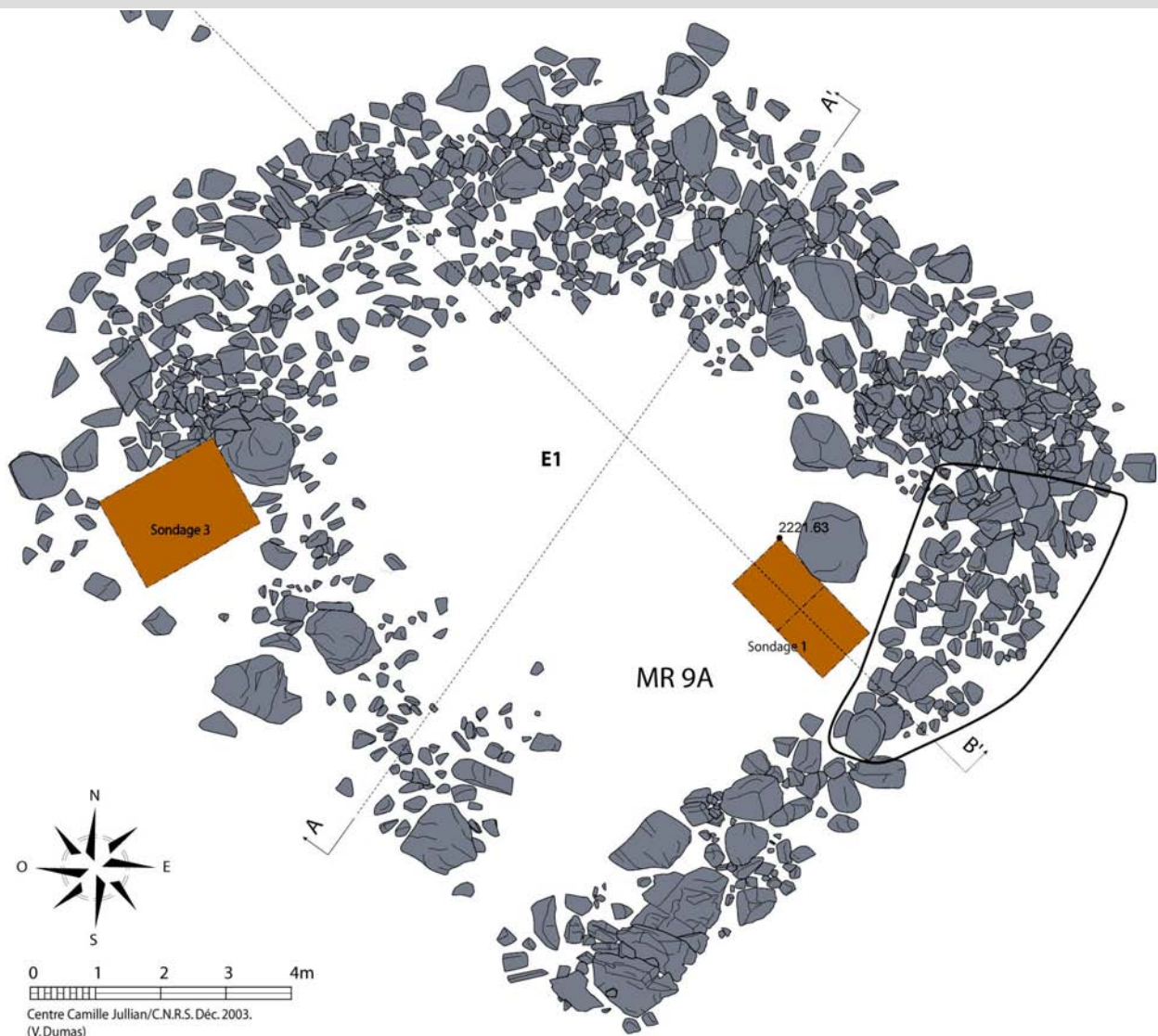
Description

Cette structure change totalement d'orientation avec la précédente.

L'effet de l'enclos est qu'il forme un triangle avec la base au nord qui est arrondie. Les deux parements de ce mur sont composés de blocs de taille moyenne et la largeur de ce mur diminue en allant vers le sud, jusqu'à ce que les pierres se chevauchent, et qu'il n'y ait plus besoin de remplissage interne.

A l'est de ce mur, on retrouve pas mal de pierres qui forment une structuration linéaire.

Tout comme le précédent on pourrait qualifier celui-ci de triple parement si l'on imagine un parement est qui contiendrait l'ensemble du mur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 5,5

Largeur en m 2,2

Orientation nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation plusieurs assises

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,7*0,6

Remplissage interne centimétriques et
décimétriquesTranchée de
fondation

Calage

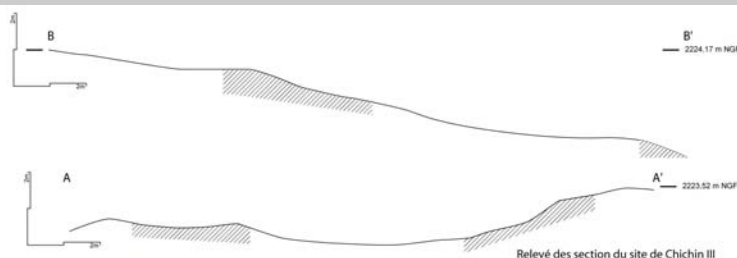
Jonction

MR9A

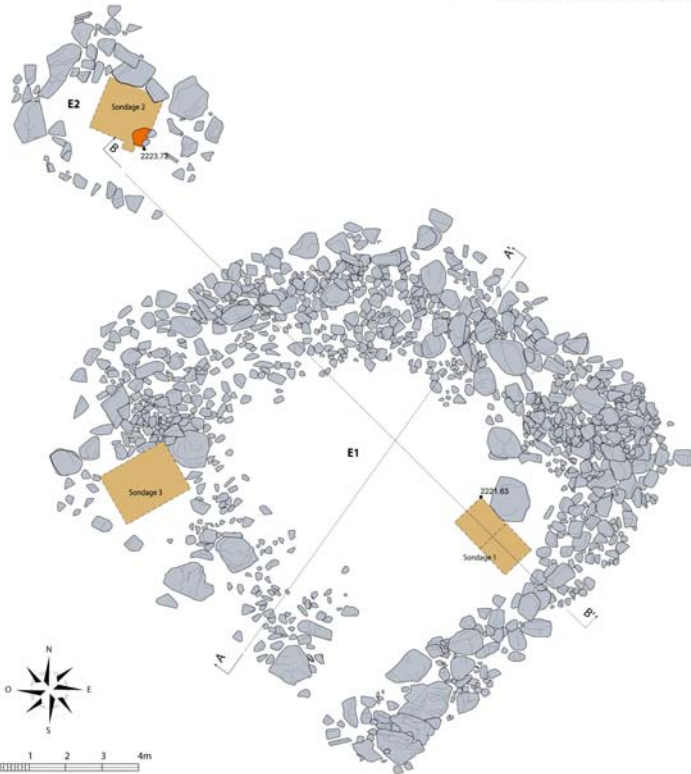
Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002;
 K. Walsh, F. Mocci 2003



Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

0 1 2 3 4m
 Centre Camille Julian/C.N.R.S. Déc. 2003.
 (Y. Dumas)

Description

Cette partie de mur, dans l'alignement de MR9A, est l'extrémité sud-est de l'enclos.

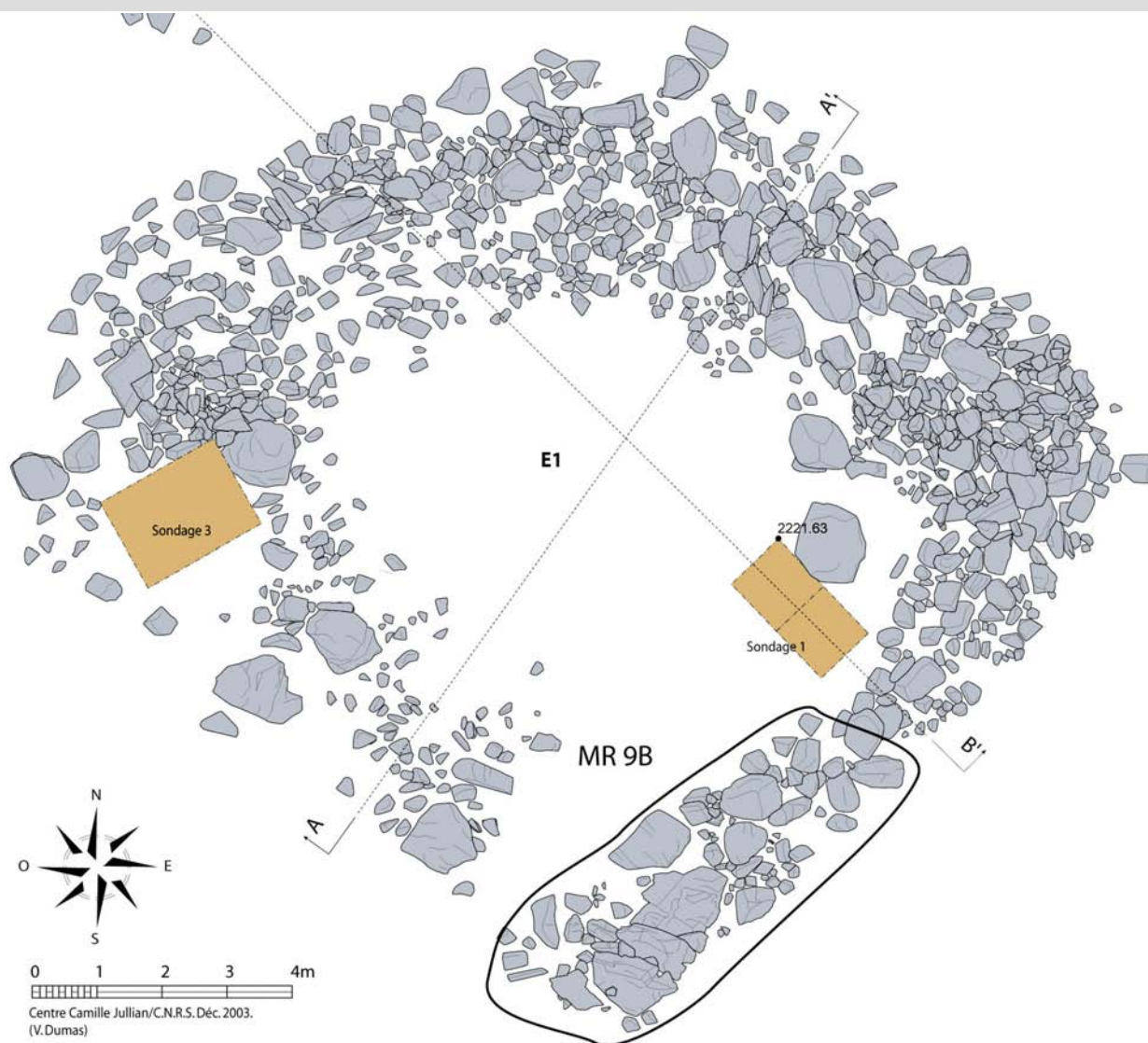
Nous y retrouvons le même phénomène que le segment précédent, sauf que le mur s'écarte en allant vers le sud.

Nous observons également une ségrégation dans la taille des modules ; plus on s'éloigne du segment précédent, plus les modules grandissent.

On semble avoir un double parement que l'on suit depuis le début de l'emprise du mur, mais que l'on perd à l'extrémité sud-ouest du mur, au niveau du parement interne.

Il faut également noter que c'est entre cette structure et la structure MR5 que semble avoir été placée l'entrée.

Le manque d'informations dans les rapports ne permet pas d'en savoir plus.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Chichin III
 Commune FREISSINIÈRES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2230 m
 Date de fouille 2002-2003

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 3 et 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 5,2

Largeur en m 1,7

Orientation est-ouest

Élévation plusieurs assises

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,6*0,4

Remplissage interne
décimétrique et
pluridécimétriqueTranchée de
fondation

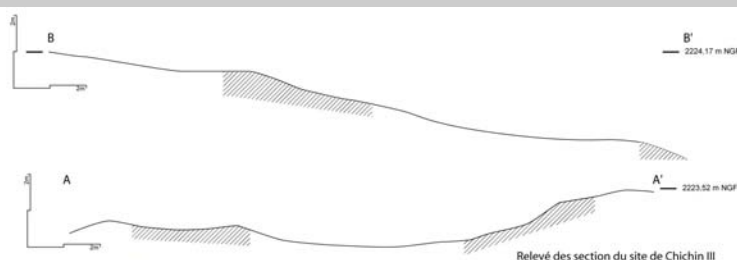
Calage

Jonction

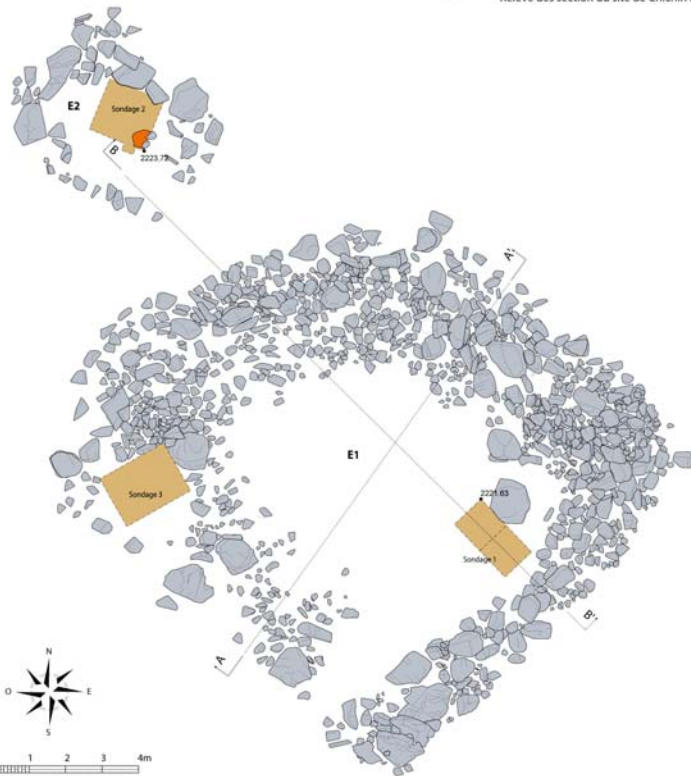
MR8B, MR9A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocchi 2002;
K. Walsh, F. Mocchi 2003

Relevé des sections du site de Chichin III



Situation sur le site

Description

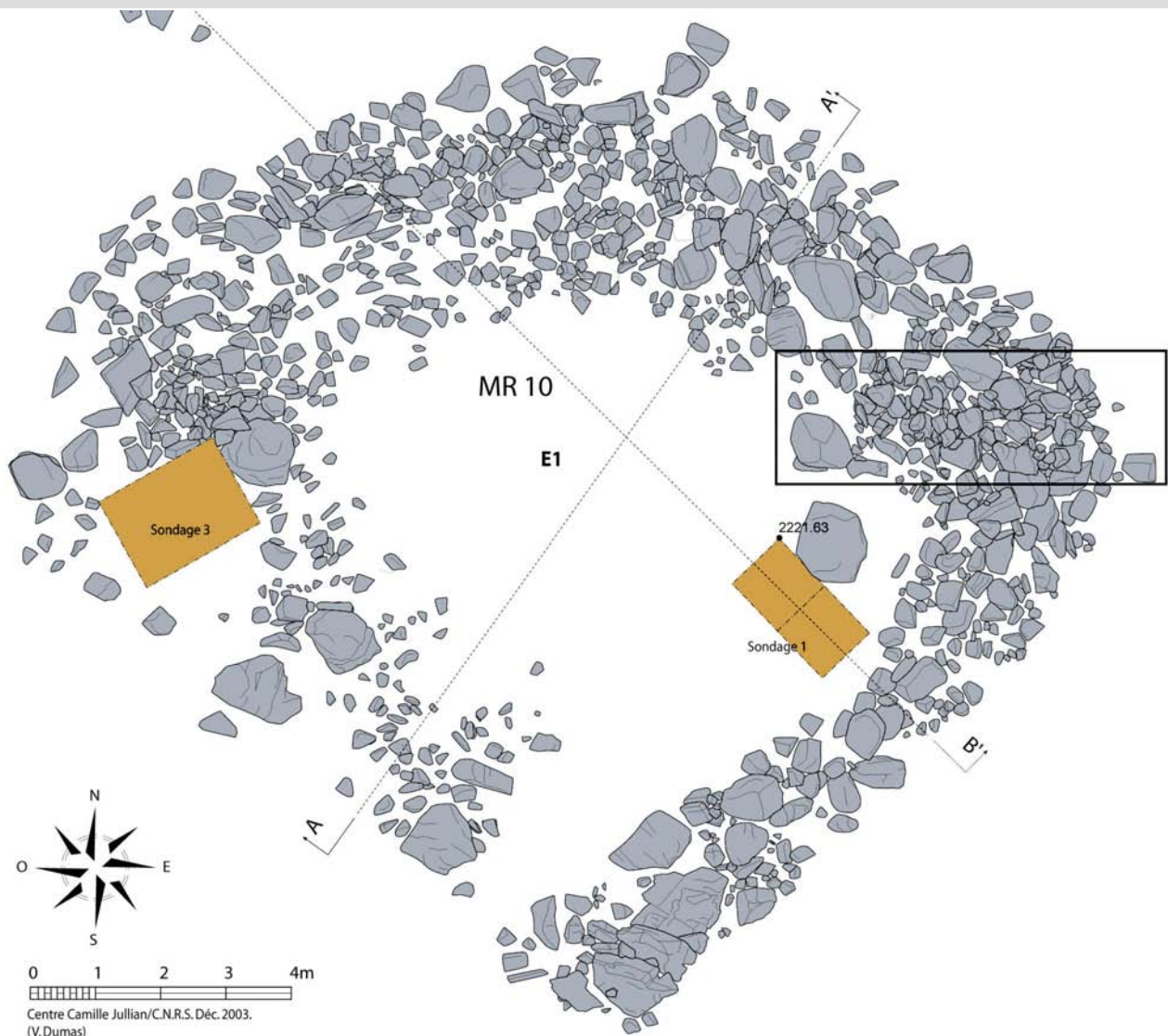
Cette structuration semble être placée au niveau du changement de pente du site.

C'est l'une des mieux structurée de l'enclos, alors que paradoxalement elle vient se poser dans une orientation inverse à l'orientation du mur de l'enclos.

Ce mur est un double parement de blocs, *a priori* avec les deux côtés en carreau.

Les modules des blocs du parement nord sont toutefois plus petits que ceux du parement sud, et moins visibles dans l'architecture de l'enclos.

Le remplissage interne est fortement marqué sur le DAO de Vincent Dumas (Walsh et Mocci 2003, fig. 24) et l'emprise de ce mur dépasse faiblement l'emprise normale de l'enclos.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh et Mocci 2003, DAO Dumas, fig. 24

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement nord : carreau de chant. Parement sud : boutisse à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

0,8

Orientation

ouest sud-ouest/ est nord-est

Élévation

1 à 3 assises

Pétrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,2

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

non

Calage

Jonction

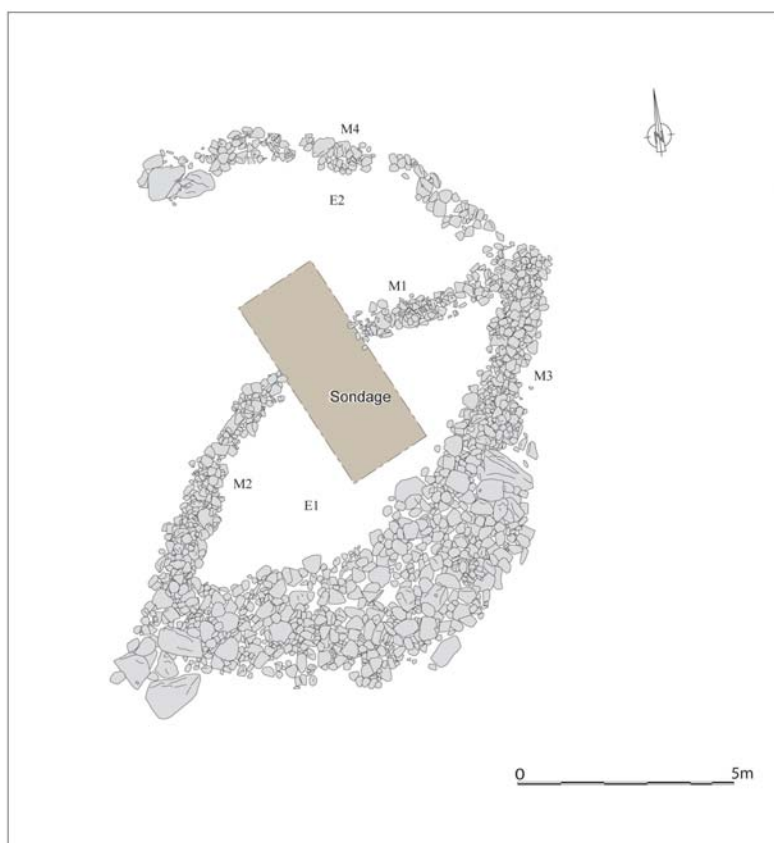
M3A, M4

Situation stratigraphique

sur le substrat, et sur et dans US 107

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002



Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Description

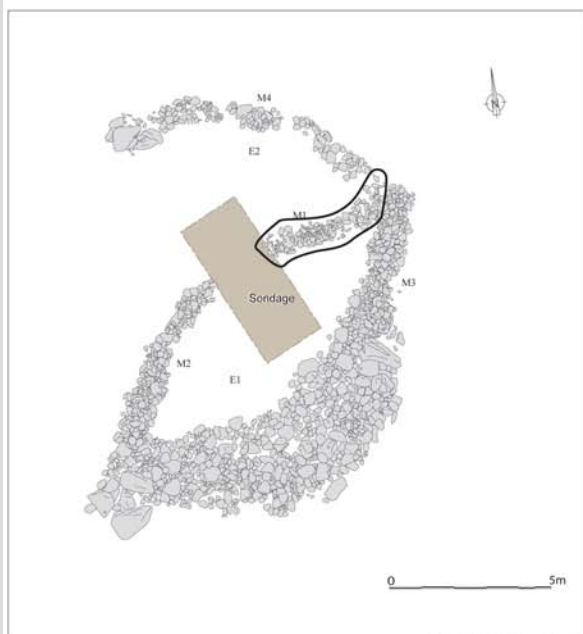
Ce mur, tout comme le mur M2, a pris appui sur des éléments naturels très favorables.

Il est installé dans une ravine, et les blocs utilisés sont ceux d'un éboulis trouvé sur place. Son architecture témoigne donc de sa topographie.

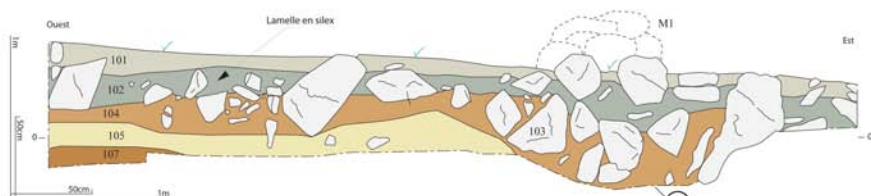
Le double parement n'a pas besoin d'être important car la ravine contient déjà les pierres. Il n'y a donc pas un fort effort d'agencement. On dénote tout de même que le parement externe à l'enclos, donc le parement nord, semble majoritairement construit en carreau de chant, et que le parement sud est plutôt construit en boutisse.

Il faut donc voir une différence d'aménagement entre l'intérieur et l'extérieur de l'enclos.

Est-ce une contrainte du relief qui modifie l'agencement, où est-ce une différence dans la perception de l'homme (entre l'intérieur et l'extérieur de l'enclos) qui a construit le mur.



V. Dumas, CNRS-Centre Caillé Arhan, juillet 1999



V. Dumas, CNRS-Centre Caillé Arhan, juillet 1999

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | US 101 : Limons avec matières organiques ; charbons et fragments de lauze | | US 105 : Argilo-limoneuse avec quelques rares cailloutis |
| | US 102 : Limons avec blocs de pierre ; charbons | | US 106 : Surface négative : ravine incisée dans dépôts de solifluxion |
| | US 103 : Gros blocs de pierre | | US 107 : Substrat argilo-gravilloneux |
| | US 104 : Argilo-limoneuse avec cailloutis | | |

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5 et fig. 6

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

7

Largeur en m

1

Orientation

nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation

1 à 3 assises

Pétrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

non

Calage

Jonction

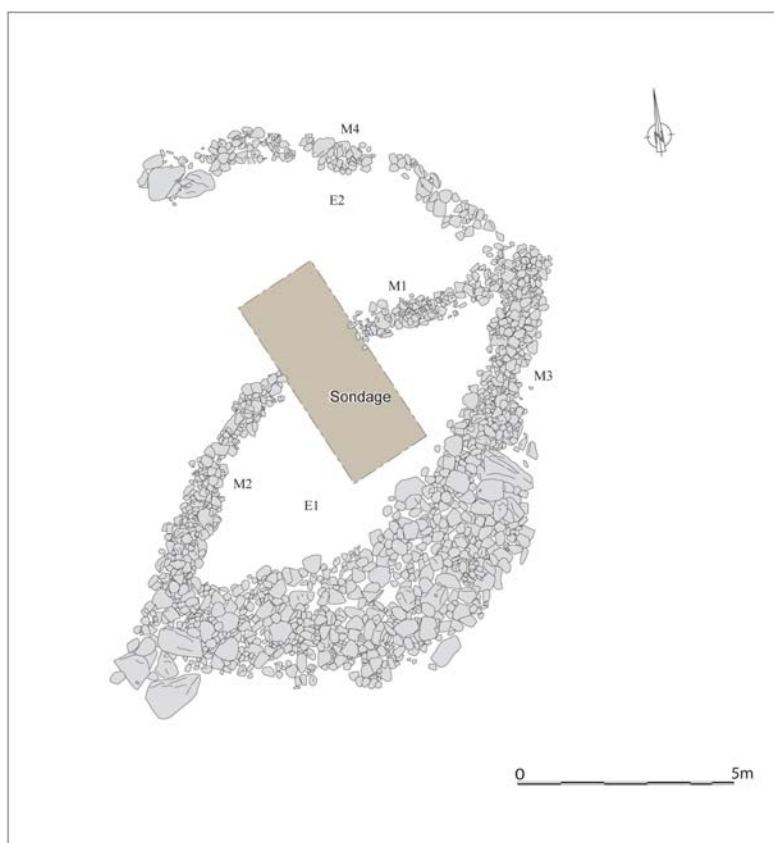
M3B

Situation stratigraphique

sur le substrat, et sur et dans US 107

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Situation sur le site

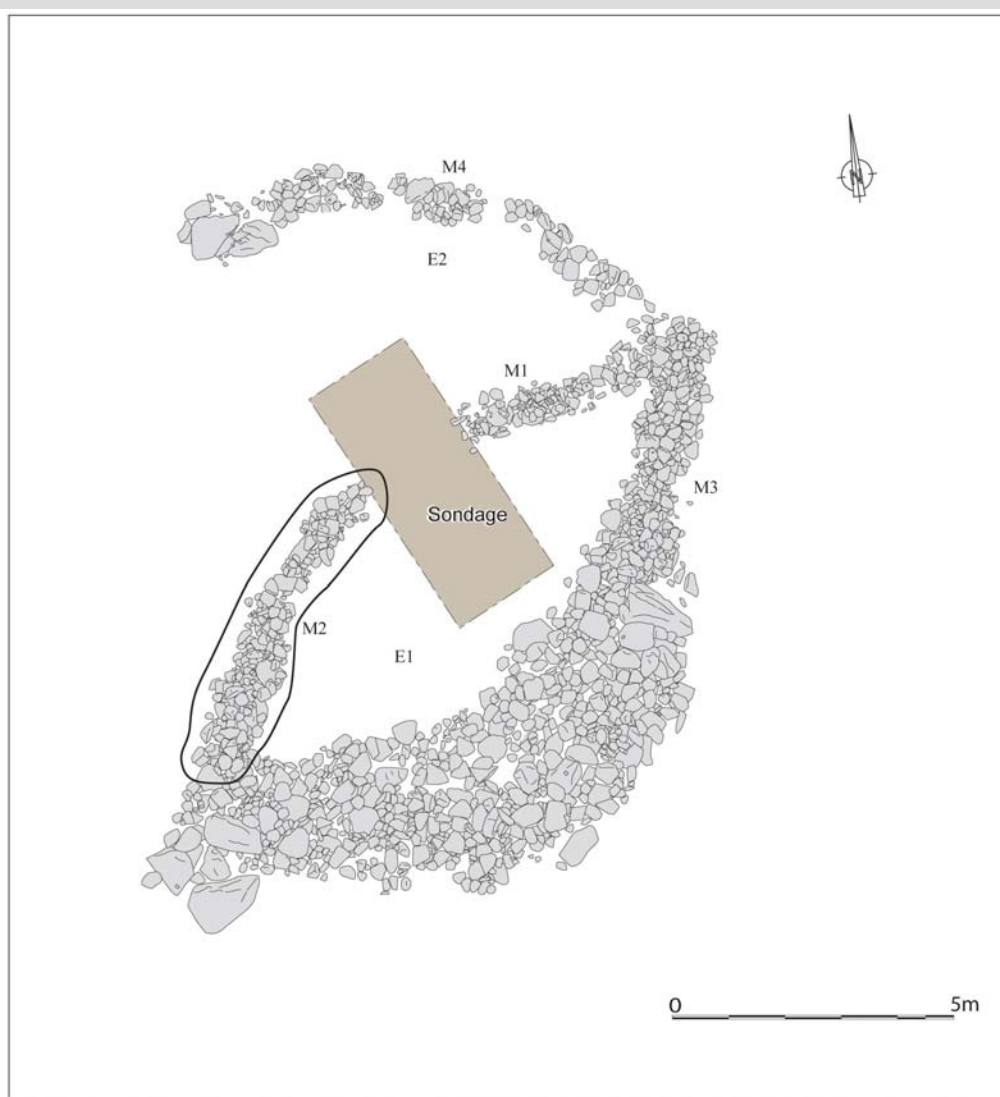
Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Description

Comme le mur M1, celui-ci est installé dans la ravine et utilise des blocs pris dans l'éboulis. Comme ce dernier, il n'a pas d'agencement particulier, prenant profit de la topographie du site. Néanmoins, les pierres semblent plus souvent mises en boutisse à plat qu'en carreau. L'effet de la construction sur les dessins fait penser que les blocs ont été jeté dans la ravine pour faire un mur d'enclos, et ainsi limiter l'espace.

Un vide de pierre de deux mètres entre M1 et M2 pourrait faire penser à une entrée aménagée pour l'enclos.

Ces deux murs sont les deux murs les plus étroits de l'ensemble des structures et ce dernier semble s'élargir en allant vers M3B.



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 4,8

Largeur en m 1,1

Orientation nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation

Péetrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,3

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

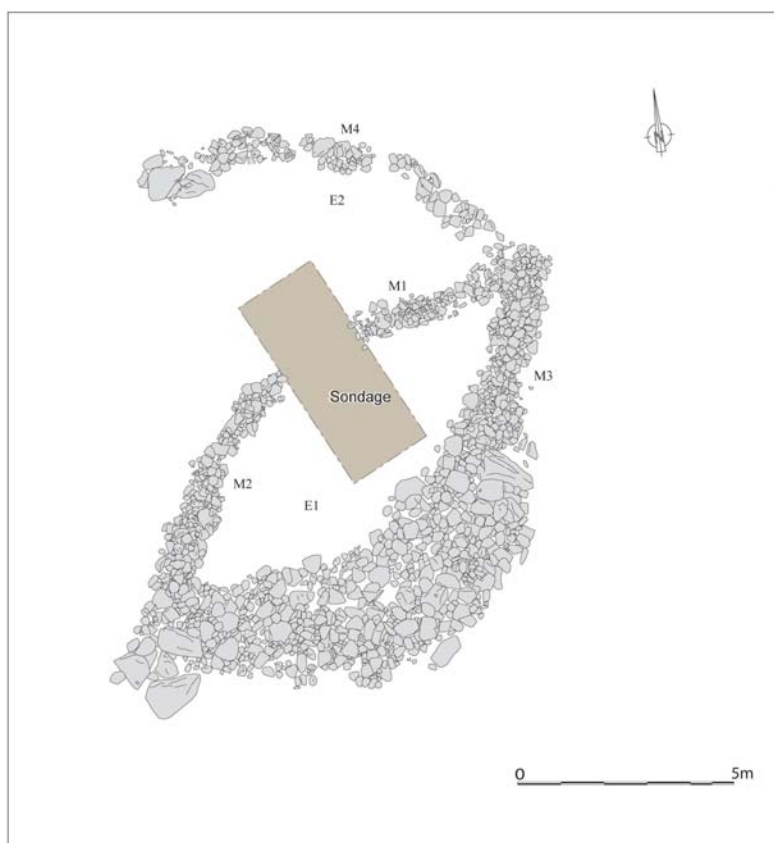
Jonction

M1, M3B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002



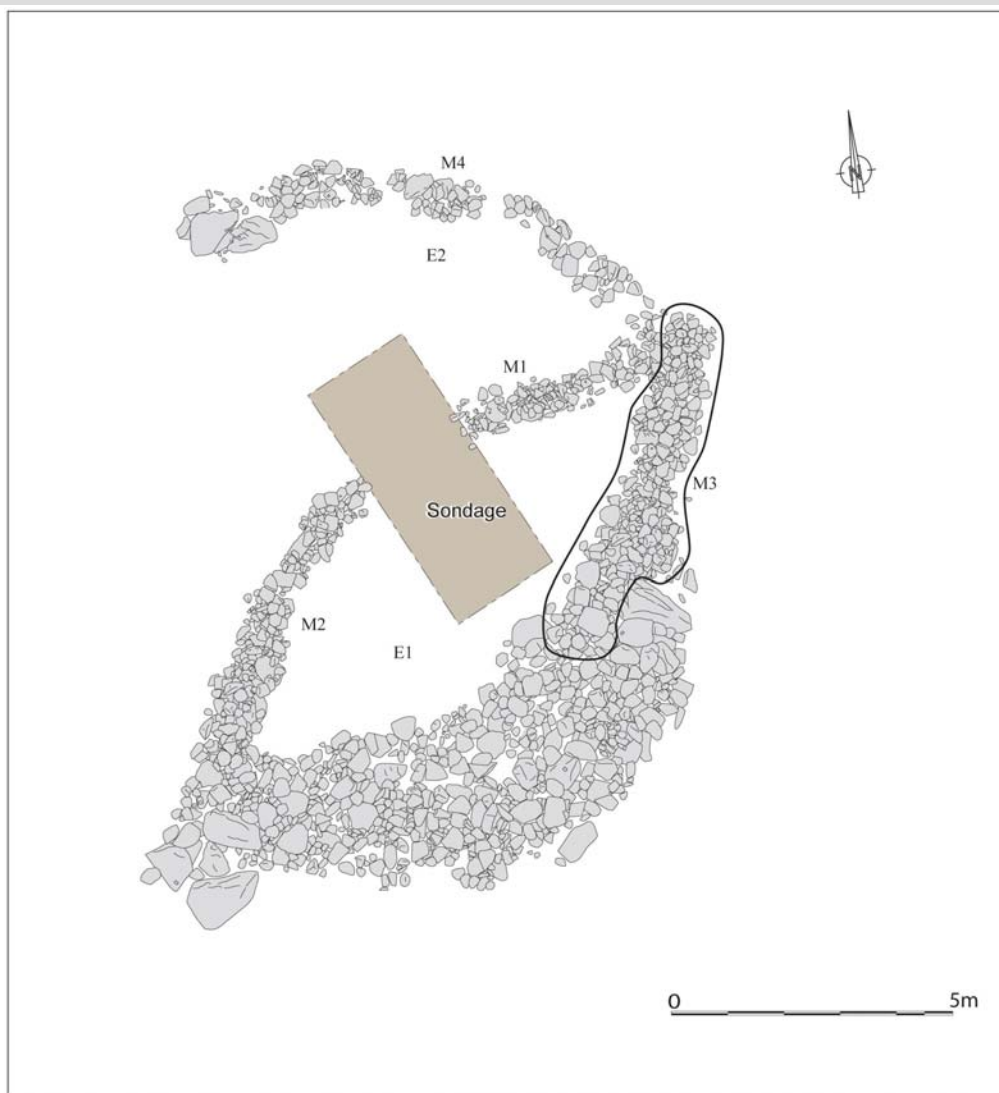
Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Description

Ce mur M3B a un mode de construction et une largeur qui ressemble beaucoup à M1 et M2. Il se distingue de la portion M3B par une largeur de deux à trois fois plus petite. En effet, cette deuxième portion est beaucoup plus large et témoigne d'une mise en oeuvre différente, et de choix différents. Une forte pente est aménagée naturellement derrière M3B, alors que le terrain sur lequel est M3A est plat. Il ne dispose donc pas des mêmes contraintes. Celui-ci ne sert que d'enclos. La mise en place du grand bloc en fin de M3B à la jonction de M3A élargit considérablement le mur et il faut sans doute voir là, la fin du mur M3A, bien que sur la portion interne de l'enclos, la forme de l'aménagement semble se poursuivre jusqu'à M2. Le segment M3B ne serait donc dans ce cas que la portion externe de M3A, en gros le contrefort à la pente.

L'aménagement de M3A est donc assez informe ; le chaos de blocs semble néanmoins organisé, et on remarque que la plupart des pierres placées au niveau des parements sont placées en carreau.



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse

Longueur en m 10,5

Largeur en m 3

Orientation est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,2

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

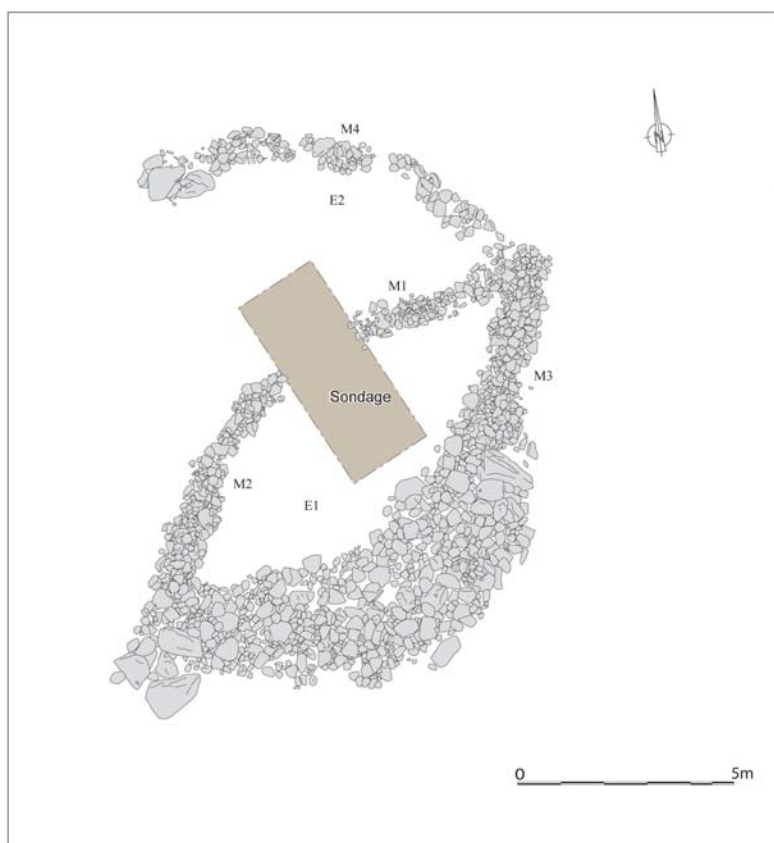
Jonction

M3A, M2

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Description

Encore une fois, cette partie de mur, comme les autres, a une fonction spécifique, et ceci se voit à son agencement. Celui-ci est trois fois plus épais que les autres murs du site. Ceci est sans doute à mettre en relation avec le fait que le relief augmente rapidement à cette extrémité de l'enclos. Le fait que ce mur soit plus épais doit permettre à celui-ci de ne pas être déplacé dans l'enclos et de s'ébouler sa largeur contrecarre le relief.

L'agencement n'est pas vraiment particulier, mais la plupart des parements sont en boutisses et le remplissage interne est quant à lui fait de blocs de même taille que ceux du parement externe. Il faut également remarquer que quelques gros blocs sont utilisés et sont placés aux deux extrémités de ce mur. On peut peut-être y voir des boutisses parpaignes comme on le voit sur de nombreux agencements d'autres sites pour des murs à double parement et remplissage interne. Il peut aussi s'agir d'une conception totalement différente, qui nous échappe pour le moment.



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre déstructuré

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 3,5

Largeur en m 0,8

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,2

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

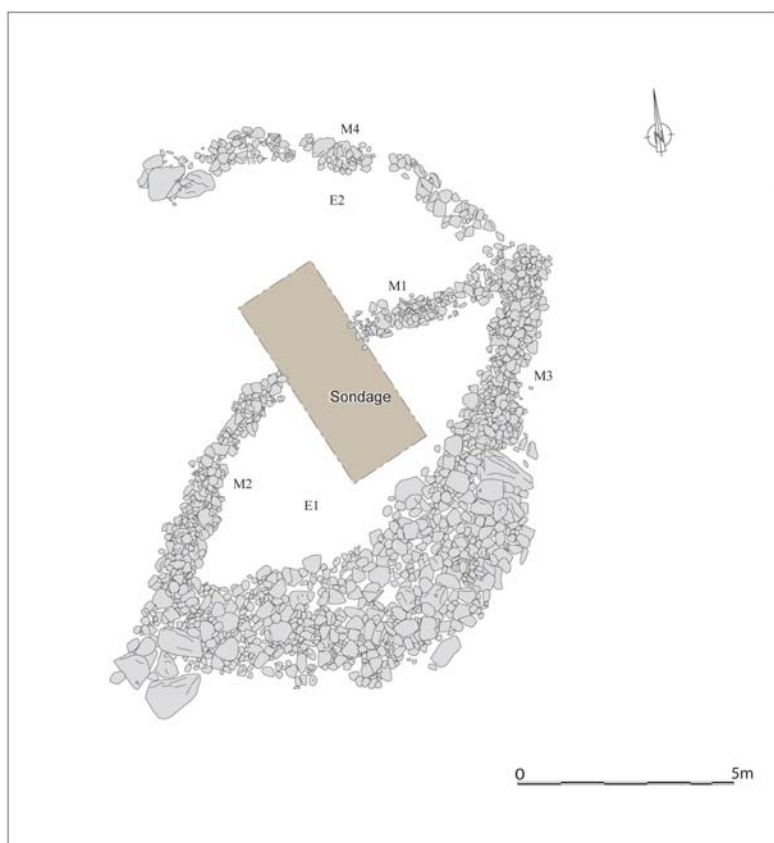
Jonction

M1, M3A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

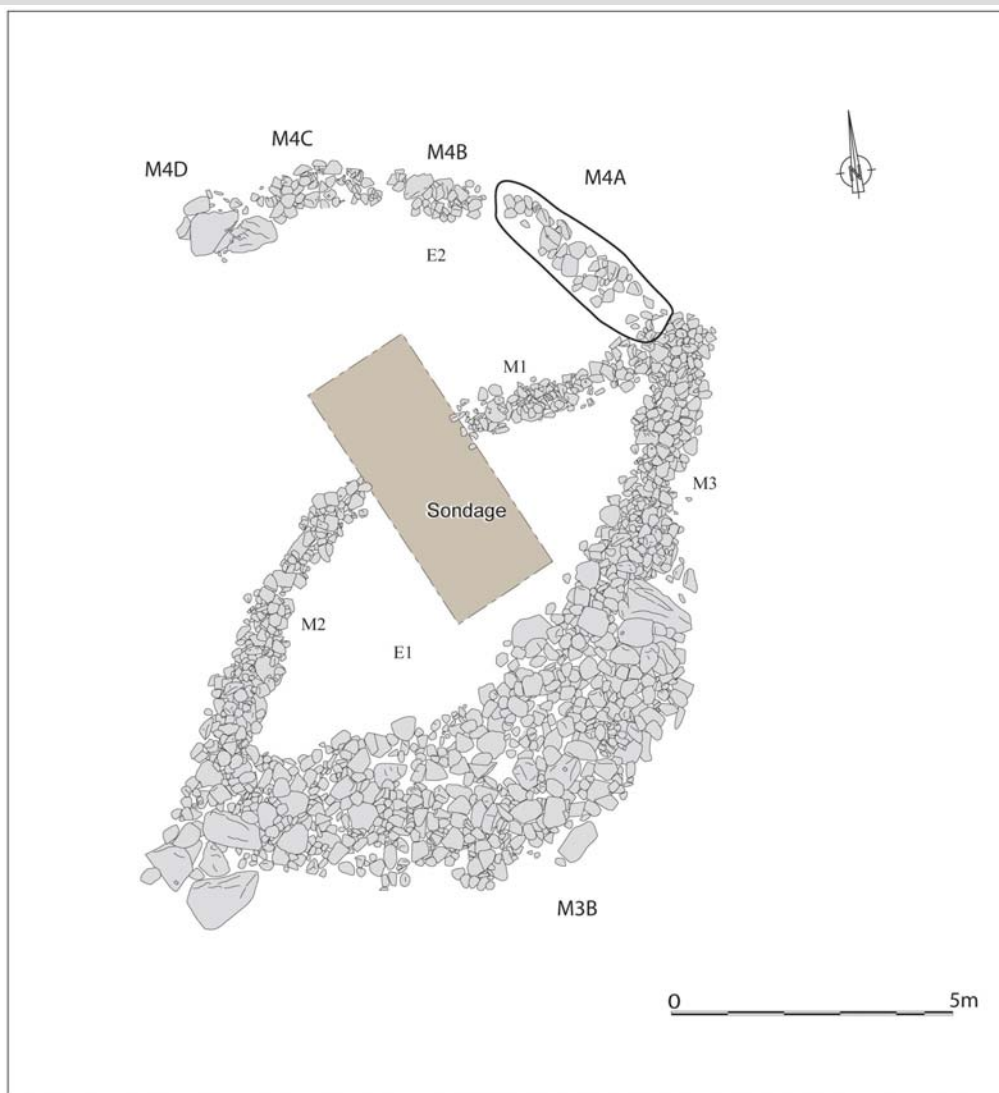
Description

L'ensemble de la structure M4 est découpé en quatre sections, car chaque section est déconnectée les une des autres. Ce type de structure en alternance de murs et de petits vides n'est pas sans rappeler le même type de mur que l'on retrouve sur le site du Plan-Saint-Jean.

Ce segment M4A est celui qui fait la jonction avec la structure fermée ovale, qui servait d'enclos.

Les pierres sont très disséminées au contact de M1 et M3A, et c'est à se demander si M4A allait bien jusqu'à eux.

Beaucoup moins de pierres sont employées dans cette construction par rapport aux murs de l'enclos. Le mur est assez peu large, et s'il faut y trouver une organisation, on peut envisager une mise en assise en boutisse ; aucune pierre ne semble placer en carreau.



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,7

Largeur en m 0,8

Orientation est sud-est/ouest nord-ouest

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,4 et 0,2*0,2

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

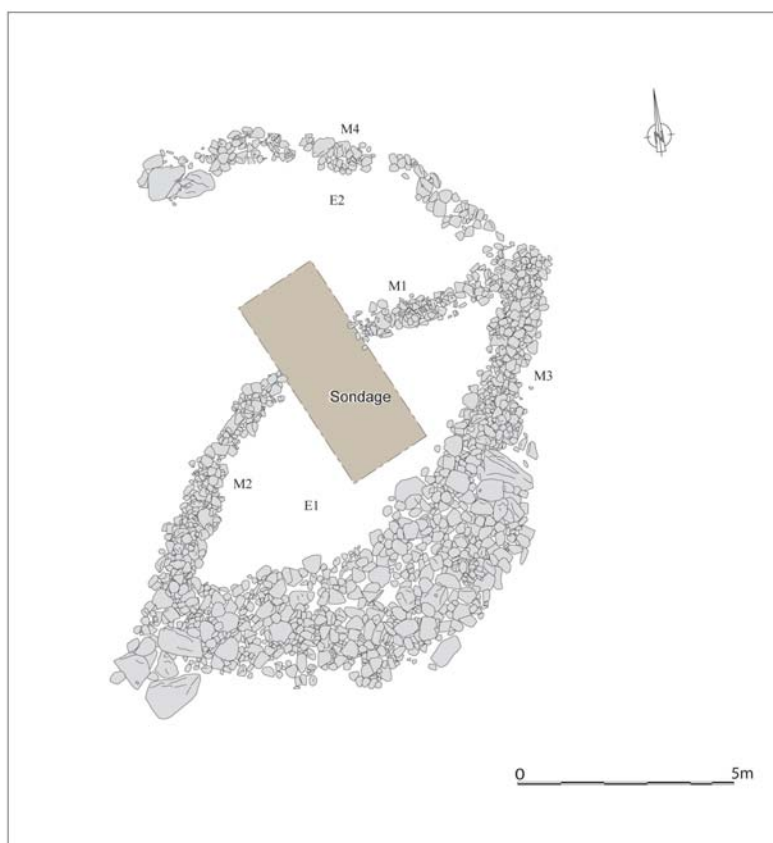
Jonction

aucune

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002



Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

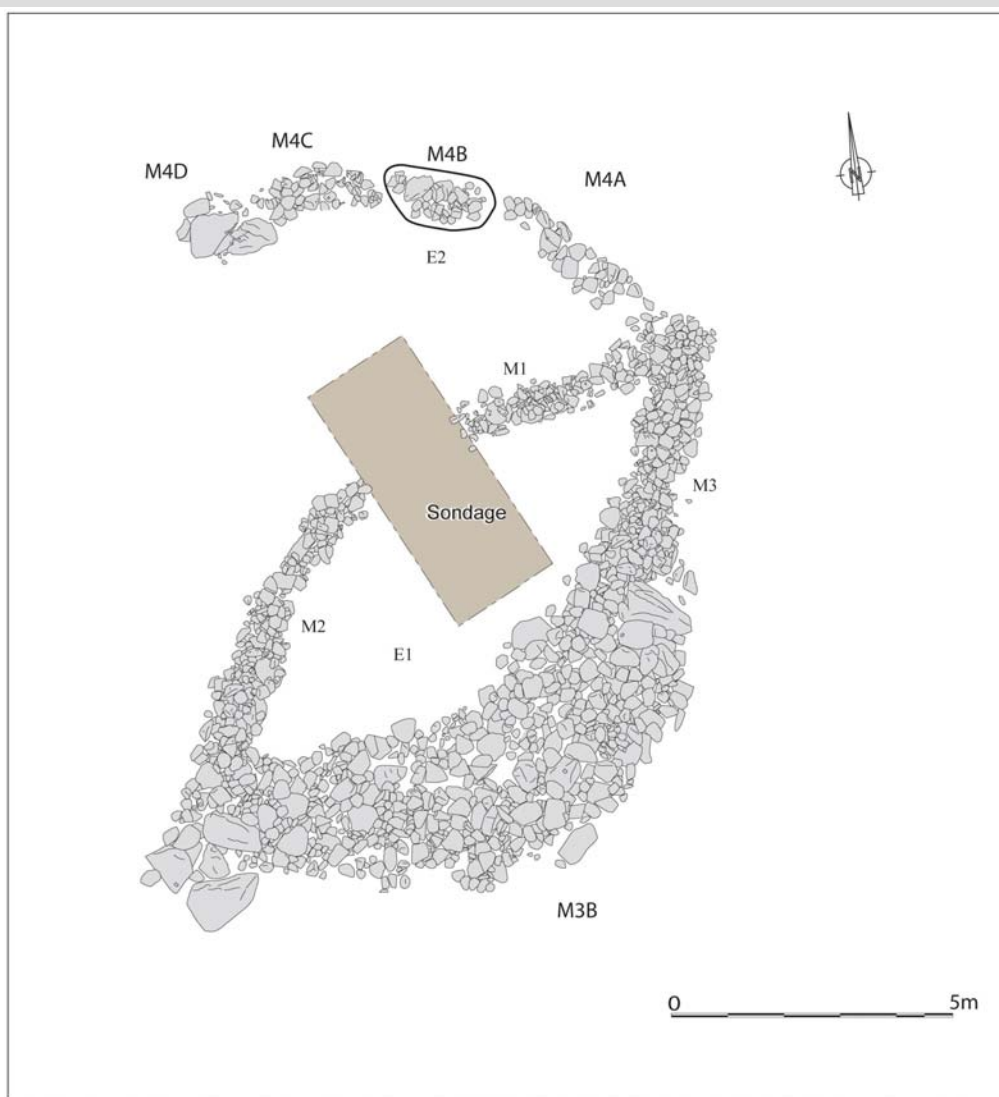
Description

Cette portion de l'ensemble de la structure M4 se distingue du segment précédent par divers points. Tout d'abord, il faut noter qu'il garde la même largeur.

Ce segment a la particularité d'avoir deux parements très différents dans la taille de ses modules, concept que l'on retrouve également dans la portion MR1B du mur du site de Fraischamp.

Ici le parement nord utilise des blocs deux à trois fois plus gros que le parement sud. Ce dispositif donne presque l'impression d'une double structuration, c'est-à-dire, un mur à simple parement au nord, et un mur le longeant au sud en double parement de petits blocs.

Par contre quelque soit le parement, la structuration semble être la même de chaque côté, c'est-à-dire en boutisse à plat.



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement nord : carreau de chant. Parement sud : boutisse à plat

Longueur en m 2,2

Largeur en m 0,9

Orientation est-ouest

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,15

Remplissage interne pluridécimétrique

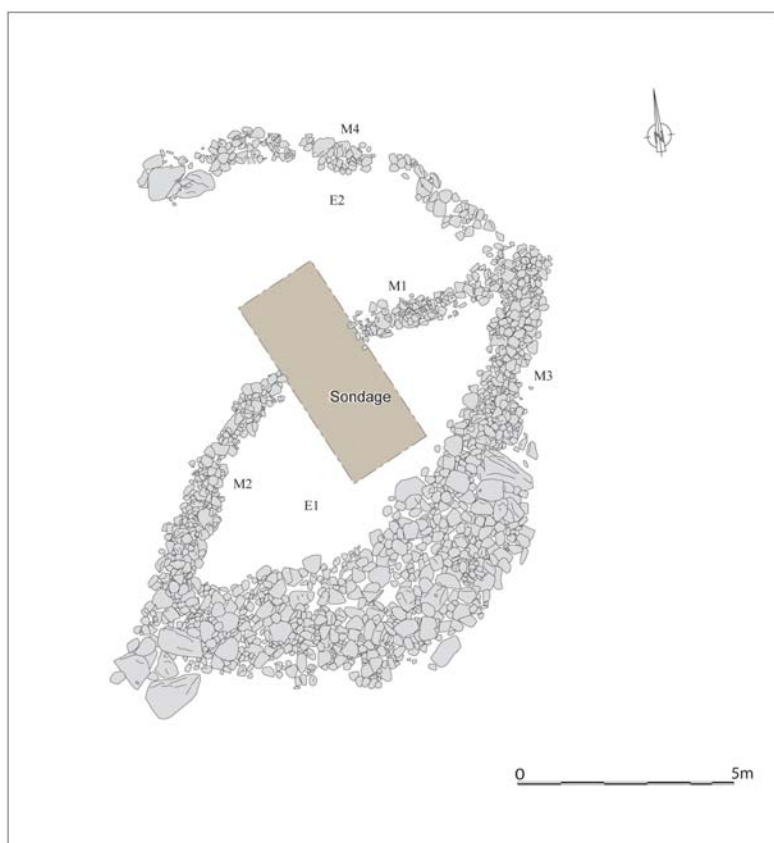
Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

M4D

Situation stratigraphique



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocci 2002

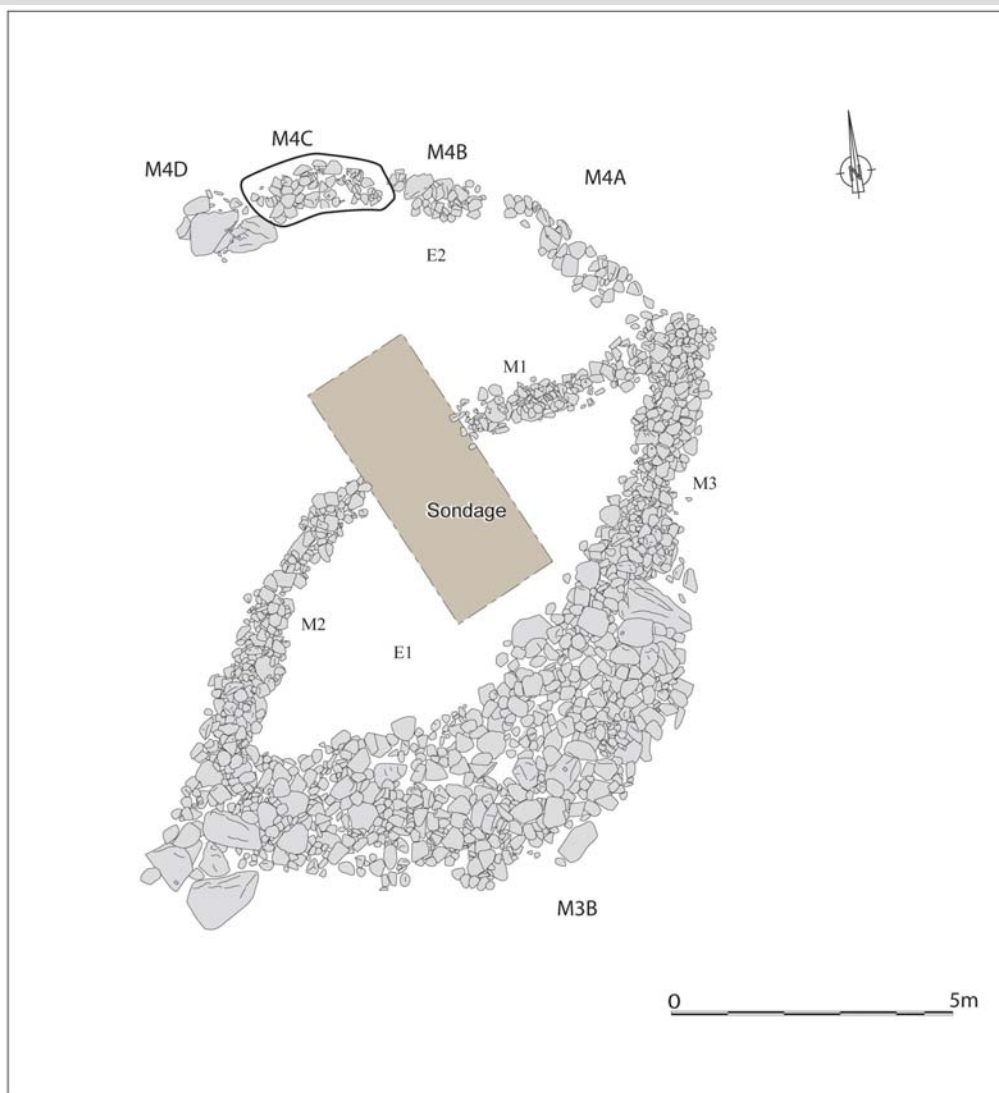
Description

Cette partie de mur, en plus d'être visible sur la figure 5 (Walsh 1999, DAO Dumas), est aussi visible en photographie (photo 3).

Il nous permet donc de préciser plus sûrement son parement, également celui de M4D, et de vérifier la taille relative des blocs.

D'après les photos, il semble évident qu'au moins sur cette portion, le parement nord soit disposé en carreau de chant. Le parement sud, celui de l'intérieur de l'enclos, semble par contre en boutisse à plat. Une différence entre les deux parements est donc une nouvelle fois notée. Ce segment garde la même orientation que le précédent mais devient courbe pour changer lui aussi d'orientation. Néanmoins, il faut se demander si cette impression de courbe n'est pas en fait le résultat de deux petits tronçons linéaires accolés, la structuration du mur à l'ouest étant légèrement différente de celle de l'est de la structure et du centre.

Son agencement reste tout de même le même que le reste de la structure M4.



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel VIII d
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2165 m
 Date de fouille 1999

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau de chant

Longueur en m 1,8

Largeur en m 1,1

Orientation est-ouest

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 1,1*0,6

Remplissage interne pluridécimétrique

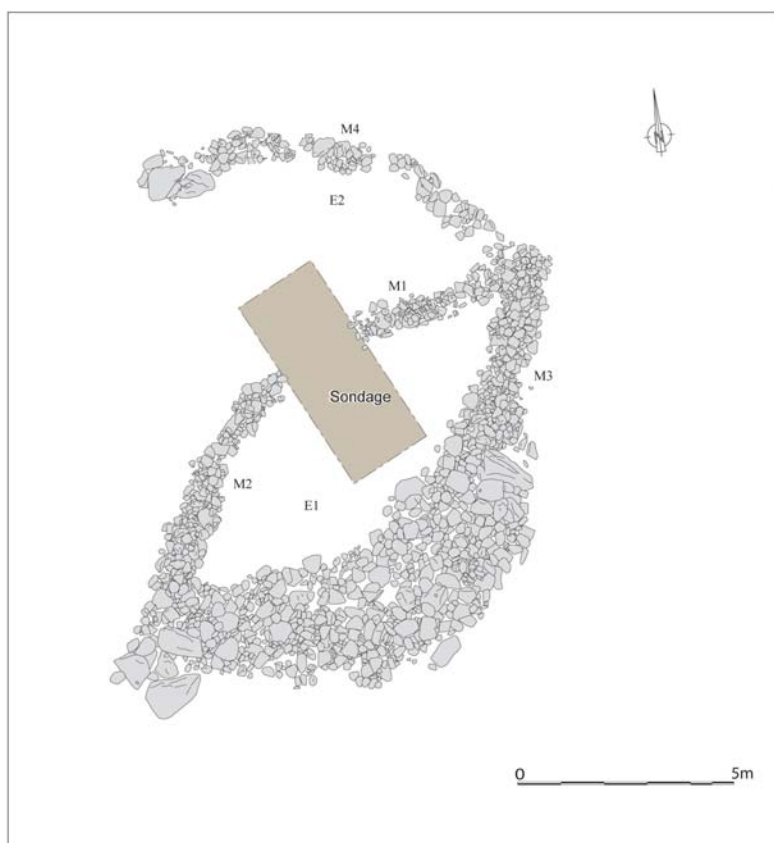
Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

M4C

Situation stratigraphique



V. Dumas, CNRS-Centre Camille Jullian, juillet 1999

Situation sur le site

Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Bibliographie utilisée

K. Walsh 1999;
 K. Walsh 2000;
 K. Walsh, F. Mocchi 2002

Description

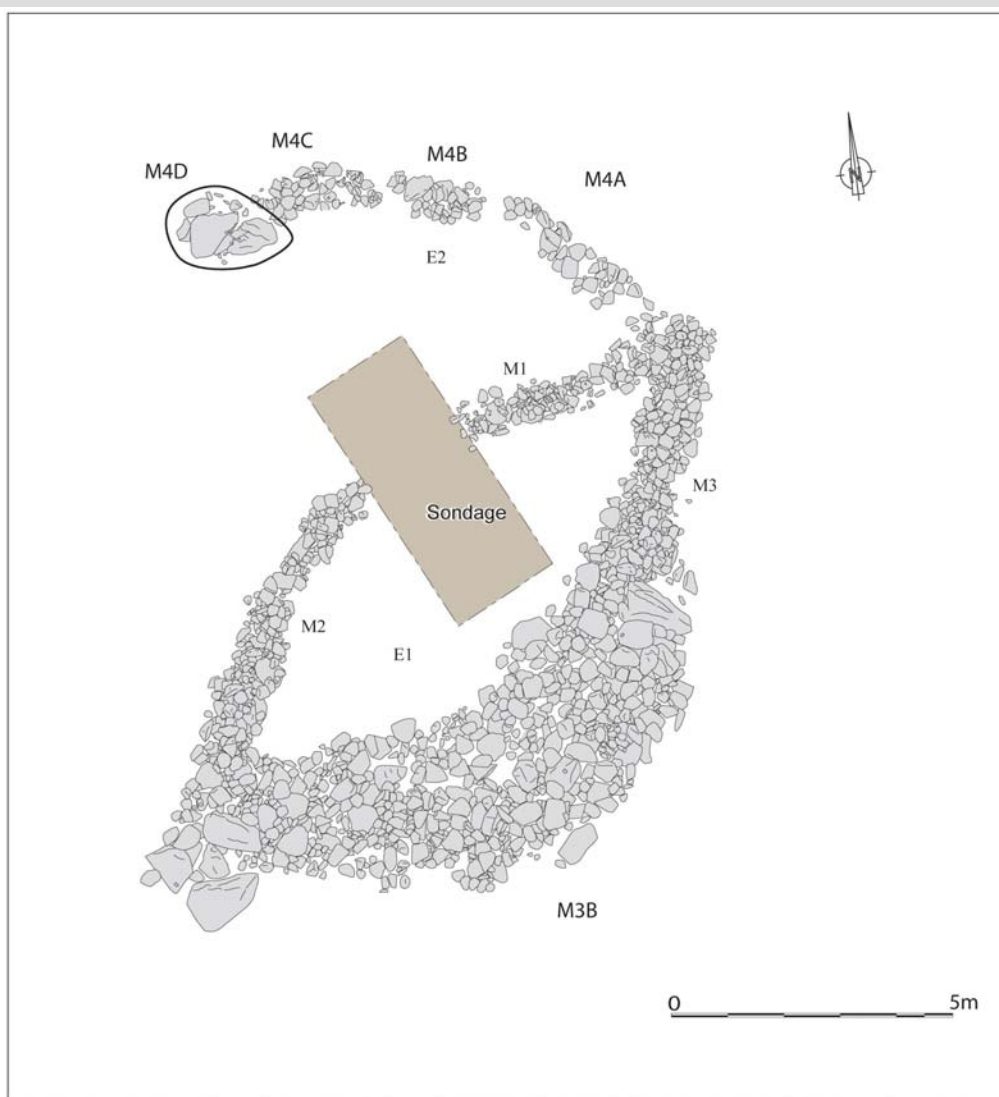
La structuration de ce mur est aussi visible par photographie, en plus des plans.

On remarque que ce mur est constitué de très gros blocs par rapport au reste de la structure, et que ceux-ci sont agencés en carreau de chant.

Comme sur le reste de la structure, on estime que nous avons affaire à un double parement qui peut même être triple ou quadruple, du fait que les pierres aient toutes le même module.

On ne peut pas faire de différence entre l'extérieur du mur et ce qui devrait être son remplissage.

L'ensemble de cette structure M4 pourrait pourquoi pas être une structure qui servait à canaliser les bêtes dans un petit espace, en vue de les faire entrer dans l'enclos. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 1999, DAO Dumas, fig. 5

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 11

Largeur en m 2,8

Orientation nord-sud

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,7*0,45

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

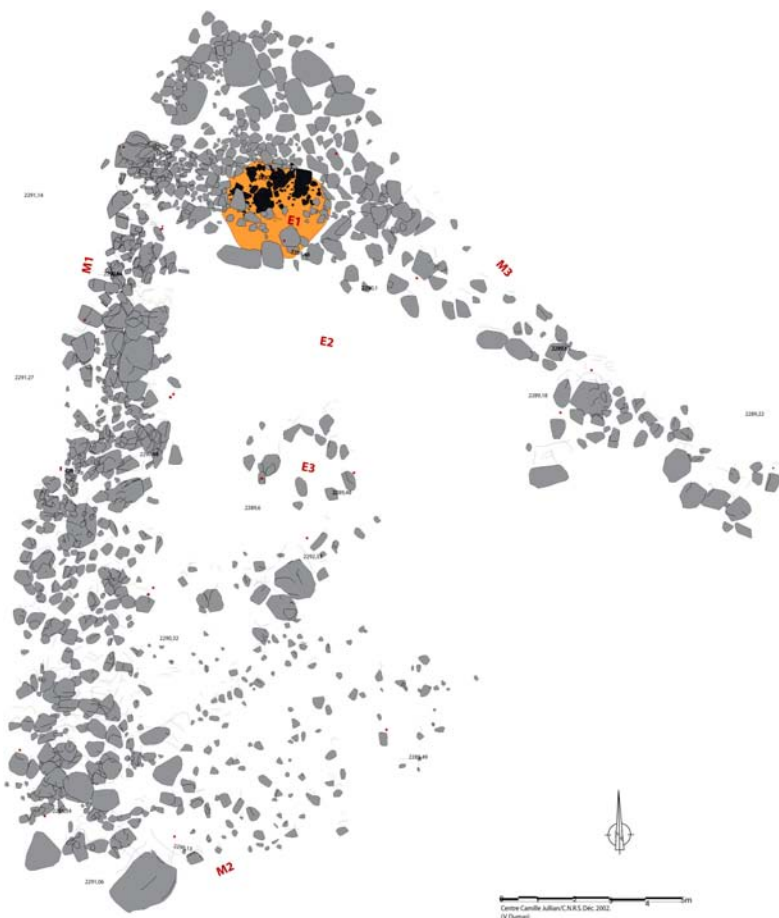
Jonction

M1B, M2

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh , F. Mocchi 2002



Situation sur le site

Description

Ce mur sert à la structuration externe du site. En effet, les auteurs ont défini une cabane ovoïde et des murs longeant cette cabane et définissant une terrasse de 100 m².

Le mur M1A sert à la structuration de cette terrasse, et donc de l'espace E2.

Celui-ci est composé de blocs de moyens et grands modules, non équarris.

La structure n'est pas totalement linéaire, ayant un léger retour vers l'ouest dans sa partie centrale, et change de direction, là où les blocs sont les plus nombreux à l'extrémité sud, pour se diriger vers le nord-est.

Le mur est assez large, 2,5 m en moyenne, largeur que l'on retrouvait pour le site proche de Faravel VIIIId. Ce mur, M1A, est lui aussi en position de rupture de pente, formant avec M2 un petit talus, visible sur les photos (Walsh et Mocchi 2002, DAO Dumas).

Des pierres sont disposées en contrebas et peuvent être naturellement déposées.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement ouest : boutisse à plat. Parement est : carreau

Longueur en m 3,3

Largeur en m 2

Orientation nord-sud

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,8*0,55

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

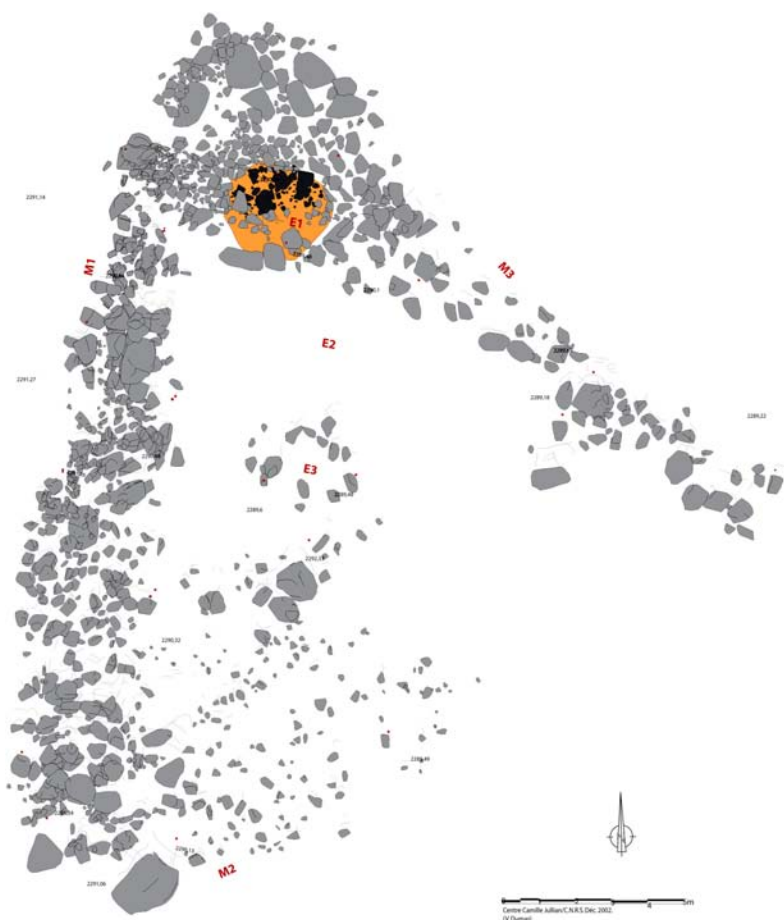
Jonction

M1A, M5A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



Situation sur le site

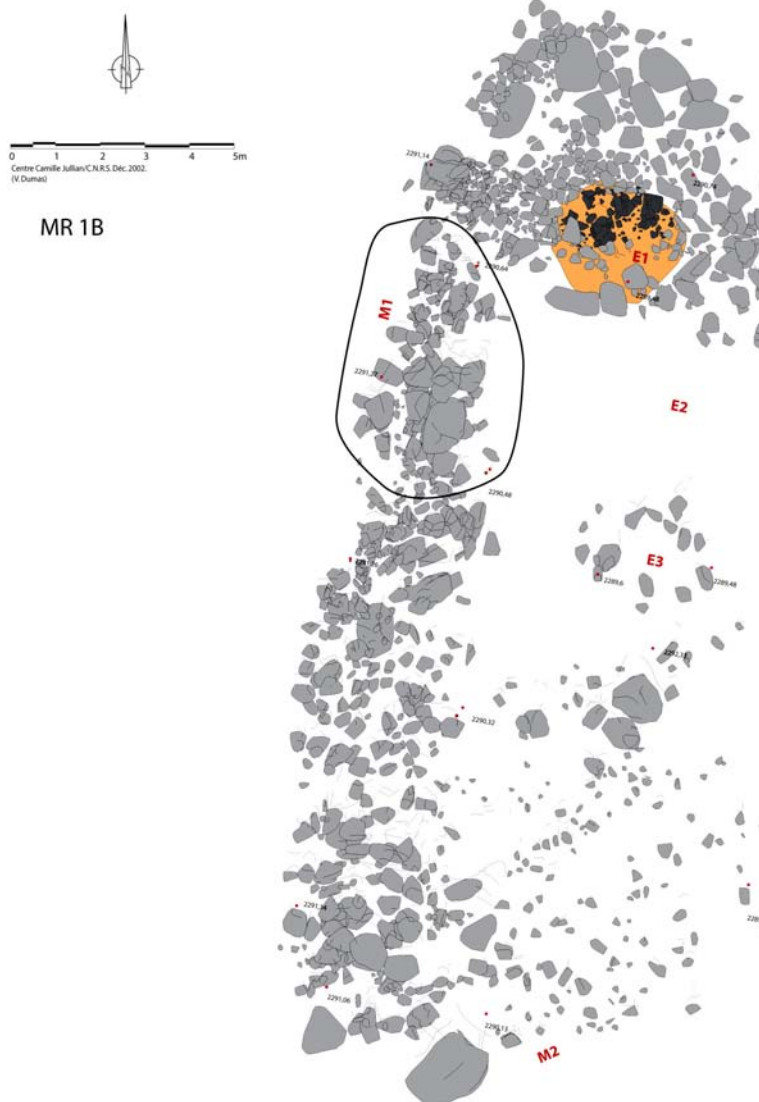
Description

Cette portion de mur est l'ultime portion de la structure M1 qui ferme l'espace d'enclos à l'ouest, et qui relie les murs de la cabane.

Par rapport à la portion précédente, le mur devient moins large, les modules des pierres semblent devenir plus grands.

Sa structuration est plutôt en carreau du côté de l'intérieur de l'enclos, alors que l'extérieur semble moins bien structuré ; les blocs sont moins solidaires au mur, et on dénote quand même une préférence pour des assises en boutisse.

Tout comme l'ensemble des murs de ce site, ce mur n'est pas fermé par une boutisse parpaigne. Il ne semble pas y en avoir besoin dans la structuration et cela est une différence avec le site voisin de Faravel VIId.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau

Longueur en m 3,8

Largeur en m 1,3

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,65*0,45

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

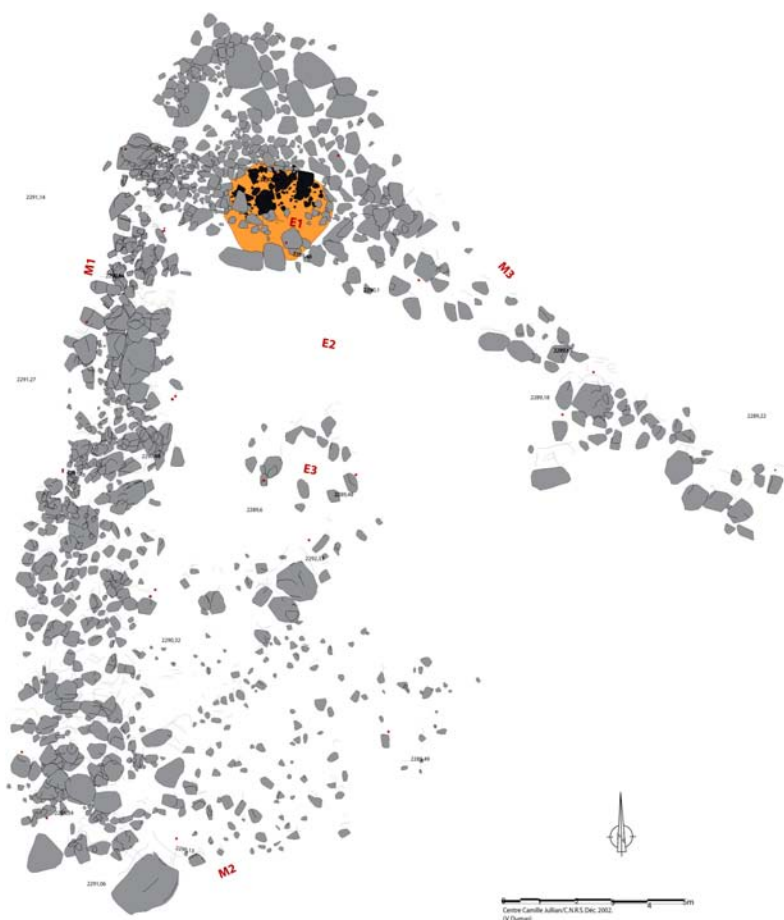
Jonction

M3C, M5A?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



Situation sur le site

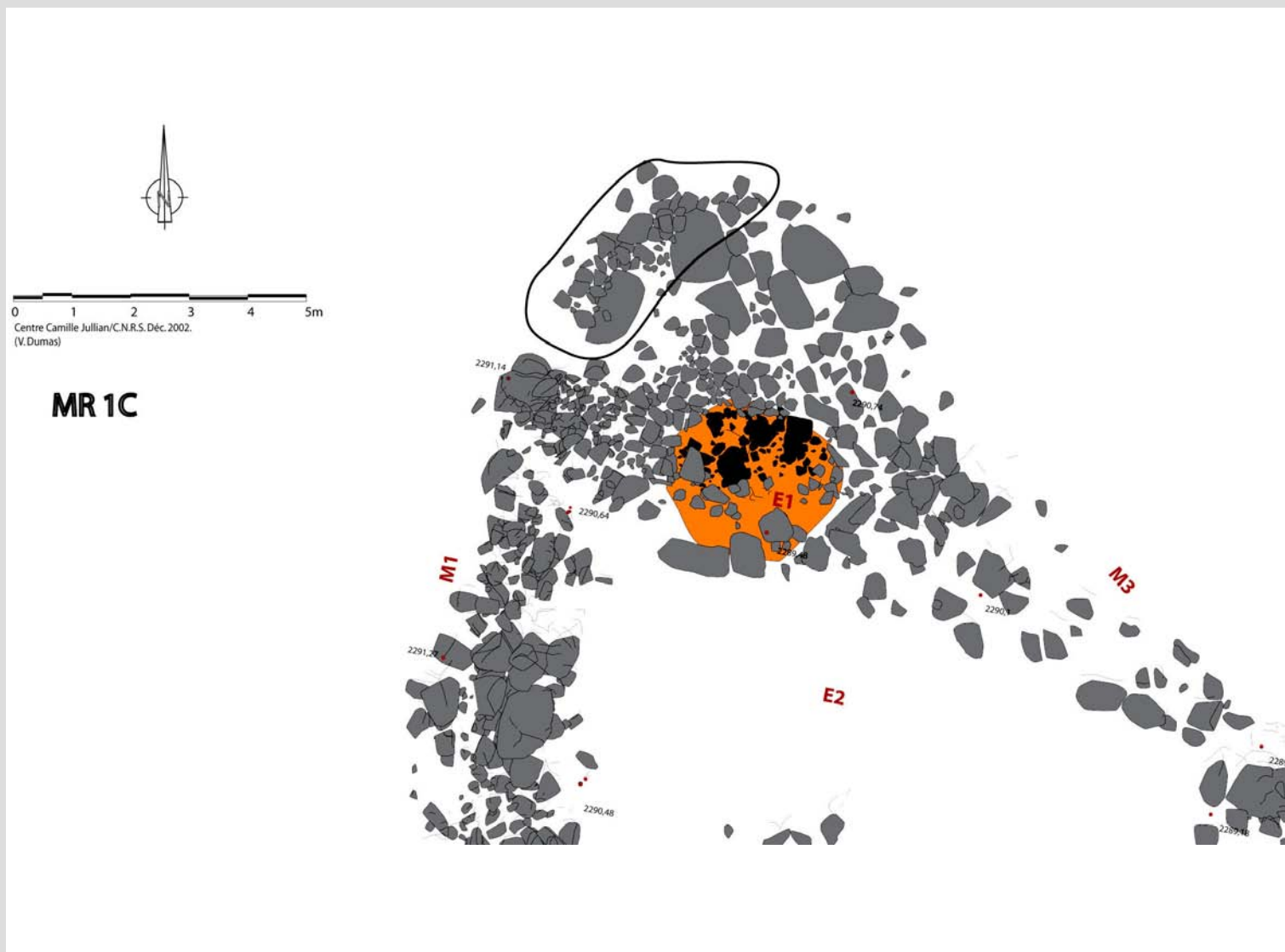
Description

Ce segment de mur cloisonne le site à son extrémité nord-ouest.

Le mur M1C semble être le prolongement de M1, mais celui-ci paraît recouper par M5A, qui pourrait aussi couper la structure d'enclos (M3) à l'est. L'effet de cette structuration est celle d'un triangle arrondi qui se dessine, où un mur parallèle à la base aurait été construit sur l'extrémité nord, et dans le triangle dessiné, la cabane ovoïde aurait été construite.

Le mur M1C a une différence de structuration dans ses deux parements. Le parement interne au site utilise des modules beaucoup plus grands que le parement externe.

On dénote également ici l'un des seuls murs où la structuration est claire, avec deux parements et un remplissage interne de blocs plus petits.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site

Faravel XIX

Commune

FREISSINIÈRES

Département

Hautes-Alpes (05)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

2303 m

Date de fouille

2001-2002

Attribution
culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Replat

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

destructuré

Appareillage et type d'assise
majoritaire

?

Longueur en m

8,8

Largeur en m

2

Orientation

est-ouest

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,3

Remplissage interne

pluridécimétrique et
décimétriqueTranchée de
fondation

Calage

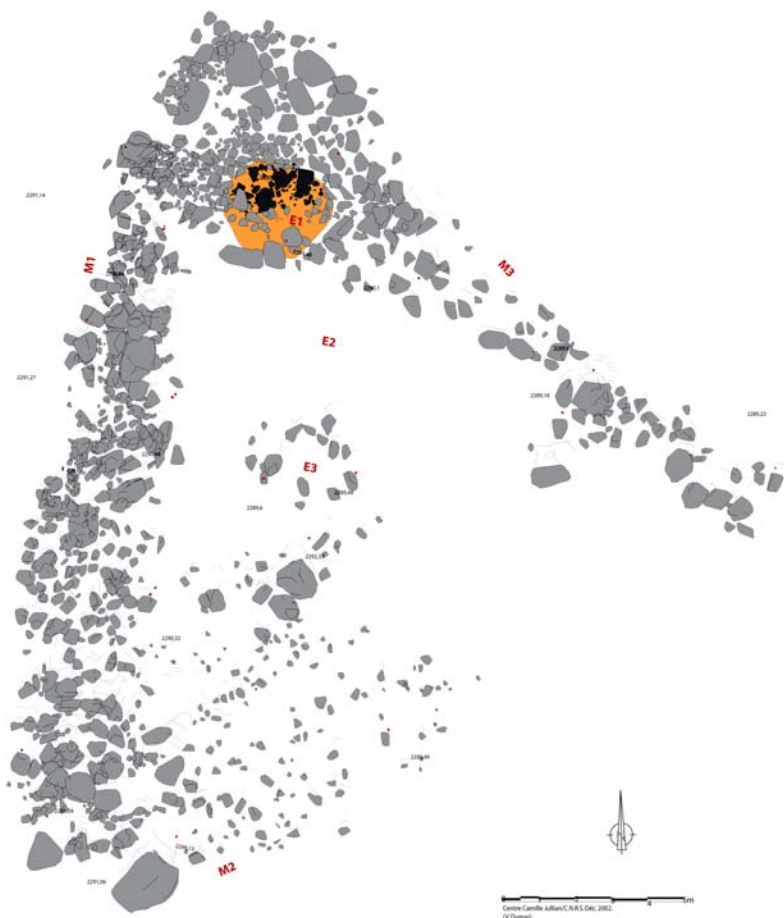
Jonction

M1A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



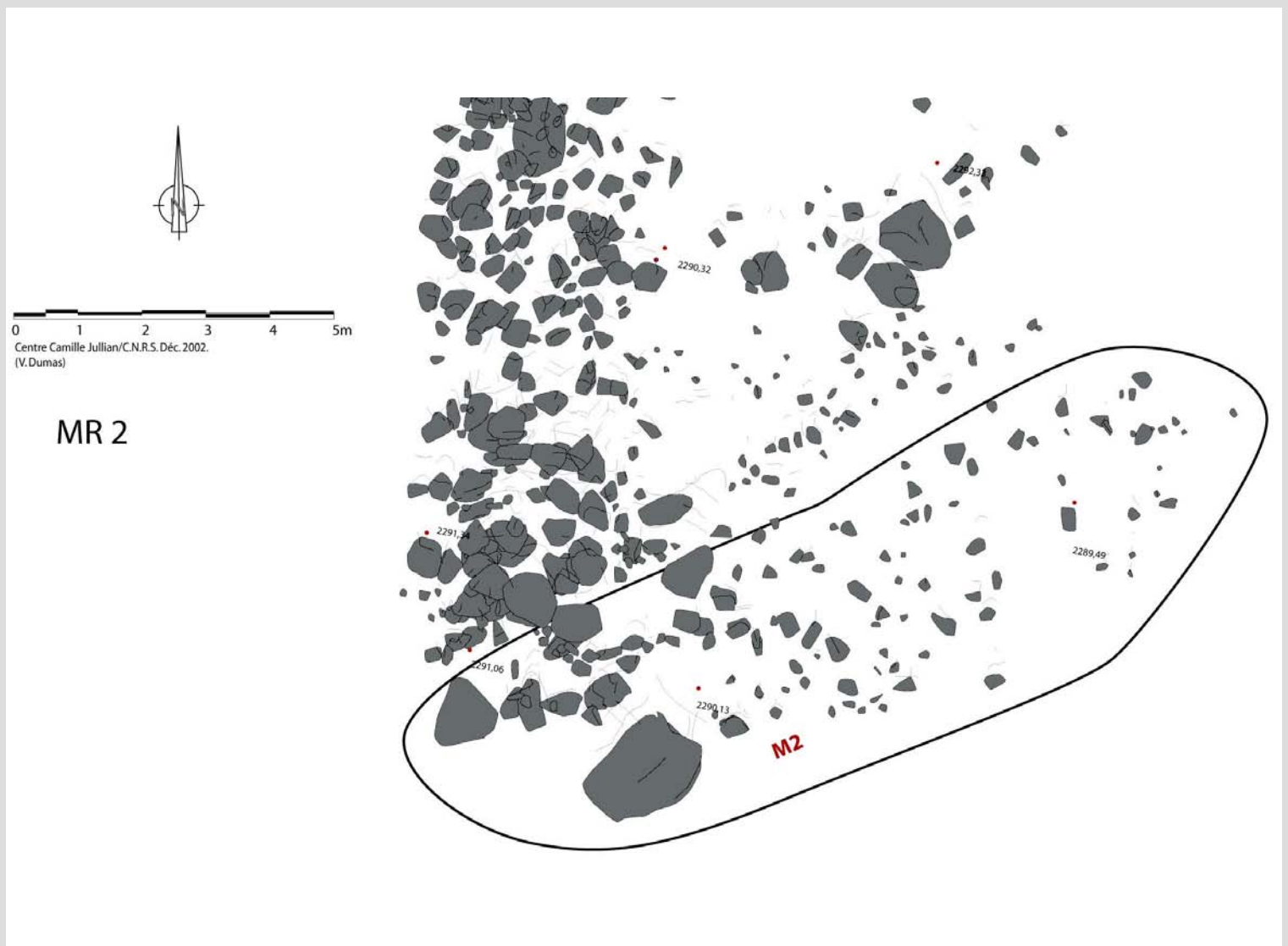
Situation sur le site

Description

Ce mur est difficile à définir. Il est placé au sud du site et ferme en partie l'enclos.

Il donne une impression déstructurée mais sa structuration est masquée. Notre vision sur les relevés est tronquée car son emprise est insérée dans le talus qui le masque.

On peut donc se faire une idée de la structure uniquement par le début du mur qui utilise des gros blocs à l'extrémité sud de la structure M1A ; et les blocs semblent devenir beaucoup plus petits quand la structure va vers l'est.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m 4,9

Largeur en m 0,8

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie schiste

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,7*0,7

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

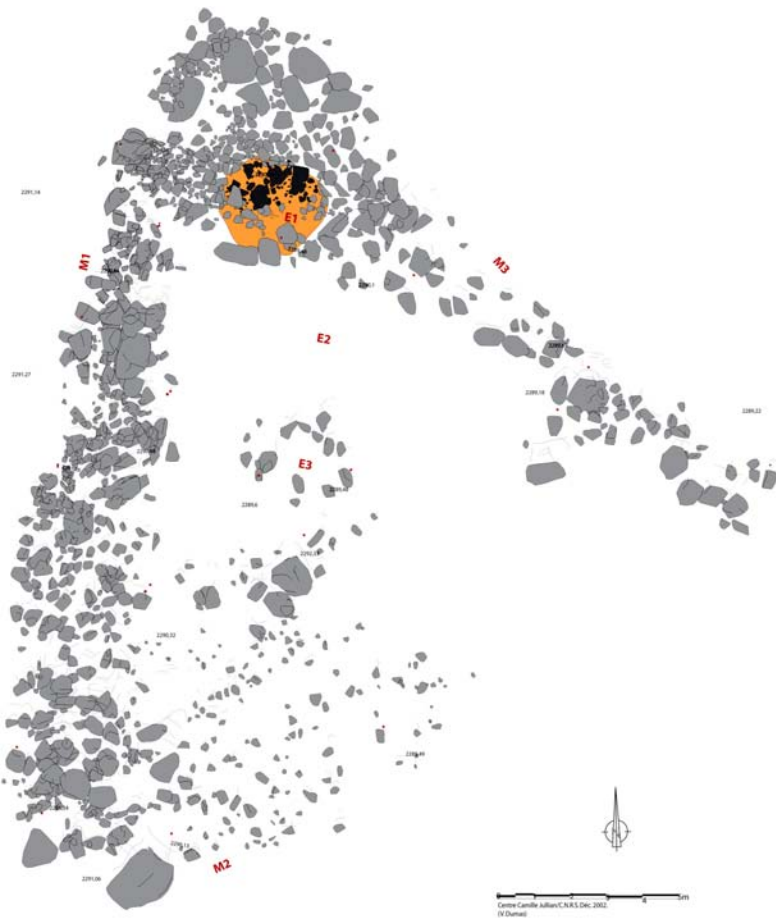
Calage

Jonction M4

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



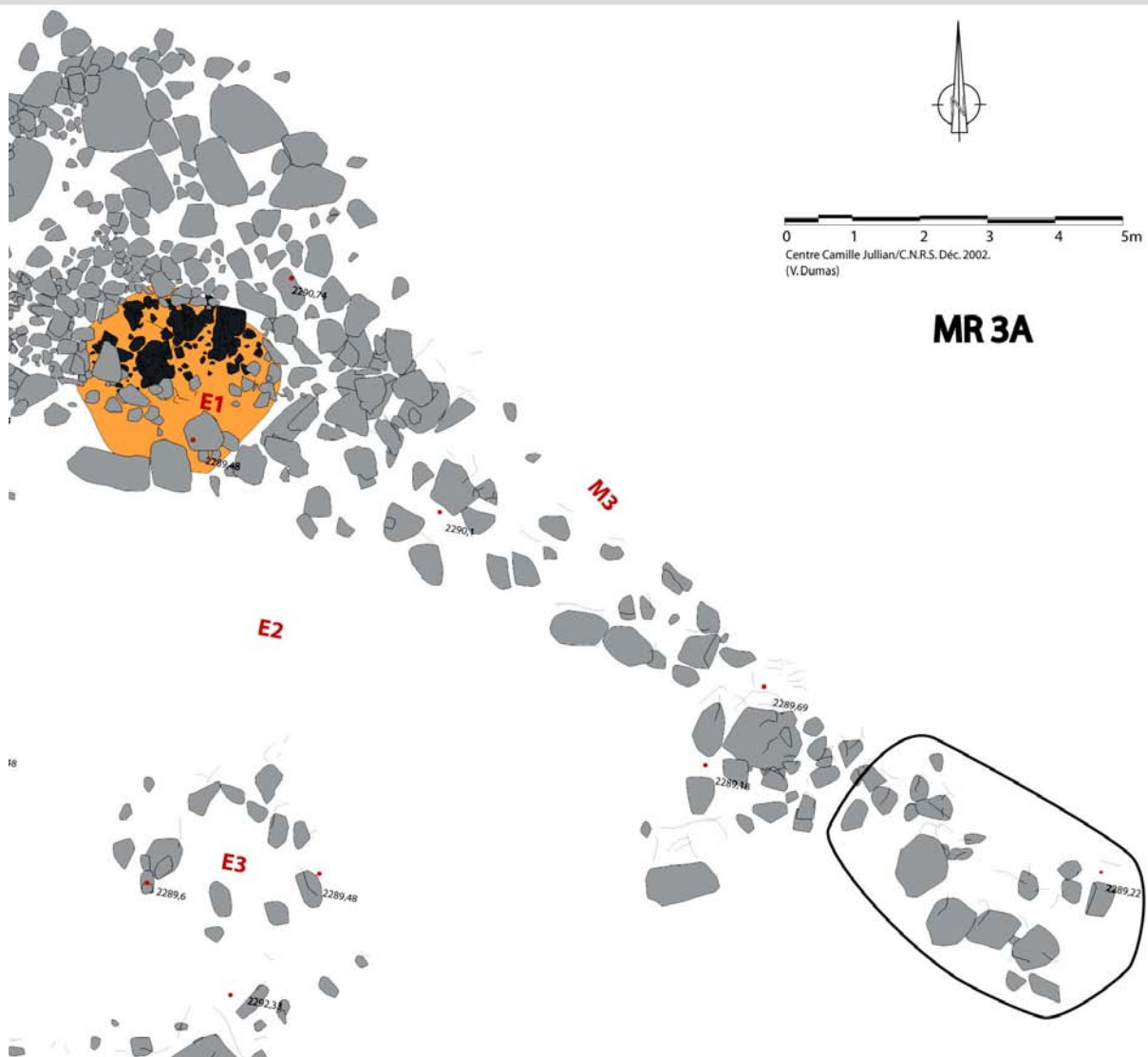
Situation sur le site

Description

Ce type de structuration est unique sur ce site. C'est le seul mur qui soit construit selon un seul parement. Son aspect donne une structure courbe, qui semble être à une seule assise et qui en cas de structures symétriques serait une cabane ovoïde.

Cette partie de mur peut tout de même appartenir à la même structuration que M3B et M3C, malgré son impression courbe sur le plan.

Sa structuration est à un seul parement et donc en assise parpaigne qui semble à plat, mais les blocs étant assez grands, il est possible que ceux-ci soient de chant.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau

Longueur en m 7,8

Largeur en m 1,8

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,45

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

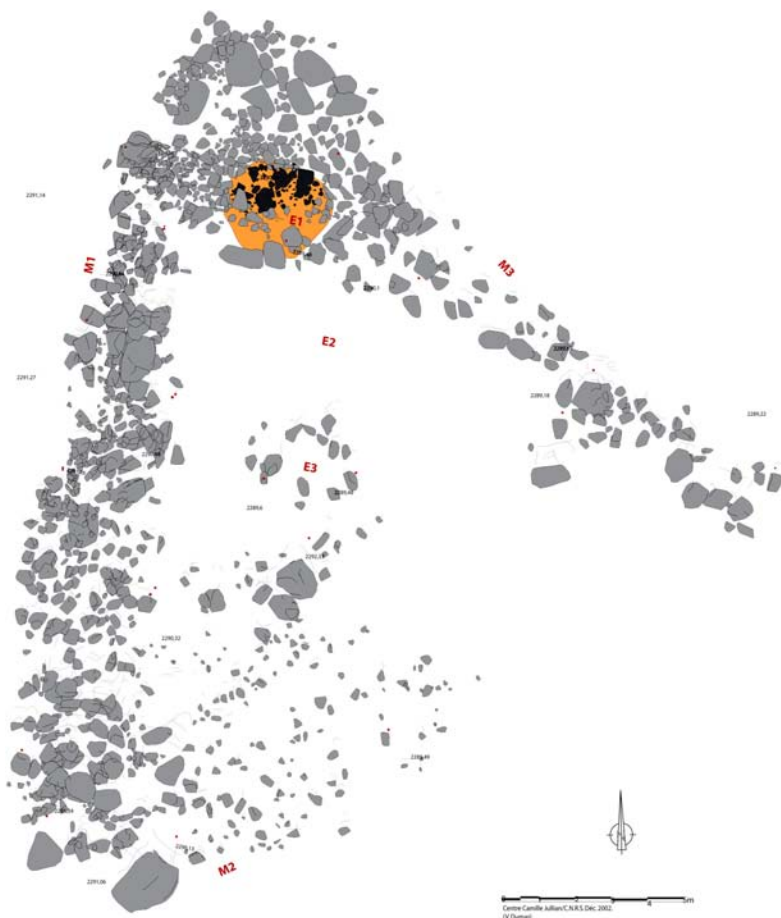
Jonction

M4, M5A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



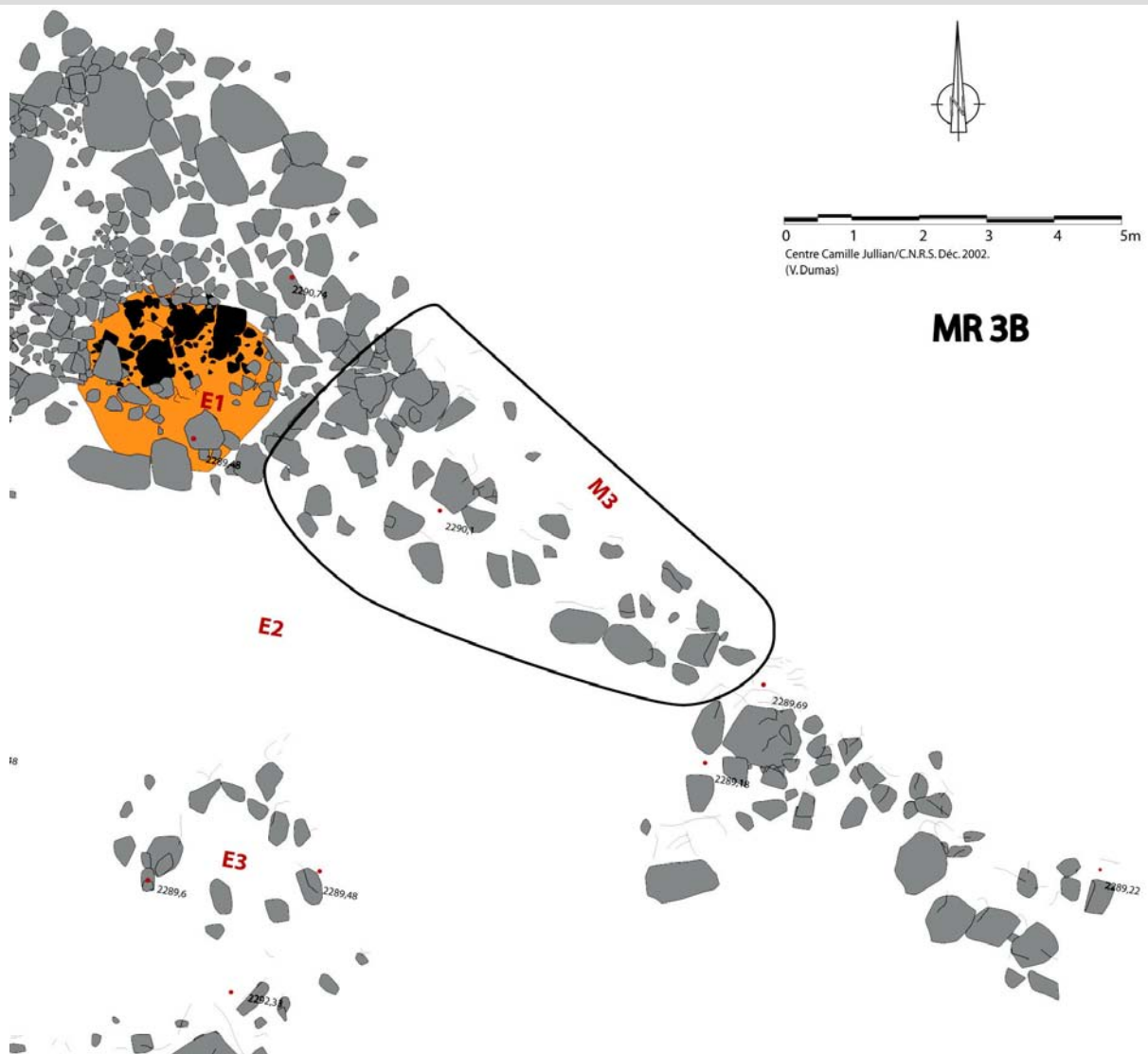
Situation sur le site

Description

Cette partie de mur est hypothétiquement une partie du mur reliant M3A et M3C selon l'orientation des murs. Cela étant, il est également possible que M3A ne fasse pas partie du complexe, car le bloc contenant l'information topographique 2289,69 pourrait être une dalle en position de boutisse parpainge, interrompant ainsi le mur.

Pour cette partie, le mur n'est pas de largeur constante, et les pierres ne sont pas chevauchantes. Il y a un aspect très lâche dans la structure. La largeur passe de 1,4 à 3 m au niveau de sa jonction avec M5A.

La construction utilise des blocs de modules moyens pour le site.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

parement est : boutisse à plat. Parement ouest : carreau à plat

Longueur en m 5,8

Largeur en m 2,2

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

1*0,5

Remplissage interne

pluridécimétrique et
décimétriqueTranchée de
fondation

Calage

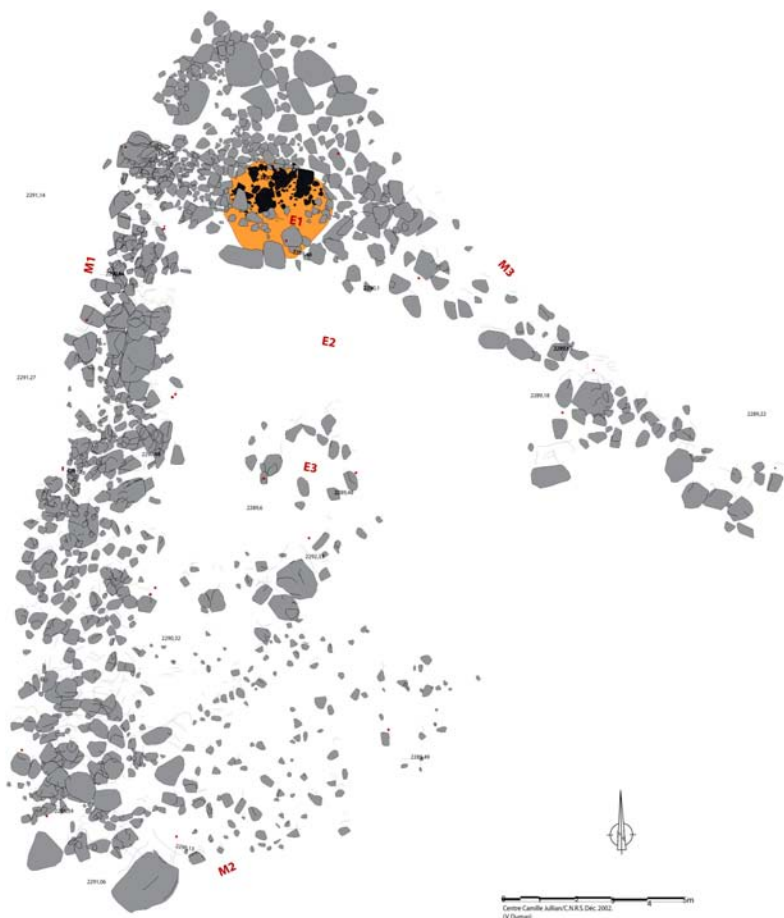
Jonction

M5A, M1C M5B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



Situation sur le site

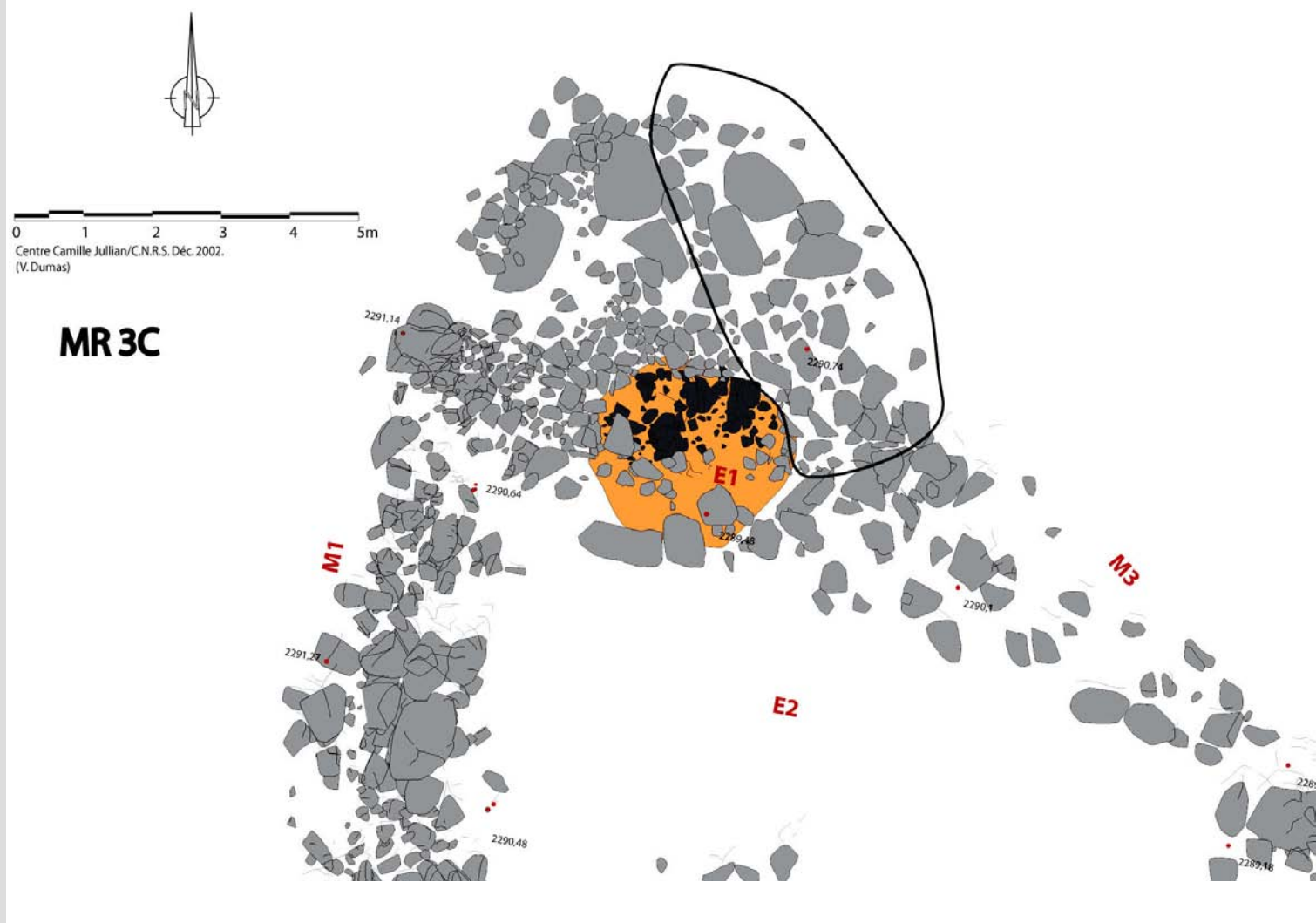
Description

Cette partie de structure est à double fonction. Elle prolonge l'enclos, avec une orientation proche de M3B, et elle participe à l'aménagement de la paroi orientale de la cabane ovoïde.

Cette structure linéaire utilise de grands modules, qui diffèrent largement de la structuration du reste de la cabane. L'aspect même de ce mur donne l'impression d'avoir un aménagement en triple parement, avec 3 files de grands modules avec interpénétration de petits blocs.

C'est dans cette description que l'on se rend compte que le mur M5B de la cabane ovoïde semblerait rentrer à l'intérieur de ce mur, juste au-dessus du point topographique 2290,74.

Il est aussi possible que cet effet ne soit donné que par les plans, et par une vicissitude de l'oeil à chercher des liaisons logiques et linéaires.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 4

Largeur en m 1,9

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

pluridécimétrique et
décimétriqueTranchée de
fondation

Calage

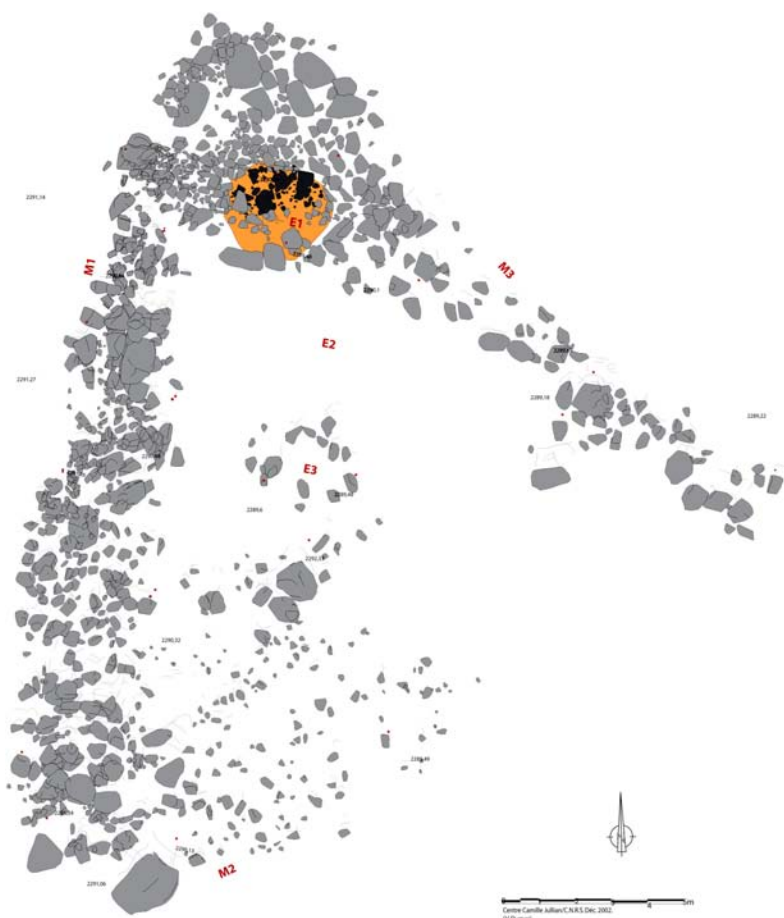
Jonction

M3A, M3B

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



Situation sur le site

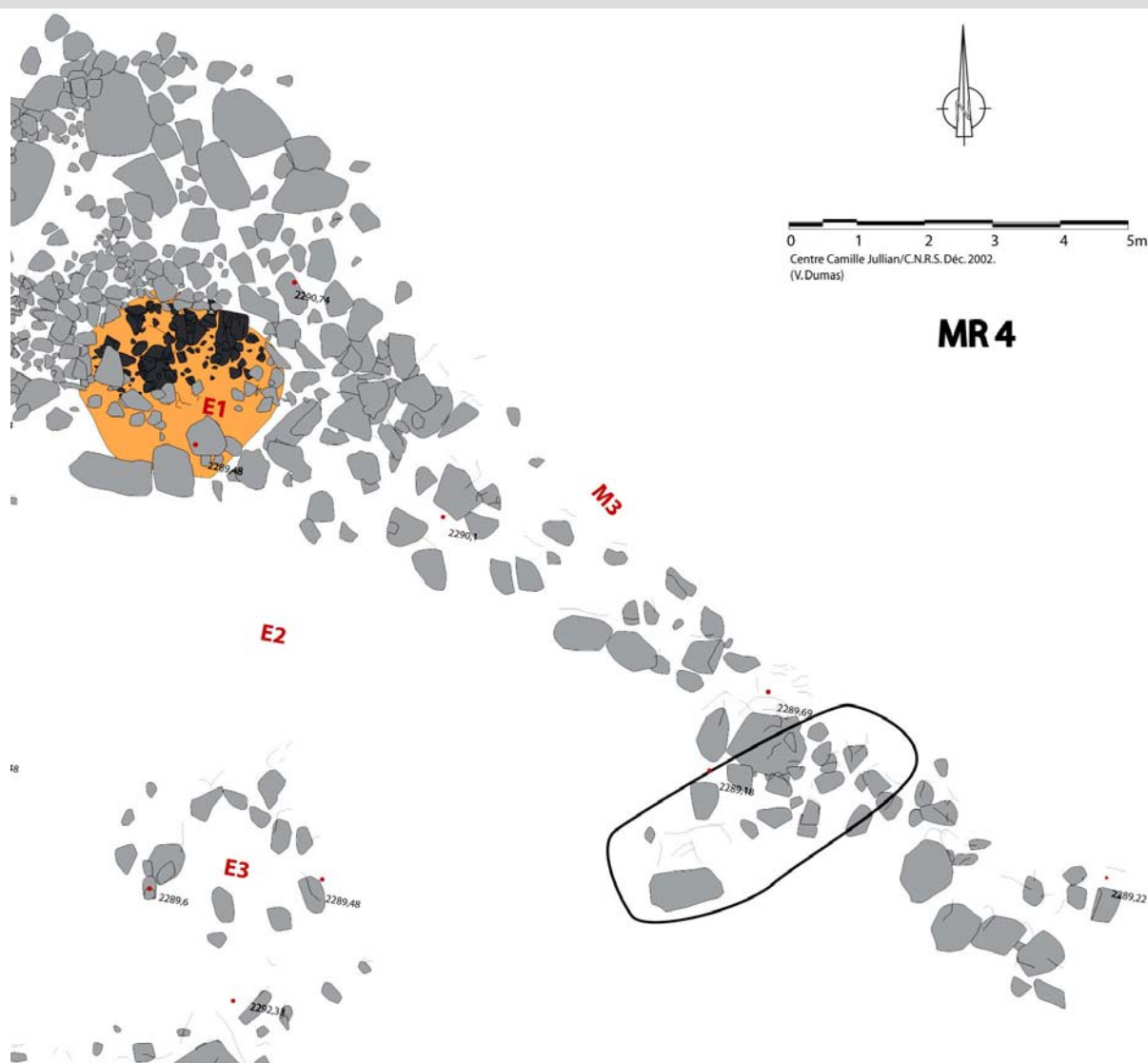
Description

Cette structure semble prendre place entre M3A et M3B. Elle coupe peut-être cet ensemble en deux parties anciennement unies.

Celle-ci est perpendiculaire à ces deux dernières et paraît vouloir rejoindre les pierres éparses de M1A qui a un retour vers l'est sous l'espace E3. Ces pierres sont donc en bordure du talus, qui est naturel ou anthropique.

Les modules utilisés sont moyens, voire petits, mis à part un grand bloc, qui lui, est le seul à être en carreau et de chant.

Encore une fois, c'est une structure qui nous donne l'impression d'une structuration, mais dont on ne dénote plus l'organisation première donnée par les premiers constructeurs, à moins que cette organisation dispersée soit un choix architectural.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIÈRES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 9,8

Largeur en m 1,1

Orientation est-ouest

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,5

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

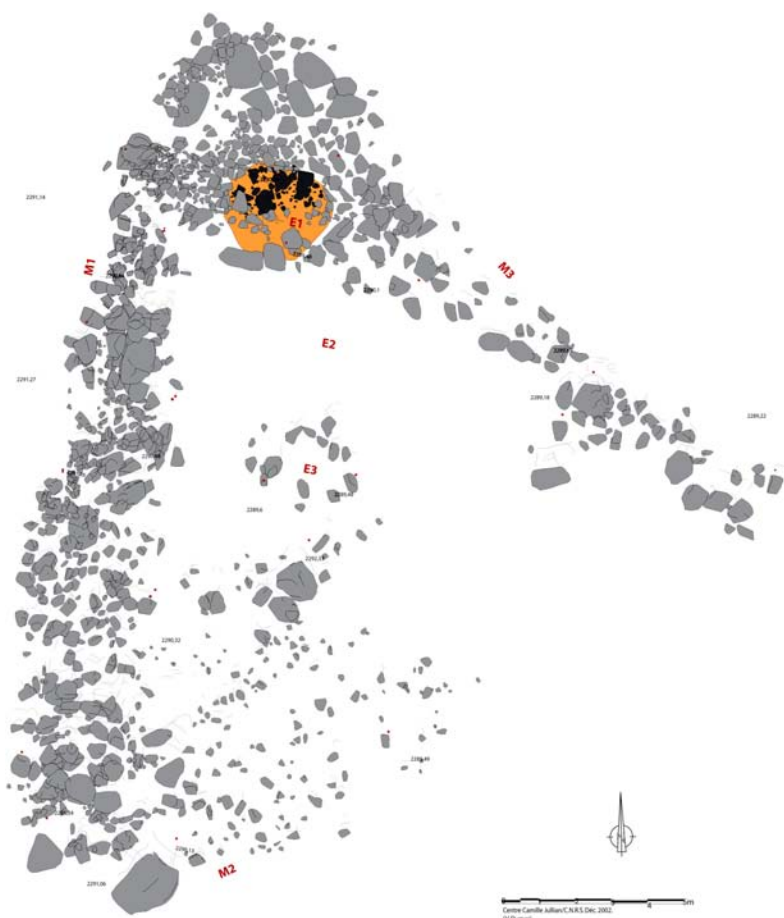
M1B, M1C?, M3B, M3C, M5B

Situation stratigraphique

sur le substrat, contre US 107 (foyer et sol
d'occupation état II), contre US 103 (état I)

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



Situation sur le site

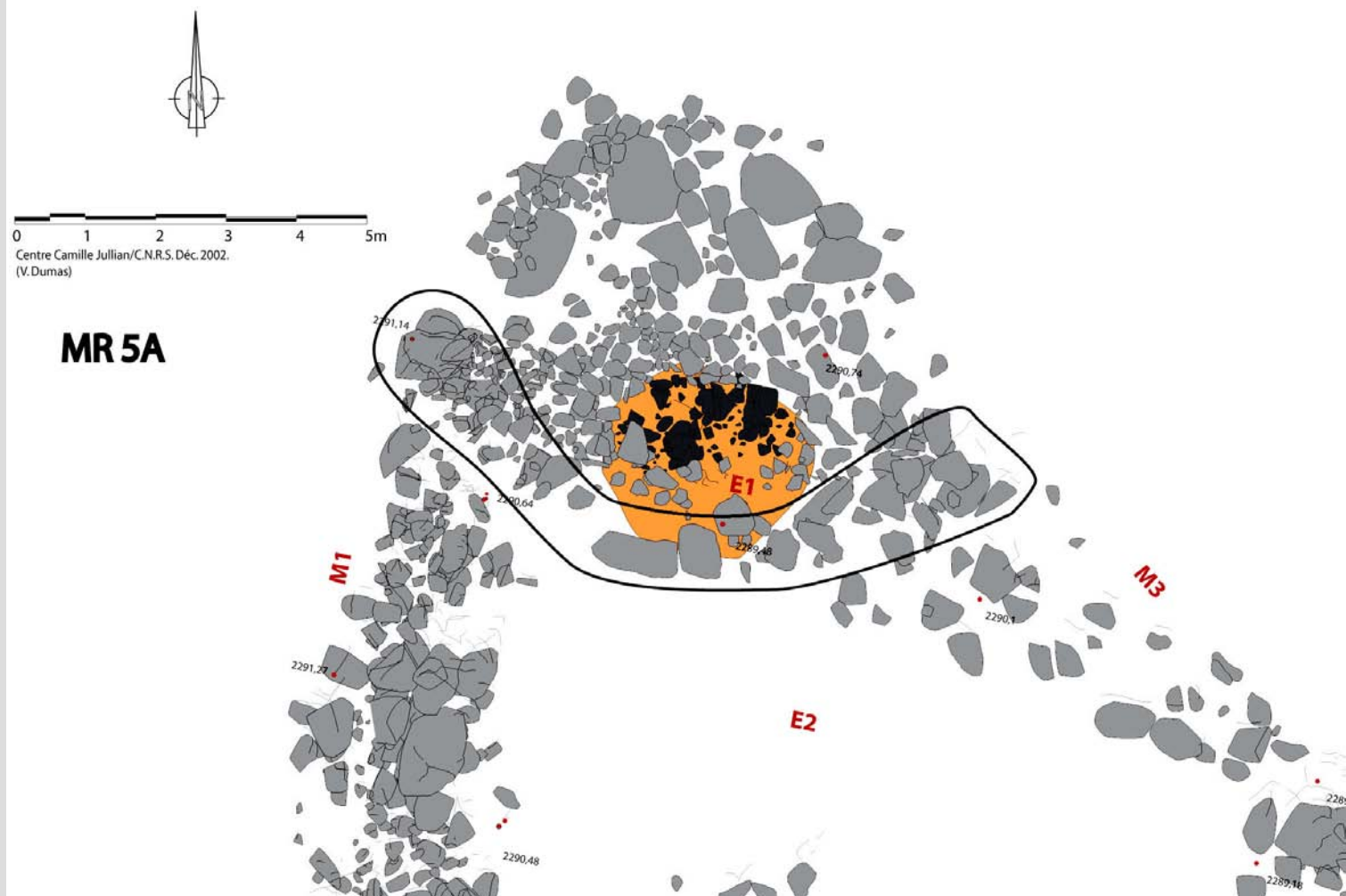
Description

Ce mur structure le sud de la cabane et le nord de l'enclos.

L'étendue de cette structure coupe les deux grands murs de cet l'enclos.

Il est possible que ce mur soit en fait deux murs. En effet, au centre on voit un grand bloc, qui peut faire office de boutisse parpaigne. Autre indice, le mur à l'est utilise des blocs plus volumineux qu'à l'ouest du mur. Mais ce mur a quand même une identité propre : il a la même fonction à l'est comme à l'ouest, et il coupe un mur et utilise le même mode de construction.

La structure utilise la boutisse majoritairement, et quelques carreaux. L'un de ces murs, avec la boutisse parpaigne, pourrait pourquoi pas aménager une entrée.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site Faravel XIX
 Commune FREISSINIERES
 Département Hautes-Alpes (05)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 2303 m
 Date de fouille 2001-2002

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Replat

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure courbe

Technique de construction

amas de blocs structurés

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 3,2

Largeur en m 1,1

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

schiste

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25

Remplissage interne

pluridécimétrique et
décimétriqueTranchée de
fondation

Calage

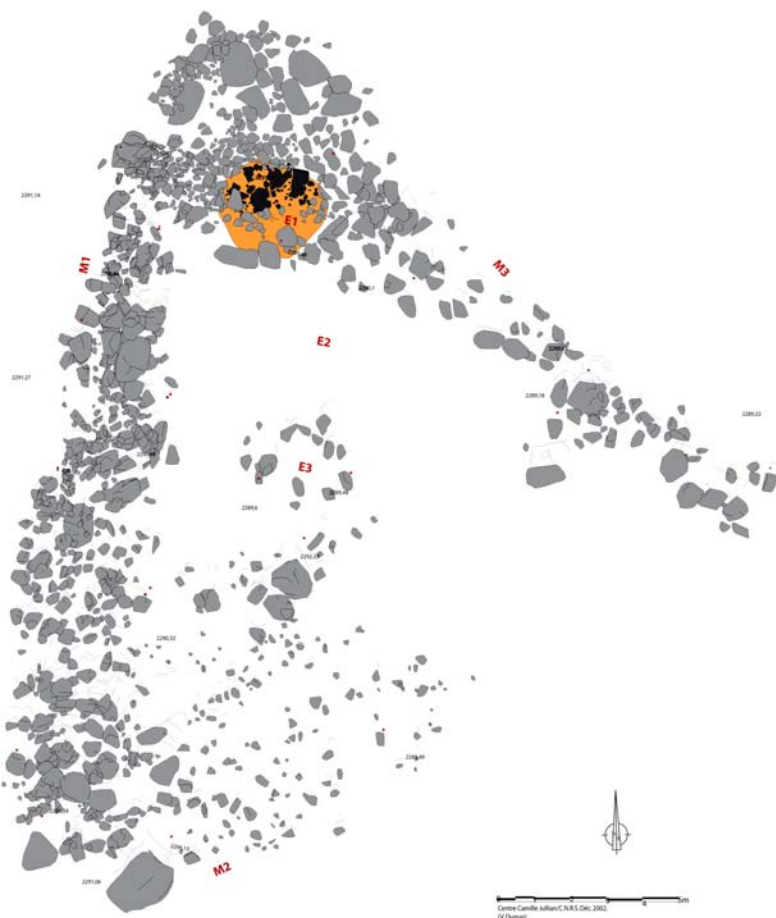
Jonction

M5A, M1C?, M3C

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

K. Walsh, F. Mocci 2002



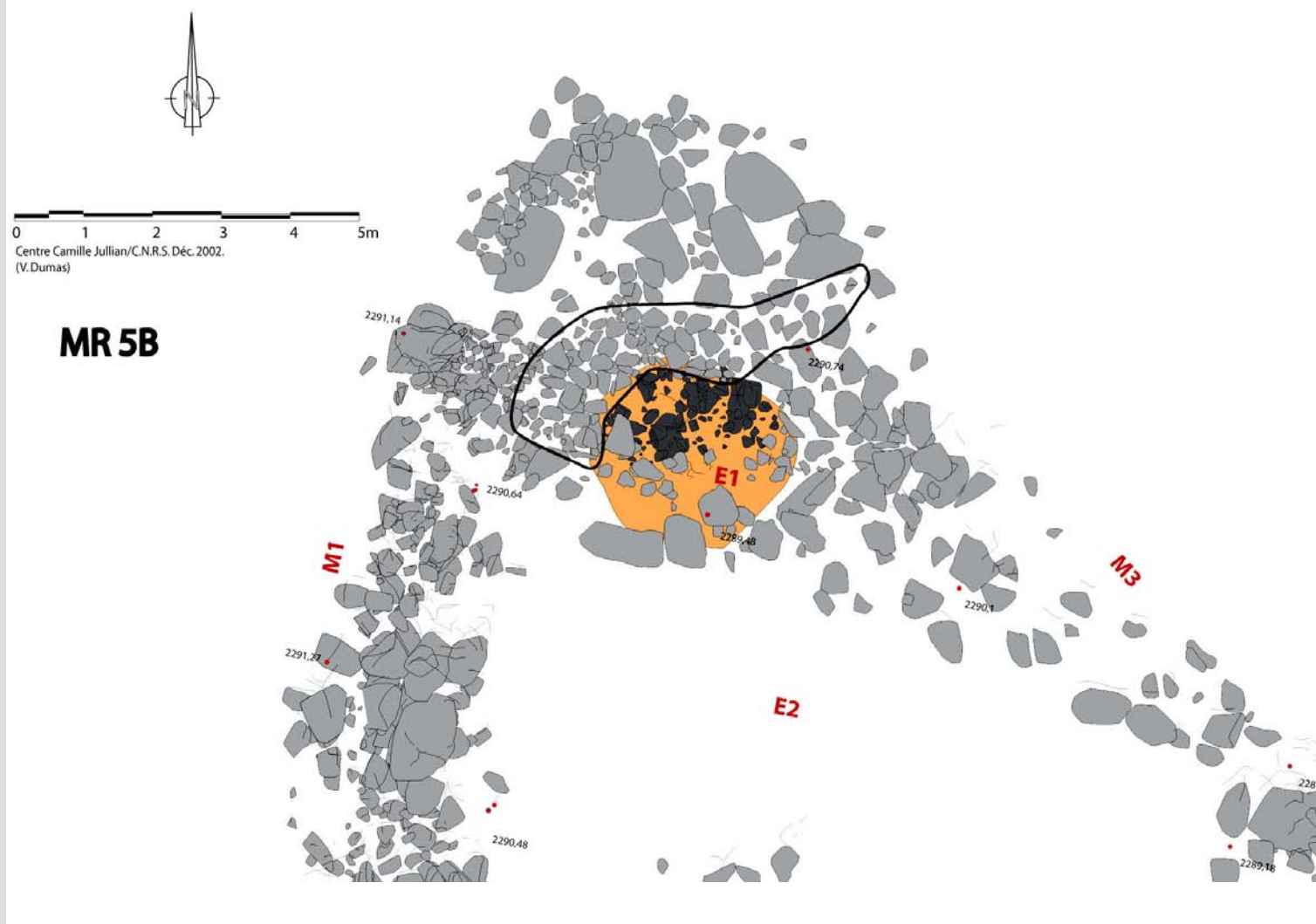
Situation sur le site

Description

C'est le deuxième mur à structurer l'habitat. C'est celui qui donne la forme ovoïde à cet ensemble, car il forme un demi-cercle vers le nord-ouest.

Celui-ci utilise les blocs les plus petits du site, témoignant sans doute du soin que l'on a voulu mettre en place pour la construction du mur d'habitation. La structuration est nette, mais le mode d'appareillage, qui n'est pas toujours en boutisse et le remplissage interne qui utilise la même taille de bloc que le parement externe, ne permettent pas de fixer une technique de construction pure.

Comme mentionné dans la description du mur M3C, M5B semble à son extrémité orientale pénétrer dans le mur précédemment cité. La taille de ses modules permet de suivre sa progression, du moins sur les plans, en l'absence de photos publiées.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Walsh 2002, DAO Dumas, fig. 12, modification Pelmoine 2013

Nom du site **Lac des Lauzons II**
 Commune **CHAMPOLÉON**
 Département **Hautes-Alpes (05)**
 Type d'habitat **Habitat de plein air**
 Altitude **2190 m**
 Date de fouille **1999-2000**

Attribution culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Bas de versant

Hypothèse du type de structure **Mur**Forme de la structure **linéaire**

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaingne à plat

Longueur en m **3**Largeur en m **0,4**Orientation **est-ouest**Élévation **1 à 2 assises**Pétrographie **granite**Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe **0,45*0,3**

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

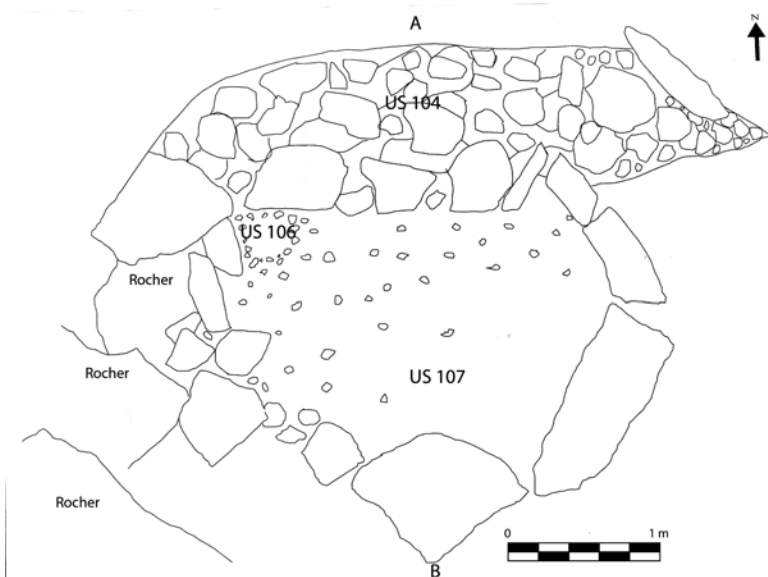
Jonction

MR 2, MR 3

Situation stratigraphique

sur rocher, contre US 107, 106 (foyer), 105,
103. Contre et sous US 102.

Bibliographie utilisée

J. M. Palet Martinez 2000;
F. Mocci, K. Walsh 2008

Situation sur le site

D'après Palet Martinez 2000 ; modifications Pelmoine
2013

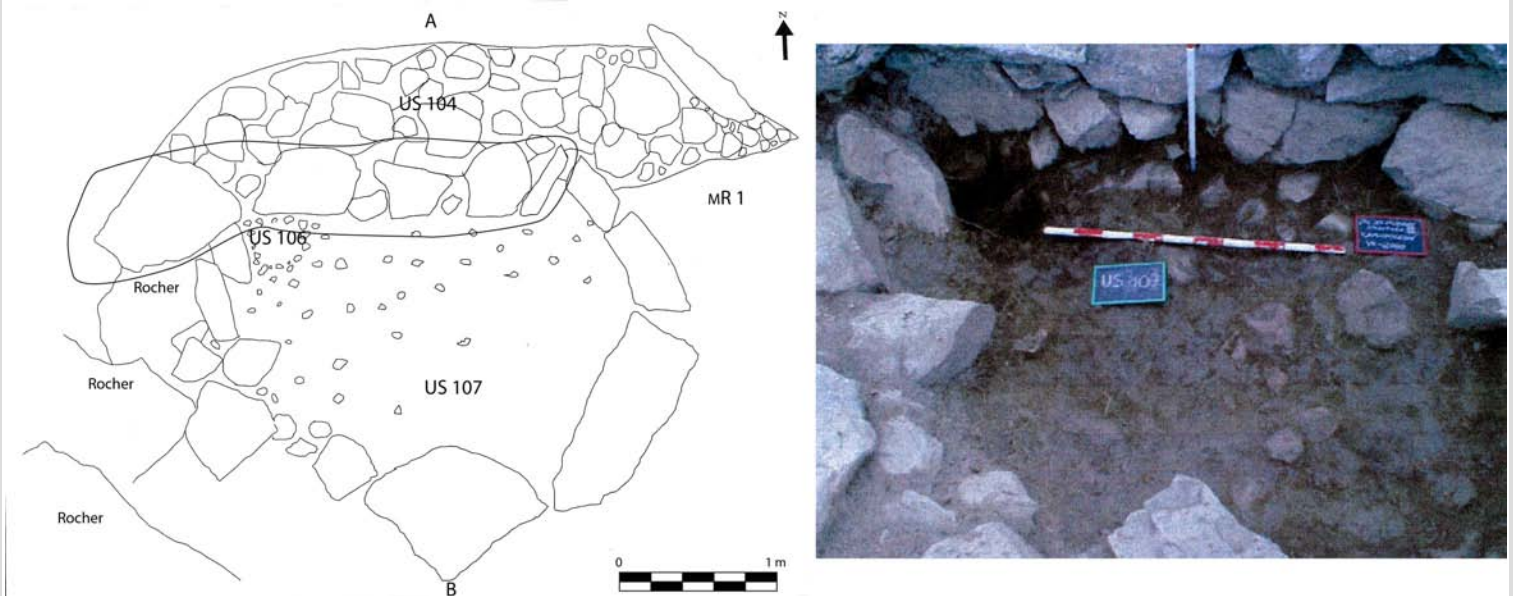
Description

Ce mur comme les deux autres profite de la topographie du terrain pour s'installer. Le rocher naturel offre une cuvette, où les blocs s'installent facilement.

Les blocs granitiques sont façonnés, au moins sur leur face en parement. Ceci montre un effort des constructeurs dans l'aménagement de la petite cabane ovoïde, et le soin apporté au côté interne.

On dénote sur le site deux phases d'occupation, visibles en stratigraphie sédimentaire, et dans ce mur. Le haut de ce mur n'utilise plus de blocs préformés, et cette phase d'occupation sera plus récente. Le bas du mur correspond à la phase ancienne, et les calibrations donnent une date proche de 2050 av. n. è.

Ce mur est donc *a priori* à un seul parement, et d'après les photographies, il ne devait pas excéder deux assises. Ce mur est délimité à l'ouest par le rocher, et à l'est par une dalle qui semble positionner en boutisse, et sans doute de chant.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Palet Martinez 2000 ; modifications Pelmoine 2013

Nom du site Lac des Lauzons II

Commune CHAMPOLÉON

Département Hautes-Alpes (05)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 2190 m

Date de fouille 1999-2000

Attribution
culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m 3,5

Largeur en m 0,45

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Pétrographie

granite

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,8*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

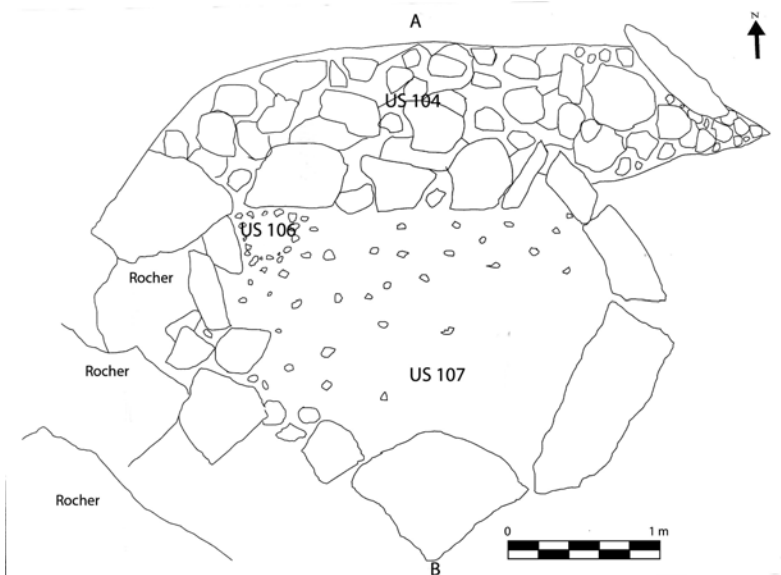
Jonction

MR 1, MR 3

Situation stratigraphique

sur rocher, contre US 107, 106 (foyer), 105,
103. Contre et sous US 102.

Bibliographie utilisée

J. M. Palet Martinez 2000;
F. Mocchi, K. Walsh 2008

Situation sur le site

D'après Palet Martinez 2000 ; modifications Pelmoine
2013

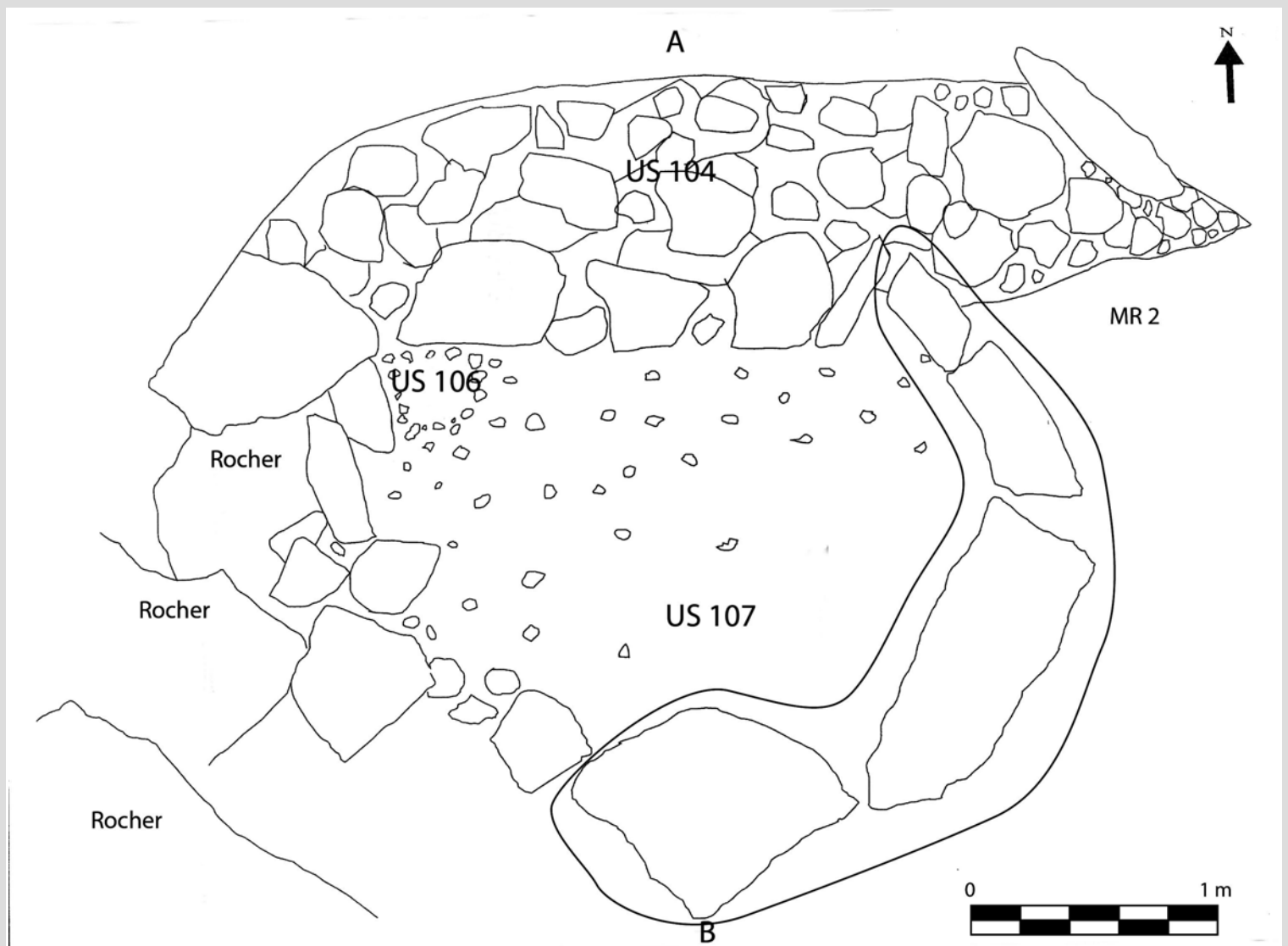
Description

Ce mur forme l'abside orientale de la cabane. Il se sert de la dalle en boutisse supposé de chant du mur MR1 pour s'installer, et forme ensuite une structure courbe.

Le mur utilise des blocs de taille moyenne comme le mur MR1 et des blocs beaucoup plus grands.

Celui-ci est disposé en carreau, de chant ou à plat, mais il n'y a pas de photo pour se faire une idée.

Le côté le plus régulier, visible sur les plans semble être positionné à l'intérieur de la cabane, et donc ce parement paraît avoir joui du même travail de construction que le mur MR 1.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Palet Martinez 2000 ; modifications Pelmoine 2013

Nom du site Lac des Lauzons II

Commune CHAMPOLÉON

Département Hautes-Alpes (05)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 2190 m

Date de fouille 1999-2000

Attribution
culturelle

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Horizon 4

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaingne à plat

Longueur en m 1,8

Largeur en m 0,25

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

granite

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

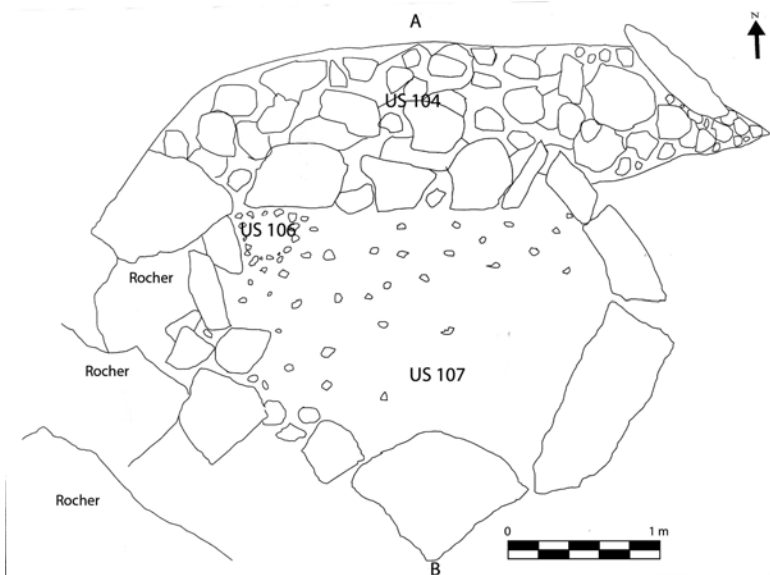
Jonction

MR1, MR 2

Situation stratigraphique

sur rocher, contre US 107, 106 (foyer), 105,
103. Contre et sous US 102.

Bibliographie utilisée

J. M. Palet Martinez 2000;
F. Mocchi, K. Walsh 2008

Situation sur le site

D'après Palet Martinez 2000 ; modifications Pelmoine
2013

Description

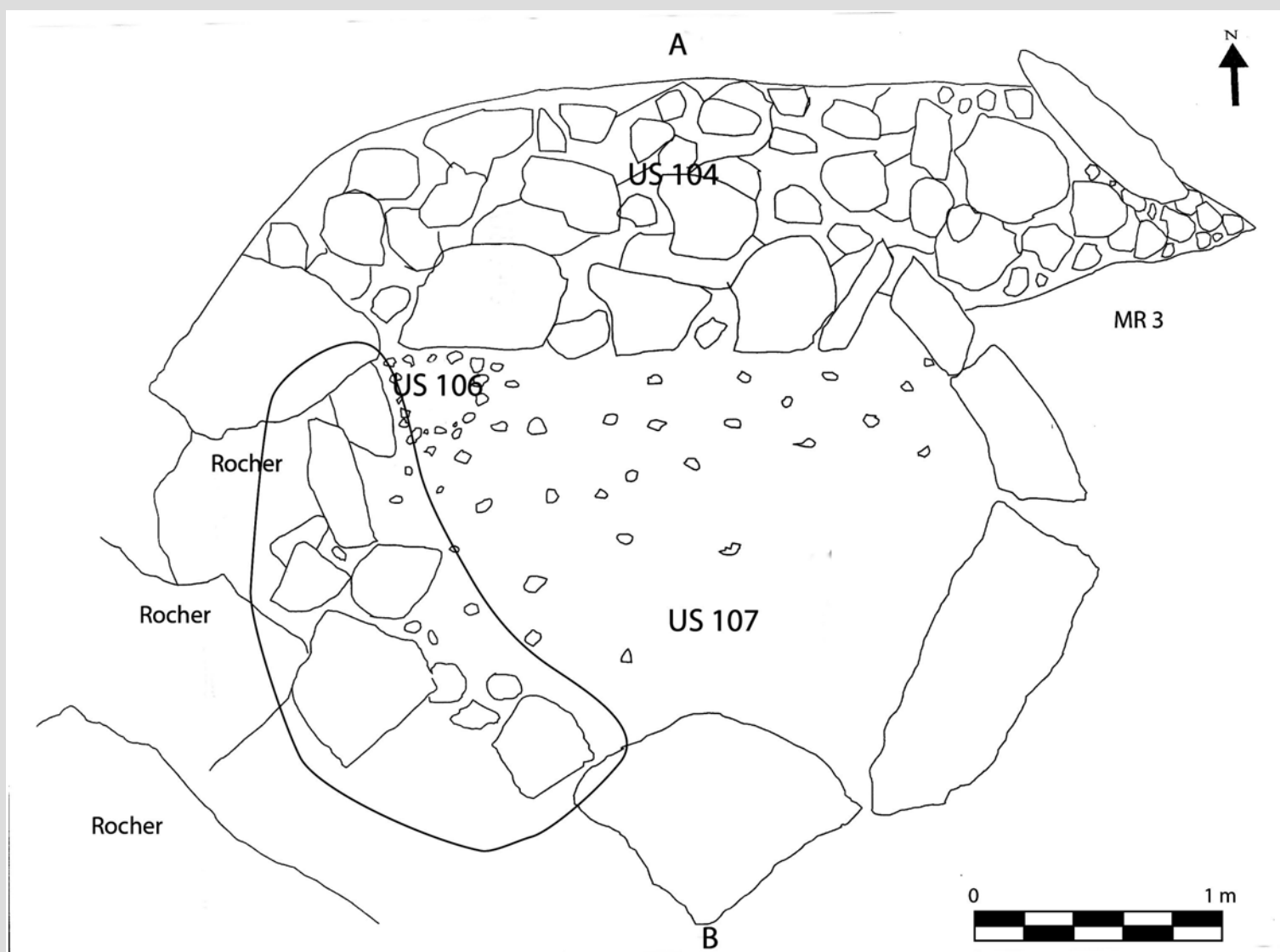
Ce mur est celui qui utilise les plus petits blocs par rapport aux autres structures du site. Cela est sans doute dû au fait que ce mur s'appuie contre le rocher naturel, et qu'une moindre stabilité lui est demandée dans l'agencement de la construction de la cabane.

C'est également celui qui possède le plus d'appareils en boutisse ; seuls les deux derniers blocs, les plus proches de MR1, sont en carreau.

A la liaison entre MR2 et MR3 se trouvent les modules les plus petits; ils pourraient former une entrée.

Le foyer, qui est dans l'angle des murs MR1 et MR3, serait ainsi ventilé facilement.

On remarque une nouvelle fois que, comme dans tous les autres sites de hauteur où un foyer a été retrouvé, celui-ci est toujours disposé contre un bloc, jamais au centre d'une pièce.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Palet Martinez 2000 ; modifications Pelmoine 2013

Var

Le Plan-Saint-Jean - Brignolles (183 à 188)

Saint-Lazare - Le Luc-en-Provence (189)

Station de Maravieille - La Môle (190)

Blacouas - La Roque-Esclapon (191)

Chemin d'Aix - Saint-Maximin (192 à 195)

Nom du site Le Plan-Saint-Jean

Commune BRIGNOLLES

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 225 m

Date de fouille 1994

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

parement est : boutisse à plat. Parement ouest : carreau de chant

Longueur en m

1

Largeur en m

0,7

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

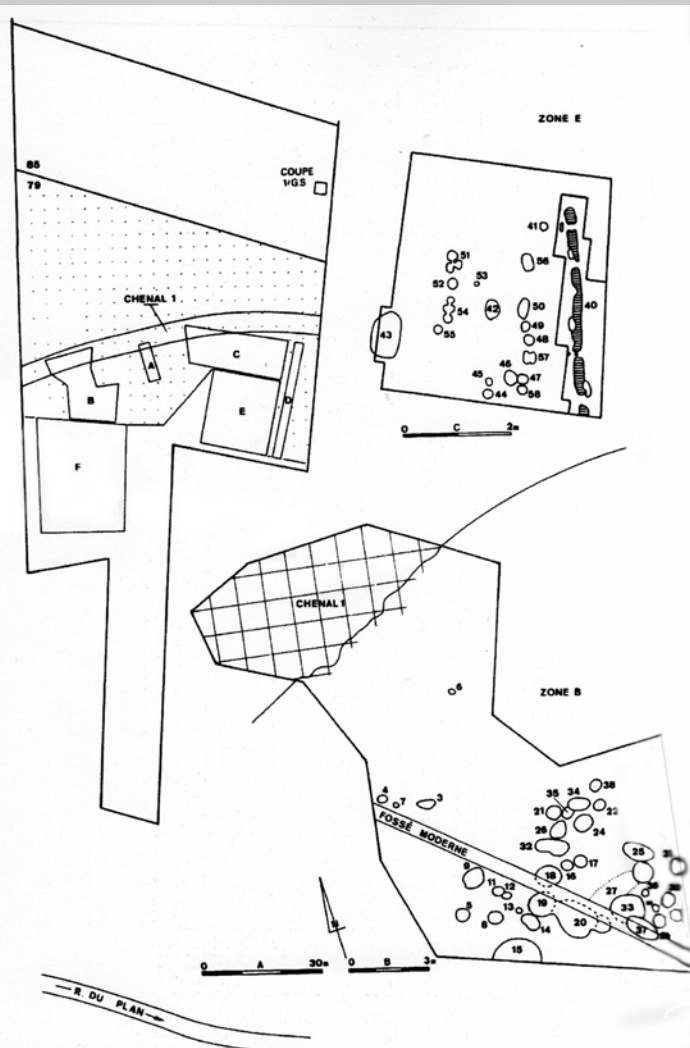
oui

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Hameau 1994 ;
Hameau et Degaugue 1999

Situation sur le site

Description

Cette partie de mur est l'extrémité nord de la structure. Elle n'est composée que de trois blocs en boutisse à l'est et d'un seul bloc en carreau oblique à l'ouest.

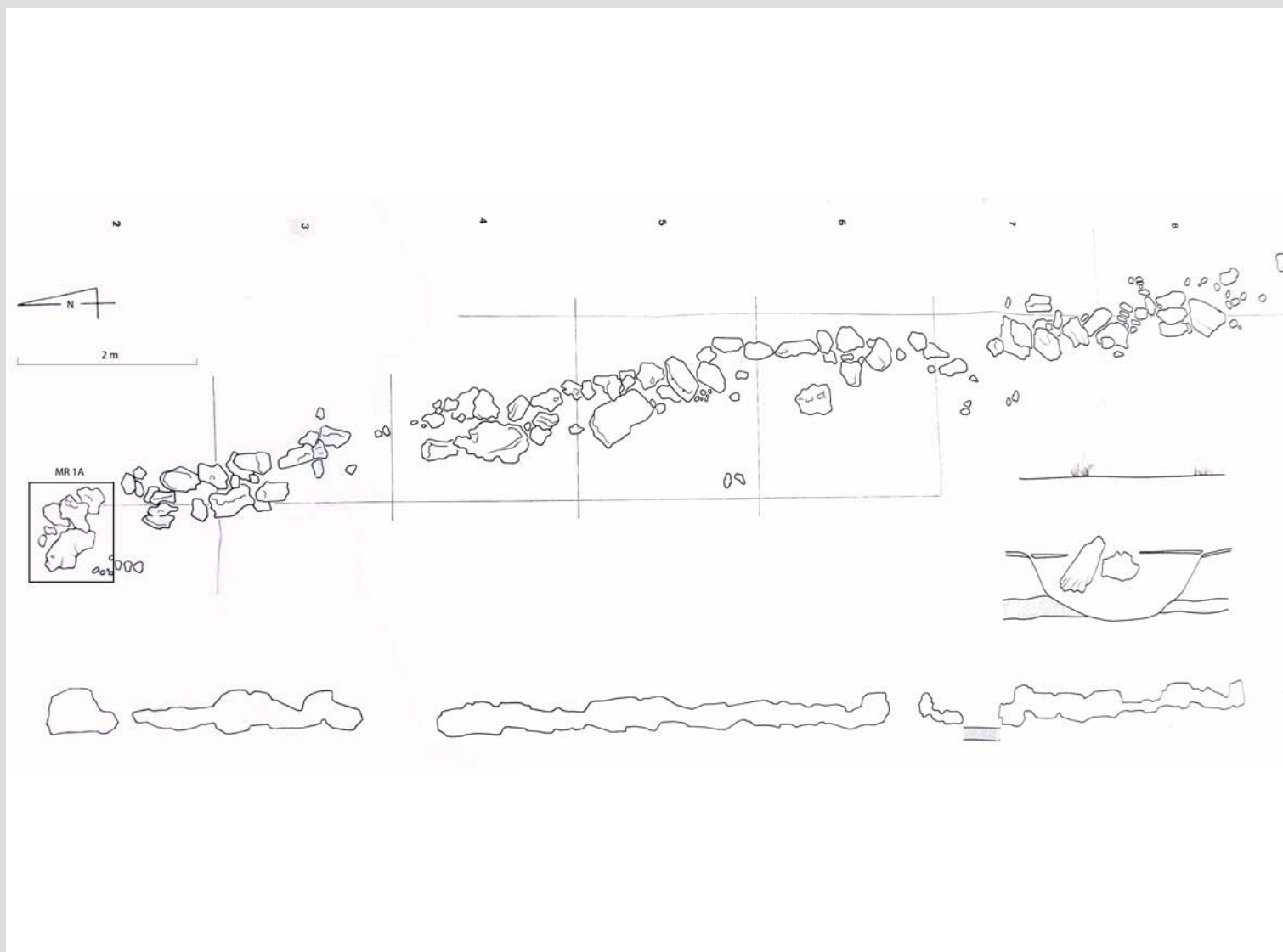
L'auteur mentionne le fait qu'un parement sur l'ensemble de la structure semble en position oblique et l'autre à plat.

Il fait l'hypothèse d'une tranchée de fondation et également d'une palissade clôturant le site.

Le problème pour la vérification de la palissade est que ce mur n'a pas de trou de palissade. Il est plus facile d'imaginer un mur de bâtiment qui fonctionnerait avec les fosses parallèles à ce mur, comme on peut le voir sur le mur MR1A du Collet-Redon.

Une grande partie du mur ressemble à l'architecture de ce segment, seule la partie sud semble appareillée de façon différente.

Les fosses sont strictement parallèles au mur de pierre. Entre ces deux ensembles, se trouve une grande densité de mobilier archéologique. Tout cela laisse supposer la fonction d'habitat en cette partie du site.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau et al. 1994

Nom du site Le Plan-Saint-Jean

Commune BRIGNOLLES

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 225 m

Date de fouille 1994

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 2,6

Largeur en m 0,7

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,3

Remplissage interne

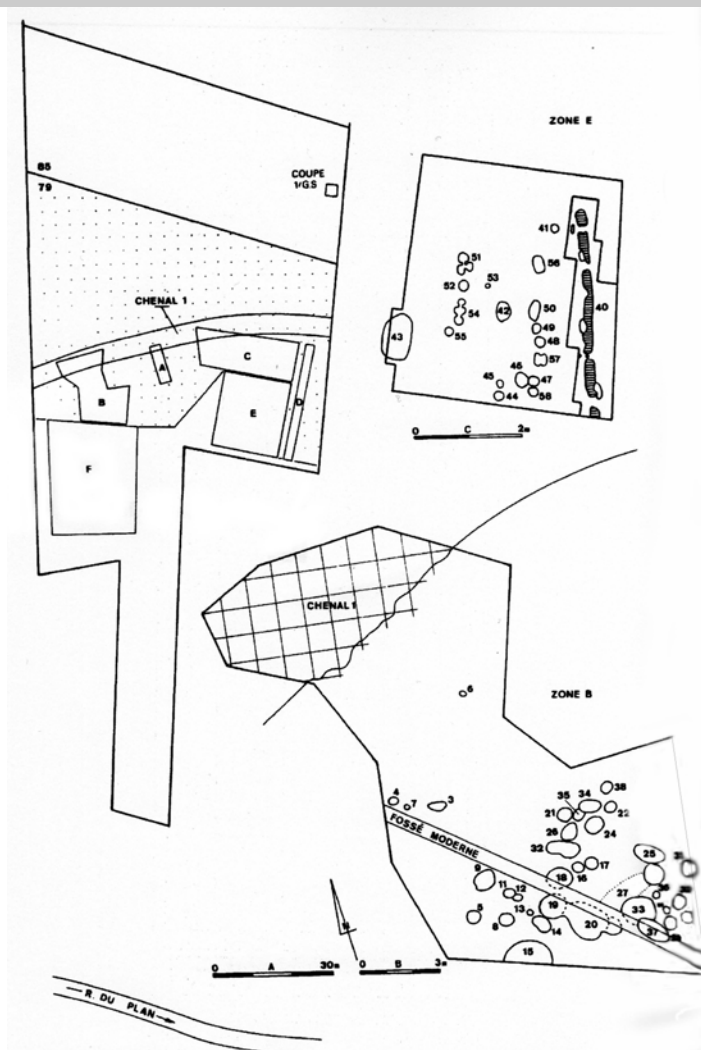
Tranchée de fondation oui

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

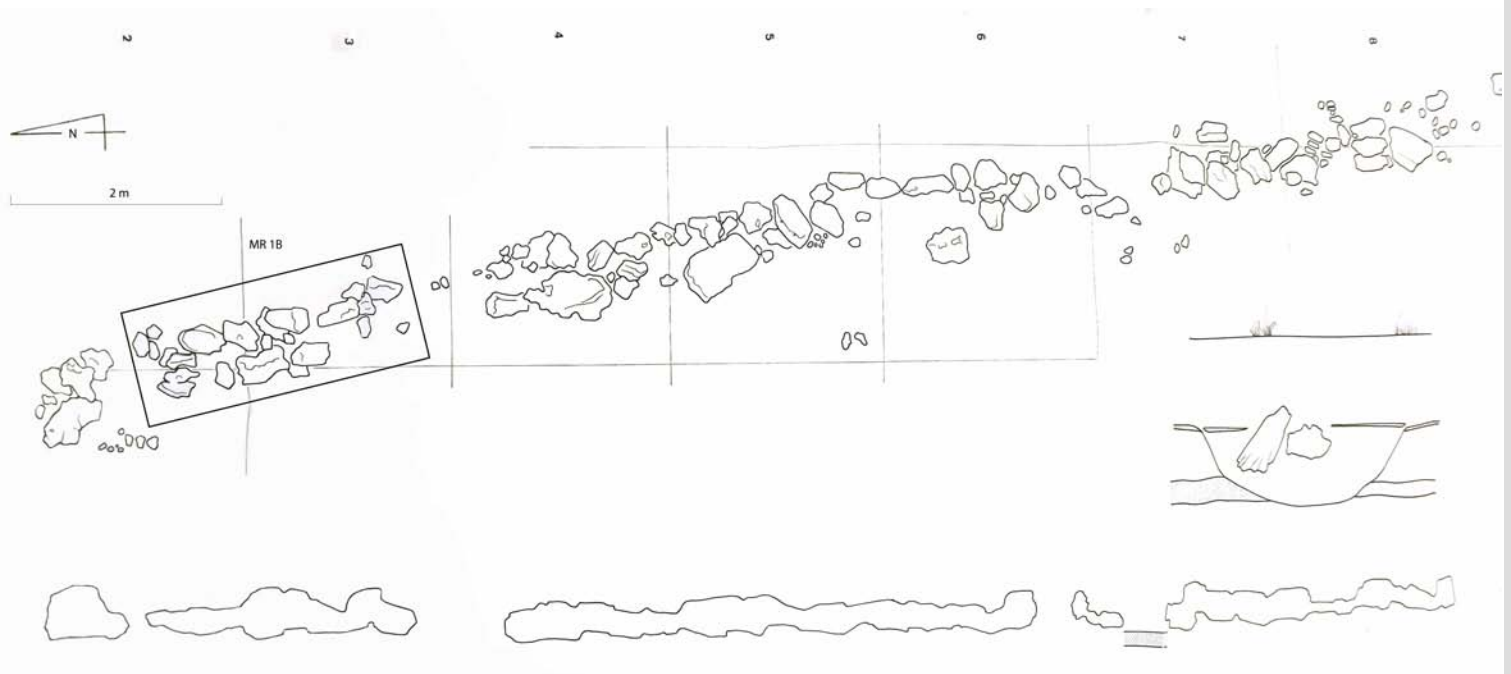
Hameau 1994 ;
Hameau et Degaugue 1999

Situation sur le site

Description

C'est la partie de la structure un peu plus longue et structurée qui suit la même orientation que le segment précédent, avec la même taille de module.

Comme le précédent, le parement semble le mieux structuré, ou en tout cas le mieux conservé. Par contre la grande majorité des pierres des deux parements sont structurées en carreau. Ce segment est séparé du segment précédent et du suivant par une zone de vide. Il faut quand même noté qu'à cette zone de vide correspond en face une fosse et qu'un alignement de ces fosses forme un alignement parallèle au mur de pierres. Les deux seules fosses au nord sont placées en face des deux vides du mur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau et al. 1994

Nom du site Le Plan-Saint-Jean

Commune BRIGNOLLES

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 225 m

Date de fouille 1994

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 2,4

Largeur en m 0,7

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,3 et 0,7*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation oui

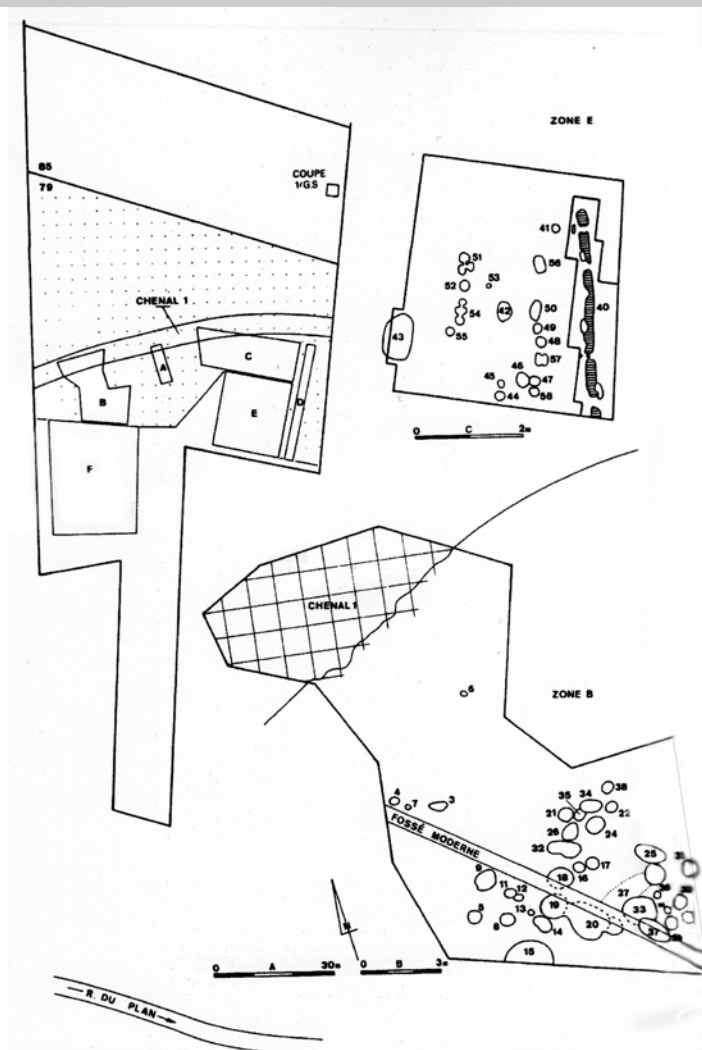
Calage

Jonction

MR 1D

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Hameau 1994 ;
Hameau et Degaugue 1999

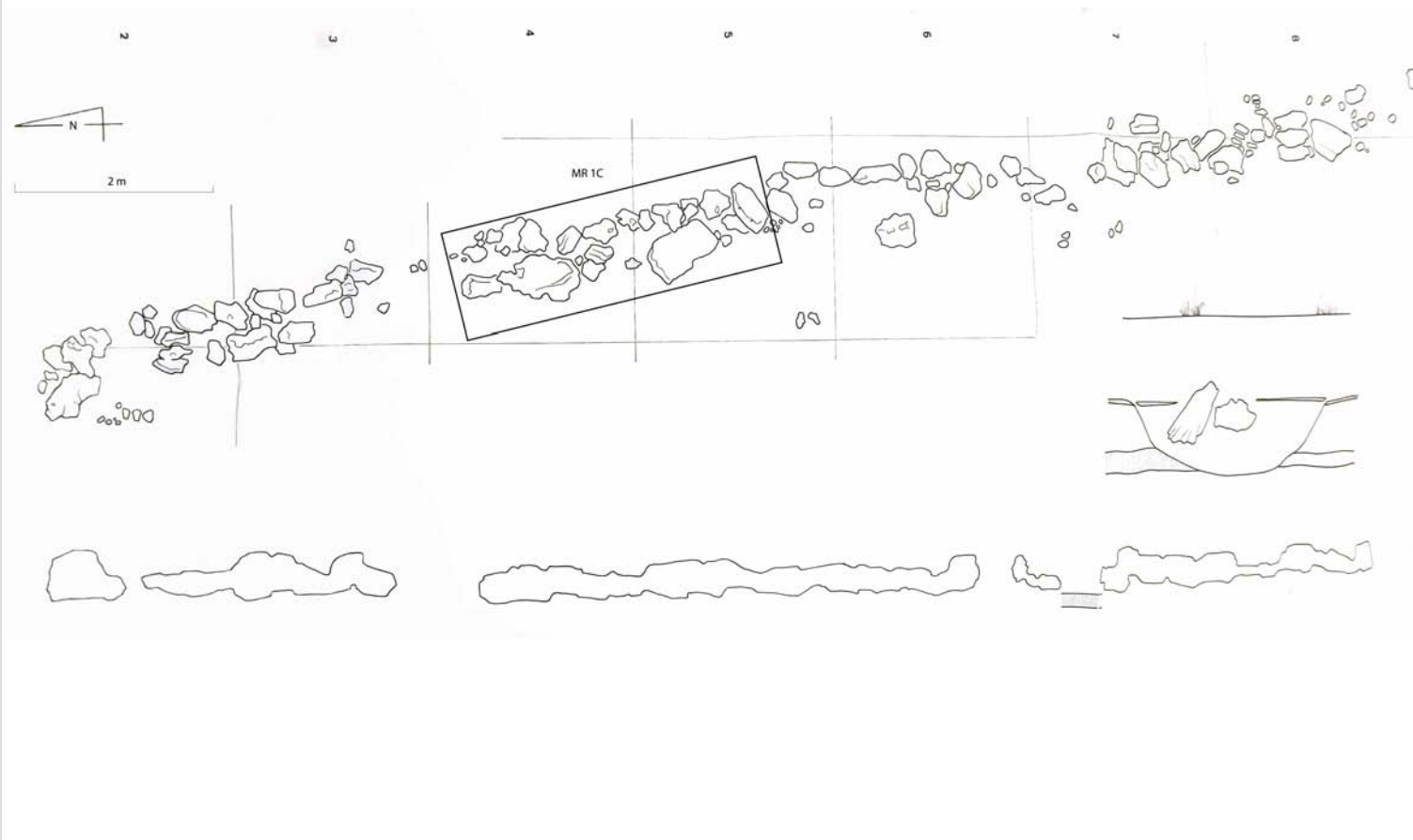
Situation sur le site

Description

Cette section possède encore deux parements différents. Ceux-ci sont construits majoritairement en carreau, que ce soit de chant ou à plat, mais ils utilisent des blocs de modulations différentes.

Le parement ouest utilise une nouvelle fois de très gros blocs par rapport au parement est, bien que ce parement ouest semble plus déstructuré.

Il est séparé du segment suivant par un phénomène particulier par rapport aux autres murs du site. En effet, une dalle est placée en tant que boutisse parpainge à l'extrémité sud du mur. Celle-ci ne doit pas être totalement anodine, surtout qu'elle est conjuguée avec une boutisse parpainge sur le mur suivant, et qu'une fosse assez large est disposé en face.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau et al. 1994

Nom du site Le Plan-Saint-Jean

Commune BRIGNOLLES

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 225 m

Date de fouille 1994

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau de chant

Longueur en m 2,4

Largeur en m 0,7

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation oui

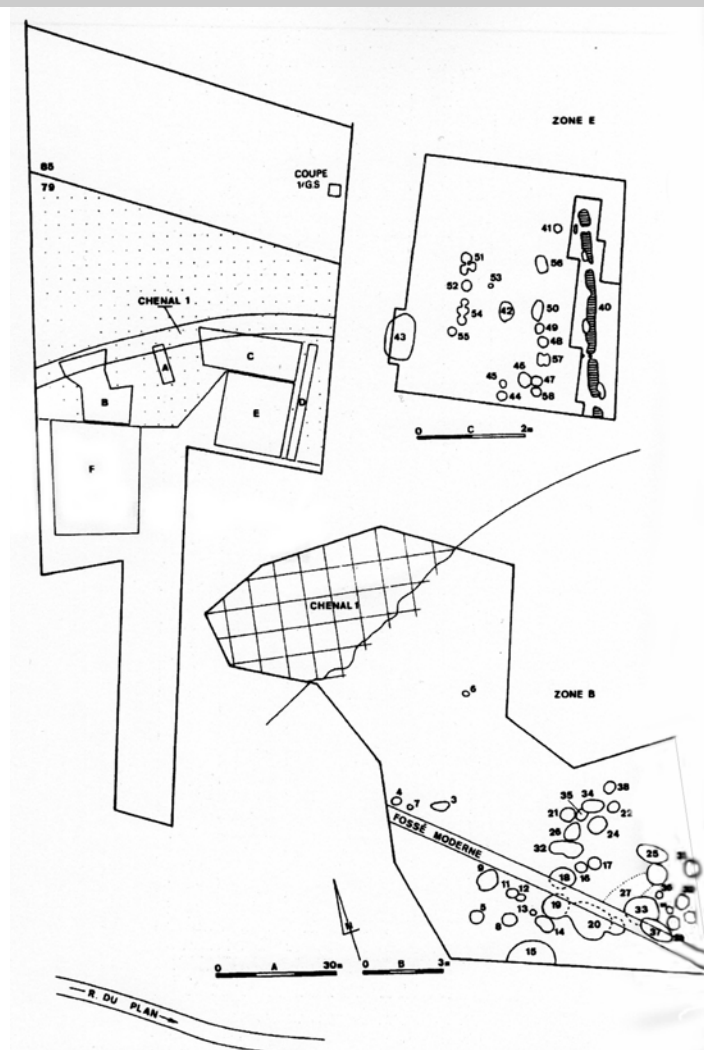
Calage

Jonction

MR 1C

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

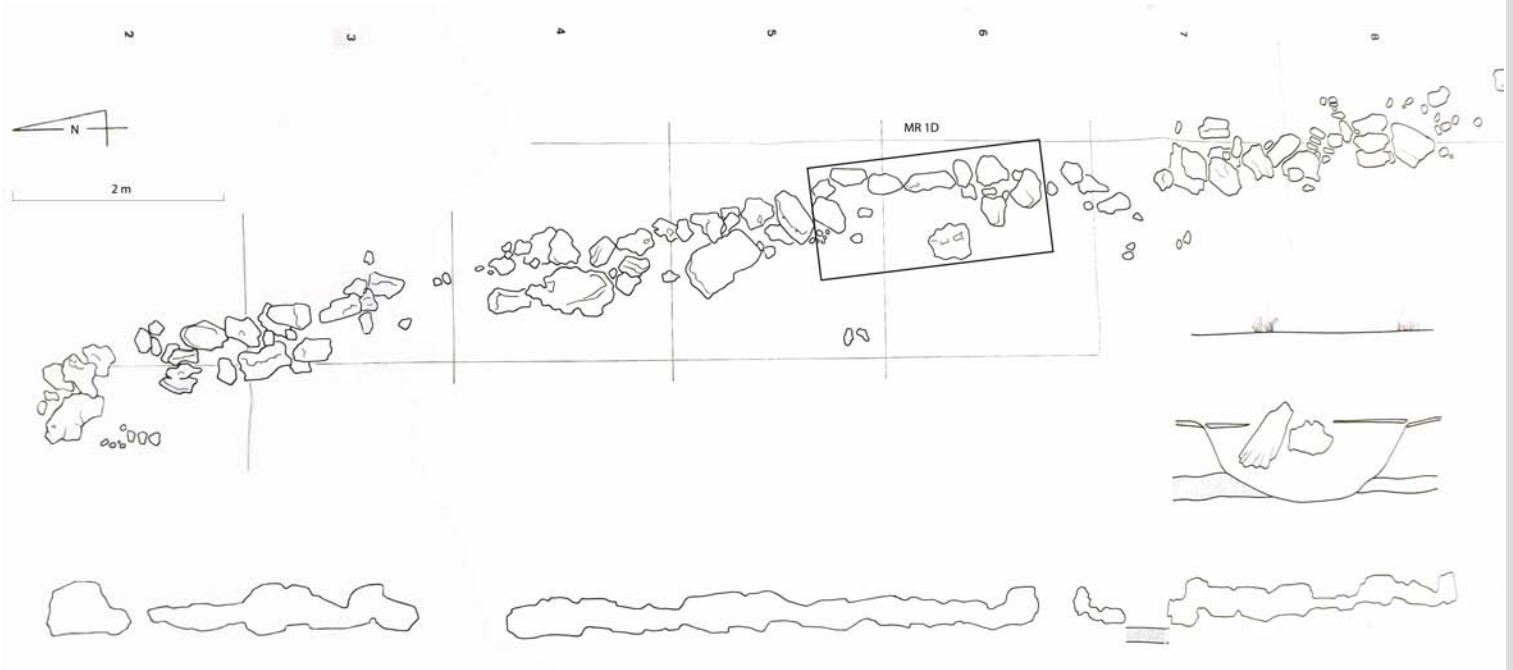
Hameau 1994 ;
Hameau et Degaugue 1999

Situation sur le site

Description

Ce mur possède également une boutisse parpainge, qui est accolée à celle du mur précédent. Il est à noter que ce mur a une orientation différente du reste de la structure, celui-ci étant plus nord-sud sur ce segment.

On ne dénote pas d'aussi gros modules que sur les segments précédents, mais ceux-ci semblent mieux structurer l'espace car plusieurs fosses sont creusées parallèlement à cette structure.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau et al. 1994

Nom du site Le Plan-Saint-Jean

Commune BRIGNOLLES

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 225 m

Date de fouille 1994

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 0,6

Largeur en m 0,3

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,2

Remplissage interne

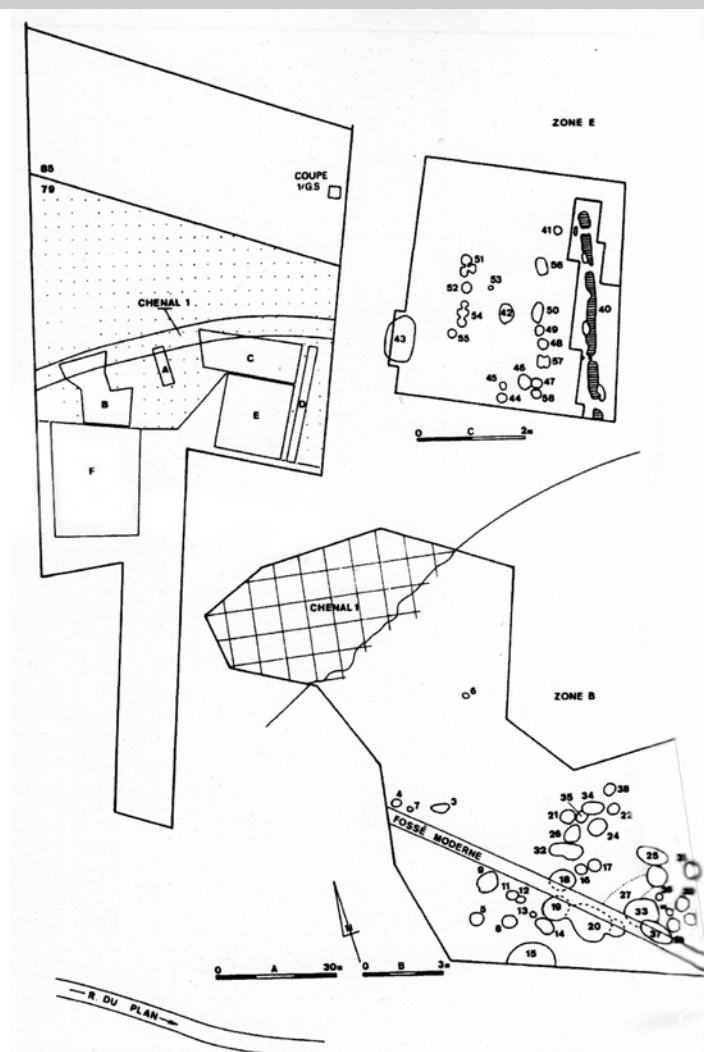
Tranchée de fondation oui

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

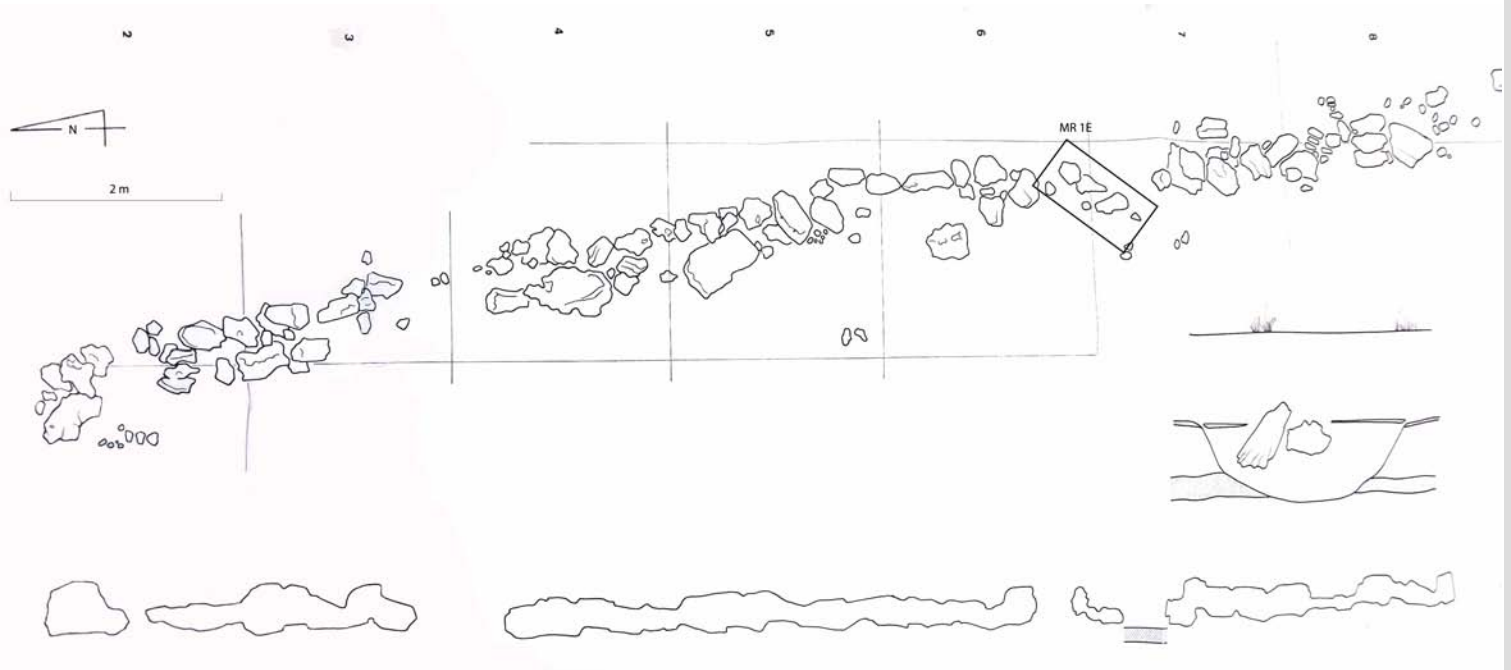
Bibliographie utilisée

Hameau 1994 ;
Hameau et Degaugue 1999

Situation sur le site

Description

Cette petite structure est le fait structurant l'ambiguïté de l'ensemble de la structure linéaire. Elle est composée de seulement trois pierres de module moyen, comparable au segment précédent. Celui-ci a une orientation perpendiculaire à la majorité de la structure. Il faut donc se demander si ces trois blocs forment une ancienne structure perpendiculaire à la grande structure, ou si tout simplement ce ne serait pas une ancienne partie de la grande structure qui serait à cet endroit à trois parements, car composée de petits blocs. La dernière hypothèse coïncide bien avec le fait que cette structure soit alignée avec les autres.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau et al. 1994

Nom du site Le Plan-Saint-Jean

Commune BRIGNOLLES

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 225 m

Date de fouille 1994

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m 2,6

Largeur en m 0,7

Orientation nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation 1 assise

Péetrographie calcaire

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,7*0,35

Remplissage interne

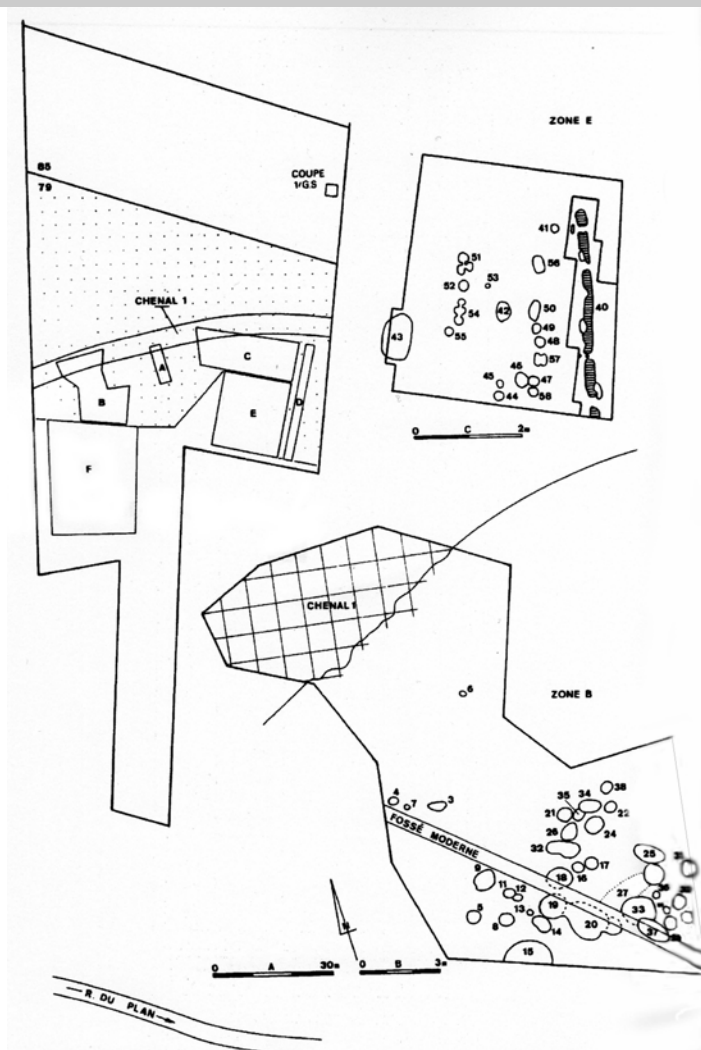
Tranchée de fondation oui

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Hameau 1994 ;
Hameau et Degaugue 1999

Situation sur le site

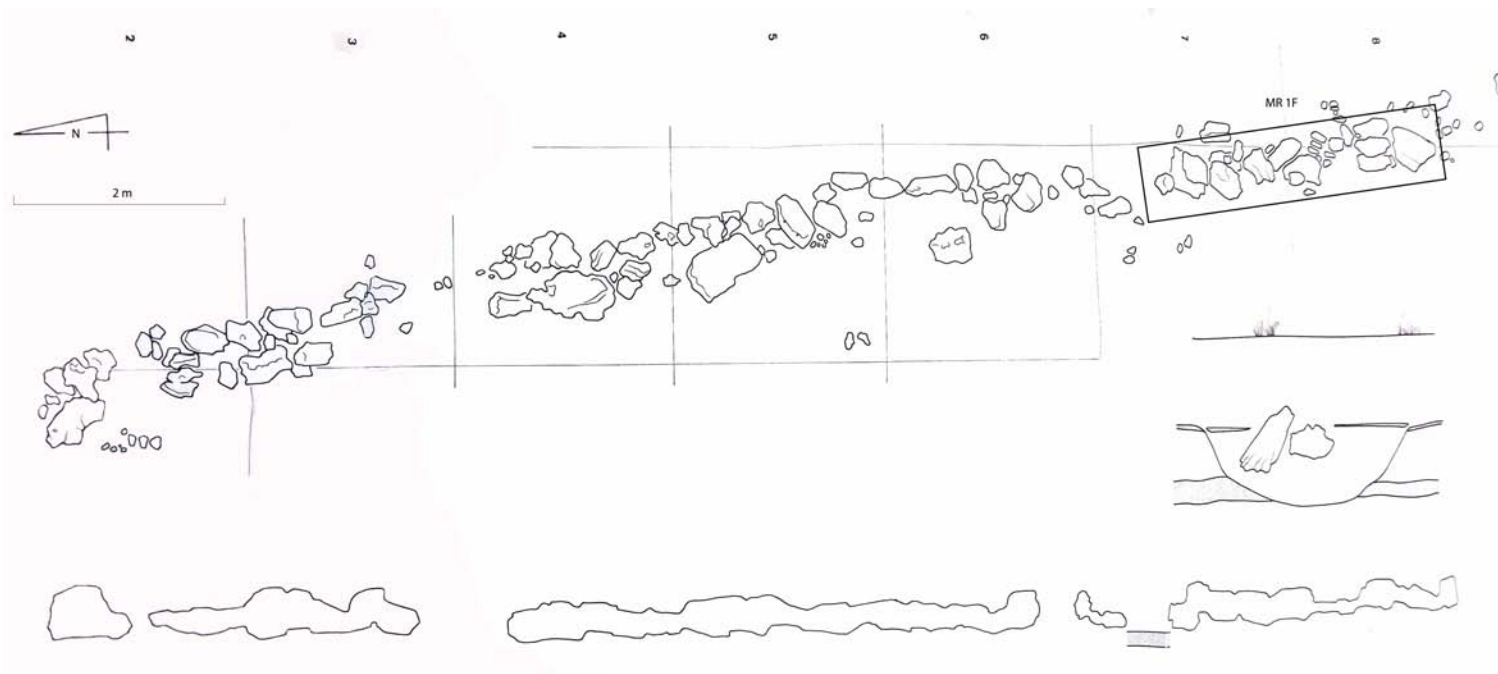
Description

Après une zone de vide, où ne figure que la structuration MR1E qui est perpendiculaire à cette structure mais sans jonction commune, on découvre ce dernier tronçon avant la berme. La berme montrant des blocs qui commencent à former un nouveau mur, la structure doit être beaucoup plus importante vers le sud.

Ce mur est à simple parement et les boutisses et les carreaux sont presque aussi nombreux. La désignation entre assise ou boutisse parpaing est difficile à choisir. Il faut noter que comme les deux autres grands segments de la structuration, ceux-ci sont quasiment tous dans la même orientation et se suivent par intermittence.

Ces trois segments ont la même largeur de structure, 0,7 m, même si ce dernier ne comporte qu'un parement de gros blocs. Il faut donc potentiellement penser à ceux-ci comme une entité, malgré les zones de vides entre eux-ci.

La fouille du sud du mur aurait pu apporter des renseignements concernant les hypothèses de mur d'habitation ou de mur de délimitation.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau et al. 1994

Nom du site
Saint-LazareCommune
LE LUC-EN-PROVENCEDépartement
Var (83)Type d'habitat
Habitat de plein airAltitude
165 mDate de fouille
2010Attribution
culturelle

corpus trop limitée

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 2

Topographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure
MurForme de la structure
légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m
1,4

Largeur en m

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

1 assise

Pétrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

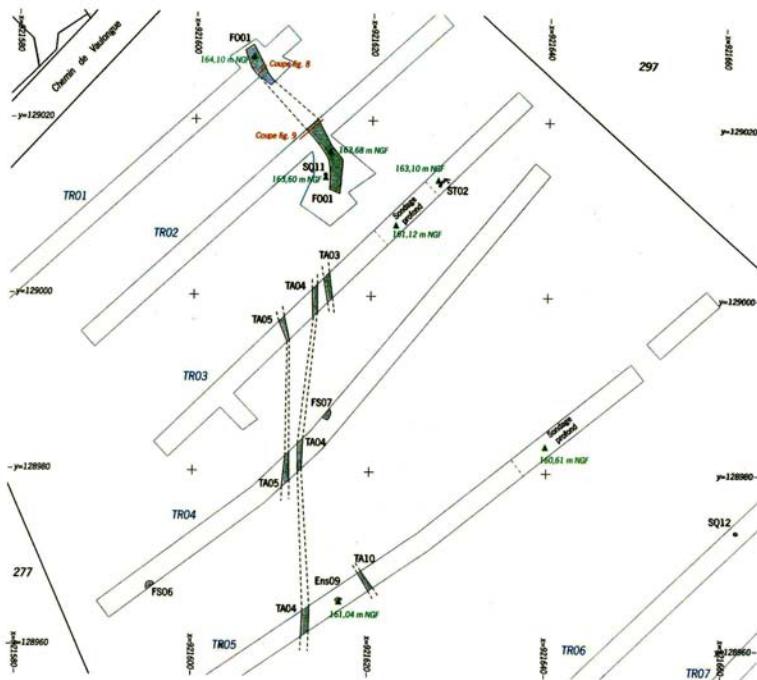
Calage

Jonction

Situation stratigraphique

contre US 14

Bibliographie utilisée

A. Dumont et al. 2010;
A. Dumont (Dir.) et al. 2011;
Sargiano et al. 2012

Situation sur le site

Plan des structures au nord de la parcelle : Dumont et al. 2010, Topo Fabry, DAO Saget-at-Basseuil, p. 19, fig. 5

Description

Cette petite structure a été découverte lors des sondages de 2009 à Saint-Lazare pour la construction d'un lotissement dans la commune du Luc-en-Provence. Elle a été trouvée dans la tranchée TR 03. On note peu d'informations sur cette structure, comme le montre l'état partiel de la fiche, le mur étant peu documenté dans les rapports de fouille et les BSR.

Si celui-ci est bien un mur, hypothèse qu'il faut vérifier du point de vue de ses capacités portante, il est légèrement courbe.

Ne possédant qu'une photographie du mur, et ce sans échelle, on ne peut mesurer les blocs, qui sont petits et moyens selon les auteurs, ni la longueur du mur.

La fonction de mur, est plus vraisemblable avec la vue de la couche sud-est, qui vient juxter le mur, qui est induré et graveleuse, et qui semble donc être une couche d'occupation. Elle témoigne du moins d'un niveau de piétinement, et ce d'un seul côté de la structure..



Vue de la partie de la structure décrite

Dumont et al. 2010, p. 20, fig. 11, cliché Dumont

Nom du site Station de Maravieille

Commune LA MOLE

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 279 m

Date de fouille 1985

Attribution
culturelleNéolithique final
Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Eperon

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m 3,2

Largeur en m 0,5

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Péetrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,8*0,5

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

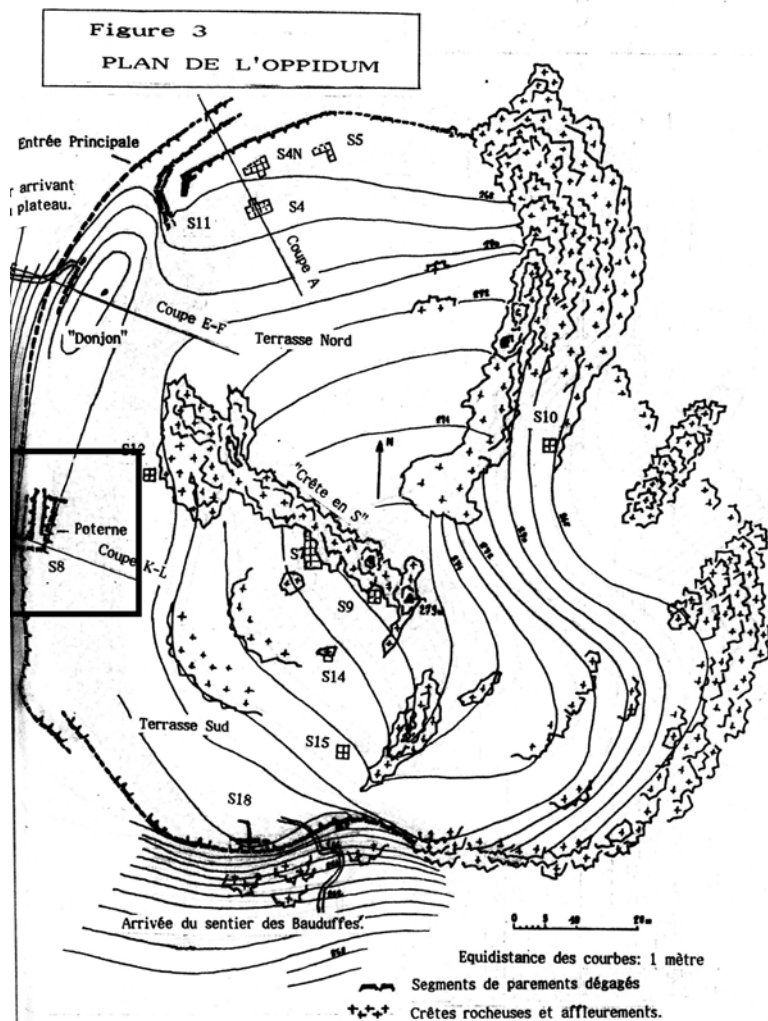
Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sur le sol original,
contre US 9b,
recouvert par 8b

Bibliographie utilisée

D. Wallon 1985;
D. Wallon? 1988

Situation sur le site

Wallon? 1988, Topo Dognin, fig. 3

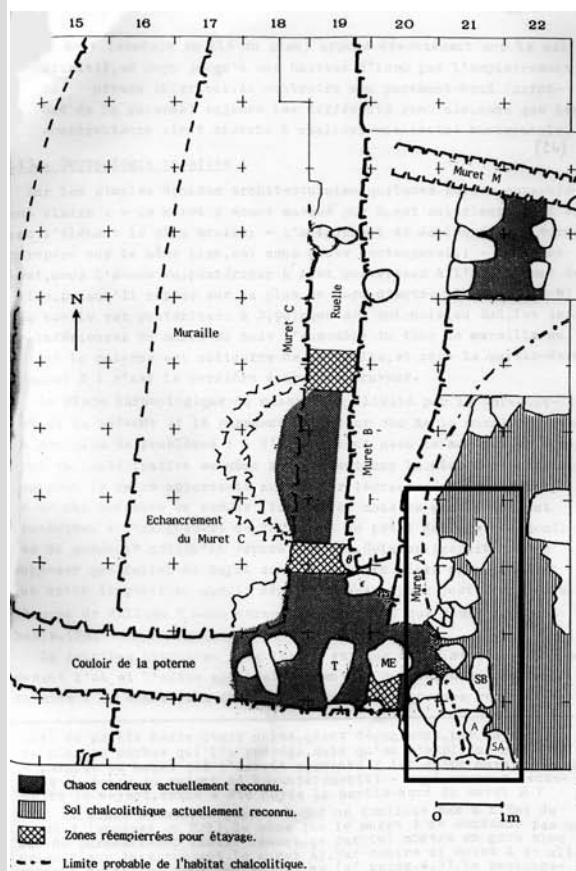
Description

Ce mur ou cette structuration est très ambiguë. On ne sait pas si c'est un talus comme le mentionne l'auteur ou un mur de soutènement pour l'installation d'une cabane. Cette découverte a été réalisée lors du sondage 8 de D. Wallon en 1984 et 1985, qui fouillait derrière la muraille protohistorique pour y trouver des cabanes accolées.

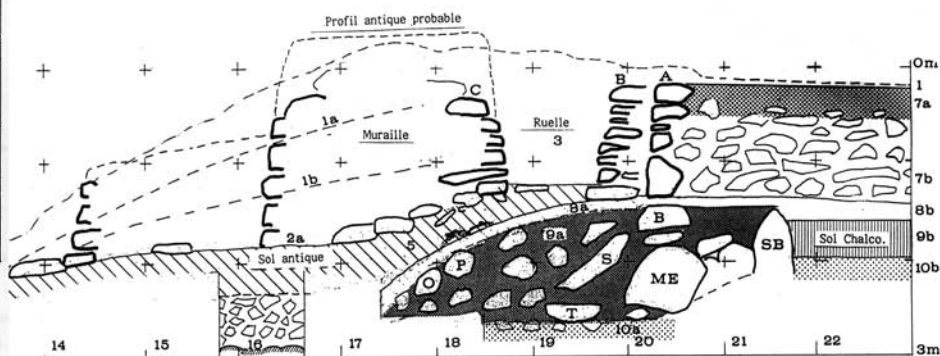
La coupe stratigraphique et les descriptions sont claires, le niveau 9b, niveau considéré chalcolithique, se distribue derrière un massif de blocs, à l'est des structurations protohistoriques. Ce niveau vient se placer contre les parements du possible mur, et sur le niveau rougeâtre. Ce niveau rougeâtre est très dur, il ne se déforme que très peu au pic et semble dans les différents sondages caractérisé comme le niveau d'installation primitif du plateau.

Le mur caractérisé est légèrement courbe et utilise de gros blocs alignés. Contre ce mur vient se placer un dallage caractérisé sur 1,5m², dont le bloc QA, avec un foyer à plaques d'argiles, moulé sur trois galets. Des blocs sont placés derrière ceux du mur (SA, SB, NA, PA, les deux blocs au-dessus de QA). Ils semblent structurer, pour l'auteur, un talus dont la pierre ME serait la clef de voûte permettant à la structuration de se maintenir.

L'interruption des fouilles, ainsi que la faible surface ouverte et fouillée, et enfin le fait que D. Wallon ne voulait pas fouiller le niveau chalcolithique fait que l'on n'en sait pas plus de cette structuration de la fin du Néolithique final. On ne sait pas si, telle une enceinte, la structure reste plus ou moins linéaire, ou comme un habitat, pourrait faire une cabane ovale.



MR 1



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Wallon 1985, photo n°1; D'après Wallon? 1988, fig. 14, fig. 16 ; Mise en page Pelmoine 2013

N° de la partie de structure

RBC ST ?

N° d'inventaire

191

Nom du site
BlacouasCommune
LA ROQUE-ESCLAPONDépartement
Var (83)Type d'habitat
Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille
1987Attribution
culturelle

Bronze ancien (selon Fulconis 1988)

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010Hypothèse du type de structure
Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure

Technique de construction

Appareillage et type d'assise
majoritaire

Longueur en m

Largeur en m

Orientation

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

S. Fulconis, A. Porre 1987-1988

Situation sur le site

Description

De ces murs ou de ces entités construites en pierre ne subsistent que le témoignage des auteurs dans le Gallia information de 1987-1988, qui prospectaient une carrière en cours d'extraction :

"Le front de taille d'une carrière exploitant les éboulis de pente de la montagne de Lachens a entamé une importante station de plein air. La coupe laisse apparaître sur 50 m plusieurs murets dans une couche de terre noire cendreuse."

Le mobilier correspondant à cet habitat était décrit comme Bronze ancien par ceux-ci.

N'ayant pas de plan, ni de photo, nous ne pouvons que mentionner ce site.

Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Chemin d'Aix
 Commune SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-
 Département Var (83)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 300 m
 Date de fouille 2008

Attribution
culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 4,25

Largeur en m 0,5

Orientation nord-sud

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,25*0,15

Remplissage interne

Tranchée de
fondation non

Calage

Jonction

MR 1002B, MR 1002C

Situation stratigraphique

sur US 1006, recouvert par US 1001

Bibliographie utilisée

L. Martin et al. 2008

Situation sur le site

Description

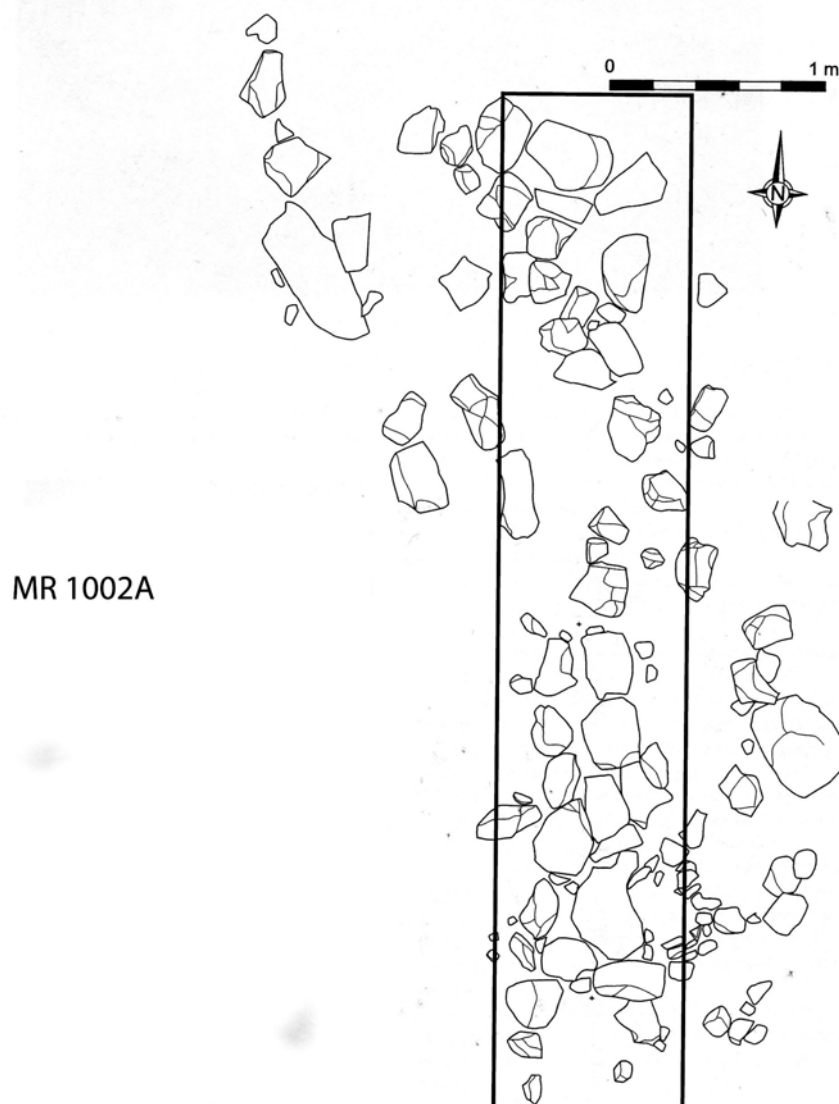
Ce tronçon de mur nord-sud est le mieux conservé de l'ensemble. Il est constitué d'une seule assise. Ce mur a été divisé en deux dans les descriptions de J. Cauliez et L. Martin, selon l'orientation des structures et le mode d'assemblage.

Cette partie est la plus structurée des deux, car elle est appareillée.

Elle semble construite en dernière et pourrait reprendre une partie du reste du mur.

Il faut noter que ce parement appareillé s'interrompt sur 1,10 mètres, et qu'il cesse au niveau du vide entre MR1002B et MR1002C.

Ces deux structurations individualisées, fonctionnent sans doute en même temps, mais n'ont pas subi la même déstructuration semble-t-il.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Martin et al. 2008, p. 45, fig. 22 ; Modification Pelmoine 2013

Nom du site Chemin d'Aix

Commune SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-

Département Var (83)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 300 m

Date de fouille 2008

Attribution
culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation
carbone 14 seule

Topographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple ou double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 3

Largeur en m 0,6

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25*0,15

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

non

Calage

Jonction

MR 1002A

Situation stratigraphique

sur US 1006, recouvert par US 1001

Bibliographie utilisée

L. Martin et al. 2008

Situation sur le site

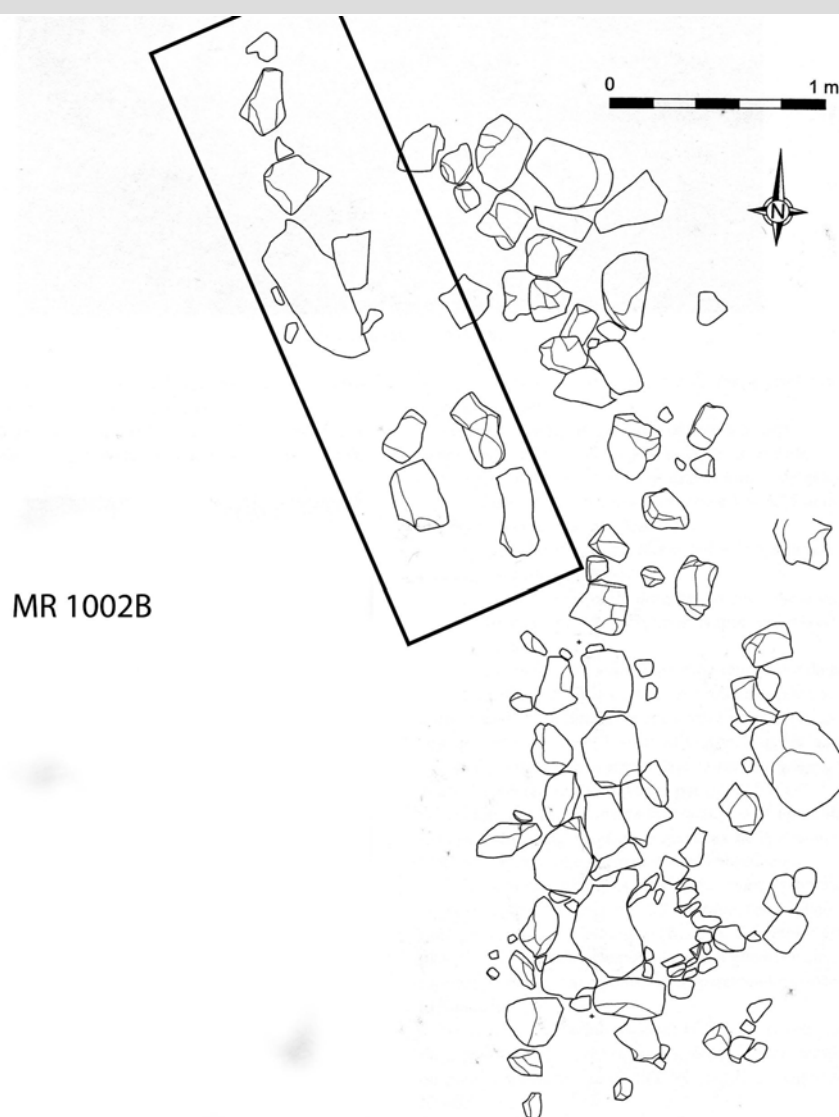
Description

Ce tronçon est orienté légèrement différemment que le précédent.

Son mode de construction est également différent, mais son état largement déstructuré ne permet pas d'être certain de celui-ci. Il est également à un seul parement comme le laisse supposer son agencement actuel. Mais la dalle au centre de ce mur, en position oblique sur une pierre de module plus réduit, laisse présager un autre agencement possible.

Ce mur pourrait donc être un double parement fonctionnant avec MR1002C.

Cette reconstruction est hypothétique, d'autant plus que MR1002B et que MR1002C, se rejoignent au nord de ces murs (L. Martin et al. 2008, fig. 25, p. 46), car ils ne sont pas parfaitement parallèles.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Martin et al. 2008, p. 45, fig. 22 ; Modification Pelmoine 2013

Nom du site Chemin d'Aix
 Commune SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-
 Département Var (83)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 300 m
 Date de fouille 2008

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m + de 4

Largeur en m 0,9

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Pétrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25*0,15

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

non

Calage

Jonction

MR 1002A, MR 1002B

Situation stratigraphique

sur US 1006, recouvert par US 1001

Bibliographie utilisée

L. Martin et al. 2008

Situation sur le site

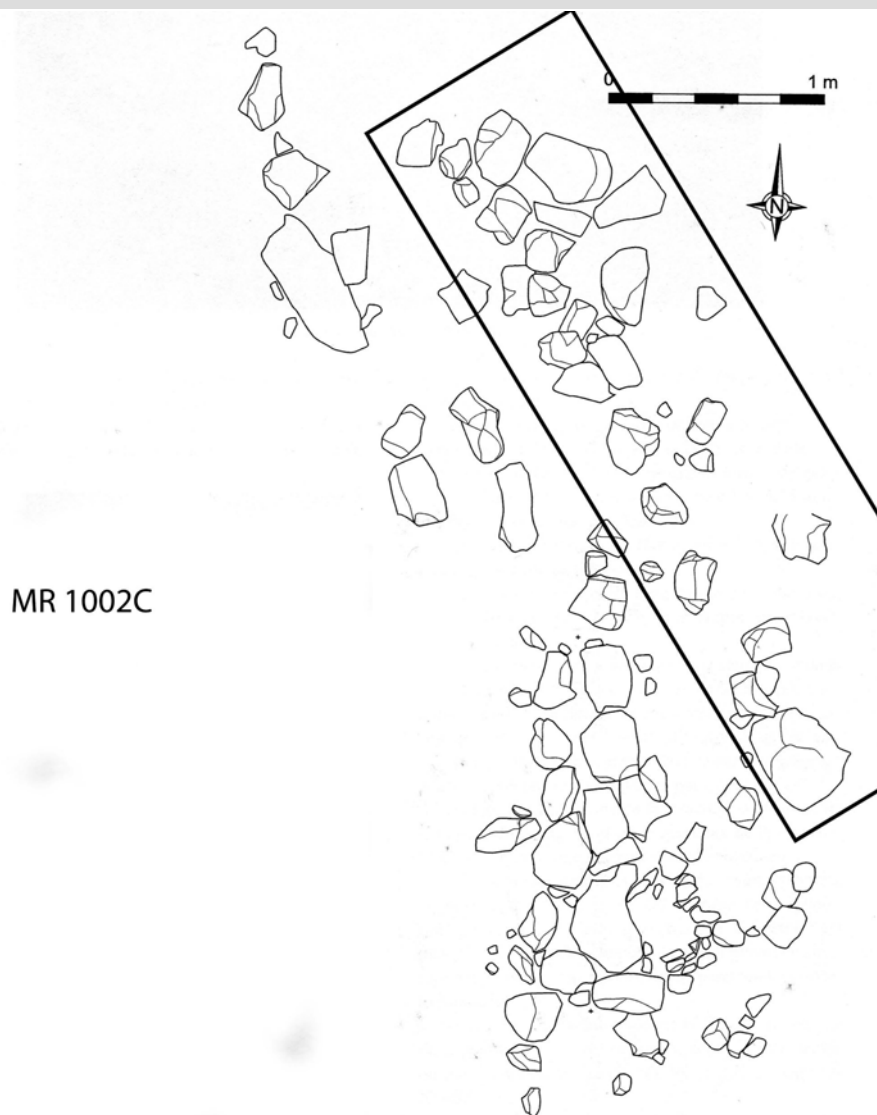
Description

Les mesures prises sur ce mur sont celles du relevé de pierre du rapport de fouille. Cependant, on remarque sur les photos, que ce soit du nord ou du sud, le mur est largement plus long, et est peut-être jusqu'à deux fois plus long, voire plus long car il se poursuit sous la berme.

On peut noter d'ailleurs à son extrémité sud une différence de construction, comme si le mur était appareillé.

Il faut aussi noter un vide de pierre entre le secteur du mur relevé et le segment plus au nord. Il est possible que ceci limite une entrée.

L'ensemble de ce mur semble déstructuré, et comme le reste du mur, il paraît avoir subi plusieurs modifications. Dans la description de MR1002A, je parle déjà de son bouleversement au contact de ces deux segments. Un autre bouleversement possible s'imagine dans la partie nord, non relevée, mais visible (sur la photo 25 du rapport 2008). Il se situe sur l'image au niveau de la mire d'un mètre ou un mur quasiment perpendiculaire semble le couper.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Martin et al. 2008, p. 45, fig. 22 ; Modification Pelmoine 2013

Nom du site Chemin d'Aix
 Commune SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-
 Département Var (83)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 300 m
 Date de fouille 2008

Attribution culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze

Style Plan-Saint-Jean temps 2

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 6,4

Largeur en m 2,1

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 assise

Péetrographie calcaire

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,45*0,3

Remplissage interne 0,3*0,25

Tranchée de
fondation non

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

sur US 1006, recouvert par US 1001

Bibliographie utilisée

L. Martin et al. 2008

Situation sur le site

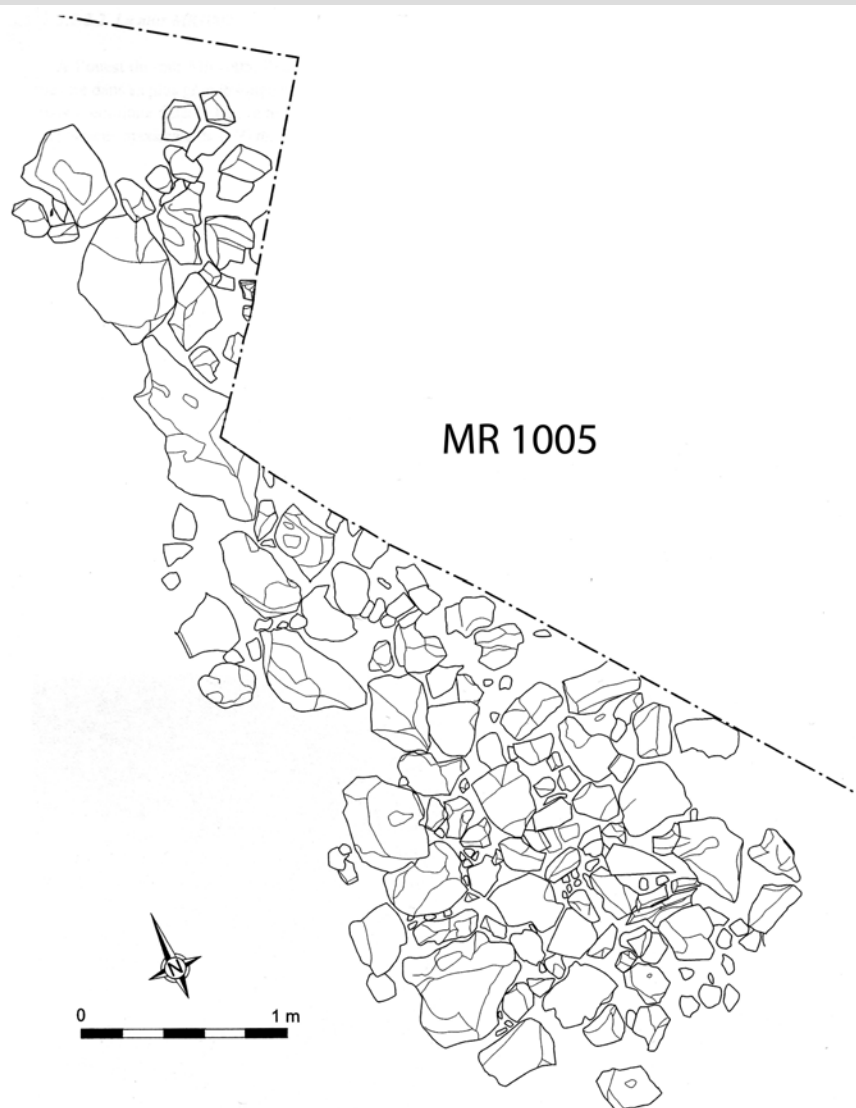
Description

Comme décrit par les auteurs, ce mur a la spécificité d'avoir un parement et un blocage ; le deuxième parement externe a du mal à se dessiner.

Le choix de la berme qui coupe la moitié du mur n'offre que peu de solution à la délimitation de ce mur qui est ainsi tronqué sur sa partie nord et est.

Le parement ouest est bien visible. Certains blocs à l'est du blocage sont plus imposants, mais on ne trouve pas d'assemblage assez homogène pour les considérer comme structurant un parement externe. Les auteurs décrivent le remplissage comme des pierres jetées avec de la terre, mais la majorité des pierres étant posées à plat, il est possible que celles-ci aient été posées afin d'avoir une structure assez plate.

La puissance dues aux gros modules utilisés et à la forte largeur de ce mur est telle qu'ils pensent que ce mur est un mur d'enceinte, et non pas un fait structurant pour porter une structure en torchis ou en bois.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Martin et al. 2008, p. 45, fig. 22 ; Modification Pelmoine 2013

Vaucluse

Abri Perret 2 et 3 - Blauvac (196 à 199)

Les Fabrys - Bonnieux (200 à 205)

La Brémonde Nord - Buoux (206 à 211)

Les Lauzières - Lourmarin (212 à 227)

La Clairière - La Roque-sur-Pernes (228 à 230)

La Rambaude à Saint-Didier (231)

Nom du site Abri Perret 2
 Commune BLAUVAC
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat en cavité
 Altitude
 Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Campaniforme style 3

Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur ou muret

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 2,8

Largeur en m 0,5

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 à 2 assises

Pétrographie calcaire

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,4

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

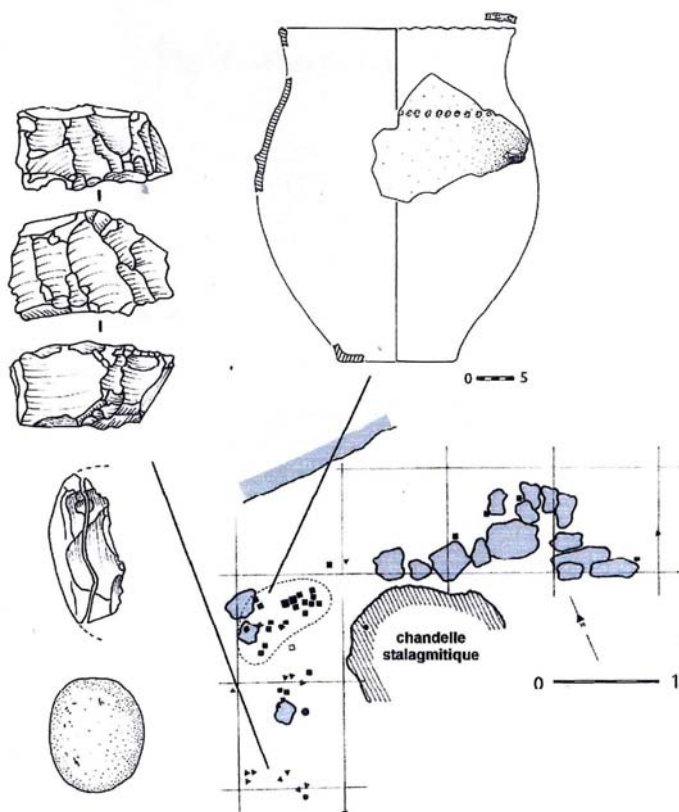
MR2

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Ph. Hameau 1987;
 Ph. Hameau 1988;
 Ph. Hameau 2010

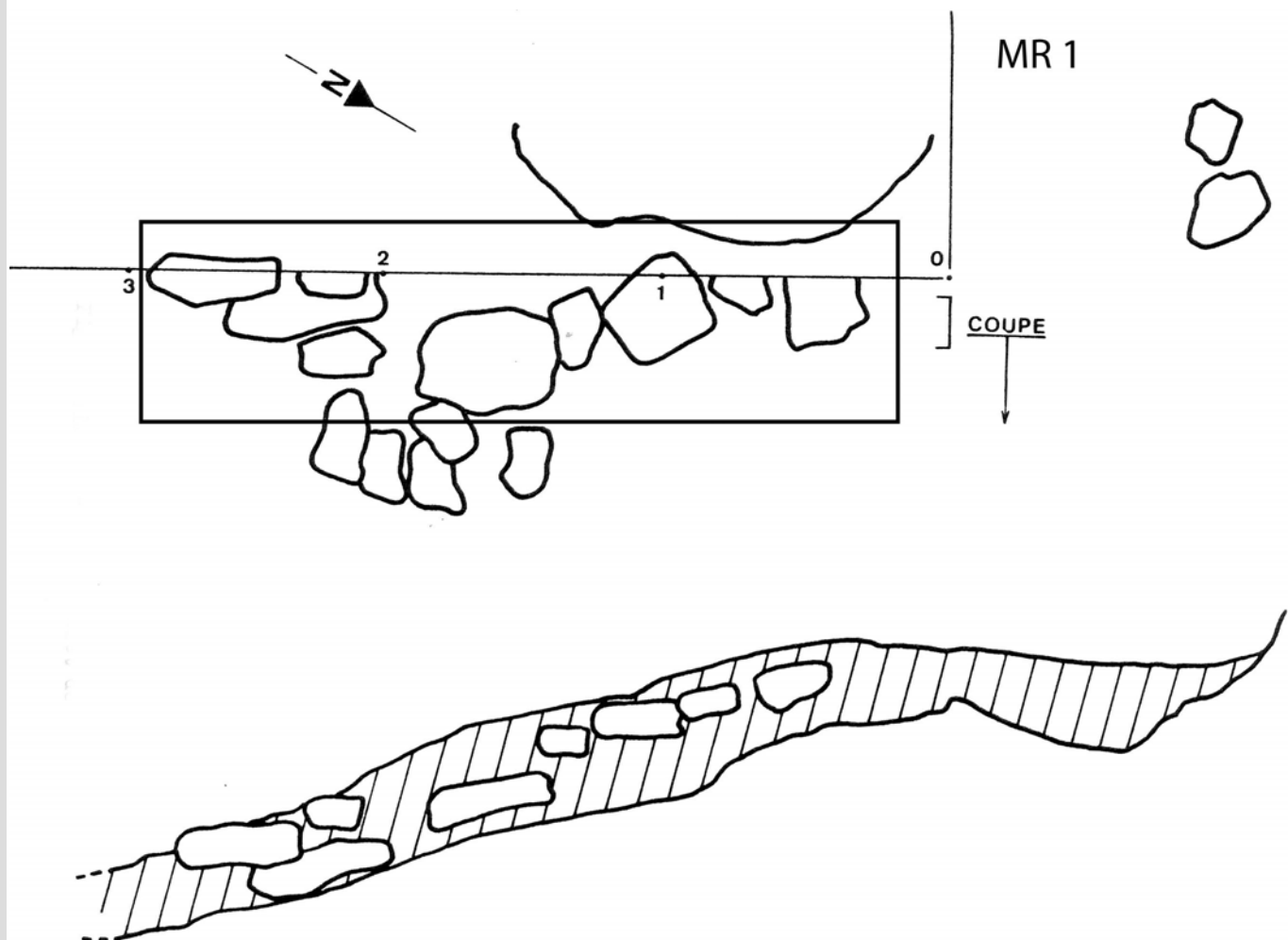


Situation sur le site

Hameau 2010, fig. 2

Description

Ce mur ou cette partie de mur ou muret est la plus proche du gros bloc tombé de la paroi.
Elle démontre une architecture en une et parfois deux assises parpaigne qui sont à plat.
La coupe montre que ce muret n'est pas posé sur le substrat, mis à part un bloc.
Ce muret est parallèle à la pente, et peut permettre de circonscrire une zone d'habitat contre la paroi avec la grande chandelle stalagmitique.
Tous les grands blocs sont en position de carreau, ce qui est surprenant vis à vis de MR2.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau 1987, fig. 8

Nom du site Abri Perret 2
 Commune BLAUVAC
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat en cavité
 Altitude
 Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Campaniforme style 3

Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur ou muret

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 0,8

Largeur en m 0,3

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 à 2 assises

Pétrographie calcaire

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,2

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

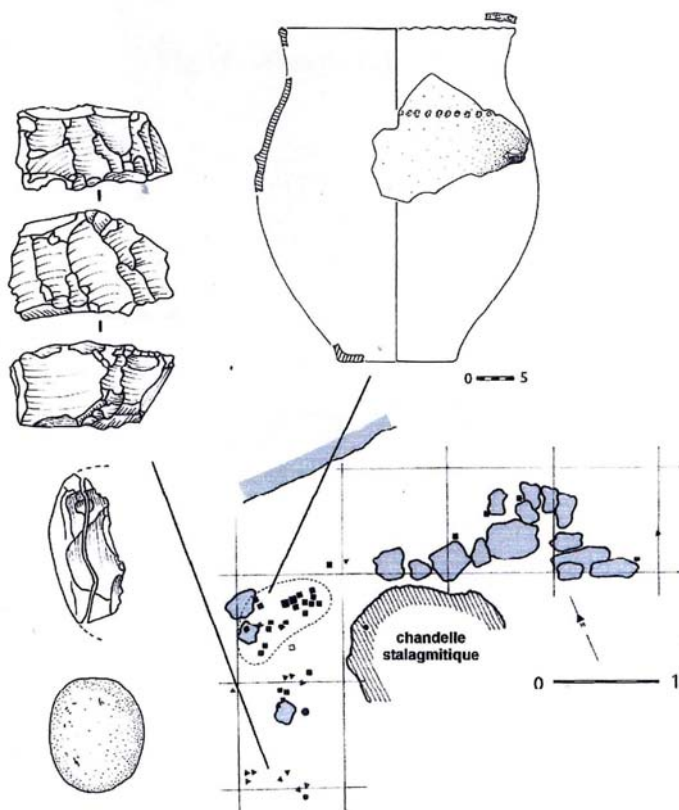
MR1

Situation stratigraphique

sur un niveau sédimentaire

Bibliographie utilisée

Ph. Hameau 1987;
 Ph. Hameau 1988;
 Ph. Hameau 2010



Situation sur le site

Hameau 2010, fig. 2

Description

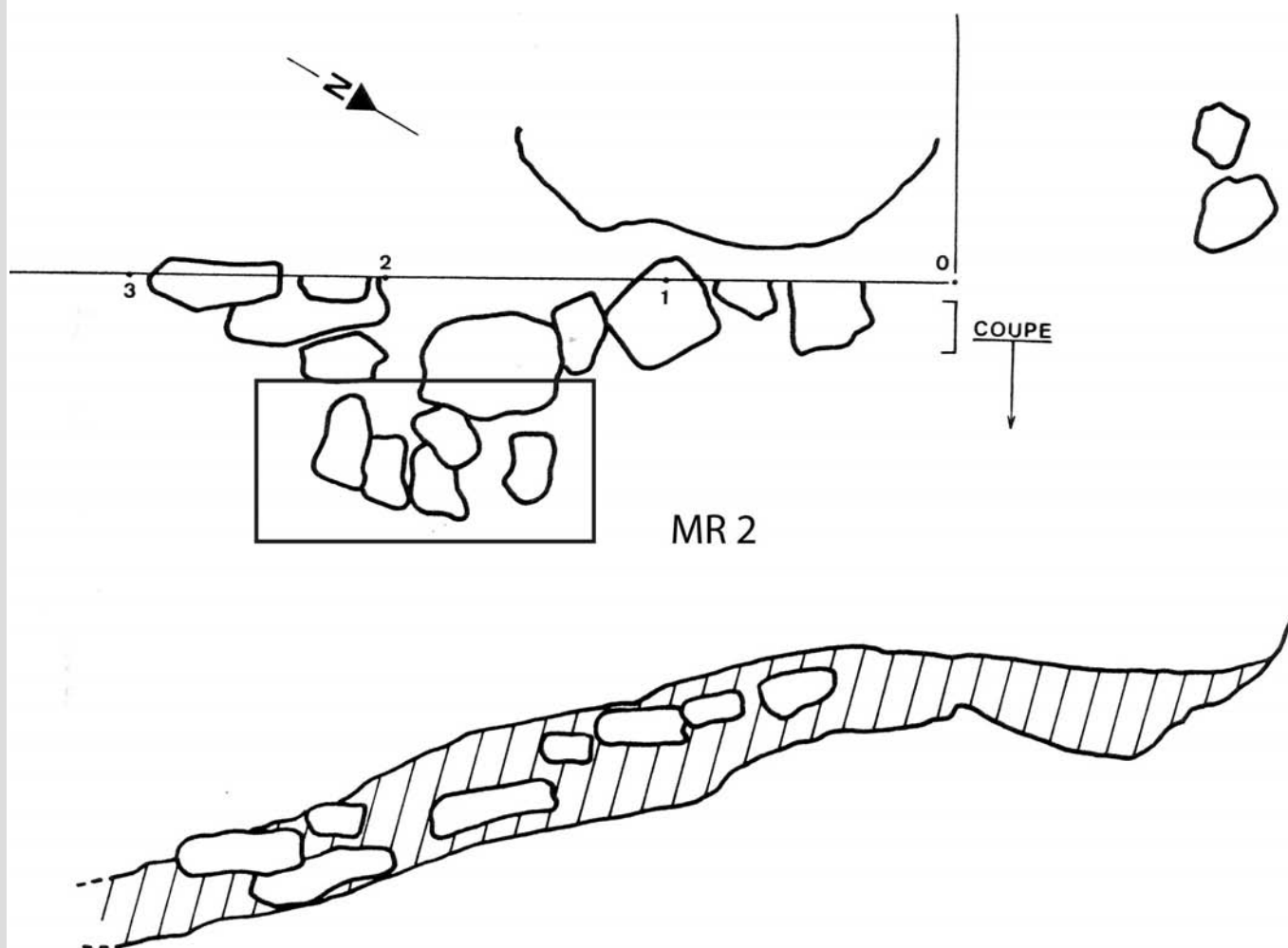
Ce mur est particulier à plus d'un titre sur ce site. Il est en position externe, juxtaposé au mur MR1. Il n'est pas appareillé de la même manière que celui-ci, préférant une construction en boutisse exclusivement.

Les modules de blocs utilisés sont plus petits également.

Il faut donc s'interroger sur la fonction et la position de ce mur.

Comme il est en position externe par rapport à MR1, on peut se demander si ce ne serait pas un seul mur, avec un double parement à ce niveau là.

Cette idée de double parement va mal avec le fait que MR1 n'a pas ses blocs juxtaposés à ce niveau-ci. Par contre, il est plus facile d'imaginer que ce muret ait été construit à l'extérieur du mur MR1, pour compenser la partie faible de ce dernier, les quatre blocs en boutisse renforçant radicalement la structure. Il est dommage de constater que ces pierres ne figurent pas dans le relevé stratigraphique, car leurs positions par rapport à MR1 auraient été intéressantes.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau 1987, fig. 8

Nom du site Abri Perret 3
 Commune BLAUVAC
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat en cavité
 Altitude
 Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Campaniforme style 3

Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur ou muret

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau

Longueur en m 1,1

Largeur en m 0,55

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 1 assise

Pétrographie calcaire

Provenance des
pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,25

Remplissage interne pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

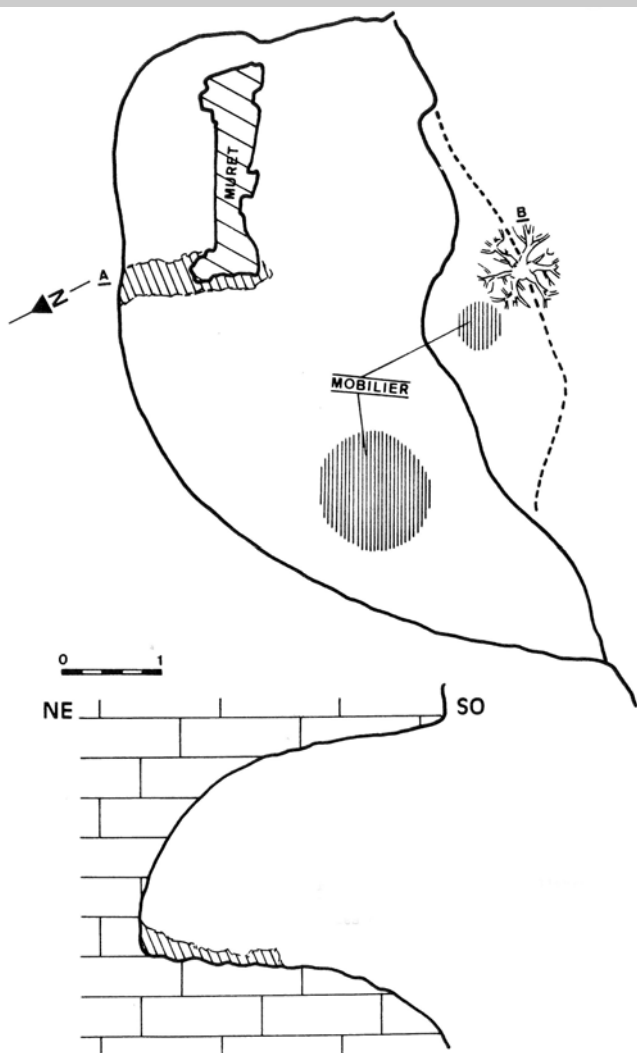
MR1B?

Situation stratigraphique

sur le rocher

Bibliographie utilisée

Ph. Hameau 1987;
 Ph. Hameau 1988;
 Ph. Hameau 2010



Situation sur le site

Plan et coupe de l'abri Perret n°3
 Hameau 1987, fig. 9

Description

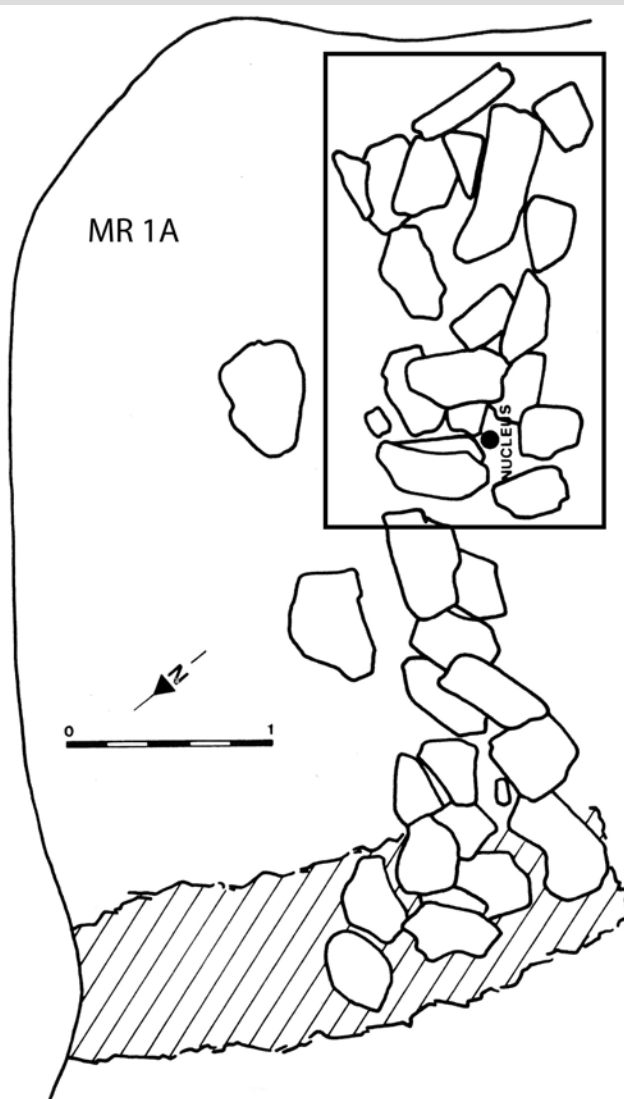
Cette partie de mur est la moitié orientale de l'entité MR1.

La largeur est constante, les blocs semblent appareillés en carreau, le plan ne permettant pas de choisir entre carreau à plat et carreau de chant.

Les blocs formant le remplissage interne du double parement sont plus gros que ceux du parement, ce qui est rarement visible sur d'autres sites.

Le mur prend place sur le rocher et circonscrit un petit espace de 2 m².

La description proposée par l'auteur parle d'une seule assise, mais le plan montre que deux assises sont rarement placées sur ce mur.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau 1987, fig. 10

Nom du site Abri Perret 3
 Commune BLAUVAC
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat en cavité
 Altitude
 Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Campaniforme style 3

Bronze ancien

Phase selon Cauliez 2011

Phase selon datation
carbone 14 seule

Horizon 4 et post "Hor." 4

Topographie selon
Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur ou muret

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre destructuré

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau

Longueur en m 1,25

Largeur en m 0,65

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

1 assise

Péetrographie

calcaire

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,6*0,3

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

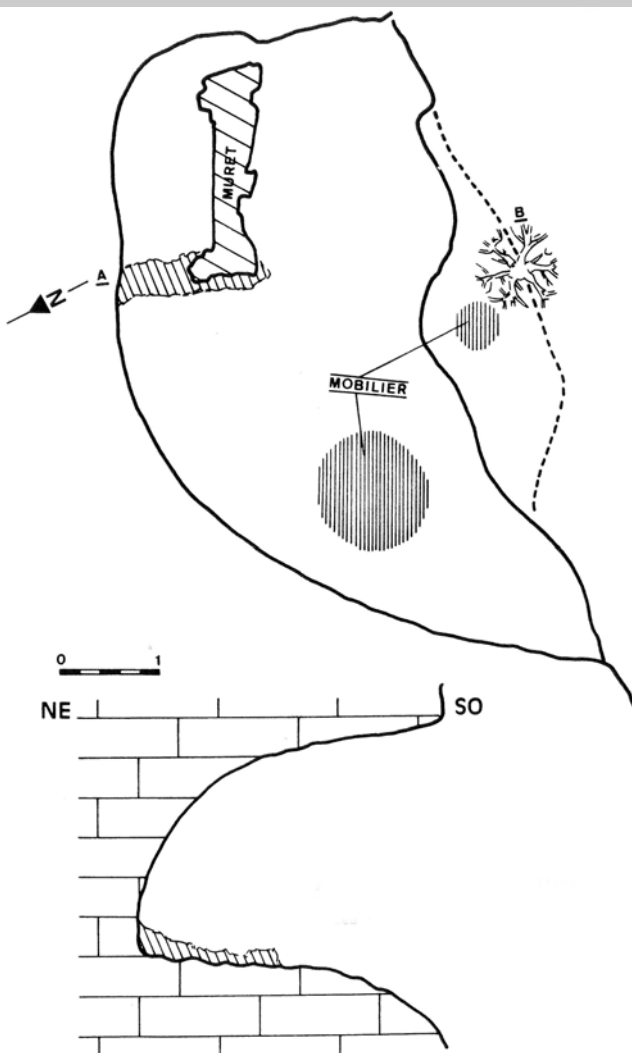
MR1A?

Situation stratigraphique

sur le rocher

Bibliographie utilisée

Ph. Hameau 1987;
 Ph. Hameau 1988;
 Ph. Hameau 2010



Situation sur le site

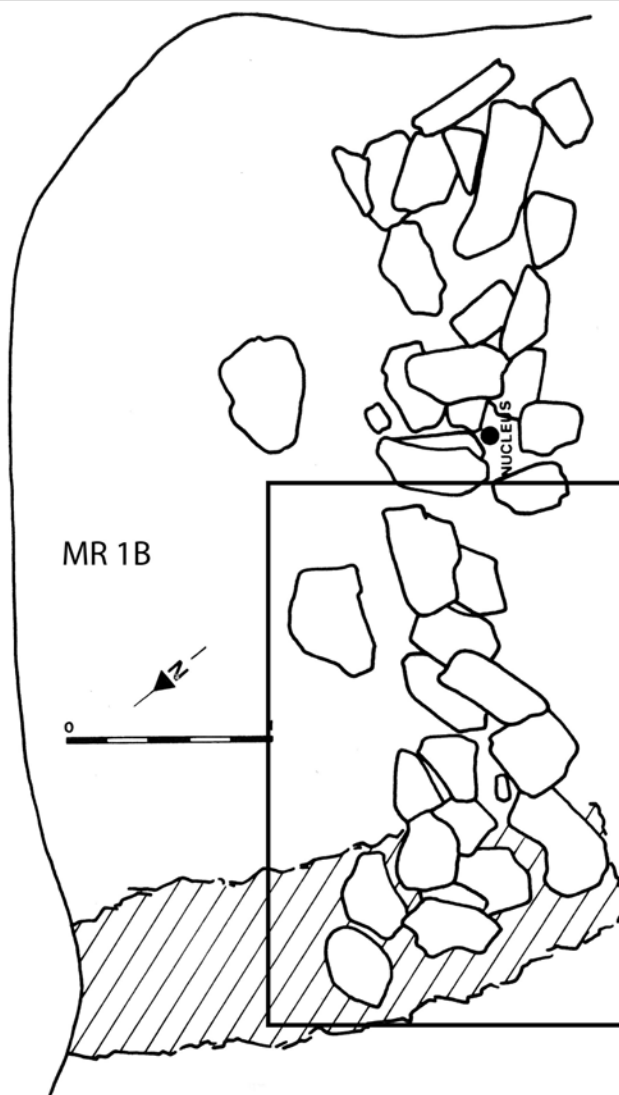
Plan et coupe de l'abri Perret n°3
 Hameau 1987, fig. 9

Description

Cette structure est particulière dans son aspect. Si l'on suit le parement nord, l'assise se suit facilement circonscrivant une courbe légère.

Par contre si l'on regarde le parement sud, on remarque que celui-ci est linéaire, voire qu'il subit une inflexion légère vers le sud.

Cet aspect est donc étrange. On passe d'une assise parpainge à l'est, à un double parement avec remplissage de gros blocs à l'ouest. Cette disposition du mur est peut-être due au bourrelet de calcite sur lequel il vient s'installer ici.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Hameau 1987, fig. 10

N° de la partie de structure BFB MR10A

N° d'inventaire

200

Nom du site Les Fabrys

Commune BONNIEUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille 1987

Attribution
culturelleNéolithique final Couronnien (phase 2, 3, 4)
Campaniforme style 3 ?
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique
du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,6

Largeur en m 0,9

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

Péetrographie

Provenance des
pierres

distante

Taille des modules en m

Parement externe

0,45*0,30

Remplissage interne

centimétriques

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR 10B, MR12

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

A. D'Anna, P. Bretagne 1987;
P. Bretagne, A. D'Anna 1988;
P. Bretagne, A. D'Anna 1990

Description

Cette partie de mur MR10A pourrait participer à la structure linéaire MR10, structurant obliquement le faible espace de fouille, et l'une des seules structures bâties de ce site.

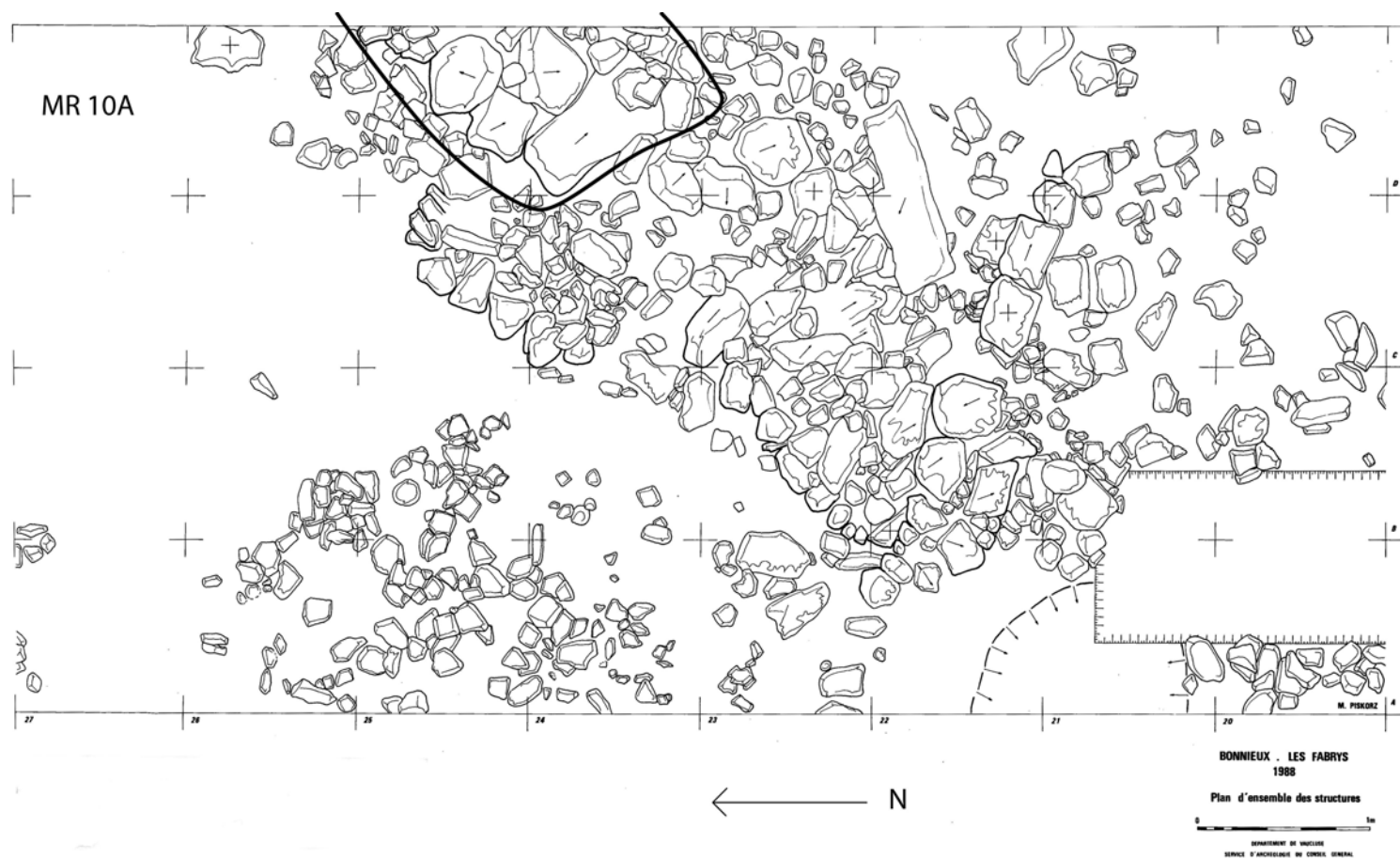
Celui-ci semble construit selon un schéma de deux parements de pierres linéaires jointes en boutisse, donc formant un double parement appareillé.

Quelques pierres centimétriques viennent boucher les interstices. On remarque également que beaucoup de ces pierres sont de part et d'autres du mur.

Il est possible que ce soit un calage de pierres pour permettre une meilleure assise des blocs appareillés.

Est-ce les résidus d'une structure à l'origine plus haute ou les témoins d'un phénomène de paroi ?

Cette partie de mur est terminée au sud-ouest par une dalle; elle est plus grande, jouant le rôle de boutisse parpaingne, pouvant matérialiser la fin du mur ou un aménagement dans le mur ayant pour but de conforter des poussées, qu'elles soient verticales (poteau) ou horizontales (mur orthogonal). On remarque que c'est d'ici que part la partie MR10B, et que MR10A est aligné avec les parements de MR10C.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna plans originaux , Bretagne et D'Anna 1988, p. 164, fig. 49 ; modification Pelmoine 2013

N° de la partie de structure BFB MR10B

N° d'inventaire

201

Nom du site Les Fabrys

Commune BONNIEUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (phase 2, 3, 4)
Campaniforme style 3 ?
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique
du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre appareillé

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

2

Largeur en m

0,5

Orientation

nord-sud

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

distante

Taille des modules en m

Parement externe

0,35*0,3

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR10A, MR10C?, MR21?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

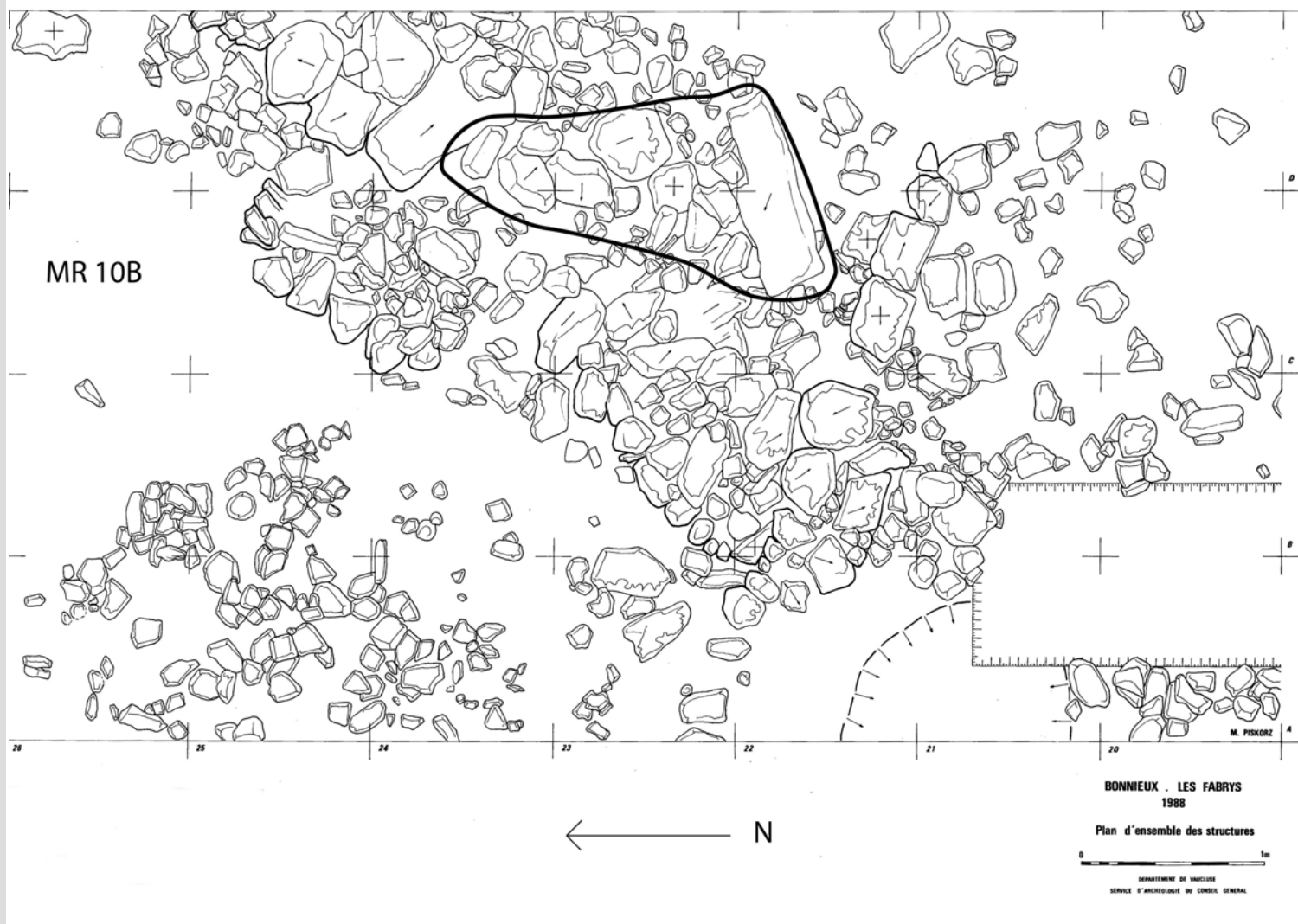
A. D'Anna, P. Bretagne 1987;
P. Bretagne, A. D'Anna 1988;
P. Bretagne, A. D'Anna 1990

Description

Cette partie de mur MR10B ne suit pas la même orientation que le reste du mur.

Elle semble avoir connu une histoire différente du reste du mur. Ce double parement appareillé semble avoir glissé vers l'est, et cela est peut-être dû à la structure 12, à moins que celle-ci vienne combler le vide du déplacement des parements de MR10B.

Celui-ci est appareillé en carreau et se termine par une grande dalle en boutisse parpaing comme le segment précédent. L'aspect d'ensemble de cette partie de mur, fait penser à un glissement vers l'est, par le fait que le remplissage interne du mur ait lui glissé vers l'est et soit moindre entre MR10A et MR10C. Sa forme légèrement courbe, alors que les deux autres structures sont linéaires, renforce encore cette idée.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna plans originaux , Bretagne et D'Anna 1988, p. 164, fig. 49 ; modification Pelmoine 2013

N° de la partie de structure BFB MR10C

N° d'inventaire

202

Nom du site Les Fabrys

Commune BONNIEUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (phase 2, 3, 4)
Campaniforme style 3 ?
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique
du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre appareillé avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,8

Largeur en m 1

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation plusieurs assises

Péetrographie

Provenance des
pierres

distante

Taille des modules en m

Parement externe 0,35*0,3

Remplissage interne centimétriques

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR10B?, MR21

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

A. D'Anna, P. Bretagne 1987;
P. Bretagne, A. D'Anna 1988;
P. Bretagne, A. D'Anna 1990

Description

Cette partie de mur, MR10C, est la partie sud-ouest du mur MR10.

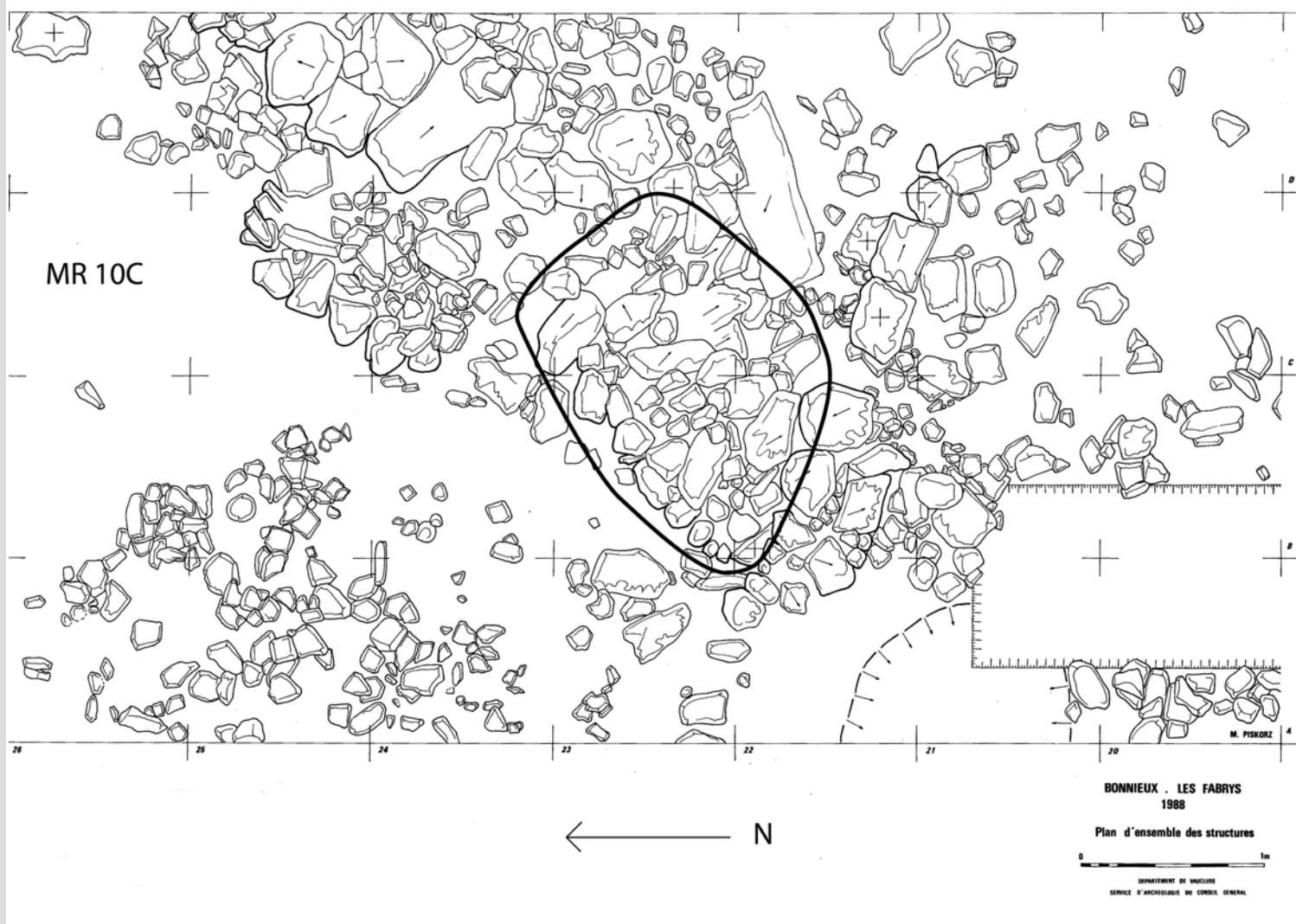
Tout comme les deux autres, elle est appareillée en boutisse, malgré que son parement ouest possède quelques carreaux.

Comme les deux autres parties du mur, elle possède une boutisse parpaigne, mais celle-ci est placée au nord, alors que celles des autres murs étaient au sud de leur ensemble.

Cette partie de mur est quand même moins appareillée que les deux autres ; le mur étant plus large, le remplissage interne prend un peu plus de place.

D'ailleurs on remarque que ce mur ne possède pas sur l'extérieur de ses parements d'amas de pierres centimétriques. Il faut donc se demander si Mr 10C ne résulterait pas de la même construction que MR10A précédemment décrit. Cette hypothèse est recevable si l'on considère que MR10C est moins bien perduré dans le temps, tout comme MR10B.

C'est également cette partie de mur qui fait la jonction avec une autre structure, le mur MR21 qui vient se placer contre, voire sur MR10C.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna plans originaux , Bretagne et D'Anna 1988, p. 164, fig. 49 ; modification Pelmoine 2013

N° de la partie de structure BFB ST12

N° d'inventaire

203

Nom du site Les Fabrys

Commune BONNIEUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (phase 2, 3, 4)
Campaniforme style 3 ?
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,35

Largeur en m 0,9

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation

Péetrographie

Provenance des pierres

distante

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,2

Remplissage interne

centimétriques, décimétriques
et pluridécimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR10A

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

A. D'Anna, P. Bretagne 1987;
P. Bretagne, A. D'Anna 1988;
P. Bretagne, A. D'Anna 1990

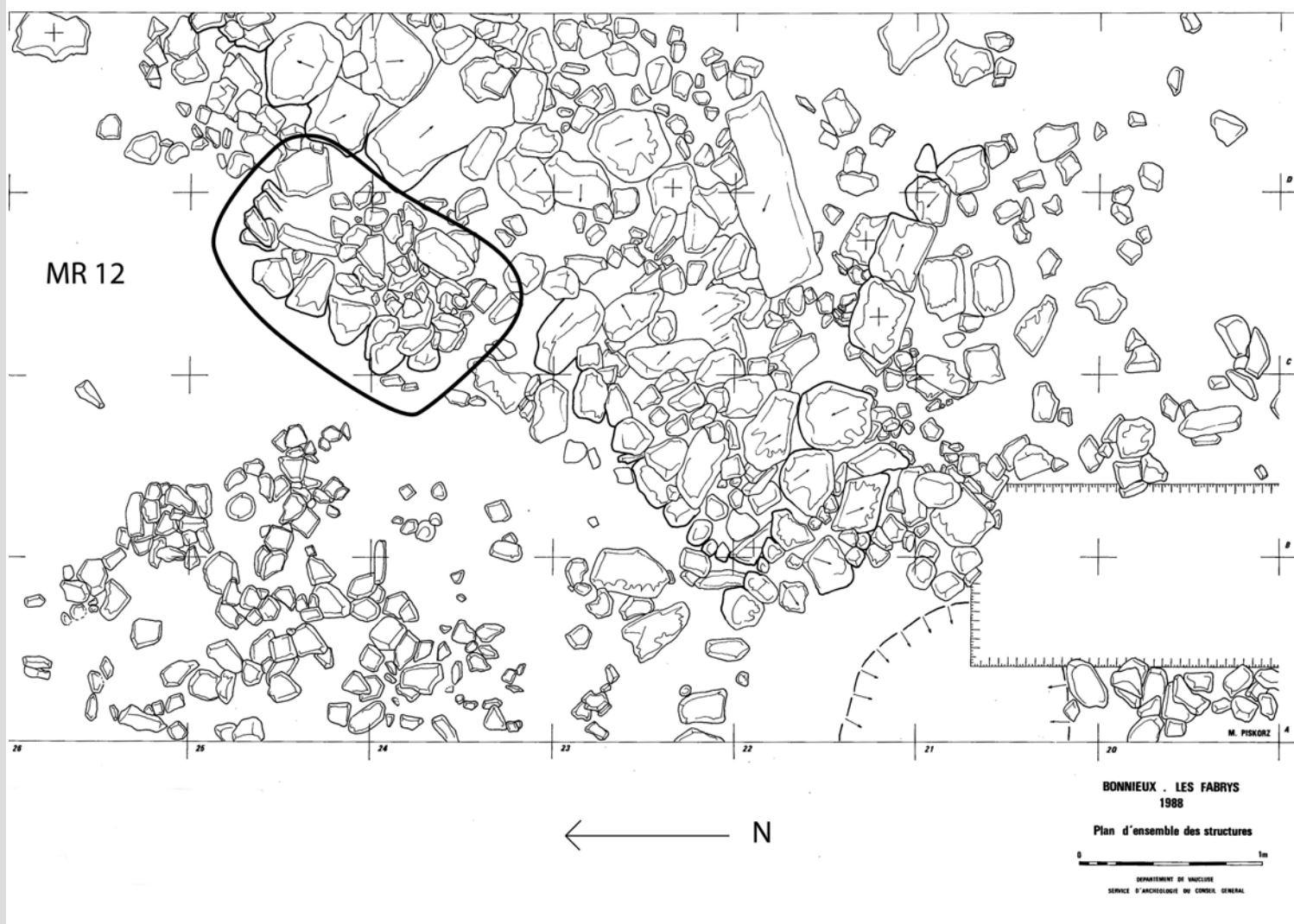
Description

Ce mur est accolé à MR10A et vient se placer devant le vide formé par l'enlèvement de la structure entre MR10A et MR10C.

Comme ces derniers, il est construit en boutisse, mais son deuxième parement semble être celui de MR10A ou MR10B.

Le dessin montre plusieurs assises.

Le fait que ce mur semble utiliser MR10A ou MR10B en second parement et qu'il paraît boucher le vide laissé par la destruction de la structure MR10 en son centre, postule pour un ajout de la structure MR12 bien après la construction de MR10.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna plans originaux , Bretagne et D'Anna 1988, p. 164, fig. 49 ; modification Pelmoine 2013

N° de la partie de structure BFB MR21A

N° d'inventaire

204

Nom du site Les Fabrys

Commune BONNIEUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (phase 2, 3, 4)
Campaniforme style 3 ?
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m 2,2

Largeur en m 0,3

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

Pétrographie

Provenance des pierres

distante

Taille des modules en m

Parement externe

0,25*0,15

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

MR10C

Situation stratigraphique

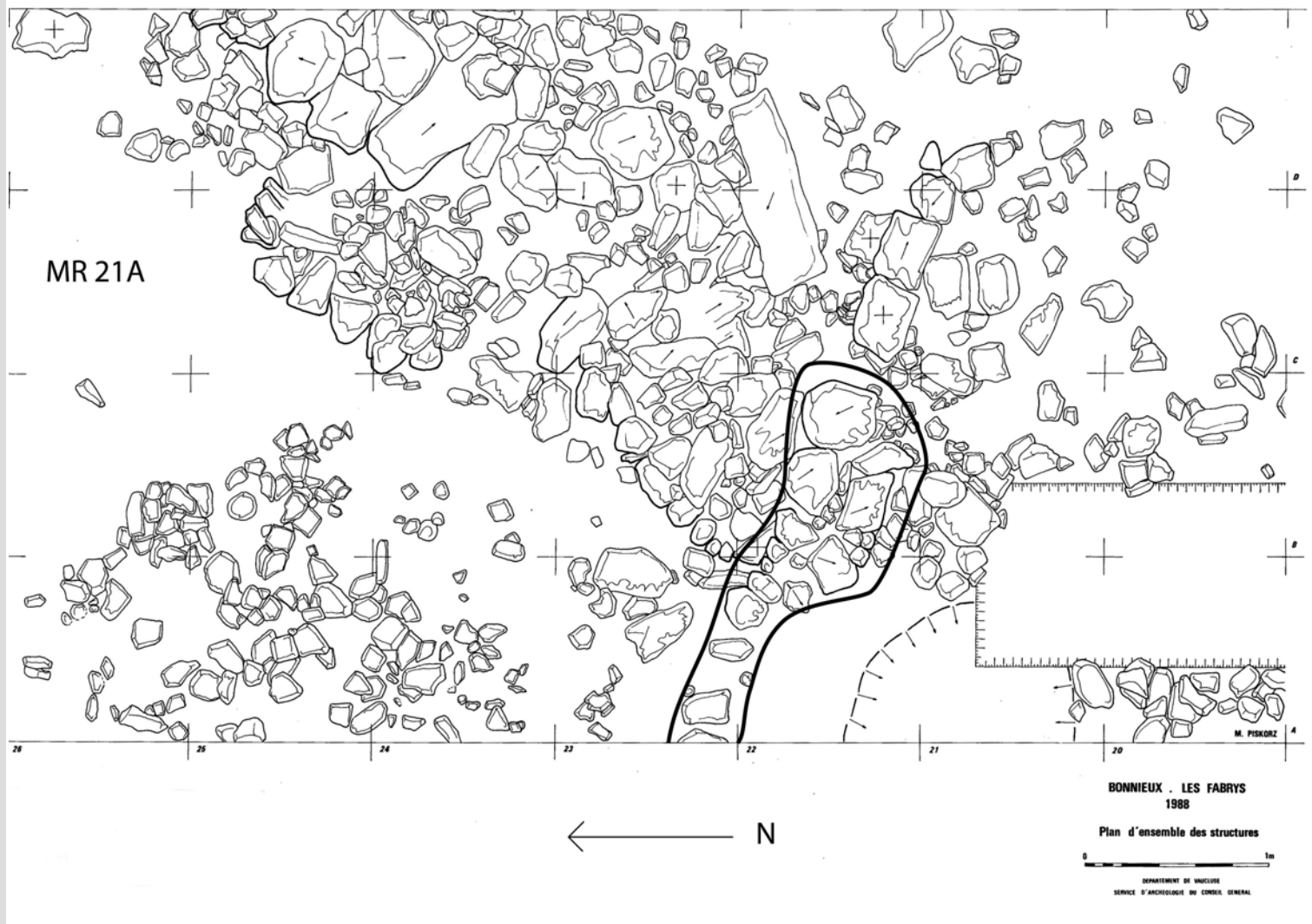
Bibliographie utilisée

Situation sur le site

A. D'Anna, P. Bretagne 1987;
P. Bretagne, A. D'Anna 1988;
P. Bretagne, A. D'Anna 1990

Description

Ce mur perpendiculaire au mur MR10 est totalement différent dans son mode de construction. Celui-ci ne possède qu'un simple parement et agence ces pierres en boutisse. Les modules utilisés sont plus petits, sauf au niveau de l'intersection avec MR10. D'ailleurs, cette intersection jouit d'un aménagement particulier car à ce niveau, un deuxième parement est utilisé. Pour éviter les poussées trop importantes de MR10 vers le sud, il semble que les aménageurs aient fait de MR21A un double parement au niveau de cette intersection, comme pour faire un contrefort, et stabiliser dans le temps l'ouvrage en terre qui devait se placer dessus.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna plans originaux , Bretagne et D'Anna 1988, p. 164, fig. 49 ; modification Pelmoine 2013

N° de la partie de structure BFB MR21B

N° d'inventaire

205

Nom du site Les Fabrys

Commune BONNIEUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude

Date de fouille 1987

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien (phase 2, 3, 4)
Campaniforme style 3 ?
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique
du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise
majoritaire

assise parpaigne à plat

Longueur en m 1,4

Largeur en m 0,3

Orientation

est nord-est/ouest sud-ouest

Élévation

Pétrographie

Provenance des
pierres

distante

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR10B?

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

A. D'Anna, P. Bretagne 1987;
P. Bretagne, A. D'Anna 1988;
P. Bretagne, A. D'Anna 1990

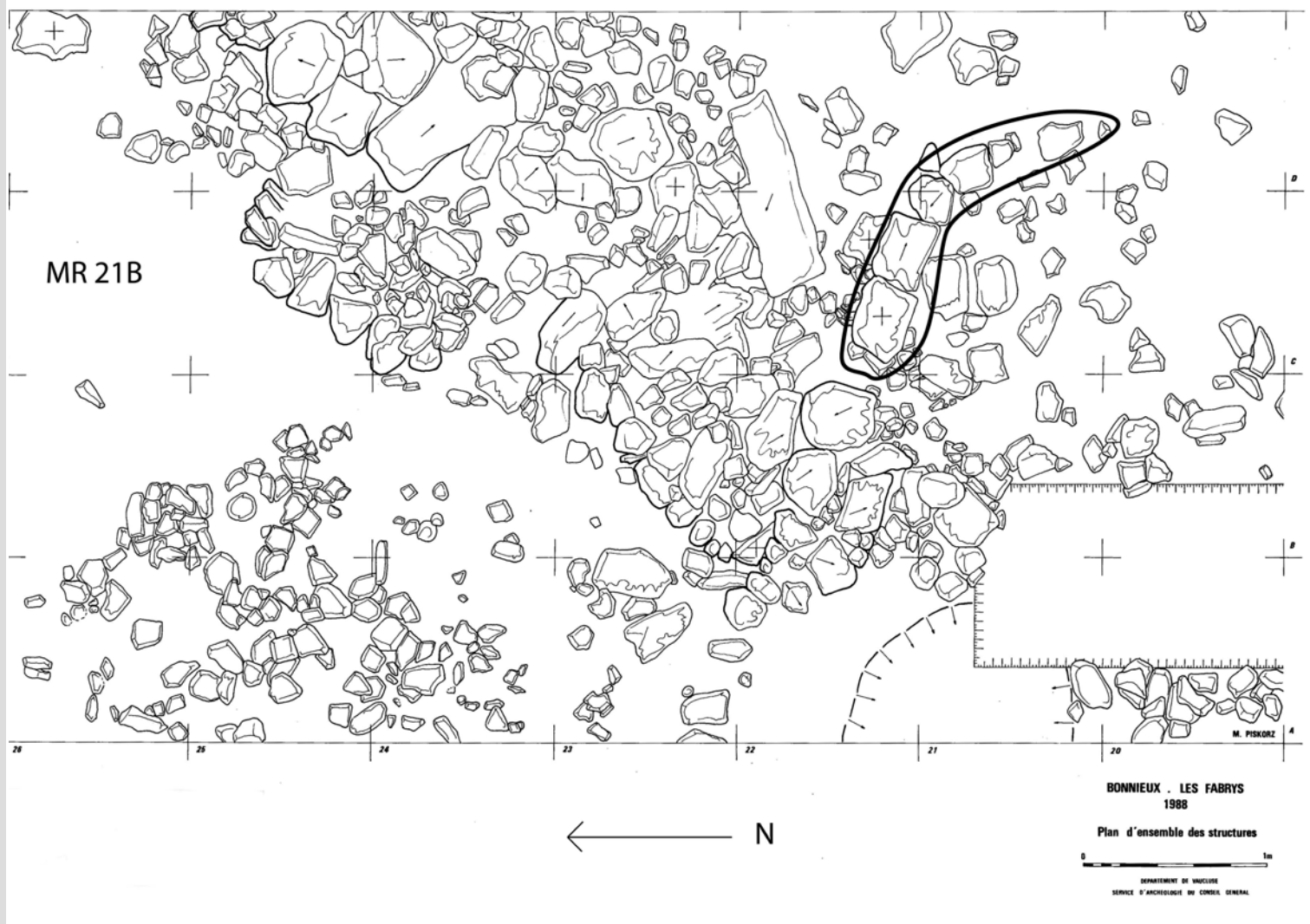
Description

Cette partie de mur semble être la continuation du mur MR21 par son mode de construction et son orientation.

Ce mur est séparé par un petit vide de l'élément précédent et utilise un seul parement.

La seule différence est son appareillage, car il utilise le carreau et non la boutisse.

Son extrémité orientale paraît se courber, fermant l'habitat vers l'est.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après D'Anna plans originaux , Bretagne et D'Anna 1988, p. 164, fig. 49 ; modification Pelmoine 2013

N° de la partie de structure		BBM MR1A		N° d'inventaire		206			
Nom du site		La Brémonde Nord		Attribution culturelle		Néolithique final			
Commune		BUOUX				Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4			
Département		Vaucluse (84)				Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts du Vaucluse			
Type d'habitat		Habitat de plein air				Phase selon Cauliez 2011		Horizon 2 et 4	
Altitude		530 m				Phase selon datation carbone 14 seule			
Date de fouille		1982-1985				Topographie selon Caraglio 2010		Plateau	
Hypothèse du type de structure		Mur ou structure de délimitation							
Forme de la structure		légèrement courbe							
Technique de construction		double parement en pierre avec remplissage interne							
Appareillage et type d'assise majoritaire		carreau de chant							
Longueur en m		3,3		Largeur en m		1,6			
				Orientation		nord-ouest/sud-est			
				Élévation					
				Péetrographie		molasse burdigalienne			
				Provenance des pierres		locale			
				Taille des modules en m					
				Parement externe		0,4*0,2*0,08 et 0,6*0,3*0,2			
				Remplissage interne		0,3*0,1*0,05			
				Tranchée de fondation					
				Calage					
				Jonction		MR1B			
				Situation stratigraphique					
				Bibliographie utilisée					
				J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1984; J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1985					
Situation sur le site									

Description

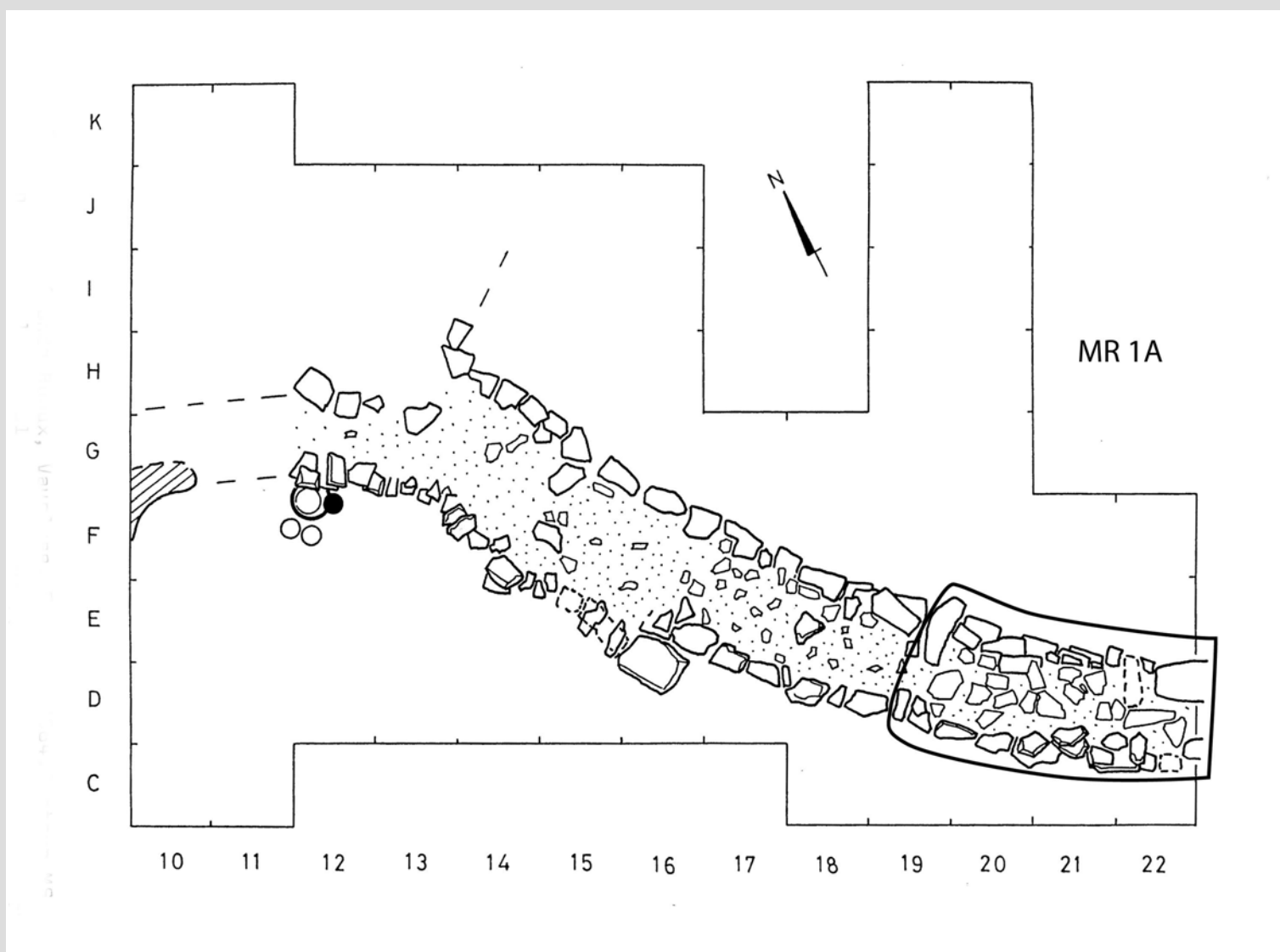
Le mur de la Brémonde a été identifié comme mur comportant de multiples constructions par les auteurs, et son statut de mur d'habitat ou mur de délimitation (enceinte) n'est pas établi.

C'est dans ce contexte que cette extrémité sud-est du mur a été individualisée par les auteurs.

Cette partie de mur, MR1A, est la seule à comporter un remplissage dans son double parement de blocs assez grands ; en tout cas c'est ce que semble montrer le dessin, et ce que mentionnent les auteurs.

C'est également la seule partie qui possède des parements avec des blocs en carreau de chant ("carreau" pour les auteurs, alors qu'ils utilisent le terme "panneresse" pour les blocs en position de carreau à plat).

Cette partie de mur est également bien individualisée à son extrémité occidentale. En effet, une grande dalle est placée en boutisse et une petite dalle est disposée également en boutisse en face. La fin de cette partie de mur est ainsi bien individualisée dans l'architecture.



Vue de la partie de la structure décrite

N° de la partie de structure

BBM MR1B

N° d'inventaire

207

Nom du site La Brémone Nord

Commune BUOUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 530 m

Date de fouille 1982-1985

Attribution
culturelle

Néolithique final
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style
4
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique
du Luberon et des Monts du Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 6,9

Largeur en m 1,7

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

molasse burdigalienne

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2*0,08 et 0,6*0,3*0,2

Remplissage interne

centimétriques et
pluridécimétriqueTranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR1A, MR1C, MR1E, MR1D,
MR2

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

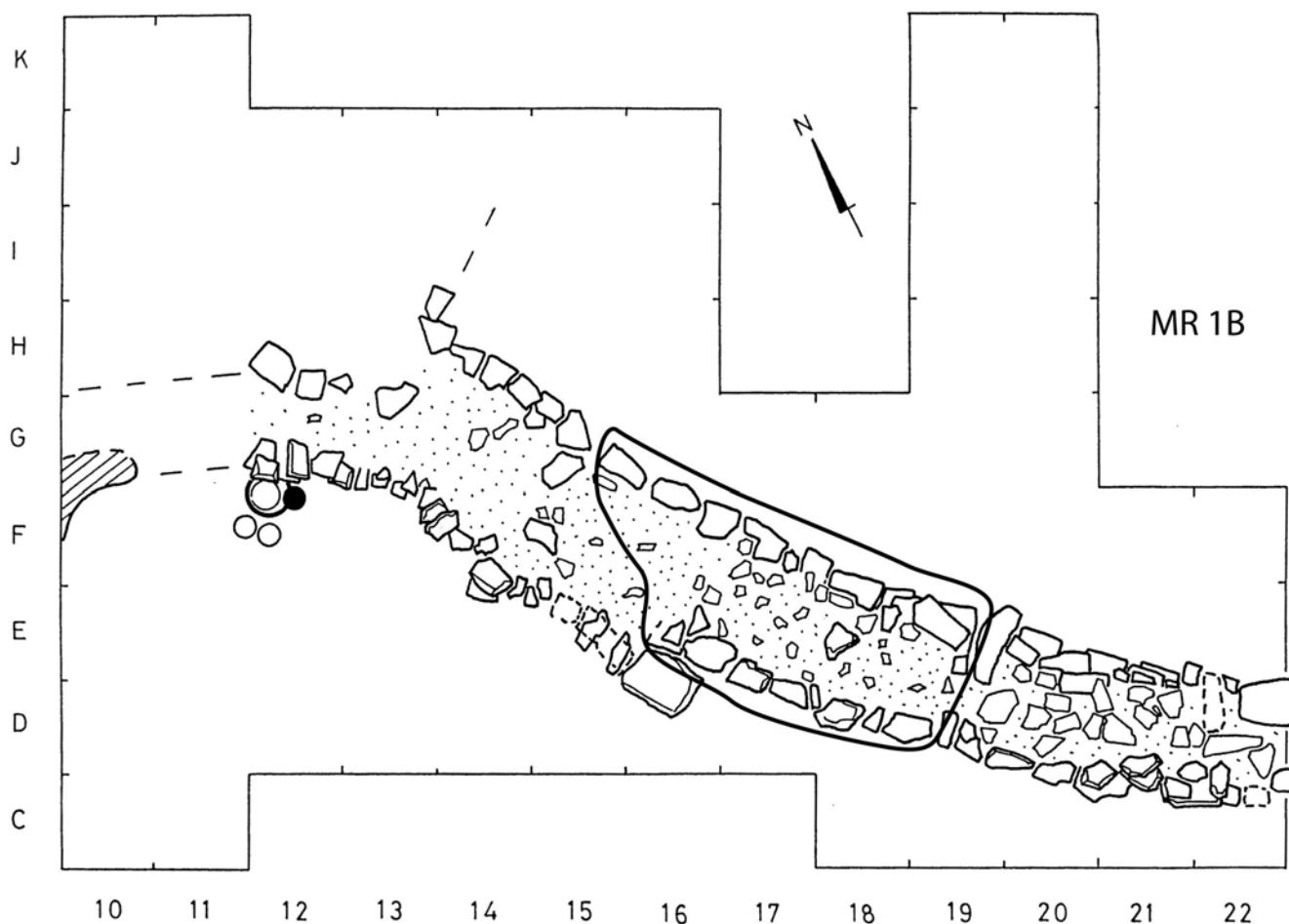
J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1984;
J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1985

Description

Cette partie de mur semble avoir eu une vie différente vis-à-vis de ces deux parements sur les plans, ou du moins ils ne possèdent plus la même structuration.

La partie nord reste homogène dans sa structuration tout du long, et reprend le même type de construction que MR1A, avec des dalles en carreau. La principale différence avec le segment précédent est le remplissage qui est beaucoup plus fin.

Le parement sud est quant à lui restitué sur deux mètres vingt : le tiers du parement nord. Celui-ci est également appareillé en carreau, mis à part un petit bloc en boutisse vers l'extrémité occidentale du segment. Comme le reste du mur, l'auteur mentionne une hauteur de 60 cm, donc le mur doit posséder plusieurs assises.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	La Brémonde Nord	Attribution culturelle	Néolithique final	
Commune	BUOUX		Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4	
Département	Vaucluse (84)		Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts du Vaucluse	
Type d'habitat	Habitat de plein air		Phase selon Cauliez 2011	Horizon 2 et 4
Altitude	530 m		Phase selon datation carbone 14 seule	
Date de fouille	1982-1985		Topographie selon Caraglio 2010	Plateau

Hypothèse du type de structure	Mur ou structure de délimitation
Forme de la structure	légèrement courbe

Technique de construction	double parement en pierre avec remplissage interne
Appareillage et type d'assise majoritaire	boutisse à plat

Longueur en m	2,7	Largeur en m	2,1	Orientation	nord-ouest/sud-est
----------------------	-----	---------------------	-----	--------------------	--------------------

	Élévation	
	Pétrographie	molasse burdigalienne
	Provenance des pierres	locale

Taille des modules en m	
Parement externe	0,5*0,15
Remplissage interne	centimétriques et pluridécimétrique

Tranchée de fondation	
Calage	
Jonction	MR1B, MR1D

Situation stratigraphique

Situation sur le site	Bibliographie utilisée
	J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1984; J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1985

Description

C'est avec cette partie de mur que l'on commence à avoir des différences radicales dans l'aménagement des parements, et où l'on soupçonne des réaménagements.

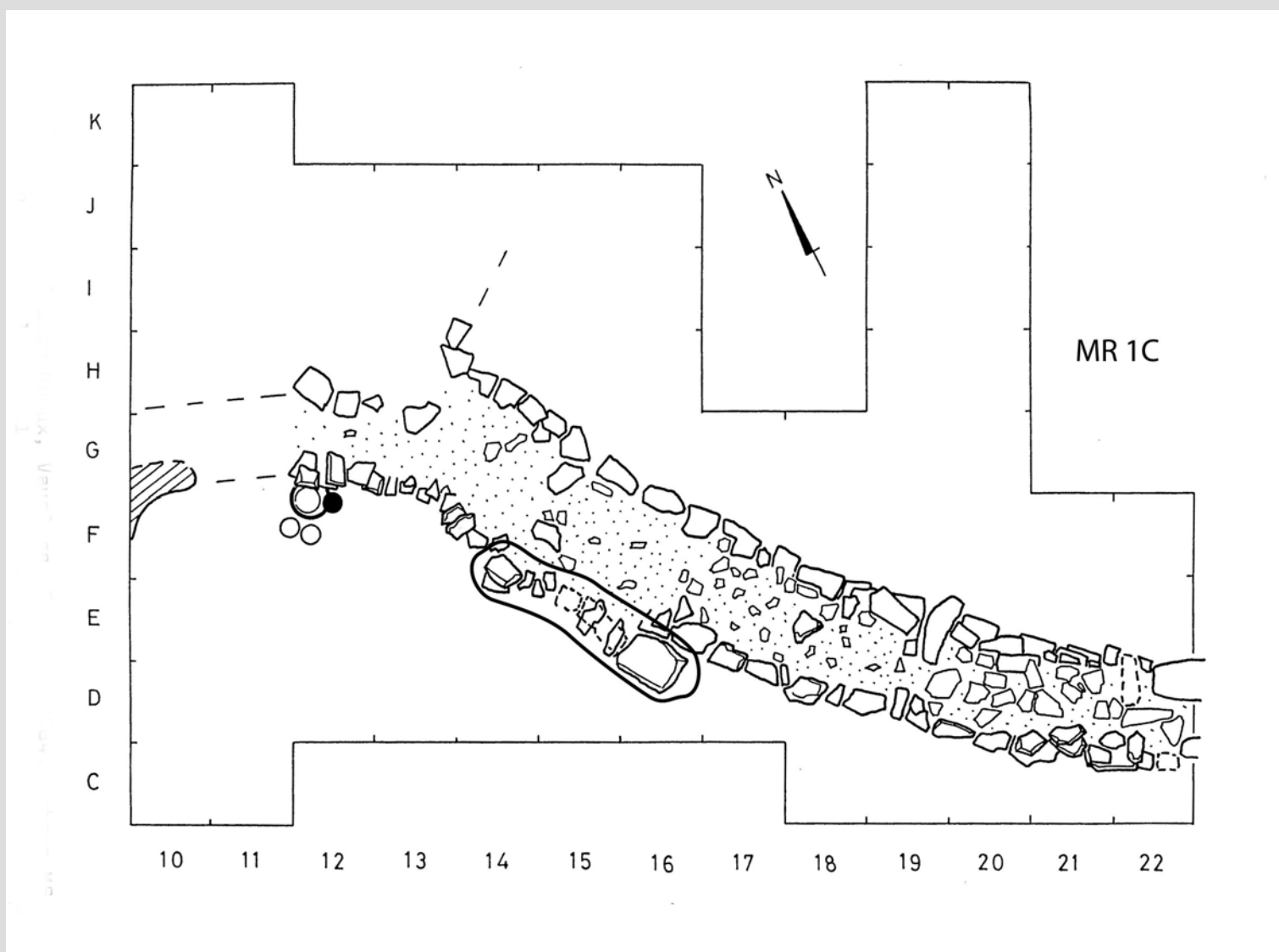
Le mur s'écarte brusquement de sa largeur initiale avec la pose d'un grand bloc au sud de la dernière pierre du parement sud de MR1B.

L'aménagement de la partie de mur à sa suite passe à un assemblage en boutisse.

Il est certain que cette portion de mur vienne recouper l'ancienne structure. Elle semble d'ailleurs se servir de l'ancien remplissage comme remplissage à son tour.

Il faut se demander ensuite pourquoi les habitants ont voulu modifier cette partie du mur.

De plus, on parle de ce côté de mur, comme celui extérieur du site. Le mobilier est moindre de ce côté, mis à part les céramiques en place qui étaient disposées près de MR1E.



Vue de la partie de la structure décrite

N° de la partie de structure

BBM MR1D

N° d'inventaire

209

Nom du site La Brémoude Nord

Commune BUOUX

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 530 m

Date de fouille 1982-1985

Attribution
culturelle

Néolithique final
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style
4
Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique
du Luberon et des Monts du Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plateau

Hypothèse du type de structure Mur ou structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,1

Largeur en m 1,7

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation

Pétrographie

molasse burdigalienne

Provenance des
pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2

Remplissage interne

centimétriques et
pluridécimétriqueTranchée de
fondation

Calage

Jonction

MR1C, MR1B, MR1E

Situation stratigraphique

Bibliographie utilisée

Situation sur le site

J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1984;
J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1985

Description

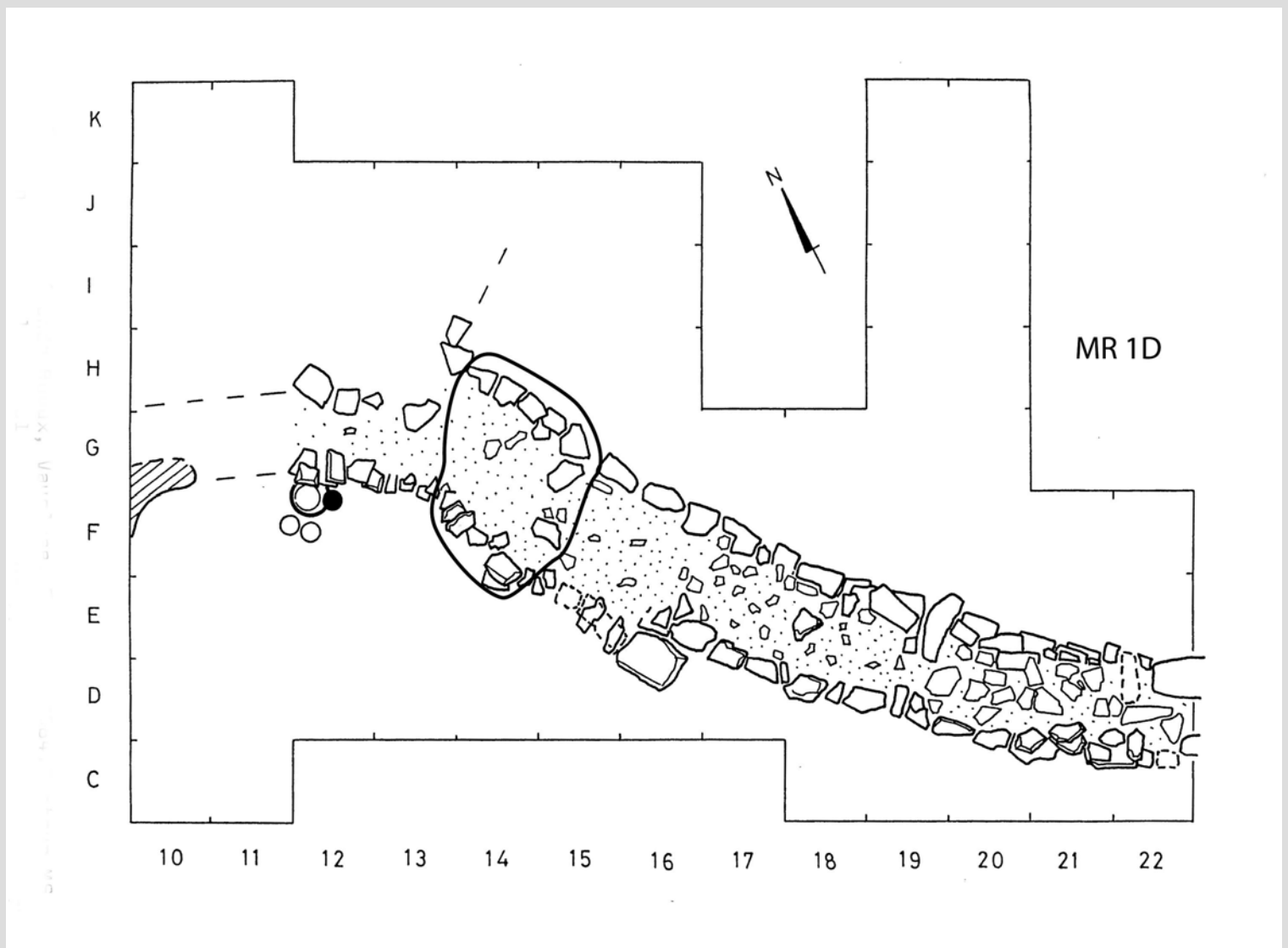
Encore une fois avec ce segment, on semble noter une double utilisation dans le temps.

Ce dernier paraît reprendre le remplissage interne de MR1B.

Tout comme le précédent segment, MR1D est appareillé en boutisse à plat et suit la même orientation que l'ensemble du mur.

La taille des modules est comparable au segment précédent, mais ils sont beaucoup plus petits que ceux utilisés dans MR1A et MR1B.

Sur cette partie, le mur à l'air d'avoir une largeur plus petite, plus conforme à ce que l'on avait pour la partie de mur sud orientale.



Vue de la partie de la structure décrite

N° de la partie de structure		BBM MR1E		N° d'inventaire		210		
Nom du site	La Brémonte Nord			Attribution culturelle	Néolithique final			
Commune	BUOUX				Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4			
Département	Vaucluse (84)				Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts du Vaucluse			
Type d'habitat	Habitat de plein air				Phase selon Cauliez 2011	Horizon 2 et 4		
Altitude	530 m				Phase selon datation carbone 14 seule			
Date de fouille	1982-1985				Topographie selon Caraglio 2010	Plateau		
Hypothèse du type de structure		Mur ou structure de délimitation						
Forme de la structure		linéaire						
Technique de construction		double parement en pierre avec remplissage interne						
Appareillage et type d'assise majoritaire		parement sud : boutisse à plat. Parement nord : carreau à plat						
Longueur en m	1,8	Largeur en m	1,25	Orientation	ouest nord-ouest/ est sud-est			
				Élévation				
				Pétrographie	molasse burdigalienne			
				Provenance des pierres	locale			
Taille des modules en m								
				Parement externe	0,3*0,15			
				Remplissage interne	centimétriques et pluridécimétrique			
				Tranchée de fondation				
				Calage				
				Jonction	MR1D, MR2			
Situation stratigraphique								
Bibliographie utilisée								
Situation sur le site				J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1984; J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1985				

Description

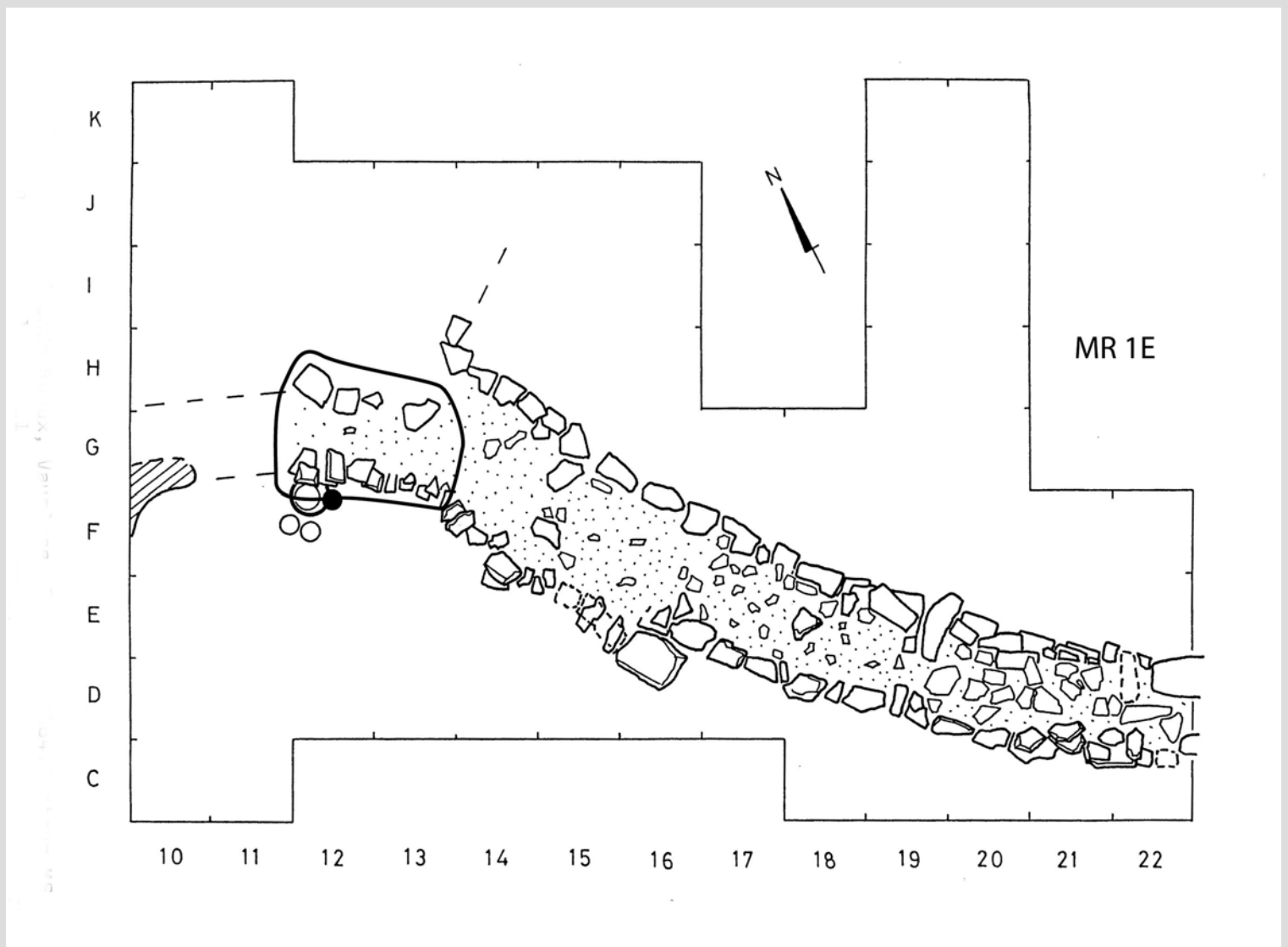
Pour ce genre de segment, les auteurs parlent de complication du mur et auraient aimé fouiller plus celui-ci, tout en sachant que : la plus grande partie a disparu dans les labours successifs.

C'est donc ici que le mur change de direction *a priori*.

Cet état semble différent des autres modifications, l'orientation est modifiée et la largeur du mur diminue considérablement.

Tout comme pour les autres parties, où le mur semble avoir été réaménagé, les blocs du parement nord sont souvent de mêmes tailles, alors que ceux du parement sud sont plus petits. On remarque également la même différence entre les deux segments précédents, ainsi que les deux parements qui n'ont pas la même disposition de leurs pierres.

Cette partie de mur paraît continuer vers l'ouest, comme semblent l'indiquer les pointillés.



Vue de la partie de la structure décrite

N° de la partie de structure	BBM MR2	N° d'inventaire	211	
Nom du site	La Brémonde Nord	Attribution culturelle	Néolithique final	
Commune	BUOUX		Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4	
Département	Vaucluse (84)		Style attrib. prélim. à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts du Vaucluse	
Type d'habitat	Habitat de plein air		Phase selon Cauliez 2011	Horizon 2 et 4
Altitude	530 m		Phase selon datation carbone 14 seule	
Date de fouille	1982-1985		Topographie selon Caraglio 2010	Plateau

Hypothèse du type de structure	Mur ou structure de délimitation
Forme de la structure	linéaire

Technique de construction	simple parement en pierre
Appareillage et type d'assise majoritaire	assise parpaigne à plat

Longueur en m	0,7	Largeur en m	0,3	Orientation	nord-est/sud-ouest
----------------------	-----	---------------------	-----	--------------------	--------------------

Élévation	
Péetrographie	molasse burdigalienne
Provenance des pierres	locale

Taille des modules en m	
Parement externe	0,3*0,35
Remplissage interne	

Tranchée de fondation	
Calage	
Jonction	MR1B, MR1E

Situation stratigraphique	
----------------------------------	--

Bibliographie utilisée	J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1984; J. Courtin, A. D'Anna, A. Müller 1985
-------------------------------	---

Situation sur le site

Description

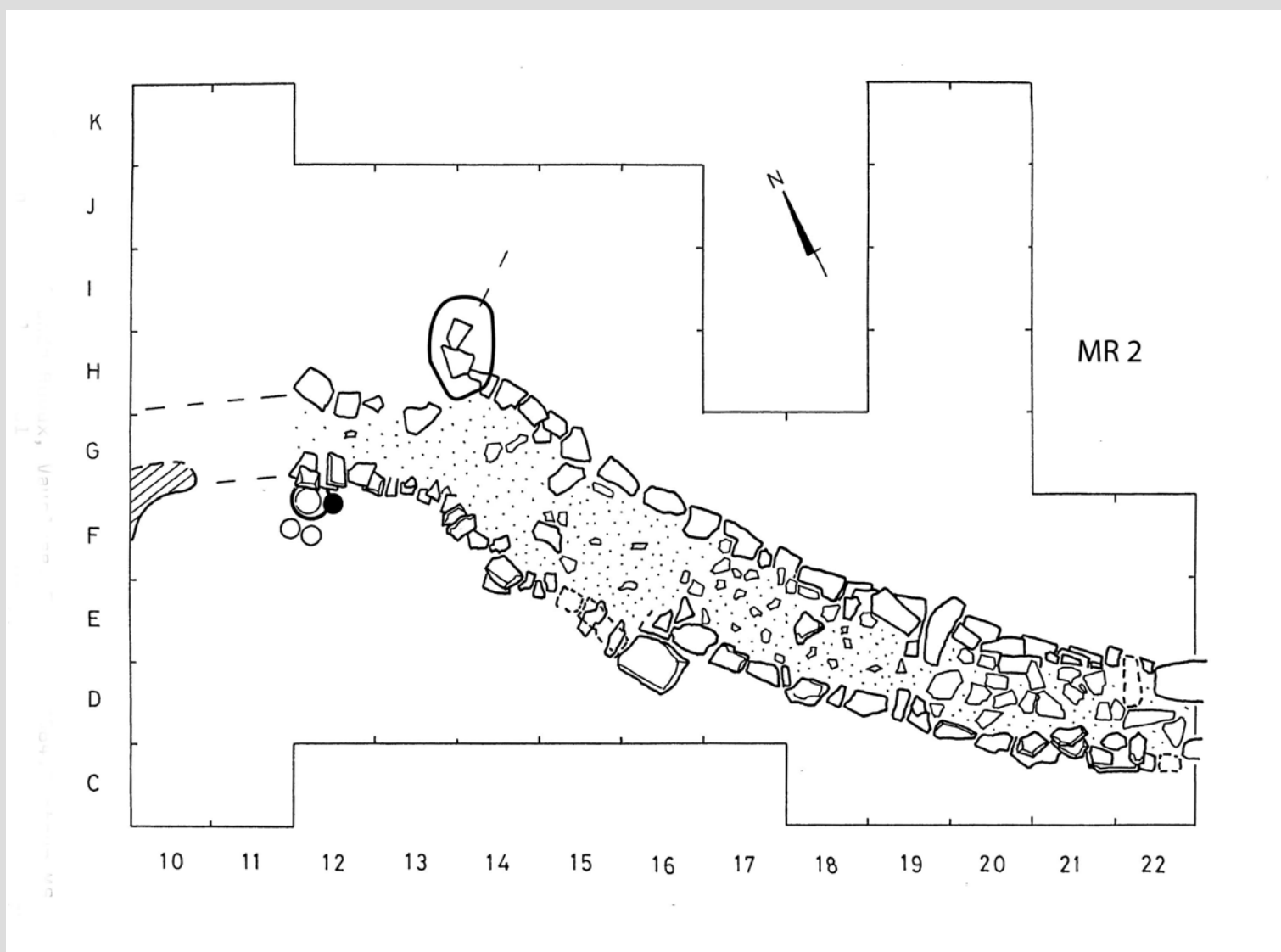
Ce segment a été peu renseigné par la fouille, celle-ci sortant simplement deux blocs pour ce mur partant en angle droit avec le reste de la grande structure.

Sur les plans on voit un seul parement, mais sur les photos, une grande pierre semble disposer plus au nord de cet ajout, compliquant encore plus cet espace.

Un remplissage semble avoir été présent au nord-ouest de cet alignement de deux pierres. Il est donc possible que ce mur MR2 soit en fait un double parement avec remplissage interne de pierres centimétriques et décimétriques.

Il serait donc possible que le grand mur soit perturbé dans son extrémité occidentale, et qu'il se diviserait ainsi en deux murs de largeur moindre partant dans des directions contraires.

Même si une différence de chronologie dans la construction du mur n'est pas assurée, on peut au moins imaginer une différence d'architecture répondant à un besoin, les auteurs mentionnant une structure en torchis déstructurée à cet endroit.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

9,1

Largeur en m

1,2

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

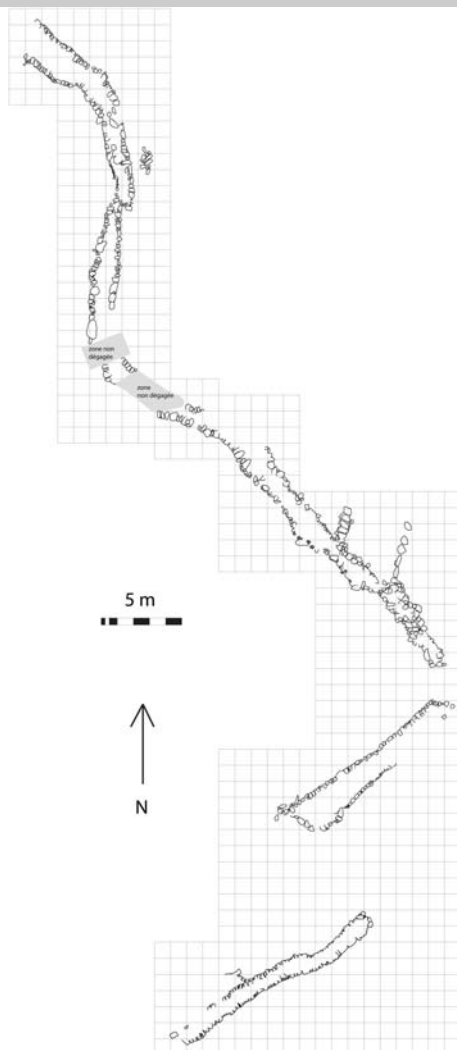
MR1B, MR10

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976; R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

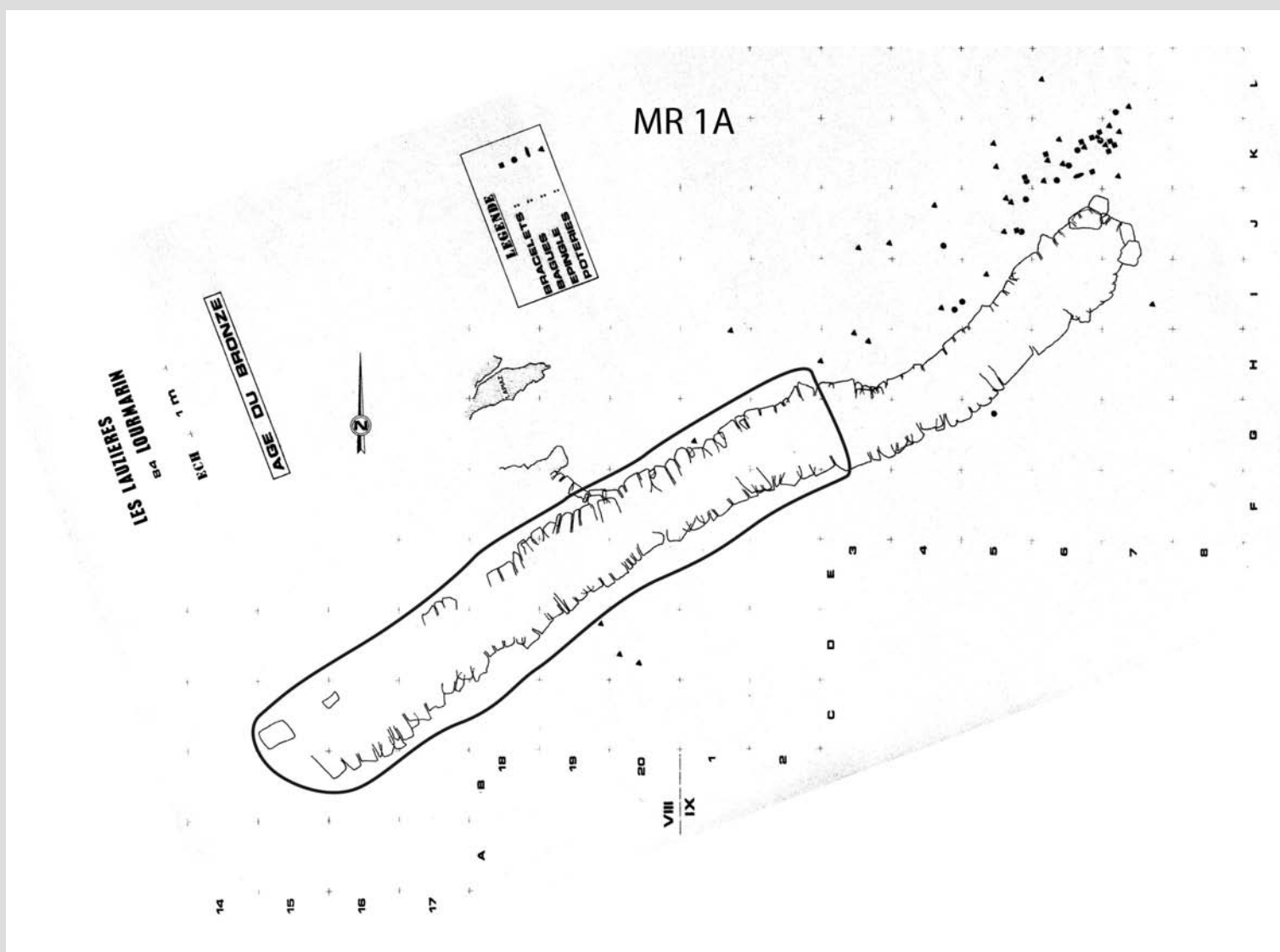
Description

Cette partie de mur est la première fouillée sur ce site en 1976, deux ans après les destructions intentées par un bulldozer.

Ce mur MR1 est orienté nord-est/sud-ouest et constitue le module sud de la structure de délimitation. Étrangement ce module est parallèle à MR3, qui lui se rapproche plus de toute la grande entité orientée nord-ouest/sud-est. MR1A est donc aménagé majoritairement en boutisse à plat, avec 2 à 3 assises comme les autres murs.

Le parement nord est soit lacunaire, soit non représenté sur les plans dans sa partie sud-ouest. L'aspect est assez linéaire, et la largeur maintenue tout du long.

Ce mur semble être ce que les auteurs appellent un mur d'enceinte, même si sa largeur est assez faible. Les traces de mobilier et les indices d'occupation se retrouvent de part et d'autres de cette entité architecturale.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976 ; modification Pelmoine 2013

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

légèrement courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

5,35

Largeur en m

1

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,25

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

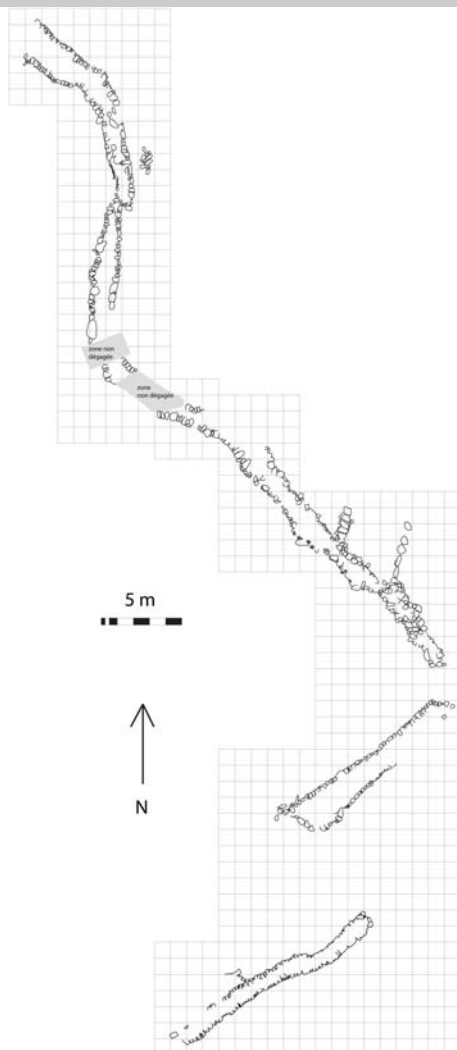
MR1A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette partie est l'extrémité nord-est de MR1.

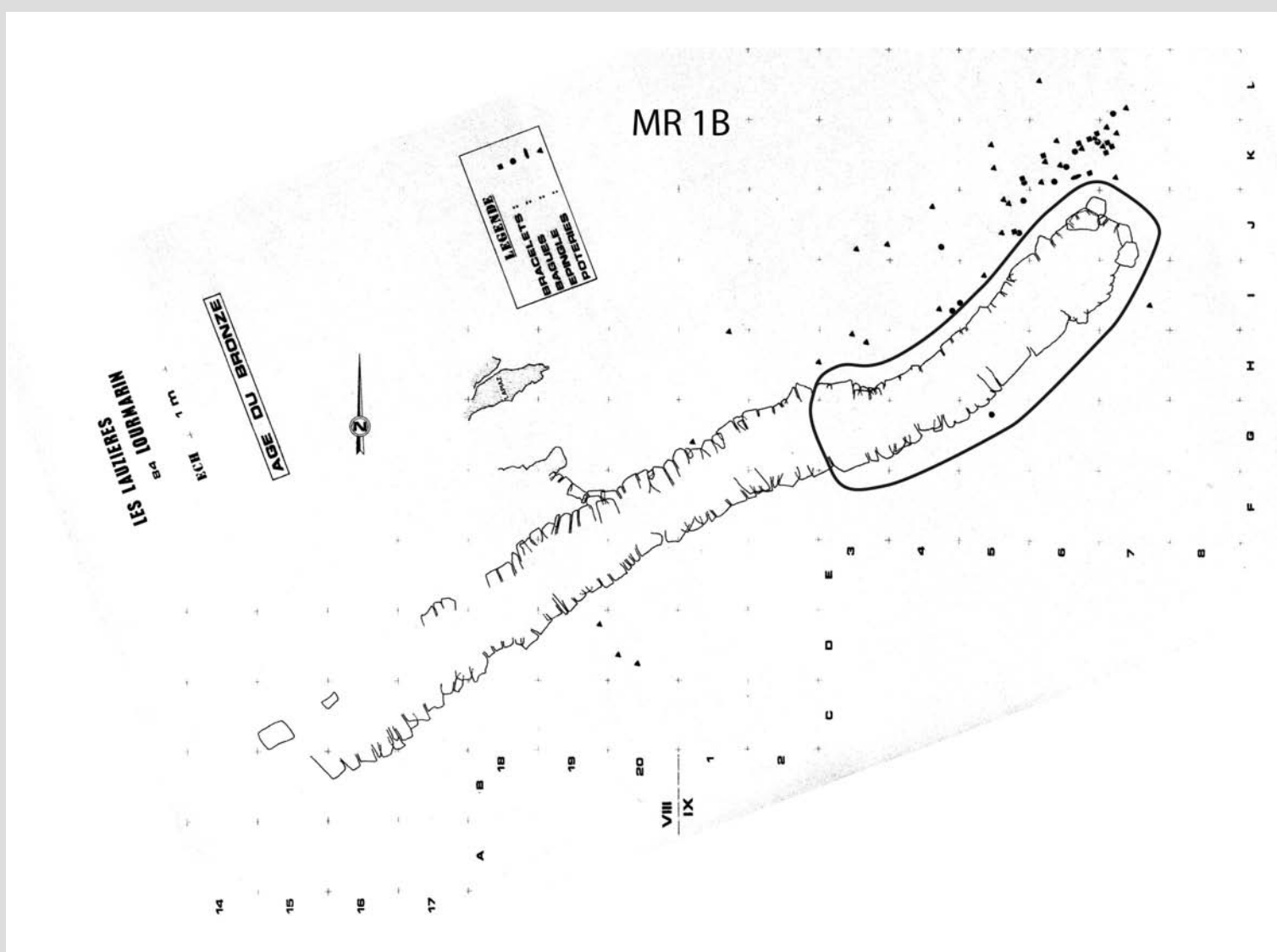
Elle diffère de la précédente par son mode architectural, son orientation et son aspect.

En effet, ce mur est majoritairement assisé en carreau, même si quelques moellons et blocs sont en boutisse.

Son aspect est plus anguleux, ou du moins à une forme légèrement courbe.

Son orientation diverge doucement du segment précédent ; cela est surtout visible au niveau de l'interaction entre les deux parties de mur où l'orientation de celui-ci va légèrement plus vers le sud, avant de se réorienter vers le nord-est.

Dans le contexte de la fouille post-destruction, il faut se demander si un mur ne faisait pas un raccord avec MR2 et MR3, fermant ainsi l'enceinte de ce côté.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976 ; modification Pelmoine 2013

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Mur

Forme de la structure

légèrement courbe

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

3,9

Largeur en m

0,35

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,35*0,25

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

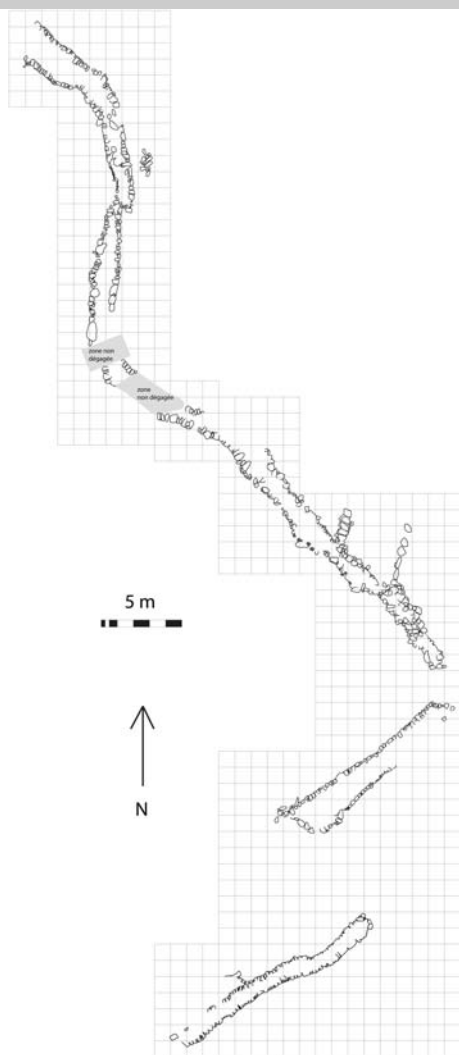
MR3

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982

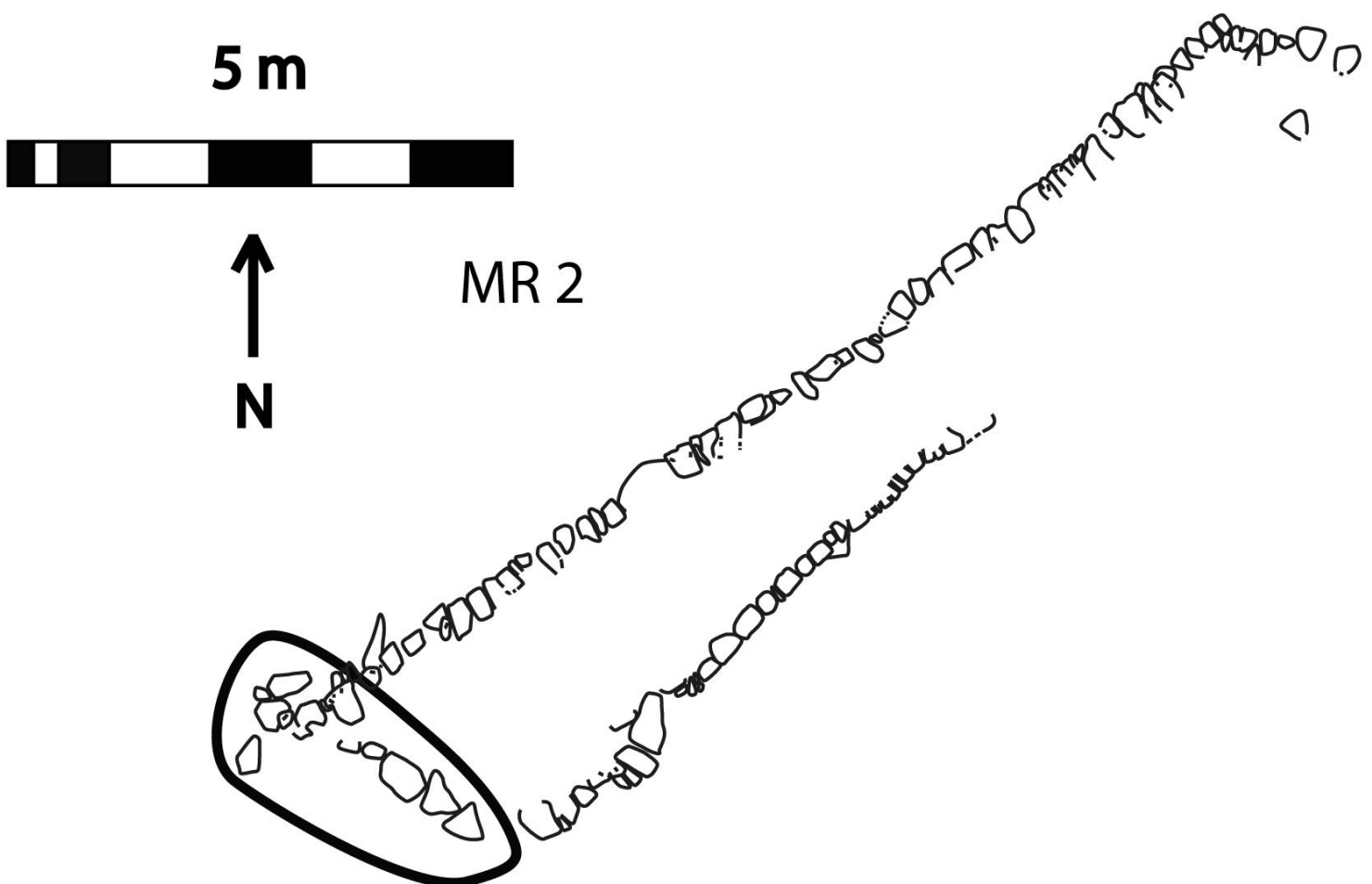


Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Ce mur semble au premiers abords l'extrémité sud-ouest du mur MR3, mais quand on y regarde de près, même si celui-ci à sans doute cette fonction de terminus de ce côté, il est légèrement déconnecté. En effet, son parement dépasse du mur MR3 vers le nord. Il faut se demander donc s'il y a un seul parement qui bloque et qui structurerait un espace interne, ou si c'est le résultat d'une destruction ? En dehors des limites de MR3 au nord, 4 blocs sont disposés. Il est possible que nous ayons en fait une structure déstructurée et qui était oblique à ce mur d'enceinte. Autre hypothèse, MR2 et les 4 blocs obliques sont les résidus d'une construction antérieure structurant un espace, et détruite par la construction de la structure de délimitation. Ce qui est sûr, c'est que contrairement à MR3, MR2 est appareillé en carreau majoritairement, ce qui lui concède une différence architecturale.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site Les Lauzières
 Commune LOURMARIN
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 320 m
 Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
 Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 12,3

Largeur en m 2,5

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation 2 à 3 assises

Pétrographie molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,35*0,25

Remplissage interne ?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

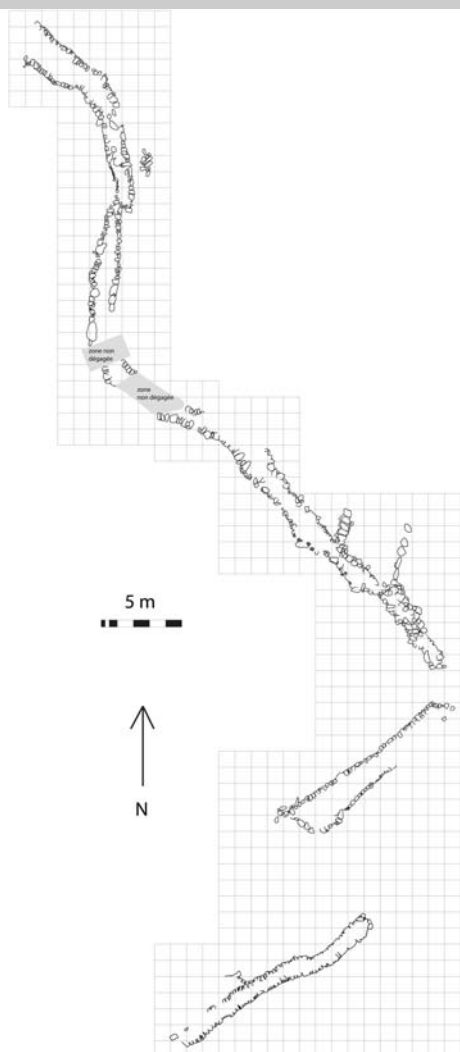
MR2

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976; R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
 R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
 R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

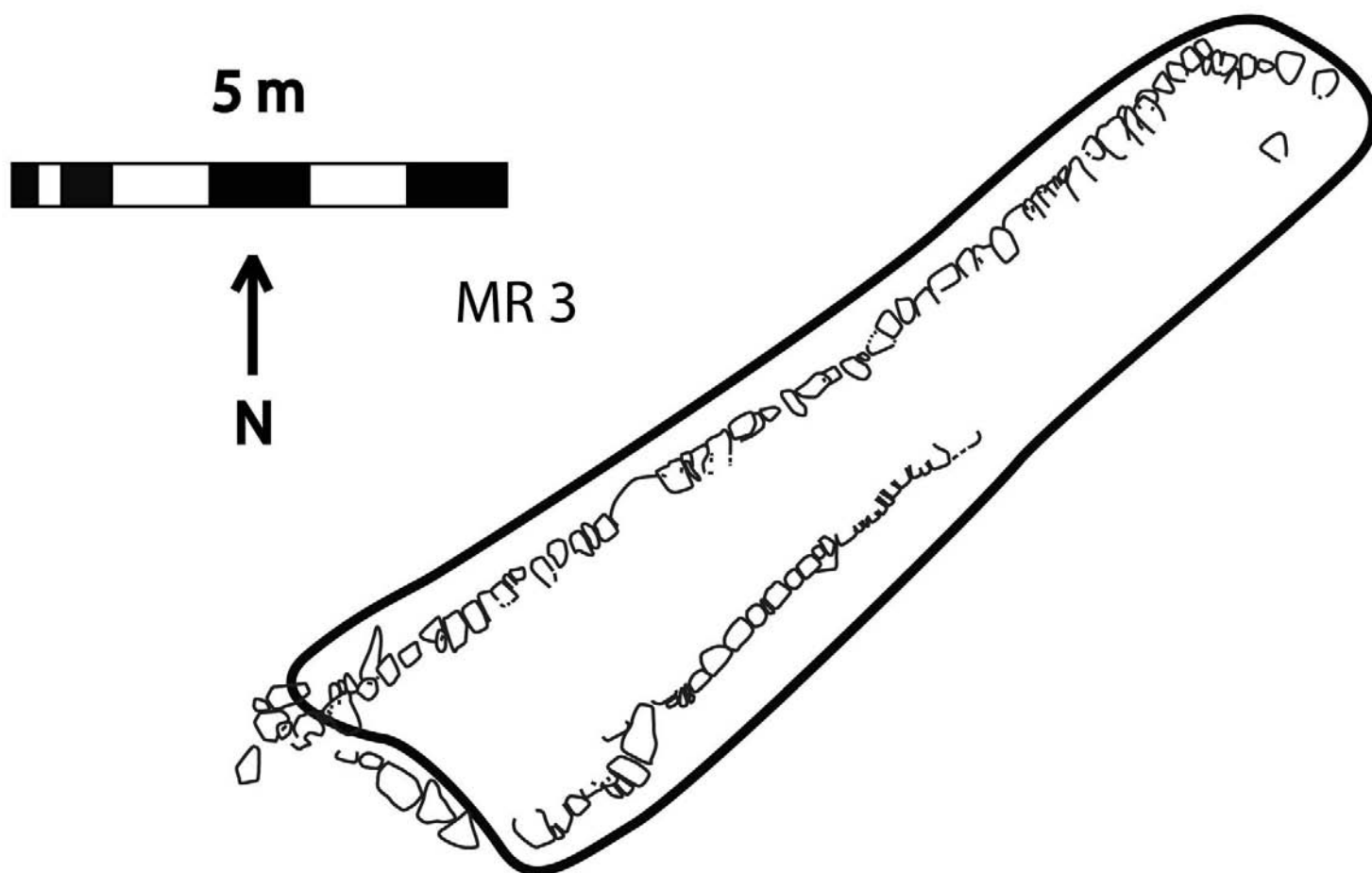
Cette structuration a été en partie détruite par le passage du bulldozer; le parement sud à son extrémité est semble-t-il le plus touché.

On constate une assez grande régularité dans cet alignement.

La grande majorité des parements est appareillée en boutisse mais les dalles en carreau ne sont pas rares.

Cependant elles ne permettent pas de découper ce mur en plusieurs parties du fait qu'il ne soit pas continu sur plusieurs mètres.

Il faut remarquer que le parement sud a une tendance à se rapprocher du parement nord en allant vers l'est, réduisant l'épaisseur du mur. On pourrait faire de ce constat un atout pour l'hypothèse du mur MR2 présent avant la construction de MR3, et sur lequel il pourrait venir s'appuyer.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Les Lauzières
 Commune LOURMARIN
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 320 m
 Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
 Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

6

Largeur en m

1,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,45*0,35

Remplissage interne

pluridécimétrique?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

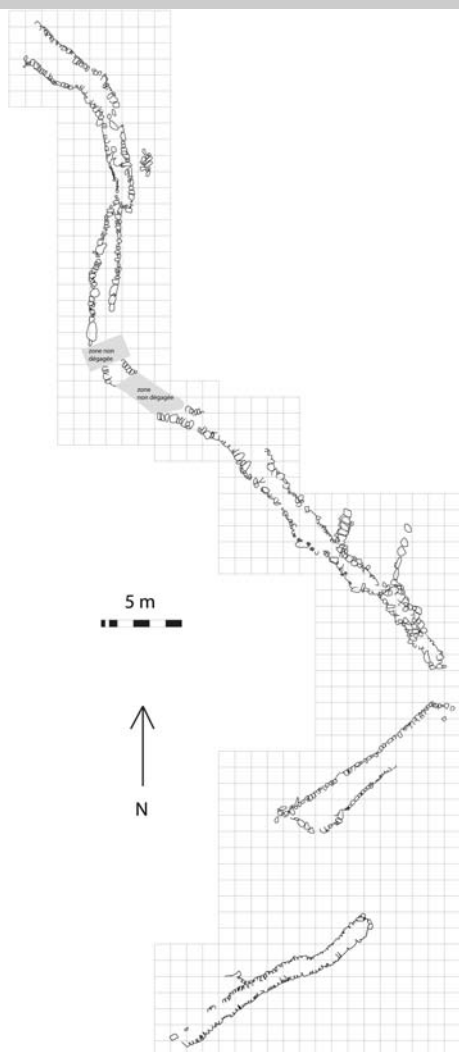
MR9, MR5A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
 R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
 R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
 R. Coutel 1982



Situation sur le site

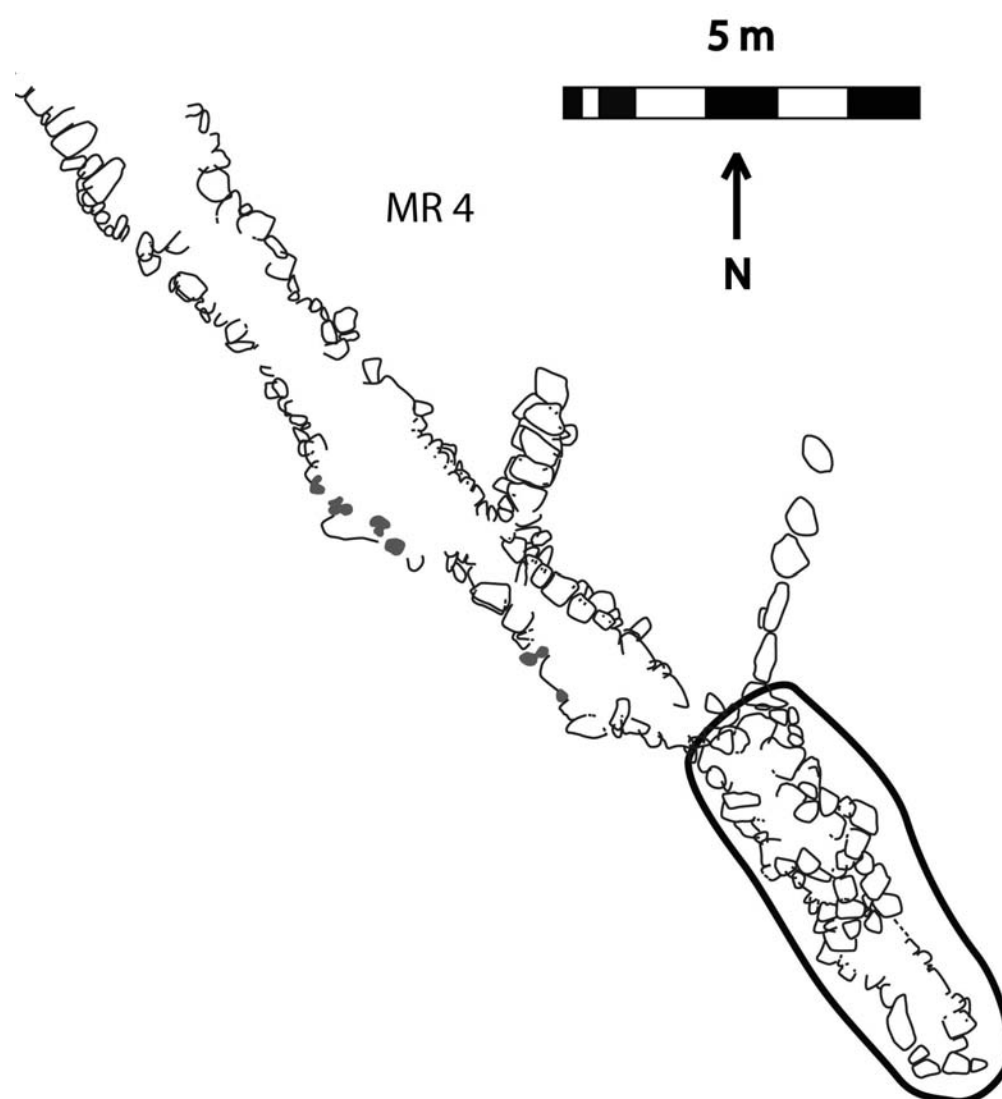
D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette structure est profondément individualisée par rapport à MR5A. L'orientation des deux murs est différente, une césure profonde les sépare sur le plan et les photos. On remarque également que si le plan du mur MR5A est clair, celui de MR4 est beaucoup plus complexe.

Les photos du mur montrent un ensemble sans réelle structuration, mis à part deux parements parallèles, mais pas sérieusement circonscrits dans l'espace, ni avec une très grande linéarité.

L'aspect de déstructuration de l'ensemble est corrélé par le fait qu'à cet endroit, le remplissage interne est constitué des mêmes blocs que les deux parements externes.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site Les Lauzières
 Commune LOURMARIN
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 320 m
 Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
 Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m

4

Largeur en m

1,5

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

2 à 3 assises

Péetrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

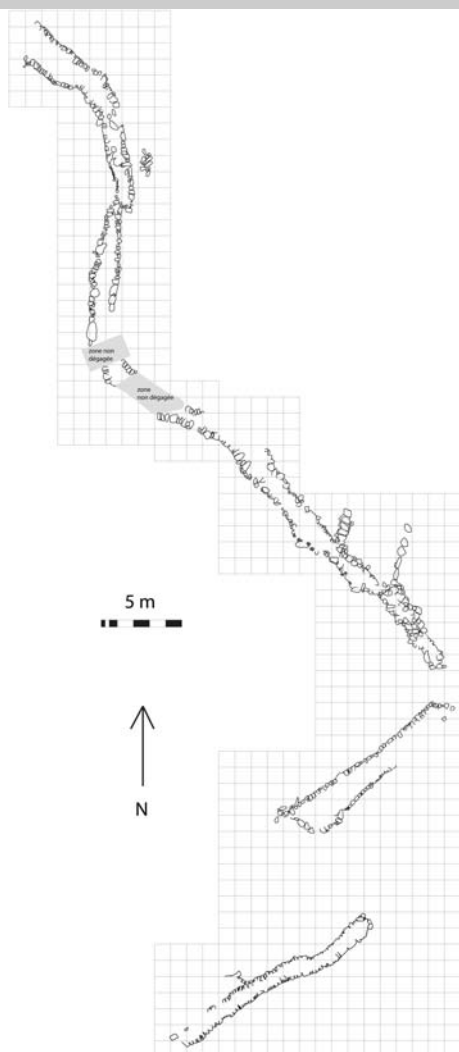
MR4, MR8, MR5B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976; R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
 R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
 R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

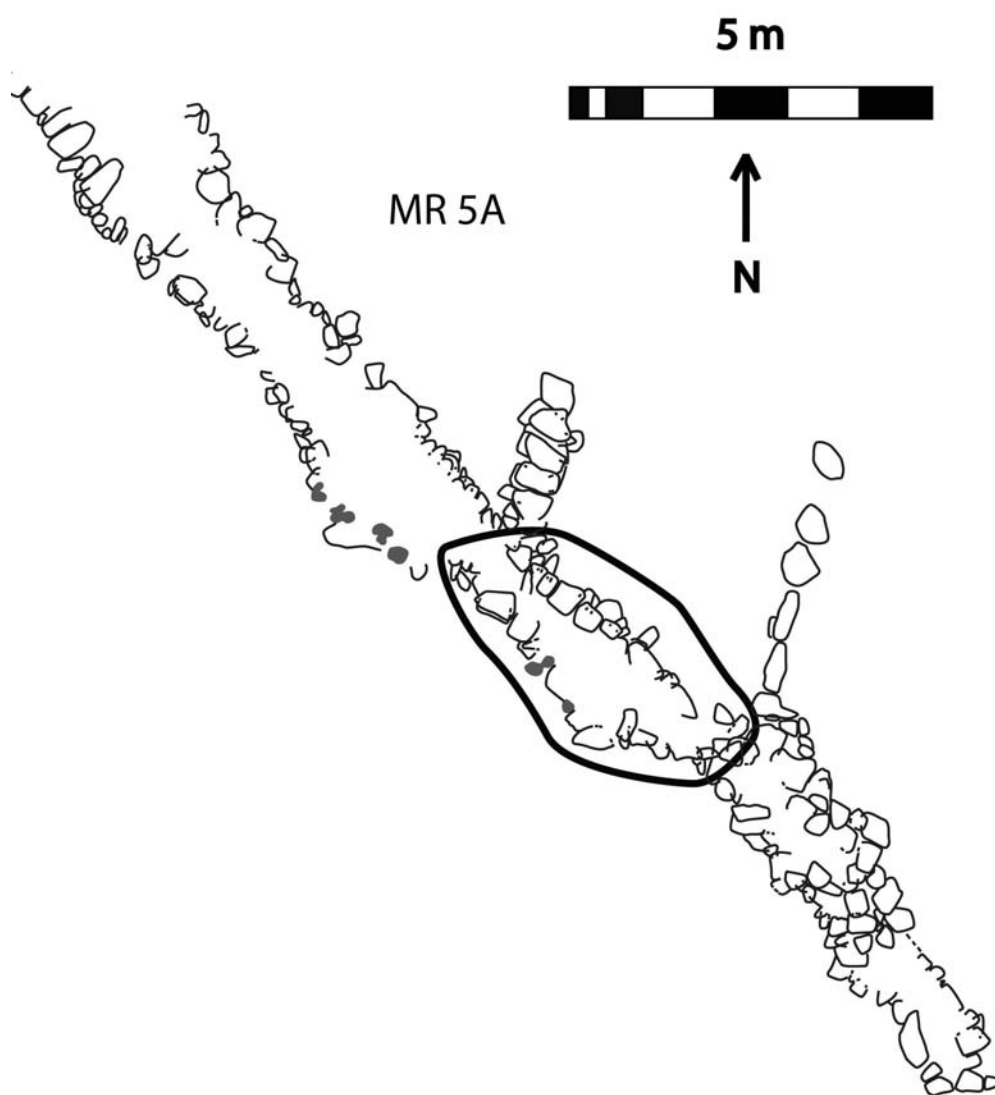
Description

Cette structure est assez claire dans les plans et sur les photos pour en faire une plus grande analyse. Son apparence est très bien construite, au moins pour son parement est qui est face à la photo. Celle-ci nous renseigne sur les différentes assises de cette partie de mur.

Les deux premières assises sont constituées de boutisse à plat. La dernière assise est faite de carreaux qui sont à plat ou de chant, mais qui ont pour but d'avoir 1 assise régulière.

Ce qui est évident sur les photos, c'est la mise en valeur de ce mur par rapport aux deux autres murs, MR4 et MR5B.

Avec les deux murs en position oblique, MR8 et MR9, il est possible que ces trois murs aient joué un rôle de fondation pour une habitation à l'extérieur de l'enceinte.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site Les Lauzières

Commune LOURMARIN

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 320 m

Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 7,3

Largeur en m 1,6

Orientation nord-ouest/sud-est

Élévation 2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,25*0,2

Remplissage interne

centimétriques et décimétriques

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

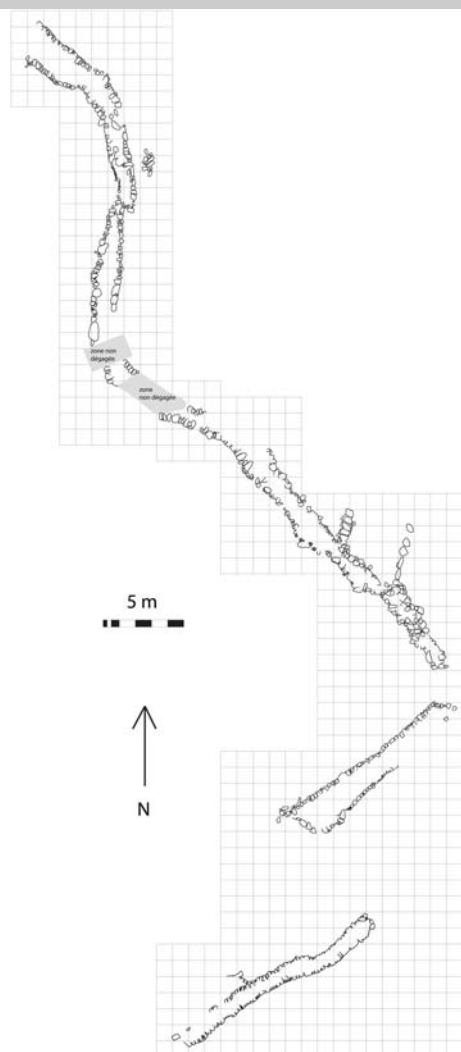
MR5A, MR5C

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

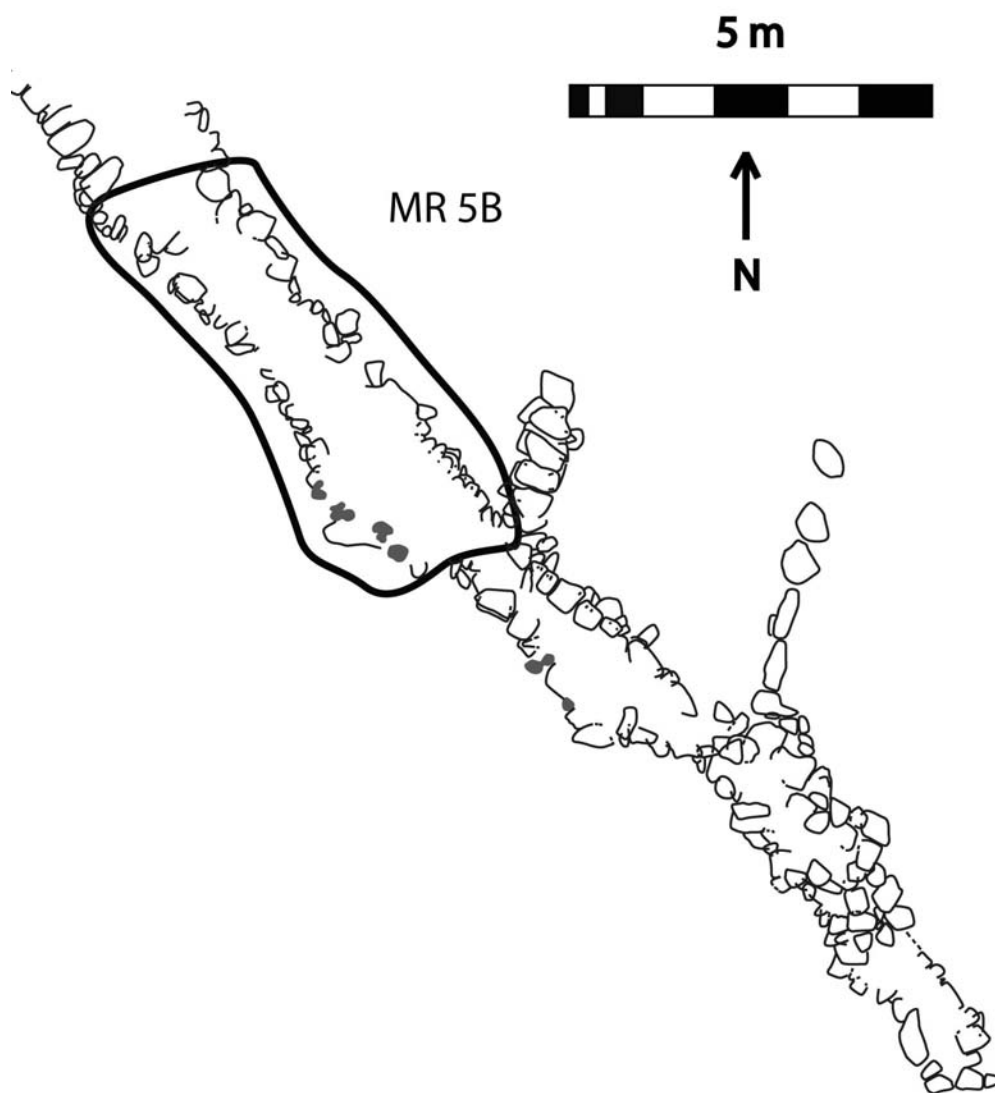
Description

Tout comme MR4, le mur MR5B surprend par son aspect déstructuré, que ce soit sur les plans ou sur les photos.

Il se distingue de l'entité MR5A, par son épaisseur qui est un peu plus large dès leur intersection. Mais c'est surtout l'architecture qui le distingue vis-à-vis de MR5A qui brille par son homogénéité, son architecture propre et élaboré, avec sans contestation possible un choix de matériau subi.

MR5B a pour ses pierres visibles deux parements appareillés en boutisse, mais ce sont des pierres de plus petits volumes que les autres murs. On remarque quand même ponctuellement de plus gros modules.

C'est également sur ce dessin du rapport de fouille que figurent des taches noires, taches sans précision dans le texte, mais leur alignement au coeur du parement ouest de l'ouvrage en pierre permet l'hypothèse de trous de poteaux.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

courbe

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

12,5

Largeur en m

1,8

Orientation

ouest nord-ouest/ est sud-est

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,25

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

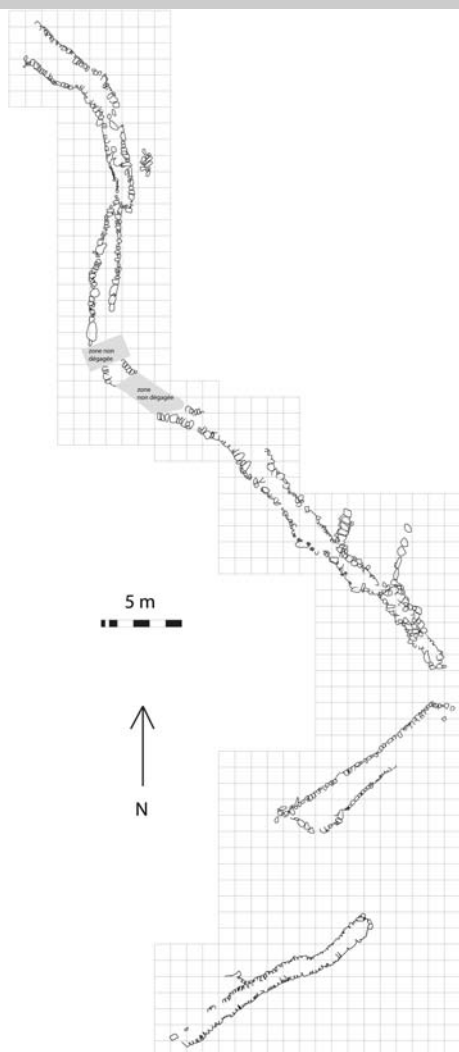
MR5B, MR5D

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

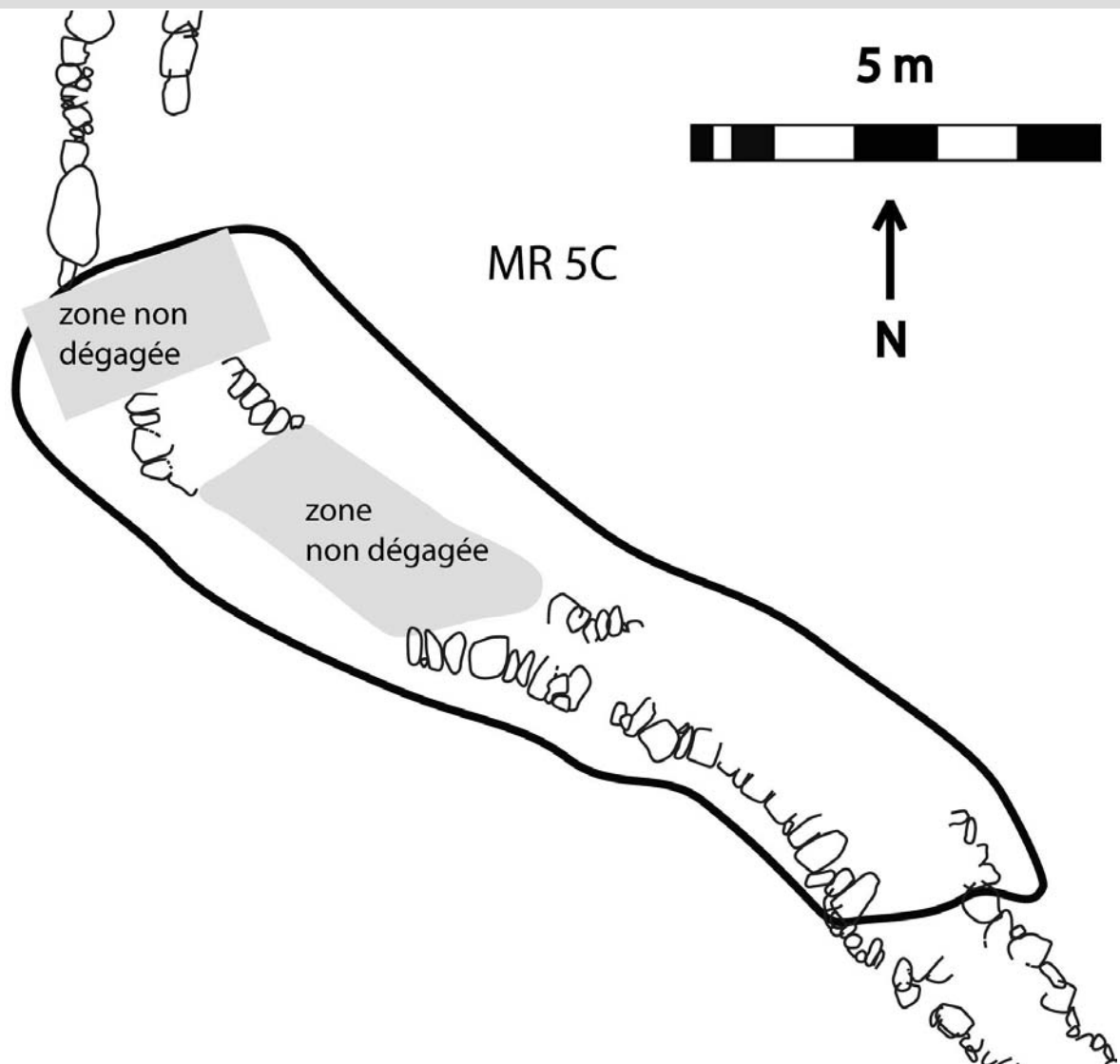
Après MR5B qui possédait des disparités au niveau de la taille de ses modules et posait des doutes sur ses capacités architecturales, MR5C nous paraît beaucoup mieux structuré.

Ce mur possède des blocs en parement de taille normée, une assise qui semble régulière ; il y a de plus un choix des blocs dans leur forme et leur volume.

Le remplissage interne est fait de gros blocs, ce qui permet si l'on veut de faire de cette structure de délimitation une structure porteuse, comme cela a sans doute été le cas au niveau de MR5A.

Le tracé de cette partie représente une double courbe, si ce n'est pas un tracé anguleux.

On ne possède pas toutes les informations sur le mur d'origine ; cela est dû à la destruction d'une partie de son parement nord et à l'absence de fouilles sur quelques mètres carrés.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site Les Lauzières

Commune LOURMARIN

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 320 m

Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

carreau à plat

Longueur en m 4,4

Largeur en m 1,6

Orientation

nord-sud

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,3

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

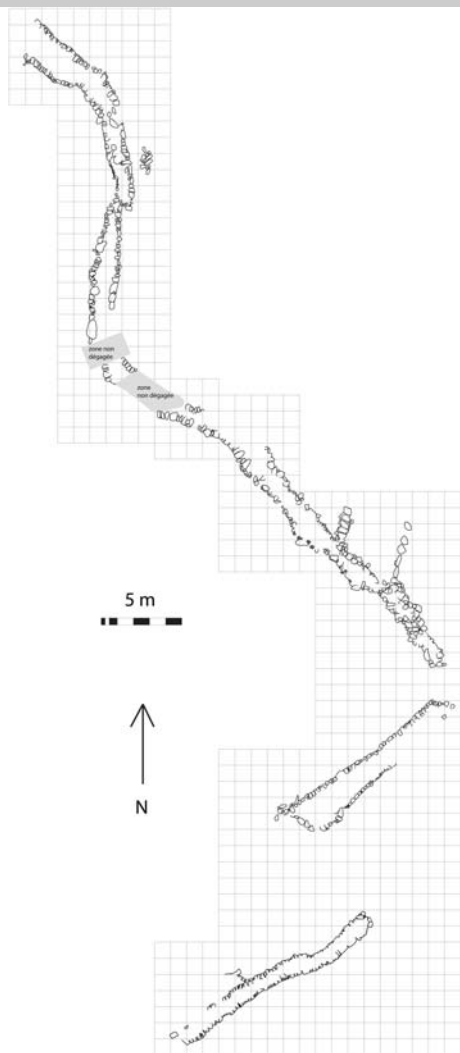
MR5C, MR5E

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

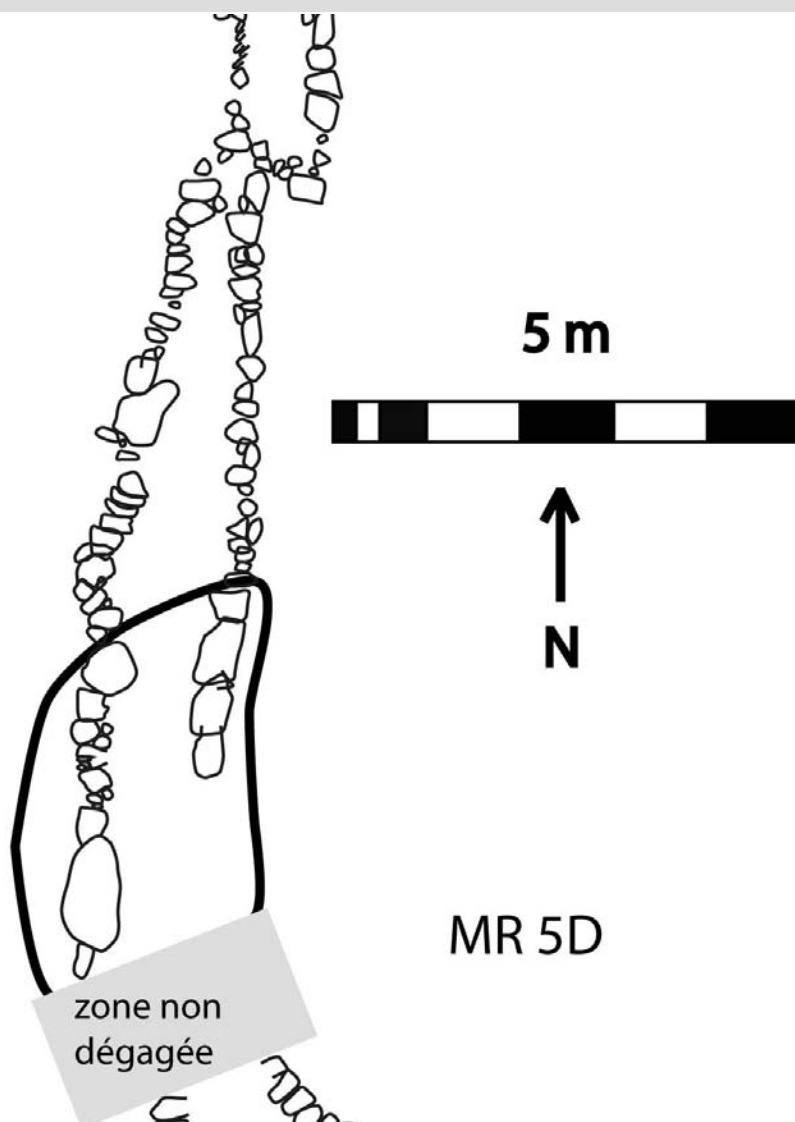
Cette partie se différencie de la précédente par sa forme générale et par l'agencement de ses assises, bien qu'elles possèdent la même taille pour leurs modules.

L'orientation de cette partie est donc nord-sud et le mur est profondément linéaire.

Les blocs les plus longs sont tous disposés en carreau.

La largeur ne change pas beaucoup, et c'est donc plus un choix architectural qui semble avoir été opéré ici.

Le manque de fouilles entre cette partie et la précédente ne permet pas de se renseigner plus.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Les Lauzières

Commune LOURMARIN

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 320 m

Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

6

Largeur en m

1,5

Orientation

nord-sud

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,3*0,2

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

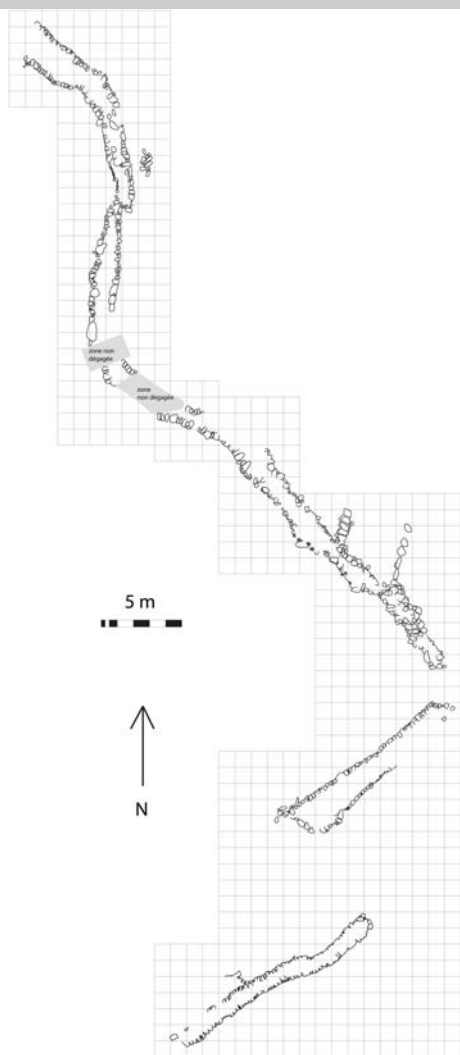
MR5D, MR6

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette partie de mur est orientée comme la précédente, mais il subit un rétrécissement continu jusqu'à son extrémité nord.

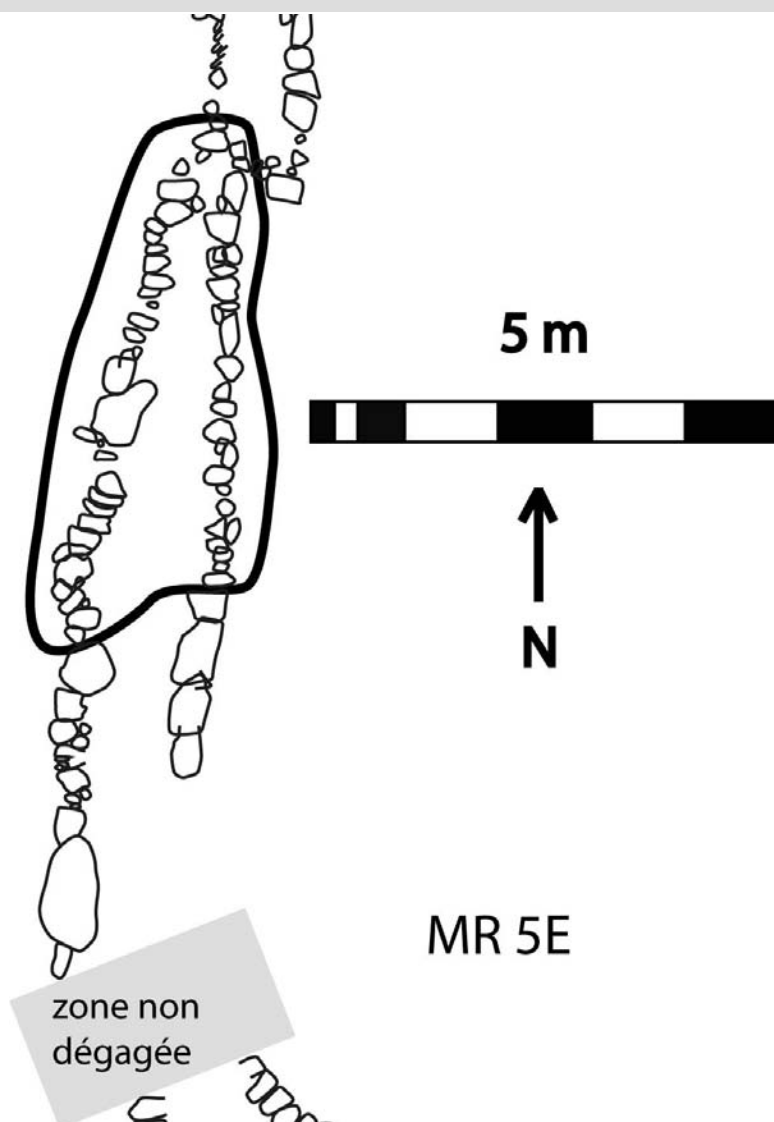
Ses parements sont linéaires, sauf pour le parement ouest qui supporte une légère inflexion vers l'ouest au sud.

Les modules utilisés pour cette partie, sont de taille réduite par rapport à la partie précédente.

L'aménagement est différent également car on passe à un appareillage en boutisse.

Son raccord avec le mur suivant n'est pas fait d'une façon linéaire, ils donnent l'impression de ne pas avoir été construit en même temps.

Il est possible qu'ils soient construits en même temps, mais que chaque mur soit construit par une équipe différente, et qu'ils n'aient pas réussi à réunir vraiment les murs.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Les Lauzières
 Commune LOURMARIN
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 320 m
 Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
 Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Structure de délimitation

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 5,6

Largeur en m 1,4

Orientation nord-sud

Élévation 2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,4*0,3

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

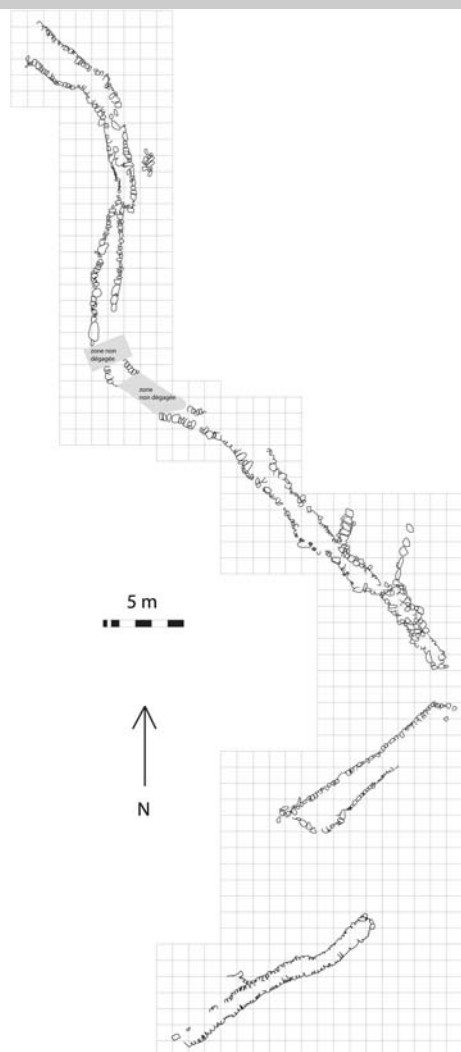
MR5E, MR7A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
 R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
 R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
 R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
 R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Ce mur n'est pas dans le prolongement direct du précédent.

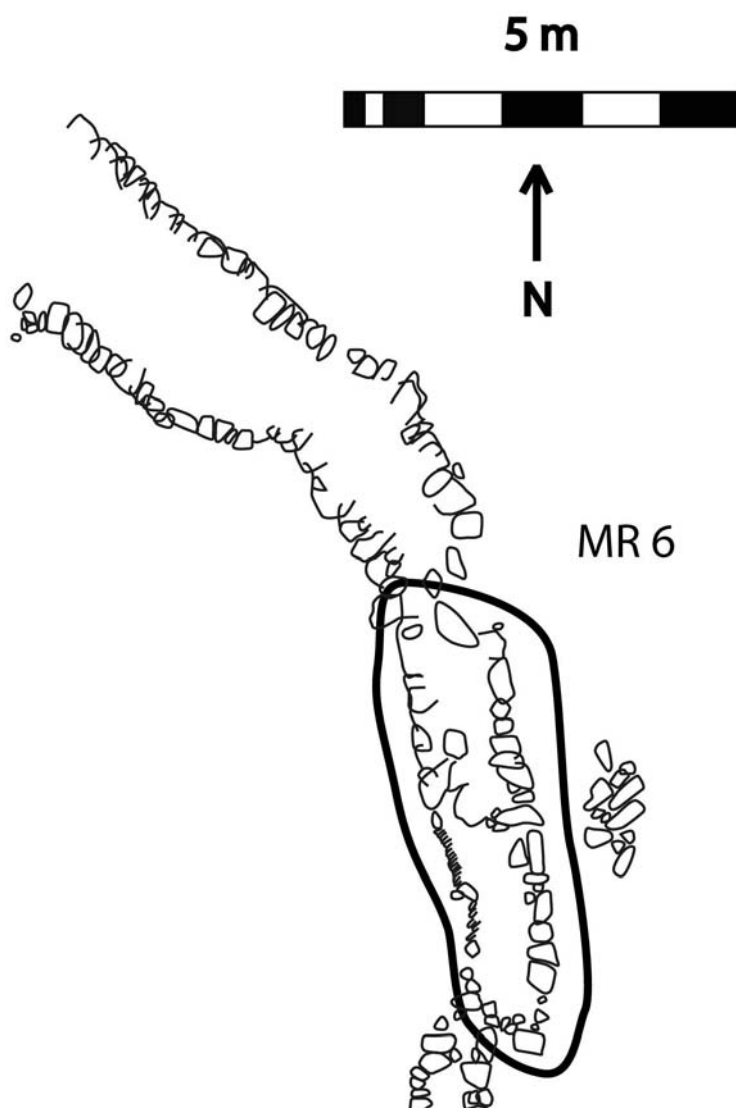
Il utilise à peu près la même technique, un double parement de pierre appareillé majoritairement en boutisse avec remplissage interne.

La taille des modules est quasiment identique, même s'ils sont un peu plus imposants que ceux du mur précédent.

Ce mur semble étrange dans la grande structuration MR5-7. En effet celui-ci n'est pas aligné avec le mur précédent, ni avec le suivant. Deux hypothèses semblent probables :

Soit c'est la construction d'un mur d'enceinte par plusieurs petits groupes qui essaient de faire rejoindre leurs murs.

Soit une enceinte avec à la place de MR6, une entrée, et l'ajout de MR6 au bout d'un moment d'utilisation pour fermer cette entrée.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

3

Largeur en m

1,8

Orientation

nord nord-ouest/sud sud-est

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,5*0,4

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

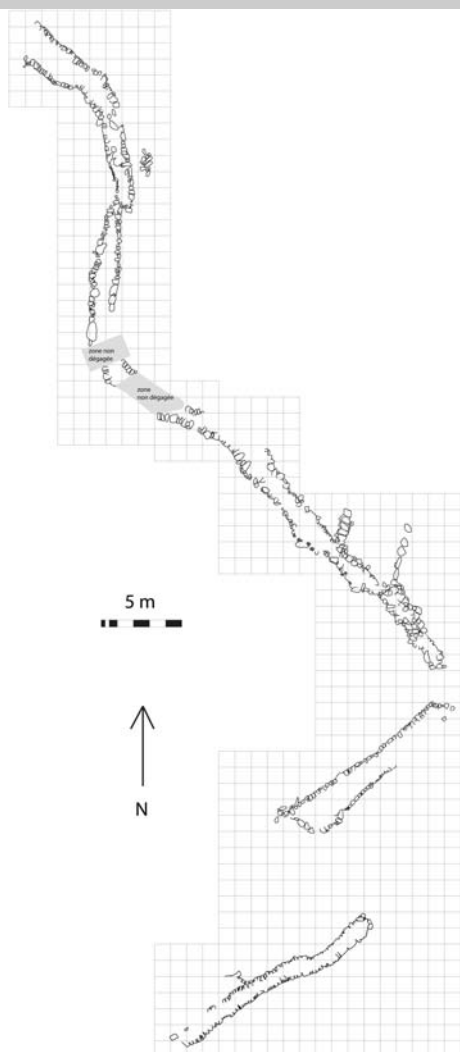
MR6, MR7B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

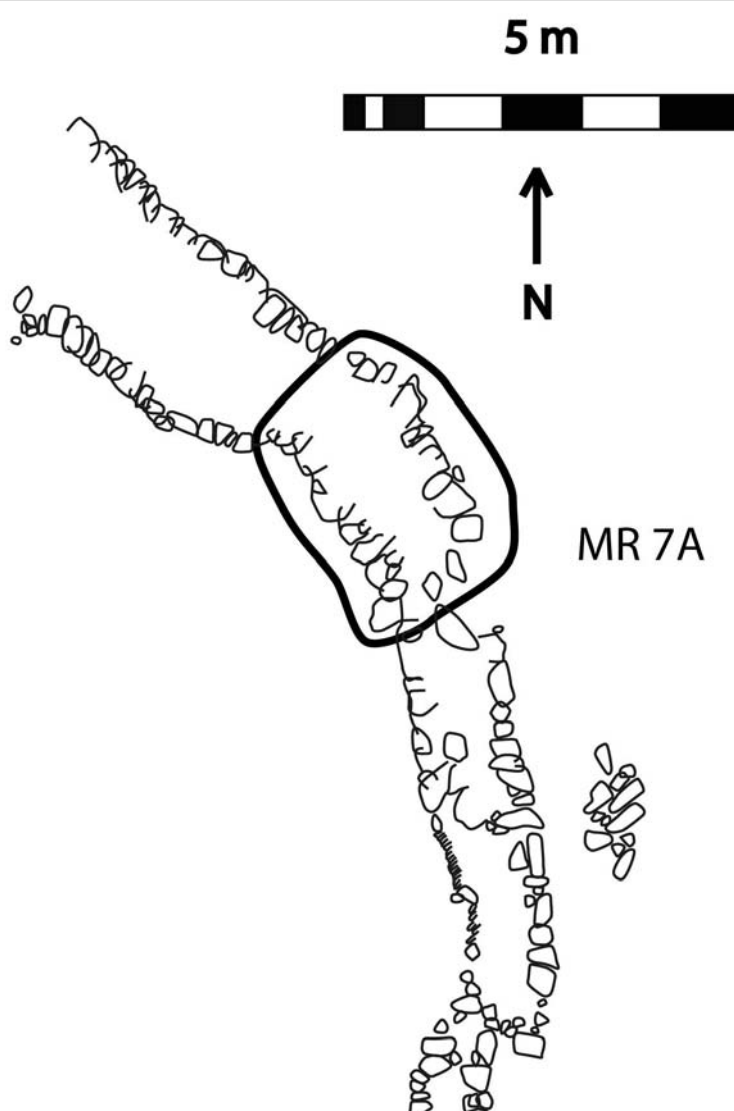
D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette entité MR7 est l'extrémité nord de l'enceinte, la structure de délimitation n'allant pas jusqu'aux falaises.

Cette partie de mur qui est linéaire change d'orientation par rapport au précédent ; son implantation est faite pour être orienté nord nord-ouest/sud sud-est.

Un vide est visible entre MR7A et MR6 au niveau du parement est, ce qui pourrait prouver les hypothèses des auteurs sur plusieurs phases de construction ou d'occupation.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure

Structure de délimitation

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

5,4

Largeur en m

2,2

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

2 à 3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,4*0,2

Remplissage interne

?

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

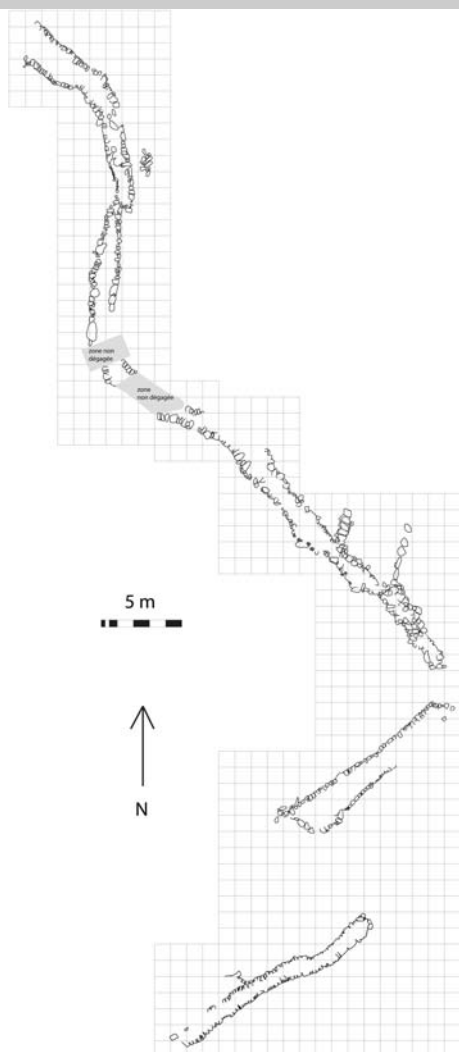
MR7A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

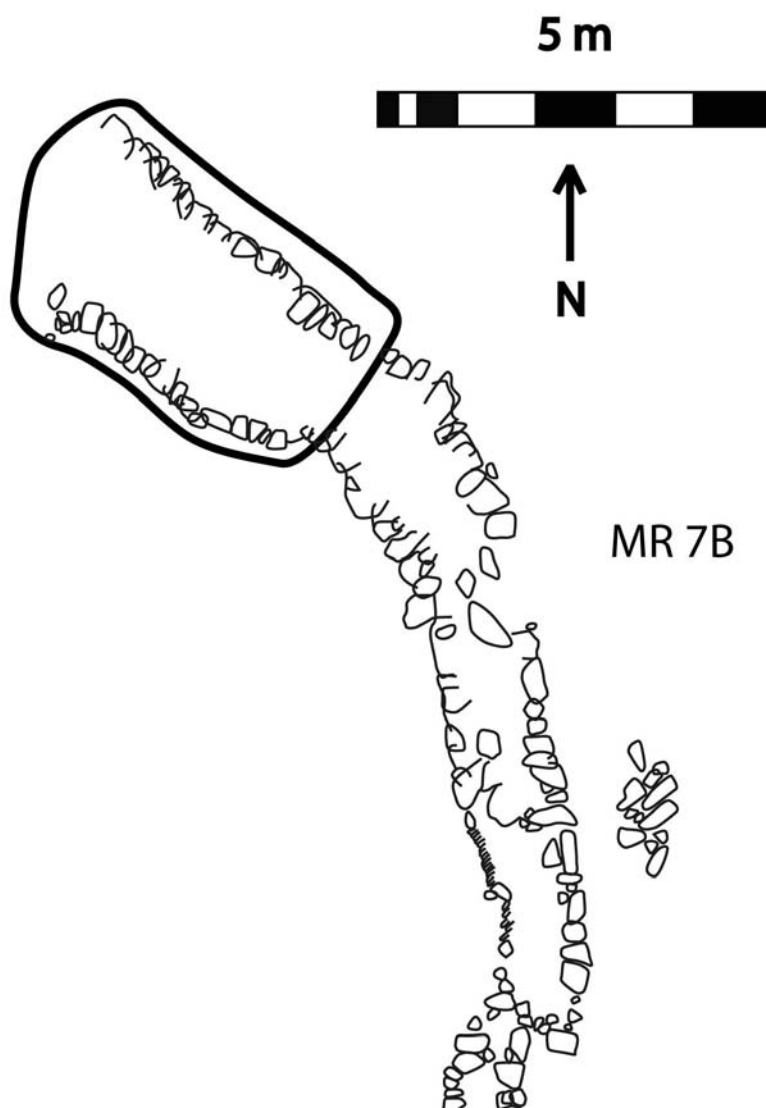
D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Cette partie de mur est la partie nord de l'enceinte. Cependant on remarque qu'il n'y a pas de blocage ou de boutisse au nord du mur.

Est-ce un oubli des auteurs ou une destruction post-Néolithique final ?

Ce dernier segment utilise des blocs plus petits que le segment précédent, mais aménagés en boutisse comme lui. Au niveau de son attache avec MR7A, MR7B subit une petite courbe avec son parement ouest, et ainsi élargit l'épaisseur du mur.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne à plat

Longueur en m

2,1

Largeur en m

0,8

Orientation

nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation

3 assises

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,65*0,4

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

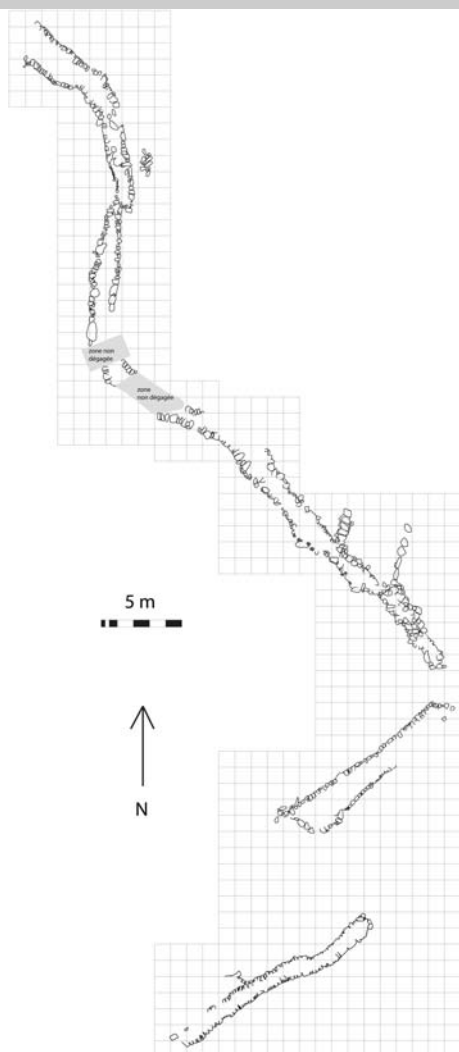
MR5A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

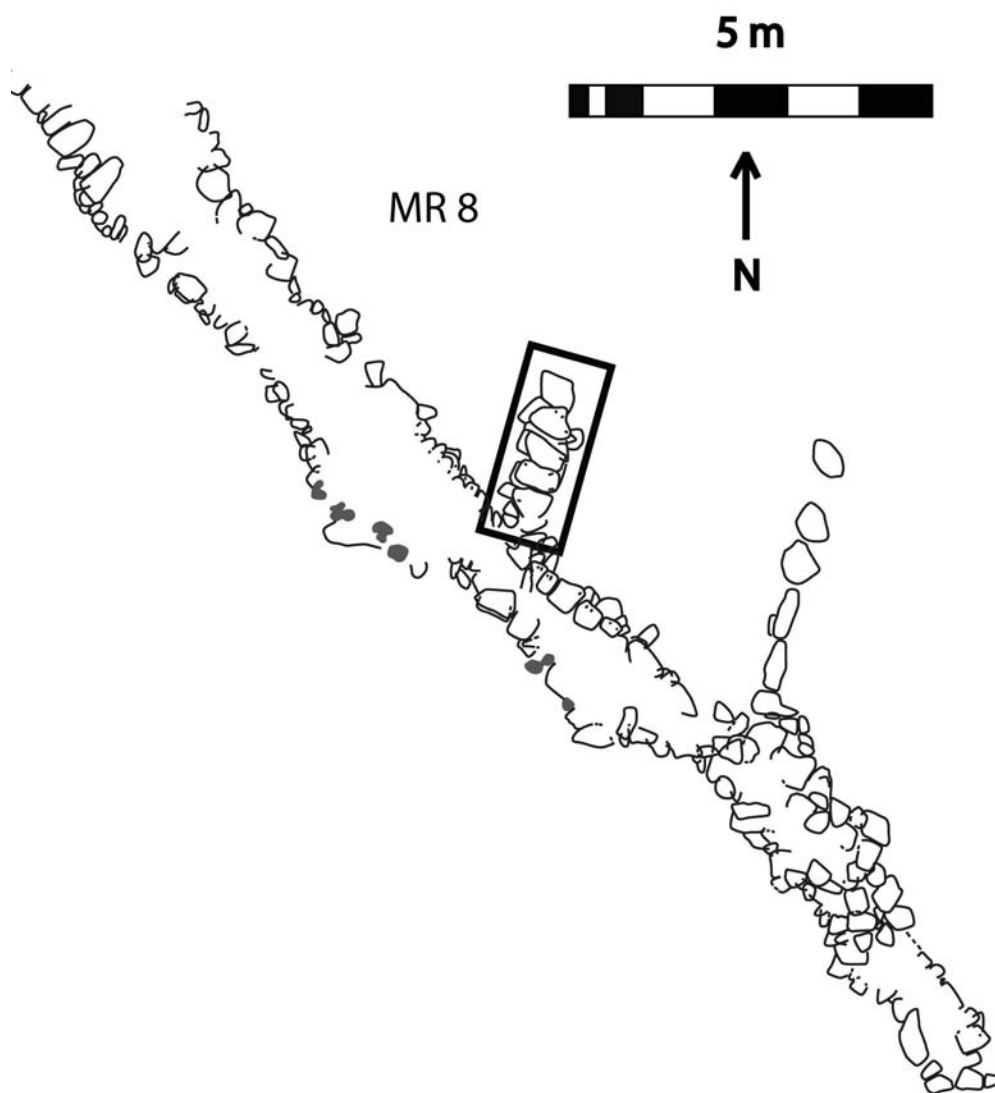
Description

Ce mur est l'une des segmentations à l'extérieur de l'enceinte.

Le mur d'enceinte semble enveloppé cette structure, ce qui prouverait un statut de postérité de l'aménagement du mur d'enceinte par rapport aux structures orthogonales.

Sur une des photos, on voit une pierre de la base du mur MR5A posée sur les pierres de base MR8. Mais tout ceci n'est qu'une analyse photo, et il faudrait aller sur le terrain pour s'en assurer.

Comme on l'a vu, le mur MR5A n'est pas formé comme les autres : un soin évident a été imposé à sa réalisation. Ces murs, MR5A, MR8 et MR9, peuvent délimiter une habitation, ce qui serait corrélé avec des découvertes importantes en mobilier de ce côté.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site	Les Lauzières
Commune	LOURMARIN
Département	Vaucluse (84)
Type d'habitat	Habitat de plein air
Altitude	320 m
Date de fouille	1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

assise parpaigne de chant

Longueur en m 2,9

Largeur en m 0,6

Orientation nord nord-est/sud sud-ouest

Élévation 1 assise

Pétrographie molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres locale

Taille des modules en m

Parement externe 0,8*0,3

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

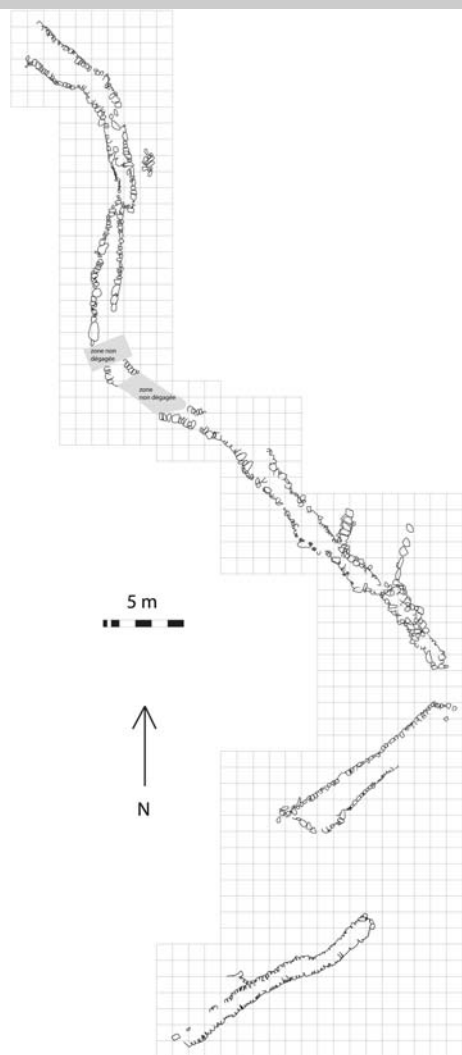
MR4

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

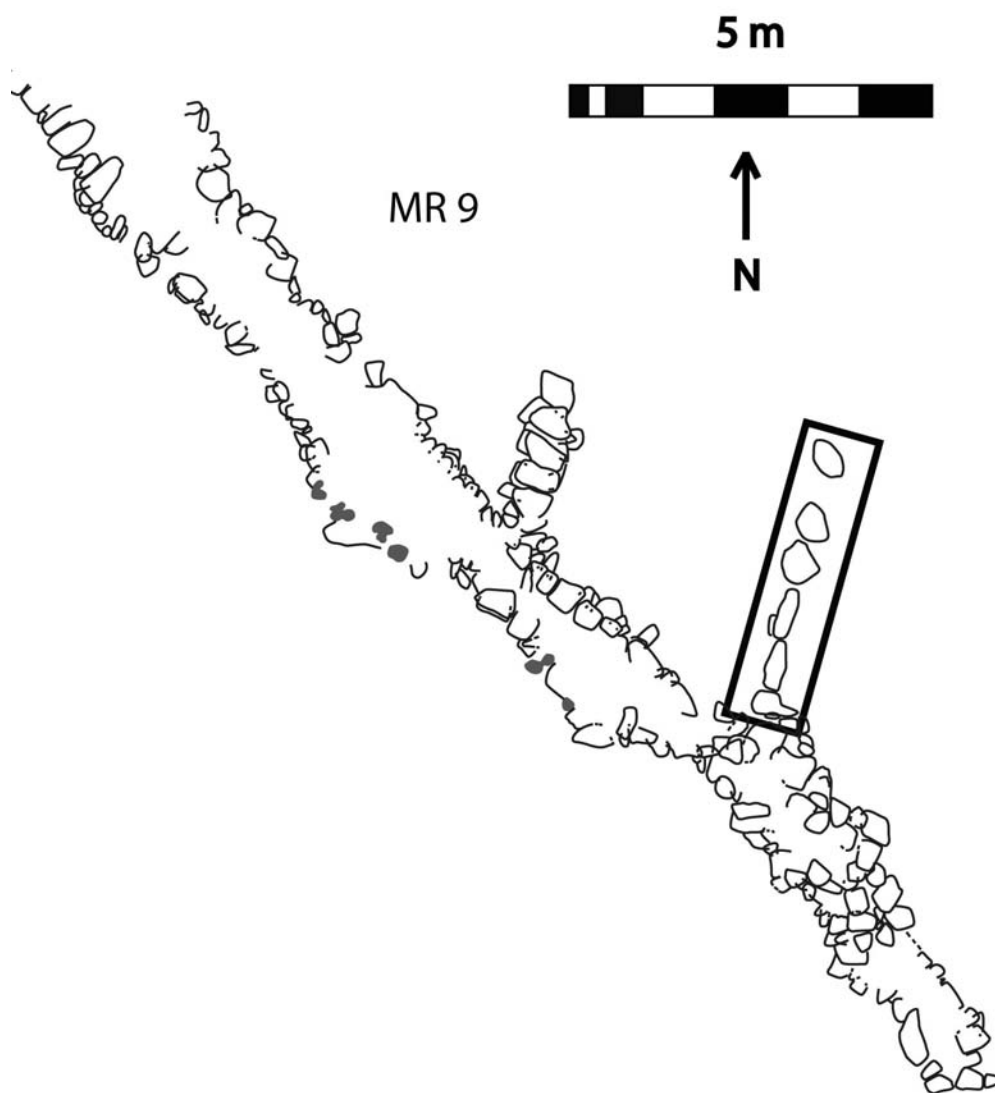
D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Ce mur ne possède pas le même mode de construction que le mur précédent qui lui est parallèle. Tandis que MR8 était appareillé sur 3 assises en boutisse parpaigne à plat, MR9 est assisé en assise parpaigne de chant.

Ce dernier est en relation avec MR4, et non pas avec MR5A.

Sur la description de ces derniers nommés, nous avons mentionné le fait que ceux-ci étaient probablement de périodes différentes. Dans ce cas, MR8 et MR9 seraient aussi de périodes différentes. Le fait que leurs assises ne soient pas de la même hauteur pourrait valider le fait qu'ils ne fonctionnent pas ensemble, bien que cela semble assez contradictoire pour deux murs parallèles.



Vue de la partie de la structure décrite

Nom du site Les Lauzières

Commune LOURMARIN

Département Vaucluse (84)

Type d'habitat Habitat de plein air

Altitude 320 m

Date de fouille 1976-1982

Attribution culturelle

Néolithique final Couronnien; Néolithique final Couronnien à influences languedociennes
Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4 ? ;
Style attribution préliminaire à un ensemble typostylistique du Luberon et des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Sommet

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

simple parement en pierre

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse parpaigne de chant

Longueur en m

1

Largeur en m

0,2

Orientation

nord-ouest/sud-est

Élévation

?

Pétrographie

molasse gréseuse miocène

Provenance des pierres

locale

Taille des modules en m

Parement externe

0,35*0,2

Remplissage interne

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

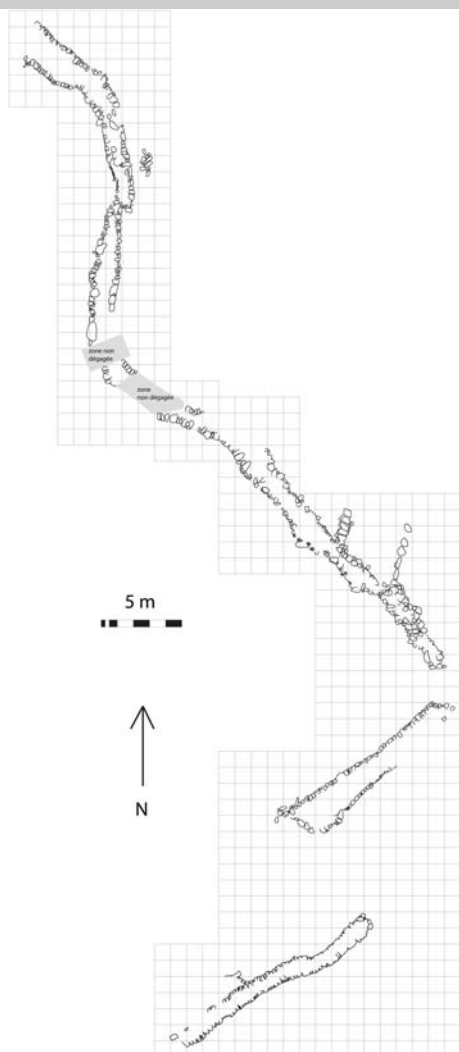
MR1A

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

R. Coutel 1974; J. Courtin, J. Tendeiro, A.H.C. 1976;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1977;
R. Coutel, J. Courtin, A.H.C. 1978;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1979;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna et A.H.C. 1980;
R. Coutel, J. Courtin, A. D'Anna, A.H.C. 1981;
R. Coutel 1982



Situation sur le site

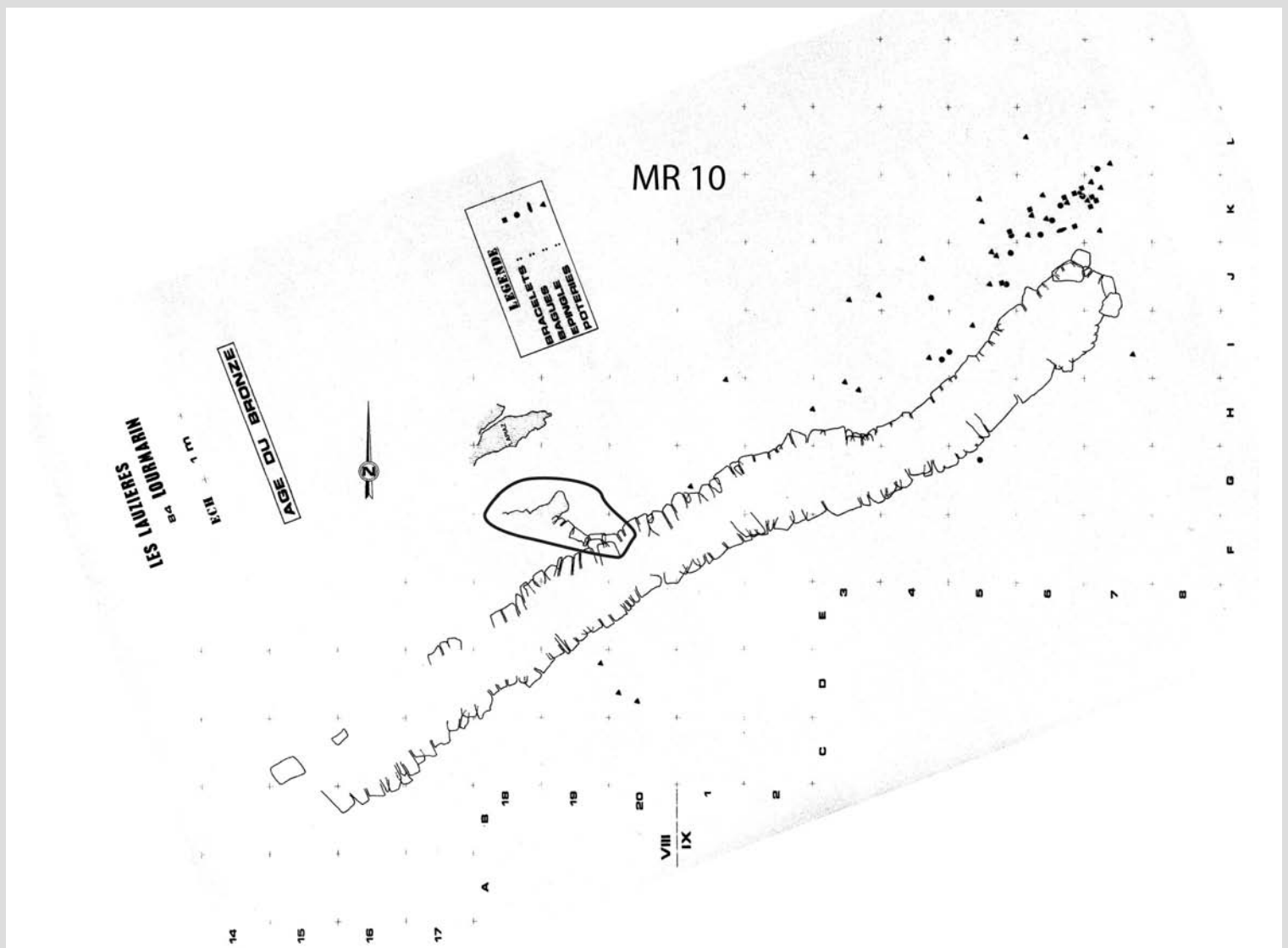
D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Description

Ce mur est une nouvelle fois une structure orthogonale par rapport à une structure de délimitation. Celui-ci semble moins bien structuré que les deux précédents.

On ne possède pas de photo de ce petit mur ce qui ne permet pas de renseigner sa période par rapport à MR1A.

On remarque tout de même que MR1A possède un léger retour de son assise inférieure au niveau de ce mur, ce qui pourrait permettre de placer un bloc et ainsi, commencer à installer ce mur orthogonal dans l'enceinte.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Coutel et al. 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981 ; mise au net Pelmoine 2013

Nom du site La Clairière - Fraischamp
 Commune LA ROQUE-SUR-PERNES
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 325 m
 Date de fouille 1983

Attribution culturelle

Néolithique final Fraischamp
 Néolithique final Nord-Vaucluse ?
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style du groupe de Fraischamp

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 1 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,4

Largeur en m 1,1

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation 1 à 2 assises

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,5*0,25

Remplissage interne 0,2*0,1*0,05

Tranchée de fondation

non

Calage

Jonction

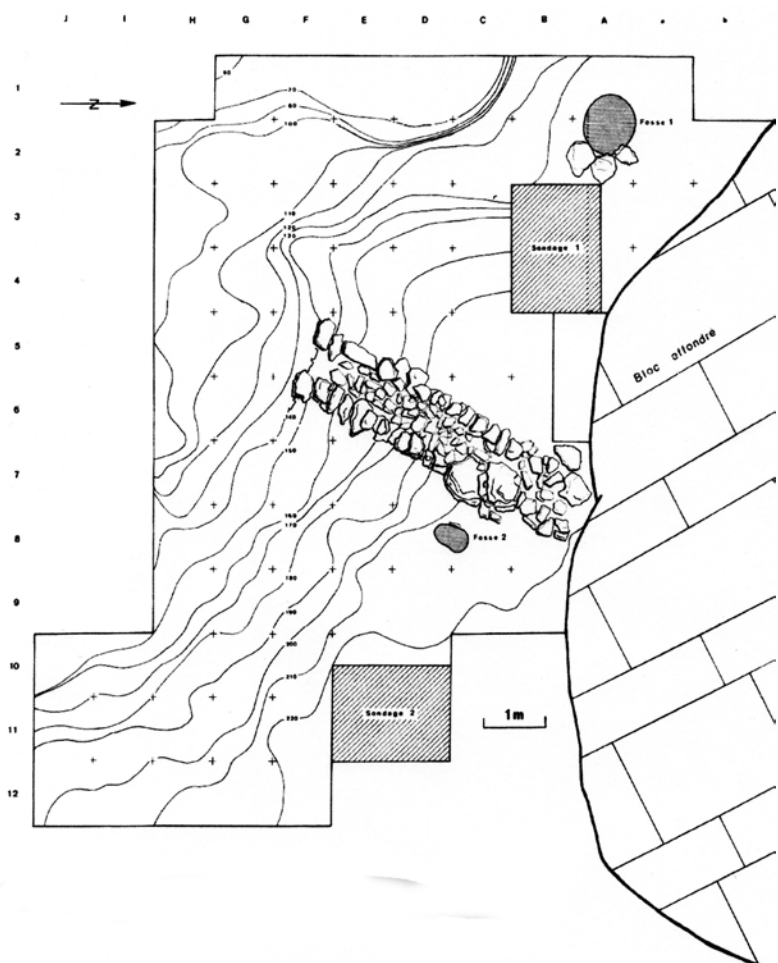
MR 1B

Situation stratigraphique

sur le substrat

Bibliographie utilisée

G. Sauzade 1983;
 G. Sauzade 1985;
 G. Sauzade, A. Carry, A. Chambert 1990



Situation sur le site

Sauzade et al. 1990, p. 156

Description

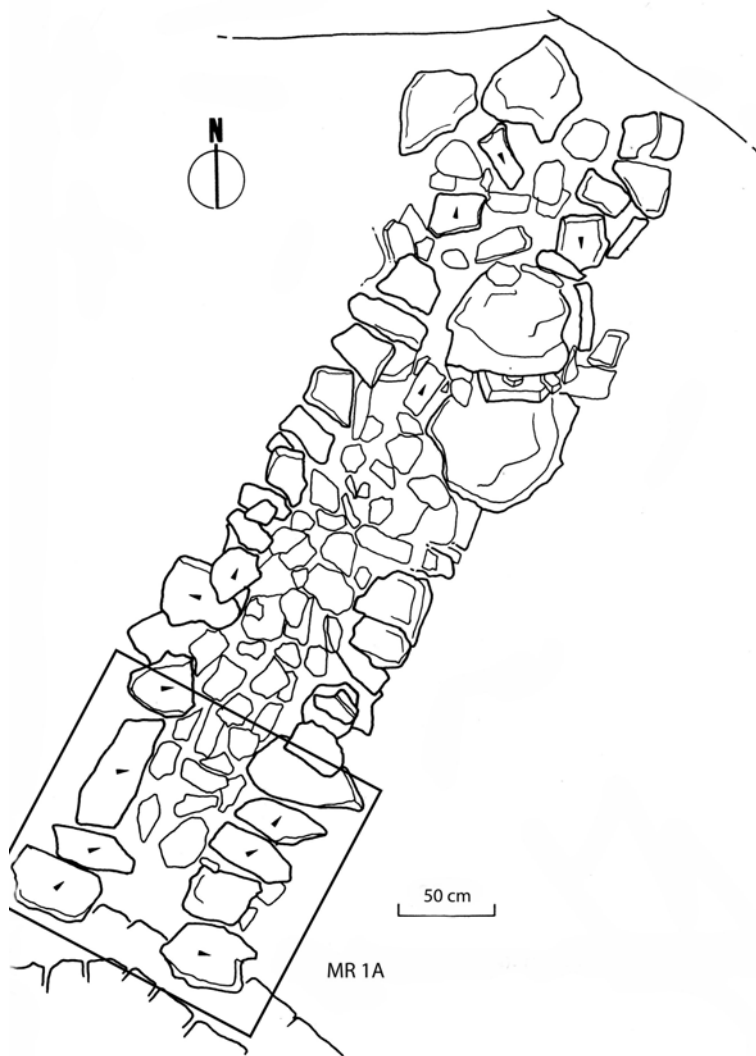
Cette partie de la seule structure en pierre du site est également la seule à être mise en place sur le rocher, le reste du mur étant sur du sédiment.

Le mur est aussi implanté au seul endroit du site où le substrat n'a pas été égalisé.

Cette partie de mur, outre le fait de n'être que sur le substrat, possède des blocs de modules plus grands en moyenne.

C'est aussi le seul segment où une dalle est disposée en carreau de chant, tout le reste du mur semble appareillé en boutisse à plat, et paraît avoir une assise supérieure régulière.

Faut-il y voir un aménagement particulier?



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Sauzade 1985, fig. 6

Nom du site La Clairière - Fraischamp
 Commune LA ROQUE-SUR-PERNES
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 325 m
 Date de fouille 1983

Attribution culturelle

Néolithique final Fraischamp
 Néolithique final Nord-Vaucluse ?
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style du groupe de Fraischamp

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 1 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 2,8

Largeur en m 1,4

Orientation nord-est/sud-ouest

Élévation 2 à 3 assises

Pétrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe 0,3*0,25 ; 0,8*0,7

Remplissage interne 0,2*0,1*0,05

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

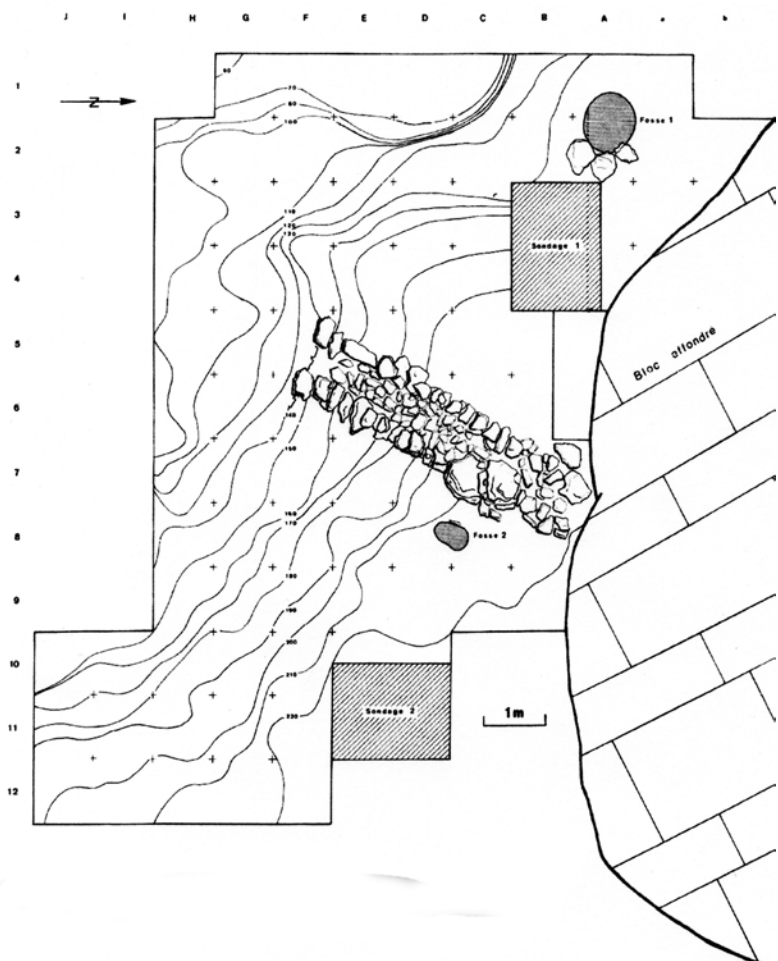
MR 1A, MR 1C

Situation stratigraphique

sur US sédimentaire

Bibliographie utilisée

G. Sauzade 1983;
 G. Sauzade 1985;
 G. Sauzade, A. Carry, A. Chambert 1990



Situation sur le site

Sauzade et al. 1990, p. 156

Description

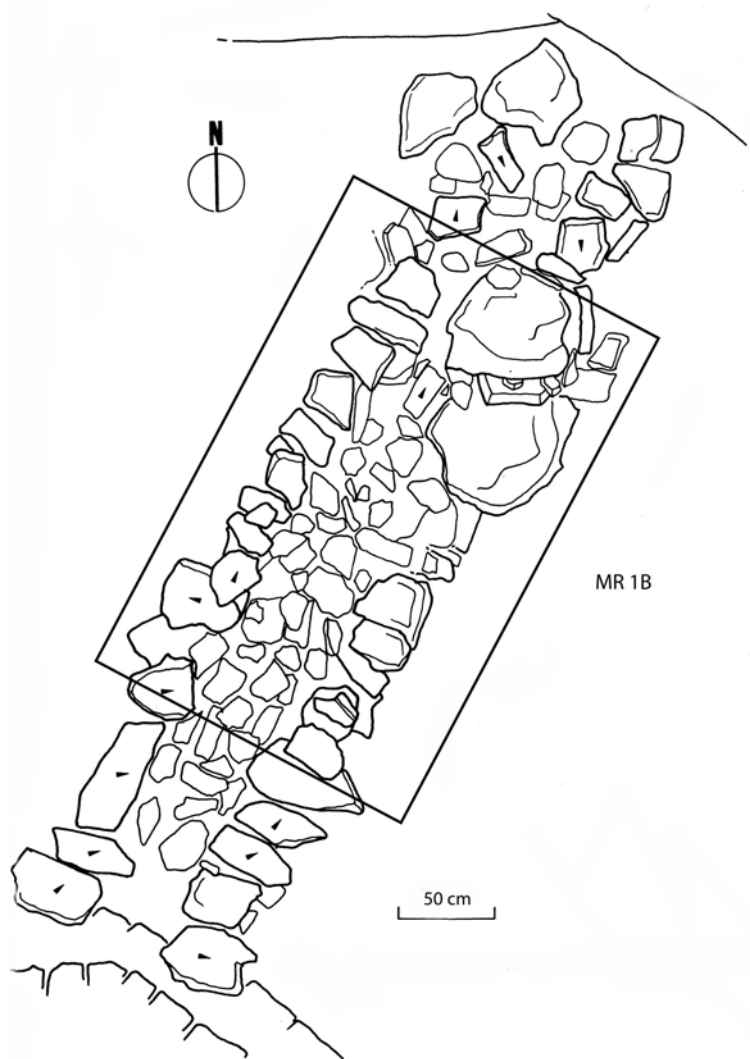
Cette partie du mur est la partie centrale, qui utilise des blocs de modules légèrement plus petits que le segment précédent, et dont les parements sont implantés sur un niveau sédimentaire.

Toutes les pierres sont disposées en boutisse et sont sur plusieurs assises. Seuls les deux gros blocs vers l'extrémité nord du mur se distinguent de l'extrême régularité du parement. Ceux-ci sont disposés en carreau, mais sont presque carrés.

A cette extrémité, l'ampleur des blocs est telle qu'il n'y a quasiment pas de remplissage interne.

Ces blocs démontrent donc soit une utilité pour gagner du temps et utiliser moins de petits blocs dans le remplissage, ou soit ils doivent comporter une particularité architecturale pour la zone.

Juste en face, à l'est de ces deux blocs, est creusée une fosse, tapissée d'argile et composée de blocs sur les côtés et le fond. Peut être que les deux structures ont fonctionné ensemble.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Sauzade 1985, fig. 6

Nom du site La Clairière - Fraischamp
 Commune LA ROQUE-SUR-PERNES
 Département Vaucluse (84)
 Type d'habitat Habitat de plein air
 Altitude 325 m
 Date de fouille 1983

Attribution culturelle

Néolithique final Fraischamp
 Néolithique final Nord-Vaucluse ?
 Campaniforme style 3
 Âge du Bronze ancien barbelé Campaniforme style 4
 Style du groupe de Fraischamp

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 1 et 4

Phase selon datation carbone 14 seule

Topographie selon Caraglio 2010

Bas de versant

Hypothèse du type de structure Mur

Forme de la structure linéaire

Technique de construction

destructuré

Appareillage et type d'assise majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m 1,2

Largeur en m 1,2

Orientation

nord-est/sud-ouest

Élévation

2 à 3 assises

Péetrographie

Provenance des pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,2*0,3

Remplissage interne

0,2*0,1*0,05

Tranchée de fondation

Calage

Jonction

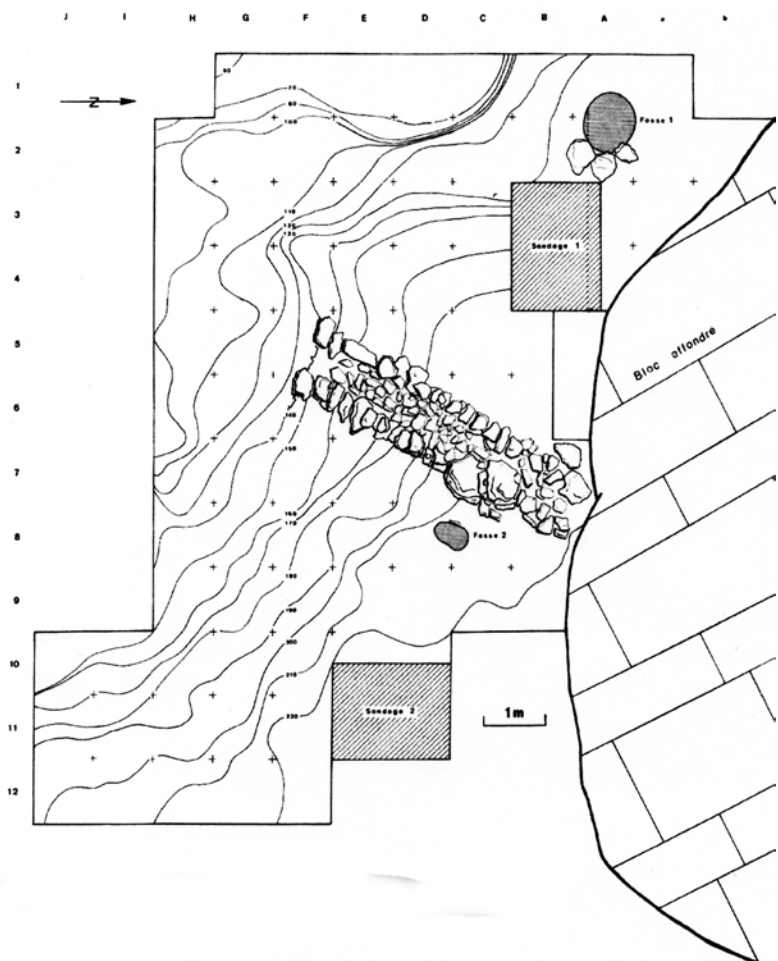
MR 1B

Situation stratigraphique

sur US sédimentaire

Bibliographie utilisée

G. Sauzade 1983;
 G. Sauzade 1985;
 G. Sauzade, A. Carry, A. Chambert 1990



Situation sur le site

Sauzade et al. 1990, p. 156

Description

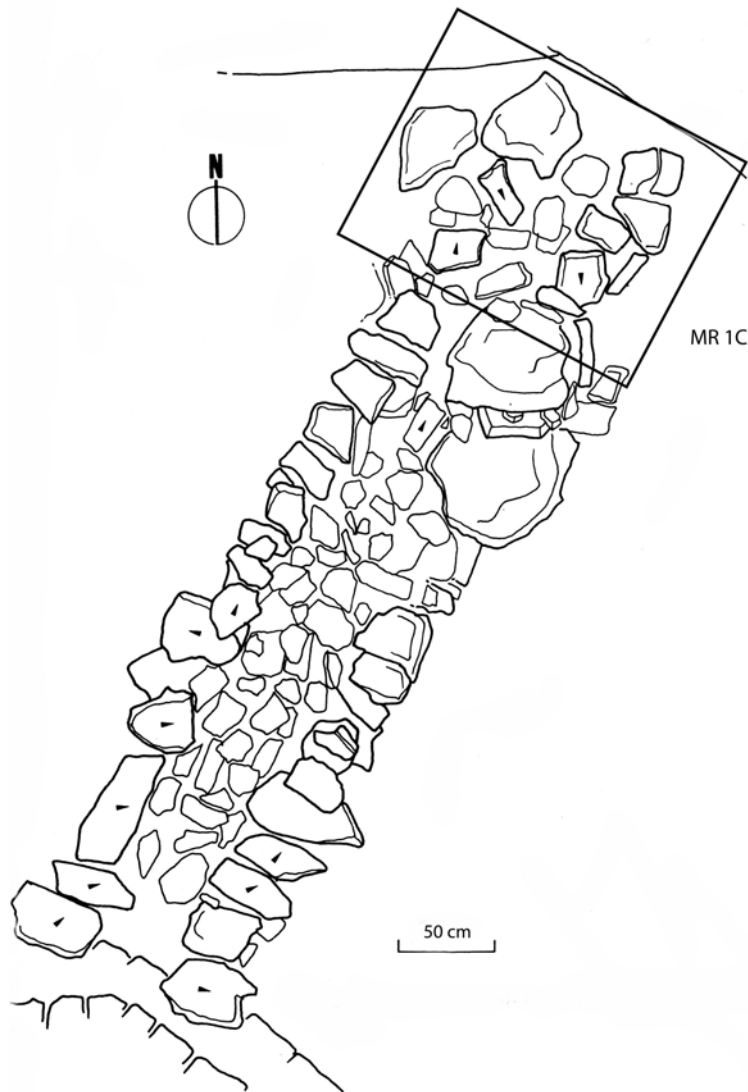
Ce dernier segment de mur est disposé entre le segment le mieux structuré et la paroi rocheuse, sur lequel il s'appuie.

Le parement de celui-ci est totalement déstructuré, les pierres semblent comme jetées.

On a quand même l'illusion d'un double parement car des pierres sont alignées en boutisse de chaque côté du mur ; le mur garde la même largeur que l'ensemble du mur.

C'est l'endroit du mur où la puissance sédimentaire est la plus grande.

Le fait que la paroi de blocs effondrés au nord soit ici a dû conditionner son mode de construction.



Vue de la partie de la structure décrite

D'après Sauzade 1985, fig. 6

N° de la partie de structure

DRB MR1

N° d'inventaire

231

Nom du site

La Rambaude

Commune

SAINT-DIDIER

Département

Vaucluse (84)

Type d'habitat

Habitat de plein air

Altitude

136 m

Date de fouille

1976

Attribution
culturelle

Néolithique final Rhône-Ouvèze
Style d'attribution préliminaire à un
ensemble typo-stylistique du Luberon et
des Monts-du-Vaucluse

Phase selon Cauliez 2011

Horizon 2

Phase selon datation
carbone 14 seuleTopographie selon
Caraglio 2010

Plaine

Hypothèse du type de structure

Mur ou muret

Forme de la structure

linéaire

Technique de construction

double parement en pierre avec remplissage interne

Appareillage et type d'assise
majoritaire

boutisse à plat

Longueur en m

0,8

Largeur en m

0,6

Orientation

est-ouest

Élévation

5 à 7 assises

Pétrographie

Provenance des
pierres

Taille des modules en m

Parement externe

0,2*0,1

Remplissage interne

pluridécimétrique

Tranchée de
fondation

oui?

Calage

Jonction

Situation stratigraphique

Sur le substrat et couche 3?,
contre couche 2,
sol 3 et 2,
sous couche 1

Bibliographie utilisée

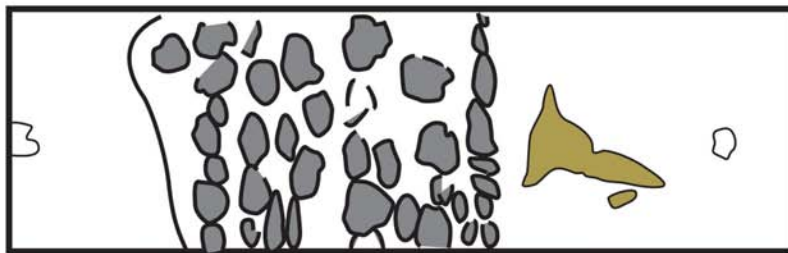
Caillet 1976a,
Caillet 1976b,
Sauzade 1980

Situation sur le site

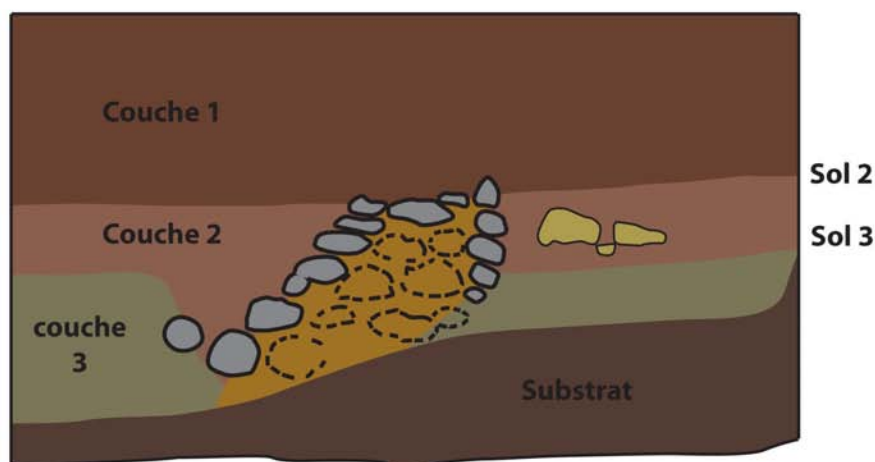
Description

Ce fait structurant a donc été trouvé sur un site qui n'a reçu que quelques sondages, et une fouille programmée. Seuls les sondages ont renseigné ce mur, ou ce muret selon l'auteur. Les textes des rapports donnent peu d'information, et la majorité des renseignements sont déduits de la coupe stratigraphique fournie, en espérant que celle-ci soit bien relevée et bien dessinée. Le muret semble appareillé en boutisse à plat. Le parement nord paraît avoir une élévation droite, tandis que le parement sud est fortement incliné vers le nord sur la coupe stratigraphique. L'implantation de ce mur dans les sédiments n'est pas claire. Le mur a été construit sur le substrat, mais sur la coupe, le sol 3 est interrompu avant d'arriver sur le parement nord. Il serait donc possible qu'au moins pour le parement nord, une tranchée de fondation ait été mise en place et que la couche 3 soit antérieure au site. Ceci serait corrélé par cette même couche au sud, qui a un fort dénivelé de 40 cm avant le mur, et semble passer sous le mur. La couche 2 et le sol 3 semblent eux, contrairement à la couche 3, contemporains de la construction du mur.

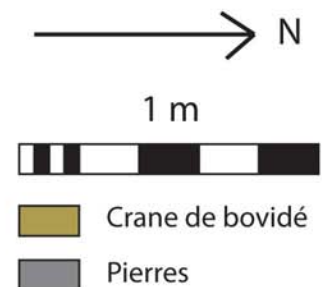
Sondage IV



Plan



Coupe



Vue de la partie de la structure décrite

D'après dessin Caillet 1976 ; mise au propre Pelmoine 2013